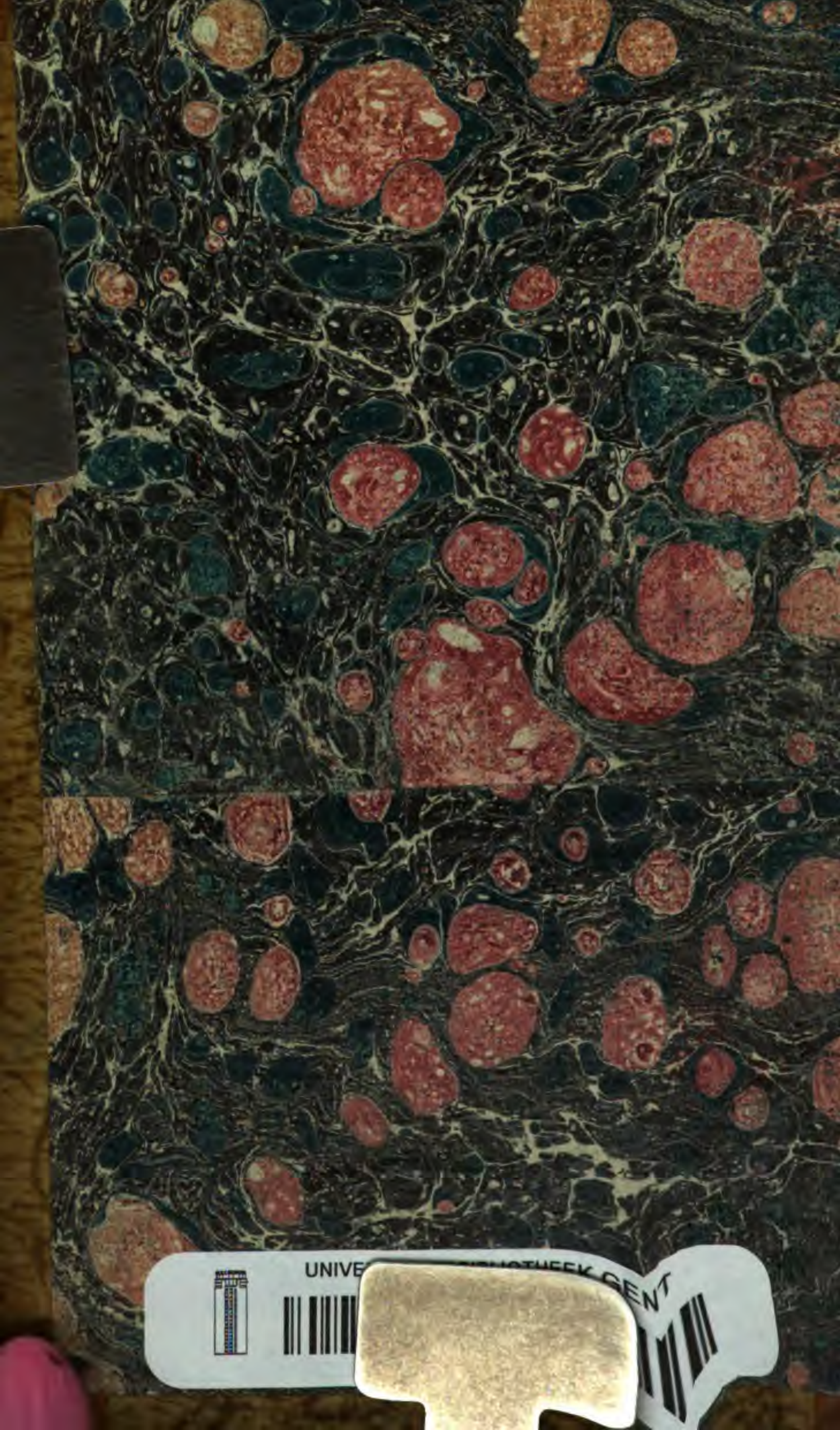
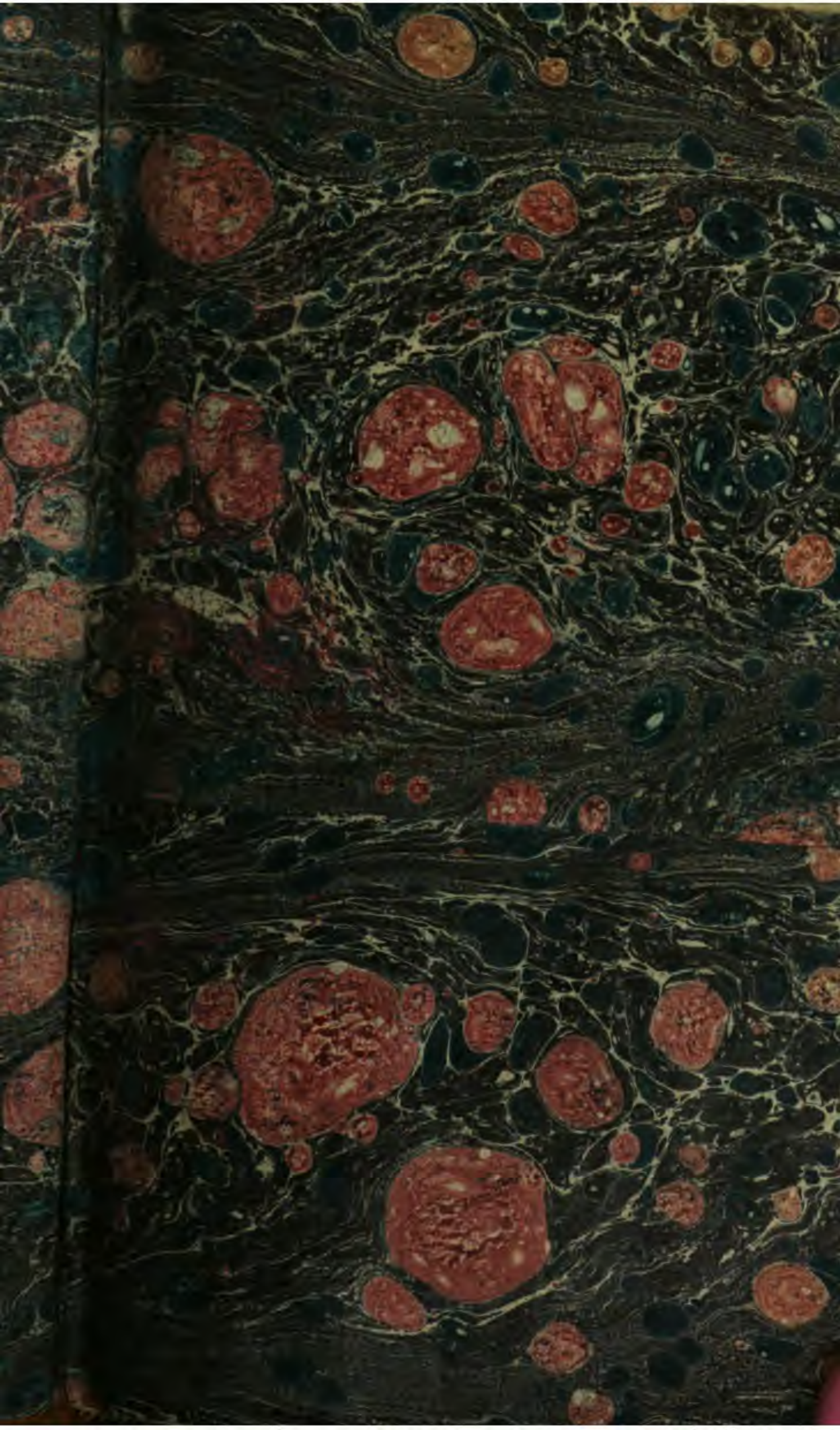


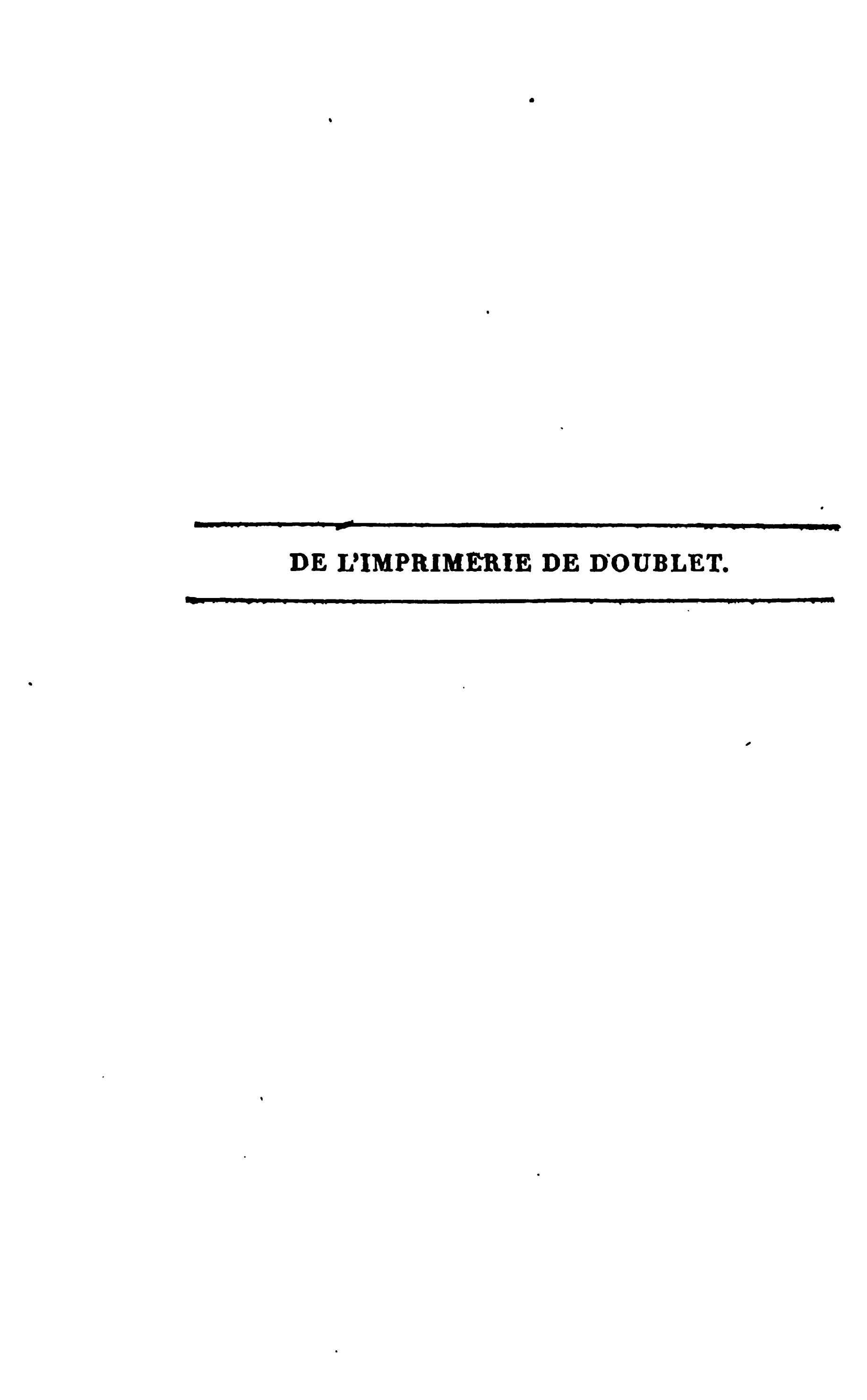




ŒUVRES

COMPLÈTES

DE BUFFON.



DE L'IMPRIMERIE DE DOUBLET.

ŒUVRES

COMPLÈTES

DE BUFFON,

Mises en ordre, précédées d'une Notice sur la vie de l'Auteur, et suivies d'un Discours intitulé : VUE GÉNÉRALE DES PROGRÈS DE PLUSIEURS BRANCHES DES SCIENCES NATURELLES DEPUIS LE MILIEU DU DERNIER SIÈCLE ;

PAR M. LE COMTE DE LACEPÈDE.

NOUVELLE ÉDITION,

ORNÉE DE NOUVELLES ET SUPERBES FIGURES.

TOME DOUZIÈME.

PARIS,

RAPET ET Cie, RUE SAINT-ANDRÉ-DES-ARCS, N°. 41.

1818.

HISTOIRE
NATURELLE.

LES OISEAUX AQUATIQUES.

Les oiseaux d'eau sont les seuls qui réunissent à la jouissance de l'air et de la terre la possession de la mer; de nombreuses espèces, toutes très-multipliées, en peuplent les rivages et les plaines; ils voguent sur les flots avec autant d'aisance et plus de sécurité qu'ils ne volent dans leur élément naturel; partout ils y trouvent une subsistance abondante, une proie qui ne peut les fuir; et pour la saisir, les uns fendent les ondes et s'y plongent, d'autres ne font que les effleurer en rasant leur surface par un vol rapide ou mesuré sur la distance et la quantité des victimes. Tous s'établissent sur cet élément mobile, comme dans un domicile fixe; ils s'y rassemblent en grande société, et vivent tranquillement au milieu des orages; ils semblent même se jouer avec les vagues, lutter contre les vents, et s'exposer aux tempêtes, sans les redouter ni subir de naufrage.

Ils ne quittent qu'avec peine ce domicile de choix, et seulement dans le temps que le soin de leur progéniture, en les attachant au rivage, ne leur permet plus de fréquenter la mer que par instans; car, dès que leurs petits sont éclos, ils les conduisent à ce séjour chéri, que ceux-ci chériront bientôt eux-mêmes, comme plus convenable à leur nature que celui de la terre. En effet, ils peuvent y rester autant qu'il leur plaît, sans être pénétrés de l'humidité et sans rien perdre de leur agilité, puisque leur corps, mollement porté, se repose même en nageant, et reprend bientôt les forces épuisées par le vol. La longue obscurité des nuits, ou la continuité des tourmentes, sont les seules contrariétés qu'ils éprouvent, et qui les obligent à quitter la mer par intervalles. Ils servent alors d'avant-coureurs ou plutôt de

signaux aux voyageurs, en leur annonçant que les terres sont prochaines. Néanmoins cet indice est souvent incertain; plusieurs de ces oiseaux se portent en mer quelquefois si loin, que M. Cook conseille de ne point regarder leur apparition comme une indication certaine du voisinage de la terre; et tout ce que l'on peut conclure de l'observation des navigateurs, c'est que la plupart de ces oiseaux ne retournent pas chaque nuit au rivage, et que quand il leur faut, pour le trajet ou le retour, quelques points de repos, ils les trouvent sur les écueils, ou même les prennent sur les eaux de la mer.

La forme du corps et des membres de ces oiseaux indique assez qu'ils sont navigateurs-nés et habitans naturels de l'élément liquide : leur corps est arqué et bombé comme la carène d'un vaisseau, et c'est peut-être sur cette figure que l'homme a tracé celle de ses premiers navires; leur cou, relevé sur une poitrine saillante, en représente assez bien la proue; leur queue courte et toute rassemblée en un seul faisceau sert de gouvernail; leurs pieds larges et palmés font l'office de véritables rames; le duvet épais et lustré d'huile qui revêt tout le corps, est un goudron naturel que le rend impénétrable à l'humidité, en même temps qu'il le fait flotter plus légèrement à la surface des eaux. Et ceci n'est encore qu'un aperçu des facultés que la Nature a données à ces oiseaux pour la navigation; leurs habitudes naturelles sont conformes à ces facultés; leurs moeurs y sont assorties : ils ne se plaisent nulle part autant que sur l'eau; ils semblent craindre de se poser à terre; la moindre aspérité du sol blesse leurs pieds, ramollis par l'habitude de ne presser qu'une surface humide : enfin l'eau est pour eux un lieu de repos et de plaisir, où tous leurs mouvemens s'exécutent avec facilité, où toutes leurs fonctions se font avec aisance, où leurs différentes évolutions se tracent avec grâce. Voyez ces cygnes nager avec mollesse ou cingler sur l'onde avec majesté; ils s'y jouent, s'ébattent, y plongent et reparoissent avec les mouvemens agréables, les douces ondulations et la tendre énergie qui annoncent et expriment les sentimens sur lesquels tout amour est fondé : aussi le cygne est-il l'emblème de la grâce, premier trait qui nous frappe, même avant ceux de la beauté.

La vie de l'oiseau aquatique est donc plus paisible et moins pénible que celle de la plupart des autres oiseaux; il emploie beaucoup moins de forces pour nager que les autres n'en dépen-

sent pour voler. L'élément qu'il habite lui offre à chaque instant sa subsistance : il la rencontre plus qu'il ne la cherche, et souvent le mouvement de l'onde l'amène à sa portée; il la prend sans fatigue, comme il l'a trouvée sans peine ni travail, et cette vie plus douce lui donne en même temps des mœurs plus innocentes et des habitudes pacifiques. Chaque espèce se rassemble par le sentiment d'un amour mutuel; nul des oiseaux n'attaque son semblable, nul ne fait sa victime d'aucun autre oiseau ; et dans cette grande et tranquille nation, on ne voit point le plus fort inquiéter le plus foible : bien différent de ces tyrans de l'air et de la terre qui ne parcourent leur empire que pour le dévaster, et qui, toujours en guerre avec leurs semblables, ne cherchent qu'à les détruire, le peuple ailé des eaux, partout en paix avec lui-même, ne s'est jamais souillé du sang de son espèce; respectant même le genre entier des oiseaux, il se contente d'une chère moins noble, et n'emploie sa force et ses armes que contre le genre abject des reptiles et le genre muet des poissons. Néanmoins la plupart de ces oiseaux ont, avec une grande véhémence d'appétit, les moyens d'y satisfaire; plusieurs espèces, comme celles du harle, du cravan, du tadorne, etc., ont les bords intérieurs du bec armés de dentelures assez tranchantes pour que la proie saisie ne puisse s'échapper; presque tous sont plus voraces que les oiseaux terrestres; et il faut avouer qu'il y en a quelques-uns, tels que les canards, mouettes, etc. dont le goût est si peu délicat, qu'ils dévorent avec avidité la chair morte et les entrailles de tous les animaux.

Nous devons diviser en deux grandes familles la nombreuse tribu des oiseaux aquatiques; car, à côté de ceux qui sont navigateurs et à pieds palmés, la Nature a placé les oiseaux de rivage et à pieds divisés, qui, quoique différens pour les formes, ont néanmoins plusieurs rapports et quelques habitudes communes avec les premiers : ils sont taillés sur un autre modèle; leur corps grêle et de figure élancée, leurs pieds dénués de membranes, ne leur permettent ni de plonger ni de se soutenir sur l'eau; ils ne peuvent qu'en suivre les rives : montés sur de très-longues jambes, avec un cou tout aussi long, ils n'entrent que dans les eaux basses, où ils peuvent marcher; ils cherchent dans la vase la pâture qui leur convient; ils sont, pour ainsi dire, amphibies, attachés aux limites de la terre et de l'eau, comme pour en faire le commerce vivant, ou plutôt pour former en ce genre les degrés

et les nuances des différentes habitudes qui résultent de la diversité des formes dans toute nature organisée.

Ainsi, dans l'immense population des habitans de l'air, il y a trois états ou plutôt trois patries, trois séjours différens : aux uns la Nature a donné la terre pour domicile; elle a envoyé les autres cingler sur les eaux, en même temps qu'elle a placé des espèces intermédiaires aux confins de ces deux élémens, afin que la vie, produite en tous lieux, et variée sous toutes les formes possibles, ne laissât rien à ajouter à la richesse de la création, ni rien à désirer à notre admiration sur les merveilles de l'existence.

Nous avons eu souvent occasion de remarquer qu'aucune espèce des quadrupèdes du midi de l'un des continens ne s'est trouvée dans l'autre, et que la plupart des oiseaux, malgré le privilége des ailes, n'ont pu s'affranchir de cette loi commune : mais cette loi ne subsiste plus ici; autant nous avons eu d'exemples et donné de preuves qu'aucune des espèces qui n'avoient pu passer par le Nord ne se trouvoit commune aux deux continens, autant nous allons voir d'oiseaux aquatiques se trouver également dans les deux, et même dans les îles les plus éloignées de toute terre habitée.

L'Amérique méridionale, séparée par de vastes mers des terres de l'Afrique et de l'Asie, inaccessible par cette raison à tous les animaux quadrupèdes de ce continent, l'étoit aussi pour le plus grand nombre des espèces d'oiseaux qui n'ont jamais pu fournir ce trajet immense d'un seul vol et sans points de repos. Les espèces des oiseaux terrestres et celles des quadrupèdes de cette partie de l'Amérique se sont trouvées également inconnues : mais ces grandes mers qui font une barrière insurmontable de séparation pour les animaux et les oiseaux de terre, ont été franchies et traversées au vol et à la nage par les oiseaux d'eau; ils se sont transportés dans les terres les plus lointaines; ils ont eu le même avantage que les peuples navigateurs qui se sont établis partout; car on a trouvé dans l'Amérique méridionale, non-seulement les oiseaux indigènes et propres à cette terre, mais encore la plus grande partie des espèces d'oiseaux aquatiques des régions correspondantes dans l'ancien continent [1].

Et ce privilége d'avoir passé d'un monde à l'autre, dans les

---

[1] Voyez ci-après les histoires du *phénicoptère*, du *pélican*, de la *frégate*, de *l'oiseau du tropique*, etc., etc.

contrées du midi, semble même s'être étendu jusqu'aux oiseaux de rivage : non que les eaux aient pu leur fournir une route, puisqu'ils ne s'y engagent pas et n'en habitent que les bords; mais parce qu'en suivant les rivages et allant de proche en proche, ils sont parvenus jusqu'aux extrémité de tous les continens. Et ce qui a dû faciliter ces longs voyages, c'est que le voisinage de l'eau rend les climats plus égaux ; l'air de la mer, toujours frais, même dans les chaleurs, et tempéré pendant les froids, établit pour les habitans des rivages une égalité de température qui les empêche de sentir la trop forte impression des vicissitudes du ciel, et leur compose, pour ainsi dire, un climat praticable sous toutes les latitudes, en choisissant les saisons : aussi plusieurs espèces qui voyagent en été dans les terres du nord de notre continent, et qui communiquent par là aux terres septentrionales de l'Amérique, paroissent être parvenues de proche en proche, en suivant les rivages, jusqu'à l'extrémité de ce nouveau continent; car l'on reconnoit dans les régions australes de l'Amérique plusieurs espèces d'oiseaux de rivage qui se trouvent également dans les contrées boréales des deux continens[1].

La plupart de ces oiseaux aquatiques paroissent être demi-nocturnes : les hérons rôdent la nuit; la bécasse ne commence à voler que le soir; le butor crie encore après la chute du jour; on entend les grues se réclamer du *haut des airs, dans le* silence et l'obscurité des nuits, *et les* mouettes se promener dans le même temps; les *volées* d'oies et de canards sauvages qui tombent sur nos rivières, y séjournent plus la nuit que le jour. Ces habitudes tiennent à plusieurs circonstances relatives à leur subsistance et à leur sécurité : les vers sortent de terre à la fraîcheur; les poissons sont en mouvement pendant la nuit, dont l'obscurité dérobe ces oiseaux à l'oeil de l'homme et de leurs ennemis. Néanmoins l'oiseau pêcheur ne paroît pas se défier assez de ceux même qu'il attaque : ce n'est pas toujours impunément qu'il fait sa proie des poissons; quelquefois le poisson le saisit et l'avale. Nous avons trouvé un martin pêcheur dans le ventre d'une anguille; le brochet gobe assez souvent les oiseaux qui plongent ou frisent en volant la surface de l'eau, et même ceux qui viennent seulement au bord pour boire et se baigner; et, dans les mers froides, les baleines et les cachalots ouvrent le gouffre de leur énorme bouche, non-

[1] Voyez ci-après l'histoire des *pluviers*, des *hérons*, des *spatules*, etc., etc.

seulement pour engloutir les colonnes de harengs et d'autres poissons, mais aussi les oiseaux qui sont à leur poursuite, tels que les albatrosses, les pinguins, les macreuses, etc., dont on trouve les squelettes ou les cadavres encore récens dans le large estomac de ces grands cétacées.

Ainsi la Nature, en accordant de grandes prérogatives aux oiseaux aquatiques, les a soumis à quelques inconvéniens; elle leur a même refusé l'un de ses plus nobles attributs : aucun d'eux n'a de ramage, et ce qu'on a dit du chant du cygne n'est qu'une chanson de la fable; car rien n'est plus réel que la différence frappante qui se trouve entre la voix des oiseaux de terre et celle des oiseaux d'eau. Ceux-ci l'ont forte et grande, rude et bruyante, propre à se faire entendre de très-loin, et à retentir sur la vaste étendue des plages de la mer : cette voix, toute composée de tons rauques, de cris et de clameurs, n'a rien de ces accens flexibles et moelleux, ni de cette douce mélodie dont nos oiseaux champêtres animent nos bocages en célébrant le printemps et l'amour, comme si l'élément redoutable où règnent les tempêtes eût à jamais écarté ces charmans oiseaux, dont le chant paisible ne se fait entendre qu'aux beaux jours et dans les nuits tranquilles, et que la mer n'eût laissé à ces habitans ailés que les sons grossiers et sauvages qui percent à travers le bruit des orages, et par lesquels ils se réclament dans le tumulte des vents et le fracas des vagues.

Du reste, la quantité des oiseaux d'eau, en y comprenant ceux de rivage, et les comptant par le nombre des individus, est peut-être aussi grande que celle des oiseaux de terre. Si ceux-ci ont pour s'étendre les monts et les plaines, les champs et les forêts, les autres, bordant les rives des eaux, ou se portant au loin sur leurs flots, ont pour habitation un second élément aussi vaste, aussi libre que l'air même; et si nous considérons la multiplication par le fond des subsistances, ce fonds nous paroîtra aussi abondant et plus assuré peut-être que celui des oiseaux terrestres, dont une partie de la nourriture dépend de l'influence des saisons, et une autre très-grande partie du produit des travaux de l'homme. Comme l'abondance est la base de toute société, les oiseaux aquatiques paroissent plus habituellement en troupes que les oiseaux de terre, et, dans plusieurs familles, ces troupes sont très-nombreuses ou plutôt innombrables : par exemple, il est peu d'espèces terrestres, au moins d'égale grandeur, plus multi-

pliées dans l'état de nature que le paroissent être celles des oies et des canards; et en général il y a d'autant plus de réunion parmi les animaux, qu'ils sont plus éloignés de nous.

Mais les oiseaux terrestres sont aussi d'autant plus nombreux en espèces et en individus, que les climats sont plus chauds : les oiseaux d'eau semblent, au contraire, chercher les climats froids; car les voyageurs nous apprennent que sur les côtes glaciales du septentrion, les *goélans*, les pinguins, les macreuses, se trouvent à milliers et en aussi grande quantité que les albatrosses, les manchots, les pétrels, sur les îles glacées des régions antarctiques.

Cependant la fécondité des oiseaux de terre paroît surpasser celle des oiseaux d'eau : aucune espèce en effet parmi ces dernières ne produit autant que celles de nos oiseaux gallinacés, en les comparant à grosseur égale. A la vérité, cette fécondité des oiseaux granivores pourroit s'être accrue par l'augmentation des subsistances que l'homme leur procure en cultivant la terre : néanmoins dans les espèces aquatiques qu'il a su réduire en domesticité, la fécondité n'a pas fait les mêmes progrès que dans les espèces terrestres; le canard et l'oie domestiques ne pondent pas autant d'œufs que la poule; éloignés de leur élément et privés de leur liberté, ces oiseaux perdent sans doute plus que nos soins ne peuvent leur donner ou leur rendre.

Aussi ces espèces aquatiques sont plutôt captives que domestiques; elles conservent les germes de leur première liberté, qui se manifeste par une indépendance que les espèces terrestres paroissent avoir totalement perdue; ils dépérissent dès qu'on les tient renfermés; il leur faut l'espace libre des champs et la fraîcheur des eaux, où ils puissent jouir d'une partie de leur franchise naturelle; et ce qui prouve qu'ils n'y renoncent pas, c'est qu'ils se rejoignent volontiers à leurs frères sauvages, et s'enfuiroient avec eux, si l'on n'avoit pas soin de leur rogner les ailes[1]. Le cygne,

---

1 Quoiqu'il y ait des exemples de canards et d'oies privés qui s'enfuient avec les sauvages, il est à présumer qu'ils s'en trouvent mal, et qu'étant les moins nombreux, ils sont bientôt punis de leur infidélité; car l'antipathie entre les oiseaux sauvages et domestiques subsiste dans ces espèces comme dans toutes les autres; et nous sommes informés, par un témoin digne de foi *, qu'ayant mis dans un vivier de jeunes canards sauvages, pris au nid dans un marais, avec d'autres canards privés, et à peu près du même âge, ils attaquèrent les sauvages, et vinrent à bout de les tuer en moins de deux ou trois jours.

* Le sieur Trécourt, que j'ai déjà cité dans quelques endroits.

ornement des eaux de nos superbes jardins, a plus l'air d'y voyager en pilote et de s'y promener en maître, que d'y être attaché comme esclave.

Le peu de gêne que les oiseaux aquatiques éprouvent en captivité fait qu'ils n'en portent que de légères empreintes; leurs espèces ne s'y modifient pas autant que celles des oiseaux terrestres; elles y subissent moins de variétés pour les couleurs et les formes; elles perdent moins de leurs traits naturels et de leur type originaire : on peut le reconnoître par la comparaison de l'espèce du canard, qui n'admet dans nos basses-cours que peu de variétés, tandis que celle de la poule nous offre une multitude de races nouvelles et factices, qui semblent effacer et confondre la race primitive. D'ailleurs les oiseaux aquatiques étant placés loin de la terre, ne nous connoissent que peu. Il semble qu'en les établissant sur les mers, la Nature les ait soustraits à l'empire de l'homme, qui, plus foible qu'eux sur cet élément, n'en est souvent que le jouet ou la victime.

Les mers les plus abondantes en poissons attirent et fixent, pour ainsi dire, sur leurs bords, des peuplades innombrables de ces oiseaux pêcheurs : on en voit une multitudes infinie autour des îles *Sambales*; et sur la côte de l'isthme de Panama, particulièrement du côté du nord; il n'y en a pas moins à l'occident sur la côte méridionale, et peu sur la côte septentrionale. Wafer en donne pour raison, que la baie de Panama n'est pas aussi poissonneuse à beaucoup près que celle des Sambales. Les grands fleuves de l'Amérique septentrionale sont tous couverts d'oiseaux d'eau. Les habitans de la Nouvelle-Orléans, qui en faisoient la chasse sur le Mississipi, avoient établi une petite branche de commerce de leur graisse ou de l'huile qu'ils en tiroient. Plusieurs îles ont reçu les noms d'*Iles aux oiseaux*, parce qu'ils en étoient les seuls habitans lorsqu'on en fit la découverte, et que leur nombre étoit prodigieux. L'île d'*Aves* entre autres, à cinquante lieues sous le vent de la *Dominique*, est si couverte d'oiseaux de mer, qu'on n'en voit nulle part en aussi grande quantité : on y trouve des pluviers, des chevaliers, diverses sortes de poules d'eau, des *phénicoptères* ou flamans, des pélicans, des mouettes, des *frégates*, des foux, etc. Labat, qui nous donne ces faits, remarque que la côte est extrêmement poissonneuse, et que ses hauts-fonds sont toujours couverts d'une immense quantité de coquillages. Les œufs de poissons qui flottent souvent par grands bancs à la

surface de la mer, n'attirent pas moins d'oiseaux à leur suite. Il y a aussi certains endroits des côtes et des îles dont le sol entier, jusqu'à une assez grande profondeur, n'est composé que de la fiente des oiseaux aquatiques : telle est, vers la côte du Pérou, l'île d'*Iquique*, dont les Espagnols tirent ce fumier et le transportent pour servir d'engrais aux terres du continent. Les rochers du Groenland sont couverts, aux sommets, d'une espèce de tourbe formée de cette même matière et du débris des nids de ces oiseaux. Ils sont aussi nombreux sur les îles de la Norwége, d'Islande et de Feroé, où leurs oeufs font une grande partie de la subsistance des habitans, qui vont les chercher dans les précipices et sur les rochers les plus inaccessibles. Telles sont encore ces îles *Burra* inhabitées et presque inabordables, vers les côtes d'Ecosse, où les habitans de la petite île *Hirta* viennent enlever des oeufs à milliers et tuer des oiseaux. Enfin ils couvrent la mer du Groenland, au point que la langue groenlandaise a un mot pour exprimer la manière de les chasser en troupeaux vers la côte dans de petites baies où ils se laissent renfermer et prendre à milliers.

Ces oiseaux sont encore les habitans que la Nature a envoyés aux points isolés et perdus dans l'immense Océan, où elle n'a pu faire parvenir les autres espèces dont elle a peuplé la surface de la terre. Les navigateurs ont trouvé les oiseaux en possession des îles désertes et de ces fragmens du globe qui sembloient se dérober à l'établissement de la Nature vivante. Ils se sont répandus du Nord jusqu'au Midi, et nulle part ils ne sont plus nombreux que sous les zones froides, parce que dans ces régions où la terre dénuée, morte et ensevelie sous d'éternels frimas, refuse ses flancs glacés à toute fécondité, la mer est encore animée, vivante, et même très-peuplée.

Aussi les voyageurs et les naturalistes ont-ils observé que dans les régions du Nord il y a peu d'oiseaux de terre en comparaison de la quantité des oiseaux d'eau : pour les premiers, il faut des végétaux, des graines, des fruits, dont la Nature engourdie produit à peine dans ces climats quelques espèces foibles et rares; les dernières ne demandent à la terre qu'un lieu de refuge, une retraite dans les tempêtes, une station pour les nuits, un berceau pour leur progéniture; encore la glace qui, dans ces climats froids, le dispute à la terre, leur offre-t-elle presque également tout ce qui est nécessaire pour des besoins si simples. MM. Cook et Forster ont vu, dans leurs navigations aux mers australes, plusieurs

de ces oiseaux se poser, voyager et dormir sur des glaces flottantes comme sur la terre ferme; quelques-uns même y nichent avec succès. Que pourroit en effet leur offrir de plus un sol toujours gelé, et qui n'est ni plus solide ni moins froid que ces montagnes de glace?

Ce dernier fait démontre que les oiseaux d'eau sont les derniers et les plus reculés des habitans du globe, dont ils connoissent mieux que nous les régions polaires : ils s'avancent jusque dans les terres où l'ours blanc ne paroît plus, et sur les mers que les phoques, les morses et les autres amphibies ont abandonnées; ils y séjournent avec plaisir pendant toute la saison des très-longs jours de ces climats, et ne les quittent qu'après l'équinoxe de l'automne, lorsque la nuit anticipant à grands pas sur la lumière du jour, bientôt l'anéantit et répand un voile continu de ténèbres, qui fait fuir ces oiseaux vers les contrées qui jouissent de quelques heures de jour; ils nous arrivent ainsi pendant l'hiver, et retournent à leurs glaces, en suivant la marche du soleil avant l'équinoxe du printemps.

LA CIGOGNE [1].

On vient de voir qu'entre les oiseaux terrestres qui peuplent les campagnes, et les oiseaux navigateurs à pieds palmés, qui reposent sur les eaux, on trouve la grande tribu des oiseaux de rivage, dont le pied sans membranes, ne pouvant avoir un appui sur les eaux, doit encore porter sur la terre, et dont le long bec enté sur un long cou s'étend en avant pour chercher la pâture sous l'élément liquide. Dans les nombreuses familles de ce peuple amphibie des rivages de la mer et des fleuves, celle de la cigogne, n°. 866, plus connue, plus célébrée qu'aucune autre, se présente la première. Elle est composée de deux espèces, qui ne diffèrent que par la couleur; car du reste il semble que, sous la même forme et d'après le même dessin, la Nature ait produit

[1] En latin, *ciconia*; en allemand et en anglais, *stork*; en italien, *cigogna*, *sigogna*, et le petit, *cicognino*; en espagnol, *ciguenna*, en vieux français, *cigongne* ou *cigoigne*.



Prêtre pinx.

de ces oi[illegible]



Prêtre pinx. Coutant Sculp.

deux fois le même oiseau, l'un blanc et l'autre noir. Cette différence, tout le reste étant semblable, pourroit être comptée pour rien s'il n'y avoit pas entre ces deux mêmes oiseaux, différence d'instinct et diversité de moeurs. La cigogne noire cherche les lieux déserts, se perche dans les bois, fréquente les marécages écartés, et niche dans l'épaisseur des forêts. La cigogne blanche choisit au contraire nos habitations pour domicile; elle s'établit sur les tours, sur les cheminées et les combles des édifices : amie de l'homme, elle en partage le séjour et même le domaine; elle pêche dans nos rivières, chasse jusque dans nos jardins, se place au milieu des villes, sans s'effrayer de leur tumulte [1], et partout hôte respecté et bien venu, elle paye par des services le tribut qu'elle doit à la société; plus civilisée, elle est aussi plus féconde, plus nombreuse et plus généralement répandue que la cigogne noire, qui paroît confinée dans certains pays, et toujours dans les lieux solitaires.

Cette cigogne blanche, moins grande que la grue, l'est plus que le héron : sa longueur, de la pointe du bec à l'extrémité de la queue, est de trois pieds et demi, et jusqu'à celle des ongles, de quatre pieds; le bec, de la pointe aux angles, a près de sept pouces; le pied en a huit, la partie nue des jambes cinq; et l'envergure de ses ailes est de plus de six pieds. Il est aisé de se la peindre : le corps est d'un blanc éclatant, et les ailes sont noires, caractère dont les *Grecs* ont *formé* son nom [2]; les pieds et le bec sont *rouges*, et son long cou est arqué : voilà ses traits principaux; mais en la regardant de plus près, on aperçoit sur les ailes des reflets violets et quelques teintes brunes. On compte trente pennes en développant l'aile; elles forment une double échancrure, les plus près du corps étant preque aussi longues que les extérieures, et les égalant lorsque l'aile est pliée : dans cet état, les ailes couvrent la queue; et lorsqu'elles sont ouvertes ou étendues pour le vol, les plus grandes pennes offrent une disposition singulière : les huit ou neuf premières se séparent les unes des autres, et paroissent divergentes et détachées, de manière qu'il reste entre chacune un vide; ce qui ne se voit dans

---

[1] Témoin ce nid de cigogne posé sur le temple de la Concorde au Capitole, dont parle Juvénal (sat. I, v. 116), et qu'on voit figuré sur des médailles d'Adrien.

[2] *Πελον ἔργον.*

aucun autre oiseau. Les plumes du bas du cou sont blanches, un peu longues et pendantes, et par là les cigognes se rappochent des hérons; mais leur cou est plus court et plus épais. Le tour des yeux est nu et couvert d'une peau ridée d'un noir rougeâtre; les pieds sont revêtus d'écailles en tables hexagones, d'autant plus larges qu'elles sont placées plus haut; il y a des rudimens de membranes entre le grand doigt et le doigt intérieur jusqu'à la première articulation, et qui, s'étendant plus avant sur le doigt extérieur, semblent former la nuance par laquelle la Nature passe des oiseaux à pieds divisés aux oiseaux à pieds réunis et palmés; les ongles sont mousses, larges, plats, et assez approchans de la forme des ongles de l'homme.

La cigogne a le vol puissant et soutenu, comme tous les oiseaux qui ont des ailes très-amples et la queue courte; elle porte en volant la tête roide en avant, et les pattes étendues en arrière comme pour lui servir de gouvernail; elle s'élève fort haut, et fait de très-longs voyages, même dans les saisons orageuses. On voit les cigognes arriver en Allemagne vers le 8 ou le 10 de mai; elles devancent ce temps dans nos provinces. Gesner dit qu'elles précèdent les hirondelles et qu'elles viennent en Suisse dans le mois d'avril, et quelquefois plus tôt; elles arrivent en Alsace au mois de mars, et même dès la fin de février. Leur retour est partout d'un agréable augure, et leur apparition annonce le printemps : aussi elles semblent n'arriver que pour se livrer aux tendres émotions que cette saison inspire. Aldrovande peint avec chaleur les signes de joie et d'amour, les empressemens et les caresses du mâle et de la femelle arrivés sur leur nid après un long voyage : car les cigognes reviennent constamment aux mêmes lieux; et si leur nid est détruit, elles le reconstruisent de nouveau avec des brins de bois et d'herbes de marais, qu'elles entassent en grande quantité : c'est ordinairement sur les combles élevés, sur les créneaux des tours, et quelquefois sur de grands arbres, au bord des eaux ou à la pointe d'un rocher escarpé, qu'elles le posent [1]. En France, du temps de Belon, on plaçoit des roues au haut des toits pour engager ces oiseaux à y faire leur nid; cet usage subsiste encore en Allemagne et en

[1] C'est en ce sens qu'il faut entendre ce que dit Varron, qu'elle niche à la campagne, *in tecto ut hirundines*, *in agro ut ciconia*, puisqu'il observe ailleurs lui-même, au sujet de l'arrivée de la cigogne en Italie, qu'elle s'établit de préférence sur les édifices.

Alsace, et l'on dispose en Hollande pour cela des caisses carrées aux faîtes des édifices [1].

Dans l'attitude du repos, la cigogne se tient sur un pied, le cou replié, la tête en arrière et couchée sur l'épaule; elle guette les mouvemens de quelques reptiles, qu'elle fixe d'un œil perçant : les grenouilles, les lézards, les couleuvres et les petits poissons, sont la proie qu'elle va cherchant dans les marais, ou sur les bords des eaux, ou dans les vallées humides.

Elle marche, comme la grue, en jetant le pied en avant par grands pas mesurés; lorsqu'elle s'irrite ou s'inquiète, et même quand l'amour l'agite, elle fait claqueter son bec d'un bruit sec et réitéré, que les anciens avoient rendu par des mots imitatifs, *crepitat, glotterat*, et que Pétrone exprime fort bien en l'appelant un bruit de *crotales* [2]: elle renverse alors la tête, de manière que la mandibule extérieure se trouve en haut, et que le bec est couché presque parallèlement sur le dos. C'est dans cette situation que les deux mandibules battent vivement l'une contre l'autre; mais, à mesure qu'elle redresse le cou, le claquement se ralentit, et finit lorsqu'il a repris sa position naturelle. Au reste, ce bruit est le seul que la cigogne fasse entendre, et c'est apparemment de ce qu'elle paroît muette que les anciens avoient pensé qu'elle n'avoit point de langue. Il est vrai que cette langue est courte et cachée à l'entrée du gosier, comme dans toutes les espèces d'oiseaux à long bec, qui ont aussi une manière particulière d'avaler en jetant les alimens, par un certain tour de bec, jusque dans la gorge. Aristote fait une autre remarque au sujet de ces oiseaux à cou et bec très-longs; c'est qu'ils rendent tous une fiente plus liquide que celle des autres oiseaux.

La cigogne ne pond pas au-delà de quatre œufs, et souvent pas plus de deux, d'un blanc sale et jaunâtre, un peu moins gros, mais plus allongés que ceux de l'oie; le mâle les couve dans le temps que la femelle va chercher sa pâture. Les œufs éclosent au bout d'un mois; le père et la mère redoublent alors d'activité

---

1 Lady Montagne, dans ses lettres, n°. 32, dit qu'à Constantinople les cigognes nichent par terre dans les rues. Si elle ne s'est pas trompée sur l'espèce de ces oiseaux, il faut que la sauve-garde dont jouit la cigogne en Turquie l'ait singulièrement enhardie; car, dans nos contrées, les points de position qu'elle préfère sont toujours les plus inaccessibles, qui dominent tout ce qui environne, et ne permettent pas de voir dans son nid.

2 *Crotalistria*, épithète donnée déjà dans *Publius Syrus*, à la cigogne.

pour porter la nourriture à leurs petits, qui la reçoivent en se dressant et rendant une espèce de sifflement [1]. Au reste, le père et la mère ne s'éloignent jamais du nid tous deux ensemble; et tandis que l'un est à la chasse, on voit l'autre se tenir aux environs, debout sur une jambe, et l'œil toujours à ses petits. Dans le premier âge, ils sont couverts d'un duvet brun; n'ayant pas encore assez de force pour se soutenir sur leurs jambes minces et grêles, ils se traînent dans le nid sur leurs genoux. Lorsque leurs ailes commencent à croître, ils s'exercent à voleter au-dessus du nid : mais il arrive souvent que, dans cet exercice, quelques-uns tombent et ne peuvent plus se relever. Ensuite, lorqu'ils commencent à se hasarder dans les airs, la mère les conduit et les exerce par de petits vols circulaires autour du nid où elle les ramène; enfin les jeunes cigognes déjà fortes prennent leur essor avec les plus âgées dans les derniers jours d'août, saison de leur départ. Les Grecs avoient marqué leurs rendez-vous dans une plaine d'Asie, nommée *la plage aux serpens*, où elles se rassembloient, comme elles se rassemblent encore dans quelques endroits du Levant, et même dans nos provinces d'Europe, comme dans le Brandebourg et ailleurs.

Lorsqu'elles sont assemblées pour le départ, on les entend claqueter fréquemment., et il se fait alors un grand mouvement dans la troupe; toutes semblent se chercher, se reconnoître et se donner l'avis du départ général, dont le signal, dans nos contrées, est le vent du nord. Elles s'élèvent toutes ensemble, et dans quelques instans se perdent au haut des airs. Klein raconte qu'appelé pour voir ce spectacle, il le manqua d'un moment, et que tout étoit déjà disparu. En effet, ce départ est d'autant plus difficile à observer, qu'il se fait en silence [2], et souvent dans la nuit. On prétend avoir remarqué que, dans leur passage, avant de tenter le trajet de la Méditerranée, les cigognes s'abattent en grand nombre aux environs d'Aix en Provence. Au reste, il paroît que ce départ se fait plus tard dans les pays chauds, puisque Pline dit qu'*après le départ de la cigogne, il n'est plus temps de semer.*

---

[1] Elien a dit que la cigogne vomit à ses petits leur nourriture; ce qu'il ne faut point entendre d'alimens déjà en partie digérés, mais de la proie récente qu'elle dégorge de l'œsophage, et peut même rendre de son estomac, dont l'ouverture est assez large pour en permettre la sortie.

[2] Belon dit qu'il n'est point remarqué, parce qu'elles volent sans bruit et sans jeter de cris, au contraire des grues et des oies sauvages, qui crient beaucoup en volant.

Quoique les anciens eussent marqué les migrations des cigognes, ils ignoroient quels lieux elles alloient habiter : mais quelques voyageurs modernes nous ont fourni sur cela de bonnes observations; ils ont vu en automne les plaines de l'Egypte toutes couvertes de ces oiseaux. « Il est tout arrêté, dit Belon, que les « cigognes se tiennent l'hiver aux pays d'Egypte et d'Afrique; car « nous avons témoings d'en avoir vu les plaines d'Egypte blan- « chir, tant il y en avoit dès les mois de septembre et octobre, « parce qu'étant là durant et après l'inondation, n'ont faute de « pâture, mais trouvant là l'été intolérable pour sa violente cha- « leur, viennent en nos régions, qui lors leur sont tempérées, « et s'en retournent en hiver pour éviter la froidure trop exces- « sive : en ce contraires aux grues; car les grues et oies nous « viennent voir en hiver, lorsque les cigognes en sont absen- « tes. » Cette différence très-remarquable provient de celle des régions où séjournent ces oiseaux : les grues et les oies arriveut du Nord, dont elles fuient les grands hivers; les cigognes partent du Midi, pour en éviter les ardeurs [1].

Belon dit aussi les avoir vues hiverner alentour du mont *Amanus*, vers Antioche, et passer, sur la fin d'août, vers *Abydus*, en troupes de trois ou quatre mille, venant de la Russie et de la Tartarie : elles traversent l'Hellespont; puis, se divisant à la hauteur de Ténédos, elles partent en pelotons, et vont toutes vers le midi.

Le docteur Shaw a vu, du pied du mont Carmel, le passage des cigognes de l'Egypte en Asie, vers le milieu d'avril 1722. « Notre vaisseau, dit ce voyageur, étant à l'ancre sous le mont « Carmel, je vis trois vols de cigognes, dont chacun fut plus de

[1] Plusieurs auteurs ont prétendu que les cigognes ne s'éloignent point l'hiver, et le passoient cachées dans des cavernes, ou même plongées au fond des lacs. C'étoit l'opinion commune du temps d'Albert le Grand. Klein fait la relation de deux cigognes tirées de l'eau dans des étangs près d'Elbing. Gervais de Tilbury parle d'autres cigognes qu'on trouva pelotonnées dans un lac vers Arles; Mérula, dans Aldrovande, de celles que des pêcheurs tirèrent du lac de Côme; et Fulgose, d'autres qui furent pêchées près de Metz. Martin Schoockius, qui a écrit sur la cigogne un opuscule imprimé à Groningue en 1648, appuie ces témoignages mais l'histoire des migrations de la cigogne est trop bien connue, pour n'attribuer qu'à des accidens les faits dont nous venons de faire mention, si pourtant on peut les regarder comme certains. Voyez cette question et l'examen de tout ce qu'on a dit sur les oiseaux que l'on prétend passer l'hiver dans l'eau, plus amplement discuté à l'article de l'*hirondelle*.

« trois heures à passer, et s'étendoit plus d'un demi-mille en lar-
« geur. » Maillet dit avoir vu les cigognes descendre, sur la fin d'avril, de la haute Egypte, et s'arrêter sur les terres du Delta, que l'inondation du Nil leur fait bientôt abandonner [1].

Ces oiseaux, qui passent ainsi de climats en climats, ne connoissent point les rigueurs de l'hiver; leur année est composée de deux étés, et ils goûtent aussi deux fois les plaisirs de la saison des amours : c'est une particularité très-intéressante de leur histoire, et Belon l'assure positivement de la cigogne, qui, dit-il, fait ses petits pour la seconde fois en Egypte.

On prétend qu'on ne voit pas de cigognes en Angleterre, à moins qu'elles n'y arrivent par quelque tempête. Albin remarque, comme chose singulière, deux cigognes qu'il vit à Edger en Midlessex; Willughby dit que celle dont il donne la figure, lui avoit été envoyée de la côte de Norfolk, où elle étoit tombée par hasard. Il n'en paroît pas non plus en Ecosse, si l'on en juge par le silence de Sibbald. Cependant la cigogne se porte assez avant dans les contrées du nord de l'Europe; elle se trouve en Suède, suivant Linnæus, et surtout en Scanie, en Danemarck, en Sibérie, en *Mangasea* sur le Jenisca, et jusque chez les Jakutes. On voit aussi des cigognes en très-grand nombre dans la Hongrie, la Pologne et la Lithuanie; on les rencontre en Turquie, en Perse, où Bruyn a remarqué leur nid, figuré sur les ruines de Persépolis; et même, si l'on en croit cet auteur, la cigogne se trouve dans toute l'Asie, à l'exception des pays déserts, qu'elle semble éviter, et des terrains arides, où elle ne peut vivre.

Aldrovande assure qu'il ne se trouve point de cigognes dans le territoire de Bologne; elles sont même rares dant toute l'Italie, où Willughby, pendant un séjour de vingt-huit ans, n'en a vu qu'une fois, et où Aldrovande avoue n'en avoir jamais vu. Cependant il paroît, par les témoignages de Pline et de Varron, qu'elles y étoient communes autrefois, et l'on ne peut guère douter que, dans leur voyage d'Allemagne en Afrique, ou dans leur retour, elles ne passent sur les terres de l'Italie et sur les îles de

---

[1] Quelques corneilles se mêlent parfois aux cigognes dans leur passage, ce qui a donné lieu à l'opinion qu'on trouve dans saint Basile et dans Isidore, que les corneillles servent de guides dans le voyage, et d'escorte aux cigognes. Les anciens ont aussi beaucoup parlé des combats de la cigogne contre les corbeaux, les geais et d'autres espèces d'oiseaux : lorsque leurs troupes repassent de la Libye et de l'Egypte, elles se rencontrent vers la Lycie et le fleuve du Xanthe.

la Méditerranée. Kæmpfer dit que la cigogne demeure toute l'année au Japon. Ce seroit le seul pays où elle seroit stationnaire; dans tous les autres, comme dans nos contrées, elle arrive et repart quelques mois après. La Lorraine et l'Alsace sont les provinces de France où les cigognes passent en plus grande quantité; elles y font même leurs nids, et il est peu de villes ou de bourgs dans la basse Alsace où l'on ne voie quelques nids de cigogne sur les clochers.

La cigogne est d'un naturel assez doux; elle n'est ni défiante ni sauvage, et peut se priver aisément et s'accoutumer à rester dans nos jardins, qu'elle purge d'insectes et de reptiles. Il semble qu'elle ait l'idée de la propreté; car elle cherche les endroits écartés pour rendre ses excrémens. Elle a presque toujours l'air triste et la contenance morne : cependant elle ne laisse pas de se livrer à une certaine gaieté, quand elle y est excitée par l'exemple; car elle se prête au badinage des enfans, en sautant et jouant avec eux. En domesticité, elle vit long-temps, et supporte la rigueur de nos hivers.

L'on attribue à cet oiseau des vertus morales, dont l'image est toujours respectable : la tempérance, la fidélité conjugale, la piété filiale et paternelle [1]. Il est vrai que la cigogne nourrit très-long-temps ses petits, et ne les quitte pas qu'elle ne leur voie assez de force pour se défendre et se pourvoir d'eux-mêmes; que quand ils commencent à *voleter* hors du nid et à *s'essayer* dans les airs, elle les *porte sur ses ailes*; qu'elle les défend dans les dangers, et *qu'on l'a vue*, ne pouvant les sauver, préférer de périr avec eux plutôt que de les abandonner [2]. On l'a de même vue donner des marques d'attachement et même de reconnoissance pour les lieux et pour les hôtes qui l'ont reçue : on assure l'avoir entendue claqueter en passant devant les portes, comme pour avertir de son retour, et faire en partant un semblable signe d'adieu. Mais ces qualités morales ne sont rien, en comparaison de l'affection que marquent et des tendres soins que donnent ces oiseaux à leurs parens trop foibles ou trop vieux. On a souvent vu des cigognes jeunes et vigoureuses apporter de la nourriture à

---

[1] D'où vient que Pétrone l'appelle *pietaticultrix*.

[2] Voyez dans Hadrien Junius l'histoire, fameuse en Hollande, de la cigogne de Delft, qui, dans l'incendie de cette ville, après s'être inutilement efforcée d'enlever ses petits, se laissa brûler avec eux.

d'autres, qui, se tenant sur le bord du nid, paroissoient languissantes et affoiblies, soit par quelque accident passager, soit que réellement la cigogne, comme l'ont dit les anciens, ait le touchant instinct de soulager la vieillesse, et que la Nature, en plaçant jusque dans des cœurs bruts ces pieux sentimens auxquels les cœurs humains ne sont que trop souvent infidèles, ait voulu nous en donner l'exemple. La loi de nourrir ses parens fut faite en leur honneur, et nommée de leur nom chez les Grecs. Aristophane en fait une ironie amère contre l'homme.

Elien assure que les qualités morales de la cigogne étoient la première cause du respect et du culte des Egyptiens pour elle [1]; et c'est peut-être un reste de cette ancienne opinion qui fait aujourd'hui le préjugé du peuple, qui est persuadé qu'elle apporte le bonheur à la maison où elle vient s'établir.

Chez les anciens ce fut un crime de donner la mort à la cigogne, ennemie des espèces nuisibles. En Thessalie, il y eut peine de mort pour le meurtre d'un de ces oiseaux : tant ils étoient précieux à ce pays, qu'ils purgeoient des serpens. Dans le Levant, on conserve encore une partie de ce respect pour la cigogne. On ne la mangeoit pas chez les Romains : un homme qui, par un luxe bizarre, s'en fit servir une, en fut puni par les railleries du peuple. Au reste, la chair n'en est pas assez bonne pour être recherchée, et cet oiseau, né notre ami et presque notre domestique, n'est pas fait pour être notre victime.

LA CIGOGNE NOIRE.

Quoique, dans toutes les langues, cet oiseau soit désigné par la dénomination de *cigogne noire*, cependant c'est plutôt par opposition au blanc éclatant de la cigogne blanche que pour la vraie

---

1 Alexandre de Myndes, dans Elien, dit que les cigognes cassées de vieillesse se rendent à certaines îles de l'Océan, et là, en récompense de leur piété, sont changées en hommes. Dans les augures, l'apparition de la cigogne signifioit union et concorde; son départ dans une calamité étoit du plus funeste présage. Paul Diacre dit qu'Attila s'attacha à la prise d'Aquilée, dont il alloit lever le siége, ayant vu des cigognes s'enfuir de la ville, emmenant leurs petits. Dans les hiéroglyphes, elle signifioit piété et bienfaisance, vertus que son nom exprime dans une des

teinte de son plumage, qui est généralement d'un brun mêlé de belles couleurs changeantes, mais qui de loin paroît noir.

Elle a le dos, le croupion, les épaules et les couvertures des ailes, de ce brun changeant en violet et en vert doré; la poitrine, le ventre, les cuisses, en plumes blanches, ainsi que les couvertures du dessous de la queue, qui est composée de douze plumes d'un brun à reflets violets et verts. L'aile est formée de trente pennes d'un brun changeant avec reflets, où le vert, dans les dix premières, est plus fort, et le violet dans les vingt autres; les plumes de l'origine du cou sont d'un brun lustré de violet, lavées de grisâtre à la pointe; la gorge et le cou sont couverts de petites plumes brunes, terminées par un point blanchâtre; ce caractère cependant manque à plusieurs individus : le haut de la tête est d'un brun mêlé d'un lustre de violet et de vert doré; une peau très-rouge entoure l'œil; le bec est rouge aussi, et la partie nue des jambes, les pieds et les ongles, sont de cette même couleur, en quoi néanmoins il paroît y avoir de la variété, quelques naturalites, comme Willughby, faisant le bec verdâtre, ainsi que les pieds. La taille est de très-peu au-dessous de celle de la cigogne blanche; l'envergure des ailes est de cinq pieds six pouces.

Sauvage et solitaire, la cigogne noire, n°. 399, fuit les habitations, et ne fréquente que les marais écartés. Elle niche dans l'épaisseur des bois, sur de vieux arbres, particulièrement sur les plus hauts sapins. Elle est commune dans les Alpes de Suisse; on la voit au bord des lacs, guettant sa proie, volant sur les eaux, et quelquefois s'y plongeant rapidement pour saisir un poisson. Cependant elle ne se borne pas à pêcher pour vivre; elle va recueillant les insectes dans les herbages et les prés des montagnes; on lui trouve dans les intestins des débris de scarabées et de sauterelles; et lorsque Pline a dit qu'on avoit vu l'ibis dans les Alpes, il a pris la cigogne noire pour cet oiseau d'Egypte.

On la trouve en Pologne, en Prusse et en Lithuanie, en Silésie, et dans plusieurs autres endroits de l'Allemagne; elle s'avance jusqu'en Suède, partout cherchant les lieux marécageux et dé-

---

plus anciennes langues (*chasida*, en hébreu, *pia*, *benefica*, suivant Bochart; *chazir*, *pius*, *beneficus*), et dont on la voit souvent l'emblème, comme sur ces deux belles médailles de L. Antonius, données dans Fulvius-Ursinus, et sur deux autres de Q. Metellus, surnommé *le Pieux* au rapport de Patercule.

serts. Quelque sauvage qu'elle paroisse, on la captive, et même on la prive jusqu'à un certain point. Klein assure en avoir nourri une pendant quelques années dans un jardin. Nous ne sommes pas assurés par témoins qu'elle voyage comme la cigogne blanche, et nous ignorons si les temps de ses migrations sont les mêmes : cependant il y a tout lieu de le croire; car elle ne pourroit trouver sa nourriture pendant l'hiver, même dans nos contrées.

L'espèce en est moins nombreuse et moins répandue que celle de la cigogne blanche; elle ne s'établit guère dans les mêmes lieux, mais semble la remplacer dans les pays qu'elle a négligé d'habiter. En remarquant que la cigogne noire est très-fréquente en Suisse, Wormius ajoute qu'elle est tout-à-fait rare en Hollande, où l'on sait que les cigognes blanches sont en très-grand nombre. Cependant la cigogne noire est moins rare en Italie que la blanche, et on la voit assez souvent, au rapport de Willughby, avec d'autres oiseaux de rivage, dans les marchés de Rome, quoique sa chair soit de mauvais suc, d'un fort goût de poisson, et d'un fumet sauvage.

OISEAUX ÉTRANGERS
QUI ONT RAPPORT A LA CIGOGNE.

LE MAGUARI.

Le maguari est un grand oiseau des climats chauds de l'Amérique, dont Marcgrave a parlé le premier. Il est de la taille de la cigogne, et, comme elle, il claquette du bec, qu'il a droit et pointu, verdâtre à la racine, bleuâtre à la pointe, et long de neuf pouces; tout le corps, la tête, le cou et la queue, sont en plumes blanches un peu longues, et pendantes au bas du cou; les pennes et les grandes couvertures de l'aile sont d'un noir lustré de vert, et quand elle est pliée, les pennes les plus proches du corps égalent les extérieures, ce qui est ordinaire dans tous les oiseaux de rivage; le tour des yeux du maguari est dénué de plumes et couvert d'une peau d'un rouge vif; sa gorge est de même garnie d'une peau qui peut s'enfler et former une poche; l'œil est petit et brillant, l'iris

en est d'un blanc argenté : la partie nue de la jambe et les pieds sont rouges ; les ongles, de même couleur, sont larges et plats. Nous ignorons si cet oiseau voyage comme la cigogne, dont il paroît être le représentant dans le nouveau monde ; la loi du climat paroît l'en dispenser, et même tous les autres oiseaux de ces contrées, où des saisons toujours égales, et la terre sans cesse féconde, les retiennent sans besoin et sans aucun désir de changer de climat. Nous ignorons de même les autres habitudes naturelles de cet oiseau, et presque tous les faits qui ont rapport à l'histoire naturelle des vastes régions du nouveau monde; mais doit-on s'en plaindre ou même s'en étonner, quand on sait que l'Europe n'envoya, pendant si long-temps, dans ces nouveaux climats, que des yeux fermés aux beautés de la Nature, et des cœurs encore moins ouverts aux sentimens qu'elle inspire ?

LE COURICACA.

Cet oiseau, n°. 868, naturel à la Guiane, au Brésil et à quelques contrées de l'Amérique septentrionale où il voyage, est aussi grand que la cigogne ; mais il a le corps plus mince, plus élancé, et il n'atteint à la hauteur *de la* cigogne que par la longueur de son cou et de ses *jambes*, qui sont plus grandes à proportion : il en diffère aussi par le bec, qui est droit sur les trois quarts de sa longueur, mais courbé à la pointe, très-fort, très-épais, sans rainures, uni dans sa rondeur, et allant en se grossissant près de la tête, où il a six à sept pouces de tour sur près de huit de longueur; ce gros et long bec est de substance très-dure et tranchant par les bords. L'occiput et le haut du cou sont couverts de petites plumes brunes, rudes quoique effilées ; les pennes de l'aile et de la queue sont noires, avec quelques reflets bleuâtres et rougeâtres : tout le reste du plumage est blanc. Le front est chauve, et n'est couvert, comme le tour des yeux, que d'une peau d'un bleu obscur. La gorge, tout aussi dénuée de plumes, est revêtue d'une peau susceptible de s'enfler et de s'étendre, ce qui a fait donner à cet oiseau, par Catesby, le nom de *pélican des bois* (*wood-pélican*) : dénomination mal appliquée ; car la petite poche du couricaca est peu différente de celle de la cigogne, qui peut égale-

ment dilater la peau de sa gorge; au lieu que le pélican porte un grand sac sous le bec, et que d'ailleurs il a les pieds palmés. M. Brisson se trompe en rapportant le couricaca au genre des courlis, auxquels il n'a nul rapport, nulle relation. Pison paroît être la cause de cette erreur, par la comparaison qu'il fait de cet oiseau avec le *courlis des Indes* de Clusius, qui est le courlis rouge; et cette méprise est d'autant moins pardonnable, que, dans la ligne précédente, Pison l'égale au cygne en grandeur : il se méprend moins en lui trouvant du rapport dans le bec avec le bec de l'ibis, qui est en effet différent du bec des courlis.

Quoi qu'il en soit, ce grand oiseau est fréquent, selon Marcgrave, sur la rivière de *Séregippe* ou de *Saint-François :* il nous a été envoyé de la Guiane, et c'est le même que Barrère désigne sous les noms de *grue à bec courbé* et de *grand courlis américain;* dénomination à laquelle auroient pu se tromper ceux qui ont fait de cet oiseau un courlis, mais que M. Brisson, par une autre méprise, a rapportée au jabiru.

Au reste, Catesby nous apprend qu'il arrive tous les ans de nombreuses volées de couricacas à la Caroline vers la fin de l'été, temps auquel les grandes pluies tombent dans ce pays; ils fréquentent les savanes noyées par ces pluies; ils se posent en grand nombre sur les plus hauts cypres [1]; ils s'y tiennent dans une attitude fort droite; et pour supporter leur bec pesant, ils le reposent sur leur cou replié : ils s'en retournent avant le mois de novembre. Catesby ajoute qu'ils sont oiseaux stupides, qui ne s'épouvantent point et qu'on les tire à son aise; que leur chair est très-bonne à manger, quoiqu'ils ne se nourrissent que de poissons et d'animaux aquatiques.

LE JABIRU.

En multipliant les reptiles sur les plages noyées de l'Amazone et de l'Orénoque, la Nature semble avoir produit en même temps les oiseaux destructeurs de ces espèces nuisibles; elle paroît même avoir proportionné leur force à celle des énormes serpens qu'elle

[1] Sorte d'arbres de l'Amérique septentrionale, différens de nos cyprès.

leur donnait à combattre, et leur taille à la profondeur du limon sur lequel elle les envoyait errer. L'un de ces oiseaux est le jabiru, n°. 817, beaucoup plus grand que la cigogne, supérieur en hauteur à la grue, avec un corps du double d'épaisseur, et le premier des oiseaux de rivage, si on donne la primauté à la grandeur et à la force.

Le bec du jabiru est une arme puissante; il a treize pouces de longueur sur trois de largeur à la base; il est aigu, tranchant, aplati par les côtés, en manière de hache et implanté dans une large tête portée sur un cou épais et nerveux: ce bec, formé d'une corne dure, est légèrement courbé en arc vers le haut, caractère dont on trouve une première trace dans le bec de la cigogne noire. La tête et les deux tiers du cou du jabiru sont couverts d'une peau noire et nue, chargée à l'occiput de quelques poils gris; la peau du bas du cou, sur quatre à cinq pouces de haut, est d'un rouge vif, et forme un large et beau collier à cet oiseau, dont le plumage est entièrement blanc; le bec est noir; les jambes sont robustes, couvertes de grandes écailles noires comme le bec et dénuées de plumes, sur cinq pouces de hauteur; le pied en a treize; le ligament membraneux paroît aux doigts, et s'engage de plus d'un pouce et demi du doigt extérieur à celui du milieu.

Willughby dit que le jabiru égale au moins le cygne en grosseur; ce qui est vrai, en se figurant néanmoins le corps du cygne moins épais et plus *allongé*, et celui du jabiru monté sur de très-hautes *échasses*. Il ajoute que son cou est aussi gros que le bras d'un homme; ce qui est encore exact. Du reste, il dit que la peau du bas du cou est blanche, et non rouge; ce qui peut venir de la différence du mort au vivant, la couleur rouge ayant été suppléée et indiquée par une peinture dans l'individu qui est au Cabinet du Roi La queue est large, et ne s'étend pas au-delà des ailes pliées. L'oiseau en pied a au moins quatre pieds et demi de hauteur verticale; ce qui, en développement, vu la longueur du bec, feroit près de six pieds: c'est le plus grand oiseau de la Guiane.

Jonston et Willughby n'ont fait que copier Marcgrave au sujet du jabiru; ils ont aussi copié ses figures, avec les défauts qui s'y trouvent; et il y a dans Marcgrave même une confusion, ou plutôt une méprise d'éditeur, que nos nomenclateurs, loin de corriger, n'ont fait qu'augmenter, et que nous allons tâcher d'éclaircir.

« Le jabiru des Brasiliens, que les Hollandais ont nommé
« *negro*, dit Marcgrave, a le corps plus gros que celui du cygne,
« et de même longueur; le cou est gros comme le bras d'un
« homme, la tête grande à proportion; l'œil noir; le bec noir,
« droit, long de douze pouces, large de deux et demi, tran-
« chant par les bords; la partie supérieure est un peu soulevée
« et plus forte que l'inférieure; tout le bec est legèrement courbé
« vers le haut. »

Sans aller plus loin, et à ces caractères frappans et uniques, on ne peut méconnoître le jabiru de la Guiane, c'est-à-dure, le grand jabiru que nous venons de décrire sur l'oiseau même; cependaut on voit avec surprise, dans Marcgrave, au-dessous de ce corps épais qu'il vient de représenter, et de ce bec singulier arqué en haut, un bec fortement arqué en bas, un corps effilé et sans épaisseur, en un mot un oiseau, à la grosseur du cou près, totalement différent de celui qu'il vient de décrire : mais, en jetant les yeux sur l'autre page, on aperçoit sous son *jabiru des Pétivares* ou *nhandu-apoa des Tupinambes*, qu'il dit *de la taille de la cigogne, avec le bec arqué en bas*, un grand oiseau au port droit, au corps épais, au bec arqué en haut, et qu'on reconnoît parfaitement pour être le grand jabiru, le véritable objet de sa description précédente, à la grosseur du cou près, qui n'est pas exprimée dans la figure; il faut donc reconnoître ici une double erreur, l'une de gravure et l'autre de transposition, qui a fait prêter au *nhandu-apoa* le cou épais du jabiru, et qui a placé ce dernier sous la description du nhandu-apoa, tandis que la figure de celui-ci se voit sous la description du jabiru.

Tout ce qu'ajoute Marcgrave sert à éclaircir cette méprise, et à prouver ce que nous venons d'avancer : il donne au jabiru brasilien de fortes jambes noires, écailleuses, hautes de deux pieds; tout le corps couvert de plumes blanches; le cou nu, revêtu d'une peau noire aux deux tiers depuis la tête, et formant au-dessous un cercle qu'il dit blanc, mais que nons croyons rouge dans l'animal vivant : voilà en tout et dans tous ses traits notre grand jabiru de la Guiane. Au reste, Pison ne s'est point trompé comme Marcgrave : il donne la véritable figure du grand jabiru, sous son vrai nom de *jabiru guacu;* et il dit qu'on le rencontre aux bords des lacs et des rivières dans les lieux écartés; que sa chair, quoique ordinairemeut très-sèche, n'est point mauvaise. Cet oiseau engraisse dans la saison des

pluies : et c'est alors que les Indiens le mangent le plus volontiers; ils le tuent aisément à coups de fusil, et même à coups de flèches. Du reste, Pison trouve aux pennes des ailes un reflet de rouge que nous n'avons pu remarquer dans l'oiseau qui nous a été envoyé de Cayenne, mais qui peut bien se trouver dans les jabirus au Brésil.

LE NANDAPOA.

Cet oiseau, beaucoup plus petit que le jabiru, a néanmoins été nommé *grand jabiru* (*jabiruguacu*) dans quelques contrées où le vrai jabiru n'étoit apparemment pas encore connu; mais son vrai nom brasilien est *nandapoa*. Il ressemble au jabiru en ce qu'il a de même la tête et le haut du cou dénués de plumes et recouverts seulement d'une peau écailleuse; mais il en diffère par le bec, qui est *arqué en bas*, et qui n'a que sept pouces de longueur. Cet oiseau est à peu près de la taille de la cigogne; le sommet de sa tête est couvert d'un bourrelet osseux d'un blanc grisâtre; les yeux sont noirs; les oreilles sont larges et très-ouvertes; le cou est long de dix pouces, les jambes le sont de huit, les pieds de *six*, ils sont de couleur cendrée; les pennes de l'aile et de la queue, qui ne passe pas l'aile pliée, sont noires, avec un reflet d'un beau rouge dans celles de l'aile; le reste du plumage est blanc; les plumes du bas du cou sont un peu longues et pendantes. La chair de cet oiseau est de bon goût, et se mange après avoir été dépouillée de sa peau.

Il est encore clair que cette seconde description de Marcgrave convient à sa première figure, autant que la seconde convient à la description du jabiru du Brésil, ou de notre grand jabiru de la Guiane, qui est certainement le même oiseau. Telle est la confusion qui peut naître, en histoire naturelle, d'une légère méprise, et qui ne fait qu'aller en croissant, quand, satisfaits de se copier les uns les autres sans discussion, sans étude de la Nature, les nomenclateurs ne multiplient les livres qu'au détriment de la science.

LA GRUE[1].

De tous les oiseaux voyageurs, c'est la grue, n°. 769, qui entreprend et exécute les courses les plus lointaines et les plus hardies. Originaire du Nord, elle visite les régions tempérées, et s'avance dans celles du Midi. On la voit en Suède, en Ecosse, aux îles Orcades; dans la Podolie, la Volhinie, la Lithuanie, et dans toute l'Europe septentrionale. En automne, elle vient s'abattre sur nos plaines marécageuses et nos terres ensemencées; puis elle se hâte de passer dans des climats plus méridionaux, d'où revenant avec le printemps, on la revoit s'enfoncer de nouveau dans le Nord, et parcourir ainsi un cercle de voyages avec le cercle des saisons.

Frappés de ces continuelles migrations, les anciens l'appeloient également l'*oiseau de Libye* et l'*oiseau de Scythie*, la voyant tour-à-tour arriver de l'une et de l'autre de ces extrémités du monde alors connu. Hérodote, aussi-bien qu'Aristote, place en Scythie l'été des grues. C'est en effet de ces régions que partoient celles qui s'arrêtoient dans la Grèce. La Thessalie est appelée, dans Platon, *le pâturage des grues:* elles s'y abattoient en troupes, et couvroient aussi les îles Cyclades : pour marquer la saison de leur passage, *leur voix*, dit Hésiode, *annonce du haut des airs au laboureur le temps d'ouvrir la terre.* L'Inde et l'Ethiopie étoient des régions désignées pour leur route au Midi.

Strabon dit que les Indiens mangent les oeufs des grues; Hérodote, que les Egyptiens couvrent de leurs peaux des boucliers; et c'est aux sources du Nil que les anciens les envoyoient combattre des Pygmées, *sorte de petits hommes*, dit Aristote, *montés sur de petits chevaux, et qui habitent des cavernes.* Pline arme ces petits hommes de flèches; il les fait porter par des beliers, et descendre au printemps des montagnes de l'Inde, où ils habitent sous un ciel pur, pour venir vers la mer orien-

[1] En latin, *grus;* en italien, *gru*, *grua;* en espagnol, *grulla*, *gruz;* en allemand, *krane*, *kranich;* en anglais, *crane.*



2 La Demoiselle de Numidie ....



Prêtre pinx.t Coutant Sculp.t

tale soutenir, trois mois durant, la guerre contre les grues, briser leurs œufs, enlever leurs petits, *sans quoi*, dit-il, *ils ne pourroient résister aux troupes toujours plus nombreuses de ces oiseaux*, qui même finirent par les accabler, à ce que pense Pline lui-même, puisque, parcourant des villes maintenant désertes ou ruinées, et que d'anciens peuples habitèrent, il compte celle de *Gérania, où vivoit autrefois la race des Pygmées, qu'on croit en avoir été chassés par les grues.*

Ces fables anciennes [1] sont absurdes, dira-t-on, et j'en conviens : mais, accoutumés à trouver dans ces fables des vérités cachées, et des faits qu'on n'a pu mieux connoître, nous devons être sobres à porter ce jugement trop facile à la vanité, et trop naturel à l'ignorance ; nous aimons mieux croire que quelques particularités singulières dans l'histoire de ces oiseaux donnèrent lieu à une opinion si répandue dans une antiquité, qu'après avoir si souvent taxée de mensonges, nos nouvelles découvertes nous ont forcés de reconnoître instruite avant nous. On sait que les singes, qui vont en grandes troupes dans la plupart des régions de l'Afrique et de l'Inde, font une guerre continuelle aux oiseaux ; ils cherchent à surprendre leur nichée, et ne cessent de leur dresser des embûches. Les grues, à leur arrivée, trouvent ces ennemis, peut-être rassemblés en grand nombre pour attaquer cette nouvelle et riche proie avec plus d'avantage ; les grues, assez sûres de leurs propres forces, exercées même entre elles aux combats, et naturellement assez disposées à la lutte, comme il paroît par les attitudes où elles se jouent, les mouvemens qu'elles affectent, et à l'ordre des batailles par celui même de leur vol et de leur départ, se défendent vivement : mais les singes, acharnés à enlever les œufs et leurs petits, reviennent sans cesse et en troupes au combat ; et comme, par leurs stratagèmes, leurs mines et leurs postures ; ils semblent imiter les actions humaines, ils parurent être une troupe de petits hommes à des gens peu instruits, ou qui n'aperçurent que de loin, ou qui, emportés par l'amour de l'extraordinaire, préférèrent de mettre ce merveilleux dans leurs relations [2]. Voilà l'origine et l'histoire de ces fables.

---

[1] Elles précèdent le temps d'Homère, qui compare (*Iliade*, liv. III) les Troyens aux grues combattant à grand bruit les Pygmées.

[2] Ce n'est pas la première fois que des troupes de singes furent prises pour des

Les grues portent leur vol très-haut, et se mettent en ordre pour voyager; elles forment un triangle à peu près isocèle, comme pour fendre l'air plus aisément. Quand le vent se renforce et menace de les rompre, elles se resserrent en cercle; ce qu'elles font aussi quand l'aigle les attaque. Leur passage se fait le plus souvent dans la nuit; mais leur voix éclatante avertit de leur marche. Dans ce vol de nuit, le chef fait entendre fréquemment une voix de réclame pour avertir de la route qu'il tient; elle est répétée par la troupe, où chacune répond comme pour faire connoître qu'elle suit et garde sa ligne.

Le vol de la grue est toujours soutenu, quoique marqué par diverses inflexions; ses vols différens ont été observés comme des présages des changemens du ciel et de la température; sagacité que l'on peut bien accorder à un oiseau qui, par la hauteur où il s'élève dans la région de l'air, est en état d'en découvrir ou sentir de plus loin que nous les mouvemens et les altérations. Les cris des grues dans le jour indiquent la pluie; les clameurs plus bruyantes et comme tumultueuses annoncent la tempête : si le matin ou le soir on les voit s'élever et voler paisiblement en troupe, c'est un indice de sérénité; au contraire, si elles pressentent l'orage, elles baissent leur vol, et s'abattent sur terre. La grue a, comme tous les grands oiseaux, excepté ceux de proie, quelque peine à prendre son essor ; elle court quelques pas, ouvre les ailes, s'élève peu d'abord, jusqu'à ce qu'étendant son vol, elle déploie une aile puissante et rapide.

A terre, les grues rassemblées établissent une garde pendant la nuit, et la circonspection de ces oiseaux a été consacrée dans les hiéroglyphes, comme le symbole de la vigilance. La troupe dort la tête cachée sous l'aile, mais le chef veille la tête haute; et si quelque objet le frappe, il en avertit par un cri. C'est pour le départ, dit Pline, qu'elles choisissent ce chef. Mais sans imaginer un pouvoir reçu ou donné, comme dans les

---

hordes de peuplades sauvages, sans compter le combat des Carthaginois contre les orangs-outangs sur une côte de l'Afrique, et les peaux de trois femelles, pendues dans le temple de Junon à Carthage, comme des peaux de femmes sauvages. Alexandre, pénétrant dans les Indes, alloit tomber dans cette erreur, et envoyer sa phalange contre une armée de pongos, si le roi Taxile ne l'eût détrompé, en lui faisant remarquer que cette multitude qu'on voyoit suivre les hauteurs, étoient des animaux paisibles, attirés par le spectacle, mais, à la vérité, infiniment moins insensés, moins sanguinaires que les déprédateurs de l'Asie.

sociétés humaines, on ne peut refuser à ces animaux l'intelligence sociale de se rassembler, de suivre celui qui appelle, qui précède, qui dirige pour faire le départ, le voyage, le retour, dans tout cet ordre qu'un admirable instinct leur fait suivre : aussi Aristote place-t-il la grue à la tête des oiseaux qui s'attroupent et se plaisent rassemblés.

Les premiers froids de l'automne avertissent les grues de la révolution de la saison; elles partent alors pour changer de ciel. Celles du Danube et de l'Allemagne passent sur l'Italie. Dans nos provinces de France, elles paroissent aux mois de septembre et d'octobre, et jusqu'en novembre, lorsque le temps de l'arrière-automne est doux : mais la plupart ne font que passer rapidement, et ne s'arrêtent point; elles reviennent au premier printemps en mars et avril. Quelques-unes s'égarent ou hâtent leur retour; car Redi en a vu le 20 de février aux environs de Pise. Il paroit qu'elles passoient jadis tout l'été en Angleterre, puisque du temps de Ray, c'est-à-dire, au commencement de se siècle, on les trouvoit par grandes troupes dans les terrains marécageux des provinces de Lincoln et de Cambridge : mais aujourd'hui les auteurs de la *Zoologie britannique* disent que ces oiseaux ne fréquentent que fort peu l'île de la Grande-Bretagne, où cependant l'on se souvient de les avoir vus nicher; tellement qu'il y avoit une amende prononcée contre qui briseroit leurs œufs, et qu'on voyoit communément, suivant Turner, de petits gruaux dans les marchés. Leur chair est en effet une viande délicate, dont les Romains faisoient grand cas. Mais je ne sais si ce fait avancé par les auteurs de la *Zoologie britannique* n'est pas suspect; car on ne voit pas quelle est la cause qui a pu éloigner les grues de l'Angleterre : ils auroient au moins dû l'indiquer, et nous apprendre si l'on a désséché les marais des contrées de Cambridge et de Lincoln; car ce n'est point une diminution dans l'espèce, puisque les grues paroissent toujours aussi nombreuses en Suède, où Linnæus dit qu'on les voit partout dans les campagnes humides. C'est en effet dans les terres du Nord, autour des marais, que la plupart vont poser leurs nids. D'autre côté, Strabon assure que les grues ne nichent que dans les régions de l'Inde; ce qui prouveroit, comme nous l'avons vu de la cigogne, qu'elles font deux nichées, et dans les deux climats opposés. Les grues ne pondent que deux œufs : les petits sont à peine élevés qu'arrive le temps du départ; et

leurs premières forces sont employées à suivre et accompagner leurs pères et mères dans leurs voyages.

On prend la grue au lacet, à la passée; l'on en fait aussi le vol à l'aigle et au faucon. Dans certains cantons de la Pologne, les grues sont si nombreuses, que les paysans sont obligés de se bâtir des huttes au milieu de leurs champs de blé-sarrasin pour les en écarter. En Perse, où elles sont aussi très-communes, la chasse en est réservée aux plaisirs du prince. Il en est de même au Japon, où ce privilége, joint à des raisons superstitieuses, fait que le peuple a pour les grues le plus grand respect. On en a vu de privées, et qui, nourries dans l'état domestique, ont reçu quelque éducation; et comme leur instinct les porte naturellement à se jouer par divers sauts, puis à marcher avec une affectation de gravité, on peut les dresser à des postures et à des danses.

Nous avons dit que les oiseaux ayant le tissu des os moins serré que les animaux quadrupèdes, vivoient à proportion plus longtemps. La grue nous en fouruit un exemple : plusieurs auteurs ont fait mention de sa longue vie. La grue du philosophe Leonicus Thomæus dans Paul Jove est fameuse; il l'a nourrie pendant quarante ans, et l'on dit qu'ils moururent ensemble.

Quoique la grue soit granivore, comme la conformation de son ventricule paroît l'indiquer, et qu'elle n'arrive ordinairement sur les terres qu'après qu'elles sont ensemencées, pour y chercher les grains que la herse n'a pas couverts, elle préfère néanmoins les insectes, les vers, les petits reptiles; et c'est par cette raison qu'elle fréquente les terres marécageuses, dont elle tire la plus grande partie de sa subsistance.

La membrane qui, dans la cigogne, engage les trois doigts, n'en lie que deux dans la grue, celui du milieu avec l'extérieur. La trachée-artère est d'une conformation très-remarquable; car, perçant le sternum, elle y entre profondément, forme plusieurs noeuds, et en ressort par la même ouverture pour aller aux poumons. C'est aux circonvolutions de cet organe et au ressentiment qui s'y fait qu'on doit attribuer la voix forte de cet oiseau. Son ventricule est musculeux; il y a un double coecum, et c'est en quoi la grue diffère à l'intérieur des hérons, qui n'ont qu'un coecum, comme elle en est à l'extérieur très-distinguée par sa grandeur, par le bec plus court, la taille plus fournie, et par toute l'habitude du corps et la couleur du plumage. Ses ailes sont très-grandes, garnies de forts muscles, et ont vingt-quatre pennes.

Le port de la grue est droit, et sa figure est élancée. Tout le champ de son plumage est d'un beau cendré clair, ondé, excepté les pointes des ailes et la coiffure de la tête; les grandes pennes de l'aile sont noires; les plus près du corps s'étendent, quand l'aile est pliée, au-delà de la queue; les moyennes et grandes couvertures sont d'un cendré assez clair du côté extérieur, et noires au côté interieur aussi-bien qu'à la pointe; de dessous ces dernières et les plus près du corps, sortent et se relèvent de larges plumes à filets, qui se troussent en panache, retombent avec grâce, et, par leur flexibilité, leur position, leur tissu, ressemblent à ces mêmes plumes dans l'autruche. Le bec, depuis sa pointe jusqu'aux angles, a quatre pouces; il est droit, pointu. comprimé par les côtés; sa couleur est d'un noir verdâtre blanchissant à la pointe: la langue, large et courte, est dure et cornée à son extrémité. Le devant des yeux, le front et le crâne, sont couverts d'une peau chargée de poils noirs assez rares pour la laisser voir comme à nu. Cette peau est rouge dans l'animal vivant, différence que Belon établit entre le mâle et la femelle, dans laquelle cette peau n'est pas rouge. Une portion de plumes d'un cendré très-foncé couvre le derrière de la tête, et s'étend un peu sur le cou. Les tempes sont blanches, et ce blanc se portant sur le haut du cou, descend à trois ou quatre pouces. Les joues, depuis le bec et au-dessous des yeux, ainsi que la gorge et une partie du devant du cou, sont d'un cendré noirâtre.

Il se trouve parfois des grues blanches; Longolius et d'autres disent en avoir vu. Ce ne sont que des variétés dans l'espèce, qui admet aussi des différences très-considérables pour la grandeur. M. Brisson ne donne que trois pieds un pouce à sa grue, mesurée de la pointe du bec à celle de la queue, et trois pieds neuf pouces, prise du bout des ongles: il n'a donc décrit qu'une très-petite grue. Willughby compte cinq pieds anglais, ce qui fait à peu près quatre pieds huit pouces de longueur, et il dit qu'elle pèse jusqu'à dix livres, sur quoi les ornithologistes sont d'accord avec lui. Au Cabinet du Roi, un individu, pris à la vérité entre les plus grands, a quatre pieds deux pouces de hauteur verticale en attitude; ce qui feroit un développement, ou le corps étendu de l'extrémité du bec à celle des doigts, de plus de cinq pieds; la partie nue des jambes a quatre pouces; les pieds sont noirs, et ont dix pouces et demi.

Avec ses grandes puissances pour le vol et son instinct voya-

geur, il n'est pas étonnant que la grue se montre dans toutes les contrées et se transporte dans tous les climats; cependant nous doutons que, du côté du Midi, elle passe le tropique. En effet, toutes les régions où les anciens les envoient hiverner, la Libye, le haut du Nil, l'Inde des bords du Gange, sont en-deçà de cette limite, qui étoit aussi celle de l'ancienne géographie du côté du Midi; et ce qui nous le fait croire, outre l'énormité du voyage, c'est que, dans la Nature, rien ne passe aux extrêmes: c'est un degré modéré de température que les grues habitantes du Septentrion viennent chercher l'hiver dans le Midi, et non le brûlant été de la zone torride. Les marais et les terres humides où elles vivent, et qui les attirent, ne se trouvent point au milieu des terres arides et des sables ardens; ou si des peuplades de ces oiseaux, parvenues de proche en proche en suivant les chaînes des montagnes où la température est moins ardente, sont allées habiter le fond du Midi, isolées dès-lors et perdues dans ces régions, séquestrées de la grande masse de l'espèce, elles n'entrent plus dans le système de ses migrations, et ne sont certainement pas du nombre de celles que nous voyons voyager vers le Nord: telles sont en particulier ces grues que Kolbe dit se trouver en grand nombre au cap de Bonne-Espérance, et les mêmes exactement que celles d'Europe; fait que nous aurions pu ne pas regarder comme bien certain sur le témoignage seul de ce voyageur, si d'autres n'avoient aussi trouvé des grues à des latitudes méridionales presque aussi avancées, comme à la Nouvelle-Hollande et aux Philippines, où il paroît qu'on en distingue deux espèces.

La grue des Indes orientales, telle que les modernes l'ont observée, ne paroît pas spécifiquement différente de celle d'Europe: elle est plus petite, le bec un peu plus long; la peau du sommet de la tête rouge et rude, s'étendant jusque sur le bec; du reste entièrement semblable à la nôtre, et du même plumage gris cendré. C'est la description qu'en fait Willughby, qui l'avoit vue vivante dans le parc de Saint-James. M. Edwards décrit une autre grue envoyée aussi des Indes. C'étoit, à ce qu'il dit, un grand et superbe oiseau, plus fort que notre grue, et dont la hauteur, le cou tendu, étoit de près de six pieds (anglais). On le nourrissoit d'orge et d'autres grains. Il prenoit sa nourriture avec la pointe du bec, et d'un coup de tête fort vif en arrière il la jetoit au fond de son gosier. Une peau rouge et nue, chargée de quelques poils

noirs, couvroit la tête et le haut du cou; tout le plumage, d'un cendré noirâtre, étoit seulement un peu clair sur le cou; la jambe et les pieds étoient rougeâtres. On ne voit pas, à tous ces traits de différence spécifique bien caractérisée, et rien qui ne puisse être l'impression et le sceau des climats : cependant M. Edwards veut que sa *grande grue des Indes* soit un tout autre oiseau que celle de Willughby; et ce qui le lui persuade, c'est surtout, dit-il, la grande différence de taille; en quoi nous pourrions être de son avis, si nous n'avions déja remarqué qu'on observe entre les grues d'Europe des variétés de grandeurs très-considérables. Au reste, cette grue est apparemment celle des terres de l'Est et de l'Asie à la hauteur du Japon, qui, dans ses voyages, passe aux Indes pour y chercher un hiver tempéré, et descend de même à la Chine, où l'on voit un grand nombre de ces oiseaux.

C'est à la même espèce que nous paroît encore devoir se rapporter cette grue du Japon vue à Rome, dont Aldrovande donne la description et la figure. « Avec toute la taille de notre grue, « elle avoit, dit-il, le haut de la tête d'un rouge vif, semé de ta- « ches noires. La couleur de tout son plumage tiroit au blanc. » Kæmpfer parle aussi d'une grue blanche au Japon; mais comme il ne la distingue en aucune chose de la grise, dont il fait mention au même endroit, il y a toute apparence que ce n'est que la variété qu'on a observée en Europe.

LA GRUE A COLLIER.

Cette grue, n°. 865, nous paroît différer trop de l'espèce commune pour que nous puissions l'en rapprocher par les mêmes analogies que les variétés précédentes. Outre qu'elle est d'une taille beaucoup au-dessous de celle de la grue ordinaire, avec la tête proportionnellement plus grosse, et le bec plus grand et plus fort, elle a le haut du cou orné d'un beau collier rouge, soutenu d'un large tour de cou blanc, et toute la tête nue, d'un gris rougeâtre uni, et sans ces traits de blanc et de noir qui coiffent la tête de notre grue; de plus, celle-ci a la touffe ou le panache de la queue du même gris bleuâtre que le corps. Cette grue a été

dessinée vivante chez madame de Bandeville, à qui elle avoit été envoyée des grandes Indes.

GRUES
DU NOUVEAU CONTINENT.

LA GRUE BLANCHE.

Il y a toute apparence que la grue a passé d'un continent à l'autre, puisqu'elle fréquente de préférence les contrées septentrionales de l'Europe et de l'Asie, et que le Nord est la grande route qu'ont tenue les espèces communes aux deux mondes; et en effet on trouve en Amérique une grue blanche, n°. 889, et une ou deux sortes de grues grises ou brunes : mais la grue blanche, qui dans notre continent n'est qu'une variété accidentelle, paroît avoir formé dans l'autre une race constante, établie sur des caractères assez marqués et assez distincts pour la regarder comme très-anciennement séparée de l'espèce commune, modifiée depuis long-temps par l'influence du climat. Elle est de la hauteur de nos plus grandes grues, mais avec des proportions plus fortes et plus épaisses, le bec plus long, la tête plus grosse, le cou et les jambes moins grêles. Tout son plumage est blanc, hors les grandes pennes des ailes, qui sont noires, et la tête, qui est brune; la couronne du sommet est calleuse et couverte de poils noirs clair-semés et fins, sous lesquels la peau rougeâtre paroît à nu; une peau semblable couvre les joues; la touffe des pennes flottantes du croupion est couchée et tombante; le bec est sillonné en-dessus, et dentelé par les bords vers le bout; il est brun et long d'environ six pouces. Catesby a fait la description de cette grue sur une peau entière que lui donna un Indien, qui lui dit que ces oiseaux fréquentoient en grand nombre le bas des rivières proche de la mer, au commencement du printemps, et qu'ils retournoient dans les montagnes en été. « Ce fait, dit Catesby, m'a « été confirmé depuis par un blanc, qui m'a assuré que ces oi- « seaux font un grand bruit par leurs cris, et qu'on les voit aux

« savanes de l'embouchure de l'Aratamaha et d'autres rivières
« proche Saint-Augustin, dans la Floride, et aussi dans la Caro-
« line; mais qu'il n'en a jamais vu plus avant vers le nord. »

Cependant il est très-certain qu'elles s'élèvent à de plus hautes latitudes. Ce sont ces mêmes grues blanches qu'on trouve en Virginie, en Canada, jusqu'à la baie d'Hudson; car la grue blanche de cette contrée, que donne M. Edwards, est, comme il le remarque, exactement la même que celle de Catesby.

LA GRUE BRUNE.

Edwards décrit cette grue sous la dénomination de *grue brune et grise*. Elle est d'un tiers moins grosse que la précédente, qui est blanche; elle a les grandes pennes des ailes noires; leurs couvertures et les scapulaires, jusque sur le cou, sont d'un brun rouillé, ainsi que les grandes plumes flottantes couchées près du corps; le reste du plumage est cendré; la peau rouge de la tête n'en couvre que le front et le sommet. Ces différences et celles de la taille, qui, dans ce genre d'oiseaux, varie beaucoup, ne sont peut-être pas suffisantes pour séparer cette espèce de celle de notre grue : ce sont tout au moins deux espèces voisines, d'autant plus que les rapports de climats et de moeurs rapprochent ces grues d'Amérique de nos grues d'Europe; car elles ont l'habitude commune de passer dans le nord de leur continent, et jusque dans les terres de la baie d'Hudson, où elles nichent, et d'où elles repartent à l'approche de l'hiver, en prenant, à ce qu'il paroît, leur route par les terres des Illinois et des Hurons, en se portant de là jusqu'au Mexique, et peut-être beaucoup plus loin. Ces grues d'Amérique ont donc le même instinct que celles d'Europe; elles voyagent de même du nord au midi, et c'est apparemment ce que désignoit l'Indien à M. Catesby, par la fuite de ces oiseaux de la mer aux montagnes.

OISEAUX ÉTRANGERS
QUI ONT RAPPORT A LA GRUE.

LA DEMOISELLE DE NUMIDIE.

Sous un moindre module, la demoiselle de Numidie, n°. 241, a toutes les proportions et la taille de la grue; c'est son port et c'est aussi le même vêtement; la même distribution de couleurs sur le plumage, le gris en est seulement plus pur et plus perlé; deux touffes blanches de plumes effilées et chevelues, tombant de chaque côté de la tête de l'oiseau, lui forment une espèce de coiffure; des plumes longues, douces et soyeuses, du plus beau noir, sont couchées sur le sommet de la tête; de semblables plumes descendent sur le devant du cou, et pendent avec grâce au-dessous; entre les pennes noires des ailes, percent des touffes flexibles, allongées et pendantes. On a donné à ce bel oiseau le nom de *demoiselle*, à cause de son élégance dans sa parure et des gestes *mimes* qu'on lui voit affecter: cette demoiselle-oiseau s'incline en effet par plusieurs révérences; elle se donne bon air en marchant avec une sorte d'ostentation, et souvent elle saute et bondit par gaieté, comme si elle vouloit danser.

Ce penchant, dont nous avons déjà remarqué quelque chose dans la grue, se montre si évidemment ici, que, depuis plus de deux mille ans, les auteurs qui ont parlé de cet oiseau de Numidie l'ont toujours indiqué ou reconnu par cette imitation singulière des gestes mimes. Aristote l'appelle *l'acteur* ou *le comédien;* Pline, *le danseur* et *le baladin;* et Plutarque fait mention de ses jeux et de son adresse. Il paroît même que cet instinct *scénique* s'étend jusqu'à l'imitation des actions du moment. Xénophon, dans Athénée, en paroît persuadé, lorsqu'il rapporte la manière de prendre ces oiseaux: « Les chasseurs, dit-il, se frottent les « yeux en leur présence avec de l'eau qu'ils ont mise dans des « vases; ensuite ils les remplissent de glu et s'éloignent: l'oiseau « vient s'en frotter les yeux et les pattes à l'exemple des chas-

« seurs.. » Aussi Athénée, dans cet endroit, l'appelle-t-il *le copiste de l'homme ;* et si cet oiseau a pris de ce modèle quelque foible talent, il paroît aussi avoir pris ses défauts ; car il a de la vanité, il aime à s'étaler, il cherche à se donner en spectacle, et se met en jeu dès qu'on le regarde ; il semble préférer le plaisir de se montrer à celui même de manger, et suivre quand on le quitte, comme pour solliciter encore un coup d'œil.

Ce sont les remarques de MM. de l'Académie des Sciences sur la demoiselle de Numidie; il y en avoit plusieurs à la ménagerie de Versailles. Ils comparent leur marche, leurs postures et leurs gestes, aux *danses des Bohémiens ;* et Aristote lui-même semble avoir voulu l'exprimer ainsi, et peindre leur manière de sauter et de bondir ensemble, lorsqu'il dit *qu'on les prend quand elles dansent l'une vis-à-vis de l'autre.*

Quoique cet oiseau fût fameux chez les anciens, il en étoit néanmoins peu connu, et n'avoit été vu que fort rarement en Grèce et en Italie: confiné dans son climat, il n'avoit, pour ainsi dire, qu'une célébrité fabuleuse. Pline, en un endroit, après l'avoir nommé *le pantomime*, le place, dans un autre passage, avec les animaux imaginaires, les sirènes, les griffons, les pégases. Les modernes ne l'ont connu que tard; ils l'ont confondu avec le *scops* et l'*otus* des Grecs, et l'*asio* des Latins; le tout fondé sur les mines que le hibou (*otus*) fait de la tête, et sur la fausse analogie de ses deux oreilles avec la coiffure en filets longs et déliés, qui, de chaque côté, garnit et pare la tête de ce bel oiseau.

Les six demoiselles que l'on eut quelque temps à la ménagerie *venoient de Numidie.* Nous ne trouvons rien de plus dans les naturalistes sur la terre natale de cet oiseau et sur les contrées qu'il habite. Les voyageurs l'ont trouvé en Guinée, et il paroît naturel aux régions de l'Afrique voisines du tropique. Il ne seroit pas néanmoins impossible de l'habituer à notre climat, de le naturaliser dans nos basses-cours, et même d'y en établir la race. Les demoiselles de Numidie, de la Ménagerie du Roi, y ont produit, et la dernière morte, après avoir vécu environ vingt-quatre ans, étoit une de celles qu'on y avoit vues naître.

MM. de l'Académie donnent des détails très-circonstanciés sur les parties intérieures de ces six oiseaux qu'ils disséquèrent : la trachée-artère, d'une substance dure et comme osseuse, étoit engagée par une double circonvolution dans une profonde cannelure creusée dans le haut du sternum ; au bas de la trachée, on remar-

quoit un nœud osseux, ayant la forme d'un larynx séparé en deux à l'intérieur par une languette, comme on le trouve dans l'oie et dans quelques autres oiseaux; le cerveau et le cervelet ensemble ne pesoient qu'une drachme et demie; la langue étoit charnue en dessus, et cartilagineuse en dessous; le gésier étoit semblable à celui d'une poule, et, comme dans tous les granivores, on y trouvoit des graviers.

L'OISEAU ROYAL.

L'OISEAU royal doit son nom à l'espèce de couronne qu'un bouquet de plumes, ou plutôt de soies épanouies, lui forme sur la tête. Il a de plus le port noble, la figure remarquable, et la taille haute de quatre pieds lorsqu'il se redresse. De belles plumes d'un noir plombé avec reflets bleuâtres pendent le long de son cou, s'étalent sur les épaules et le dos; les premières pennes de l'aile sont noires, les autres sont d'un roux brun, et leurs couvertures rabattues en effilés coupent et relèvent de deux grandes plaques blanches le fond sombre de son manteau; un large oreillon d'une peau membraneuse, d'un beau blanc sur la tempe, d'un vif incarnat sur la joue, lui enveloppe la face, et descend jusque sous le bec; une toque de duvet noir, fin et serré comme du velours, lui relève le front, et sa belle aigrette est une houppe épaisse fort épanouie, et composée de brins touffus de couleur isabelle, aplatis et filés en spirale; chaque brin, dans sa longueur, est hérissé de très-petits filets à pointe noire, et terminé par un petit pinceau de même couleur; l'iris de l'œil est d'un blanc pur; le bec est noir, ainsi que les pieds et les jambes, qui sont encore plus hautes que celles de la grue, avec laquelle notre oiseau a beaucoup de rapports dans la conformation : mais il en diffère par de grands caractères, il s'en éloigne aussi par son origine; il est des climats chauds, et les grues viennent des pays froids; le plumage de celles-ci est sombre, et l'oiseau royal est paré de la livrée du Midi, de cette zone ardente où tout est plus brillant, mais aussi plus bizarre, où les formes ont souvent pris leur développement aux dépens des proportions, où, quoique tout soit plus animé, tout est moins gracieux que dans les zones tempérées.

L'Afrique, et particulièrement les terres de la Gambra, de la côte d'Or, de Juida, de Fida, du cap Verd, sont les contrées qu'il habite. Les voyageurs rapportent qu'on en voit fréquemment sur les grandes rivières. Ces oiseaux y pêchent de petits poissons, et vont aussi dans les terres pâturer les herbes et recueillir des graines. Ils courent très-vite, en étendant leurs ailes et s'aidant du vent; autrement leur démarche est lente, et, pour ainsi dire, à pas comptés.

Cet oiseau royal, n°. 265, est doux et paisible; il n'a pas d'armes pour offenser, n'a même ni défense ni sauve-garde que dans la hauteur de sa taille, la rapidité de sa course, et la vitesse de son vol, qui est élevé, puissant et soutenu. Il craint moins l'homme que ses autres ennemis; il semble même s'approcher de nous avec confiance, avec plaisir. On assure qu'au cap Verd ces oiseaux sont à demi domestiques, et qu'ils viennent manger du grain dans les basses-cours avec les pintades et les autres volailles. Ils se perchent en plein air pour dormir, à la manière des paons, dont on a dit qu'ils imitoient le cri; ce qui, joint à l'analogie du panache sur la tête, leur a fait donner le nom de *paons marins* par quelques naturalistes : d'autres les ont appelés *paons à queue courte*; d'autres ont écrit que cet oiseau est le même que la grue baléarique des anciens : ce qui n'est nullement prouvé; car Pline, le seul des anciens qui ait parlé de la grue baléarique, ne la caractérise pas de manière à pouvoir reconnoître distinctement notre oiseau royal. « Le pic, dit-il, et la grue baléarique, portent également une aigrette. » Or rien ne se ressemble moins que la petite huppe du pic et la couronne de l'oiseau royal, qui d'ailleurs présente d'autres traits remarquables, par lesquels Pline pouvoit le désigner. Si cependant il étoit vrai que jadis cet oiseau eût été apporté à Rome des îles Baléares, où on ne le trouve plus aujourd'hui, ce fait paroîtroit indiquer que, dans les oiseaux, comme dans les quadrupèdes, ceux qui habitoient jadis des contrées plus septentrionales du globe alors moins froid, se trouvent à présent retirés dans les terres du Midi.

Nous avons reçu cet oiseau de Guinée, et nous l'avons conservé et nourri quelque temps dans un jardin. Il y becquetoit les herbes, mais particulièrement le coeur des laitues et des chicorées. Le fond de sa nourriture, de celle du moins qui peut ici lui convenir le mieux, est du riz, ou sec, ou légèrement bouilli, et ce qu'on appelle *crevé* dans l'eau, ou au moins lavé et bien choisi; car

il rebute celui qui n'est pas de bonne qualité, ou qui reste souillé de sa poussière. Néanmoins il paroît que les insectes, et particulièrement les vers de terre, entrent aussi dans sa nourriture; car nous l'avons vu becqueter dans la terre fraîchement labourée, y ramasser des vers et prendre d'autres petits insectes sur les feuilles. Il aime à se baigner, et l'on doit lui ménager un petit bassin ou un baquet qui n'ait pas trop de profondeur, et don l'eau soit de temps en temps renouvelée. Pour régal, on peut lui jeter dans son bassin quelques petits poissons vivans: il les mange avec plaisir, et refuse ceux qui sont morts. Son cri ressemble beaucoup à la voix de la grue; c'est un son retentissant (*clangor*), assez semblable aux accens rauques d'une trompette ou d'un cor. Il fait entendre ce cri par reprises brèves et réitérées quand il a besoin de nourriture, et le soir lorsqu'il cherche à se gîter [1]. C'est aussi l'expression de l'inquiétude et de l'ennui; car il s'ennuie dès qu'on le laisse seul trop long-temps: il aime qu'on lui rende visite; et lorsque, après l'avoir considéré, on se promène idifféremment sans prendre garde à lui, il suit les personnes ou marche à côté d'elles, et fait ainsi plusieurs tours de promenade; et si quelque chose l'amuse et qu'il reste en arrière, il se hâte de rejoindre la compagnie. Dans l'attitude du repos, il se tient sur un pied; son grand cou est alors replié comme un serpentin, et son corps affaissé et comme tremblant sur ses hautes jambes, porte dans une direction presque horizontale: mais quand quelque chose lui cause de l'étonnement ou de l'inquiétude, il allonge le cou, élève sa tête, prend un air fier, comme s'il vouloit en effet en imposer par son maintien; tout son corp paroît alors dans une situation à peu près verticale; il s'avance gravement et à pas mesurés, et c'est dans ces momens qu'il est beau, et que son air, joint à sa couronne, lui mérite vraiment le nom d'*oiseau royal*. Ses longues jambes, qui lui servent fort bien en montant, lui nuisent pour descendre; il déploie alors ses ailes pour s'élancer: mais nous avons été obligés d'en tenir une courte, en lui coupant de temps en temps les plumes, dans la crainte qu'il ne prît son essor, comme il paroît souvent tenté de le faire. Au reste, il a passé cet hiver (1778) à Paris, sans paroître se ressentir des rigueurs d'un climat

---

[1] Cet oiseau a encore une autre sorte de voix, comme un gregnement ou gloussement intérieur, *cloque*, *cloque*, semblable à celui d'une poule couveuse, mais plus rude.

si différent du sien : il avoit choisi lui-même l'abri d'une chambre à feu pour y demeurer pendant la nuit ; il ne manquoit pas tous les soirs, à l'heure de la retraite, de se rendre devant la porte de cette chambre, et de trompetter pour se la faire ouvrir.

Les premiers oiseaux de cette espèce ont été apportés en Europe dès le quinzième siècle par les Portugais, lorsqu'ils firent la découverte de la côte d'Afrique. Aldrovande loue leur beauté ; mais Belon ne paroît pas les avoir connus, et il se méprend lorsqu'il dit que la grue baléarique des anciens est le bihoreau. Quelques auteurs les ont appelés *grues du Japon* ; ce qui semble indiquer qu'ils se trouvent dans cette île, et que l'espèce s'est étendue sur toute la zone par la largeur de l'Afrique et de l'Asie. Au reste, le fameux oiseau royal ou *fum-hoam* des Chinois, sur lequel ils ont fait des contes merveilleux, recueillis par le crédule Kircher, n'est qu'un être de raison, tout aussi fabuleux que le dragon qu'ils peignent avec lui sur leurs étoffes et porcelaines.

LE CARIAMA.

Nous avons vu que la Nature, marchant d'un pas égal, nuance tous ses ouvrages ; que leur ensemble est lié par une suite de rapports constans et de gradations successives : elle a donc rempli par des transitions les intervalles où nous pensons lui fixer des divisions et des coupures, et placé des productions intermédiaires aux points de repos que la seule fatigue de notre esprit dans la contemplation de ses œuvres nous a forcés de supposer. Aussi trouvons-nous dans les formes, même les plus éloignées, des relations qui les rapprochent ; en sorte que rien n'est vide, tout se touche, tout se tient dans la Nature, et qu'il n'y a que nos méthodes et nos systèmes qui soient incohérens, lorsque nous prétendons lui marquer des sections ou des limites qu'elle ne connoît pas. C'est par cette raison que les êtres les plus isolés dans nos méthodes sont souvent, dans la réalité, ceux qui tiennent à d'autres par de plus grands rapports : telles sont les espèces du cariama, du secrétaire et du kamichi, qui, dans toute méthode d'ornithologie, ne peuvent former qu'un groupe à part, tandis que, dans le système de la Nature, ces espèces sont plus apparentées qu'au-

cune autre avec différentes familles dont elles semblent constituer les degrés d'affinité. Les deux premiers ont des caractères qui les rapprochent des oiseaux de proie ; le dernier tient au contraire aux gallinacés ; et tous trois appartiennent encore de plus près au grand genre des oiseaux de rivage, dont ils ont le naturel et les mœurs.

Le cariama est un bel oiseau, qui fréquente les marécages et s'y nourrit comme le héron, qu'il surpasse en grandeur. Avec de longs pieds, et le bas de la jambe nu comme les oiseaux de rivage, il a un bec court et crochu comme les oiseaux de proie.

Il porte la tête haute sur un cou élevé. On voit sur la racine du bec, qui est jaunâtre, une plume en forme d'aigrette. Tout son plumage, assez semblable à celui du faucon, est gris ondé de brun; ses yeux sont brillans et couleur d'or, et les paupières sont garnies de longs cils noirs. Les pieds sont jaunâtres, et des doigts, qui sont tous réunis vers l'origine par une portion de membrane, celui du milieu est de beaucoup plus long que les deux latéraux, dont l'intérieur est le plus court; les ongles sont courts et arrondis; le petit doigt postérieur est placé si haut, qu'il ne peut appuyer à terre, et le talon est épais et rond comme celui de l'autruche. La voix de cet oiseau ressemble à celle de la poule-d'Inde; elle est forte, et avertit de loin les chasseurs, qui le recherchent, car sa chair est tendre et délicate; et, s'il en faut croire Pison, la plupart des oiseaux qui fréquentent les rivages dans ces régions chaudes de l'Amérique ne sont pas inférieurs, pour la bonté de la chair, aux oiseaux de montagne. Il dit aussi qu'on a commencé de rendre le coriama domestique, et par ce rapport de mœurs, ainsi que par ceux de sa conformation, le cariama, qui ne se trouve qu'en Amérique semble être le représentant du secrétaire, qui est un grand oiseau de l'ancien continent, dont nous allons donner la description dans l'article suivant.

LE SECRÉTAIRE, OU LE MESSAGER.

Cet oiseau, considérable par sa grandeur, autant que remarquable par sa figure, est non-seulement d'une espèce nouvelle, mais d'un genre isolé et singulier, au point d'éluder et même de



cune autre avec différentes familles dont elles semblent constituer


2
3
1
Oudart pinx.
Al. Massard Sc.

confondre tout arrangement de méthodes et de nomenclature. En même temps que ses longs pieds désignent un oiseau de rivage, son bec crochu indiqueroit un oiseau de proie ; il a, pour ainsi dire, une tête d'aigle sur un corps de cigogne ou de grue. A quelle classe peut donc appartenir un être dans lequel se réunissent des caractères aussi opposés ? Autre preuve que la Nature, libre au milieu des limites que nous pensons lui prescrire, est plus riche que nos idées et plus vaste que nos systèmes.

Le secrétaire, n°. 721, a la hauteur d'une grande grue, et la grosseur du coq-d'Inde. Ses couleurs sur la tête, le cou, le dos, et les couvertures des ailes, sont d'un gris un peu plus brun que celui de la grue ; elles deviennent plus claires sur le devant du corps ; il a du noir aux pennes des ailes et de la queue, et du noir ondé de gris sur les jambes. Un paquet de longues plumes, ou plutôt de plumes roides et noires, pend derrière son cou : la plupart de ses plumes ont jusqu'à six pouces de longueur ; il y en a de plus courtes, et quelques-unes sont grises ; toutes sont assez étroites vers la base, et plus largement barbées vers la pointe ; elles sont implantées au haut du cou. L'individu que nous décrivons a trois pieds six pouces de hauteur ; le tarse seul a près d'un pied. La jambe, un peu au-dessus du genou, est dégarnie de plumes : les doigts sont gros et courts, armés d'ongles crochus ; celui du milieu est presque une fois aussi long que les latéraux, qui lui sont unis par une membrane jusque vers la moitié de leur longueur, et le doigt postérieur est très-fort. Ces caractères n'ont point été saisis par le dessinateur de la planche enluminée. Le cou est gros et épais, la tête grosse, le bec fort et fendu jusqu'au-delà des yeux : la partie supérieure du bec est également et fortement arquée à peu près comme dans l'aile ; elle est pointue et tranchante. Les yeux sont placés dans un espace de peau nue de couleur orangée, qui se prolonge au-delà de l'angle extérieur de l'œil, et prend son origine à la racine du bec. Il y a de plus un caractère unique, et qui ajoute beaucoup à tous ceux qui font de cet oiseau un composé de natures éloignées : c'est un vrai sourcil formé d'un seul rang de cils noirs de six à dix lignes de longueur [1], trait singulier, et qui, joint à la

---

[1] Ce sourcil a quinze ou seize lignes de longueur ; les cils sont rangés très-près les uns des autres, élargis par la base, et creusés en gouttière, concave en dessous, convexe en dessus.

touffe de plumes au haut du cou, à sa tête d'oiseau de proie, à ses pieds d'oiseau de rivage, achève d'en faire un être mixte, extraordinaire, et dont le modèle n'étoit pas connu.

Il y a autant de mélange dans les habitudes que de disparité dans la conformation. Avec les armes des oiseaux carnassiers, celui-ci n'a rien de leur férocité : il ne se sert de son bec ni pour offenser ni pour se défendre; il met sa sûreté dans la fuite, il évite l'approche, il élude l'attaque, et souvent, pour échapper à la poursuite d'un ennemi, même foible, on lui voit faire des sauts de huit ou neuf pieds de hauteur. Doux et gai, il devient aisément familier; on a même commencé à le rendre domestique au cap de Bonne-Espérance : on le voit assez communément dans les habitations de cette colonie, et on le trouve dans l'intérieur des terres, à quelques lieues de distance des rivages. On prend les jeunes dans le nid pour les élever en domesticité, tant pour l'agrément que pour l'utilité ; car ils font la chasse aux rats, aux lézards, aux crapauds et aux serpens.

M. le vicomte de Querhoent nous a communiqué les observations suivantes, au sujet de cet oiseau.

« Lorsque le secrétaire, dit cet habile observateur, rencontre « ou découvre un serpent, il l'attaque d'abord à coups d'ailes « pour le fatiguer; il le saisit ensuite par la queue, l'enlève à « une grande hauteur en l'air, et le laisse retomber; ce qu'il ré- « pète jusqu'à ce que le serpent soit mort. Il accélère sa course « en étendant les ailes, et on le voit souvent traverser ainsi les « campagnes, courant et volant tout ensemble. Il niche dans les « buissons, à quelques pieds de terre, et pond deux œufs blancs « avec des taches rousses. Lorqu'on l'inquiète, il fait entendre « un croassement sourd. Il n'est ni dangereux ni méchant; son « naturel est doux. J'en ai vu deux vivre paisiblement dans une « basse-cour, au milieu de la volaille; on les nourrissoit de « viande, et ils étoient avides d'intestins et de boyaux, qu'ils « assujettissoient sous leurs pieds en les mangeant, comme ils « eussent fait un serpent. Tous les soirs ils se couchoient l'un « auprès de l'autre, chacun la tête tournée du côté de la queue « de son camarade. »

Au reste, cet oiseau d'Afrique paroît s'accommoder assez bien du climat de l'Europe ; on le voit dans quelques ménageries d'Angleterre et de Hollande. M. Vosmaër, qui l'a nourri dans celle du prince d'Orange, a fait quelques remarques sur sa manière

de vivre. « Il déchire et avale goulument la viande qu'on lui « jette, et ne refuse pas le poisson. Pour se reposer et dormir, il « se couche le ventre et la poitrine à terre. Un cri qu'il fait en- « tendre rarement a du rapport avec celui de l'aigle. Son exer- « cice le plus ordinaire est de marcher à grands pas de côté et « d'autre et long-temps, sans se ralentir ni s'arrêter; ce qui ap- « paremment lui a fait donner le nom de *messager* » ; comme il doit sans doute celui de *secrétaire* à ce paquet de plumes qu'il porte au haut du cou, quoique M. Vosmaër veuille dériver ce dernier nom de celui de *sagittaire*, qu'il lui applique d'après un jeu auquel on le voit s'égayer souvent, qui est de prendre du bec ou du pied une paille ou quelque autre brin, et de le lancer en l'air à plusieurs reprises ; « car il semble, dit M. Vosmaër, être « d'un naturel gai, paisible et même timide. Quand on l'ap- « proche lorsqu'il court çà et là avec un maintien vraiment « superbe, il fait un craquement continuel, *crac*, *crac* ; mais, « revenu de la frayeur qu'on lui causoit en le poursuivant, il se « montre familier et même curieux. Tandis que le dessinateur « étoit occupé à le peindre, continue M. Vosmaër, l'oiseau vint « tout près de lui regarder sur le papier, dans l'attitude de l'at- « tention, le cou tendu, et redressant les plumes de sa tête, « comme s'il admiroit sa figure. Souvent il vient les ailes élevées « et la tête en avant pour voir curieusement ce qu'on fait; « c'est ainsi qu'il s'approcha deux ou trois fois de moi, lorsque « j'étois assis à côté d'une table dans sa loge pour le décrire. Dans « ces momens, ou lorsqu'il recueille avidement quelques mor- « ceaux, et généralement lorsqu'il est ému de curiosité ou de « désir, il redresse fort haut les longues plumes du derrière de sa « tête, qui d'ordinaire tombent, mêlées au hasard, sur le haut « du cou. On a remarqué qu'il muoit dans les mois de juin et « de février ; et M. Vosmaër dit que, quelque attention qu'on ait « apportée à l'observer, on ne l'a jamais vu boire : néanmoins « ses excrémens sont liquides et blancs comme ceux du héron. « Pour manger à son aise, il s'accroupit sur ses talons, et, cou- « ché à moitié, il avale ainsi sa nourriture. Sa plus grande force « paroît être dans le pied. Si on lui présente un poulet vivant, « il le frappe d'un violent coup de patte, et l'abat du second. « C'est encore ainsi qu'il tue les rats ; il les guette assidument de- « vant leurs trous. En tout il préfère les animaux vivans à ceux « qui sont morts, et la chair au poisson. »

Il n'y a pas long-temps que cet oiseau singulier est connu, même au Cap, puisque Kolbe, ni les autres relateurs de cette contrée, n'en ont pas fait mention. M. Sonnerat l'a trouvé aux Philippines, après l'avoir vu au cap de Bonne-Espérance. Nous remarquons entre sa notice et les précédentes quelques différences dont il semble qu'il faut tenir compte. Par exemple, M. Sonnerat peint les plumes de la huppe comme naissantes sur le cou à intervalles inégaux, et les plus longues placées le plus bas : nous n'y trouvons ni cet ordre ni cette proportion dans l'individu que nous avons sous les yeux; car ces plumes sont implantées en paquet et sans ordre. Il ajoute qu'elles sont fléchies dans leur milieu du côté du corps, et que les barbes en sont frisées. M. Vosmaër les représente de même, et nous les voyons lisses dans celui que nous venons de décrire. Ces différences sont-elles dans les objets ou dans les descriptions ? Il en paroît une plus considérable dans la couleur du plumage. M. Vosmaër dit qu'il est d'un gris plombé bleuâtre; nous le voyons gris tirant au brun. Il dit le bec bleuâtre; nous le voyons noir en dessus, blanc en dessous. L'individu que nous décrivons, et qui est conservé dans le cabinet de M. le docteur Mauduit, n'a pas non plus deux plumes excédantes à la queue; seulement elles dépassent de cinq pouces l'aile pliée. Mais un autre de ces oiseaux, sur lequel a été dessinée la planche enluminée, porte ces deux longues plumes, telles que les ont décrites MM. Vosmaër et Sonnerat. Il nous paroît que c'est le caractère du mâle. Au reste, ce dernier naturaliste ne s'exprime pas bien en attribuant au secrétaire un bec de gallinacé : c'est réellement un bec d'oiseau de proie; et d'ailleurs M. Sonnerat remarque lui-même que cet oiseau est carnivore [1].

En pensant à ses moeurs sociales et familières, et à la facilité de l'élever en domesticité, on est porté à croire qu'il seroit avantageux de le multiplier, particulièrement dans nos colonies, où il pourroit servir à la destruction des reptiles nuisibles et des rats.

---

[1] *Voyage à la Nouvelle-Guinée*, page 88.

LE KAMICHI.

Ce n'est point en se promenant dans nos campagnes cultivées, ni même en parcourant toutes les terres du domaine de l'homme, que l'on peut connoître les grands effets des variétés de la Nature : c'est en se transportant des sables brûlans de la torride aux glacières des pôles, c'est en descendant du sommet des montagnes au fond des mers, c'est en comparant les déserts avec les déserts, que nous la jugerons mieux et l'admirerons davantage. En effet, sous le point de vue de ses sublimes contrastes et ses majestueuses oppositions, elle paroît plus grande en se montrant telle qu'elle est. Nous avons ci-devant[1] peint les déserts arides de l'Arabie pétrée, ces solitudes nues où l'homme n'a jamais respiré sous l'ombrage, où la terre sans verdure n'offre aucune subsistance aux animaux, aux oiseaux, aux insectes, où tout paroît mort, parce que rien ne peut naître, et que l'élément nécessaire au développement des germes de tout être vivant ou végétant, loin d'arroser la terre par des ruisseaux d'eau vive, ou de la pénétrer par des pluies fécondes, ne peut même l'humecter d'une simple rosée. Opposons ce tableau d'une sécheresse absolue dans une terre trop ancienne, à celui des vastes plaines de fange des savanes noyées du nouveau continent; nous y verrons par excès ce que l'autre n'offroit que par défaut: des fleuves d'une largeur immense, tels que l'Amazone, la Plata, l'Orénoque, roulant à grands flots leurs vagues écumantes, et se débordant en toute liberté, semblent menacer la terre d'un envahissement, et faire effort pour l'occuper tout entière. Des eaux stagnantes et répandues près et loin de leur cours couvrent le limon vaseux qu'elles ont déposé : et ces vastes marécages, exhalant leurs vapeurs en brouillards fétides, communiqueroient à l'air l'infection de la terre, si bientôt elles ne retomboient en pluies précipitées par les orages, ou dispersées par les vents; et ces plages, alternativement sèches et noyées, où la terre et l'eau semblent se disputer des possessions illimitées, et

[1] Voyez le tome VII de cette *Histoire naturelle*, article du *chameau*, page 246.

ces broussailles de mangles jetées sur les confins indécis de ces deux élémens ne sont peuplées que d'animaux immondes qui pullulent dans ces repaires, cloaque de la Nature, où tout retrace l'image des déjections monstrueuses de l'antique limon. Les énormes serpens tracent de larges sillons sur cette terre bourbeuse; les crocodiles, les crapauds, les lézards, et mille autres reptiles à larges pattes, en pétrissent la fange; des millions d'insectes, enflés par la chaleur humide, en soulèvent la vase; et tout ce peuple impur rampant sur le limon ou bourdonnant dans l'air qu'il obscurcit encore, toute cette vermine dont fourmille la terre, attire de nombreuses cohortes d'oiseaux ravisseurs, dont les cris confus, multipliés, et mêlés aux croassemens des reptiles, en troublant le silence de ces affreux déserts, semblent ajouter la crainte à l'horreur pour en écarter l'homme et en interdire l'entrée aux autres êtres sensibles; terres d'ailleurs impraticables, encore informes, et qui ne serviroient qu'à lui rappeler l'idée de ces temps voisins du premier chaos, où les élémens n'étoient pas séparés, où la terre et l'eau ne faisoient qu'une masse commune, et où les espèces vivantes n'avoient pas encore trouvé leur place dans les différens districts de la Nature.

Au milieu de ces sons discordans d'oiseaux criards et de reptiles croassans, s'élève par intervalles une grande voix qui leur en impose à tous, et dont les eaux retentissent au loin: c'est la voix du kamichi, grand oiseau noir très-remarquable par la force de son cri et par celle de ses armes; il porte sur chaque aile deux puissans éperons, et sur la tête une corne pointue [a] de trois ou quatre pouces de longueur sur deux ou trois lignes de diamètre à sa base; cette corne implantée sur le haut du front s'élève droit et finit en une pointe aiguë un peu courbée en avant, et vers sa base elle est revêtue d'un fourreau semblable au tuyau d'une plume. Nous parlerons des éperons ou ergots que portent aux épaules certains oiseaux, tels que les jacanas, plusieurs espèces de pluviers, de vanneaux, etc. Mais le kamichi est, de tous, le mieux armé; car, indépendamment de sa corne à la tête, il a sur chaque aileron deux éperons qui sont dirigés en

---

[a] Les sauvages de la Guiane l'ont nommé *kamichi*; ceux du Brésil l'appellent *anhima*, et sur la rivière des Amazones, *cahuitahu*, par imitation de son grand cri, que Marcgrave rend plus précisément par *vyhou*, *vihou*, et qu'il dit avoir quelque chose de terrible.

en avant lorsque l'aile est pliée : ces éperons sont des apophyses de l'os du métacarpe, et sortent de la partie antérieure des deux extrémités de cet os. L'éperon supérieur est le plus grand ; il est triangulaire, long de deux pouces, large de neuf lignes à sa base, un peu courbé en finissant en pointe ; il est aussi revêtu d'un étui de même substance que celui qui garnit la base de la corne. L'apophyse inférieure du métacarpe, qui fait le second éperon, n'a que quatre lignes de longueur et autant de largeur à sa base, et il est recouvert d'un fourreau comme l'autre.

Avec cet appareil d'armes très-offensives, et qui le rendroient formidable au combat, le kamichi, n°. 451, n'attaque point les autres oiseaux, et ne fait la guerre qu'aux reptiles : il a même les mœurs douces et le naturel profondément sensible, car le mâle et la femelle se tiennent toujours ensemble ; fidèles jusqu'à la mort, l'amour qui les unit semble survivre à la perte que l'un ou l'autre fait de sa moitié ; celui qui reste, erre sans cesse en gémissant, et se consume près des lieux où il a perdu ce qu'il aime.

Ces affections touchantes forment dans cet oiseau, avec sa vie de proie, le même contraste en qualités morales que celui qui se trouve dans sa structure physique : il vit de proie, et cependant son bec est celui d'un oiseau granivore ; il a des éperons et une corne, et néanmoins sa tête ressemble à celle d'un gallinacé ; il a les jambes courtes, mais les ailes et la queue fort longues. La partie supérieure du bec s'avance sur l'inférieure, et se recourbe un peu à sa pointe ; la tête est garnie de petites plumes duvetées, relevées, et comme demi-bouclées, mêlées de noir et de blanc : ce même plumage frisé couvre le haut du cou ; le bas est revêtu de plumes plus larges, plus fournies, noires au bord, et grises en-dedans : tout le manteau est noir-brun, avec des reflets verdâtres, quelquefois mêlé de taches blanches ; les épaules sont marquées de roux, et cette couleur s'étend sur le bord des ailes, qui sont très-amples ; elles atteignent presque au bout de la queue, qui a neuf pouces de longueur. Le bec, long de deux pouces, est large de huit lignes et épais de dix à sa base. Le pied, joint à une petite partie nue de la jambe, est haut de sept pouces et demi ; il est couvert d'une peau rude et noire, dont les écailles sont fortement exprimées sur les doigts, qui sont très-longs ; celui du milieu, l'ongle compris, a cinq pouces : ces ongles sont demi-crochus, et creusés par-dessous en gouttière ; le postérieur est d'une forme particulière, étant effilé, presque droit

et très-long, comme celui de l'alouette. La grandeur totale de l'oiseau est de trois pieds. Nous n'avons pas pu vérifier ce que dit Marcgrave de la différence considérable de grandeur qu'il indique entre le mâle et la femelle; plusieurs de ces oiseaux que nous avons vus, nous ont paru à peu près de la grosseur et de la taille de la poule-d'Inde.

Willughby remarque, avec raison, que l'espèce du kamichi est seule dans son genre. Sa forme est en effet composée de parties disparates, et la Nature lui a donné des attributs extraordinaires; la corne sur la tête suffit seule pour en faire une espèce isolée, et même un phénomène dans le genre entier des oiseaux : c'est donc sans aucun fondement que Barrère en a fait un aigle, puisqu'il n'en a ni la tête, ni le bec, ni les pieds. Pison dit avec raison que le kamichi est un oiseau demi-aquatique; il ajoute qu'il construit son nid en forme de four au pied d'un arbre, qu'il marche le cou droit, la tête haute, et qu'il hante les forêts. Cependant plusieurs voyageurs nous ont assuré qu'on le trouve encore plus souvent dans les savanes.

LE HÉRON COMMUN [1].

Première espèce moyenne.

Le bonheur n'est pas également départi à tous les êtres sensibles; celui de l'homme vient de la douceur de son âme, et du bon emploi de ses qualités morales; le bien-être des animaux ne dépend, au contraire, que des facultés physiques, et de l'exercice de leurs forces corporelles. Mais si la Nature s'indigne du partage injuste que la société fait du bonheur parmi les hommes, elle-même, dans sa marche rapide, paroît avoir négligé certains animaux, qui, par imperfection d'organes, sont condamnés à endurer la souffrance, et destinés à éprouver la pénurie : enfans disgraciés, nés dans le dénuement pour vivre dans la privation,

[1] En latin, *ardea*, *ardeola* (le nom d'*ardeola*, quoique diminutif, signifie souvent simplement *le héron* dans les meilleurs auteurs, comme Aldrovande le remarque); en italien, *airone*, *sgarza*; en espagnol et en portugais, *garza*; en allemand, *reiger*; en suisse, *reigel*; en anglais, *heron*, *common heron*.

leurs jours pénibles se consument dans les inquiétudes d'un besoin toujours renaissant : souffrir et patienter sont souvent leurs seules ressources ; et cette peine intérieure trace sa triste empreinte jusque sur leur figure, et ne leur laisse aucune des grâces dont la Nature anime tous les êtres heureux. Le héron nous présente l'image de cette vie de souffrance, d'anxiété, d'indigence : n'ayant que l'embuscade pour tout moyen d'industrie, il passe des heures, des jours entiers à la même place, immobile au point de laisser douter si c'est un être animé. Lorsqu'on l'observe avec une lunette (car il se laisse rarement approcher), il paroît comme endormi, posé sur une pierre, le corps presque droit et sur un seul pied, le cou replié le long de la poitrine et du ventre, la tête et le bec couchés entre les épaules, qui se haussent et excèdent de beaucoup la poitrine ; et s'il change d'attitude, c'est pour en prendre une encore plus contrainte en se mettant en mouvement : il entre dans l'eau jusqu'au-dessus du genou, la tête entre les jambes, pour guetter au passage une grenouille, un poisson. Mais réduit à attendre que sa proie vienne s'offrir à lui, et n'ayant qu'un instant pour la saisir, il doit subir de longs jeûnes, et quelquefois périr d'inanition ; car il n'a pas l'instinct, lorsque l'eau est couverte de glace, d'aller chercher à vivre dans des climats plus tempérés ; et c'est mal à propos que quelques naturalistes l'ont rangé parmi les oiseaux de passage qui reviennent au printemps dans les lieux qu'ils ont quittés l'hiver, puisque nous voyons ici des hérons dans toutes les saisons, et même pendant les froids les plus rigoureux et les plus longs : forcés alors de quitter les marais et les rivières gelées, ils se tiennent sur les ruisseaux et près des sources chaudes ; et c'est dans ce temps qu'ils sont le plus en mouvement, et où ils font d'assez grandes traversées pour changer de station, mais toujours dans la même contrée. Ils semblent donc se multiplier à mesure que le froid augmente, et ils paroissent supporter également et la faim et le froid ; ils ne résistent et ne durent qu'à force de patience et de sobriété : mais ces froides vertus sont ordinairement accompagnées du dégoût de la vie. Lorsqu'on prend un héron, on peut le garder quinze jours sans lui voir chercher ni prendre aucune nourriture ; il rejette même celle qu'on tente de lui faire avaler : sa mélancolie naturelle, augmentée sans doute par la captivité, l'emporte sur l'instinct de sa conservation, sentiment que la Nature imprime le premier dans le cœur de tous les êtres animés ; l'apa-

thique héron semble se consumer sans languir; il périt sans se plaindre et sans apparence de regret. [1]

L'insensibilité, l'abandon de soi-même, et quelques autres qualités tout aussi négatives, le caractérisent mieux que ses facultés positives : triste et solitaire, hors le temps des nichées, il ne paroît connoître aucun plaisir, ni même les moyens d'éviter la peine. Dans les plus mauvais temps, il se tient isolé, découvert, posé sur un pieu ou sur une pierre, au bord d'un ruisseau, sur une butte, au milieu d'une prairie inondée : tandis que les autres oiseaux cherchent l'abri des feuillages; que, dans les mêmes lieux, le râle se met à couvert dans l'épaisseur des herbes, et le butor au milieu des roseaux, notre héron misérable reste exposé à toutes les injures de l'air et à la plus grande rigueur des frimas. M. Hébert nous a informés qu'il en avoit pris un qui étoit à demi gelé et tout couvert de verglas. Il nous a de même assuré avoir trouvé souvent sur la neige ou la vase l'impression des pieds de ces oiseaux, et n'avoir jamais suivi leurs traces plus de douze ou quinze pas; preuve du peu de suite qu'ils mettent à leur quête, et de leur inaction même dans le temps du besoin. Leurs longues jambes ne sont que des échasses inutiles à la course : ils se tiennent debout et en repos absolu pendant la plus grande partie du jour; et ce repos leur tient lieu de sommeil, car ils prennent quelque essor pendant la nuit [2] : on les entend alors crier en l'air à toute heure et dans toutes les saisons; leur voix est un son unique, sec et aigre, qu'on pourroit comparer au cri de l'oie, s'il n'étoit plus bref et un peu plaintif [3]; ce cri se répète de moment à moment, et se prolonge sur un ton plus perçant et très-désagréable, lorsque l'oiseau ressent de la douleur.

Le héron, n°. 287, ajoute encore aux malheurs de sa chétive vie le mal de la crainte et de la défiance; il paroît s'inquiéter et s'alarmer de tout; il fuit l'homme de très-loin : souvent assailli par l'aigle et le faucon, il n'élude leur attaque qu'en s'élevant au haut des airs et s'efforçant de gagner le dessus; on le voit se per-

---

[1] Expérience faite par M. Hébert, aux belles observations de qui nous devons les principaux faits de l'histoire naturelle du héron.

[2] Les anciens l'avoient observé : Eustathe, sur le dixième livre de l'*Iliade*, dit que le héron pêche la nuit.

[3] Κλάζειν *clangere*, étoit le mot dont se servoient les Grecs, dès le temps d'Homère, pour exprimer le cri du héron. Voyez l'*Iliade*, liv. X.

dre avec eux dans la région des nuages[1]. C'étoit assez que la Nature eût rendu ces ennemis trop redoutables pour le malheureux héron[2], sans y ajouter l'art d'aigrir leur instinct et d'aiguiser leur antipathie. Mais la chasse du héron étoit autrefois parmi nous le vol le plus brillant de la fauconnerie; il faisoit le divertissement des princes, qui se réservoient, comme gibier d'honneur, la mauvaise chair de cet oiseau, qualifiée *viande royale*, et servie comme un mets de parade dans les banquets.

C'est sans doute cette distinction attachée au héron qui fit imaginer de rassembler ces oiseaux, et de tâcher de les fixer dans des massifs de grands bois près des eaux, ou même dans des tours, en leur offrant des aires commodes où ils venoient nicher. On tiroit quelque produit de ces héronnières par la vente des petits héronneaux que l'on savoit engraisser. Belon parle avec une sorte d'enthousiasme des héronnières que François Ier. avoit fait élever à Fontainebleau, et du grand effet de l'art qui avoit soumis à l'empire de l'homme des oiseaux aussi sauvages. Mais cet art étoit fondé sur leur naturel même : les hérons se plaisent à nicher rassemblés; ils se réunissent pour cela plusieurs dans un même canton de forêt[3], souvent sur un même arbre. On peut croire que c'est la crainte qui les rassemble, et qu'ils ne se réunissent que pour repousser de concert, ou du moins étonner par leur nombre, le milan et le vautour. C'est au plus haut des grands arbres que les hérons posent leurs nids, souvent auprès de ceux des corneilles; ce qui a pu donner lieu à l'idée des anciens sur l'amitié établie entre ces deux espèces, si peu faites pour aller ensemble. Les nids du héron sont vastes, composés de bûchettes, de beaucoup d'herbe sèche, de joncs et de plumes. Les œufs sont d'un bleu verdâtre, pâle et uniforme, de même grosseur à peu près que ceux de la cigogne, mais un peu plus allongés et presque

---

1 On prétend que, pour dernière défense, il passe la tête sous son aile, et présente son bec pointu à l'oiseau ravisseur, qui, fondant avec impétuosité, s'y perce lui-même.

2 Les anciens lui en donnoient d'autres, foibles en apparence, mais pourtant redoutables, en ce qu'ils l'attaquoient dans ce qu'il avoit de plus cher : l'alouette, qui lui rompoit ses œufs; le pic (*pipo*, *pipra*), qui lui tuoit ses petits. Il n'avoit contre tous ces ennemis que l'inutile amitié de la corneille.

3 Il n'est point de pays où l'on ne connoisse de ces bois que les hérons affectionnent, où ils se rassemblent, et qui sont des héronnières naturelles. C'est non-seulement sur les grands chênes, mais aussi dans les bois de sapins, qu'ils se réunissent, comme Schwenckfeld le remarque de certaines forêts de Silésie.

également pointus par les deux bouts. La ponte, à ce qu'on nous assure, est de quatre ou cinq oeufs ; ce qui devroit rendre l'espèce plus nombreuse qu'elle ne paroît l'être partout. Il périt donc un grand nombre de ces oiseaux dans les hivers : peut-être aussi qu'étant mélancoliques et peu nourris, ils perdent de bonne heure la puissance d'engendrer.

Les anciens, frappés apparemment de l'idée de la vie souffrante du héron, croyoient qu'il éprouvoit de la douleur, même dans l'accouplement; que le mâle, dans ces instans, répandoit du sang par les yeux, et jetoit des cris d'angoisse. Pline paroît avoir puisé dans Aristote cette fausse opinion, dont Théophraste se montre également prévenu : mais on la réfutoit déjà du temps d'Albert, qui assure avoir plusieurs fois été témoin de l'accouplement des hérons, et n'avoir vu que les caresses de l'amour et les crises du plaisir. Le mâle pose d'abord un pied sur le dos de la femelle, comme pour la presser doucement de céder ; puis, portant les deux pieds en avant, il s'abaisse sur elle, et se soutient dans cette attitude par de petits battemens d'ailes. Lorsqu'elle vient à couver, le mâle va à la pêche, et lui fait part de ses captures; et l'on voit souvent des poissons tomber de leurs nids. Du reste, il ne paroît pas que les hérons se nourrissent de serpens ni d'autres reptiles ; et l'on ne sait sur quoi pouvoit être fondée la défense de les tuer en Angleterre.

Nous avons vu que le héron adulte refuse de manger et se laisse mourir en domesticité ; mais, pris jeune, il s'apprivoise, se nourrit et s'engraisse. Nous en avons fait porter du nid à la basse-cour ; ils y ont vécu d'entrailles de poissons et de viande crue, et se sont habitués avec la volaille : ils sont même susceptibles, non pas d'éducation, mais de quelques mouvemens communiqués ; on en a vu qui avoient appris à tordre le cou de différentes manières, à l'entortiller autour du bras de leur maître : mais, dès qu'on cessoit de les agacer, ils retomboient dans leur tristesse naturelle, et demeuroient immobiles. Au reste, les jeunes hérons sont, dans le premier âge, assez long-temps couverts d'un poil follet épais, principalement sur la tête et le cou.

Le héron prend beaucoup de grenouilles ; il les avale tout entières. On le reconnoît à ses excrémens, qui en offrent les os non brisés et enveloppés d'une espèce de mucilage visqueux de couleur verte, formé apparemment de la peau des grenouilles réduite en colle. Ses excrémens ont, comme ceux des oiseaux d'eau en

général, une qualité brûlante pour les herbes. Dans la disette, il avale quelques petites plantes, telles que la lentille d'eau; mais sa nourriture ordinaire est le poisson. Il en prend assez de petits, et il faut lui supposer le coup de bec sûr et prompt pour atteindre et frapper une proie qui passe comme un trait; mais pour les poissons un peu gros, Willughby dit, avec toute sorte de vraisemblance, qu'il en pique et en blesse beaucoup plus qu'il n'en tire de l'eau. En hiver, lorsque tout est glacé et qu'il est réduit aux fontaines chaudes, il va tâtant de son pied dans la vase, et palpe ainsi sa proie, grenouille ou poisson.

Au moyen de ses longues jambes, le héron peut entrer dans l'eau de plus d'un pied sans se mouiller. Ses doigts sont d'une longueur excessive : celui du milieu est aussi long que le tarse; l'ongle qui le termine est dentelé [1] en dedans comme un peigne, et lui fait un appui et des crampons pour s'accrocher aux menues racines qui traversent la vase sur laquelle il se soutient au moyen de ses longs doigts épanouis. Son bec est armé de dentelures tournées en arrière, par lesquelles il retient le poisson glissant. Son cou se plie souvent en deux, et il sembleroit que ce mouvement s'exécute au moyen d'une charnière; car on peut encore faire jouer ainsi le cou plusieurs jours après la mort de l'oiseau. Willughby a mal à propos avancé, à ce sujet, que la cinquième vertèbre du cou est renversée et posée en sens contraire des autres; car, en examinant le squelette du *héron*, nous avons compté dix-huit vertèbres dans le cou, et nous avons seulement observé que les cinq premières, depuis la tête, sont comme comprimées par les côtés, et articulées l'une sur l'autre par une avance de la précédente sur la suivante, sans apophyses, et que l'on ne commence à voir des apophyses que sur la sixième vertèbre. Par cette singularité de conformation, la partie du cou qui tient à la poitrine se roidit, et celle qui tient à la tête joue en demi-cercle sur l'autre, ou s'y applique de façon que le cou, la tête et le bec, sont pliés en trois l'un sur l'autre; l'oiseau redresse brusquement, et comme par ressort, cette moitié repliée, et lance son bec comme un javelot. Et étendant le cou de toute sa longueur, il peut atteindre au moins à trois pieds à la ronde. Enfin, dans un par-

---

[1] Cette dentelure en peigne est creusée sur la tranche dilatée et saillante du côté intérieur de l'ongle, sans s'étendre jusqu'à sa pointe, qui est aiguë et lisse.

fait repos, ce cou si démesurément long est comme effacé et perdu dans les épaules, auxquelles la tête paroît jointe. Ses ailes pliées ne débordent point la queue, qui est très-courte.

Pour voler, il roidit ses jambes en arrière, renverse le cou sur le dos, le plie en trois parties, y'compris la tête et le bec, de façon que d'en bas on ne voit point de tête, mais seulement un bec qui paroît sortir de sa poitrine. Il déploie des ailes plus grandes à proportion que celles d'aucun oiseau de proie : ces ailes sont fort concaves, et frappent l'air par un mouvement égal et réglé. Le héron, par ce vol uniforme, s'élève et se porte si haut, qu'il se perd à la vue dans la région des nuages. C'est lorsqu'il doit pleuvoir qu'il prend le plus souvent son vol, et les anciens tiroient de ses mouvemens et de ses attitudes plusieurs conjectures sur l'état de l'air et les changemens de température : triste et immobile sur le sable des rivages, il annonçoit des frimas; plus remuant et plus clameux qu'à l'ordinaire, il promettoit la pluie; la tête couchée sur la poitrine, il indiquoit le vent par le côté où son bec étoit tourné. Aratus et Virgile, Théophraste et Pline, établissent ces présages, qui ne nous sont plus connus depuis que les moyens de l'art, comme plus sûrs, nous ont fait négliger les observations de la Nature en ce genre.

Quoi qu'il en soit, il y a peu d'oiseaux qui s'élèvent aussi haut, et qui, dans le même climat, fassent d'aussi grandes traversées que les hérons : et souvent, nous dit M. Lottinger, on en prend qui portent sur eux des marques des lieux où ils ont séjourné. Il faut en effet peu de force pour porter très-loin un corps si mince et si maigre, qu'en voyant un héron à quelque hauteur dans l'air, on n'aperçoit que deux grandes ailes sans fardeau. Son corps est efflanqué, aplati par les côtés, et beaucoup plus couvert de plumes que de chair. Willughby attribue la maigreur du héron à la crainte et à l'anxiété continuelle dans laquelle il vit, autant qu'à la disette et à son peu d'industrie. Effectivement la plupart de ceux que l'on tue sont d'une maigreur excessive [1].

Tous les oiseaux de la famille du héron n'ont qu'un seul coecum; ainsi que les quadrupèdes, au lieu que tous les autres oiseaux en qui se trouve ce viscère, l'ont double; l'oesophage est très-large

---

[1] Aristote connoissoit mal le héron, lorsqu'il le dit actif et subtil à se procurer sa subsistance : *sagax et cœnæ gerula et operosa*. Il auroit pu le dire, avec plus de vérité, inquiet et soucieux.

et susceptible d'une grande dilatation : la trachée-artère a seize pouces de longueur, et environ quatorze anneaux par pouce ; elle est à peu près cylindrique jusqu'à sa bifurcation, où se forme un renflement considérable d'où partent les deux branches, qui, du côté intérieur, ne sont formées que d'une membrane. L'œil est placé dans une peau nue, verdâtre, qui s'étend jusqu'aux coins du bec. La langue est assez longue, molle et pointue : le bec, fendu jusqu'aux yeux, présente une longue et large ouverture ; il est robuste, épais près de la tête, long de six pouces, et finissant en pointe aiguë. La mandibule inférieure est tranchante sur les côtés : la supérieure est dentelée vers le bout sur près de trois pouces de longueur ; elle est creusée d'une double rainure, dans laquelle sont placées les narines ; sa couleur est jaunâtre, rembrunie à la pointe. La mandibule inférieure est plus jaune ; et les deux branches qui la composent ne se joignent qu'à deux pouces de la pointe ; l'entre-deux est garni d'une membrane couverte de plumes blanches. La gorge est blanche aussi ; et de belles mouchetures noires marquent les longues plumes pendantes du devant du cou. Tout le dessus du corps est d'un beau gris de perle : mais dans la femelle, qui est plus petite que le mâle, les couleurs sont plus pâles, moins foncées, moins lustrées ; elle n'a point la bande transversale noire sur la poitrine, ni d'aigrette sur la tête. Dans le mâle, il y a deux ou trois longs brins de plumes minces, effilées, flexibles, et du plus beau noir : ces plumes sont d'un grand prix, surtout en Orient. La queue du héron a douze pennes tant soit peu étagées. La partie nue de sa jambe a trois pouces, le tarse six, le grand doigt plus de cinq ; il est joint au doigt intérieur par une portion de membrane : celui de derrière est aussi très-long, et, par une singularité marquée dans tous les oiseaux de cette famille, ce doigt est comme articulé avec l'extérieur, et implanté à côté du talon. Les doigts, les pieds et les jambes de ce héron commun sont d'un jaune verdâtre : il a cinq pieds d'envergure, près de quatre du bout du bec aux ongles, et un peu plus de trois jusqu'au bout de la queue ; le cou a seize ou dix-sept pouces. En marchant, il porte plus de trois pieds de hauteur : il est donc presque aussi grand que la cigogne ; mais il a beaucoup moins d'épaisseur de corps, et l'on sera peut-être étonné qu'avec d'aussi grandes dimensions le poids de cet oiseau n'excède pas quatre livres [1].

[1] Un héron mâle, pris le 10 janvier, pesoit trois livres dix onces ; une fe-

Aristote et Pline paroissent n'avoir connu que trois espèces dans ce genre : le héron commun, ou le grand héron gris dont nous venons de parler, et qu'ils désignent par le nom de *héron cendré* ou *brun*, πελλος ; le héron blanc, λευκος ; et le héron étoilé ou le butor, ἀστερίας. Cependant Oppien observe que les espèces de hérons sont nombreuses et variées. En effet, chaque climat a les siennes, comme nous le verrons par leur énumération ; et l'espèce commune, celle de notre héron gris, paroît s'être portée dans presque tous les pays, et les habiter conjointement avec celles qui y sont indigènes. Nulle espèce n'est plus solitaire, moins nombreuse dans les pays habités, et plus isolée dans chaque contrée : mais en même temps aucune n'est plus répandue et ne s'est portée plus loin dans des climats opposés ; un naturel austère, une vie pénible, ont apparemment endurci le héron, et l'ont rendu capable de supporter toutes les intempéries des différens climats. Du Tertre nous assure qu'au milieu de la multitude de ces oiseaux naturels aux Antilles, on trouve souvent le héron gris d'Europe ; on l'a de même trouvé à Taïti, où il a un nom propre dans la langue du pays [1], et où les insulaires ont pour lui, comme pour le martin-pêcheur, un respect superstitieux. Au Japon, entre plusieurs espèces de *saggis* ou hérons, on distingue, dit Kæmpfer, le *goi-saggi* ou le héron gris ; on le rencontre en Egypte, en Perse, en Sibérie, chez les Jakutes. Nous en dirons autant du héron de l'île Saint-Iago, au cap Verd ; de celui de la baie de Saldana ; du héron de Guinée de Bosman ; des hérons gris de l'île de Mai ou des *rabékès* du voyageur Roberts ; du héron de Congo, observé par Lopez ; de celui de Guzarate, dont parle Mandeslo ; de ceux de Malabar, de Tunquin, de Java, de Timor, puisque ces différens voyageurs indiquent ces hérons simplement sous le nom de l'espèce commune, et sans les en distinguer. Le héron appelé *dangcanghac* dans l'île de Luçon, et auquel les Espagnols des Philippines donnent en leur langue le nom propre du héron d'Europe (*garza*), nous paroît encore être le même. Dampier dit expressément que le héron de la baie de Campêche est en tout semblable à celui d'Angleterre ; ce qui, joint au témoignage de du Tertre et à celui de le Page du Pratz, qui

melle, trois livres cinq onces. (*Observation faite par M. Gueneau de Montbeillard.*

[1] *Otoo* est le nom propre du héron gris en langue taïtienne.

a vu à la Louisiane le même héron qu'en Europe, ne nous laisse pas douter que l'espèce n'en soit commune aux deux continens, quoique Catesby assure qu'il ne s'en trouve dans le nouveau que des espèces toutes différentes.

Dispersés et solitaires dans les contrées peuplées, les hérons se sont trouvés rassemblés et nombreux dans quelques îles désertes, comme dans celles du golfe d'Arguim au cap Blanc, qui reçut des Portugais le nom d'*isola das garzas* ou d'*île aux hérons*, parce qu'ils y trouvèrent un si grand nombre d'œufs de ces oiseaux, qu'on en remplit deux barques. Aldrovande parle de deux îles sur la côte d'Afrique nommées de même et pour la même raison *îles des hérons* par les Espagnols. Celle du Niger où aborda M. Adanson, eût mérité également ce surnom, par la grande quantité de ces oiseaux qui s'y étoient établis. En Europe, l'espèce du héron gris s'est portée jusqu'en Suède, en Danemarck et en Norwége : on en voit en Pologne, en Angleterre, en France dans la plupart de nos provinces ; et c'est surtout dans les pays coupés de ruisseaux ou de marais, comme en Suisse et en Hollande, que ces oiseaux habitent en plus grand nombre.

Nous diviserons le genre nombreux des hérons en quatre familles : celle du *héron proprement dit*, dont nous venons de décrire la première espèce; celle du *butor*, celle du *bihoreau*, et celle des *crabiers*. Les caractères communs qui unissent et rassemblent ces quatre familles sont la longueur du cou; la rectitude du bec, qui est droit, pointu et dentelé aux bords de sa partie supérieure vers la pointe; la longueur des ailes, qui, lorsqu'elles sont pliées, recouvrent la queue; la hauteur du tarse et de la partie nue de la jambe ; la grande longueur des doigts, dont celui du milieu a l'ongle dentelé, et la position singulière de celui de derrière, qui s'articule à côté du talon, près du doigt intérieur; enfin la peau nue, verdâtre, qui s'étend du bec aux yeux dans tous ces oiseaux. Joignez à ces conformités physiques celles des habitudes naturelles, qui sont à peu près les mêmes : car tous ces oiseaux sont également habitans des marais et de la rive des eaux; tous sont patiens par instinct, assez lourds dans leurs mouvemens, et tristes dans leur maintien.

Les traits particuliers de la famille des hérons, dans laquelle nous comprenons les aigrettes, sont, le cou excessivement long, très-grêle, et garni au bas de plumes pendantes et effilées; le

corps étroit, efflanqué, et, dans la plupart des espèces, élevé sur de hautes échasses.

Les butors sont plus épais de corps, moins hauts sur jambes que le héron; ils ont le cou plus court, et si garni de plumes, qu'il paroît très-gros en comparaison de celui du héron.

Les bihoreaux ne sont pas si grands que les butors; leur cou est plus court; les deux ou trois longs brins implantés dans la nuque du cou les distinguent des trois autres familles; la partie supérieure de leur bec est légèrement arquée.

Les crabiers, qu'on pourroit nommer *petits hérons*, forment une famille subalterne, qui n'est, pour ainsi dire, que la répétition en diminutif de celle des hérons; aucun des crabiers n'est aussi grand que le héron-aigrette, qui est des trois quarts plus petit que le héron commun; et le *blongios*, qui n'est pas plus gros qu'un râle, termine la nombreuse suite d'espèces de ce genre, plus variée qu'aucune autre pour la proportion de la grandeur et des formes.

LE HÉRON BLANC [1].

Seconde espèce.

Comme les espèces des hérons sont nombreuses, nous séparerons celles de l'ancien continent, qui sont au nombre de sept, de celles du nouveau monde, dont nous en connoissons déjà dix. La première de ces espèces de notre continent est le héron commun que nous venons de décrire; et la seconde est celle du héron blanc, n°. 886, qu'Aristote a indiqué par le surnom de λευκος, qui désigne en effet sa couleur : il est aussi grand que le héron gris, et même il a les jambes encore plus hautes; mais il manque de panaches, et c'est mal à propos que quelques nomenclateurs l'ont confondu avec l'aigrette : tout son plumage est blanc, le bec est jaune, et les pieds sont noirs. Turner semble

---

[1] En latin, *leucus, ardea alba, albardeola*; en italien, *garza* ou *garsetta bianca*; en allemand, *weisser reger*; en anglais, *white-heron, white-gaulding*.

dire qu'on a vu le héron blanc s'accoupler avec le héron gris; mais Belon dit seulement, ce qui est plus vraisemblable, que les deux espèces se hantent et sont amies jusqu'à partager quelquefois la même aire pour y élever en commun leurs petits : il paroît donc qu'Aristote n'étoit pas bien informé lorsqu'il a écrit que le héron blanc mettoit plus d'art à constuire son nid que le héron gris.

M. Brisson donne une description du héron blanc à laquelle on doit ajouter que la peau nue autour des yeux n'est pas toute verte, mais mêlée de jaune sur les bords; que l'iris est d'un jaune citron; que les cuisses sont verdâtres dans leur partie nue.

On voit beaucoup de hérons blancs sur les côtes de Bretagne, et cependant l'espèce en est fort rare en Angleterre, quoique assez commune dans le Nord jusqu'en Scanie; elle paroît seulement moins nombreuse que celle du héron gris, sans être moins répandue, puisqu'on l'a trouvée à la Nouvelle-Zélande, au Japon, aux Philippines, à Madagascar, au Brésil où il se nomme *guiratinga*, et au Mexique sous le non d'*astatl*.

LE HÉRON NOIR.

Troisième espèce.

SCHWENCKFELD seroit le seul des naturalistes qui auroit fait mention de ce héron, si les auteurs de l'Ornithologie italienne ne parloient pas aussi d'un héron de mer qu'ils disent être noir; celui de Schwenckfeld, qu'il a vu en Silésie, c'est-à-dire loin de la mer, pourroit donc ne pas être le même que celui des ornithologistes italiens. Au reste, il est aussi grand que notre héron gris : tout son plumage est noirâtre, avec un reflet de bleu sur les ailes. Il paroît que l'espèce en est rare en Silésie : cependant on doit présumer qu'elle est plus commune ailleurs, et que cet oiseau fréquente les mers; car il paroît se trouver à Madagascar, où il a un nom propre : mais on ne doit pas rapporter à cette espèce, comme l'a fait M. Klein, l'*ardea cœruleo-nigra* de Sloane, qui est le crabier de Labat, qui est beaucoup plus petit, et qui par conséquent doit être placé parmi les plus petits hérons que nous appellerons *crabiers*.

LE HÉRON POURPRÉ.

Quatrième espèce.

Le *héron pourpré du Danube* donné par Marsigli, et le *héron pourpré huppé* des planches enluminées, n°. 788, nous paroissent devoir se rapporter à une seule et même espèce : la huppe, comme l'on sait, est l'attribut du mâle, et les petites différences qui se trouvent dans les couleurs entre ces deux hérons peuvent de même se rapporter au sexe ou à l'âge. Quant à la grandeur, elle est la même; car, bien que M. Brisson donne son héron pourpré huppé comme beaucoup moins gros que le héron pourpré de Marsigli, les dimensions dans le détail se trouvent être à très-peu près égales, et tous deux sont de la grandeur du héron gris. Le cou, l'estomac et une partie du dos, sont d'un beau roux pourpré; de longues plumes effilées de cette même belle couleur partent des côtés du dos, et s'étendent jusqu'au bout des ailes en retombant sur la queue.

LE HÉRON VIOLET.

Cinquième espèce.

Ce héron, n°. 906, nous a été envoyé de la côte de Coromandel : il a tout le corps d'un bleuâtre très-foncé, teint de violet; le dessus de la tête est de la même couleur, ainsi que le bas du cou, dont le reste est blanc; il est plus petit que le héron gris, et n'a au plus que trente pouces de longueur.

LA GARZETTE BLANCHE.

Sixième espèce.

Aldrovande désigne ce héron blanc, plus petit que le premier, par les noms de *gazetta* et de *garza bianca*, en le distinguant nettement de l'aigrette, qu'il a auparavant très-bien caractérisée: cependant M. Brisson les a confondues, et il rapporte, dans sa nomenclature, la *garza bianca* d'Aldrovande à l'aigrette, et ne donne à sa place, sous le titre de *petit héron blanc*, qu'une petite espèce à plumage blanc teint de jaunâtre sur la tête et la poitrine, qui paroît n'être qu'une variété dans l'espèce de la garzette, ou plutôt la garzette elle-même, mais jeune et avec un reste de sa livrée, comme Aldrovande l'indique par les caractères qu'il lui donne. Au reste, cet oiseau adulte est tout blanc, excepté le bec et les pieds, qui sont noirs; il est bien plus petit que le grand héron blanc, n'ayant pas deux pieds de longueur. Oppien paroît avoir connu cette espèce. Klein et Linnæus n'en font pas mention, et probablement elle ne se trouve pas dans le Nord. Cependant le héron blanc dont parle Rzaczynski, que l'on voit en Prusse, et qui a le bec et les pieds jaunâtres, paroît être une variété de cette espèce; car, dans le grand héron blanc, le bec et les pieds sont constamment noirs, d'autant plus qu'en France même cette petite espèce de garzette est sujette à d'autres variétés. M. Hébert nous assure avoir tué en Brie, au mois d'avril, un de ces petits hérons blancs, pas plus gros de corps qu'un pigeon de volière, qui avoit les pieds verts, avec l'écaille lisse et fine, au lieu que les autres hérons ont communément cette écaille des pieds d'un grain grossier et farineux.

L'AIGRETTE.

Septième espèce.

Belon est le premier qui ait donné le nom d'*aigrette* à cette petite espèce de héron blanc, et vraisemblablement à cause des longues plumes soyeuses qu'il porte sur le dos, parce que ces belles plumes servent à faire des aigrettes pour embellir et relever la coiffure des femmes, le casque des guerriers et le turban des sultans : ces plumes sont du plus grand prix en Orient; elles étoient recherchées en France, dès le temps de ces preux chevaliers qui en faisoient des panaches. Aujourd'hui, par un usage plus doux, elles servent à orner la tête et rehausser la taille de nos belles : la flexibilité, la mollesse, la légèreté de ces plumes ondoyantes, ajoutent à la grâce des mouvemens; et la plus noble comme la plus piquante des coiffures ne demande qu'une simple aigrette placée dans de beaux cheveux.

Ces plumes sont composées d'une côte très-déliée, d'où partent par paires, à petits intervalles, des filets très-fins et aussi doux que la soie; de chaque épaule de l'oiseau sort une touffe de ces belles plumes, qui s'étendent sur le dos et jusqu'au-delà de la queue; elles sont d'un blanc de neige, ainsi que toutes les autres plumes, qui sont moins délicates et plus fermes : cependant il paroît que l'oiseau jeune, avant sa première mue, et peut-être plus tard, a du gris ou du brun et même du noir mêlés dans son plumage. Un de ces oiseaux, tué par M. Hébert en Bourgogne, avoit tous les caractères de la jeunesse, et particulièrement ces couleurs brunes de la livrée du premier âge.

Cette espèce, à laquelle on a donné le nom d'*aigrette*, n'en est pas moins un héron; mais c'est l'un des plus petits; il n'a communément pas deux pieds de longueur. Adulte, il a le bec et les pieds noirs. Il se tient de préférence aux bords de la mer, sur les sables et les vases : cependant il perche et niche sur les arbres comme les autres hérons.

Il paroît que l'espèce de notre aigrette d'Europe, n°. 901, se retrouve en Amérique, avec une autre espèce plus grande,

Oudart pinx

1. La grande Aigrette ..... Page 65.
2. L'Aigrette rousse .... 66.
3. Le Héron blanc à calotte noire . . 67.



Prêtre pinx. Al. Massard Sc.

1. La grande Aigrette ..... Page 65.
2. L'Aigrette rousse .... 66.
3. Le Héron blanc à calotte noire . . 67.

dont nous donnerons la description dans l'article suivant; il paroît aussi que cette même espèce d'Europe s'est répandue dans tous les climats et jusque dans les îles lointaines isolées, comme aux îles Malouines et à l'île de Bourbon; on la trouve en Asie, dans les plaines de l'Araxes, sur les bords de la mer Caspienne, et à Siam, au Sénégal et à Madagascar, où on l'appelle *lang-houron :* mais pour les aigrettes noires, grises et pourprées, que les voyageurs Flaccourt et Cauche placent dans cette même île, on peut les rapporter avec beaucoup de vraisemblance à quelqu'une des espèces précédentes de herons, auxquels le panache dont leur tête est ornée aura fait donner improprement le nom d'*aigrette*.

HÉRONS
DU NOUVEAU CONTINENT.

LA GRANDE AIGRETTE.

Première espèce.

Toutes les espèces précédentes de hérons sont de l'ancien continent; toutes celles qui suivent appartiennent au nouveau : elles sont très-nombreuses en individus dans ces régions où les eaux, qui ne sont point contraintes, se répandent sur de vastes espaces, et où toutes les terres basses sont noyées. La grande aigrette, n°. 925, est sans contredit la plus belle de ces espèces, et ne se trouve pas en Europe : elle ressemble à notre aigrette par le beau blanc de son plumage, sans mélange d'aucune autre couleur, et elle est du double plus grande, et par conséquent son magnifique parement de plumes soyeuses est d'autant plus riche et plus volumineux; elle a, comme l'aigrette d'Europe, le bec et les pieds noirs. A Cayenne, elle niche sur les petites îles qui sont dans les grandes savanes noyées : elle ne fréquente pas les bords de la mer ni les eaux salées, mais se tient habituellement sur les eaux stagnantes et sur les rivières, où elle s'abrite dans les joncs.

L'espèce en est assez commune à la Guiane : mais ces grands et beaux oiseaux ne vont pas en troupes comme les petites aigrettes; ils sont aussi plus farouches, se laissent moins approcher, et se perchent rarement. On en voit à Saint-Domingue, où, dans la saison sèche, ils fréquentent les marais et les étangs. Enfin il paroît que cette espèce n'est pas confinée aux climats les plus chauds de l'Amérique ; car nous en avons reçu quelques individus qui nous ont été envoyés de la Louisiane.

L'AIGRETTE ROUSSE.

Seconde espèce.

CETTE aigrette, n°. 902, avec le corps d'un gris noirâtre, a les panaches du dos et les plumes effilées du cou d'un roux de rouille. Elle se trouve à la Louisiane, et n'a pas tout-à-fait deux pieds de longueur.

LA DEMI-AIGRETTE.

Troisième espèce.

NOUS donnons ce nom au *héron bleuâtre à ventre blanc de Cayenne* des planches enluminées, pour désigner un caractère qui semble faire la nuance des aigrettes aux hérons. En effet, celui-ci, n°. 350, n'a pas, comme les aigrettes, un panache sur le dos aussi étendu, aussi fourni, mais seulement un faisceau de brins effilés, qui lui dépasse la queue, et représente en petit les touffes de l'aigrette. Ces brins, que n'ont pas les autres hérons, sont de couleur rousse. Cet oiseau n'a pas deux pieds de longueur. Le dessus du corps, le cou et la tête, sont d'un bleuâtre foncé, et le dessous du corps est blanc.

LE SOCO.

Quatrième espèce.

Soco, suivant Pison, est le nom générique des hérons au Brésil; nous l'appliquons à cette grande et belle espèce dont Marcgrave fait son second héron, et qui se trouve également à la Guiane et aux Antilles comme au Brésil. Il égale en grandeur notre héron gris. Il est huppé; les plumes fines et pendantes qui forment sa huppe, et dont quelques-unes ont six pouces de long, sont d'un joli cendré. Suivant du Tertre, les vieux mâles seuls portent ce bouquet de plumes. Celles qui pendent au bas du cou sont blanches et également délicates, douces et flexibles : l'on peut de même en faire des panaches. Celles des épaules et du manteau sont d'un gris cendré ardoisé. Pison, en remarquant que cet oiseau est ordinairement assez maigre, assure néanmoins qu'il prend de la graisse dans la saison des pluies. Du Tertre, qui l'appelle *crabier*, suivant l'usage des îles où ce nom se donne aux hérons, dit qu'il n'est pas aussi commun que les autres hérons, mais que sa chair est aussi bonne, c'est-à-dire, pas plus mauvaise.

LE HÉRON BLANC A CALOTTE NOIRE.

Cinquième espèce.

Ce héron, n°. 907, qui se trouve à Cayenne, a tout le plumage blanc, à l'exception d'une calotte noire sur le sommet de la tête, qui porte un panache de cinq ou six brins blancs. Il n'a guère que deux pieds de longueur; il habite le haut des rivières à la Guiane, et il est assez rare. Nous lui joindrons le héron blanc du Brésil, la différence de grandeur ne pouvant être qu'une différence individuelle, la plaque noire, ainsi que la huppe, pouvant n'appartenir qu'au mâle, et former son attribut distinctif, comme nous l'avons déjà remarqué pour la huppe dans la plupart des autres espèces de hérons.

LE HÉRON BRUN.

Sixième espèce.

IL est plus grand que le précédent, et, comme lui, naturel à la Guiane. Il a tout le dessus du corps d'un brun noirâtre, dont la teinte est plus foncée sur la tête, et paroît ombrée de bleuâtre sur les ailes; le devant du cou est blanc, chargé de taches en pinceaux brunâtres; le dessous du corps est d'un blanc pur, n°. 858.

LE HÉRON AGAMI.

Septième espèce.

Nous ignorons sur quelle analogie peut être fondée la dénomination de *héron agami*, sous laquelle cette espèce, n°. 859, nous a été envoyée de Cayenne, si ce n'est sur le rapport des longues plumes qui couvrent la queue de l'agami en dépassant les pennes, avec de longues plumes tombantes qui recouvrent et dépassent de même la queue de ce héron; en quoi il a du rapport aux aigrettes. Ces plumes sont d'un bleu clair; celles des ailes et du dos sont d'un gros bleu foncé; le dessous du corps est roux; le cou est de cette même couleur en devant, mais il est bleuâtre au bas, et gros bleu en dessus; la tête est noire, avec l'occiput bleuâtre, d'où pendent de longs filets noirs.

L'HOCTI.

Huitième espèce.

NIEREMBERG interprète le nom mexicain de cet oiseau, *hoactli* ou *toloactli*, par *avis sicca*, oiseau sec ou maigre; ce qui convient

fort bien à un héron. Celui-ci est de moitié moins grand que le héron commun. Sa tête est couverte de plumes noires qui s'allongent sur la nuque en panache; le dessus des ailes et la queue sont de couleur grise; il a sur le dos quelques plumes d'un noir lustré de vert : tout le reste du plumage est blanc. La femelle porte un nom différent de celui du mâle (*hoacton fœmina*). Elle en diffère en effet par quelques couleurs dans le plumage ; il est brun sur le corps, mélangé de quelques plumes blanches, et blanc au cou , mêlé de plumes brunes.

Cet oiseau se trouve sur le lac de Mexique. Il niche dans les joncs, et a la voix forte et grave; ce qui semble le rapprocher du butor. Les Espagnols lui donnent mal à propos le nom *martinete-pescador;* car il est très-différent du martin-pêcheur.

LE HOHOU.

Neuvième espèce.

C'est encore par contraction du mot *xoxouquihoactli*, et qui se prononce *hohouquihoactli,* que nous avons formé le nom de cet oiseau , avec d'autant plus de raison que *hohou* est son cri. Fernandès, qui nous donne cette indication, ajoute que c'est un héron d'assez petite espèce ; sa longueur est néanmoins de deux coudées. Le ventre et le cou sont cendrés ; le front est blanc et noir; le sommet de la tête et l'aigrette à l'occiput sont d'une couleur pourprée, et les ailes sont variées de gris et de bleuâtre. Ce héron est assez rare ; on le voit de temps en temps sur le lac de Mexique, où il paroît venir des régions plus septentrionales.

LE GRAND HÉRON D'AMÉRIQUE.

Dixième espèce.

Dans le genre des oiseaux de marécages, c'est au nouveau monde qu'appartiennent les plus grandes comme les plus nombreuses

espèces. Catesby a trouvé en Virginie celle du *grand héron*, que cette dénomination caractérise assez, puisqu'il est le plus grand de tous les hérons connus : il a près de quatre pieds et demi de hauteur lorsqu'il est debout, et presque cinq pieds du bec aux ongles; son bec a sept ou huit pouces de longueur. Tout son plumage est brun, hors les grandes pennes de l'aile qui sont noires. Il porte une huppe de plumes brunes effilées. Il vit non-seulement de poissons et de grenouilles, mais aussi de grands et de petits lézards.

LE HÉRON DE LA BAIE D'HUDSON.

Onzième espèce.

Ce héron est aussi très-grand; il a près de quatre pieds du bec aux ongles. Une belle huppe d'un brun noir, jetée en arrière, lui ombrage la tête; son plumage est d'un brun clair sur le cou, plus foncé sur le dos, et plus brun encore sur les ailes; les épaules et les cuisses sont d'un brun rougeâtre; l'estomac est blanc, ainsi que les grandes plumes qui pendent du devant du cou, lesquelles sont marquées de traits en pinceaux bruns.

Voilà toutes les espèces de hérons qui nous sont connues : car nous n'admettons pas dans ce nombre la huitième espèce décrite par M. Brisson d'après Aldrovande, parce qu'elle est donnée sur un oiseau qui portoit encore la livrée de son premier âge, comme Aldrovande en avertit lui-même. Nous exclurons aussi du genre des hérons la quatrième et la vingt-deuxième espèce de M. Brisson, qui nous paroissent devoir être séparées de ce genre par des caractères très-sensibles, la première ayant le bec arqué et les jambes garnies de plumes jusque sur le genou, et la seconde ayant un bec court qui la rapproche plutôt du genre des grues. Enfin nous ne comptons pas la neuvième espèce de héron du même auteur, parce que nous avons reconnu que c'est la femelle du bihoreau.

LES CRABIERS.

Ces oiseaux sont des hérons encore plus petits que l'aigrette d'Europe. On leur a donné le nom de *crabiers*, parce qu'il y en a quelques espèces qui se nourrissent de crabes de mer, et prennent des écrevisses dans les rivières. Dampier et Wafer en ont vu au Brésil, à Timor, à la Nouvelle-Hollande; ils sont donc répandus dans les deux hémisphères. Barrère dit que, quoique les crabiers des îles de l'Amérique prennent des crabes, ils mangent aussi du poisson, et qu'ils pêchent sur les bords des eaux douces, ainsi que les hérons. Nous en connoissons neuf espèces dans l'ancien continent, et treize dans le nouveau.

CRABIERS
DE L'ANCIEN CONTINENT.

LE CRABIER CAIOT.

Première espèce.

Aldrovande dit qu'en Italie, dans le Bolonais, on appelle cet oiseau *quaiot, quaiotta,* apparemment par quelque rapport de ce mot à son cri. Il a le bec jaune et les pieds verts; il porte sur la tête une belle touffe de plumes effilées, blanches au milieu, noires aux deux bords; le haut du corps est recouvert d'un chevelu de ces longues plumes minces et tombantes, qui forment sur le dos de la plupart de ces oiseaux crabiers comme un second manteau: elles sont, dans cette espèce, d'une belle couleur rousse.

LE CRABIER ROUX.

Seconde espèce.

Selon Schwenckfeld, ce crabier est rouge (*ardea rubra*); ce qui veut dire d'un roux vif, et non pas *marron*, comme traduit M. Brisson. Il est de la grosseur d'une corneille. Son dos est roux (*dorso rubicundo*); son ventre blanchâtre; les ailes ont une teinte de blanchâtre, et leurs grandes pennes sont noires. Ce crabier est connu en Silésie, et s'y nomme *héron rouge* (*rodter reger.*) Il niche sur les grands arbres.

LE CRABIER MARRON.

Troisième espèce.

Après avoir ôté ce nom mal donné à l'espèce précédente par M. Brisson, nous l'appliquons à celle que le même naturaliste appelle *rousse*, quoique Aldrovande la dise de couleur uniforme, passant du jaunâtre au marron (*ex croceo ad colorem castaneæ vergens.*) Mais s'il n'y a pas méprise dans les expressions, ces couleurs sont distribuées contre l'ordinaire, étant plus foncées dessous le corps et plus claires sur le dos et les ailes; les plumes longues et étroites qui couvrent la tête et flottent sur le cou sont variées de jaune et de noir; un cercle rouge entoure l'œil, qui est jaune; le bec, noir à la pointe, est vert bleuâtre près de la tête; les pieds sont d'un rouge foncé. Ce crabier est fort petit; car Aldrovande, comptant tous les crabiers pour des hérons, dit *Cæteris ardeis ferè omnibus minor est.* Ce même naturaliste paroît donner comme simple variété le crabier dont M. Brisson a fait sa trente-sixième espèce. Ce crabier a les pieds jaunes et quelques taches de plus que l'autre sur les côtés du cou; du reste il lui est entièrement semblable (*per omnia similis*) : nous n'hésiterons donc pas à les rapporter à une seule et même espèce. Mais

Aldrovande paroît peu fondé dans l'application particulière qu'il fait du nom de *ciris* à cette espèce. Scaliger, à la vérité, prouve assez bien que le *ciris* de Virgile n'est point l'alouette (*galerita*), comme on l'interprète ordinairement, mais quelque espèce d'oiseau de rivage aux *pieds rouges*, à la *tête huppée*, et qui devient la proie de l'aigle de mer (*haliætus*): mais cela n'indique pas que le *ciris* soit une espèce de héron, et moins encore cette espèce particulière de crabier, qui n'est pas plus huppé que d'autres; et Scaliger lui-même applique tout ce qu'il dit du *ciris* à l'aigrette, quoique à la vérité avec aussi peu de certitude. C'est ainsi que ces discussions érudites, faites sans étude de la Nature, loin de l'éclairer, n'ont servi qu'à l'obscurcir.

LE GUACCO.

Quatrième espèce.

C'est encore ici un petit crabier connu en Italie, dans les vallées du Bolonais, sous le nom de *sguacco*. Son dos est d'un jaune rembruni (*ex luteo ferrugineus*); les plumes des jambes sont jaunes; celles du ventre blanchissantes; les plumes minces et tombantes de la tête et du cou sont variées de jaune, de blanc et de noir. Ce crabier est plus hardi et plus courageux que les autres hérons. Il a les pieds verdâtres; l'iris de l'œil jaune, entouré d'un cercle noir.

LE CRABIER DE MAHON.

Cinquième espèce.

Cet oiseau, nommé dans les places enluminées, n°. 348, *héron huppé de Mahon*, est un crabier, même de petite taille, et qui n'a pas dix-huit pouces de longueur. Il a les ailes blanches, le dos roussâtre, le dessus du cou d'un roux jaunâtre, et le devant gris blanc. Sa tête porte une belle et longue huppe de brins gris blanc et roussâtres.

LE CRABIER DE COROMANDEL.

Sixième espèce.

Ce crabier, n°. 910, a du rapport avec le précédent : il a de même du roux sur le dos, du roux jaune et doré sur la tête et au bas du devant du cou, et le reste du plumage blanc ; mais il est sans huppe. Cette différence, qui pourroit s'attribuer au sexe, ne nous empêcheroit pas de le rapporter à l'espèce précédente, si celle-ci n'étoit plus grande de près de trois pouces.

LE CRABIER BLANC ET BRUN.

Septième espèce.

Le dos brun ou couleur de terre d'ombre, tout le cou et la tête marqués de longs traits de cette couleur sur un fond jaunâtre, l'aile et le dessus du corps blancs, tel est le plumage de ce crabier, n°. 911, que nous avons reçu de Malaca : il a dix-neuf pouces de longueur.

LE CRABIER NOIR.

Huitième espèce.

M. Sonnerat a trouvé ce crabier, n°. 926, à la Nouvelle-Guinée ; il est tout noir, et a dix pouces de longueur. Dampier place à la Nouvelle-Guinée de petits *preneurs d'écrevisses* à plumage *blanc-de-lait ;* ce pourroit être quelque espèce de crabier, mais qui ne nous est pas jusqu'ici parvenue, et que cette notice seule nous indique.

LE PETIT CRABIER.

Neuvième espèce.

C'est assez caractériser cet oiseau, n°. 898, que de lui donner le nom de *petit crabier;* il est en effet plus petit que tous les crabiers, plus même que le *blongios*, et n'a pas onze pouces de longueur. Il est naturel aux Philippines. Il a le dessus de la tête, du cou et du dos, d'un roux brun; le roux se trace sur le dos par petites lignes transversales, ondulantes sur le fond brun : le dessus de l'aile est noirâtre, frangé de petits festons inégaux, blanc roussâtre; les pennes de l'aile et de la queue sont noires.

LE BLONGIOS.

Dixième espèce.

Le blongios est, en ordre de grandeur, la dernière de ces nombreuses espèces que la Nature a multipliées en répétant la même forme sur tous les modules, depuis la taille du grand héron, égal à la cigogne, jusqu'à celle du plus petit crabier et du blongios, qui n'est pas plus grand qu'un râle; car le blongios ne diffère des crabiers que par les jambes un peu basses, et le cou en proportion encore plus long : aussi les Arabes de Barbarie, suivant le docteur Shaw, lui donnent-ils le nom de *boo-onk*, long cou, ou, à la lettre, *père du cou.* Il l'allonge et le jette en avant comme par ressort en marchant, ou lorsqu'il cherche sa nourriture. Il a le dessus de la tête et du dos noir à reflets verdâtres, ainsi que les pennes des ailes et de la queue; le cou, le ventre, le dessus des ailes, d'un roux marron, mêlé de blanc et de jaunâtre; le bec et les pieds sont verdâtres.

Il paroît que le blongios, n°. 323, se trouve fréquemment en Suisse; on le connoît à peine dans nos provinces de France;

où on ne l'a rencontré qu'égaré, et apparemment emporté par quelque coup de vent, ou poussé de quelque oiseau de proie. Le blongios se trouve sur les côtes du Levant aussi-bien que sur celles de Barbarie. M. Edwards en représente un qui lui étoit venu d'Alep : il différoit de celui que nous venons de décrire, en ce que les couleurs étoient moins foncées, que les plumes du dos étoient frangées de roussâtre, et celles du devant du cou et du corps marquées de petits traits bruns; différences qui paroissent être celles de l'âge ou du sexe de l'oiseau : ainsi ce blongios du Levant, dont M. Brisson fait sa seconde espèce, et le blongios de Barbarie, ou *boo-onk* du docteur Shaw, sont les mêmes, selon nous, que notre blongios de Suisse.

Toutes les espèces précédentes de crabiers appartiennent à l'ancien continent : nous allons faire suivre celles qui se trouvent dans le nouveau, en observant pour les crabiers, la même distribution pour les hérons.

CRABIERS

DU NOUVEAU CONTINENT.

LE CRABIER BLEU.

Première espèce.

Ce crabier est très-singulier en ce qu'il a le bec bleu comme tout le plumage, en sorte que, sans ses pieds verts, il seroit entièrement bleu : les plumes du cou et de la tête ont un beau reflet violet sur bleu; celles du bas du cou, du derrière de la tête et du bas du dos, sont minces et pendantes; ces dernières ont jusqu'à un pied de long, elles couvrent la queue et la dépassent de quatre doigts. L'oiseau est un peu moins gros qu'une corneille, et pèse quinze onces. On en voit quelques-uns à la Caroline, et seulement au printemps; néanmoins Catesby ne paroît pas croire

qu'ils y fassent leurs petits, et il dit qu'on ignore d'où ils viennent. Cette même belle espèce se retrouve à la Jamaïque, et paroît même s'être divisée en deux races ou variétés dans cette île.

LE CRABIER BLEU A COU BRUN.

Seconde espèce.

Tout le corps de ce crabier, n°. 349, est d'un bleu sombre; et, malgré cette teinte très-foncée, nous n'en eussions fait qu'une espèce avec la précédente, si la tête et le cou de celui-ci n'étoient d'un roux brun, et le bec d'un jaune fonoé, au lieu que le premier a la tête et le bec bleus. Cet oiseau se trouve à Cayenne, et peut avoir dix-neuf pouces de longueur.

LE CRABIER GRIS-DE-FER.

Troisième espèce.

Cet oiseau, que Catesby donne pour un butor, est certainement un petit héron ou crabier. Tout son plumage est d'un bleu obscur et noirâtre, excepté le dessus de la tête, qui est relevé en huppe d'un jaune pâle, d'où partent à l'occiput trois ou quatre brins blancs; il y a aussi une large raie blanche sur la joue jusqu'aux coins du bec; l'œil est protubérant, l'iris en est rouge et la paupière verte; de longues plumes effilées naissent sur les côtés du dos et viennent en tombant dépasser la queue; les jambes sont jaunes; le bec est noir et fort, et l'oiseau pèse une livre et demie. On voit, dit Catesby, de ces crabiers à la Caroline, dans la saison des pluies: mais, dans les îles de Bahama, ils sont en bien plus grand nombre et font leurs petits dans des buissons qui croissent dans les fentes des rochers; ils sont en si grande quantité dans quelques-unes de ces îles, qu'en peu d'heures deux hommes peuvent prendre assez de leurs petits pour charger un canot; car ces

oiseaux, quoique déjà grands et en état de s'enfuir ne s'émeuvent que difficilement, et se laissent prendre par nonchalance. Ils se nourrissent de crabes plus que de poisson, et les habitans de ces îles les nomment *preneurs de cancres*. Leur chair, dit Catesby, est de très-bon goût, et ne sent point le marécage.

LE CRABIER BLANC A BEC ROUGE.

Quatrième espèce.

Un bec rouge et des pieds verts, avec l'iris de l'oeil jaune, et la peau qui l'entoure rouge comme le bec, sont les seules couleurs qui tranchent sur le beau blanc du plumage de cet oiseau. Il est moins grand qu'une corneille, et se trouve à la Caroline au printemps, et jamais en hiver. Son bec est un peu courbé, et Klein remarque, à ce sujet, que, dans plusieurs espèces étrangères du genre des hérons, le bec n'est pas aussi droit que dans nos hérons et nos butors.

LE CRABIER CENDRÉ.

Cinquième espèce.

Ce crabier de la Nouvelle-Espagne n'est pas plus gros qu'un pigeon. Il a le dessus du corps cendré clair; les pennes de l'aile mi-parties de noir et de blanc; le dessous du corps blanc; le bec et les pieds bleuâtres: à ces couleurs, on peut juger que le P. Feuillée se trompe, en rapportant cette espèce à la famille du butor, autant qu'en lui appliquant mal à propos le nom de *calidris,* qui appartient aux oiseaux nommés *chevaliers,* et non à aucune espèce de crabier ou de héron.

LE CRABIER POURPRÉ.

Sixième espèce.

SEBA dit que cet oiseau lui a été envoyé du Mexique; mais il lui applique le nom de *xoxouquihoactli*, que Fernandès donne à une espèce du double plus grande, et qui est notre *hohou* ou neuvième espèce de héron d'Amérique. Ce crabier pourpré n'a qu'un pied de longueur. Le dessus du cou, du dos et des épaules, est d'un marron pourpré; la même teinte éclaircie couvre tout le dessous du corps; les pennes de l'aile sont rouge bai foncé; la tête est rouge bai clair avec le sommet noir.

LE CRACRA.

Septième espèce.

CRACRA est le cri que ce crabier jette en volant, et le nom que les Français de la Martinique lui donnent; les naturels de l'Amérique l'appellent *jaboutra*. Le P. Feuillée, qui l'a trouvé au Chili, le décrit dans les termes suivans: « Il a la taille d'un *gros poulet*, « et son plumage est très-varié : il a le sommet de la tête cendré « bleu; le haut du dos tanné, mêlé de couleur feuille-morte; le « reste du manteau est un mélange agréable de bleu cendré, de « vert brun et de jaune; les couvertures de l'aile sont, partie « d'un vert obscur bordé de jaunâtre, et partie noires; les pennes « sont de cette dernière couleur et frangées de blanc; la gorge et « la poitrine sont variées de taches feuille-morte sur fond blanc; « les pieds sont d'un beau jaune. »

LE CRABIER CHALYBÉ.

Huitième espèce.

Le dos et la tête de ce crabier sont de couleur *chalybée*, c'est-à-dire, couleur d'acier poli. Il a les longues pennes de l'aile verdâtres, marquées d'une tache blanche à la pointe; le dessus de l'aile est varié de brun, de jaunâtre et de couleur d'acier; la poitrine et le ventre sont d'un blanc varié de cendré et de jaunâtre. Ce petit crabier est à peine de la grandeur d'un pigeon; il se trouve au Brésil: c'est là tout ce qu'en dit Marcgrave.

LE CRABIER VERT.

Neuvième espèce.

Cet oiseau, très-riche en couleurs, est dans son genre l'un des plus beaux: de longues plumes d'un vert doré couvrent le dessus de la tête, et se détachent en huppe; des plumes de même couleur, étroites et flottantes, couvrent le dos; celles du cou et de la poitrine sont d'un roux ou rougeâtre foncé; les grandes pennes de l'aile sont d'un vert très-sombre; les couvertures d'un vert doré vif, la plupart bordées de fauve ou de marron. Ce joli crabier a dix-sept ou dix-huit pouces de longueur; il se nourrit de grenouilles et de petits poissons comme de crabes. Il ne paroît à la Caroline et en Virginie que l'été, et vraisemblablement il retourne en automne dans desclimats plus chauds, pour y passer l'hiver.

LE CRABIER VERT TACHETÉ.

Dixième espèce.

CET oiseau, n°. 912, un peu moins grand que le précédent, n'en diffère pas beaucoup par les couleurs; seulement il a les plumes de la tête et de la nuque d'un vert doré sombre et à reflet bronzé, et les longs effilés du manteau du même vert doré, mais plus clair; les pennes de l'aile, d'un brun foncé, ont leur côté extérieur nuancé de vert doré, et celles qui sont les plus près du corps ont une tache blanche à la pointe; le dessus de l'aile est moucheté de points blancs, sur un fond brun nuancé de vert doré; la gorge tachetée de brun sur blanc; le cou est marron et garni au bas de plumes grises tombantes. Cette espèce se trouve à la Martinique.

LE ZILATAT.

Onzième espèce.

NOUS abrégeons ainsi le nom mexicain de *hoitzi.aztatl*, pour conserver à ce crabier l'indication de sa terre natale : il est tout blanc, avec le bec rougeâtre vers la pointe et les jambes de même couleur; c'est l'un des plus petits de tous les crabiers, étant à peine de la grandeur d'un pigeon. M. Brisson en fait néanmoins son dix-neuvième héron; mais cet ornithologiste ne paroît avoir établi entre ses hérons et ses crabiers aucune division de grandeur, la seule pourtant qui puisse classer ou plutôt nuancer des espèces, qui d'ailleurs portent en commun les mêmes caractères.

LE CRABIER ROUX A TÊTE ET QUEUE VERTES.

Douzième espèce.

Ce crabier, n°. 909, n'a guère que seize pouces de longueur. Il a le dessus de la tête et la queue d'un vert sombre ; même couleur sur une partie des couvertures de l'aile, qui sont frangées de fauve ; les longues plumes minces du dos sont teintes d'un pourpre foible ; le cou est roux, ainsi que le ventre, dont la teinte tire au brun. Cette espèce nous a été envoyée de la Louisiane.

LE CRABIER GRIS A TÊTE ET QUEUE VERTES.

Treizième espèce.

Ce crabier, n°. 908, qui nous a été envoyé de Cayenne, a beaucoup de rapport avec le précédent, et tous deux en ont avec le crabier vert, dixième espèce, sans cependant lui ressembler assez pour n'en faire qu'une seule et même espèce. La tête et la queue sont également d'un vert sombre, ainsi qu'une partie des couvertures de l'aile; un gris ardoisé clair domine sur le reste du plumage.

LE BEC-OUVERT.

Après l'énumération de tous les grands hérons et des petits sous le nom de *crabiers*, nous devons placer un oiseau qui, sans être

de leur famille, en est plus voisin que d'aucune autre. Tous les efforts du nomenclateur tendent à contraindre et forcer les espèces d'entrer dans le plan qu'il leur trace, et de se renfermer dans les limites idéales qu'il veut placer au milieu de l'ensemble des productions de la Nature; mais toute l'attention du naturaliste doit se porter au contraire à suivre les nuances de la dégradation des êtres et chercher leurs rapports sans préjugé méthodique. Ceux qui sont aux confins des genres, et qui échappent à ces règles fautives, qu'on peut appeler *scholastiques*, s'en trouvent rejetés sous le nom d'*animaux*, tandis qu'aux yeux du philosophe, ce sont les plus intéressans et les plus dignes de son attention; ils font, en s'écartant des formes communes, les liaisons et les degrés par lesquels la Nature passe à des formes plus éloignées. Telle est l'espèce à laquelle nous donnons ici le nom de *bec-ouvert*, n°. 932: elle a des traits qui la rappellent au genre des hérons, et en même temps elle en a d'autres qui l'en éloignent; elle a de plus une de ces singularités ou défectuosités que nous avons déjà remarquées sur un petit nombre d'êtres, reste des essais imparfaits que, dans les premiers temps, dut produire et détruire la force organique de la Nature. Le nom de *bec-ouvert* marque cette difformité: le bec de cet oiseau est en effet ouvert et béant sur les deux tiers de sa longueur; la partie du dessus et celle du dessous, se déjetant également en dehors, laissent entre elles un large vide, et ne se rejoignent qu'à la pointe. On trouve cet oiseau aux grandes Indes, et nous l'avons reçu de Pondichéry. Il a les pieds et les jambes du héron; mais il n'en porte qu'à demi le caractère sur l'ongle du doigt du milieu, qui s'élargit bien en dedans en lame avancée, mais qui n'est point dentelée à la tranche. Les pennes de ses ailes sont noires; tout le reste du plumage est d'un gris cendréclair; son bec, noirâtre à la racine, est blanc ou jaunâtre dans le reste de sa longueur, avec plus d'épaisseur et de largeur que celui du héron. La longueur totale de l'oiseau est de treize à quatorze pouces. On ne nous a rien appris de ses habitudes naturelles.

LE BUTOR [1].

QUELQUE ressemblance qu'il y ait entre les hérons et les butors, leurs différences sont si marquées, qu'on ne peut s'y méprendre : ce sont en effet deux familles distinctes, et assez éloignées pour ne pouvoir se réunir ni même s'allier. Les butors ont les jambes beaucoup moins longues que les hérons, le corps un peu plus charnu, et le cou très-fourni de plumes, ce qui le fait paroître beaucoup plus gros que celui des hérons. Malgré l'espèce d'insulte attachée à son nom, le butor, n°. 789, est moins stupide que le héron, mais il est encore plus sauvage; on ne le voit presque jamais; il n'habite que les marais d'une certaine étendue où il y a beaucoup de joncs : il se tient de préférence sur les grands étangs environnés de bois; il y mène une vie solitaire et paisible, couvert par les roseaux, défendu sous leur abri du vent et de la pluie; également caché pour le chasseur qu'il craint, et pour la proie qu'il guette, il reste des jours entiers dans le même lieu, et semble mettre toute sa sûreté dans la retraite et l'inaction; au lieu que le héron, plus inquiet, se remue et se découvre davantage en se mettant en mouvement tous les jours vers le soir; c'est alors que les chasseurs l'attendent au bord des marais couverts de roseaux, où il vient s'abattre : le butor, au contraire, ne prend son vol à la même heure que pour s'élever et s'éloigner sans retour. Ainsi ces deux oiseaux, quoique habitans des mêmes lieux, ne doivent guère se rencontrer, et ne se réunissent jamais en famille commune.

Ce n'est qu'en automne et au coucher du soleil, selon Willughby, que le butor prend son essor pour voyager, ou du moins pour changer de domicile. On le prendroit dans son vol pour

[1] En latin, *ardea stellaris*, *botaurus*, *butio* (*inque paludiferis butio bubit aquis*, auct. Philomelæ); en italien, *trombotto*, *trombone*; en allemand, dans les différens idiomes, *meer-rind*, *los-rind*, *ros-dumpf*, *moss-ochs*, *moss-kou*, *rortrum*, *ross-reigel*, *wasser-ochs*, *erd-bull* (tous noms analogues aux marais et aux roseaux qu'il habite, ou au mugissement qu'il y fait entendre); en hollandais, *pittoor*; en anglais, *bittern*, ou *mire-drum* chez les Anglais septentrionaux.


Dequevauviller



Prêtre pinx. Dequevauviller Sc.

1. Le Butor . . . . Page 84.
2. Le petit Butor de Sénégal . . 92.
3. Le Butor de Cayenne . . . . . . 94.

un héron, si de moment à moment il ne faisoit entendre une voix toute différente, plus retentissante et plus grave, *cob, cob*; et ce cri, quoique désagréable, ne l'est pas autant que la voix effrayante qui lui a mérité le nom de butor (*botaurus quasi boatus tauri*): c'est une espèce de mugissement *hi rhond* qu'il répète cinq ou six fois de suite au printemps, et qu'on entend d'une demi-lieue; la plus grosse contre-basse rend un son moins ronflant sous l'archet : pourroit-on imaginer que cette voix épouvantable fût l'accent d'un tendre amour? mais ce n'est en effet que le cri du besoin physique et pressant d'une nature sauvage, grossière et farouche jusque dans l'expression du désir; et ce butor une fois satisfait fuit sa femelle et la repousse, lors même qu'elle le recherche avec empressement [1], et sans que ses avances aient aucun succès après une première union presque momentanée : aussi vivent-ils à part chacun de leur côté. « Il m'est « souvent arrivé, dit M. Hébert, de faire lever en même temps « deux de ces oiseaux; j'ai toujours remarqué qu'ils partoient à « plus de deux cents pas l'un de l'autre, et qu'ils se posoient à « égale distance. » Cependant il faut croire que les accès du besoin et les approches instantanées se répètent, peut-être à d'assez grands intervalles, s'il est vrai que le butor mugisse tant qu'il est en amour; car ce mugissement commence au mois de février [2], et on l'entend encore au temps de la moisson. Les gens de la campagne disent que, pour faire ce cri mugissant, le butor plonge le bec dans la vase : le premier ton de ce bruit énorme ressemble en effet à une forte aspiration, et le second à une expiration retentissante dans une cavité [3]. Mais ce fait sup-

---

1 Suivant M. Salerne, c'est la femelle qui fait seule tous les frais de l'amour, de l'éducation et du ménage, tant est grande la paresse du mâle. « C'est elle qui le « sollicite et l'invite à l'amour par les fréquentes visites qu'elle lui fait, et par « l'abondance des vivres qu'elle lui apporte. » Mais toutes ces particularités, prises d'un ancien discours moral (*Discours de M. de la Chambre sur l'amitié*), ne sont apparemment que le roman de l'oiseau.

2 C'est sûrement ces cris du butor dont il s'agit dans le passage des Problèmes d'Aristote où il parle de ce mugissement pareil à celui d'un taureau, qui se fait entendre au printemps du fond des marais, et dont il cherche une explication physique dans des vents emprisonnés sous les eaux et sortant des cavernes : le peuple en rendoit des raisons superstitieuses, et ce n'étoit réellement que le cri d'un oiseau.

3 Aldrovande a cherché quelle étoit la conformation de la trachée-artère, relativement à la production de ce son extraordinaire. Plusieurs oiseaux d'eau, à voix éclatante, comme le cygne, ont un double larynx : le butor, au contraire,

posé est très-difficile à vérifier; car cet oiseau est toujours si caché, qu'on ne peut le trouver ni le voir de près : les chasseurs ne parviennent aux endroits d'où il part qu'en traversant les roseaux, souvent dans l'eau jusqu'au dessus du genou.

A toutes ces précautions pour se rendre invisible et inabordable, le butor semble ajouter une ruse de défiance : il tient sa tête élevée; et comme il a plus de deux pieds et demi de hauteur, il voit par-dessus les roseaux sans être aperçu du chasseur. Il ne change de lieu qu'à l'approche de la nuit dans la saison d'automne, et il passe le reste de sa vie dans une inaction qui lui a fait donner par Aristote le surnom de *paresseux* : tout son mouvement se réduit en effet à se jeter sur une grenouille ou un petit poisson qui vient se livrer lui-même à ce pêcheur indolent.

Le nom d'*asterias* ou de *stellaris*, donné au butor par les anciens, vient, suivant Scaliger, de ce vol du soir par lequel il s'élance droit en haut vers le ciel, et semble se perdre sous la voûte étoilée : d'autres tirent l'origine de ce nom des taches dont est semé son plumage, lesquelles néanmoins sont disposées plutôt en pinceaux qu'en étoiles; elles chargent tout le corps de mouchetures ou hachures noirâtres; elles sont jetées transversalement sur le dos dans un fond brun fauve, et tracées longitudinalement sur fond blanchâtre, au-devant du cou, à la poitrine et au ventre Le bec du butor est de la même forme que celui du héron; sa couleur, comme celle des pieds, est verdâtre : son ouverture est très-large; il est fendu fort au-delà des yeux, tellement qu'on les diroit situés sur la mandibule supérieure. L'ouverture de l'oreille est grande. La langue courte et aiguë ne va pas jusqu'à moitié du bec; mais la gorge est capable de s'ouvrir à y loger le poing. Ses longs doigts s'accrochent aux roseaux, et servent à le soutenir sur leurs débris flottans[1]. Il fait grande capture de grenouilles : en automne, il va dans les bois chasser aux rats, qu'il prend fort adroitement et avale tout

---

n'en a point; mais la trachée, à sa bifurcation, forme deux poches enflées, dont les anneaux de la trachée ne garnissent qu'un côté; l'autre est recouvert d'une peau mince, expansible, élastique : c'est de ces poches enflées que l'air retenu se précipite en mugissant.

[1] La grande longueur des ongles, et particulièrement de celui de derrière, est remarquable. Aldrovande dit que de son temps on s'en servoit en forme de curedent.

entiers; dans cette saison, il devient fort gras. Quand il est pris, il s'irrite, se défend et en veut surtout aux yeux. Sa chair doit être de mauvais goût, quoiqu'on en mangeât autrefois dans le même temps que celle du héron faisoit un mets distingué.

Les œufs du butor sont gris blanc verdâtre : il en fait quatre ou cinq, pose son nid au milieu des roseaux, sur une touffe de joncs; et c'est assurément par erreur et en confondant le héron et le butor, que Belon dit qu'il perche son nid au haut des arbres [1]. Ce naturaliste paroît se tromper également en prenant le butor pour l'*onocrotale* de Pline, quoique distingué d'ailleurs, dans Pline même, par des traits assez reconnoissables. Au reste, ce n'est que par rapport à son mugissement *si gros*, suivant l'expression de Belon, *qu'il n'y a bœuf qui pût crier si haut*, que Pline a pu appeler le butor un *petit oiseau* : si tant est qu'il faille, avec Belon, appliquer au butor le passage de ce naturaliste où il parle de l'oiseau *taurus*, qui se trouve, dit-il, dans le territoire d'*Arles*, et fait entendre des *mugissemens pareils à ceux d'un bœuf*.

Le butor se trouve partout où il y a des marais assez grands pour lui servir de retraite : on le connoît dans la plupart de nos provinces; il n'est pas rare en Angleterre, et assez fréquent en Suisse et en Autriche; on le voit aussi en Silésie, en Danemarck, en Suède. Les régions les plus septentrionales de l'Amérique ont de même leur espèce de butor, et l'on en trouve d'autres espèces dans les contrées méridionales. Mais il paroît que notre butor, moins dur que le héron, ne supporte pas nos hivers, et qu'il quitte le pays quand le froid devient trop rigoureux : d'habiles chasseurs nous assurent ne l'avoir jamais rencontré aux bords des ruisseaux ou des sources dans le temps des grands froids; et s'il lui faut des eaux tranquilles et des marais, nos longues gelées doivent être pour lui une saison d'exil. Willughby semble l'insinuer, et regarder son vol élancé, après le coucher du soleil en automne, comme un départ pour des climats plus chauds.

Aucun observateur ne nous a donné de meilleurs renseignemens que M. Baillon sur les habitudes naturelles de cet oiseau. Voici l'extrait de ce qu'il a bien voulu m'en écrire :

---

[1] Gesner ne connoît pas mieux sa nichée quand il dit qu'on y trouve douze œufs.

« Les butors se trouvent dans presque toutes les saisons de « l'année à Montreuil-sur-mer et sur les côtes de Picardie, quoi- « qu'ils soient voyageurs : on les voit en grand nombre dans le « mois de décembre; quelquefois une seule pièce de roseaux en « cache des douzaines.

« Il y a peu d'oiseaux qui se défendent avec autant de sang- « froid : il n'attaque jamais; mais, lorsqu'il est attaqué, il combat « courageusement, et se bat bien sans se donner beaucoup de « mouvement. Si un oiseau de proie fond sur lui, il ne fuit pas; « il l'attend debout, et le reçoit sur le bout de son bec, qui est « très-aigu : l'ennemi blessé s'éloigne en criant. Les vieux « busards n'attaquent jamais le butor; et les faucons communs « ne le prennent que par-derrière et lorsqu'il vole. Il se défend « même contre le chasseur qui l'a blessé; au lieu de fuir, il « l'attend, lui lance dans les jambes des coups de bec si violens, « qu'il perce les bottines et pénètre fort avant dans les chairs : plu- « sieurs chasseurs en ont été blessés grièvement. On est obligé d'as- « sommer ces oiseaux, car ils se défendent jusqu'à la mort.

« Quelquefois, mais rarement, le butor se renverse sur le dos, « comme les oiseaux de proie, et se défend autant des griffes, « qu'il a très-longues, que du bec : il prend cette attitude lors- « qu'il est surpris par un chien.

« La patience de cet oiseau égale son courage; il demeure, pen- « dant des heures entières, immobile, les pieds dans l'eau et caché « par les roseaux; il y guette les anguilles et les grenouilles. Il est « aussi indolent et aussi mélancolique que la cigogne : hors le temps « des amours, où il prend du mouvement et change de lieu, « dans les autres saisons on ne peut le trouver qu'avec des chiens. « C'est dans les mois de février et de mars que les mâles jet- « tent, le matin et le soir, un cri qu'on pourroit comparer à « l'explosion d'un fusil d'un gros calibre. Les femelles accourent « de loin à ce cri : quelquefois une douzaine entoure un seul « mâle; car, dans cette espèce, comme dans celle des canards, « il existe plus de femelles que de mâles : ils piaffent devant elles, « et se battent contre les mâles qui surviennent. Ils font leur « nid presque sur l'eau, au milieu des roseaux, dans le mois « d'avril; le temps de l'incubation est de vingt-quatre à vingt- « cinq jours. Les jeunes naissent presque nus et sont d'une « figure hideuse; ils semblent n'être que cou et jambes : ils ne « sortent du nid que plus de vingt jours après leur naissance;

« le père et la mère les nourrissent, dans les premiers temps, « de sangsues, de lézards et de frai de grenouilles, et ensuite de « petites anguilles. Les premières plumes qui leur viennent « sont rousses, comme celles des vieux; leurs pieds et le bec sont « plus blancs que verts. Les buzards, qui dévastent les nids de « tous les autres oiseaux de marais, touchent rarement à celui « du butor; le père et la mère y veillent sans cesse, et le dé- « fendent : les enfans n'osent en approcher, ils risqueroient de « se faire crever les yeux.

« Il est facile de distinguer les butors mâles par la couleur et « par la taille, étant plus beaux, plus roux et plus gros que « les femelles : d'ailleurs ils ont les plumes de la poitrine et du cou « plus longues.

« La chair de cet oiseau, surtout celle des ailes et de la poi- « trine, est assez bonne à manger, pourvu que l'on en ôte la « peau, dont les vaisseaux capillaires sont remplis d'une huile « âcre et de mauvais goût, qui se répand dans les chairs par la « cuisson, et lui donne alors une forte odeur de marécage. »

OISEAUX

DE L'ANCIEN CONTINENT

QUI ONT RAPPORT AU BUTOR.

LE GRAND BUTOR.

Première espèce.

Gesner est le premier qui ait parlé de cet oiseau, dont l'espèce nous paroît faire la nuance entre la famille des hérons et celle des butors. Les habitans des bords du lac Majeur en Italie l'appellent *ruffey*, suivant Aldrovande. Il a le cou roux avec des taches de blanc et de noir; le dos et les ailes sont de couleur brune, et le ventre est roux. Sa longueur, de la pointe du bec à l'extrémité

de la queue, est au moins de trois pieds et demi, et jusqu'aux ongles, de plus de quatre pieds; le bec a huit pouces, il est jaune ainsi que les pieds. La figure, dans Aldrovande, présente une huppe dont Gesner ne parle pas; mais il dit que le cou est grêle, ce qui semble indiquer que cet oiseau n'est pas un franc butor: aussi Aldrovande remarque-t-il que cette espèce paroît mélangée de celle du héron gris et du butor, et qu'on la croiroit métive de l'un et de l'autre, tant elle tient du héron gris par la tête, les taches de la poitrine, la couleur du dos et des ailes, et la grandeur, en même temps qu'elle ressemble au butor par les jambes t par le reste du plumage, à l'exception qu'il n'est point tacheté.

LE PETIT BUTOR.

Seconde espèce.

CETTE petite espèce de butor, vue sur le Danube par le comte Marsigli, a le plumage roussâtre, rayé de petites lignes brunes; le devant du cou blanc, et la queue blanchâtre. Son bec n'a pas trois pouces de long. En jugeant, par cette longueur du bec, de ses autres dimensions que Marsigli ne donne pas, et en les supposant proportionnelles, ce butor doit être le plus petit de tous ceux de notre continent.

Au reste, nous devons observer que Marsigli paroît se contredire sur les couleurs de cet oiseau, en l'appelant *ardea viridi-flavescens*.

LE BUTOR BRUN RAYÉ.

Troisième espèce.

C'EST encore ici un oiseau du Danube. Marsigli le désigne par le nom de *butor brun*, et le regarde comme faisant une espèce

particulière. Il est aussi petit que le précédent; tout son plumage est rayé de lignes brunes, noires et roussâtres mêlées confusément, de manière qu'il en résulte en gros une couleur brune.

LE BUTOR ROUX.

Quatrième espèce.

Tout le plumage de ce butor est d'une couleur uniforme, roussâtre clair sous le corps, et plus foncé sur le dos; les pieds sont bruns, et le bec est jaunâtre. Aldrovande dit que cette espèce lui a été envoyée d'Epidaure, et il y réunit celle d'un jeune butor pris dans les marais près de Bologne, qui même n'avoit pas encore les couleurs de l'âge adulte. Il ajoute que cet oiseau lui a paru appartenir de plus près aux butors qu'aux hérons. Au reste, il se pourroit, suivant la conjecture de M. Salerne, que ce fût cette même petite espèce de butor qui se voit quelquefois en Sologne, et que l'on y connoît sous le nom de *quoimeau*. Marsigli place aussi sur le Danube cette espèce, qui est la troisième d'Aldrovande; et les auteurs de l'Ornithologie italienne disent qu'elle est naturelle au pays de Bologne.

Il paroît qu'elle se trouve aussi en Alsace; car M. le docteur Hermann nous a mandé qu'il avoit eu un de ces butors roux qui a constamment refusé toute nourriture, et s'est laissé mourir d'inanition. Il ajoute que, malgré ses longues jambes, ce butor montoit sur un petit arbre dont il pouvoit embrasser la tige en tenant le bec et le cou verticalement et dans la même ligne.

LE PETIT BUTOR DU SÉNÉGAL.

Cinquième espèce.

Nous rapporterons aux butors l'oiseau donné dans les planches enluminées sous le nom de *petit héron du Sénégal*, n°. 315, qui en effet paroît, à son cou raccourci et bien garni de plumes, être un butor plutôt qu'un héron. Il est aussi d'une très-petite espèce, puisqu'il n'a pas plus d'un pied de longueur. Il est assez exactement représenté dans la planche pour que l'on n'ait pas besoin d'une autre description.

LE POUACRE, OU BUTOR TACHETÉ.

Sixième espèce.

Les chasseurs ont donné le nom de *pouacre* à cet oiseau. Sa grosseur est celle d'une corneille; et il a plus de vingt pouces du bec aux ongles. Tout le fond de son plumage est brun, foncé aux pennes de l'aile, clair au-devant du cou et au-dessous du corps; parsemé sur la tête, le dessus du cou, du dos, et sur les épaules, de petites taches blanches placées à l'extrémité des plumes : chaque penne de l'aile est aussi terminée par une tache blanche.

Nous lui rapporterons le pouacre de Cayenne, représenté dans les planches enluminées, n°. 939, qui paroît n'en différer qu'en ce que le fond du plumage sur le dos est plus noirâtre, et que le devant du corps est tacheté de pinceaux bruns sur fond blanchâtre; légères différences qui ne paroissent pas caractériser assez une diversité d'espèce entre ces oiseaux, d'autant plus que la grandeur est la même.

OISEAUX

DU NOUVEAU CONTINENT

QUI ONT RAPPORT AU BUTOR.

L'ÉTOILÉ.

Première espèce.

Cet oiseau est le *butor brun de la Caroline* de Catesby; il se trouve aussi à la Jamaïque, et nous lui donnons le nom d'*étoilé*, parce que son plumage, entièrement brun, est semé sur l'aile de quelques taches blanches jetées comme au hasard dans cette teinte obscure. Ces taches lui donnent quelque rapport avec l'espèce précédente. Il est un peu moins grand que le butor d'Europe; il fréquente les étangs et les rivières loin de la mer, et dans les endroits les plus élevés du pays. Outre cette espèce, qui paroît répandue dans plusieurs contrées de l'Amérique septentrionale, il paroît qu'il en existe une autre vers la Louisiane, plus semblable à celle d'Europe.

LE BUTOR JAUNE DU BRÉSIL.

Seconde espèce.

Par les proportions mêmes que Marcgrave donne à cet oiseau en le rapportant aux hérons, on juge que c'est plutôt un butor qu'un héron. La grosseur du corps est celle d'un canard : le cou est long d'un pied; le corps, de cinq pouces et demi; la queue, de quatre; les pieds et la jambe, de plus de neuf. Tout le dos,

avec l'aile, est en plumes brunes lavées de jaune; les pennes de l'aile sont mi-parties de noir et de cendré, et coupées transversalement de lignes blanches; les longues plumes pendantes de la tête et du cou sont d'un jaune pâle ondé de noir; celles du bas du cou, de la poitrine et du ventre, sont d'un blanc ondé de brun et frangées de jaune alentour. Nous remarquerons, comme chose singulière, qu'il a le bec dentelé vers la pointe, tant en bas qu'en haut.

LE PETIT BUTOR DE CAYENNE.

Troisième espèce.

Ce petit butor, n°. 763, n'a guère qu'un pied ou treize pouces de longueur. Tout son plumage, sur un fond gris roussâtre, est tacheté de brun noir par petites lignes transversales très-pressées, ondulantes et comme vermiculées en forme de zigzags et de pointes au bas du cou, à l'estomac et aux flancs; le dessus de la tête est noir. Le cou, très-fourni de plumes, paroît presque aussi gros que le corps.

LE BUTOR DE LA BAIE D'HUDSON.

Quatrième espèce.

La livrée commune à tous les butors est un plumage fond roux ou roussâtre plus ou moins haché et coupé de lignes et de traits bruns ou noirâtres; et cette livrée se retrouve dans le butor de la baie d'Hudson. Il est moins gros que celui d'Europe; sa longueur, du bec aux ongles, n'est guère que de deux pieds six pouces.

L'ONORÉ.

Cinquième espèce.

Nous plaçons à la suite des butors du nouveau continent les oiseaux nommés *onorés* dans les planches enluminées. Ce nom se donne, à Cayenne, à toutes les espèces de hérons : cependant les onorés dont il s'agit ici, nous paroissent se rapporter de beaucoup plus près à la famille du butor; ils en ont la forme et les couleurs, et n'en diffèrent qu'en ce que leur cou est moins fourni de plumes, quoique plus garni et moins grêle que le cou des hérons. Ce premier onoré, n°. 790, est presque aussi grand, mais un peu moins gros que le butor d'Europe; tout son plumage est agréablement marqueté et largement coupé par bandes noires transversales, en zigzags, sur fond roux au-dessus du corps, et gris blanc au-dessous.

L'ONORÉ RAYÉ.

Sixième espèce.

Cette espèce, n°. 860, est un peu plus grande que la précédente, et la longueur de l'oiseau est de deux pieds et demi. Les grandes pennes de l'aile et la queue sont noires; tout le manteau est joliment ouvragé par de petites lignes très-fines de roux, de jaunâtre et de brun, qui courent tranversalement en ondulant et formant des demi-festons; le dessus du cou et la tête sont d'un roux vif, coupé encore de petites lignes brunes; le devant du cou et du corps est blanc, légèrement marqué de quelques traits bruns.

Ces deux espèces d'onorés nous ont été euvoyées par M. de la Borde, médecin du roi à Cayenne. Ils se cachent dans les ravines

creusées par les eaux dans les savanes, et ils fréquentent le bord des rivières. Pendant les sécheresses, ils se tiennent fourrés dans les herbes épaisses. Ils partent de très-loin, et on n'en trouve jamais deux ensemble. Lorsque l'on en blesse un, il ne faut l'approcher qu'avec précaution; car il se met sur la défensive, en retirant le cou et frappant un grand coup de bec, et cherchant à le diriger dans les yeux. Les habitudes de l'onoré sont les mêmes que celles de nos hérons.

M. de la Borde a vu un onoré privé, ou plutôt captif, dans une maison : il y étoit continuellement à l'affût des rats; il les attrapoit avec une adresse supérieure à celle des chats. Mais, quoiqu'il fût depuis deux ans dans la maison, il se tenoit toujours dans des endroits cachés : et quand on l'approchoit, il cherchoit, d'un air menaçant, à fixer les yeux. Au reste, l'une et l'autre espèce de ces onorés paroissent être sédentaires chacune dans leur contrée, et toutes deux sont assez rares.

L'ONORÉ DES BOIS.

Septième espèce.

On appelle ainsi cette espèce à la Guiane. Nous lui laissons cette dénomination, suivant notre usage de conserver aux espèces étrangères le nom qu'elles portent dans leur pays natal, puisque c'est le seul moyen pour les habitans de les reconnoître, et pour nous de les leur demander. Celle-ci se trouve à la Guiane et au Brésil. Marcgrave la comprend, sous le nom générique de *soco*, avec les hérons; mais elle nous paroît avoir beaucoup de rapport aux deux espèces précédentes d'onorés; et par conséquent aux butors. Le plumage est, sur le dos, le croupion, les épaules, d'un noirâtre tout pointillé de jaunâtre; et ce qui n'est pas ordinaire, ce plumage est le même sur la poitrine, le ventre et les côtés; le dessus du cou est d'un blanc mêlé de taches longitudinales noires et brunes. Marcgrave dit que le cou est long d'un pied, et que la longueur totale, du bec aux ongles, est d'environ trois pieds.



1. Le Bihoreau .... Page 97.
2. Le Savacou .... 100.
3. La Spatule .... 102.

Dequevauvilliers sc.

LE BIHOREAU [1].

La plupart des naturalistes ont désigné le bihoreau, n°. 758, le mâle, et n°. 759, la femelle, sous le nom de *corbeau de nuit* (*nycticorax*), et cela d'après l'espèce de croassement étrange, ou plutôt de râlement effrayant et lugubre qu'il fait entendre pendant la nuit. C'est le seul rapport que le bihoreau ait avec le corbeau; car il ressemble au héron par la forme et l'habitude du corps : mais il en diffère en ce qu'il a le cou plus court et plus fourni, la tête plus grosse, et le bec moins effilé et plus épais; il est aussi plus petit, n'ayant qu'environ vingt pouces de longueur. Son plumage est noir, à reflet vert sur la tête et la nuque, vert obscur sur le dos, gris de perle sur les ailes et la queue, et blanc sur le reste du corps. Le mâle porte sur la nuque du cou des brins ordinairement au nombre de trois, très-déliés, d'un blanc de neige, et qui ont jusqu'à cinq pouces de longueur. De toutes les plumes d'aigrette, celles-ci sont les plus belles et les plus précieuses; elles tombent au printemps, et ne se renouvellent qu'une fois par an. La femelle est privée de cet ornement, et elle est assez différente du mâle pour avoir été méconnue par quelques naturalistes. La neuvième espèce de héron de M. Brisson n'est en effet que cette même femelle. Elle a tout le manteau d'un cendré roussâtre, des taches en pinceaux de cette même teinte sur le cou, et le dessus du corps gris blanc.

Le bihoreau niche dans les rochers, suivant Belon, qui dérive de là son ancien nom *roupeau*; mais, selon Schwenckfeld et Willughby, c'est sur les aunes, près des marais, qu'il établit son nid : ce qui ne peut se concilier qu'en supposant que ces oiseaux changent d'habitude à cet égard suivant les circonstances; en sorte que dans les plaines de la Silésie ou de la Hollande ils s'établissent sur les arbres aquatiques, au lieu que sur les côtes de Bretagne, où Belon les a vus, ils nichent dans les rochers. On assure que leur ponte est de trois ou quatre œufs blancs.

Le bihoreau paroît être un oiseau de passage : Belon en a vu

[1] En allemand, *nacht-rab*, *bundter-reger*, *schild-reger*; en anglais, *night-raven*; en flamand, *quack*; en vieux français, *roupeau*.

un exposé sur le marché au mois de mars; Schwenckfeld assure qu'il part de Silésie au commencement de l'automne et qu'il revient avec les cigognes au printemps. Il fréquente également les rivages de la mer et les rivières ou marais de l'intérieur des terres; on en trouve en France dans la Sologne; en Toscane sur les lacs de *Fucecchio* et de *Bientine*: mais l'espèce en est partout plus rare que celle du héron; elle est aussi moins répandue, et ne s'est pas étendue jusqu'en Suède [1].

Avec des jambes moins hautes et un cou plus court que le héron, le bihoreau cherche sa pâture moitié dans l'eau, moitié sur terre, et vit autant de grillons, de limaces et autres insectes terrestres, que de grenouilles et de poissons. Il reste caché pendant le jour, et ne se met en mouvement qu'à l'approche de la nuit; c'est alors qu'il fait entendre son cri *ka, ka, ka*, que Willughby compare aux sanglots du vomissement d'un homme.

Le bihoreau a les doigts très-longs; les pieds et les jambes sont d'un jaune verdâtre; le bec est noir [2] et légèrement arqué dans la partie supérieure; ses yeux sont brillans, et l'iris forme un cercle rouge ou jaune aurore autour de la prunelle.

LE BIHOREAU DE CAYENNE.

Ce bihoreau d'Amérique est aussi grand que celui d'Europe; mais il paroît moins gros dans toutes ses parties: le corps est plus menu; les jambes sont plus hautes; le cou, la tête et le bec sont plus petits. Le plumage est d'un cendré bleuâtre sur le cou et au-dessous du corps; le manteau est noir, frangé de cendré sur chaque plume; la tête est enveloppée de noir, et le sommet en est blanc; il y a aussi un trait blanc sous l'oeil. Ce bihoreau, n°. 899,

[1] Nous en jugeons par le silence que garde sur cette espèce M. Linnæus dans son *Fauna suecica*.

[2] Schwenckfeld paroît se tromper sur la couleur des pieds et sur celle du bec; mais Klein se trompe davantage en exagérant les expressions de Schwenckfeld, qu'il transcrit. Schwenckfeld dit, *rostrum obscurè rubet....... crura nigricant cum rubedine*: Klein écrit, *rostro sanguineo prout et pedes*; ce qui ne peut jamais convenir au bihoreau, et le rend méconnoissable.

porte un panache composé de cinq ou six brins, dont les uns sont blancs, et les autres noirs.

L'OMBRETTE.

C'est à M. Adanson que nous devons la connoissance de cet oiseau, n°. 796, qui se trouve au Sénégal. Il est un peu plus grand que le bihoreau; la couleur de terre d'ombre ou de gris brun foncé de son plumage lui a fait donner le nom d'*ombrette*. Il doit être placé, comme espèce anomale, entre les genres des oiseaux de rivage; car on ne peut le rapporter exactement à aucun de ces genres. Il pourroit approcher de celui des hérons, s'il n'avoit un bec d'une forme entièrement différente, et qui même n'appartient qu'à lui. Ce bec, très-large et très-épais près de la tête, s'allonge en s'aplatissant par les côtés; l'arête de la partie supérieure se relève dans toute sa longueur, et paroît s'en détacher par deux rainures tracées de chaque côté; ce que M. Brisson exprime en disant que le bec semble composé de plusieurs pièces articulées; et cette arête, rabattue sur le bout du bec, se termine en pointe recourbée. Ce bec est long de trois pouces trois lignes: le pied, joint à la partie nue de la jambe, a quatre pouces et demi; cette dernière partie seule a deux pouces. Ces dimensions ont été prises sur un de ces oiseaux, conservé au Cabinet du Roi: M. Brisson semble en donner de plus grandes. Les doigts sont engagés vers la racine par un commencement de membrane plus étendue entre le doigt extérieur et celui du milieu; le doigt postérieur n'est point articulé, comme dans les hérons, à côté du talon, mais au talon même.

LE COURLIRI, OU COURLAN.

Le nom de *courlan* ou *courliri* ne doit pas faire imaginer que cet oiseau ait de grands rapports avec le courlis; il en a beaucoup plus avec les hérons, dont il a la stature et presque la hauteur.

Sa longueur, du bec aux ongles, est de deux pieds huit pouces; la partie nue de la jambe, prise avec le pied, a sept pouces; le bec en a quatre: il est droit dans presque toute sa longueur; il se courbe foiblement vers la pointe, et ce n'est que par ce rapport que le courlan s'approche des courlis, dont il diffère par la taille, et toute l'habitude de sa forme est très-ressemblante à celle des hérons. De plus, on voit à l'ongle du grand doigt la tranche saillante du côté intérieur, qui représente l'espèce de peigne dentelé de l'ongle du héron. Le plumage du courlan, n°. 848, est d'un beau brun, qui devient rougeâtre et cuivreux aux grandes pennes de l'aile et de la queue; chaque plume du cou porte dans son milieu un trait de peinceau blanc. Cette espèce est nouvelle, et nous a été envoyée de Cayenne sous le nom de *courliri*, d'où on lui a donné celui de *courlan* dans les planches enluminées.

LE SAVACOU [1].

Le savacou est naturel aux régions de la Guiane et du Brésil. Il a assez la taille et les proportions du bihoreau; et par les traits de conformation, comme par la manière de vivre, il paroîtroit avoisiner la famille des hérons, si son bec large et singulièrement épaté ne l'en éloignoit beaucoup, et ne le distinguoit même de tous les autres oiseaux de rivage. Cette large forme de bec a fait donner au savacou le surnom de *cuiller*. Ce sont en effet deux cuillers appliquées l'une contre l'autre par le côté concave; la partie supérieure porte sur sa convexité deux rainures profondes qui partent des narines, et se prolongent de manière que le milieu forme une arête élevée, qui se termine par une petite pointe crochue; la moitié inférieure de ce bec, sur laquelle la supérieure s'emboite, n'est, pour ainsi dire, qu'un cadre sur lequel est tendue la peau prolongée de la gorge. L'une et l'autre mandibule sont tranchantes par les bords, et d'une corne solide et très-dure. Ce bec a quatre pouces des angles à la pointe, et vingt lignes dans la plus grande largeur.

[1] *Savacou* ou *saouacou*, à Cayenne; *rapapa*, par les sauvages Garipanes; *tamatia*, au Brésil.

Avec une arme si forte, qui tranche et coupe, et qui pourroit rendre le savacou redoutable aux autres oiseaux, il paroît s'en tenir aux douces habitudes d'une vie paisible et sobre. Si l'on pouvoit inférer quelque chose de noms appliqués par les nomenclateurs, un de ceux que lui donne Barrère nous indiqueroit qu'il vit de crabes; mais, au contraire, il semble s'éloigner par goût du voisinage de la mer : il habite les savanes noyées, et se tient le long des rivières où la marée ne monte point, c'est là que, perché sur les arbres aquatiques, il attend le passage des poissons, dont il fait sa proie, et sur lesquels il tombe en plongeant et se relevant sans s'arrêter sur l'eau. Il marche le cou arqué et le dos voûté, dans une attitude qui paroît gênée, et avec un air aussi triste que celui du héron. Il est sauvage et se tient loin des lieux habités. Ses yeux, placés fort près de la racine du bec, lui donnent un air farouche. Lorsqu'il est pris, il fait craquer son bec, et, dans la colère ou l'agitation, il relève les longues plumes du sommet de sa tête.

Barrère a fait trois espèces de savacous, que M. Brisson réduit à deux, et qui probablement se réduisent à une seule. En effet, le savacou gris et le savacou brun ne diffèrent notablement entre eux que par le long panache que porte le dernier; et ce panache pourroit être le caractère du mâle : l'autre, que nous soupçonnons être la femelle, a un commencement ou un indice de ce même caractère dans les plumes tombantes du derrière de la tête; et pour la différence du brun au gris dans leur plumage, on peut d'autant plus la regarder comme étant de sexe ou d'âge, qu'il existe dans le *savacou varié* [1] une nuance qui les approche. Du reste, les formes et les proportions du savacou gris et du savacou brun sont entièrement les mêmes; et nous sommes d'autant plus portés à n'admettre ici qu'une seule espèce, que la Nature, qui semble les multiplier en se jouant sur les formes communes et les traits du plan général de ses ouvrages, laisse, au contraire, comme isolées et jetées aux confins de ce plan, les formes singulières qui s'éloignent de cette forme ordinaire, comme on peut le voir par les exemples de la sptatule, de l'avocette, du phénicoptère, etc., dont les espèces sont uniques, et n'ont que peu ou point de variétés.

Le savacou brun et huppé, n°. 869, que nous prenons pour

---

[1] Rapporté de Cayenne par M. Sonini.

le mâle, a plus de gris roux que de gris bleuâtre dans son manteau; les plumes de la nuque du cou sont noires et forment un panache long de sept à huit pouces, tombant sur le dos. Ces plumes sont flottantes, et quelques-unes ont jusqu'à huit lignes de largeur.

Le savacou gris, n°. 38, qui nous paroît être la femelle, a tout le manteau gris blanc bleuâtre, avec une petite zone noire sur le haut du dos; le dessous du corps est noir mêlé de roux; le devant du cou et le front sont blancs; la coiffe de la tête, tombant derrière en pointe, est d'un noir bleuâtre.

L'un et l'autre ont la gorge nue : le peau qui la recouvre paroît susceptible d'un renflement considérable; c'est apparemment ce que veut dire Barrère par *ingluvie extuberante*. Cette peau, suivant Marcgrave, est jaunâtre, ainsi que les pieds; les doigts sont grêles, et les phalanges en sont longues. On peut encore remarquer que le doigt postérieur est articulé à côté du talon, près du doigt extérieur, comme dans les hérons. La queue est courte, et ne passe pas l'aile pliée. La longueur totale de l'oiseau est d'environ vingt pouces. Nous devons observer que nos mesures ont été prises sur des individus un peu plus grands que celui qu'a décrit M. Brisson, qui étoit probablement un jeune.

LA SPATULE [1].

Quoique la spatule, n°. 405, soit d'une figure très-caractérisée, et même singulière, les nomenclateurs n'ont pas laissé de la confondre, sous des dénominations impropres et étrangères, avec des oiseaux tout différens : il l'ont appelée *héron blanc* et *pélican*, quoiqu'elle soit d'une espèce différente de celle du héron, et même d'un genre fort éloigné de celui du véritable pélican; ce que Belon reconnoît, en même temps qu'il lui donne le nom de *poche*, qui n'appartient encore qu'au pélican, et celui de *cuiller*, qui désigne plutôt le phénicoptère ou flammant, qu'on appelle *bec à cuiller*, ou le savacou, qu'on nomme aussi *cuiller*. Le nom

---

[1] En latin, *platea*, *platelea*; en italien, *beccaroveglia*; en allemand, *pelecan*, *loeffler*; en anglais, *spoonbill*, *shoveller*.

de *pale* ou *palette* conviendroit mieux, en ce qu'il se rapproche de celui de *spatule* que nous avons adopté, parce qu'il a été reçu, ou son équivalent, dans la plupart des langues, et qu'il caractérise la forme extraordinaire du bec de cet oiseau. Ce bec, aplati dans toute sa longueur, s'élargit en effet vers l'extrémité en manière de spatule, et se termine en deux plaques arrondies, trois fois aussi larges que le corps du bec même; configuration d'après laquelle Klein donne à cet oiseau la surnom *anomaloroster*. Ce bec, anomal en effet par sa forme, l'est encore par sa substance, qui n'est pas ferme, mais flexible comme du cuir, et qui par conséquent est très-peu propre à l'action que Cicéron et Pline lui attribuent, en appliquant mal à propos à la spatule ce qu'Aristote a dit, avec beaucoup de vérité, du pélican; savoir, qu'il fond sur les oiseaux plongeurs, et leur fait relâcher leur proie en les mordant fortement par la tête : sur quoi, par une méprise inverse, on a attribué au pélican le nom de *platea*, qui appartient réellement à la spatule. Scaliger, au lieu de rectifier ces erreurs, en ajoute d'autres : après avoir confondu la spatule et le pélican, il dit, d'après Suidas, que le *pelicanos* est le même que le *dendrocolaptès* (coupeur d'arbres), qui est le pic [1]; et, transportant ainsi la spatule du bord des eaux au fond des bois, il lui fait percer les arbres avec un bec uniquement propre à fendre l'eau ou fouiller la vase.

En voyant la confusion qu'a répandue sur la Nature cette multitude de méprises scientifiques, cette fausse érudition, entassée sans connoissance des objets, et ce chaos des choses et des noms encore obscurcis par les nomenclateurs, je n'ai pu m'empêcher de sentir que la Nature, partout belle et simple, eût été plus facile à connoître en elle-même qu'embarrassée de nos erreurs ou surchargée de nos méthodes, et que malheureusement on a perdu, pour les établir et les discuter, le temps précieux qu'on eût employé à la contempler et à la peindre.

La spatule est toute blanche : elle est de la grosseur du héron; mais elle a les pieds moins hauts et le cou moins long, et garni de petites plumes courtes : celles du bas de la tête sont longues et étroites; elles forment un panache qui retombe en arrière. La gorge est couverte et les yeux sont entourés d'une peau nue. Les pieds et le nu de la jambe sont couverts d'une peau noire, dure

[1] Voyez l'histoire des pics, tome XI, page 466.

et écailleuse; une portion de membrane unit les doigts vers leur jonction, et, par son prolongement, les frange et les borde légèrement jusqu'à l'extrémité. Des ondes noires transversales se marquent sur le fond de couleur jaunâtre du bec, dont l'extrémité est d'un jaune quelquefois mêlé de rouge; un bord noir tracé par une rainure forme comme un ourlet relevé tout autour de ce bec singulier, et l'on voit en dedans une longue gouttière sous la mandibule supérieure; une petite pointe recourbée en dessous termine l'extrémité de cette espèce de palette, qui a vingt-trois lignes dans sa plus grande largeur, et paroît intérieurement sillonnée de petites stries qui rendent sa surface un peu rude et moins lisse qu'elle ne l'est en dehors. Près de la tête, la mandibule supérieure est si large et si épaisse, que le fond semble y être entièrement engagé : les deux mandibules, près de leur origine, sont également garnies intérieurement, vers les bords, de petits tubercules ou mamelons sillonnés, lesquels ou servent à broyer les coquillages que le bec de la spatule est tout propre à recueillir, ou à retenir et arrêter une proie glissante; car il paroît que cet oiseau se nourrit également de poissons, de coquillages, d'insectes aquatiques et de vers.

La spatule habite les bords de la mer, et ne se trouve que rarement dans l'intérieur des terres, si ce n'est sur quelques lacs, et passagèrement aux bords des rivières : elle préfère les côtes marécageuses; on la voit sur celles du Poitou, de la Bretagne, de a Picardie et de la Hollande : quelques endroits sont même renommés par l'affluence des spatules qui s'y rassemblent avec d'autres espèces aquatiques; tels sont les marais de *Sevenhuis*, près de Leyde.

Ces oiseaux font leur nid à la sommité des grands arbres voisins des côtes de la mer, et le construisent de bûchettes; ils produisent trois ou quatre petits; ils font grand bruit sur ces arbres dans le temps des nichées, et y reviennent régulièrement tous les soirs se percher pour dormir.

De quatre spatules décrites par MM. de l'Académie des Sciences, et qui étoient toutes blanches, deux avoient un peu de noir au bout de l'aile; ce qui ne marque pas une différence de sexe, comme Aldrovande l'a cru, ce caractère s'étant trouvé également dans un mâle et dans une femelle. La langue de la spatule est très-petite, de forme triangulaire, et n'a pas trois lignes en toutes dimensions; l'œsophage se dilate en descendant, et c'est appa-

remment dans cet élargissement que s'arrètent et se digèrent les petites moules et autres coquillages que la spatule avale, et qu'elle rejette quand la chaleur du ventricule en a fondu la chair ; elle a un gésier doublé d'une membrane calleuse, comme les oiseaux granivores; mais au lieu des *cæcums*, qui se trouvent dans ces oiseaux à gésier, on ne lui remarque que deux petites éminences très-courtes à l'extrémité de l'*iléon*; les intestins ont sept pieds de longueur; la trachée-artère est semblable à celle de la grue, et fait dans le thorax une double inflexion ; le cœur a un péricarde, quoique Aldrovande dise n'en avoir point trouvé.

Ces oiseaux s'avancent en été jusque dans la Bothnie occidentale et dans la Laponie, où l'on en voit quelques-uns, suivant Linnæus; en Prusse, où ils ne paroissent également qu'en petit nombre, et où durant les pluies d'automne ils passent en venant en Pologne ; Rzaczynski dit qu'on en voit, mais rarement, en Volhinie; il en passe aussi quelques-uns en Silésie dans les mois de septembre et d'octobre [1]; ils habitent, comme nous l'avons dit, les côtes occidentales de la France ; on en retrouve sur celles d'Afrique, à Bissao, vers Sierra-Leona; en Egypte, selon Granger ; au cap de Bonne-Espérance, où Kolbe dit qu'ils vivent de serpens autant que de poissons, et où on les appelle *stangen-vreeter*, mange - serpens. M. Commerson a vu des spatules à Madagascar, où ses insulaires leur donnent le nom de *fangaliam-bava*, c'est-à-dire, *bêche au bec*. Les nègres, dans quelques cantons, appellent ces oiseaux *vang-van*, et dans d'autres, *vourou-doulon*, oiseaux du diable, par des rapports superstitieux [2]. L'espèce, quoique peu nombreuse, est donc très-répandue, et semble même avoir fait le tour de l'ancien continent. M. Sonnerat l'a trouvée jusqu'aux îles Philippines; et quoiqu'il en distingue deux espèces, le manque de huppe, qui est la principale différence de l'une à l'autre, ne nous paroît pas former un caractère spécifique, et, jusqu'à ce jour, nous ne connoissons qu'une seule espèce de spatule, qui se trouve être à peu près la

---

[1] *Aviar. Siles.* page 314. Schwenckfeld en cet endroit paroît confondre le pélican avec la spatule, puisqu'il y rapporte, d'après Isidore et saint Jérôme, la fable de la résurrection des petits du pélican par le sang qu'il verse de sa poitrine quand le serpent les lui a tués.

[2] Les nègres lui donnent ce nom, parce que, lorsqu'ils l'entendent, ils s'imaginent que son cri annonce la mort à quelqu'un du village. (*Note laissée par M. Commerson.*)

même du nord au midi, dans tout l'ancien continent : elle se trouve aussi dans le nouveau ; et quoiqu'on ait encore ici divisé l'espèce en deux, on doit les réunir en une, et convenir que la ressemblance de ces spatules d'Amérique avec celle d'Europe est si grande, qu'on doit attribuer leurs petites différences à l'impression du climat.

La spatule d'Amérique, n°. 165, est seulement un peu moins grande dans toutes ses dimensions que celle d'Europe. Elle en diffère encore par la couleur de rose ou d'incarnat qui relève le fond blanc de son plumage sur le cou, le dos et les flancs ; les ailes sont plus fortement colorées, et la teinte de rouge va jusqu'au cramoisi sur les épaules et les couvertures de la queue, dont les pennes sont rousses ; la côte de celles de l'aile est marquée d'un beau carmin ; la tête, comme la gorge, est nue : ces belles couleurs n'appartiennent qu'à la spatule adulte ; car on en trouve de bien moins rouges sur tout le corps et encore presque toutes blanches, qui n'ont point la tête dégarnie, et dont les pennes de l'aile sont en partie brunes, restes de la livrée du premier âge. Barrère assure qu'il se fait, dans le plumage des spatules d'Amérique, le même progrès en couleur avec l'âge, que dans plusieurs autres oiseaux, comme les courlis rouges et les phénicoptères ou flammans, qui dans leurs premières années sont presque tout gris ou tout blancs, et ne deviennent rouges qu'à la troisième année ; il résulte de là que l'oiseau couleur de rose du Brésil, ou l'*ajaia* de Marcgrave, décrit, dans son premier âge, avec les ailes d'un incarnat tendre, et la spatule cramoisie de la Nouvelle-Espagne, ou la *tlauhquechul* de Fernandès, décrite dans l'âge adulte, ne sont qu'un seul et même oiseau. Marcgrave dit qu'on en voit quantité sur *la rivière de Saint-François* ou *de Serégippe*, et que sa chair est assez bonne. Fernandès lui donne les mêmes habitudes qu'à notre spatule, de vivre, au bord de la mer, de petits poissons, qu'il faut lui donner vivans quand on veut la nourrir en domesticité [1], *ayant*, dit-il, *expérimenté qu'elle ne touche point aux poissons morts* [2].

Cette spatule couleur de rose se trouve dans le nouveau conti-

---

[1] La spatule d'Europe ne refuse pas de vivre en captivité. On peut, dit Belon, la nourrir d'intestins de volailles. Klein en a long-temps conservé une dans un jardin, quoiqu'elle eût eu l'aile cassée d'un coup de feu.

[2] C'est apparemment de cette particularité que Nieremberg a pris occasion de l'appeler *avis vivivora*.

ment, comme la blanche dans l'ancien, sur une grande étendue, du nord au midi, depuis les côtes de la Nouvelle-Espagne et de la Floride jusqu'à la Guiane et au Brésil : on la voit aussi à la Jamaïque, et vraisemblablement dans les autres îles voisines. Mais l'espèce, peu nombreuse, n'est nulle part rassemblée : à Cayenne, par exemple, il y a peut-être dix fois plus de courlis que de spatules ; leurs plus grandes troupes sont de neuf ou dix au plus, communément de deux ou trois, et souvent ces oiseaux sont accompagnés de phénicoptères ou flammans. On voit, le matin et le soir, les spatules au bord de la mer, ou sur des troncs flottans près de la rive ; mais, vers le milieu du jour, dans le temps de la plus grande chaleur, elles entrent dans les criques, et se perchent très-haut sur les arbres aquatiques : néanmoins elles sont peu sauvages ; elles passent en mer très-près des canots, et se laissent approcher assez à terre pour qu'on les tire, soit posées, soit au vol. Leur beau plumage est souvent sali par la vase où elles entrent fort avant pour pêcher. M. de la Borde qui a fait ces observations sur leurs mœurs, nous confirme celle de Barrère au sujet de la couleur, et nous assure que ces spatules de la Guiane ne prennent qu'avec l'âge et vers la troisième année cette belle couleur rouge, et que les jeunes sont presque entièrement blanches.

M. Baillon, auquel nous devons un grand nombre de bonnes observations, admet deux espèces de spatules, et me mande que toutes deux passent ordinairement sur les côtes de Picardie dans les mois de novembre et d'avril, et que ni l'une ni l'autre n'y séjournent ; elles s'arrêtent un jour ou deux près de la mer et dans les marais qui en sont voisins : elles ne sont pas en nombre, et paroissent être très-sauvages.

La première est la spatule commune, qui est d'un blanc fort éclatant, et n'a point de huppe. La seconde espèce est huppée et plus petite que l'autre, et M. Baillon croit que ces différences, avec quelques autres variétés dans les couleurs du bec et du plumage, sont suffisantes pour en faire deux espèces distinctes et séparées.

Il est aussi persuadé que toutes les spatules naissent grises comme les hérons-aigrettes, auxquels elles ressemblent par la forme du corps, le vol et les autres habitudes ; il parle de celles de Saint-Domingue comme formant une troisième espèce : mais il nous paroît, par les raisons que nous avons exposées ci-devant, que ce ne sont que des variétés qu'on peut réduire à une seule et

même espèce, parce que l'instinct et toutes les habitudes naturelles qui en résultent sont les mêmes dans ces trois oiseaux.

M. Baillon a observé, sur cinq de ces spatules qu'il s'est donné la peine d'ouvrir, que toutes avoient le sac rempli de chevrettes, de petits poissons et d'insectes d'eau ; et comme leur langue est presque nulle, et que leur bec n'est ni tranchant ni garni de dentelures, il paroît qu'elles ne peuvent guère saisir ni avaler des anguilles ou d'autres poissons qui se défendent, et qu'elles ne vivent que de très-petits animaux ; ce qui les oblige à chercher continuellement leur nourriture.

Il y a apparence que ces oiseaux font, dans de certaines circonstances, le même claquement que les cigognes avec leur bec ; car M. Baillon en ayant blessé un, observa qu'il faisoit ce bruit de claquement et qu'il l'exécutoit en faisant mouvoir très-vite et successivement les deux pièces de son bec, quoique ce bec soit si foible qu'il ne peut serrer le doigt que mollement.

LA BÉCASSE [1].

La bécasse est peut-être de tous les oiseaux de passage celui dont les chasseurs font le plus de cas, tant à cause de l'excellence de sa chair que de la facilité qu'ils trouvent à se saisir de ce bon oiseau stupide, qui arrive dans nos bois vers le milieu d'octobre, en même temps que les grives. La bécasse, nº. 885, vient donc, dans cette saison de chasse abondante, augmenter encore la quantité du bon gibier [2] : elle descend alors des hautes montagnes où elle habite pendant l'été, et d'où les premiers frimas déterminent son départ et nous l'amènent ; car ses voyages ne se font qu'en hauteur dans la région de l'air, et non en longueur, comme se font

---

[1] En latin, *perdix rustica, rusticula ;* en italien, *becassa, becaccia, gallinella, gallina arciera,* ou *rusticella* et *salvatica ;* en anglais, *wood-cock* (de *wood-cock* on avoit fait dans l'ancien français *wit-coc*, et ensuite *vit-de-coq :* Belon corrige déjà cette dénomination ridicule ; elle se conserve encore en Normandie). Le mot *bécasse* s'écrivoit anciennement *béquasse.*

[2] Le temps de sa chasse est bien désigné dans le poëte *Nemesianus :*

Cùm nemus omne suo viridi spoliatur honore,
.... præda est facilis et amœna scolopax.



Pretre pinx. Giraud file Sc.

1. La Bécasse............... Page 108.
2. La Bécassine.................. 118.
3. La Barge.................... 126.



1. La Bécasse . . . . Page 108.
2. La Bécassine . . . . 118.
3. La Barge . . . . 126.

les migrations des oiseaux qui voyagent de contrée en contrée. C'est des sommets des Pyrénées et des Alpes, où elle passe l'été, qu'elle descend aux premières neiges qui tombent sur ces hauteurs dès le commencement d'octobre, pour venir dans les bois des collines inférieures, et jusque dans nos plaines.

Les bécasses arrivent la nuit, et quelquefois le jour, par un temps sombre, toujours une à une ou deux ensemble, et jamais en troupes. Elles s'abattent dans les grandes haies, dans les taillis, dans les futaies, et préfèrent les bois où il y a beaucoup de terreau et de feuilles tombées; elles s'y tiennent retirées et tapies tout le jour, et tellement cachées, qu'il faut des chiens pour les faire lever, et souvent elles partent sous les pieds du chasseur. Elles quittent ces endroits fourrés et le fort du bois à l'entrée de la nuit, pour se répandre dans les clairières, en suivant les sentiers; elles cherchent les terres molles, les pâquis humides à la rive du bois, et les petites mares, où elles vont pour se laver le bec et les pieds qu'elles se sont remplies de terre en cherchant leur nourriture. Toutes ont les mêmes allures, et l'on peut dire en général que les bécasses sont des oiseaux sans caractère, et dont les habitudes individuelles dépendent toutes de celles de l'espèce entière.

La bécasse bat des ailes avec bruit en partant: elle file assez droit dans une futaie; mais, dans les taillis, elle est obligée de faire souvent le crochet. Elle plonge en volant derrière les buissons, pour se dérober à l'œil du chasseur. Son vol, quoique rapide, n'est ni élevé ni long-temps soutenu; elle s'abat avec tant de promptitude, qu'elle semble tomber comme une masse abandonnée à toute sa pesanteur. Peu d'instans après sa chute, elle court avec vitesse; mais bientôt elle s'arrête, élève sa tête, regarde de tous côtés pour se rassurer avant d'enfoncer son bec dans la terre. Pline compare avec raison la bécasse à la perdrix pour la célérité de sa course, car elle se dérobe de même; et lorsqu'on croit la trouver où elle s'est abattue, elle a déjà piellé et fui à une grande distance.

Il paroît que cet oiseau, avec de grands yeux, ne voit bien qu'au crépuscule, et qu'il est offensé d'une lumière plus forte: c'est ce que semblent prouver ses allures et ses mouvemens, qui ne sont jamais si vifs qu'à la nuit tombante et à l'aube du jour; et ce désir de changer de lieu avant le lever ou après le coucher du soleil est si pressant et si profond, qu'on a vu des bécasses

renfermées dans une chambre prendre régulièrement un essor de vol tous les matins et tous les soirs, tandis que, pendant le jour ou la nuit, elles ne faisoient que pietter sans s'élancer ni s'élever : et apparemment les bécasses dans les bois restent tranquilles quand la nuit est obscure; mais lorsqu'il y a clair de lune, elles se promènent en cherchant leur nourriture : aussi les chasseurs nomment la pleine lune de novembre, *la lune des bécasses*, parce que c'est alors qu'on en prend un grand nombre. Les piéges se tendent ou la nuit ou le soir; elles se prennent à la pantenne, au rejet, au lacet; on les tue au fusil sur les mares, sur les ruisseaux et les gués à la chute. La pantenne ou *pantière* est un filet tendu entre deux grands arbres, dans les clairières et à la rive des bois où l'on a remarqué qu'elles arrivent ou passent dans le vol du soir. La chasse sur les mares se fait aussi le soir : le chasseur, cabané sous une feuillée épaisse, à portée du ruisseau ou de la mare fréquentée par les bécasses, et qu'il approprie encore pour les attirer, les attend à la chute; et peu de temps après le coucher du soleil, surtout par les vents doux de sud et de sud-ouest, elles ne manquent pas d'arriver une à une ou deux ensemble, et s'abattent sur l'eau, où le chasseur les tire presque à coup sûr. Cependant cette chasse est moins fructueuse et plus incertaine que celle qui se fait aux piéges dormans, tendus dans les sentiers, et qu'on appelle *rejets*[1] : c'est une baguette de coudrier ou d'autre bois flexible et élastique, plantée en terre et courbée en ressort, assujettie près du terrain à un trébuchet que couronne un nœud coulant de crin ou de ficelle; on embarrasse de branchages le reste du sentier où l'on a placé le rejet; ou bien si l'on tend sur les pâquis, on y pique des genêts ou des genièvres en files, pliés de manière qu'il ne reste que le petit passage qu'occupe le piége, afin de déterminer la bécasse, qui suit les sentiers et n'aime pas s'élever ou sauter, à passer le pas du trébuchet, qui part dès qu'il est heurté, et l'oiseau, saisi par le nœud coulant, est emporté en l'air par la branche qui se redresse. La bécasse, ainsi suspendue, se débat beaucoup, et le chasseur doit faire plus d'une tournée dans sa tendue le soir, et plus d'une encore sur la fin de la nuit : sans quoi le renard, chasseur plus diligent, et averti de loin par les battemens d'ailes de ces oiseaux, arrive et les emporte les uns après les autres; et sans se donner

---

[1] En Bourgogne, *regipeaux*; en Champagne et en Lorraine, *regimpeaux*.

le temps de les manger, il les cache en différens endroits pour les retrouver au besoin. Au reste, on reconnoît les lieux que hante la bécasse à ses fientes, qui sont de larges fécules blanches et sans odeur. Pour l'attirer sur les pâquis où il n'y a point de sentiers, on y trace des sillons : elle les suit, cherchant les vers dans la terre remuée, et donne en même temps dans les collets ou lacets de crin disposés le lon gdu sillon.

Mais n'est-ce pas trop de piéges pour un oiseau qui n'en sait éviter aucun? La bécasse est d'un instinct obtus et d'un naturel stupide; elle est *moult sotte bête*, dit Belon. Elle l'est vraiment beaucoup si elle se laisse prendre de la manière qu'il raconte, et qu'il nomme *folâtrerie*. Un homme couvert d'une cape couleur de feuille sèche, marchant courbé sur deux courtes béquilles, s'approche doucement, s'arrêtant lorsque la bécasse le fixe, continuant d'aller lorsqu'elle recommence à errer, jusqu'à ce qu'il la voie arrêtée la tête basse; alors frappant doucement de ses deux bâtons l'un contre l'autre, *la bécasse s'y amusera et affolera tellement*, dit notre naturaliste, que le chasseur l'approchera d'assez près pour lui passer un lacet au cou.

Est-ce en la voyant se laisser approcher ainsi, que les anciens ont dit qu'elle avoit pour l'homme un merveilleux penchant? En ce cas elle le placeroit bien mal, et dans son plus grand ennemi. Il est vrai qu'elle vient, en longeant les bois, jusque dans les haies des fermes et des maisons champêtres. Aristote le remarque : mais Albert se trompe en disant qu'elle cherche les lieux cultivés et les jardins, pour y recueillir des semences, puisque la bécasse, ni même aucun oiseau de son genre, ne touchent aux fruits et aux graines; la forme de leur bec, étroit, très-long et tendre à la pointe, leur interdiroit seule cette sorte d'aliment : et en effet la bécasse ne se nourrit que de vers[1]; elle fouille dans la terre molle des petits marais et des environs des sources, sur les

---

[1] Dès qu'elles entrent dans le bois, elles courent sur les tas de feuilles sèches, elles les retournent ou les écartent pour prendre les vers qui sont dessous. Les bécasses ont cette habitude commune avec les vanneaux et les pluviers, qui les prennent par le même moyen sous l'herbe ou le blé vert. Mais j'ai observé que ces derniers oiseaux, dont j'ai élevé plusieurs dans mon jardin, frappoient la terre avec le pied autour des trous où il y avoit des vers, apparemment pour les faire sortir de leur retraite au moyen de la commotion, et les prenoient souvent même avant qu'ils ne fussent entièrement sortis de terre. (*Note communiquée par M. Baillon, de Montreuil-sur-mer.*)

pâquis fangeux et dans les prés humides qui bordent les bois. Elle ne gratte point la terre avec les pieds; elle détourne seulement les feuilles avec son bec, les jetant brusquement à droite et à gauche. Il paroît qu'elle cherche et discerne sa nourriture par l'odorat plutôt que par les yeux, qu'elle a mauvais : mais la Nature semble lui avoir donné dans l'extrémité du bec un organe de plus et un sens particulier approprié à son genre de vie; la pointe en est charnue plutôt que cornée, et paroît susceptible d'une espèce de tact propre à démêler l'aliment convenable dans la terre fangeuse; et ce privilége d'organisation a de même été donné aux bécassines, et apparemment aussi aux chevaliers, aux barges et autres oiseaux qui fouillent la terre humide pour trouver leur pâture [1].

Du reste, le bec de la bécasse est rude et comme barbelé aux côtés vers son extrémité, et creusé sur sa longueur de rainures profondes; la mandibule supérieure forme seule la pointe arrondie du bec, en débordant la mandibule inférieure, qui est comme tronquée, et vient s'adapter en-dessous par un joint oblique. C'est de la longueur de son bec que cet oiseau a pris son nom dans la plupart des langues, à remonter jusqu'à la grecque [2]. Sa tête, aussi remarquable que son bec, est plus carrée que ronde, et les os du crâne font un angle presque droit sur les orbites des yeux. Son plumage, qu'Aristote compare à celui du francolin, est trop connu pour le décrire; et les beaux effets de clair-obscur que des teintes hachées, fondues, lavées de gris, de bistre et de terre d'ombre, y produisent, quoique dans le genre sombre, seroient difficiles et trop longs à décrire dans le détail.

Nous avons trouvé à la bécasse une vésicule du fiel, quoique Belon se soit persuadé qu'elle n'en avoit point : cette vésicule verse sa liqueur par deux conduits dans le duodénum. Outre les deux cœcums ordinaires, nous en avons trouvé un troisième placé à environ sept pouces des premiers, et qui avoit avec l'intestin une communication tout aussi manifeste; mais comme nous ne l'avons observé que sur un seul individu, ce troisième cœcum est peut-être une variété individuelle, ou un simple accident. Le gésier est musculeux, doublé d'une membrane ridée

---

1 Cette belle remarque nous est communiquée par M. Hébert.

2 *Σκολοπαξ* à *σκολοψ*, *pal* ou *pieu*.— *Scolopax, quòd rostra palo (scolopos) similia videntur.*

sans adhérence; on y trouve souvent de petits graviers que l'oiseau avale sans doute en mangeant les vers de terre. Le tube intestinal a deux pieds neuf pouces de longueur.

Gesner donne la grosseur de la bécasse avec plus de justesse en l'égalant à la perdrix que ne fait Aristote, qui la compare à la poule, et cette comparaison semble nous indiquer que la race commune des poules chez les Grecs étoit bien plus petite que la nôtre. Le corps de la bécasse est en tout temps fort charnu, et très-gras sur la fin de l'automne [1]; c'est alors et pendant la plus grande partie de l'hiver qu'elle fait un mets recherché [2], quoique sa chair soit noire et ne soit pas fort tendre : mais, comme chair ferme, elle a la propriété de se conserver long-temps; on la cuit sans ôter les entrailles, qui, broyées avec ce qu'elles contiennent, font le meilleur assaisonnement de ce gibier. On observe que les chiens n'en mangent point : il faut que ce fumet ne leur convienne pas, et même qu'il leur répugne beaucoup; car il n'y a guère que les barbets qu'on puisse accoutumer à rapporter la bécasse. La chair des jeunes a moins de fumet, mais elle est plus tendre et plus blanche que celle des bécasses adultes ; toutes s'amaigrissent à mesure que le printemps s'avance, et celles qui restent en été sont dans cette saison dures, sèches et d'un fumet trop fort.

C'est à la fin de l'hiver, c'est-à-dire, au mois de mars, que presque toutes les bécasses quittent nos plaines pour retourner sur leurs montagnes, rappelées par l'amour à la solitude, si douce avec ce sentiment. On voit ces oiseaux au printemps partir appariés ; ils volent alors rapidement et sans s'arrêter pendant la nuit : mais le matin ils se cachent dans les bois pour y passer la journée, et en partent le soir pour continuer leur route [3]. Tout l'été, ils se tiennent dans les lieux les plus solitaires et les plus élevés des montagnes où ils nichent, comme dans celles de Savoie, de Suisse, du Dauphiné, du Jura, du Bugey et des Vosges : il en reste quelques-uns dans les cantons élevés de l'Angleterre et de la France,

---

[1] Olina et Longolius disent qu'on l'engraisse avec une pâte faite de farine de blé sarrasin (*farina d'orzo*) et de figues sèches ; ce qui nous paroît difficile pour un oiseau si sauvage, et inutile pour un gibier aussi gras dans sa saison.

[2] Il paroît, au récit d'Olina, que la chasse en continue tout l'hiver en Italie. Les grands froids au fort de l'hiver, dans nos provinces, obligent les bécasses de s'éloigner un peu ; cependant il en reste encore quelques-unes dans nos bois, près des fontaines chaudes.

[3] Observation faite par M. Baillon, de Montreuil-sur-mer.

comme en Bourgogne, en Champagne, etc. Il n'est pas même sans exemple que quelques couples de bécasses se soient arrêtées dans nos provinces de plaine, et y aient niché, retardées apparemment par quelques accidens, et surprises dans la saison de l'amour, loin des lieux où les portent leurs habitudes naturelles. Edward a pensé qu'elles alloient toutes, comme tant d'autres oiseaux, dans les contrées les plus reculées du Nord : apparemment il n'étoit pas informé de leur retraite aux montagnes, et de l'ordre de leurs routes, qui, tracées sur un plan différent de celui des autres oiseaux, ne se portent et ne s'étendent que de la montagne à la plaine, et de la plaine à la montagne.

La bécasse fait son nid par terre, comme tous les oiseaux qui ne se perchent pas : ce nid est composé de feuilles ou d'herbes sèches, entremêlées de petits brins de bois ; le tout rassemblé sans art, et amoncelé contre un tronc d'arbre, ou sous une grosse racine. On y trouve quatre ou cinq œufs oblongs un peu plus gros que ceux du pigeon commun ; ils sont d'un gris roussâtre, marbré d'ondes plus foncées et noirâtres. On nous a apporté un de ces nids avec les œufs dès le 15 avril. Lorsque les petits sont éclos, ils quittent le nid et courent, quoique encore couverts de poil follet ; ils commencent même à voler avant d'avoir d'autres plumes que celles des ailes : ils fuient aussi voletant et courant quand ils sont découverts ; on a vu la mère et le père prendre sous leur gorge un des petits, le plus foible sans doute, et l'emporter ainsi à plus de mille pas. Le mâle ne quitte pas la femelle tant que les petits ont besoin de leurs secours : il ne fait entendre sa voix que dans le temps de leur éducation et de ses amours ; car il est muet, ainsi que la femelle, pendant le reste de l'année [1]. Quand elle couve, le mâle est presque toujours couché près d'elle, et ils semblent encore jouir en reposant mutuellement leur bec sur le dos l'un de l'autre. Ces oiseaux, d'un naturel solitaire et sauvage, sont donc aimans et tendres : ils deviennent même jaloux ; car l'on voit les mâles se battre jusqu'à se jeter par terre, et se piquer à coups de bec, en se disputant la femelle ; ils ne deviennent donc stupides et craintifs qu'après avoir

---

[1] Ces petits cris ont des tons différens, passant du grave à l'aigu, *go, go, go, go; pidi, pidi, pidi*; *cri, cri, cri, cri* : ces derniers semblent être de colère entre plusieurs mâles rassemblés. Ils ont aussi une espèce de croassement, *couan, couan*, et un certain grondement, *frou, frou, frou*, lorsqu'ils se poursuivent.

perdu le sentiment de l'amour, presque toujours accompagné de celui du courage.

L'espèce de la bécasse est universellement répandue; Aldrovande et Gesner en ont fait la remarque. On la trouve dans les contrées du Midi comme dans celles du Nord, dans l'ancien et dans le nouveau monde; on la connoît dans toute l'Europe, en Italie, en Allemagne, en France, en Pologne, en Russie, en Silésie, en Suède, en Norwége, et jusqu'en Groenland, où elle a le nom de *sauarsuck*, et où, par un composé suivant le génie de la langue, les Groenlandais en ont un pour signifier *le chasseur aux bécasses;* en Islande, la bécasse fait partie du gibier qui abonde sur cette île, quoique semée de glaces; on la retrouve aux extrémités septentrionales et orientales de l'Asie, où elle est commune, puisqu'elle est nommée dans les langues kamtschadales, koriaques et kouriles. M. Gmelin en a vu quantité à Mangasea, en Sibérie sur le Jénisca; et, quoique les bécasses y soient en grand nombre, elles ne font qu'une très-petite partie de cette multitude d'oiseaux d'eau et de rivage de toute espèce, qui, dans cette saison, se rassemblent sur les bords et les eaux de ce fleuve.

La bécasse se trouve de même en Perse, en Egypte aux environs du Caire; et ce sont apparemment celles qui vont dans ces régions, qui passent à Malte en novembre, par lés vents de nord et de nord-est, et ne s'y arrêtent qu'autant qu'elles y sont retenues par le vent. En Barbarie, elles paroissent, comme dans nos contrées, en octobre et jusqu'en mars; et il est assez singulier que cette espèce remplisse en même temps le Nord et le Midi, ou du moins puisse s'habituer dans la zone torride, en paroissant naturelle aux zones froides; car M. Adanson a trouvé la bécasse dans les îles du Sénégal; d'autres voyageurs l'ont vue en Guinée et sur la côte d'Or; Kæmpfer en a remarqué en mer, entre la Chine et le Japon, et il paroît que Knox les a aperçues à Ceylan. Et puisque la bécasse occupe tous les climats, et se trouve dans le nord de l'ancien continent, il n'est pas étonnant qu'elle se retrouve au nouveau monde: elle est commune aux Illinois et dans toute la partie méridionale du Canada, ainsi qu'à la Louisiane, où elle est un peu plus grosse qu'en Europe; ce que l'on attribue à l'abondance de nourriture. Elle est plus rare dans les provinces plus septentrionales de l'Amérique. Mais la bécasse de la Guiane, connue à Cayenne sous le nom de *bécasse des savanes,* nous paroît assez différer de la nôtre pour former une espèce sé-

parée ; nous la donnerons, après avoir décrit les variétés peu nombreuses de cette espèce en Europe.

VARIÉTÉS DE LA BÉCASSE.

I. La *bécasse blanche*. Cette variété est rare, du moins dans nos contrées. Quelquefois son plumage est tout blanc, plus souvent encore mêlé de quelques ondes de gris ou de marron ; le bec est d'un blanc jaunâtre ; les pieds sont d'un jaune pâle avec les ongles blancs, ce qui sembleroit indiquer que cette blancheur tient à une dégénération différente du changement de noir en blanc qu'éprouvent les animaux dans le Nord ; et cette dégénération dans l'espèce de la bécasse est assez semblable à celle du nègre blanc dans l'espèce humaine.

II. La *bécasse rousse*. Dans cette variété, tout le plumage est roux sur roux, par ondes plus foncées sur un fond plus clair ; elle paroît encore plus rare que la première. L'une et l'autre furent tuées à la chasse du Roi, au mois de décembre 1775, et Sa Majesté nous fit l'honneur de nous les envoyer par M. le comte d'Angiviller, pour être placées dans son cabinet d'histoire naturelle.

III. Les chasseurs prétendent distinguer deux races de bécasses [1], la grandeet la petite : mais, comme le naturel et les habitudes sont les mêmes dans ces deux bécasses, et qu'en tout le reste elles se ressemblent, nous ne regarderons cette petite différence de taille que comme accidentelle ou individuelle, ou comme celle du jeune à l'adulte, laquelle par conséquent ne constitue pas deux races séparées entre deux oiseaux, qui du reste sont les mêmes, puisqu'ils s'unissent et produisent ensemble.

1 J'ai remarqué plusieurs fois qu'il paroît y avoir deux espèces de bécasses. Les premières qui arrivent sont les plus grosses ; elles ont les pieds gris, tirant légèrement sur le rose : les autres sont plus petites ; leur plumage est semblable à celui de la grande bécasse, mais elles ont les pieds de couleur bleue ; et on a observé que lorsque l'on prend cette petite espèce aux environs de Montreuil en Picardie, la grande bécasse y devient plus rare. (*Note communiquée par M. Baillon, de Montreuil-sur-mer*).

OISEAU ÉTRANGER

QUI A RAPPORT A LA BÉCASSE.

LA BÉCASSE DES SAVANES.

CETTE bécasse de la Guiane, n°. 895, quoique du quart plus petite que celle de France, a néanmoins le bec encore plus long; elle est aussi un peu plus haut montée sur ses pieds, qui sont bruns comme le bec. Le gris blanc, coupé et varié par barres de noir, domine dans son plumage, moins mêlé de roux que celui de notre bécasse. Avec ces différences extérieures que le climat a peut-être fait naître, celles des mœurs et des habitudes qu'il produit aussi, se reconnoissent dans la bécasse des savanes; elle demeure habituellement dans ces immenses prairies naturelles d'où l'homme et les chiens ne l'ont point encore chassée, parce qu'ils n'y sont point établis ; elle se tient dans les *coulées ;* on appelle ainsi les enfoncemens des savanes, où il y a toujours de la vase et des herbes épaisses et hautes, évitant néanmoins celles où la marée monte, et dont l'eau est salée. Dans la saison des pluies, ces petites bécasses cherchent les hauteurs, et s'y tiennent dans les herbes : c'est là qu'elles s'apparient et qu'elles nichent sur de petites élévations dans des trous tapissés d'herbes sèches. Les pontes ne sont que de deux œufs; mais elles se réitèrent, et ne finissent qu'en juillet. Les pluies passées, ces bécasses reviennent aux coulées, c'est-à-dire, des lieux élevés aux plus bas ; ce qui leur est commun avec les bécasses d'Europe. Le feu qu'on met souvent aux savanes en septembre et octobre les chassant devant lui, elles refluent en grand nombre dans les lieux voisins des parties incendiées : mais elles semblent éviter les bois; et lorsqu'on les poursuit, elles n'y font jamais remise, et s'en détournent pour regagner les savanes. Cette habitude estcontraire à celle de la bécasse d'Europe : néanmoins elles partent comme cette dernière, toujours sous les pieds du

chasseur; elles ont la même pesanteur en se levant, le même vol bruyant, et elles fientent de même en commençant à filer. Lorsqu'une de ces bécasses est tirée, elle ne va pas se reposer loin, mais fait plusieurs tours avant de s'abattre. Communément elles partent deux à deux, quelquefois trois ensemble; et lorsqu'on en voit une, on peut être assuré que la seconde n'est pas loin. On les entend, à l'approche de la nuit, se rappeler par un cri de ralliement un peu rauque, assez semblable à cette voix basse, *ka*, *ka*, *ka*, *ka*, que fait souvent entendre la poule domestique; elles se promènent la nuit, et on les voit, au clair de la lune, venir se poser jusqu'aux portes des habitations. M. de la Borde, qui a fait ces observations à Cayenne, nous assure que la chair de la bécasse des savanes est au moins aussi bonne que celle de la bécasse de France.

LA BÉCASSINE [1].

Première espèce.

La bécassine est très-bien nommée, puisqu'en ne la considérant que par la figure, on pourroit la prendre pour une petite espèce de bécasse. *Ce seroit une petite bécasse*, dit Belon, *si elle n'étoit de mœurs différentes*. En effet, la bécassine, n°. 883, a, comme la bécasse, le bec très-long et la tête carrée; le plumage madré de même, excepté que le roux s'y mêle moins, et que le gris blanc et le noir y dominent : mais ces ressemblances, bornées à l'extérieur, n'ont pas pénétré l'intérieur; le résultat de l'organisation n'est pas le même, puisque les habitudes naturelles sont opposées. La bécassine ne fréquente pas les bois; elle se tient dans les endroits marécageux des prairies, dans les herbages et les osiers qui bordent les rivières : elle s'élève si haut en volant, qu'on l'entend encore lorsqu'on l'a perdue de vue; elle a un petit

---

[1] En italien, *pizzardella*; en anglais, *snite, snipe*; en allemand, *schnefflin*, *wasser-schnepffe*, *heers schnepffe* (comme *bécasse des seigneurs*, à cause de sa délicatesse), *grasz-schnepff* (bécasse d'herbes, parce qu'elle se cache dans les herbages des marais).

cri chevrotant, *mée, mée, mée,* qui lui a fait donner par quelques nomenclateurs le surnom de *chèvre volante*; elle jette aussi, en prenant son essor, un petit cri court et sifflé; elle n'habite les montagnes en aucune saison : elle diffère donc de la bécasse par le naturel et par les habitudes, autant qu'elle lui ressemble par le plumage et la figure.

En France, les bécassines paroissent en automne. On en voit quelquefois trois ou quatre ensemble; mais le plus souvent on les rencontre seules. Elles partent de loin, d'un vol très-preste; et, après trois crochets, elles filent deux ou trois cents pas, ou pointent en s'élevant à perte de vue. Le chasseur sait faire fléchir leur vol et les amener près de lui en imitant leur voix. Il en reste tout l'hiver dans nos contrées autour des fontaines chaudes et des petits marais voisins de ces fontaines. Au printemps, elles repassent en grand nombre, et il paroît que cette saison est celle de leur arrivée en plusieurs pays où elles nichent, comme en Allemagne, en Silésie, en Suisse : mais en France il n'en reste que quelques-unes pendant l'été, et elles nichent dans nos marais. Willuhgby l'observe de même pour l'Angleterre. On trouve leur nid en juin; il est placé à terre, sous quelque grosse racine d'aune ou de saule, dans les endroits marécageux où le bétail ne peut parvenir; il est fait d'herbes sèches et de plumes, et contient quatre ou cinq œufs de forme oblongue, d'une couleur blanchâtre avec des taches rousses. Les petits quittent le nid en sortant de la coque; ils paroissent laids et informes : la mère ne les en aime pas moins; elle en a soin jusqu'à ce que leur grand bec trop mou soit devenu plus ferme, et ne les quitte que quand ils peuvent aisément se pourvoir d'eux-mêmes.

La bécassine pique continuellement la terre, sans qu'on puisse bien dire ce qu'elle mange. On ne trouve dans son estomac qu'un résidu terreux et des liqueurs, qui sont apparemment la substance fondue des vers dont elle se nourrit, car Aldrovande remarque qu'elle a le bout de la langue terminé comme les pics par une pointe aiguë, propre à percer les vers qu'elle fouille dans la vase.

Dans cette espèce de bécassine, la tête a un mouvement naturel de balancement horizontal, et la queue un mouvement de haut en bas; elle marche pas à pas, la tête haute, sans sautiller ni voltiger : mais on la surprend rarement dans cette situation; car elle se tient soigneusement cachée dans les roseaux et les

herbes des marais fangeux, où les chasseurs ne peuvent aller trouver ces oiseaux qu'avec des espèces de raquettes faites de planches légères, mais assez larges pour ne point enfoncer dans le limon; et comme la bécassine part de loin et très-rapidement, et qu'elle fait plusieurs crochets avant de filer, il n'y a pas de tiré plus difficile : on la prend plus aisément avec un rejet semblable à celui qu'on place dans les sentiers des bois pour prendre la bécasse.

La bécassine est ordinairement fort grasse, et sa graisse, d'une saveur fine, n'a rien du dégoût des graisses ordinaires; on la cuit comme la bécasse, sans la vider, et partout on la recherche comme un gibier exquis.

Au reste, quoiqu'on ne manque guère de trouver en automne des bécassines dans nos marais, l'espèce n'en est pas aussi nombreuse aujourd'hui qu'elle l'étoit ci-devant; mais elle est répandue encore plus universellement que celle de la bécasse : on la rencontre dans toutes les parties du monde; quelques voyageurs éclairés en ont fait la remarque. On nous l'a envoyée de Cayenne, où on l'appelle *bécassine de savane*; M. Frézier l'a trouvée dans les campagnes du Chili; elle est commune à la Louisiane, où elle vient jusqu'auprès des habitations, de même qu'au Canada et à Saint-Domingue. Dans l'ancien continent, on la trouve depuis la Suède et la Sibérie jusqu'à Ceylan et au Japon; nous l'avons reçue du cap de Bonne-Espérance [1]; elle s'est portée sur les terres lointaines de l'Océan austral; aux îles Malouines, où M. de Bougainville l'a vue, et où il remarque qu'elle a des habitudes conformes à ces lieux solitaires, où rien ne l'inquiète : son nid est au milieu de la campagne; on la tire aisément; elle n'a nulle défiance, et ne fait point le crochet en partant; nouvelle preuve que les habitudes timides des animaux fugitifs devant l'homme leur sont imprimées par la crainte : et cette crainte dans la bécassine paroît encore se réunir à la forte aversion qu'elle a pour l'homme; car elle est du nombre de ces oiseaux qu'en aucune manière on ne peut apprivoiser. Longolius assure qu'on peut élever et tenir la bécasse en volière, et même la nourrir

[1] Cette bécassine du cap de Bonne-Espérance est un peu plus grande, avec le bec encore plus long et les jambes un peu plus grosses que la nôtre; ce qui n'empêche pas qu'on ne les reconnoisse très-clairement pour être de la même espèce. Elle est différente d'une autre bécassine du Cap, qui y paroît indigène, et que nous donnerons tout-à-l'heure.

pour l'engraisser, mais que la chose a été tentée sur la bécassine inutilement et sans succès.

Il paroît qu'il y a dans cette espèce une petite race comme dans celle de la becasse; car, indépendamment de la petite bécassine, surnommée *la sourde*,, dont nous allons parler, il s'en trouve entre celles de l'espèce ordinaire de grandes et d'autres plus petites: mais cette différence de taille, qui n'est accompagnée d'aucune autre, ni dans les mœurs ni dans le plumage, n'indique tout au plus qu'une diversité de race, ou peut-être une variété purement accidentelle et individuelle qui ne tient point au sexe; car on ne connoît aucune différence apparente entre le mâle et la femelle dans cette espèce, non plus que dans la suivante.

LA PETITE BÉCASSINE [1],

SURNOMMÉE LA SOURDE.

Seconde espèce.

LA petite bécassine, n°. 884, n'a que moitié de la grandeur de l'autre, *d'où vient*, dit Belon, *que les pourvoyeurs l'appellent deux pour un.* Elle se cache dans les roseaux des étangs, sous les joncs secs et les glaïeuls tombés au bord des eaux; elle s'y tient si obstinément cachée, qu'il faut presque marcher dessus pour la faire lever, et qu'elle part sous les pieds comme si elle n'entendoit rien du bruit que l'on fait en venant à elle: c'est de là que les chasseurs l'ont appelée *la sourde.* Son vol est moins rapide et plus direct que celui de la grande bécassine; sa chair n'est pas d'un goût moins délicat, et sa graisse est aussi fine; mais l'espèce n'en paroît pas aussi nombreuse, ou du moins n'est pas aussi généralement répandue. Willughby, qui écrivoit en Angleterre, remarque qu'elle y est moins commune que la grande bécassine. Linnæus n'en fait pas mention dans le dénombrement des oiseaux de Suède;

[1] En anglais, *jud-cock, jack-snipe*; dans l'Orléanais, *becquerolle ou boucriolle*; et *foucault*, suivant M. Salerne; ce qui paroît revenir au nom obscène que lui donnent, suivant Belon, les paysans des côtes.

cependant elle se trouve en Danemarck, suivant M. Brunnich. Cette petite bécassine a le bec moins long à proportion que l'autre. Son plumage est le même, avec quelques reflets cuivreux sur le dos, et de longs traits de pinceaux roussâtres sur des plumes couchées aux côtés du dos, et qui, étant allongées, soyeuses et comme effilées, ont apparemment donné lieu au nom de *haar-schnepeff*, que les Allemands lui donnent, selon M. Klein.

Ces petites bécassines restent presque toute l'année et nichent dans nos marais. Leurs œufs, de même couleur que ceux de la grande bécassine, sont seulement plus petits à proportion de l'oiseau, qui n'est pas plus gros qu'une alouette. On a souvent pris cette petite bécassine pour le mâle de la grande, et Willughby corrige cette erreur populaire, en avouant qu'il le croyoit lui-même avant de les avoir comparées; ce qui n'a pas empêché Albin de tomber de nouveau dans cette même erreur.

LA BRUNETTE.

Troisième espèce.

WILLUGHBY donne cet oiseau sous le nom de *dunlin*, qui peut se rendre par *brunette*. Il le dit indigène aux parties septentrionales de l'Angleterre. C'est une petite bécassine de la taille de la précédente, et qui paroît en différer assez peu. Elle a le ventre noirâtre, ondé de blanc, et le dessus du corps tacheté de noir et d'un peu de blanc sur un fond brun roux; du reste, elle est de la même figure et a les mêmes habitudes que notre petite bécassine. Ainsi c'est une espèce très-voisine, ou peut-être une simple variété de l'espèce précédente.

OISEAUX ÉTRANGERS
QUI ONT RAPPORT AUX BÉCASSINES.

LA BÉCASSINE DU CAP DE BONNE-ESPÉRANCE.

Première espèce.

ELLE est un peu plus grande que notre bécassine commune; mais elle a le bec beaucoup moins long. Les couleurs de son plumage sont un peu moins sombres : un gris bleuâtre haché de petites ondes noires fait le fond du manteau, que traverse une ligne blanche tirée de l'épaule au croupion; une petite zone noire marque le haut de la poitrine; le ventre est blanc; la tête est coiffée de cinq bandes, l'une roussâtre au sommet, deux grises de chaque côté, puis deux blanches qui engagent l'œil et s'étendent en arrière. n°. 270

LA BÉCASSINE DE MADAGASCAR.

Seconde espèce.

CETTE bécassine, n°. 922, est très-jolie par la disposition et le mélange des couleurs de son plumage : la tête et le cou sont de couleur rousse, traversée d'un trait blanc qui passe sur l'œil, et qui est surmontée d'un trait noir; le bas du cou est ceint d'un large collet noir; les plumes du dos sont noirâtres, festonnées de gris; le roussâtre, le gris, le noirâtre, sont coupés sur les couvertures de l'aile par de petits festons ondoyans et serrés; les pennes moyennes de l'aile et celles de la queue sont coupées transversalement par ban-

des variées de cet agréable mélange, séparées par trois ou quatre rangs de taches ovales d'un beau roux clair, encadré de noir; les grandes pennes sont traversées de bandes alternativement noires et rousses; le dessous du corps est blanc. Cette bécassine a près de dix pouces de longueur.

LA BÉCASSINE DE LA CHINE.

Troisième espèce.

Cette bécassine, n°. 881, est un peu moins grosse que notre grande bécassine; mais elle est un peu plus haute sur jambes: elle a le bec presque aussi long. Son plumage est moins sombre: il est chamarré sur le manteau par taches assez larges et par festons de gris brun, de bleuâtre, de noir et de roux clair; la poitrine est ornée d'un large feston noir: le dessous du corps est blanc; le cou est piqueté de gris blanc et de roussâtre, et la tête est traversée de traits noirs et blancs.

La *bécassine de Madras*, donnée par M. Brisson, auroit assez de rapport par les couleurs, telles qu'il les décrit, avec cette bécassine de la Chine; mais un caractère qui manque à celle-ci, est ce *doigt postérieur aussi long que ceux du devant,* que M. Brisson attribue à la bécassine de Madras, et qui, ce semble, dans les règles de la nomenclature, auroit dû lui faire exclure cet oiseau du genre des bécassines.

LES BARGES.

De tous ces êtres légers sur lesquels la Nature a répandu tant de vie et de grâces, et qu'elle paroît avoir jetés à travers la grande scène de ses ouvrages pour animer le vide de l'espace et y produire du mouvement, les oiseaux de marais sont ceux qui ont eu le moins de part à ses dons: leurs sens sont obtus; leur instinct est réduit aux sensations les plus grossières, et leur naturel se borne

à chercher alentour des marécages leur pâture sur la vase ou dans la terre fangeuse, comme si ces espèces, attachées au premier limon, n'avoient pu prendre part au progrès plus heureux et plus grand qu'ont fait successivement toutes les autres productions de la Nature, dont les développemens se sont étendus et embellis par les soins de l'homme, tandis que ces habitans des marais sont restés dans l'état imparfait de leur nature brute.

En effet, aucun d'eux n'a les grâces ni la gaieté de nos oiseaux des champs; ils ne savent point, comme ceux-ci, s'amuser, se réjouir ensemble, ni prendre de doux ébats entre eux sur la terre ou dans l'air; leur vol n'est qu'une fuite, une traite rapide d'un froid marécage à un autre; retenus sur le sol humide, ils ne peuvent, comme les hôtes des bois, se jouer dans les rameaux, ni même s'y poser; ils gisent à terre et se tiennent à l'ombre pendant le jour; une vue foible, un naturel timide, leur font préférer l'obscurité de la nuit ou la lueur des crépuscules à la clarté du jour, et c'est moins par les yeux que par le tact ou par l'odorat qu'ils cherchent leur nourriture. C'est ainsi que vivent les bécasses, les bécassines et la plupart des autres oiseaux des marais, entre lesquels les barges forment une petite famille immédiatement au-dessous de celle de la bécasse : elles ont la même forme de corps, mais les jambes plus hautes et le bec encore plus long, quoique conformé de même, à pointe mousse et lisse, droit ou un peu fléchi et légèrement relevé. Gesner se trompe en leur prêtant un bec aigu et propre à darder les poissons: les barges ne vivent que des vers et vermisseaux qu'elles tirent du limon. On trouve dans leur gésier des graviers, la plupart transparens, et tout semblables à ceux que contient aussi le gésier de l'avocette [1]. Leur voix est assez extraordinaire; car Belon la compare au bêlement étouffé d'une chèvre. Ces oiseaux sont inquiets et partent de loin, et jettent un cri de frayeur en partant. Ils sont rares dans les contrées éloignées de la mer, et ils se plaisent dans les marais salés. Ils ont sur nos côtes et en particulier sur celles de Picardie [2], un passage régulier dans le mois de septembre; on les voit en troupes et on les entend passer très-haut le soir au clair de la lune. La plu-

---

[1] Observation faite par M. Baillon, sur les barges de passage sur les côtes de Picardie, et qui lui fait penser que ces oiseaux et l'avocette viennent alors des mêmes pays.

[2] Les barges s'appellent *taterlas* en Picardie.

part s'abattent dans les marais; la fatigue les rend alors moins fuyards. Ils ne reprennent leur vol qu'avec peine; mais ils courent comme des perdrix, et le chasseur, en les tournant, les rassemble assez pour en tuer plusieurs d'un seul coup. Ils ne séjournent qu'un jour ou deux dans le même lieu, et souvent dès le lendemain on n'en trouve plus un seul dans ces marais, où ils étoient la veille en si grand nombre. Ils ne nichent pas sur nos côtes. Leur chair est délicate et très-bonne à manger,

Nous distinguons huit espèces dans le genre de ces oiseaux.

LA BARGE COMMUNE.

Première espèce.

Le plumage de cette barge, n°. 874, est d'un gris uniforme, à l'exception du front et de la gorge, dont la couleur est roussâtre; le ventre et le croupion sont blancs; les grandes pennes de l'aile sont noirâtres au dehors, blanchâtres en dedans; les pennes moyennes et les grandes couvertures ont beaucoup de blanc; la queue est noirâtre et terminée de blanc; les deux plumes extérieures sont blanches; le bec est noir à la pointe, et rougeâtre dans sa longueur, qui est de quatre pouces; les pieds, avec la partie nue des jambes, en ont quatre et demi. La longueur totale, de la pointe du bec au bout de la queue, est de seize pouces, et de dix-huit jusqu'au bout des doigts.

M. Hébert nous a dit avoir tué quelques barges de cette espèce en Brie. Il paroît donc qu'elles s'abattent quelquefois dans le milieu des terres, ou qu'elles y sont poussées par quelque coup de vent.

LA BARGE ABOYEUSE.

Seconde espèce.

Il faut que le cri de cet oiseau ressemble à un aboiement, puisqu'il en a pris chez les Anglais le nom d'*aboyeur* (*barker*), sous

lequel Albin, et ensuite M. Adanson, l'ont indiqué. La dénomination de *barge grise* qu'elle porte dans les planches enluminées, n°. 876, ne la distingue pas assez de la première espèce, qui est grise aussi, et même plus uniformément que celle-ci, dont le manteau gris brun est frangé de blanchâtre autour de chaque plume; celles de la queue sont rayées transversalement de blanc et de noirâtre. Cette barge diffère aussi de la première par la grandeur; elle n'a que quatorze pouces de longueur, de la pointe du bec au bout des doigts.

Elle habite les marécages des côtes maritimes de l'Europe, tant de l'Océan que de la Méditerranée. On la trouve dans les marais salans, et, comme les autres barges, elle est timide et fuit de loin; elle ne cherche aussi sa nourriture que pendant la nuit.

LA BARGE VARIÉE.

Troisième espèce.

Si la plupart des nomenclateurs n'avoient pas donné cette barge comme distinguée de la précédente et sous des noms différens, nous ne ferions de toutes deux qu'une seule et même espèce: les couleurs du plumage sont les mêmes; la forme, entièrement semblable, ne diffère qu'en ce que celle-ci est un peu plus grande, ce qui n'indique pas toujours une diversité d'espèces; car l'observation nous a souvent démontré que dans la même espèce il se trouve des variétés dans lesquelles le bec et les jambes sont quelquefois plus longs ou plus courts d'un demi-pouce. Tout le plumage de cette barge est, comme celui de l'aboyeuse, varie de blanc, et cette couleur frange et encadre le gris brun des plumes du manteau; la queue est rayée de même, et le dessous du corps est blanc. Les Allemands donnent à toutes deux le nom de *meerhoun;* les Suédois les appellent *gloutt.* Ces noms paroissent exprimer un aboiement. Seroit-ce sur ce même nom que Gesner, par une fausse analogie, auroit pris ces barges pour l'oiseau *glottis* d'Aristote, dont il a fait ailleurs une poule sultane ou un râle? Albin tombe ici dans une erreur palpable, en prenant cette barge pour la femelle du chevalier aux pieds rouges.

LA BARGE ROUSSE.

Quatrième espèce.

Elle est à peu près de la grosseur de l'aboyeuse; elle a tout le devant du corps et le cou d'un beau roux; les plumes du manteau, brunes et noirâtres, sont légèrement frangées de blanc et de roussâtre; la queue est rayée transversalement de cette dernière couleur et de brun. On voit cette barge, n°. 900, sur nos côtes; elle se trouve aussi dans le Nord, et jusqu'en Laponie. On la retrouve en Amérique; elle a été envoyée de la baie d'Hudson en Angleterre. C'est un exemple de plus de ces espèces aquatiques, communes aux terres du nord des deux continens.

LA GRANDE BARGE ROUSSE.

Cinquième espèce.

Cette barge est en effet plus grande que la précédente; mais elle n'a de roux que le cou, et des bords roussâtres aux plumes noirâtres du dos; la poitrine et le ventre sont rayés transversalement de noirâtre sur un fond blanc sale. La longueur de cette barge, n°. 916, du bec aux ongles, est de dix-sept pouces. Outre ces différences, qui paroissent la distinguer assez de la barge rousse, un observateur nous assure que ces deux espèces passent toujours séparément sur nos côtes. La grande barge rousse diffère même de toutes les autres par les mœurs, s'il est vrai, comme le dit Willughby, qu'elle se promène, la tête haute, sur les plages sablonneuses et découvertes, sans chercher à se cacher. Le même naturaliste observe que c'est mal à propos qu'on lui donne, en quelques endroits de la côte d'Angleterre, le nom de *stone-plover*, qui est proprement celui de notre courlis de terre ou grand pluvier; mais c'est encore plus mal à propos que le traducteur

d'Albin a rendu les noms de *godwit* et *d'ægocephalus*, qui désignent la barge, par celui de *francolin*. Cette grande barge rousse, qui se trouve sur nos côtes et sur celles d'Angleterre, se porte également sur les côtes de Barbarie ; on la reconnoît dans la notice que donne le docteur Shaw de son *godwit of Barbary*.

LA BARGE ROUSSE DE LA BAIE D'HUDSON.

Sixième espèce.

QUOIQU'IL y ait dans le plumage de cette barge, comparé à celui de la précédente, des différences qui consistent principalement en ce que celle-ci a plus de roux, et que même sa taille soit un peu plus grande, nous ne laissons pas de la regarder comme espèce très-voisine de celle de notre grande barge rousse, et peut-être même l'espèce est-elle originairement la même.

Cette barge rousse de la baie d'Hudson est, comme l'observe Edwards, la plus grande espèce de ce genre ; elle a seize pouces du bout du bec à celui de la queue, et dix-neuf à celui des doigts. Tout son plumage sur le manteau est d'un fond brun roux, rayé transversalement de noir ; les premières grandes pennes de l'aile sont noirâtres, les suivantes d'un rouge bai pointillé de noir ; celles de la queue sont rayées transversalement de cette même couleur et de roux.

LA BARGE BRUNE.

Septième espèce.

CETTE barge, n°. 875, est de la taille de la barge aboyeuse. Le fond de sa couleur est un brun foncé et noirâtre, relevé de petites lignes blanchâtres, dont les plumes du cou et du dos sont frangées, ce qui les fait paroître agréablement nuées ou écaillées ; les pennes moyennes de l'aile et ses couvertures sont de même

lisérées et pointillées de blanchâtre par les bords; ses premières grandes pennes ne montrent en dehors qu'un brun uni; celles de la queue sont rayées de brun et de blanc.

LA BARGE BLANCHE.

Huitième espèce.

M. Edwards observe que le bec de cette barge fléchit en haut comme celui de l'avocette; caractère dont la plupart des barges portent quelque légère trace, mais qui est fortement marqué dans celle-ci. Elle est à peu près de la taille de la barge rousse. Son bec, noir à la pointe, est orangé dans le reste de sa longueur; tout le plumage est blanc, à l'exception d'une teinte de jaunâtre sur les grandes pennes de l'aile et de la queue. Edwards croit que le plumage blanc est la livrée de ces oiseaux à la baie d'Hudson, et qu'ils reprennent leurs plumes brunes en été.

Au reste, il paroît que plusieurs espèces de barges sont descendues plus avant dans les terres de l'Amérique, et qu'elles sont parvenues jusqu'aux contrées méridionales; car Sloane place à la Jamaïque notre troisième espèce; et Fernandès semble désigner deux barges dans la Nouvelle-Espagne par les noms de *chiquatototl*, oiseau semblable à notre bécasse, et *elotototl*, oiseau du même genre, qui se tient à terre sous les tiges de maïs.

LES CHEVALIERS.

« Les Français, dit Belon, voyant un oysillon haut encruché « sur ses jambes, quasi comme étant à cheval, l'ont nommé « *chevalier*. » Il seroit difficile de trouver à ce nom d'autre étymologie : les oiseaux chevaliers sont en effet fort haut montés. Ils sont plus petits de corps que les barges, et néanmoins ils ont les pieds tout aussi longs; leur bec, plus raccourci, est au reste conformé de même; et dans la nombreuse suite des espèces diverses qui de la


1
2
3

[illegible] les bords des rivières, se trouve



Prêtre pinx. Giraud sc.

bécasse descendent jusqu'au cingle, c'est après les barges que doivent se placer les chevaliers : comme elles, ils vivent dans les prairies humides et dans les endroits marécageux; mais ils fréquentent aussi les bords des étangs et des rivières, entrant dans l'eau jusqu'au-dessus des genoux. Sur les rivages, ils courent avec vitesse, *et telle petite corpulence*, dit Belon, *montée dessus si hautes échasses, chemine gaiement et court moult légèrement.* Les vermisseaux sont leur pâture ordinaire: en temps de sécheresse, ils se rabattent sur les insectes de terre, et prennent des scarabées, des mouches, etc.

Leur chair est estimée : mais c'est un mets assez rare; car ils ne sont nulle part en grand nombre, et d'ailleurs ils ne se laissent approcher que difficilement.

Nous connoissons six espèces de ces oiseaux.

LE CHEVALIER COMMUN.

Première espèce.

Il paroît être de la grosseur du pluvier doré, parce qu'il est fort garni de plumes; et en général les chevaliers sont moins charnus qu'ils ne semblent l'être. Celui-ci, n°. 844, a près d'un pied du bec à la queue, et un peu plus du bec aux ongles. Presque tout son plumage est nué de gris blanc et de roussâtre; toutes les plumes sont frangées de ces deux couleurs, et noirâtres dans le milieu. Ces mêmes couleurs de blanc et de roussâtre sont finement pointillées sur la tête, et s'étendent sur l'aile, dont elles bordent les petites plumes; les grandes sont noirâtres; le dessous du corps et le croupion sont blancs. M. Brisson dit que les pieds de cet oiseau sont d'un rouge pâle, et en conséquence il lui applique des phrases qui conviennent mieux à l'oiseau de l'espèce suivante. Il se pourroit aussi qu'il y eût variété dans celle-ci, puisque le chevalier représenté dans les planches enluminées a les pieds gris ou noirâtres, de même que le bec.

C'est sur un rapport assez léger de ressemblance dans les couleurs que Belon a cru reconnoître le chevalier dans le *calidris* d'Aristote. Le chevalier fréquente les bords des rivières, se trouve

même quelquefois sur nos étangs, mais plus ordinairement sur les rivages de la mer. On en voit dans quelques-unes de nos provinces de France, et particulièrement en Lorraine; on en voit aussi sur toutes les plages sablonneuses des côtes d'Angleterre : il s'est porté jusqu'en Suède, en Danemarck, et même en Norwége.

LE CHEVALIER AUX PIEDS ROUGES.

Seconde espèce.

Les pieds rouges de ce bel oiseau, n°. 845, le rendent d'autant plus remarquable, qu'il a plus de la moitié de la jambe nue; son bec, noirâtre à la pointe, est du même rouge vif à la racine. Ce chevalier est de la même grandeur et figure que le précédent; son plumage est blanc sous le ventre, légèrement ondé de gris et de roussâtre sur la poitrine et le devant du cou, varié sur le dos de roux et de noirâtre par petites bandes transversales bien marquées sur les petites pennes de l'aile, dont les grandes sont noirâtres.

C'est certainement de cette espèce que Belon a parlé sous le nom de *chevalier rouge*, quoique M. Brisson, en appliquant cette dénomination à sa seconde espèce, la rapporte en même temps à la première notice de Belon. M. Ray n'a pas mieux connu cet oiseau, quand il soupçonne que ce pourroit être le même que la grande barge grise.

Le chevalier aux pieds rouges s'appelle *courrier* sur la Saone. Il est connu en Lorraine et dans l'Orléanais, où néanmoins il est assez rare. M. Hébert nous dit en avoir vu dans la Brie en avril. Il se pose sur les étangs, dans les endroits où l'eau n'est pas bien haute. Il a la voix agréable et un petit sifflet semblable à celui du bécasseau. C'est le même oiseau qui est connu dans le Bolonais sous le nom de *gambette*, nom dérivé de la hauteur de ses jambes. On trouve aussi cet oiseau en Suède, et il se pourroit qu'il eût, comme plusieurs autres, passé d'un continent à l'autre. L'*yacatopil* du Mexique de Fernandès paroît être fort voisin de notre chevalier aux pieds rouges, tant par les dimensions que par les couleurs; il faut même que quelques espèces de ce genre

se soient portées plus avant dans les contrées de l'Amérique, puisque du Tertre compte le chevalier au nombre des oiseaux de la Guadeloupe, et que Labat l'a reconnu dans la multitude de ceux de l'île d'*Aves*. D'autre part, un de nos correspondans nous assure en avoir vu à Cayenne et à la Martinique en grand nombre. Ainsi nous ne pouvons douter que ces oiseaux ne soient répandus dans presque toutes les contrées tempérées et chaudes des deux continens.

LE CHEVALIER RAYÉ.

Troisième espèce.

Ce chevalier, n.° 827, est à peu près de la taille de la grande bécassine. Tout son manteau, sur fond gris et mêlé de roussâtre, est rayé de traits noirâtres, couchés transversalement; la queue est coupée de même sur fond blanc; le cou porte les mêmes couleurs, excepté que les pinceaux bruns y sont tracés le long de la tige des plumes; le bec, noir à sa pointe, est à sa racine d'un rouge tendre, ainsi que les pieds. Nous rapporterons à cette espèce le *chevalier tacheté* de M. Brisson, qui ne paroît être qu'une très-légère variété.

LE CHEVALIER VARIÉ.

Quatrième espèce.

Ce chevalier, n°. 300, qui est le même que le *chevalier cendré* de M. Brisson, nous paroît mieux désigné par l'épithète de *varié*, puisque, suivant la phrase même de cet académicien, il a dans le plumage autant de noirâtre et de roux que de gris. La première couleur couvre le dessus de la tête et le dos, dont les plumes sont bordées de la seconde, c'est-à-dire, de roux; les ailes

sont également noirâtres et frangées de blanc ou de roussâtre : ces teintes se mêlent à du gris sur tout le devant du corps. Les pieds et le bec sont noirs ; ce qui a donné lieu à Belon d'appeler cet oiseau *chevalier noir*, par opposition à celui qui a les pieds rouges. Tous deux sont de la même grosseur ; mais celui-ci a les jambes moins hautes.

Il paroît que cet oiseau fait son nid de fort bonne heure, et qu'il revient dans nos contrées avant le printemps ; car Belon dit que dès la fin d'avril on apporte de leurs petits, dont le plumage ressemble alors beaucoup à celui du râle, et *qu'autrement on n'a point accoutumé de voir ces chevaliers, sinon en hiver.* Au reste, ils ne nichent pas également sur toutes nos côtes de France : par exemple, nous sommes bien informés qu'ils ne font que passer en Picardie ; ils y sont amenés par le vent de nord-est, au mois de mars, avec les barges ; ils y font peu de séjour, et ne repassent qu'au mois de septembre. Ils ont quelques habitudes semblables à celles des bécassines, quoiqu'ils aillent moins de nuit et qu'ils se promènent davantage pendant le jour. On les prend de même au rejetoir [1]. Linnæus dit que cette espèce se trouve en Suède. Albin, par une méprise inconcevable, appelle *héron blanc* ce chevalier, dont la plus grande partie du plumage est noirâtre, et qui, dans aucune partie de sa forme, n'a de ressemblance au héron.

---

[1] M. Baillon, qui nous communique ces faits, y joint l'observation suivante sur un de ces oiseaux qu'il a fait nourrir.

« J'en ai gardé un petit, l'an passé, dans mon jardin, plus de quatre mois : j'ai « remarqué que dans les temps de sécheresse il prenoit des mouches, des scara- « bées et d'autres insectes, sans doute à défaut de vers ; il mangeoit aussi du pain « trempé dans l'eau, mais il falloit qu'il y eût été macéré pendant un jour. La « mue lui a donné, au mois d'août, de nouvelles plumes aux ailes, et il est parti « au mois de septembre. Il étoit devenu familier, au point de suivre pas à pas le « jardinier lorsqu'il avoit sa bèche ; il accouroit dès qu'il voyoit arracher une « plante d'herbe, pour prendre les vers qui se découvroient : aussitôt qu'il avoit « mangé, il couroit se laver dans une jatte remplie d'eau. Je ne lui ai jamais vu « de terre sèche sur le bec ou aux jambes. Cet acte de propreté est commun à tous « les vermivores. »

LE CHEVALIER BLANC.

Cinquième espèce.

Ce chevalier se trouve à la baie d'Hudson; il est à peu près de la taille du chevalier, *première espèce*. Tout son plumage est blanc; le bec et les pieds sont orangés.

Edwards pense que ces oiseaux sont du nombre de ceux que le froid de l'hiver fait blanchir dans le Nord, et qu'en été ils reprennent leur couleur brune; couleur dont les grandes pennes des ailes et de la queue, dans la figure de cet auteur, présentent encore une teinte, et qui se marque par petites ondes sur le manteau.

LE CHEVALIER VERT.

Sixième espèce.

Albin, après avoir appelé ce chevalier *râle d'eau de Bengale*, le fait venir des Indes occidentales. La figure qu'il en donne est très-mauvaise; on y reconnoît cependant le bec et les jambes d'un chevalier. Suivant la notice, ses couleurs ont une teinte de vert sur le dos et sur l'aile, excepté les trois ou quatre premières pennes, qui sont pourprées et coupées de taches orangées. Il y a du brun sur le cou et les côtés de la tête, et du blanc à son sommet, ainsi qu'à la poitrine.

LES COMBATTANS,

VULGAIREMENT PAONS DE MER [1].

Il est peut-être bizarre de donner à des animaux un nom qui ne paroît fait que pour l'homme en guerre; mais ces oiseaux nous imitent: non seulement ils se livrent entre eux des combats seul à seul, des assauts corps à corps, mais ils combattent aussi en troupes réglées, ordonnées, et marchant l'une contre l'autre. Ces phalanges ne sont composées que de mâles, qu'on prétend être, dans cette espèce, beaucoup plus nombreux que les femelles. Celles-ci attendent à part la fin de la bataille, et restent le prix de la victoire. L'amour paroît donc être la cause de ces combats, les seuls que doit avouer la Nature, puisqu'elle les occasione et les rend nécessaires par un de ses excès, c'est-à-dire, par la disproportion qu'elle a mise dans le nombre des mâles et des femelles de cette espèce.

Chaque printemps, ces oiseaux arrivent par grandes bandes sur les côtes de Hollande, de Flandre et d'Angleterre; et, dans tous ces pays, on croit qu'ils viennent des contrées plus au nord. On les connoît aussi sur les côtes de la mer d'Allemagne, et ils sont en grand nombre en Suède, et particulièrement en Scanie. Il s'en trouve de même en Danemarck jusqu'en Norwége, et Muller dit en avoir reçu trois de Finmarchie. L'on ne sait pas où ces oiseaux se retirent pour passer l'hiver. Comme ils nous arrivent régulièrement au printemps, et qu'ils séjournent sur nos côtes pendant deux ou trois mois, il paroît qu'ils cherchent les climats tempérés; et si les observateurs n'assuroient pas qu'ils viennent du côté du nord, on seroit bien fondé à présumer qu'ils arrivent au contraire des contrées du midi. Cela me fait soup-

1 Sur nos côtes de Picardie, *paon de marais*, *grosse gorge* ou *cotteret garu*; en flamand, *kemperkens* (*combattant* ou *duelliste*); en anglais, *ruffe* (le mâle), *reeve* (la femelle); en suédois et en danois, *brunshane*, le mâle, lorsqu'il porte sa crinière au printemps; et lorsqu'il l'a perdue après la mue, *staal sneppe*.

çonner qu'il en est de ces oiseaux combattans comme des bécasses, que l'on a dit venir de l'est et s'en retourner à l'ouest ou au sud, tandis qu'elles ne font que descendre des montagnes dans les plaines, ou remonter de la plaine aux montagnes. Les combattans peuvent de même ne pas venir de loin, et se tenir en différens endroits de la même contrée, dans les différentes saisons; et comme ce qu'ils ont de singulier, je veux dire leurs combats et leur plumage de guerre, ne se voient qu'au printemps, il est très-possible qu'ils passent en d'autres temps sans être remarqués, et peut-être en compagnie des maubèches ou des chevaliers, avec lesquels ils ont beaucoup de rapports et même de ressemblances.

Les combattans sont de la taille du chevalier aux pieds rouges, un peu moins hauts sur jambes; ils ont le bec de la même forme, mais plus court. Les femelles sont ordinairement plus petites que les mâles, et se ressemblent par le plumage, qui est blanc, mélangé de brun sur le manteau; mais les mâles sont au printemps si différens les uns des autres, qu'on les prendroit chacun pour un oiseau d'espèce particulière. De plus de cent qui furent comparés devant M. Klein chez le gouverneur de Scanie, on n'en trouva pas deux qui fussent entièrement semblables; ils différoient ou par la taille, ou par les couleurs, ou par la forme et le volume de ce gros collier en forme d'une crinière épaisse de plumes enflées qu'ils portent autour du cou. Ces plumes ne naissent qu'au commencement du printemps, et ne subsistent qu'autant que durent les amours; mais, indépendamment de cette production de surcroît dans ce temps, la surabondance des molécules organiques se manifeste encore par l'éruption d'une multitude de papilles charnues et sanguinolentes qui s'élèvent sur le devant de la tête et alentour des yeux. Cette double production suppose dans ces oiseaux une si grande énergie des puissances productrices, qu'elle leur donne, pour ainsi dire, une autre forme plus avantageuse, plus forte, plus fière, qu'ils ne perdent qu'après avoir épuisé partie de leurs forces dans les combats, et répandu ce surcroît de vie dans leurs amours. « Je ne connois pas d'oi-« seaux, nous écrit M. Baillon, en qui le physique de l'amour « paroisse plus puissant que dans celui-ci; aucun n'a les testicu-« les aussi forts par rapport à sa taille : ceux du combattant ont « chacun près de six lignes de diamètre, et un pouce ou plus de « longueur; le reste de l'appareil des parties génitales est égale-

« ment dilaté dans le temps des amours. On peut de là con-
« cevoir quelle doit être son ardeur guerrière, puisqu'elle est
« produite par son ardeur amoureuse, et qu'elle s'exerce contre
« ses rivaux. J'ai souvent suivi ces oiseaux dans nos marais (de
« basse Picardie), où ils arrivent au mois d'avril avec les cheva-
« liers, mais en moindre nombre. Leur premier soin est de s'ap-
« parier, ou plutôt de se disputer les femelles. Celles-ci, par de
« petits cris, enflamment l'ardeur des combattans. Souvent la
« lutte est longue, et quelquefois sanglante. Le vaincu prend la
« fuite; mais le cri de la première femelle qu'il entend, lui fait
« oublier sa défaite, prêt à entrer en lice de nouveau si quelque
« antagoniste se présente. Cette petite guerre se renouvelle tous
« les jours le matin et le soir, jusqu'au départ de ces oiseaux,
« qui a lieu dans le courant de mai; car il ne nous reste que
« quelques traîneurs, et l'on n'a jamais trouvé de leurs nids dans
« nos marais. »

Cet observateur exact et très-instruit remarque qu'ils partent de Picardie par les vents de sud et sud-est, qui les portent sur les côtes d'Angleterre, où en effet on sait qu'ils nichent en très-grand nombre, particulièrement dans le comté de Lincoln; on y en fait même une petite chasse. L'oiseleur saisit l'instant où ces oiseaux se battent pour leur jeter son filet, et on est dans l'usage de les engraisser en les nourrissant avec du lait et de la mie de pain : mais on est obligé, pour les rendre tranquilles, de les tenir renfermés dans des endroits obscurs; car aussitôt qu'ils voient la lumière, ils se battent. Ainsi l'esclavage ne peut rien diminuer de leur humeur guerrière. Dans les volières où on les renferme, ils vont présenter le défi à tous les autres oiseaux [1]; s'il est un coin de gazon vert, ils se battent à qui l'occupera; et, comme s'ils se piquoient de gloire, ils ne se montrent jamais plus animés que quand il y a des spectateurs. La crinière des mâles est non-seulement pour eux un parement de guerre, mais une sorte d'armure, un vrai plastron, qui peut parer les coups; les plumes en sont longues, fortes et serrées : ils les hérissent d'une manière mena-

1 Il y a à la Chine des oiseaux qu'on nomme *oiseaux de combat*, et que les Chinois nourrissent, non pour chanter, mais pour donner le spectacle de petits combats qu'ils se livrent avec acharnement. Il n'y a pas pourtant d'apparence que ce soient ici nos combattans, puisque ces oiseaux chinois ne sont pas, dit-on, plus gros que des linots.

çante lorsqu'ils s'attaquent; et c'est sur-tout par les couleurs de cette livrée de combat qu'ils diffèrent entre eux : elle est rousse dans les uns, grise dans d'autres, blanche dans quelques-uns, et d'un beau noir violet chatoyant, coupé de taches rousses, dans les autres; la livrée blanche est la plus rare. Ce panache d'amour ou de guerre ne varie pas moins par la forme que par les couleurs durant tout le temps de son accroissement. On peut voir dans Aldrovande les huit figures qu'il donne de ces oiseaux avec leurs différentes crinières [1].

Ce bel ornement tombe par une mue qui arrive à ces oiseaux vers la fin de juin, comme si la Nature ne les avoit parés et munis que pour la saison de l'amour et des combats; les tubercules vermeils qui couvroient leur tête pâlissent et s'oblitèrent, et ensuite elle se recouvre de plumes. Dans cet état, on ne distingue plus guère les mâles des femelles, et tous ensemble partent alors des lieux où ils ont fait leurs nids et leur ponte. Ils nichent en troupes comme les hérons, et cette habitude commune a seule suffi pour qu'Aldrovande les ait rapprochés de ces oiseaux : mais la taille et la conformation entière des combattans est si différente, qu'ils sont très-éloignés de toutes les espèces de hérons; et l'on doit, comme nous l'avons déjà dit, les placer entre les chevaliers et les maubèches.

LES MAUBÈCHES.

Dans l'ordre des petits oiseaux de rivage, on pourroit placer les maubèches après les chevaliers et avant le bécasseau : elles sont un peu plus grosses que ce dernier, et moins grandes que les premiers; elles ont le bec plus court; leurs jambes sont moins hautes;

1 Au reste, de ces huit figures que donne Aldrovande, sur des dessins que le comte d'Aremberg lui avoit envoyés de Flandre, l'une paroît être la femelle, cinq autres des mâles dans différens périodes de mue ou d'accroissement de leur crinière; et la huitième, à laquelle Aldrovande trouve lui-même quelque chose de monstrueux, ou du moins d'absolument étranger à l'espèce du combattant, paroît n'être qu'une mauvaise figure du grèbe cornu, que ce naturaliste n'a pas connu, et dont nous parlerons dans la suite.

et leur taille, plus raccourcie, paroît plus épaisse que celle des chevaliers. Leurs habitudes doivent être les mêmes, celles du moins qui dépendent de la conformation et de l'habitation; car ces oiseaux fréquentent également les bords sablonneux de la mer. Nous manquons d'autres détails sur leurs mœurs, quoique nous en connoissions quatre espèces différentes.

LA MAUBÈCHE COMMUNE.

Première espèce.

Elle a dix pouces de la pointe du bec aux ongles, et un peu plus de neuf pouces jusqu'au bout de la queue. Les plumes du dos, du dessus de la tête et du cou, sont d'un brun noirâtre, et bordées de marron clair; tout le devant de la tête, du cou et du corps, est de cette dernière couleur; les neuf premières pennes de l'aile sont d'un brun foncé en dessus, du côté extérieur; les quatre plus près du corps sont brunes, et les intermédiaires d'un gris brun, et bordées d'un léger filet blanc. Les maubèches ont le bas de la jambe nu, et le doigt du milieu uni, jusqu'à la première articulation, par une portion de membrane, avec le doigt extérieur. Au reste, nous ne pouvons être ici de l'avis de M. Brisson, ni rapporter, comme il le fait, à la maubèche la *rusticula sylvatica* de Gesner, *oiseau plus grand que la bécasse, et gros comme une poule*; il est même difficile de le rapporter à aucune espèce connue: mais Gesner semble vouloir nous épargner une discussion infructueuse, en avertissant qu'il compte peu lui-même sur des notices qu'il n'a données que sur de simples dessins, qui sont en effet très-défectueux, ou, pour mieux dire, informes.

LA MAUBÈCHE TACHETÉE.

Seconde espèce.

CETTE maubèche, n°. 365, diffère de la précédente, en ce que le cendré brun du dos et des épaules est varié d'assez grandes taches, les unes rousses, les autres d'un noirâtre tirant sur le voilet. Ce caractère suffit pour la distinguer; elle est aussi un peu moins grande que la première. Le détail du reste des couleurs est bien représenté dans la planche enluminée.

LA MAUBÈCHE GRISE.

Troisième espèce.

CETTE maubèche, n°. 366, un peu plus grosse que la maubèche tachetée, l'est moins que la maubèche commune. Le fond de son plumage est gris; le dos est entièrement de cette couleur; la tête est d'un gris ondé de blanchâtre; les plumes du dessus des ailes et celles du croupion sont grises et bordées de blanc; les premières des grandes pennes de l'aile sont d'un brun noirâtre, et le devant du corps est blanc, avec de petits traits noirs en zigzag sur les côtés, la poitrine et le devant du cou.

LE SANDERLING.

Quatrième espèce.

NOUS laissons à cet oiseau le nom de *sanderling* qu'on lui donne sur les côtes d'Angleterre. C'est la plus petite espèce des mau-

bèches; elle n'a guère que sept pouces de longueur. Son plumage est à peu près le même que celui de la maubèche grise, excepté qu'elle a tout le devant du cou et le dessous du corps très-blancs. On voit ces petites maubèches voler en troupes et s'abattre sur les sables des rivages. On les connoît sous le nom de *curwillet* sur les côtes de Cornouailles. Willughby donne à son sanderling quatre doigts à chaque pied; Ray, qui semble pourtant n'en parler que d'après Willughby, ne lui en donne que trois; ce qui caractériseroit un pluvier, et non pas une maubèche.

LE BÉCASSEAU.

Nos nomenclateurs ont compris sous le nom de *bécasseau* un genre entier de petits oiseaux de rivage, *maubèches*, *guignettes*; *cincles*, *alouettes de mer*, que quelques naturalistes ont désigné aussi coufusément sous le nom de *tringa*. Tous ces oiseaux, à la vérité, ont dans leur petite taille une ressemblance de conformation avec la bécasse; mais ils en diffèrent par les habitudes naturelles autant que par la grandeur. Comme d'ailleurs ces petites familles subsistent séparément les unes des autres, et sont très-distinctes, nous restreignons ici le nom de *bécasseau* à la seule espèce connue vulgairement sous le nom de *cul-blanc des rivages*. Cet oiseau, n°. 843, est gros comme la bécassine commune; mais il a le corps moins allongé. Son dos est d'un cendré roussâtre, avec de petites gouttes blanchâtres au bord des plumes; la tête et le cou sont d'un cendré plus doux, et cette couleur se mêle par pinceaux au blanc de la poitrine, qui s'étend de la gorge à l'estomac et au ventre; le croupion est de cette même couleur blanche; les pennes de l'aile sont noirâtres, et agréablement tachetées de blanc en dessous; celles de la queue sont rayées transversalement de noirâtre et de blanc. La tête est carrée comme celle de la bécasse, et le bec est de la même forme en petit.

Le bécasseau se trouve au bord des eaux, et particulièrement sur les ruisseaux d'eau vive; on le voit courir sur les graviers, ou raser au vol la surface de l'eau. Il jette un cri lorsqu'il part, et vole en frappant l'air par coups détachés. Il plonge quelquefois dans l'eau quand il est poursuivi. Les soubuses lui donnent

souvent la chasse ; elles le surprennent lorsqu'il se repose au bord de l'eau, ou lorsqu'il cherche sa nourriture : car le bécasseau n'a pas la sauvegarde des oiseaux qui vivent en troupes, et qui communément ont une sentinelle qui veille à la sûreté commune; il vit seul dans le petit canton qu'il s'est choisi le long de la rivière ou de la côte, et s'y tient constamment sans s'écarter bien loin. Ces moeurs solitaires et sauvages ne l'empêchent pas d'être sensible, du moins il a dans la voix une expression de sentiment assez marquée; c'est un petit sifflet fort doux et modulé sur des accens de langueur, qui, répandu sur le calme des eaux, ou se mêlant à leur murmure, porte au recueillement et à la mélancolie. Il paroît que c'est le même oiseau qu'on appelle *sifflasson* sur le lac de Genève, où on le prend à l'appeau avec des joncs englués. Il est connu également sur le lac de Nantua, où on le nomme *pivette* ou *pied-vert*. On le voit aussi dans le mois de juin sur le Rhône et la Saone, et dans l'automne sur les graviers de l'Ouche en Bourgogne ; il se trouve même des bécasseaux sur la Seine, et l'on remarque que ces oiseaux, solitaires durant tout l'été, lors du passage se suivent par petites troupes de cinq ou six, se font entendre en l'air dans les nuits tranquilles. En Lorraine, ils arrivent dans le mois d'avril, et repartent dès le mois de juillet.

Ainsi le bécasseau, quoique attaché au même lieu pour tout le temps de son séjour, voyage néanmoins de contrée en contrée, et même dans des saisons où la plupart des autres oiseaux sont encore fixés par le soin des nichées. Quoiqu'on le voie pendant les deux tiers de l'année sur nos côtes de basse Picardie, on n'a pu nous dire s'il y fait ses petits. On lui donne, dans ces cantons, le nom de *petit chevalier*; il s'y tient à l'embouchure des rivières, et, suivant le flot, il ramasse le menu frai de poisson et les vermisseaux sur le sable que tour-à-tour la lame d'eau couvre et découvre. Au reste, la chair du bécasseau est très-délicate, et même l'emporte pour le goût sur celle de la bécassine, suivant Belon, quoiqu'elle ait une légère odeur de musc. Comme cet oiseau secoue sans cesse la queue en marchant, les naturalistes lui ont appliqué le nom de *cincle*, dont la racine étymologique signifie *secousse* et *mouvement :* mais ce caractère ne le désigne pas plus que la guignette et l'alouette de mer, qui ont dans la queue le même mouvement; et un passage d'Aristote prouve clairement que le bécasseau n'est point le cincle. Ce philosophe

nomme les trois plus petits oiseaux de rivage, *tringas*, *schœniclos*, *vinclos*. Nous croyons que ces trois noms représentent les trois espèces du bécasseau, de la guignette et l'alouette de mer. « De ces trois oiseaux, dit-il, qui vivent sur les rivages, le « *cincle* et le *schœniclos* sont les plus petits; le *tringas* est le « plus grand et de la taille de la grive. » Voilà la grandeur du bécasseau bien désignée, et celle du *schœniclos* et du cincle fixée au-dessous; mais pour déterminer lequel de ces deux derniers noms doit s'appliquer proprement, ou à la guignette, ou à l'alouette de mer, ou à notre petit cincle, les indications nous manquent. Au reste, cette légère incertitude n'approche pas de la confusion où sont tombés les nomenclateurs au sujet du bécasseau : il est pour les uns une *poule d'eau*, pour d'autres une *perdrix de mer*; quelques-uns, comme nous venons de le voir, l'appellent *cincle*; le plus grand nombre lui donnent le nom de *tringa*, mais en le pervertissant par une application générique, tandis qu'il étoit spécifique et propre dans son origine; et c'est ainsi que ce seul et même oiseau reproduit sous tous ces différens noms, a donné lieu à cette multitude de phrases dont on voit sa nomenclature chargée, et à tout autant de figures, plus ou moins méconnoissables, sous lesquelles on a voulu le représenter; confusion dont se plaint avec raison Klein, en s'écriant sur l'impossibilité de se reconnoître au milieu de ce chaos de figures fautives que prodiguent les auteurs, sans se consulter les uns les autres, et sans connoître la Nature, de manière que leurs notices, également indigestes, ne peuvent servir à les concilier.

LA GUIGNETTE.

On pourroit dire que la guignette, n°. 850, n'est qu'un petit bécasseau, tant il y a de ressemblance entre ces deux oiseaux pour la forme et même pour le plumage. La guignette a la gorge et le ventre blancs; la poitrine tachetée de pinceaux gris sur blanc; le dos et le croupion gris, non mouchetés de blanchâtre, mais légèrement ondés de noirâtre, avec un petit trait de cette couleur sur la côte de chaque plume, et dans le tout on aperçoit

un reflet rougeâtre. La queue est un peu plus longue et plus étalée que celle du bécasseau : la guignette la secoue de même en marchant. C'est d'après cette habitude que plusieurs naturalistes lui ont appliqué le nom de *motacilla*, quoique déjà donné à une multitude de petits oiseaux, tels que la bergeronnette, la lavandière, le troglodyte, etc.

La guignette vit solitairement le long des eaux, et cherche, comme les bécasseaux, les grèves et les rives de sable. On en voit beaucoup vers les sources de la Moselle, dans les Vosges, où cet oiseau est appelé *lambiche*. Il quitte cette contrée de bonne heure, et dès le mois de juillet, après avoir élevé ses petits.

La guignette part de loin en jetant quelques cris, et on l'entend pendant la nuit crier sur les rivages d'une voix gémissante; habitude qu'apparemment elle partage avec le bécasseau, puisque, suivant la remarque de Willughby, le *pilvenckegen* de Gesner, oiseau *gémissant*, plus grand que la guignette, paroît être le bécasseau.

Du reste, l'une et l'autre de ces espèces se portent assez avant dans le Nord pour être parvenues aux terres froides et tempérées du nouveau continent; et en effet, un bécasseau envoyé de la Louisiane ne nous a paru différer presque en rien de celui de nos contrées.

LA PERDRIX DE MER.

C'est très-improprement qu'on a donné le nom de *perdrix* à cet oiseau de rivage, n°. 882, qui n'a d'autre rapport avec la perdrix qu'une foible ressemblance dans la forme du bec. Ce bec étant en effet assez court, convexe en dessus, comprimé par les côtés, courbé vers la pointe, ressemble assez au bec des gallinacés; mais la forme du corps et la coupe des plumes éloignent cet oiseau du genre des gallinacés, et semblent le rapprocher de celui des hirondelles, dont il a la forme et les proportions, ayant, comme elles, la queue fourchue, une grande envergure, et la coupe des ailes en pointe. Quelques auteurs ont donné à cet oiseau le nom de *glareola*, qui a rapport à sa manière de vivre sur les

grèves des rivages de la mer; et en effet, cette perdrix de mer va comme le cincle, la guignette et l'alouette de mer, cherchant les vermisseaux et les insectes aquatiques, dont elle fait sa nourriture. Elle fréquente aussi le bord des ruisseaux et des rivières, comme sur le Rhin, vers Strasbourg, où, suivant Gesner, on lui donne le nom allemand de *koppriegerle*. Kramer ne l'appelle *pratincola* que parce qu'il en a vu un grand nombre dans de vastes prairies qui bordent un certain lac de la basse Autriche; mais partout, soit sur les bords des rivières et des lacs, ou sur les côtes de la mer, cet oiseau cherche les grèves ou rives sablonneuses, plutôt que celles de vase.

On connoît quatre espèces ou variétés de ces perdrix de mer, qui paroissent former une petite famille isolée au milieu de la nombreuse tribu des petits oiseaux de rivage.

LA PERDRIX DE MER GRISE.

Première espèce.

La première est la perdrix de mer, représentée dans nos planches enluminées, n°. 882, et qui, avec l'espèce suivante, se voit, mais rarement, sur les rivières dans quelques-unes de nos provinces, particulièrement en Lorraine, où M. Lottinger nous assure l'avoir vue. Tout son plumage est d'un gris teint de roux sur les flancs et les petites pennes de l'aile; elle a seulement la gorge blanche et encadrée d'un filet noir, le croupion blanc et les pieds rouges. Elle est à peu près de la grosseur d'un merle. *L'hirondelle de mer* d'Aldrovande, qui du reste se rapporte assez à cette espèce, paroît y former une variété, en ce que, suivant ce naturaliste, elle a les pieds très-noirs.

LA PERDRIX DE MER BRUNE.

Seconde espèce.

Cette perdrix de mer, qui se trouve au Sénégal, et qui est de même grosseur que la nôtre, n'en diffère qu'en ce qu'elle est entièrement brune, et nous sommes fort portés à croire que cette différence du gris au brun n'est qu'un effet de l'influence du climat, en sorte que cette seconde espèce pourroit bien n'être qu'une race ou variété de la première.

LA GIAROLE.

Troisième espèce.

C'est le nom que porte en Italie l'espèce de perdrix de mer à laquelle Aldrovande rapporte, avec raison, celle du *melampos* (ou pied noir) de Gesner; caractère par lequel ce dernier auteur prétend qu'on peut distinguer cet oiseau de tous les autres de ce genre, dont aucun n'a les pieds noirs. Le nom qu'il lui donne en allemand (*rotknillis*), est analogue au fond de son plumage roux ou rougeâtre au cou et sur la tête, où il est tacheté de blanchâtre et de brun. L'aile est cendrée, et les pennes en sont noires.

LA PERDRIX DE MER A COLLIER.

Quatrième espèce.

Le nom *riegerle* que les Allemands donnent à cet oiseau indique qu'il est remuant et presque toujours en mouvement: en effet,

dès qu'il entend quelque bruit, il s'agite, court et part en criant d'une petite voix perçante. Il se tient sur les rivages, et ses habitudes sont à peu près les mêmes que celles des guignettes. Mais, en supposant que la figure donnée par Gesner soit exacte dans la forme du bec, cet oiseau appartient au genre de la perdrix de mer, tant par ce caractère que par la ressemblance des couleurs : le dos est cendré, ainsi que le dessus de l'aile, dont les grandes pennes sont noirâtres; la tête est noire, avec deux lignes blanches sur les yeux; le cou est blanc, et un cercle brun l'entoure au bas comme un collier; le bec est noir, et les pieds sont jaunâtres. Du reste, cette perdrix de mer doit être la plus petite de toutes, étant à peine aussi grande que le cincle, qui de tous les oiseaux de rivage est le plus petit. Schwenckfeld dit que cette perdrix de mer niche sur les bords sablonneux des rivières, et qu'elle pond sept oeufs oblongs. Il ajoute qu'elle court très-vite, et y fait entendre pendant les nuits d'été un petit cri, *tul*, *tul*, d'une voix retentissante.

L'ALOUETTE DE MER [1].

CET oiseau, n°. 851, n'est point une alouette, quoiqu'il en ait le nom; il ne ressemble même à l'alouette que par la taille, qui est à peu près égale, et par quelques rapports dans les couleurs du plumage sur le dos : mais il en diffère pour tout le reste, soit par la forme, soit par les habitudes; car l'alouette de mer vit au bord des eaux sans quitter les rivages. Elle a le bas de la jambe nu, et le bec grêle, cylindrique et obtus comme les autres oiseaux *scolopaces*, et seulement plus court à proportion que celui de la petite bécassine, à laquelle cette alouette de mer ressemble assez par le port et la figure.

C'est en effet sur les bords de la mer que se tiennent de préférence ces oiseaux, quoiqu'on les trouve aussi sur les rivières. Ils volent en troupes souvent si serrées, qu'on ne manque pas d'en

[1] En anglais, *stint*; en allemand, *stein-bicker*, *stein-beysser*; en hollandais, *strand-looper*.

tuer un grand nombre d'un seul coup de fusil; et Belon s'étonne de la grande quantité de ces alouettes aquatiques, dont il a vu les marchés garnis sur nos côtes. Selon lui, c'est un meilleur manger que n'est l'alouette elle-même : mais ce petit gibier, bon en effet quand il est frais, prend un goût d'huile dès qu'on le garde. C'est apparemment de ces alouettes de mer que parle M. Salerne sous le nom de *guignettes*, lorsqu'il dit *qu'elles vont en troupes*, puisque la guignette vit solitaire. Si l'on tue une de ces alouettes dans la bande, les autres voltigent autour du chasseur, comme pour sauver leur compagne. Fidèles à se suivre, elle s'entr'appellent en partant, et volent de compagnie en rasant la surface des eaux. La nuit on les entend se réclamer et crier sur les grèves et dans les petites îles.

On les voit rassemblées en automne; les couples, que le soin des nichées avoit séparés, se réunissent alors avec les nouvelles familles, qui sont ordinairement de quatre ou cinq petits. Les oeufs sont très-gros relativement à la taille de l'oiseau; il les dépose sur le sable nu. Le bécasseau et la guignette ont la même habitude, et ne font point de nid. L'alouette de mer fait sa petite pêche le long du rivage, en marchant et secouant incessamment la queue.

Ces oiseaux voyagent comme tant d'autres, et changent de contrées; il paroît même qu'ils ne sont que de passage sur quelques-unes de nos côtes : c'est du moins ce que nous assure un bon observateur de celles de basse Picardie. Ils arrivent dans ces parages au mois de septembre par les vents d'est, et ne font que passer. Ils se laissent approcher à vingt pas; ce qui nous fait présumer qu'on ne les chasse pas dans le pays d'où ils viennent.

Au reste, il faut que les voyages de ces oiseaux les aient portés assez avant au nord pour qu'ils aient passé d'un continent à l'autre; car on en trouve l'espèce bien établie dans les contrées septentrionales et méridionales de l'Amérique, à la Louisiane, aux Antilles, à la Jamaïque, à Saint-Domingue, à Cayenne. Les deux *alouettes de mer de Saint-Domingue* que donne séparément M. Brisson paroissent n'être que des variétés de notre espèce d'Europe : et dans l'ancien continent, l'espèce en est répandue du nord au midi; car on reconnoît l'alouette de mer au cap de Bonne-Espérance dans l'oiseau que donne Kolbe sous le nom de *bergeronnette;* et au nord, dans le *stint* d'Ecosse, de Willughby et de Sibbald.

LE CINGLE.

Aristote a donné le nom de *cinclos* à l'un des plus petits oiseaux de rivage, et nous croyons devoir adopter ce nom pour le plus petit de tous ceux qui composent cette nombreuse tribu, dans laquelle on comprend les chevaliers, les maubèches, le bécasseau, la guignette, la perdrix et l'alouette de mer. Notre cincle même, n°. 852, paroît n'être qu'une espèce secondaire et subalterne de l'alouette de mer : un peu plus petit et moins haut sur ses jambes, il a les mêmes couleurs, avec la seule différence qu'elles sont plus marquées; les pinceaux sur le manteau sont tracés plus nettement, et l'on voit une zone de taches de cette couleur sur la poitrine : c'est ce qui l'a fait nommer *alouette de mer à collier* par M. Brisson. Le cincle a d'ailleurs les mêmes mœurs que l'alouette de mer; on le trouve fréquemment avec elle, et ces oiseaux passent de compagnie. Il a dans la queue le même mouvement de secousse ou de tremblement; habitude qu'Aristote paroît attribuer à son cincle : mais nous n'avons pas vérifié si ce qu'il en dit de plus peut convenir au nôtre; savoir, qu'une fois pris, il devient très-aisément privé, quoiqu'il soit plein d'astuce pour éviter les piéges. Quant à la longue et obscure discussion d'Aldrovande sur le cincle, tout ce qu'on peut en conclure, ainsi que des figures multipliées et toutes défectueuses qu'il en donne, c'est que les deux oiseaux que les Italiens nomment *giarolo* et *giaroncello*, répondent à notre cincle et à notre alouette de mer.

L'IBIS[1].

De toutes les superstitions qui aient jamais infecté la raison, et dégradé, avili l'espèce humaine, le culte des animaux seroit sans doute la plus honteuse, si l'on n'en considéroit pas l'origine et

---

1 Ἶβις, en grec. Les Romains adoptèrent ce nom. L'ibis n'en a point dans



Ordre pinx. *Dequevauviller Sc.*



1. L'Ibis blanc .... Page 150.
2. L'Ibis noir .... 159.
3. Le Courlis .... 159.

les premiers motifs. Comment l'homme en effet a-t-il pu s'abaisser jusqu'à l'adoration des bêtes? Y a-t-il une preuve plus évidente de notre état de misère dans ces premiers âges où les espèces nuisibles, trop puissantes et trop nombreuses, entouroient l'homme solitaire, isolé, dénué d'armes et des arts nécessaires à l'exercice de ses forces? Ces mêmes animaux, devenus depuis ses esclaves, étoient alors ses maîtres, ou du moins des rivaux redoutables; la crainte et l'intérêt firent donc naître des sentimens abjects et des pensées absurdes, et bientôt la superstition, recueillant les unes et les autres, fit également des dieux de tout être utile ou nuisible.

L'Egypte est l'une des contrées où ce culte des animaux s'est établi le plus anciennement, et s'est conservé, observé le plus scrupuleusement pendant un grand nombre de siècles; et ce respect religieux, qui nous est attesté par tous les monumens, semble nous indiquer que, dans cette contrée, les hommes ont lutté très-long-temps contre les espèces malfaisantes.

En effet, les crocodiles, les serpens, les sauterelles et tous les autres animaux immondes, renaissoient à chaque instant, et pulluloient sans nombre sur le vaste limon d'une terre basse, profondément humide et périodiquement abreuvée par les épanchemens du fleuve; et ce limon fangeux, fermentant sous les ardeurs du tropique, dut soutenir long-temps et multiplier à l'infini toutes ces générations impures, informes, qui n'ont cédé la terre à des habitans plus nobles que quand elle s'est épurée.

Des essaims de petits serpens venimeux, nous disent les premiers historiens, *et sortis de la vase échauffée des marécages, et volant en grandes troupes, eussent causé la ruine de l'Egypte, si les ibis ne fussent venus à leur rencontre pour les combattre et les détruire*. N'y a-t-il pas toute apparence que ce service, aussi grand qu'inattendu, fut le fondement de la superstition, qui supposa dans ces oiseaux tutélaires quelque chose de divin? Les prêtres accréditèrent cette opinion du peuple; ils assurèrent que les dieux, s'ils daignoient se manifester sous une forme sensible, prendroient la figure de l'ibis. Déjà, dans la grande méta-

---

les langues de l'Europe, comme inconnu à ces climats. Selon Albert, il se nommoit en égyptien *leheras*. On trouve dans Avicenne le mot *anschus* pour signifier l'*ibis*; mais saint Jérôme traduit mal *janschuph* par *ibis*, puisqu'il s'agit là d'un oiseau de nuit. Quelques interprètes rendent par *ibis* le mot hébreu *tinschemet*.

morphose, leur dieu bienfaisant, *Thoth* ou Mercure, inventeur des arts et des lois, avoit subi cette transformation, et Ovide, fidèle à cette antique mythologie, dans le combat des dieux et des géans, cache Mercure sous les ailes d'un ibis, etc. Mais, mettant toutes ces fables à part, il nous restera l'histoire des combats de ces oiseaux contre les serpens. Hérodote assure être allé sur les lieux pour en être témoin. « Non loin de *Butus*, dit-il, aux confins de « l'Arabie, où les montagnes s'ouvrent sur la vaste plaine de « l'Egypte, j'ai vu les champs couverts d'une incroyable quantité « d'ossemens entassés, et des dépouilles de reptiles que les ibis y « viennent attaquer et détruire au moment qu'ils sont près d'en- « vahir l'Egypte. » Cicéron cite ce même fait, en adoptant le récit d'Hérodote, et Pline semble le confirmer lorsqu'il représente les Egyptiens invoquant religieusement leurs ibis à l'arrivée des serpens.

On lit aussi, dans l'historien Josèphe, que Moïse, allant en guerre contre les Ethiopiens, emporta dans des cages de *papyrus* un grand nombre d'ibis pour les opposer aux serpens. Ce fait, qui n'est pas fort vraisemblable, s'explique aisément par un autre fait rapporté dans la *Description de l'Egypte*, par M. de Maillet. « Un oiseau, dit-il, qu'on nomme *chapon de Pharaon* « (et que l'on reconnoît pour l'ibis), suit pendant plus de cent « lieues les caravanes qui vont à la Mecque, pour se repaître des « voiries que la caravane laisse après elle; et en tout autre temps il « ne paroît aucun de ces oiseaux sur cette route. » L'on doit donc penser que les ibis suivirent ainsi le peuple hébreu dans sa course en Egypte; et c'est ce fait que Josèphe nous a transmis en le défigurant, et en attribuant à la prudence d'un chef merveilleux ce qui n'étoit qu'un effet de l'instinct de ces oiseaux; et cette armée contre les Ethiopiens, et les cages de *papyrus*, ne sont là que pour embellir la narration, et agrandir l'idée qu'on devoit avoir du génie d'un tel commandant.

Il étoit défendu, sous peine de la vie, aux Egyptiens, de tuer les ibis; et ce peuple, aussi triste que vain, fut inventeur de l'art lugubre des momies, par lequel il vouloit, pour ainsi dire, éterniser la mort, malgré la Nature bienfaisante, qui travaille sans cesse à en effacer les images; et non-seulement les Egyptiens employoient cet art des embaumemens pour conserver les cadavres humains, mais ils préparoient avec autant de soin les corps de leurs animaux sacrés. Plusieurs puits des momies dans la plaine

de *Saccara* s'appellent *puits des oiseaux*, parce qu'on n'y trouve en effet que des oiseaux embaumés, et surtout des ibis renfermés dans de longs pots de terre cuite, dont l'orifice est bouché d'un ciment. Nous avons fait venir plusieurs de ces pots, et, après les avoir cassés, nous avons trouvé dans tous une espèce de poupée formée par les langes qui servent d'enveloppes au corps de l'oiseau, dont la plus grande partie tombe en poussière noire en développant son *suaire*; on y reconnoît néanmoins tous les os d'un oiseau, avec des plumes empâtées dans quelques morceaux qui restent solides. Ces débris nous ont indiqué la grandeur de l'oiseau, qui est à peu près égale à celle du courlis; le bec, qui s'est trouvé conservé dans deux de ces momies, nous en a fait reconnoître le genre. Ce bec a l'épaisseur de celui de la cigogne, et par sa courbure il ressemble au bec du courlis, sans néanmoins en avoir les cannelures; et comme la courbure en est égale sur toute sa longueur, il paroît, par ces caractères, qu'on doit placer l'ibis entre la cigogne et le courlis. En effet, il tient de si près à ces deux genres d'oiseaux, que les naturalistes modernes l'ont rangé avec les derniers, et que les anciens l'avoient placé avec le premier. Hérodote avoit très-bien caractérisé l'ibis, en disant qu'il a *le bec fort arqué, et la jambe haute comme la grue*. Il en distingue deux espèces: « La première, dit-il, a le plumage tout noir; la « seconde, qui se rencontre à chaque pas, est toute blanche, à « l'exception des plumes de l'aile et de la queue, qui sont très-« noires, et du dénuement du cou et de la tête, qui ne sont cou-« verts que de la peau. »

Mais ici il faut dissiper un nuage jeté sur ce passage d'Hérodote par l'ignorance des traducteurs; ce qui donne un air fabuleux et même absurde à son récit. Au lieu de rendre *τῶν δ᾽ ἐν ποσὶ μᾶλλον εἱλευμένων τοῖσι ἀνθρώποισι*, à la lettre *quæ pedibus hominum obversantur sæpius* (celles qu'on rencontre à chaque pas), on a traduit, *hæ quidem habent pedes veluti hominis* (ces ibis ont les pieds faits comme ceux de l'homme). Les naturalistes, ne comprenant pas ce que pouvoit signifier cette comparaison disparate, firent, pour l'expliquer ou la pallier, d'inutiles efforts. Ils imaginèrent qu'Hérodote, décrivant l'ibis blanc, avoit eu en vue la cigogne, et avoit pu abusivement caractériser ainsi ses pieds, par la foible ressemblance que l'on peut trouver des ongles aplatis de la cigogne à ceux de l'homme. Cette interprétation satisfaisoit peu, et l'ibis aux pieds humains auroit dû dès-lors être relégué dan'

les fables : cependant il fut admis comme un être réel sous cette absurde image, et l'on ne peut qu'être étonné de la trouver encore aujourd'hui exprimée tout entière, sans discussion et sans adoucissement, dans les Mémoires d'une savante académie, tandis que cette chimère n'est, comme l'on voit, que le fruit d'une méprise du traducteur de ce premier historien grec, que sa candeur à prévenir de l'incertitude de ses récits, quand il ne les fait que sur des rapports étrangers, eût dû faire plus respecter dans les sujets où il parle d'après lui-même.

Aristote, en distinguant, comme Hérodote, les deux espèces d'ibis, ajoute que la blanche est répandue dans toute l'Egypte, excepté vers Peluse, où l'on ne voit au contraire que des ibis noirs qui ne se trouvent pas dans tout le reste du pays. Pline répète cette observation particulière; mais du reste, tous les anciens, en distinguant les deux ibis par la couleur, semblent leur donner en commun tous les autres caractères, figure, habitudes, instinct, et leur domicile de préférence en Egypte, à l'exclusion de toute autre contrée. On ne pouvoit même, suivant l'opinion commune, les transporter hors de leur pays, sans les voir consumés de regrets. Cet oiseau, si fidèle à sa terre natale, en étoit devenu l'emblème; la figure de l'ibis, dans les hiéroglyphes, désigne presque toujours l'Egypte, et il est peu d'images ou de caractères qui soient plus répétés dans tous les monumens. On voit ces figures d'ibis sur la plupart des obélisques, sur la base de la statue du Nil, au Belvédère à Rome, de même qu'au jardin des Tuileries à Paris. Dans la médaille d'Adrien, où l'Egypte paroît prosternée, l'ibis est à ses côtés. On a figuré cet oiseau avec l'éléphant sur les médailles de Q. Marius, pour désigner l'Egypte et la Libye, théâtres de ses exploits, etc.

D'après le respect populaire et très-ancien pour cet oiseau fameux, il n'est pas étonnant que son histoire ait été chargée de fables : on a dit que les ibis se fécondoient et engendroient par le bec. Solin paroît n'en pas douter; mais Aristote se moque avec raison de cette idée de pureté virginale dans cet oiseau sacré. Pierius parle d'une merveille d'un genre bien opposé; il dit que, selon les anciens, le basilic naissoit d'un œuf d'ibis, formé, dans cet oiseau, des venins de tous les serpens qu'il dévore. Ces mêmes anciens ont encore écrit que le crocodile et les serpens, touchés d'une plume d'ibis, demeuroient immobiles comme par enchantement, et que souvent même ils mouroient sur-le-champ. Zo-

roastre, Démocrite et Philé ont avancé ces faits; d'autres auteurs ont dit que la vie de cet oiseau divin étoit excessivement longue: les prêtres d'Hermopolis prétendoient même qu'il pouvoit être immortel; et, pour le prouver, ils montrèrent à Appion un ibis si vieux, disoient-ils, qu'il ne pouvoit plus mourir.

Ce n'est là qu'une partie des fictions enfantées dans la religieuse Egypte, au sujet de cet ibis; la superstition porte tout à l'excès. Mais si l'on considère le motif de sagesse que put avoir le législateur en consacrant le culte des animaux utiles, on sentira qu'en Egypte il étoit fondé sur la nécessité de conserver et de multiplier ceux qui pouvoient s'opposer aux espèces nuisibles. Cicéron remarque judicieusement que les Egyptiens n'eurent d'animaux sacrés que ceux desquels il leur importoit que la vie fût respectée, à cause de la grande utilité qu'ils en tiroient [1]; jugement sage et bien différent de celui de l'impétueux Juvénal, qui compte parmi les crimes de l'Egypte sa vénération pour l'ibis, et déclame contre ce culte, que la superstition exagéra sans doute, mais que la sagesse dut maintenir, puisque telle est en général la foiblesse de l'homme, que les législateurs les plus profonds ont cru devoir en faire le fondement de leurs lois.

En nous occupant maintenant de l'histoire naturelle et des habitudes réelles de l'ibis, nous lui reconnoîtrons non-seulement un appétit véhément de la chair des serpens, mais encore une forte antipathie contre tous les reptiles; il leur fait la plus cruelle guerre. Belon assure qu'il va toujours les tuant, quoique rassasié. Diodore de Sicile dit que jour et nuit l'ibis se promène sur la rive des eaux, guettant les reptiles, cherchant leurs œufs, et détruisant en passant les scarabées et les sauterelles. Accoutumés au respect qu'on leur marquoit en Egypte, ces oiseaux venoient sans crainte au milieu des villes. Strabon rapporte qu'ils remplissoient les rues et les carrefours d'Alexandrie jusqu'à l'importunité et à l'incommodité, consommant, à la vérité, les immondices, mais attaquant aussi ce qu'on mettoit en réserve, et souillant tout de leur fiente; inconvéniens qui pouvoient en effet cho-

---

[1] Il paroît difficile d'abord d'appliquer cette raison au culte du crocodile; mais, outre qu'il n'étoit adoré que dans une seule ville du nome Arsinoïte, et que l'ichneumon, son antagoniste, l'étoit dans toute l'Egypte, cette ville des crocodiles ne les adoroit que par crainte, et pour les tenir éloignés, par un culte à la vérité insensé, d'un lieu où naturellement le fleuve ne les avoit point portés.

quer un Grec délicat et poli, mais que des Egyptiens grossièrement religieux souffroient avec plaisir.

Ces oiseaux posent leur nid sur les palmiers, et le placent dans l'épaisseur des feuilles piquantes, pour le mettre à l'abri de l'assaut des chats leurs ennemis. Il paroît que la ponte est de quatre oeufs; c'est du moins ce que l'on peut inférer de l'explication de la Table Isiaque par Pignorus. Il est dit que l'ibis marque sa ponte par les mêmes nombres que la lune marque ses temps, *ad lunæ rationem ova fingit;* ce qui ne paroît pouvoir s'entendre autrement qu'en disant, avec le docteur Shaw, que l'ibis fait autant d'œufs qu'il y a de phases de la lune, c'est-à-dire, quatre. Elien, expliquant pourquoi cet oiseau est consacré à la lune, indique la durée de l'incubation, en disant qu'il met autant de jours à faire éclore ses petits [1] que l'astre d'Isis en met à parcourir le cercle de ses phases [2].

Pline et Galien attribuent à l'ibis l'invention du clystère, comme celle de la saignée à l'hippopotame; *et ce ne sont point,* ajoute le premier, *les seules choses où l'homme ne fut que le disciple de l'industrie des animaux.* Selon Plutarque, l'ibis ne se sert pour cela que d'eau salée, et M. Perrault, dans sa description anatomique de cet oiseau, prétend avoir remarqué le trou du bec par lequel l'eau peut être lancée.

Nous avons dit que les anciens distinguoient deux espèces d'ibis, l'une blanche et l'autre noire : nous n'avons vu que la blanche, et nous l'avons fait représenter dans les planches enluminées; et à l'égard de l'ibis noir, quoique M. Perrault prétende qu'il a été apporté en Europe plus souvent que l'ibis blanc, cependant aucun naturaliste ne l'a vu depuis Belon, et nous n'en savons que ce qu'en a dit cet observateur.

---

[1] Plutarque nous assure que le petit ibis, venant de naître, pèse deux drachmes.

[2] Clément Alexandrin, décrivant les repas religieux des Egyptiens, dit qu'entre autres objets on portoit alentour des convives un ibis, cet oiseau, par le blanc et le noir de son plumage, étant l'emblème de la lune obscure et lumineuse; et suivant Plutarque, on trouvoit, dans la manière dont le blanc étoit tranché avec le noir dans ce plumage, une figure du croissant de l'astre des nuits.

L'IBIS BLANC.

Cet oiseau, n°. 389, est un peu plus grand que le courlis, et l'est un peu moins que la cigogne : sa longueur, de la pointe du bec au bout des ongles, est d'environ trois pieds et demi. Hérodote en donne la description, en disant que cet oiseau a les jambes hautes et nues; la face et le front également dénués de plumes; le bec arqué; les pennes de la queue et des ailes noires, et le reste du plumage blanc. Nous ajouterons à ces caractères quelques autres traits dont Hérodote n'a pas fait mention. Le bec est arrondi et terminé en pointe mousse; le cou est d'une grosseur égale dans toute sa longueur, et il n'est pas garni de plumes pendantes comme le cou de la cigogne.

M. Perrault ayant décrit et disséqué un de ces oiseaux, qui avoit vécu à la ménagerie de Versailles, en fit la comparaison avec la cigogne, et il trouva que celle-ci étoit plus grande, mais que l'ibis avoit à proportion le bec et les pieds plus longs. Dans la cigogne, les pieds n'avoient que quatre parties de la longueur totale de l'oiseau, et dans l'ibis ils en avoient cinq; et il observa la même différence proportionnelle entre leurs becs et leurs cous. Les ailes lui parurent fort grandes; les pennes en étoient noires; et du reste, tout le plumage étoit d'un blanc un peu roussâtre, et n'étoit diversifié que par quelques taches pourprées et rougeâtres sous les ailes. Le haut de la tête, le tour des yeux et le dessous de la gorge, étoient dénués de plumes et couverts d'une peau rouge et ridée. Le bec à la racine, étoit gros, arrondi; il avoit un pouce et demi de diamètre, et il étoit courbé dans toute sa longueur : il étoit d'un jaune clair à l'origine, et d'un orangé foncé vers l'extrémité. Les côtés de ce bec sont tranchans et assez durs pour couper les serpens, et c'est probablement de cette manière que cet oiseau les détruit; car son bec ayant la pointe mousse et comme tronquée, ne les perceroit que difficilement.

Le bas des jambes étoit rouge, et cette partie, à laquelle Belon ne donne pas un pouce de longueur dans sa figure de l'ibis noir, en avoit plus de quatre dans cet ibis blanc; elle étoit, ainsi que

le pied, toute garnie d'écailles hexagones; les écailles qui recouvrent les doigts étoient coupées en tables; les ongles étoient pointus, étroits et noirâtres; des rudimens de membrane bordoient des deux côtés le doigt du milieu, et ne se trouvoient que du côté intérieur dans les deux autres doigts.

Quoique l'ibis ne soit point granivore, son ventricule est une espèce de gésier, dont la membrane interne est rude et ridée. On a vu plus d'une fois ces conformations disparates dans l'organisation des oiseaux; par exemple, on a remarqué dans le casoar, qui ne mange point de chair, un ventricule membraneux comme celui de l'aigle [1].

M. Perrault trouva aux intestins quatre pieds huit pouces de longueur; le coeur étoit médiocre, et non pas excessivement grand, comme l'a prétendu Mérula. La langue très-courte, cachée au fond du bec, n'étoit qu'un petit cartilage recouvert d'une membrane charnue; ce qui a fait croire à Solin que cet oiseau n'avoit point de langue. Le globe de l'œil étoit petit, n'ayant que six lignes de diamètre. « Cet ibis blanc, dit M. Perrault, et un « autre qu'on nourrissoit encore à la ménagerie de Versailles, et « qui avoient tous deux été apportés d'Egypte, étoient les seuls « oiseaux de cette espèce que l'on eût jamais vus en France. » Selon lui, toutes les descriptions des auteurs modernes n'ont été prises que sur celles des anciens. Cette remarque me paroît assez juste : car Belon n'a ni décrit ni même reconnu l'ibis blanc en Egypte; ce qui ne seroit pas vraisemblable si l'on ne supposoit pas qu'il l'a pris pour une cigogne : mais cet observateur est à son tour le seul des modernes qui nous ait dépeint l'ibis noir.

---

[1] Une particularité intéressante de cette description concerne la route du chyle dans les intestins des oiseaux. On fit des injections dans la veine mésentérique d'une des cigognes que l'on disséquoit avec l'ibis, et la liqueur passa dans la cavité des intestins; de même ayant rempli de lait une portion de l'intestin, et l'ayant lié par les deux bouts, la liqueur comprimée passa dans la veine mésentérique. Peut-être, ajoute l'anatomiste, cette voie est-elle commune à tout le genre des oiseaux; et comme on ne leur a point trouvé de veine lactée, on peut soupçonner, avec raison, que c'est là la route du chyle pour passer des intestins dans le mésentère.

L'IBIS NOIR.

Cet oiseau, dit Belon, *est un peu moins gros qu'un courlis*. Il est donc moins grand que l'ibis blanc, et il doit être aussi moins haut de jambes : cependant nous avons remarqué que les anciens ont dit les deux ibis semblables en tout, à la couleur près. Celui-ci est entièrement noir, et Belon semble indiquer qu'il a le front et la face en peau nue. en disant que sa tête est faite comme celle d'un *cormoran*. Néanmoins Hérodote, qui paroît avoir voulu rendre ses deux descriptions très-exactes, ne donne point à l'ibis noir ce caractère de la tête et du cou dénués de plumes. Quoi qu'il en soit, tout ce qu'on a dit des autres caractères et des habitudes de ces deux oiseaux, leur a également été attribué en commun, sans exception ni différence.

LE COURLIS [1].

Première espèce.

Les noms composés de sons imitatifs de la voix, du chant, des cris des animaux, sont, pour ainsi dire, les noms de la Nature; ce sont aussi ceux que l'homme a imposés les premiers. Les langues sauvages nous offrent mille exemples de ces noms donnés par instinct, et le goût, qui n'est qu'un instinct plus exquis, les a conservés plus ou moins dans les idiomes des peuples policés, et surtout dans la langue grecque, plus pittoresque qu'aucune

1 En latin, *numenius*, *arquata*, *falcinellus*; en italien, *arcase*, *torquato*; en anglais, *curlew*, *water-curlew*; en allemand, *brach-vogel*, *wind-vogel*, *wetter-vogel*. Dans nos provinces on lui donne différens noms : en Poitou, *turlu* ou *corbigeau*; en Bretagne, *corbichet*; en Picardie, *turlui* ou *courleru*; en Bourgogne, *curlu*, *turlu*; en basse Normandie, *corlui* (tous noms pris de sa voix, car il se nomme lui-même); en quelques endroits, *bécasse de mer*.

autre, puisqu'elle peint même en dénommant. La courte description qu'Aristote fait du courlis, n°. 818, n'auroit pas suffi sans son nom *clorios*, pour le reconnoître et le distinguer des autres oiseaux. Les noms français *courlis*, *curlis*, *turlis*, sont des mots imitatifs de sa voix ; et, dans d'autres langues, ceux de *curlew*, *caroli*, *tarlino*, etc., s'y rapportent de même : mais les dénominations *d'arquata* et de *falcinellus* sont prises de la courbure de son bec, arqué en forme de faux. Il en est de même du nom *numenius*, dont l'origine est dans le mot *néoménie*, temps du croissant de la lune. Ce nom a été appliqué au courlis, parce que son bec est à peu près en forme de croissant. Les Grecs modernes l'ont appelé *macrimiti* ou long nez, parce qu'il a le bec très-long relativement à la grandeur de son corps. Ce bec est assez grêle, sillonné de rainures, également courbé dans toute sa longueur, et terminé en pointe mousse; il est foible et d'une substance tendre, et ne paroît propre qu'à tirer les vers de la terre molle. Par ce caractère, les courlis pourroient être placés à la tête de la nombreuse tribu d'oiseaux à long bec effilé, tels que les bécasses, les barges, les chevaliers, etc., qui sont autant oiseaux de marais que de rivage, et qui, n'étant point armés d'un bec propre à saisir ou percer les poissons, sont obligés de s'en tenir aux vers et aux insectes, qu'ils fouillent dans la vase et dans les terres humides et limoneuses.

Le courlis a le cou et les pieds longs, les jambes en partie nues, et les doigts engagés vers leur jonction par une portion de membrane. Il est à peu près de la grosseur d'un chapon. Sa longueur totale est d'environ deux pieds; celle de son bec, de cinq à six pouces; et son envergure, de plus de trois pieds. Tout son plumage est un mélange de gris blanc, à l'exception du ventre et du croupion, qui sont entièrement blancs; le brun est tracé par pinceaux sur toutes les parties supérieures, et chaque plume est frangée de gris blanc ou de roussâtre ; les grandes pennes de l'aile sont d'un brun noirâtre; les plumes du dos ont le lustre de la soie; celles du cou sont duvetées, et celles de la queue, qui dépasse à peine les ailes pliées, sont, comme les moyennes de l'aile, coupées de blanc et de brun noirâtre. Il y a peu de différence entre le mâle et la femelle, qui est seulement un peu plus petite; et dès-lors la description particulière que Linnæus a donnée de cette femelle est superflue.

Quelques naturalistes ont dit que, quoique la chair du courlis

sente le marais, elle ne laisse pas d'être fort estimée, et mise par quelques-uns au premier rang entre les oiseaux d'eau. Le courlis se nourrit de vers de terre, d'insectes, de menus coquillages qu'il ramasse sur les sables et les vases de la mer, ou sur les marais et dans les prairies humides. Il a la langue très-courte et cachée au fond du bec. On lui trouve de petites pierres et quelquefois des graines dans le ventricule, qui est musculeux comme celui des granivores. Au-dessus de ce gésier, l'œsophage s'enfle en manière de poche tapissée de papilles glanduleuses; il se trouve deux cœcums de trois ou quatre doigts de longueur dans les intestins.

Ces oiseaux courent très-vite et volent en troupes [1]. Ils sont de passage en France, et s'arrêtent à peine dans nos provinces intérieures; mais ils séjournent dans nos contrées maritimes, comme en Poitou, en Aunis, et en Bretagne le long de la Loire, où ils nichent. On assure qu'en Angleterre ils n'habitent les côtes de la mer qu'en hiver, et qu'en été ils vont nicher dans l'intérieur du pays vers les montagnes. En Allemagne, ils n'arrivent que dans la saison des pluies et par de certains vents; car les noms qu'on leur donne dans les différens dialectes de la langue allemande ont tous rapport aux vents, aux pluies ou aux orages. On en voit dans l'automne en Silésie, et ils se portent en été jusqu'à la mer Baltique et au golfe de Bothnie. On les trouve également en Italie et en Grèce, et il paroît que leurs migrations s'étendent au-delà de la mer Méditerranée; car ils passent à Malte deux fois l'année, au printemps et en automne. D'ailleurs les voyageurs ont rencontré des courlis dans presque toutes les parties du monde; et quoique leurs notices se rapportent pour la plupart aux différentes espèces étrangères de cette famille assez nombreuse, néanmoins il paroît que l'espèce d'Europe se retrouve au Sénégal et à Madagascar; car l'oiseau, représenté n°. 198 des planches enluminées, est si semblable à notre courlis, que

1 C'est apparemment d'après la vitesse de sa course que Hesychius donne au courlis le nom de *trochilus*, appliqué d'ailleurs, et avec plus de justesse, à un petit oiseau, qui est le troglodyte. Ce nom de *trochilus* se trouve, à la vérité, donné à un oiseau aquatique dans un passage de Cléarque dans *Athénée* : mais ce qui manifeste l'erreur de Hesychius, c'est que, dans ce même passage, le courlis (*elorios*) est nommé comme différent du *trochilus*; et ce *trochilus*, de Cléarque, habitant les rives des eaux, sera ou le *coureur*, ou quelqu'un de ces petits oiseaux, *guignettes*, *cincles* ou *pluviers à collier*, qui se tiennent sans cesse sur les rivages, et qu'on y voit courir avec célérité.

nous croyons devoir le rapporter à la même espèce. Il ne diffère en effet du courlis d'Europe que par un peu plus de longueur dans le bec, et de netteté dans les couleurs, différences légères qui ne font tout au plus qu'une variété, qu'on peut attribuer à la seule influence du climat. On rencontre quelquefois des courlis blancs, comme l'on trouve des bécasses blanches, des merles, des moineaux blancs; mais ces variétés, purement individuelles, sont des dégénérations accidentelles qui ne doivent pas être regardées comme des races constantes.

LE CORLIEU [1], OU PETIT COURLIS.

Seconde espèce.

Le corlieu, n°. 842, est moitié moins grand que le courlis, auquel il ressemble par la forme, par le fond des couleurs, et même en leur distribution; il a aussi le même genre de vie et les mêmes habitudes. Cependant ces deux espèces sont très-distinctes; elles subsistent dans les mêmes lieux sans se mêler ensemble, et restent à la distance que met entre elles l'intervalle de grandeur trop considérable pour qu'elles puissent se réunir. L'espèce du corlieu paroît être plus particulièrement attachée à l'Angleterre, où, suivant les auteurs de la *Zoologie britannique*, elle est plus commune que celle du grand courlis. Il paroît, au contraire, qu'elle est fort rare dans nos provinces. Belon ne l'a pas connue, et il y a toute apparence qu'elle n'est pas plus fréquente en Italie qu'en France; car Aldrovande n'en a parlé que confusément d'après Gesner, et il répète le double emploi qu'a fait ce naturaliste, en donnant deux fois parmi les poules d'eau ce petit courlis, sous les dénominations de *phæopus* et de *gallinula*; car l'on reconnoît le corlieu ou petit courlis aux noms de *regen-vogel* et de *tarangolo*; aussi-bien que la plupart des traits de la description qu'il en donne. Willughby s'est aperçu le premier de cette méprise

[1] En italien, *tarangolo* ou *taraniolo*; en anglais, *wimbrel*; en allemand, *regen-vogel*, *wind-vogel* (noms déjà donnés au courlis), et dans quelques cantons, *brach-hun*, *brach-vogel*.



Prêtre pinx. *Pequenauillers Sc.*

1. Le Courlieu . . . . Page 162.
2. Le Courlis vert . . . . 163.
3. Le Vanneau . . . . 173.



Prêtre pinx. Pequegnauxiller sc.

1. Le Courlieu . . . . Page 162.
2. Le Courlis vert . . . . 163.
3. Le Vanneau . . . . 173.

de Gesner, et il a reconnu le même oiseau dans trois notices répétées par cet auteur. Au reste, Gesner s'est encore trompé en rapportant à ce petit courlis les noms de *wind-vogel* et de *wetter-vogel*, qui appartiennent au grand courlis [1]; et quant à l'oiseau que M Edwards a donné sous le nom de *petit ibis* (*Glan*, pl. 356), c'est certainement un petit courlis, mais dont le plumage étoit, comme l'observe ce naturaliste lui-même, dans un état de mue, et dont la description ne pourroit par conséquent établir distinctement l'espèce de cet oiseau.

LE COURLIS VERT, OU COURLIS D'ITALIE.

Troisième espèce.

CET oiseau, n°. 819, est connu sous le nom de *courlis d'Italie;* mais on peut aussi le désigner par sa couleur. Il est plus grand que ne le dit M. Brisson, et qu'il n'est représenté dans les planches enluminées; car Aldrovande assure qu'il approche de la taille du héron, dont quelquefois même les Italiens lui donnent le nom. Celui de *falcinello*, que ce naturaliste et Gesner paroissent lui appliquer exclusivement, peut convenir aussi bien à tous les autres courlis, qui ont également le bec courbé en forme de faux. Celui-ci a la tête, le cou, le devant du corps et les côtés du dos, d'un beau marron foncé; le dessus du dos, des ailes et de la queue, d'un vert bronzé ou doré, suivant les reflets de lumière; le bec est noirâtre, ainsi que les pieds et la partie nue de la jambe. Gesner n'a décrit qu'un oiseau jeune qui n'avoit encore ni sa taille ni ses couleurs. Ce courlis, commun en Italie, se trouve aussi en Allemagne [2]; et le courlis du Danube de Marsigli, cité par M. Brisson, n'est, selon toute apparence, qu'une variété dans cette espèce.

1 L'oiseau nommé *toréa* aux îles de la Société, et qui est appelé dans le Voyage de Cook *petit corlieu*, ne paroît pas être de la famille des courlis. Il est dit que le *toréa* se trouve *autour des vaisseaux;* et nous ne savons pas qu'aucun courlis s'avance en mer ni quitte le rivage.

2 Il y porte, suivant Gesner, les noms de *weltscher vogel*, *sichler*, *sagiser*.

LE COURLIS BRUN.

Quatrième espèce.

M. Sonnerat a trouvé ce courlis aux Philippines, dans l'île de Luçon. Il est de la taille du grand courlis d'Europe; tout son plumage est d'un brun roux; ses yeux sont entourés d'une peau verdâtre; l'iris est d'un rouge de feu; son bec est verdâtre, et ses pieds sont d'un rouge de laque.

LE COURLIS TACHETÉ.

Cinquième espèce.

Ce courlis, qui se trouve aussi à l'île de Luçon, auroit, comme le précédent, beaucoup de rapport avec notre grand courlis, s'il n'étoit pas d'un tiers plus petit : il diffère encore en ce qu'il a le sommet de la tête noir, et les couleurs différemment distribuées; elles sont jetées sur le dos par mouchetures au bord des plumes, et sur le ventre, par ondes ou hachures transversales.

LE COURLIS A TÊTE NUE.

Sixième espèce.

L'espèce de ce courlis, n°. 867, est nouvelle et très-singulière: sa tête entière est nue, et le sommet en est relevé par une sorte de bourrelet, couché et roulé en arrière de cinq lignes d'épaisseur, et recouvert d'une peau très-rouge, très-mince, et sous laquelle on sent immédiatement la protubérance osseuse qui forme le

bourrelet; le bec est du même rouge que ce couronnement de la tête; le haut du cou et le devant de la gorge sont aussi dénués de plumes, et la peau est sans doute vermeille dans l'oiseau vivant; mais nous ne l'avons vue que livide sur l'individu mort que nous décrivons, et qui nous a été apporté du cap de Bonne-Espérance par M. de la Ferté. Il a toute la forme du courlis d'Europe; sa taille est seulement plus forte et plus épaisse. Son plumage, sur un fond noir, offre, dans les pennes de l'aile, des reflets de vert et de pourpre changeans; les petites couvertures sont d'un violet pourpré assez fort de teinte, mais plus léger sur le dos, le cou et le dessus du corps; les pieds et la partie nue de la jambe, sur la longueur d'un pouce, sont rouges comme le bec, qui est long de quatre pouces neuf lignes. Ce courlis, mesuré de la pointe du bec à l'extrémité de la queue, a deux pieds un pouce, et un pied et demi de hauteur dans son attitude naturelle.

LE COURLIS HUPPÉ.

Septième espèce.

La huppe distingue ce courlis, n°. 841, de tous les autres, qui généralement ont la tête plus ou moins lisse ou recouverte de petites plumes fort courtes: celui-ci, au contraire, porte une belle touffe de longues plumes, partie blanches et partie vertes, qui se jettent en arrière en panache; le devant de la tête et le tour du haut du cou sont verts; le reste du cou, le dos et le devant du corps, sont d'un beau roux marron; les ailes sont blanches; le bec et les pieds sont jaunâtres. Un large espace de peau nue environne les yeux; le cou, bien garni de plumes, paroît moins long et moins grêle que dans les autres courlis. Ce bel oiseau huppé se trouve à Madagascar. Les sept espèces de courlis que nous venons de décrire appartiennent toutes à l'ancien continent, et nous en connoissons aussi huit autres dans le nouveau.

COURLIS
DU NOUVEAU CONTINENT.

LE COURLIS ROUGE.

Première espèce.

Les terres basses et les plages de vases qui avoisinent les mers et grands fleuves de l'Amérique méridionale, sont peuplées de plusieurs espèces de courlis. La plus belle de ces espèces et la plus commune à la Guiane, est celle du courlis rouge, n°. 80 et 81 : tout son plumage est écarlate, à l'exception de la pointe des premières pennes de l'aile, qui est noire; les pieds, la partie nue des jambes et le bec sont rouges ou rougeâtres [1], ainsi que la peau nue qui couvre le devant de la tête, depuis l'origine du bec jusqu'au-delà des yeux. Ce courlis est aussi grand, mais un peu moins gros que le courlis d'Europe; ses jambes sont plus hautes, et son bec, plus long, est aussi plus robuste et beaucoup plus épais vers la tête. Le plumage de la femelle est d'un rouge moins vif que celui du mâle; mais l'un et l'autre ne prennent qu'avec l'âge cette belle couleur. Leurs petits naissent couverts d'un duvet noirâtre; ils deviennent ensuite cendrés, puis blancs lorsqu'ils commencent à voler, et ce n'est que dans la seconde ou la troisième année que ce beau rouge paroît par nuances successives, et prend plus d'éclat à mesure qu'ils avancent en âge.

Ces oiseaux se tiennent en troupes, soit en volant, soit en se posant sur les arbres, où, par leur nombre et leur couleur de feu, ils offrent le plus beau coup d'œil. Leur vol est soutenu et même assez rapide; mais ils ne se mettent en mouvement que le matin et le soir : par la chaleur du jour, ils entrent dans les

[1] Cette couleur du bec peut varier : Marcgrave le dit blanc cendré; Clusius, jaune d'ocre.

criques et s'y tiennent au frais sous les palétuviers, jusque vers les trois ou quatre heures, qu'ils retournent sur les vases, d'où ils reviennent aux criques pour passer la nuit. On ne voit guère un de ces courlis seul; ou si quelqu'un s'est détaché de la troupe, il ne tarde pas à la rejoindre : mais ces attroupemens sont distingués par âges, et les vieux tiennent assez constamment leurs bandes séparées de celles des jeunes. Les couvées commencent en janvier, et finissent en mai. Ils déposent leurs œufs sur les grandes herbes qui croissent sous les palétuviers, ou dans les broussailles sur quelques bûchettes rassemblées, et ces œufs sont verdâtres. On prend aisément les petits à la main, lors même que la mère les conduit à terre pour chercher les insectes et les petits crabes dont ils font leur première nourriture; ils ne sont point farouches et s'habituent aisément à vivre à la maison. « J'en ai élevé un, dit « M. de la Borde, que j'ai gardé pendant plus de deux ans. Il « prenoit de ma main ses alimens avec beaucoup de familiarité, « et ne manquoit jamais l'heure du déjeûner ni du dîner. Il man- « geoit du pain, de la viande crue, cuite ou salée, du poisson; « tout l'accommodoit : il donnoit cependant la préférence aux en- « trailles de poissons et de volailles, et, pour les recueillir, il « avoit soin de faire souvent un tour à la cuisine; hors de là, il « étoit continuellemeut occupé autour de la maison à chercher « des vers de terre, ou, dans un jardin, à suivre le labour du « nègre jardinier. Le soir, il se retiroit de lui-même dans un « poulailler où couchoient une centaine de volailles. Il se juchoit « sur la plus haute barre, chassoit à grands coups de bec toutes « les poules qui vouloient s'y placer, et s'amusoit souvent pen- « dant la nuit à les inquiéter. Il s'éveilloit du grand matin, et « commençoit par faire trois ou quatre tours au vol autour de « la maison; quelquefois il alloit jusqu'au bord de la mer, mais « sans s'y arrêter. Je ne lui ai entendu d'autre cri qu'un petit « croassement qui paroissoit une expression de peur à la vue d'un « chien ou d'un autre animal. Il avoit pour les chats beaucoup « d'antipathie sans les craindre; il fondoit sur eux avec intré- « pidité et à grands coups de bec. Il a fini par être tué tout près « de la maison, sur une mare, par un chasseur qui le prit pour « un courlis sauvage. »

Ce récit de M. de la Borde s'accorde assez avec le témoignage de Laet, qui ajoute qu'on a vu quelques-uns de ces oiseaux s'unir et produire en domesticité. Nous présumons donc qu'il seroit

aussi facile qu'agréable d'élever et de multiplier cette belle espèce, qui feroit l'ornement des basse-cours [1], et peut-être ajouteroit aux délices de la table; car la chair de cet oiseau, déjà bonne à manger, pourroit encore se perfectionner, et perdre, avec une nourriture nouvelle, le petit goût de marais qu'on lui trouve [2], outre que, s'accommodant de toutes sortes d'alimens et de tous les débris de la cuisine, il ne coûteroit rien à nourrir. Au reste, nous ignorons si, comme le dit Marcgrave, ce courlis trempe dans l'eau tout ce qu'on lui donne avant de le manger.

Dans l'état sauvage, ces oiseaux vivent de petits poissons, de coquillages, d'insectes, qu'ils recueillent sur la vase quand la marée se retire. Jamais ils ne s'écartent beaucoup des côtes de la mer, ni ne se portent sur les fleuves loin de leur embouchure; ils ne font qu'aller et venir dans le même canton où on les voit toute l'année. L'espèce en est néanmoins répandue dans la plupart des contrées les plus chaudes de l'Amérique; on les trouve également aux embouchures de Rio-Janéiro, du Maragnon, etc., aux îles de Bahama et aux Antilles. Les Indiens du Brésil, qui aiment à se parer de leurs belles plumes, donnent à ces courlis le nom de *guara*; celui de *flammant* qu'on leur a donné à Cayenne se rapporte au beau rouge de flamme de leur plumage, et c'est mal à propos que, dans cette colonie, l'on applique ce nom de *flammant* indifféremment à tous les courlis. C'est aussi sans fondement que le voyageur Cauche rapporte au courlis rouge du Brésil son courlis violet de Madagascar, à moins qu'il n'ait entendu faire seulement comparaison de figure entre ces deux oiseaux; car la couleur violette qu'il attribue au sien est bien différente du brillant écarlate de notre courlis rouge. Tout ce que nous pouvons inférer de sa notice, c'est qu'il se trouve à Madagascar une espèce de courlis à plumage violet, qu'aucune autre relation ne nous fait d'ailleurs connoître.

---

[1] En même temps que nous écrivons ceci, il y a un courlis rouge vivant à la ménagerie de S. A. S. monseigneur le prince de Condé, à Chantilly.

[2] On le mange en ragoûts et on en fait d'assez bons civets; mais il faut auparavant le rôtir à moitié pour lui enlever une partie de son huile, qui a un goût de marée. (*Note donnée par un colon de Cayenne.*)

LE COURLIS BLANC.

Seconde espèce.

On pourroit prendre ce courlis, n°. 915, pour le courlis rouge portant encore sa première couleur; mais Catesby, qui a connu l'un et l'autre, donne celui-ci comme étant d'espèce différente. Il est en effet un peu plus grand que le courlis rouge; il a les pieds, le bec, le tour des yeux et le devant de la tête, d'un rouge pâle; tout le plumage blanc, à l'exception des quatre premières pennes de l'aile, qui sont d'un vert obscur à leur extrémité. Ces oiseaux arrivent à la Caroline en grand nombre vers le milieu de septembre, qui est la saison des pluies : ils fréquentent les terres basses et marécageuses; ils y demeurent environ six semaines, et disparoissent ensuite jusqu'à l'année suivante. Apparemment ils se retirent vers le sud pour nicher dans un climat plus chaud. Catesby dit avoir trouvé des grappes d'œufs dans plusieurs femelles, peu de temps avant leur départ de la Caroline. Elles ne diffèrent pas des mâles par les couleurs, et tous deux ont la chair et la graisse jaunes comme du safran.

LE COURLIS BRUN A FRONT ROUGE.

Troisième espèce.

Ces courlis bruns arrivent à la Caroline avec les courlis blancs de l'espèce précédente, et mêlés dans leurs bandes. Ils sont de même grandeur, mais en plus petit nombre, *y ayant bien,* dit Catesby, *vingt courlis blancs pour un brun.* Ceux-ci sont en effet tout bruns sur le dos, les ailes et la queue, et sont d'un gris brun sur la tête et le cou, et tout blancs sur le croupion et le ventre; ils ont le devant de la tête dégarni de plumes, et couvert d'une peau d'un rouge pâle; le bec et les pieds sont de cette même cou-

leur. Ils ont, comme les courlis blancs, la chair et la graisse jaunes. Ces deux espèces d'oiseaux arrivent et repartent ensemble; ils passent en hiver de la Caroline à des contrées plus méridionales, comme à la Guiane, où ils sont nommés *flammans gris*.

LE COURLIS DES BOIS.

Quatrième espèce.

CET oiseau, n°. 820, que les colons de Cayenne, ont appelé *flammant des bois*, vit en effet dans les forêts le long des ruisseaux et des rivières, et il se tient loin des côtes de la mer, que les autres courlis ne quittent guère; il a aussi des moeurs différentes, et ne va point en troupes, mais seulement accompagné de sa femelle. Il se pose pour pêcher sur les bois qui flottent dans l'eau. Il n'est pas plus grand que le courlis vert d'Europe; mais son cri est beaucoup plus fort. Tout son plumage porte une teinte de vert très-foncé, sur un fond brun sombre, qui de loin paroît noir, et qui de près offre de riches reflets bleuâtres ou verdâtres; les ailes et le haut du cou ont la couleur et l'éclat de l'acier poli; on voit des reflets bronzés sur le dos, et d'un lustre pourpré sur le ventre et le bas du cou; les joues sont dénuées de plumes. M. Brisson n'a pas fait mention de cette espèce, quoique Barrère l'ait indiquée deux fois sous les noms d'*arquata viridis sylvatica* et de *flammant de bois*.

LE GOUARONA.

Cinquième espèce.

GUARA est, comme nous l'avons vu, le nom du *courlis rouge* chez les Brasiliens : ils nomment *guarana* ou *gouarona* celui-ci, dont le plumage est d'un brun marron, avec des reflets verts au

croupion, aux épaules et au côté extérieur des pennes de l'aile; la tête et le cou sont variés de petites lignes longitudinales blanchâtres, sur un fond brun. Cet oiseau a deux pieds de longueur, du bec aux ongles[1]; il a beaucoup de rapports avec le courlis vert d'Europe, et paroît être le représentant de cette espèce en Amérique. Sa chair est assez bonne au rapport de Marcgrave, qui dit en avoir mangé souvent. On le trouve à la Guiane aussi-bien qu'au Brésil.

L'ACALOT.

Sixième espèce.

Nous abrégeons ainsi le nom d'*accacalotl* que porte ce courlis au Mexique, où il est indigène. Il a, comme la plupart des autres, le front dénué de plumes et couvert d'une peau rougeâtre; son bec est bleu; le cou et le derrière de la tête sont revêtus de plumes brunes, mêlées de blanc et de vert; ses ailes brillent de reflets verts et pourpres, et c'est apparemment d'après ces caractères que M. Brisson a cru devoir l'appeler *courlis varié* : mais il est aisé de voir par le nom de *corbeau aquatique* que lui donnent Fernandès et Nieremberg, que ces couleurs portent sur un fond sombre et approchant du noir. M. Adanson, en observant que cet oiseau diffère du courlis d'Europe en ce qu'il a le front chauve, l'assimile par ce trait à l'ibis, au *guara*, au *curicaca*, dont il forme un genre particulier : mais le caractère par lequel il sépare ces oiseaux des courlis, savoir, la nudité du devant de la tête, ne nous paroît pas suffisant, vu qu'en tout le reste la forme de ces oiseaux est semblable, et que cette différence elle-même se nuance entre eux par degrés; en sorte qu'il y a des espèces, comme celle du courlis vert, qui n'ont que le tour des yeux nu, tandis que d'autres, comme celui-ci, ont une grande partie du front nue. Nous avons cru devoir séparer le *curicaca* du courlis, à cause de sa grandeur et de quelques autres différences essen-

1 Marcgrave dit qu'il est *magnitudine iacu* : or l'yacou est à peine aussi gros qu'une poule ordinaire, taille qui convient tout-à-fait à un courlis.

tielles, particulièrement de celle de la forme du bec. Du reste, nous ne voyons pas ce qui a pu engager ce savant naturaliste à placer ces oiseaux dans la famille des *vanneaux*.

LE MATUITUI DES RIVAGES.

Septième espèce.

Si cet oiseau nous étoit mieux connu, nous le séparerions peut-être, comme le *curicaca*, de la famille des courlis, vu que Marcgrave et Pison le disent semblable en petit au curicaca, lequel s'éloigne du courlis par le caractère du bec autant que par la taille; mais, avant de savoir si ce caractère du bec convient également au matuitui, nous ne pouvons que l'indiquer ici, en observant néanmoins que le nom de *petit courlis* que lui donne M. Brisson paroît mal appliqué, puisque cet oiseau est à peu près de la grosseur d'une poule, c'est-à-dire, de la première grandeur dans le genre des courlis. Au reste, ce matuitui des rivages est différent d'un autre petit matuitui dont parle ailleurs Marcgrave, qui n'est guère plus gros qu'une alouette, et qui paroît être un petit pluvier à collier.

LE GRAND COURLIS DE CAYENNE.

Huitième espèce.

Ce grand courlis, n°. 976, est plus gros que le courlis d'Europe, et il nous a paru le plus grand des courlis. Il a tout le manteau, les grandes pennes de l'aile et le devant du corps, d'un brun ondé de gris et lustré de vert; le cou est blanc roussâtre, et les grandes couvertures de l'aile sont blanches. Cette description suffit pour le distinguer de tous les autres courlis.

LE VANNEAU [1].

Première espèce.

Le vanneau, n°. 242, paroît avoir tiré son nom, dans notre langue et en latin moderne, du bruit que font ses ailes en volant, qui est assez semblable au bruit d'un van qu'on agite pour purger le blé. Son nom anglais *lapwing* a le même rapport au battement fréquent et bruyant de ses ailes. Les Grecs, outre les noms d'*aex* et d'*aega* [1] relatifs à son cri lui avoient donné celui de *paon sauvage* (*ταὼς ἄγριος*), à cause de son aigrette et de ses jolies couleurs. Cependant cette aigrette du vanneau est bien différente de celle du paon; elle ne consiste qu'en quelques longs brins effilés très-déliés, et les couleurs de son corps, dont le dessous est blanc, n'offrent, sur un fond assez sombre, leurs reflets brillans et dorés qu'à l'œil qui les recherche de près. On a aussi donné au vanneau le nom de *dix-huit*, parce que ces deux syllabes, prononcées foiblement, expriment assez bien son cri, que, dans plusieurs langues, on a cherché à rendre également par des sons imitatifs [3]. Il donne en partant un ou deux coups de voix, et se fait aussi entendre par reprises dans son vol, même durant la nuit. Il a les ailes très-fortes, et il s'en sert beaucoup, vole

1 En latin moderne, *capella*, *vanellus*; en italien, *paonzello*, *pavonzino*; en allemand, *kywit*, et vulgairement *himmel-geisz* (chèvre volante, chèvre du ciel); en anglais, *lapwing* et *bastard plover*; en plusieurs de nos provinces, *dix-huit*, *pivite*, *kivite*.

2 *Aex* en grec signifie *chèvre*, et semble avoir rapport au bêlement ou chévrotement auquel on peut comparer la voix du vanneau, d'où viennent aussi les noms de *capra*, *capella cœlestis*, que lui donnent divers auteurs.

Aristote nomme l'*aex* avec le *penelops* et le *vulpanser*, oiseaux du genre des canards et palmipèdes : on croiroit donc légitimement l'oiseau *aex* de cette classe, si Belon n'assuroit positivement avoir retrouvé ce même nom d'*aex*, donné encore aujourd'hui au vanneau dans la Grèce.

3 *Gyfytz*, *giwitz*, *kiwitz*, *czieik*, etc., tous noms qui, suivant les dialectes, se prononcent avec le même accent. En suivant cette analogie, on ne peut guère douter que l'oiseau nommé *bigitz* dans Tragus, qui le compte au nombre de ceux qu'on mange en Allemagne, ne soit encore le vanneau.

long-temps de suite et s'élève très-haut. Posé à terre, il s'élance, bondit, et parcourt le terrain par petits vols coupés.

Cet oiseau est fort gai; il est sans cesse en mouvement, folâtre et se joue de mille façons en l'air : il s'y tient par instans dans toutes les situations, même le ventre en haut ou sur le côté, et les ailes dirigées perpendiculairement, et aucun oiseau ne caracole et ne voltige plus lestement.

Les vanneaux arrivent dans nos prairies en grandes troupes au commencement de mars, ou même dès la fin de février, après le dernier dégel, et par le vent de sud. On les voit alors se jeter dans les blés verts, et couvrir le matin les prairies marécageuses pour y chercher les vers, qu'ils font sortir de terre par une singulière adresse. Le vanneau qui rencontre un de ces petits tas de terre en boulettes ou chapelets que le ver a rejetés en se vidant, le débarrasse d'abord légèrement, et, ayant mis le trou à découvert, il frappe à côté la terre de son pied, et reste l'œil attentif et le corps immobile : cette légère commotion suffit pour faire sortir le ver, qui, dès qu'il se montre, est enlevé d'un coup de bec. Le soir venu, ces oiseaux ont un autre manége; ils courent dans l'herbe, et sentent sous leurs pieds les verts qui sortent à la fraîcheur : ils en font ainsi une ample pâture, et vont ensuite se laver le bec et les pieds dans les petites mares ou dans les ruisseaux.

Ces oiseaux se laissent difficilement approcher, et semblent distinguer de très-loin le chasseur. On peut les joindre de plus près lorsqu'il fait un grand vent; car alors ils ont peine à prendre leur essor. Quand ils sont attroupés et prêts à s'élever ensemble, tous agitent leurs ailes par un mouvement égal; et comme elles sont doublées de blanc et qu'ils sont fort près les uns des autres, le terrain couvert par leur multitude, et que l'on voyoit noir, paroît blanc tout d'un coup. Mais cette grande société que forment les vanneaux à leur arrivée tend à se rompre dès que les premières chaleurs du printemps se font sentir, et deux à trois jours suffisent pour les séparer. Le signal est donné par des combats que les mâles se livrent entre eux; les femelles semblent fuir, et sortent les premières du milieu de la troupe, comme si ces querelles ne les intéressoient pas, mais en effet pour attirer après elles ces combattans, et leur faire contracter une société plus intime et plus douce, dans laquelle chaque couple sait se suf-

fire durant les trois mois que durent les amours et le soin de la nichée.

La ponte se fait en avril; elle est de trois ou quatre œufs oblongs, d'un vert sombre, fort tachetés de noir. La femelle les dépose dans les marais, sur les petites buttes ou mottes de terre élevées au-dessus du niveau du terrain; précaution qu'elle semble prendre pour les mettre à l'abri de la crue des eaux, mais qui néanmoins lui ôte les moyens de cacher son nid, et le laisse entièrement à découvert. Pour en former l'emplacement, elle se contente de tondre à fleur de terre un petit rond dans l'herbe, qui bientôt se flétrit alentour par la chaleur de la couveuse. Si on trouve l'herbe fraîche, on juge que les œufs n'ont point encore été couvés. On dit ces œufs bons à manger, et dans plusieurs provinces on les ramasse à milliers pour les porter dans les marchés. Mais n'est-ce point offenser, appauvrir la Nature, que de détruire ainsi ses tendres germes dans les espèces que nous ne pouvons d'ailleurs multiplier? Les œufs de poule et des autres oiseaux domestiques sont à nous par les soins que nous prenons pour leur multiplication; mais ceux des oiseaux libres n'appartiennent qu'à la mère commune de tous les êtres.

Le temps de l'incubation du vanneau, comme de la plupart des autres oiseaux, est de vingt jours. La femelle couve assidument; si quelque objet inquiétant la force à se lever de son nid, elle piette un certain espace en se traînant dans l'herbe, et ne s'envole que lorsqu'elle se trouve assez éloignée de ses œufs pour que son départ n'en indique pas la place. Les vieilles femelles à qui on a enlevé leurs œufs ne s'exposent plus à nicher à découvert dans les marais; elles se retirent dans les blés qui montent en tuyau, et y font plus tranquillement une seconde ponte: les jeunes, moins expérimentées, s'exposent, après une première perte, à une seconde, et font quelquefois jusqu'à trois pontes successives dans les mêmes lieux; mais les dernières ne sont plus que de deux œufs, ou même d'un seul.

Les petits vanneaux, deux ou trois jours après leur naissance, courent dans l'herbe et suivent leurs père et mère; ceux-ci, à force de sollicitude, trahissent souvent leur petite famille, et la décèlent en passant sur la tête du chasseur avec des cris inquiets, qui redoublent à mesure qu'on approche de l'endroit où les petits se sont tapis à terre au premier signe d'alarme. Se sentant pressés, ils partent en courant, et il est difficile de les prendre

sans chiens; car ils sont aussi alertes que les perdreaux. Ils sont alors couverts d'un duvet noirâtre, voilé sous de longs poils blancs; mais, dès le mois de juillet, ils entrent dans la mue, qui donne à leur plumage ses belles couleurs.

Dès-lors la grande société commence à se renouer; tous les vanneaux d'un marais, jeunes et vieux, se rassemblent; ils se joignent aux bandes des marais voisins, et forment en peu de jours des troupes de cinq ou six cents. On les voit planer dans l'air ou errer dans les prairies, et se répandre après les pluies dans les terres labourées.

Ces oiseaux passent pour inconstans, et en effet ils ne se tiennent guère plus de vingt-quatre heures dans le même canton : mais cette inconstance est fondée sur un besoin réel; un canton épuisé de vers en un jour, le lendemain la troupe est forcée de se transporter ailleurs. Au mois d'octobre, les vanneaux sont très-gras; c'est le temps où ils trouvent la plus ample pâture, parce que, dans cette saison humide, les vers sortent de terre à milliers : mais les vents froids qui soufflent vers la fin de ce mois, en les faisant rentrer en terre, obligent les vanneaux de s'éloigner; c'est même la cause de la disparition de tous les oiseaux vermivores ou mangeurs de vers, et de leur départ de nos contrées, ainsi que de toutes celles du Nord aux approches du froid; ils vont chercher leur nourriture dans le Midi, où commence alors la saison des pluies : mais, par une semblable nécessité, ils sont forcés de quitter au printemps ces terres du Midi, l'excès de la chaleur et de la sécheresse y causant en été le même effet que l'excès du froid de nos hivers, par rapport à la disparition des vers, qui ne se montrent à la surface de la terre que lorsqu'elle est en même temps humide et tempérée [1].

---

1 M. Baillon, à qui nous sommes redevables des meilleurs détails de cette histoire du vanneau, nous confirme dans cette idée, sur la cause du retour des oiseaux du midi au nord, par une observation qu'il a faite lui-même aux Antilles : « La terre, dit-il, est durant six mois de l'année d'une dureté comme d'une sécheresse extrême aux Antilles; elle ne reçoit pas dans tout ce temps une seule goutte « d'eau ; j'y ai vu dans les vallées des gerçures de quatre pouces de largeur et de « plusieurs pieds de profondeur; il est impossible qu'aucun ver séjourne alors à la « superficie : aussi pendant ce temps de sécheresse on n'aperçoit dans ces îles au-« cun oiseau vermivore; mais dès les premiers jours de la saison des pluies, on « voit ces oiseaux arriver par essaims, que j'ai jugé venir des terres basses et noyées « des côtes orientales de la Floride, des îles Caïques, des îles Turques, et d'une « foule d'autres îlots inhabités, situés au nord et au nord-ouest des Antilles.

Et cet ordre du départ et du retour des oiseaux qui vivent de vers est le même dans tout notre hémisphère; nous en avons une preuve particulière pour l'espèce du vanneau : au Kamtschatka, le mois d'octobre s'appelle *le mois des vanneaux*; et c'est alors le temps de leur départ de cette contrée comme des nôtres.

Belon dit que le vanneau est *connu en toute terre*. Effectivement l'espèce en est très-répandue. Nous venons de dire que ces oiseaux se sont portés jusqu'à l'extrémité orientale de l'Asie; on les trouve également dans les contrées intérieures de cette vaste région, et on en voit par toute l'Europe. A la fin de l'hiver, ils paroissent à milliers dans nos provinces de Brie et de Champagne; on en fait des chasses abondantes; il s'en prend des volées au filet à miroir. On le tend pour cela dans une prairie; on place entre les nappes quelques vanneaux empaillés, et un ou deux de ces oiseaux vivans pour servir d'appelans, ou bien l'oiseleur, caché dans sa loge, imite leur cri de réclame avec un appeau de fine écorce : à ce cri perfide, la troupe entière s'abat et donne dans les filets. Olina place dans le courant de novembre les grandes captures de vanneaux, et il paroît à sa narration qu'on voit ces oiseaux attroupés tout l'hiver en Italie.

Le vanneau est un gibier assez estimé; cependant ceux qui ont tiré la ligne délicate de l'abstinence pieuse l'ont, comme par faveur, admis parmi les mets de la mortification. Le vanneau a le ventricule très-musculeux, doublé d'une membrane sans adhérence, recouvert par le foie, et contenant pour l'ordinaire quelques petits cailloux; le tube intestinal est d'environ deux pieds de longueur; il y a deux cœcums dirigés en avant, chacun de plus de deux pouces de long; une vésicule du fiel adhérente au foie et au duodenum; le foie est grand et coupé en deux lobes; l'œsophage, long d'environ six pouces, est dilaté en poche avant son insertion ; le palais est hérissé de petites pointes charnues qui se couchent en arrière; la langue, étroite, arrondie par le bout, a dix lignes de long. Willughby observe que les oreilles sont placées dans le vanneau plus bas que dans les autres oiseaux.

Il n'y a pas de différence de grandeur entre le mâle et la femelle; mais il y en a quelques-unes dans les couleurs du plumage, quoi-

---

« Tous ces lieux humides sont le berceau des oiseaux d'eau de ces îles, et peut-« être d'une partie du grand continent de l'Amérique. »

que Aldrovande dise n'y en avoir point remarqué : ces différences reviennent, en général, à ce que les couleurs de la femelle sont plus foibles, et que les parties noires sont mélangées de gris; sa huppe est aussi plus petite que celle du mâle, dont la tête paroît être un peu plus grosse et plus arrondie. La plume de ces oiseaux est épaisse, et son duvet bien fourni; ce duvet est noir près du corps; le dessous et le bord des ailes, vers l'épaule, sont blancs, ainsi que le ventre, les deux plumes extérieures de la queue, et la première moitié des autres; il y a un point blanc de chaque côté du bec, et un trait de même couleur sur l'œil en façon de sourcil. Tout le reste du plumage est d'un fond noir, mais enrichi de beaux reflets d'un luisant métallique, changeant en vert et en rouge doré, particulièrement sur la tête et les ailes. Le noir sur la gorge et le devant du cou est mêlé de blanc par taches : mais ce noir forme seul sur la poitrine un large plastron arrondi; il est, ainsi que le noir des pennes de l'aile, lustré de vert bronzé. Les couvertures de la queue sont rousses. Mais comme il se trouve assez fréquemment de la diversité dans le plumage d'un individu à un autre, un plus grand détail dans la description deviendroit superflu : nous observerons seulement que la huppe n'est point implantée sur le front, mais à l'occiput, ce qui lui donne plus de grâce; elle est composée de cinq ou six brins délicats, effilés, d'un beau noir, dont les deux supérieurs couvrent les autres, et sont beaucoup plus longs. Le bec noir, assez petit et court, n'ayant pas plus de douze ou treize lignes, est renflé vers le bout; les pieds sont hauts et minces et d'un rouge brun, ainsi que le bas des jambes, qui est dénué de plumes sur sept ou huit lignes de hauteur; le doigt extérieur et celui du milieu sont joints à l'origine par une petite membrane; celui de derrière est très-court, et ne pose point à terre; la queue ne dépasse pas l'aile pliée., La longueur totale de l'oiseau est de onze ou douze pouces, et sa grosseur approche de celle du pigeon commun.

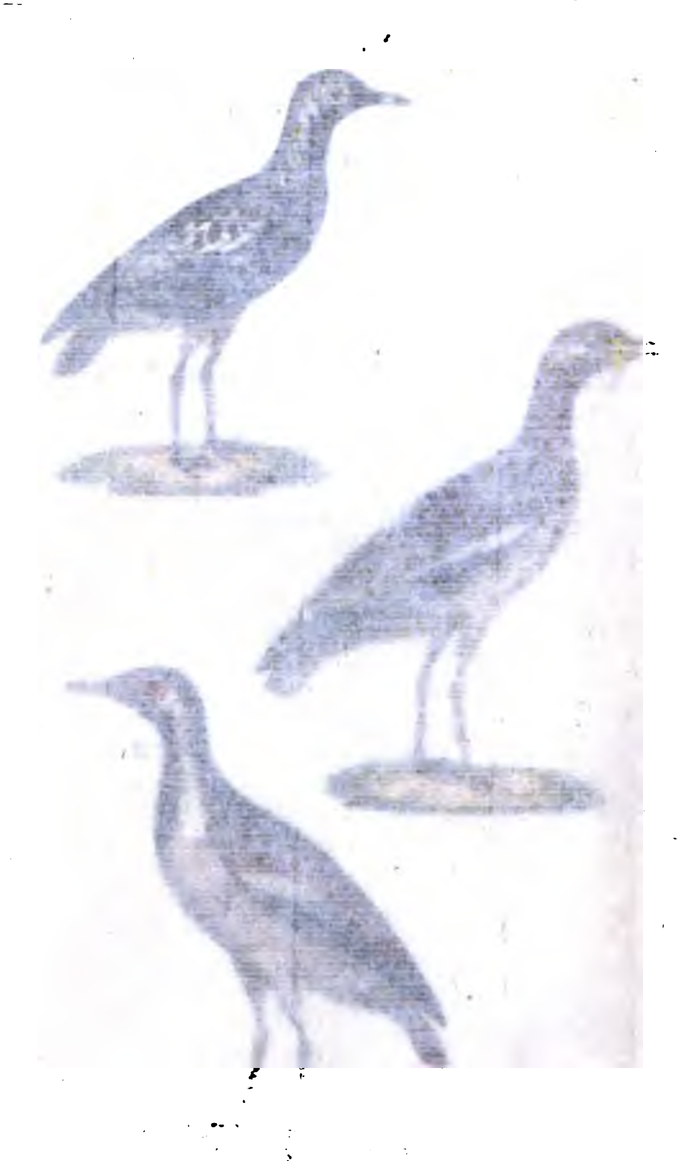
On peut garder les vanneaux en domesticité; il faut, dit Olina, les nourrir de cœur de bœuf dépecé en filets. Quelquefois on en met dans les jardins, où ils servent à détruire les insectes; ils y restent volontiers, et ne cherchent point à s'enfuir. Mais, comme le remarque Klein, cette facilité qu'on trouve à captiver cet oiseau vient plutôt de stupidité que de sensibilité; et d'après le maintien et la physionomie de ces oiseaux, tant vanneaux que



Prêtre pinx. Coutant Sc.

1. Le Vanneau suisse.........Page 179
2. Le Vanneau armé du Sénégal....180
3. Le Vanneau armé des Indes..... 181.

pluviers, cet observateur prétend qu'on peut prononcer qu'ils



1. Le Vanneau suisse .... Page 179
2. Le Vanneau armé du Sénégal 180
3. Le Vanneau armé des Indes 181

pluviers, cet observateur prétend qu'on peut prononcer qu'ils n'ont qu'un instinct fort obtus.

Gesner parle de vanneaux blancs et de vanneaux bruns tachetés et sans aigrette; mais il n'en dit pas assez pour faire juger si les premiers ne sont pas simplement des variétés accidentelles. Il nous paroît se tromper sur les seconds, et prendre le pluvier pour le vanneau : il semble s'en douter lui-même; car il avoue ailleurs qu'il connoissoit peu le pluvier, qui est très-rare en Suisse, et n'y paroît presque jamais, tandis que les vanneaux y viennent en très-grand nombre : il y a même une espèce à laquelle on a donné le nom de *vanneau suisse*.

LE VANNEAU SUISSE.

Seconde espèce,

Ce vanneau, n°. 853, est à peu près de la taille du vanneau commun; il a tout le dessus du corps varié transversalement d'ondes de blanc et de brun; le devant du corps est noir ou noirâtre; le ventre est blanc; les grandes pennes de l'aile sont noires, et la queue est traversée de bandes comme le dos. La dénomination de *vanneau suisse* pourroit donc venir de cet habillement mi-parti. Cette étymologie est peut-être aussi plausible que celle de *vanneau de Suisse;* car cet oiseau ne se trouve point exclusivement en Suisse [1], et paroît dans nos contrées : mais il est vrai qu'il y est beaucoup plus rare que l'autre, et qu'on ne l'y voit jamais en troupes nombreuses.

M. Brisson fait de l'oiseau *ginochiella* d'Aldrovande une troisième espèce sous la dénomination de *grand vanneau*, qui convient bien peu au *ginochiella*, puisque dans la figure qu'en donne Aldrovande, et qu'il dit de grandeur naturelle, cet oiseau est représenté moins grand que le vanneau commun. Au reste, il est très-difficile de prononcer sur la réalité d'une espèce à la vue

[1] Il y a même une raison très-légitime de douter que cet oiseau s'y trouve absolument; c'est que Gesner, cet observateur si savant, n'en fait aucune mention, et qu'il n'auroit certainement pas manqué de connoître un oiseau de son pays.

d'une figure imparfaite, d'autantque, si les pieds et le bec ne sont pas mal représentés, cet oiseau n'est point un vanneau. On pourroit y rapporter plutôt le grand pluvier ou courlis de terre, dont nous parlerons à la suite de l'article des pluviers, si la différence de la taille ne s'y opposoit pas encore. Aldrovande, dans la courte notice qu'il a jointe à sa figure, dit que le bec a la pointe aiguë; ce qui ne caractérise pas plus un pluvier qu'un vanneau. Ainsi, sans établir l'espèce de cet oiseau, nous nous contenterons d'en avoir placé ici la notice, à laquelle, depuis Aldrovande, personne n'a rien ajouté.

LE VANNEAU ARMÉ DU SÉNÉGAL.

Troisième espèce.

Ce vanneau du Sénégal est de la grosseur du nôtre; mais il a les pieds fort hauts, et la partie nue de la jambe longue de vingt lignes : cette partie est, comme les pieds, de couleur verdâtre. Le bec est long de seize lignes, et surmonté, près du front, d'une bandelette étroite de membrane jaune très-mince, retombante et coupée en pointe de chaque côté. Il a le devant du corps d'un gris brun clair; le dessus de même couleur, mais plus foncé; les grandes pennes de l'aile noires; les plus près du corps d'un blanc sale; la queue est blanche dans sa première moitié, ensuite noire, et enfin blanche à la pointe. Cet oiseau, n°. 362, est armé, au pli de l'aile, d'un petit éperon corné, long de deux lignes, et terminé en pointe aiguë.

On reconnoît cette espèce dans une notice de M. Adanson, à l'habitude que nous avons remarquée dans la famille des vanneaux, qui est de crier beaucoup, et de poursuivre les gens avec clameurs, pour peu qu'on approche de l'endroit où ils se tiennent : aussi les Français du Sénégal ont-ils appelé *criards* ces vanneaux armés, que les Nègres nomment *net-net.* « Dès qu'ils « voient un homme, dit M. Adanson, ils se mettent à crier à « toute force, et à voltiger autour de lui, comme pour avertir « les autres oiseaux, qui, dès qu'ils les entendent, prennent leur « vol pour s'échapper. Ces oiseaux sont les fléaux des chasseurs. »

Cependant le naturel de nos vanneaux est paisible, et l'on n'observe pas qu'ils aient querelle avec aucun oiseau : mais l'ergot aux ailes, dont la Nature a pourvu ceux-ci, les rend apparemment plus guerriers; et l'on assure qu'ils se servent de cet éperon comme d'une arme offensive contre les autres oiseaux.

LE VANNEAU ARMÉ DES INDES.

Quatrième espèce.

Une seconde espèce de vanneau armé nous est venue de Goa, et n'est pas encore connue des naturalistes. Ce vanneau des Indes, n°. 807, est de la grandeur de celui d'Europe, mais il a le corps plus mince et plus haut monté; il porte un petit ergot au pli de chaque aile, et dans son plumage on reconnoît la livrée commune des vanneaux : les grandes pennes de l'aile sont noires; la queue, mi-partie de blanc et de noir, est roussâtre à la pointe; une teinte pourprée couvre les épaules; le dessous du corps est blanc; la gorge et le devant du cou sont noirs; le sommet de la tête et le dessus du cou noirs aussi, avec une ligne blanche sur les côtés du cou; le dos est brun. L'œil paroît entouré d'une portion de cette membrane excroissante qu'on remarque plus ou moins dans la plupart des vanneaux et des pluviers armés, comme si ces deux excroissances de l'ergot et du casque membraneux avoient dans leur production quelque rapport secret et quelque cause simultanée.

LE VANNEAU ARMÉ DE LA LOUISIANE.

Cinquième espèce.

Celui-ci, n°. 835, est un peu moins grand que le vanneau armé du Sénégal; mais il a les jambes et les pieds à proportion aussi longs, et son arme est plus forte et longue de quatre lignes. Il a la

tête coiffée, de chaque côté, d'une double bandelette jaune posée latéralement, et qui, entourant l'œil, se taille en arrière en petite échancrure, et se plonge en avant sur la racine du bec en deux lambeaux allongés; le sommet de la tête est noir; les grandes pennes de l'aile le sont aussi; la queue de même avec la pointe blanche; le reste du plumage, sur un fond gris, est teint de brun roussâtre ou rougeâtre sur le dos, et rougeâtre clair ou couleur de chair sur la gorge et le devant du cou; le bec et les pieds sont d'un jaune verdâtre.

Nous regarderons comme variété de cette espèce la huitième de M. Brisson, qu'il a donnée sous le nom de *vanneau armé de Saint-Domingue*. Les proportions sont à très-peu près les mêmes; et les différences ne paroissent pas excéder celles que l'âge ou le sexe mettent dans des oiseaux de même espèce.

LE VANNEAU ARMÉ DE CAYENNE.

Sixième espèce.

Ce vanneau, n°. 836, est au moins de la grandeur du nôtre, mais il est plus haut monté; il est aussi armé d'un ergot à l'épaule: du reste, il ressemble tout-à-fait à notre vanneau par la teinte et les masses des couleurs; il a l'épaule couverte d'une plaque d'un gris bleuâtre; un mélange de cette couleur et de teintes vertes et pourprées est étendu sur le dos; le cou est gris, mais un large plastron noir s'arrondit sur la poitrine; le front et la gorge sont noirs; la queue est mi-partie de noir et de blanc comme dans le vanneau d'Europe: et pour compléter les rapports, celui de Cayenne porte à l'occiput une petite aigrette de cinq ou six brins assez courts.

Il paroît qu'il se trouve aussi au Chili une espèce de vanneau armé; et si la notice qu'en donne Frézier n'a rien d'exagéré, cette espèce est plus fortement armée qu'aucune des précédentes, puisque les ergots ou éperons ont un pouce de longueur. C'est encore une espèce criarde comme celle du Sénégal. « Dès que ces « oiseaux voient un homme, dit M. Frézier, ils se mettent à « voltiger autour de lui, et à crier, comme pour avertir les

« autres oiseaux, qui, à ce signal, prennent de tous côtés leur « vol. »

LE VANNEAU-PLUVIER.

C'est cet oiseau, n°. 854, que Belon nomme *pluvier gris*, et qui ressemble effectivement autant et peut-être plus au pluvier qu'au vanneau. Il porte, à la vérité, comme le dernier, ce petit doigt postérieur dont le pluvier est dépourvu, différence par laquelle les naturalistes ont séparé ces oiseaux : mais on doit observer que ce doigt est plus petit que dans le vanneau, qu'il est à peine apparent, et que, de plus, cet oiseau ne porte dans son plumage aucune livrée de celui du vanneau. Ce sera donc, si l'on veut, un vanneau, parce qu'il a un quatrième doigt; ou bien ce sera un pluvier, parce qu'il n'a point d'aigrette, et aussi parce qu'il a les couleurs et les mœurs des pluviers. Klein refuse même, avec quelque raison, d'admettre comme caractère générique, cette différence légère dans les doigts, qu'il ne regarde que comme une anomalie; et alléguant pour exemple cette espèce même, il dit que le faux doigt ou plutôt l'onglet postérieur qui se distingue à peine, ne lui semble pas l'éloigner suffisamment du pluvier, et qu'en général ces deux genres du pluvier et du vanneau se rapprochent dans leurs espèces, de manière à ne composer qu'une grande famille; ce qui nous paroît juste et très-vrai. Aussi les naturalistes indécis ont-ils appelé l'oiseau dont nous parlons tantôt *vanneau* et tantôt *pluvier*. C'est pour terminer le différent et rapprocher ces analogies, que nous l'avons appelé *vanneau-pluvier* Les oiseleurs l'ont nommé *pluvier de mer* : dénomination impropre, puisqu'il va de compagnie avec les pluviers ordinaires, et que Belon le prend pour l'appelant ou le roi de leurs bandes; car les chasseurs disent que cet appelant est plus grand et a la voix plus forte que les autres. Il est en effet un peu plus gros que le pluvier doré; il a le bec à proportion plus long et plus fort; tout son plumage est gris cendré clair, et presque blanc sous le corps, mêlé de taches brunâtres au-dessus du corps et sur les côtés; les pennes de l'aile sont noirâtres; la queue est courte, et n'excède pas l'aile pliée.

Aldrovande conjecture, avec assez de vraisemblance, qu'Aristote a fait mention de cet oiseau sous le nom de *pardalis :* sur quoi il faut remarquer que ce philosophe ne paroît pas parler du *pardalis* comme d'un oiseau qu'il connoissoit par lui-même; car voici ses termes : « Le *pardalis* est, dit-on, un oiseau (*avicula quædam perhi-« betur*) qui ordinairement vole en troupes; on n'en rencontre « pas un isolé des autres. Son plumage est cendré ; sa grandeur, « celle du *molliceps ;* il vole et court également bien; sa voix « n'est point forte, mais son cri est fréquent. » Ajoutez que le nom *pardalis* marque un plumage tacheté : tout le reste des traits se rapporte également bien à un oiseau de la famille du pluvier ou du vanneau.

Willughby nous assure que cet oiseau se voit fréquemment dans les terres de l'État de Venise, où on le nomme *squatarola.* Marsigli le compte parmi les oiseaux des rives du Danube; Schwenckfeld, entre ceux de Silésie; Rzaczynski, au nombre de ceux de Pologne ; et Sibbald le nomme dans la liste des oiseaux de l'Ecosse : d'où l'on voit que cette espèce, comme toute la famille des vanneaux, est extrêmement répandue. Est-ce une particularité de son histoire naturelle que Linnæus a voulu marquer, lorsqu'il l'a nommé, dans une de ses éditions, *tringa augusti mensis*, et se trouve-t-il au mois d'août en Suède? Du reste, le doigt postérieur de ce vanneau-pluvier est si petit et si peu apparent, que nous ne ferons pas difficulté de lui rapporter, avec M. Brisson, le vanneau brun de Schwenckfeld, quoiqu'il dise expressément qu'il n'a point de doigt postérieur.

Nous rapporterons encore à cette espèce, comme très-voisine, celle du vanneau varié de M. Brisson. Aldrovande ne donne sur cet oiseau qu'une figure sans notice; mais son titre seul indique qu'il a connu la grande ressemblance qui est entre ces deux oiseaux : toutes leurs proportions sont à très-peu près les mêmes; le fond du plumage ne diffère que de quelques teintes; seulement il est encore plus tigré dans ce vanneau varié, que nous regardons comme une seconde race dans l'espèce du vanneau-pluvier. L'un et l'autre, suivant M. Brisson, fréquentent les bords de la mer; mais il est clair, par les témoignages que nous venons de citer, que ces oiseaux se trouvent aussi dans des pays éloignés de la mer, et même fort avant dans l'intérieur des terres en différentes contrées.

LES PLUVIERS.

L'INSTINCT social n'est pas donné à toutes les espèces d'oiseaux; mais dans celles où il se manifeste, il est plus grand, plus décidé, que dans les autres animaux. Non-seulement leurs attroupemens sont plus nombreux, et leur réunion plus constante que celle des quadrupèdes, mais il semble que ce n'est qu'aux oiseaux seuls qu'appartient cette communauté de goûts, de projets, de plaisirs, et cette union des volontés qui fait le lien de l'attachement mutuel, et le motif de la liaison générale. Cette supériorité d'instinct social dans les oiseaux suppose d'abord une nombreuse multiplication, et vient ensuite de ce qu'ils ont plus de moyens et de facilités de se rapprocher, de se rejoindre, de demeurer et voyager ensemble; ce qui les met à portée de s'entendre et de se communiquer assez d'intelligence pour connoître les premières lois de la société, qui, dans toute espèce d'êtres, ne peut s'établir que sur un plan dirigé par des vues concertées. C'est cette intelligence qui produit entre les individus l'affection, la confiance et les douces habitudes de l'union, de la paix, et de tous les biens qu'elle procure. En effet, si nous considérons les sociétés libres ou forcées des animaux quadrupedes, soit qu'ils se réunissent furtivement et à l'écart dans l'état sauvage, soit qu'ils se trouvent rassemblés avec indifférence ou regret sous l'empire de l'homme, et attroupés en domestiques ou en esclaves, nous ne pourrons les comparer aux grandes sociétés des oiseaux formées par un pur instinct, entretenues par goût, par affection, sous les auspices de la pleine liberté. Nous avons vu les pigeons chérir leur commun domicile, et s'y plaire d'autant plus qu'ils y sont plus nombreux; nous voyons les cailles se rassembler, se reconnoître, donner et suivre l'avis général du départ; nous savons que les oiseaux gallinacés ont, même dans l'état sauvage, des habitudes sociales que la domesticité n'a fait que seconder, sans contraindre leur nature; enfin nous voyons tous les oiseaux qui sont écartés dans les bois, ou dispersés dans les champs, s'attrouper à l'arrière-saison, et, après avoir égayé de leurs jeux les derniers beaux jours de l'automne, partir de concert pour aller

chercher ensemble des climats plus heureux et des hivers tempérés; et tout cela s'exécute indépendamment de l'homme, quoiqu'alentour de lui, et sans qu'il puisse y mettre obstacle, au lieu qu'il anéantit ou contraint toute société, toute volonté commune, dans les animaux quadrupèdes : en les désunissant il les a dispersés. La marmotte, sociale par instinct, se trouve reléguée, solitaire, à la cime des montagnes; le castor, encore plus aimant, plus uni et presque policé, a été repoussé dans le fond des déserts. L'homme a détruit ou prévenu toute société entre les animaux; il a éteint celle du cheval, en soumettant l'espèce entière au frein [1]; il a gêné celle même de l'éléphant, malgré la puissance et la force de ce géant des animaux, malgré son refus constant de produire en domesticité. Les oiseaux seuls ont échappé à la domination du tyran; il n'a rien pu sur leur société, qui est aussi libre que l'empire de l'air; toutes ses atteintes ne peuvent porter que sur la vie des individus : il en diminue le nombre; mais l'espèce ne souffre que cet échec, et ne perd ni la liberté, ni son instinct, ni ses moeurs. Il y a même des oiseaux que nous ne connoissons que par les effets de cet instinct social, et que nous ne voyons que dans les momens de l'attroupement général et de leur réunion en grande compagnie. Telle est, en général, la société de la plupart des espèces d'oiseaux d'eau, et en particulier celle des pluviers.

Ils paroissent en troupes nombreuses dans nos provinces de France, pendant les pluies d'automne; et c'est de leur arrivée dans la saison des pluies qu'on les a nommés *pluviers* [2]. Ils fréquentent, comme les vanneaux, les fonds humides et les terres limoneuses, où ils cherchent des vers et des insectes. Il vont à

---

[1] Les chevaux, redevenus sauvages dans les plaines de Buenos-Ayres, vont par grandes troupes, courent ensemble, paissent ensemble, et donnent toutes les marques de s'aimer, de s'entendre, de se plaire rassemblés. Il en est de même des chiens sauvages, en Canada, et dans les autres contrées de l'Amérique septentrionale. On ne doit plus douter que les autres espèces domestiques, celle du chameau depuis si long-temps soumise, celles du bœuf et du mouton, dont l'homme a dénaturé la société en mettant toute l'espèce en servitude, ne fussent aussi naturellement sociales, et ne se donnassent, dans l'état sauvage ennobli par la liberté, ces marques touchantes de penchant et d'affection, dont nous les voyons entre eux encore consoler leur esclavage.

[2] L'étymologie de Gesner, qui tire son nom *à pulvere*, est beaucoup moins vraisemblable et bien moins propre au pluvier, y ayant d'ailleurs un très-grand nombre d'autres oiseaux pulvérateurs.

l'eau le matin pour se laver le bec et les pieds, qu'ils se sont remplis de terre en la fouillant ; et cette habitude leur est commune avec les bécasses, les vanneaux, les courlis et plusieurs autres oiseaux qui se nourrissent de vers. Ils frappent la terre avec leurs pieds pour les faire sortir, et ils les saisissent souvent même avant qu'ils ne soient hors de leur retraite. Quoique les pluviers soient ordinairement fort gras, on leur trouve les intestins si vides, qu'on a imaginé qu'ils pouvoient vivre d'air [1] : mais apparemment la substance fondante du ver se tourne toute en nourriture, et donne peu d'excrémens. D'ailleurs ils paroissent capables de supporter un long jeûne. Schwenckfeld dit avoir gardé un de ces oiseaux quatorze jours, qui, pendant tout ce temps, n'avala que de l'eau et quelques grains de sable.

Rarement les pluviers se tiennent plus de vingt-quatre heures dans le même lieu. Comme ils sont en très-grand nombre, ils ont bientôt épuisé la pâture vivante qu'ils venoient y chercher : dès-lors ils sont obligés de passer à un autre terrain, et les premières neiges les forcent de quitter nos contrées et de gagner les climats plus tempérés. Il en reste néanmoins en assez grande quantité dans quelques-unes de nos provinces maritimes [2], jusqu'au temps des fortes gelées; ils repassent au printemps [3], et toujours attroupés. On ne voit jamais un pluvier seul, dit Longolius; et suivant Belon, leurs plus petites bandes sont au moins de cinquante. Lorsqu'ils sont à terre, ils ne s'y tiennent pas en repos; sans cesse occupés à chercher leur nourriture, ils sont presque toujours en mouvement. Plusieurs font sentinelle pendant que le gros de la troupe se repaît ; et au moindre danger ils jettent un cri aigu qui est le signal de la fuite. En volant, ils suivent le vent, et l'ordre de leur marche est assez singulier : ils se rangent sur une ligne en largeur, et, volant ainsi de front, ils forment dans l'air des zones transversales fort étroites et d'une

---

1 Albert réfute bien ceux qui disent que le pluvier vit d'air, et que c'est pour cela qu'on ne trouve rien dans ses intestins ; mais il en rend à son tour une mauvaise raison, quand il dit que cet oiseau n'a que l'intestin *jejunum*.

2 En Picardie, suivant M. Baillon, il reste beaucoup de ces oiseaux aux environs de Montreuil-sur-mer, jusqu'au temps des grandes gelées.

3 On les voit, nous dit M. le chevalier Desmazys, passer régulièrement à Malte deux fois l'année, au printemps et en automne, avec la foule des autres oiseaux qui franchissent la Méditerranée, et pour qui cette île est un lieu de station et de repos.

très-grande longueur ; quelquefois il y a plusieurs de ces zones parallèles assez peu profondes, mais fort étendues en lignes transversales.

A terre, ces oiseaux courent beaucoup et très-vite ; ils demeurent attroupés tout le jour, et ne se séparent que pour passer la nuit. Ils se dispersent le soir sur un certain espace où chacun gîte à part : mais, dès le point du jour, le premier éveillé ou le plus soucieux, celui que les oiseleurs nomment *l'appelant*, mais qui est peut-être la sentinelle, jette le cri de réclame, *hui*, *hieu*, *huit* ; et dans l'instant tous les autres se rassemblent à cet appel. C'est le moment qu'on choisit pour en faire la chasse. On tend, avant le jour, un rideau de filet en face de l'endroit où l'on a vu le soir ces oiseaux se coucher ; les chasseurs en grand nombre font enceinte, et, dès les premiers cris du pluvier appelant, ils se couchent contre terre, pour laisser ces oiseaux passer et se réunir : lorsqu'ils sont rassemblés, les chasseurs se lèvent, jettent des cris, et lancent des bâtons en l'air ; les pluviers effrayés partent d'un vol bas, et vont donner dans le filet qui tombe en même temps ; souvent toute la troupe y reste prise. Cette grande chasse est toujours suivie d'une capture abondante : mais un oiseleur seul, s'y prenant plus simplement, ne laisse pas de faire bonne chasse : il se cache derrière son filet, il imite avec un appeau d'écorce la voix du pluvier appelant, et il attire ainsi les autres dans le piége. On en prend des quantités dans les plaines de Beauce et de Champagne. Quoique fort communs dans la saison, ils ne laissent pas d'être estimés comme un bon gibier. Belon dit que de son temps un pluvier se vendoit souvent autant qu'un lièvre. Il ajoute qu'on préféroit les jeunes, qu'il nomme *guil lemots*.

La chasse que l'on fait des pluviers, et leur manière de vivre dans cette saison, est presque tout ce que nous savons de ce qui a rapport à leur histoire naturelle : hôtes passagers plutôt qu'habitans de nos campagnes, ils disparoissent à la chute des neiges, ne font que repasser au printemps, et nous quittent quand les autres oiseaux nous arrivent. Il semble que la douce chaleur de cette saison charmante, qui réveille l'instinct assoupi de tous nos animaux, fasse sur les pluviers une impression contraire ; ils vont dans les contrées plus septentrionales établir leur couvée et élever leurs petits, car pendant tout l'été nous ne les voyons plus. Ils habitent alors les terres de la Laponie et des autres provinces du nord de l'Europe, et apparemment aussi celles de



Prêtre pinx. Coutant Sc.

1. Le Pluvier doré . . . . Page 189.
2. Le Pluvier à collier . . . . 194.
3. Le Pluvier à aigrette . . . . 198.

[illegible]. Leur marche est la même en Amérique, car les pluviers



Coutant Sc.

1 Le Pluvier ... 189. | 3. Le Pluvier à aigrette........198.
2 Le Pluvier à collier...........194.

l'Asie. Leur marche est la même en Amérique, car les pluviers sont du nombre des oiseaux communs aux deux continens; et on les voit passer au printemps à la baie d'Hudson pour aller encore plus au nord. Arrivés en troupes dans ces contrées septentrionales pour y nicher, ils se séparent par couples : la société intime de l'amour rompt, ou plutôt suspend, pour un temps, la société générale de l'amitié; et c'est sans doute dans cette circonstance que M. Klein, habitant de Dantzick, les a observés, quand il dit que le pluvier se tient solitairement dans les lieux bas et les prés.

L'espèce qui, dans nos contrées, paroît nombreuse autant au moins que celle du vanneau, n'est pas aussi répandue. Suivant Aldrovande, on prend moins de pluviers en Italie que de vanneaux, et ils ne vont point en Suisse ni dans d'autres contrées que le vanneau fréquente : mais peut-être aussi le pluvier, se portant plus au nord, regagne-t-il dans les terres septentrionales ce que le vanneau paroît occuper de plus que lui en étendue du côté du midi; et il paroît le regagner encore dans le nouveau monde, où les zones moins distinctes, parce qu'elles sont plus généralement tempérées et plus également humides, ont permis à plusieurs espèces d'oiseaux de s'étendre du nord dans un midi tempéré, tandis qu'une zone trop ardente borne et repousse dans l'ancien monde presque toutes les espèces des régions moyennes.

C'est au pluvier doré, comme représentant la famille entière des pluviers, qu'il faut rapporter ce que nous venons de dire de leurs habitudes naturelles : mais cette famille est composée d'un grand nombre d'espèces dont nous allons donner l'énumération et la description.

LE PLUVIER DORÉ [1].

Première espèce.

Le pluvier doré, n°. 904, est de la grosseur d'une tourterelle : sa longueur, du bec à la queue, ainsi que du bec aux ongles, est

---

[1] En anglais, *green plover*; en allemand, *pulvier*, *pulross*, *see taube*, *greu-*

d'environ dix pouces. Il a tout le dessus du corps tacheté de traits de pinceau jaunes, entremêlés de gris blanc, sur un fond brun noirâtre : ces traits jaunes brillent dans cette teinte obscure, et font paroître le plumage doré. Les mêmes couleurs, mais plus foibles, sont mélangées sur la gorge et la poitrine. Le ventre est blanc, le bec noir, et il est, ainsi que dans tous les pluviers, court, arrondi et renflé vers le bout. Les pieds sont noirâtres, et le doigt extérieur est lié jusqu'à la première articulation, par une petite membrane, à celui du milieu. Les pieds n'ont que trois doigts, et il n'y a pas de vestige de doigt postérieur ou de talon : ce caractère, joint au renflement du bec, est établi parmi les ornithologistes comme distinctif de la famille des pluviers. Tous ont aussi une partie de la jambe, au-dessus du genou, dénuée de plumes ; le cou court ; les yeux grands ; la tête un peu trop grosse à proportion du corps : ce qui convient à tous les oiseaux *scolopaces*[1], dont quelques naturalistes ont fait une grande famille sous le nom de *pardales*, qui ne peut néanmoins les renfermer tous, puisqu'il y en a plusieurs espèces, et notamment dans les pluviers, qui n'ont pas le plumage *pardé* ou *tigré*.

Au reste, il y a peu de différence dans le plumage entre le mâle et la femelle de cette espèce ; néanmoins les variétés individuelles ou accidentelles sont très-fréquentes, et au point que, dans la même saison, à peine sur vingt-cinq ou trente pluviers dorés, en trouvera-t-on deux exactement semblables : ils ont plus ou moins de jaune, et quelquefois si peu, qu'ils paroissent tout gris[2] ; quelques-uns portent des taches noires sur la poitrine, etc. Ces oiseaux, suivant M. Baillon, arrivent sur les côtes de

---

ner kiwit ; en italien, *piviero*. On prétend, dit M. Salerne, que la ville de *Piviers* ou *Pithiviers* dans le Gâtinois a pris son nom du grand nombre de pluviers qu'on voit dans ses environs.

[1] Comme bécasses, bécassines, barges, etc.

[2] M. Baillon, qui a observé ces oiseaux en Picardie, assure que leur plumage est gris dans le premier âge ; qu'à la première mue, en août et septembre, il leur vient déjà quelques plumes qui ont la teinte de jaune, ou qui sont tachetées de cette couleur ; mais que ce n'est qu'au bout de quelques années que cet oiseau prend une belle teinte dorée. Il ajoute que les femelles naissent toutes grises, qu'elles conservent long-temps cette couleur ; que ce n'est qu'en vieillissant que leur plumage se colore d'un peu de jaune, et qu'il est très-rare d'en voir qui aient le plumage aussi uniformément beau que celui des mâles. Ainsi on ne doit pas être surpris de la variété des couleurs que l'on remarque dans l'espèce de ces oiseaux, puisqu'elles sont produites par la différence de sexe et d'âge. (*Note communiquée par M. Baillon*).

Picardie à la fin de septembre ou au commencement d'octobre, tandis que, dans nos autres provinces plus méridionales, ils ne passent qu'en novembre, et même plus tard; ils repassent en février et en mars. On les voit en été dans le nord de la Suède, en Dalécarlie et dans l'île d'Oéland, dans la Norwége, l'Islande et la Laponie. C'est par ces terres arctiques qu'ils paroissent avoir communiqué au nouveau monde, où ils semblent s'être répandus plus loin que dans l'ancien; car on trouve le pluvier doré à la Jamaïque, la Martinique, Saint-Domingue et Cayenne, à quelques légères différences près. Ces pluviers, dans les provinces méridionales du nouveau monde, habitent les savanes, et viennent dans les pièces de canne à sucre où l'on a mis le feu; leurs troupes y sont nombreuses et se laissent difficilement approcher: elles y voyagent, et on ne les voit à Cayenne que dans le temps des pluies.

M. Brisson établit une seconde espèce sous le nom de *petit pluvier doré*, d'après l'autorité de Gesner, qui néanmoins n'avoit jamais vu ni connu le pluvier par lui-même. Schwenckfeld et Rzaczynski font aussi mention de cette petite espèce, et c'est vraisemblablement encore d'après Gesner; car le premier, en même temps qu'il nomme cet oiseau *petit pluvier*, le dit de la grosseur de la tourterelle; et Rzaczynski n'y ajoute rien d'assez particulier pour faire croire qu'il l'ait observé et reconnu distinctement. Nous regarderons donc ce petit pluvier doré comme une variété purement individuelle, et qui ne nous paroît pas même faire race dans l'espèce.

LE PLUVIER DORÉ A GORGE NOIRE.

Seconde espèce.

CETTE espèce se trouve souvent avec la précédente dans les terres du Nord, où elles subsistent et multiplient sans se mêler ensemble. Edwards a reçu celle-ci de la baie d'Hudson, et Linnæus l'a trouvée en Suède, en Smolande et dans les champs incultes de l'Oéland : c'est le *pluvialis minor nigro-flavus* de Rudbeck. Il a le front blanc, et porte une bandelette blanche qui passe sur les

yeux et les côtés du cou, descend en devant et entoure une plaque noire qui lui couvre la gorge; le reste du dessous du corps est noir; tout le manteau, d'un brun sombre et noirâtre, est agréablement moucheté d'un jaune vif, distribué par taches dentelées au bord de chaque plume. La grandeur de ce pluvier est la même que celle du pluvier doré. Nous ne savons pas si c'est par antiphrase et relativement à la foiblesse de ses yeux, ou parce que réellement ce pluvier a la vue plus perçante qu'aucun autre oiseau de ce genre, que les Anglais de la baie d'Hudson l'ont surnommé *œil de faucon* (hawk's eye).

LE GUIGNARD [1].

Troisième espèce.

Le guignard, n°. 832, est appelé par quelques-uns *petit pluvier*. Il est en effet d'une taille inférieure à celle du pluvier doré, et n'a guère que huit pouces et demi de longueur. Il a tout le fond du manteau d'un gris brun, avec quelque lustre de vert; chaque plume du dos, ainsi que les moyennes de l'aile, sont bordées et encadrées d'un trait de roux; le dessus de la tête est brun noirâtre; les côtés et la face sont tachetés de gris et de blanc; le devant du cou et la poitrine sont d'un gris ondé et arrondi en plastron, au-dessous duquel, après un trait noir, est une zone blanche, et c'est à ce caractère que l'on reconnoît le mâle; l'estomac est roux, le ventre noir, et le bas-ventre blanc.

Le guignard est très-connu par la bonté de sa chair, encore plus délicate et plus succulente que celle du pluvier. L'espèce paroît plus répandue dans le Nord que dans nos contrées, à commencer par l'Angleterre; elle s'étend en Suède et jusqu'en Laponie. Cet oiseau a deux passages marqués, en avril et en août, dans lesquels il se porte des marais aux montagnes, attiré par des scarabées noirs, qui font la meilleure partie de sa nourriture, avec des vers et de petits coquillages terrestres, dont on lui trouve les

[1] En anglais, *dotterel*.

débris dans les intestins. Willughby décrit la chasse que l'on fait des guignards dans le comté de Norfolk, où ils sont en grand nombre. Cinq ou six chasseurs partent ensemble, et quand ils ont rencontré ces oiseaux, ils tendent une nappe de filets à une certaine distance, en les laissant entre eux et le filet; ensuite ils s'avancent doucement en frappant des cailloux ou des morceaux de bois; ces oiseaux paresseux se réveillent, étendent un pied, une aile, et ont peine à se mettre en mouvement: les chasseurs croient bien faire de les imiter en étendant le bras, la jambe, et pensent les amuser et occuper leurs yeux par ce manége, apparemment très-inutile[1]; mais enfin les guignards s'approchent du filet lentement, d'une marche engourdie, et le filet tombant couvre la troupe stupide.

C'est d'après ce caractère de pesanteur et de stupidité que les Anglais ont nommé ces oiseaux *dotterel*, et leur nom latin *morinellus* paroît se rapporter à la même origine. Klein dit que leur tête est encore plus arrondie que celle de tous les autres oiseaux de la famille des pluviers, et il en tire un indice de leur stupidité, par anologie avec cette race de pigeons que l'on a nommés *pigeons fous*, et qui ont en effet la tête plus ronde que les autres. Willughby croit avoir remarqué sur les guignards, que les femelles sont un peu plus grandes que les mâles, sans autres différences extérieures.

Quant à la seconde espèce de guignard qu'établit M. Brisson sous le nom de *guignard d'Angleterre*, quoique l'autre se trouve déjà en Angleterre, nous ne la regarderons que comme une simple variété. Albin représente cet oiseau trop petit dans sa figure, puisque, dans sa description, il lui assigne plus de poids et les mêmes proportions qu'au guignard ordinaire; et, en effet, leur plus grande différence consiste en ce que le premier guignard n'a pas de bande transversale au bas de la poitrine, et qu'il a toute cette partie, avec l'estomac et le devant du cou, d'un gris blanc lavé de jaunâtre: il me semble donc que c'est multiplier mal à propos les espèces, que de les établir sur des différences aussi légères.

---

1 Un auteur, dans Gesner, va jusqu'à dire que cet oiseau, attentif et comme charmé aux mouvemens du chasseur, imite tous ses gestes, et en oublie le soin de sa conservation, au point de se laisser approcher et couvrir du filet que l'on tient à la main.

LE PLUVIER A COLLIER[1].

Quatrième espèce.

Nous distinguerons d'abord deux races dans cette espèce, une grande et une petite : la première, n°. 920, de la taille du mauvis; la seconde, n°. 921, à peu près de celle de l'alouette, et c'est à cette dernière que se rapporte tout ce que l'on a dit du pluvier à collier, parce qu'elle est plus répandue et plus connue que la première : mais, dans le réel, l'une n'est peut-être qu'une variété de l'autre; car il se trouve encore des variétés entre elles qui semblent les rapprocher par nuances.

Ces oiseaux ont la tête ronde et le bec fort court et bien garni de plumes à sa racine; ce bec est blanc ou jaune dans sa première moitié, noir à sa pointe; le front est blanc; il y a un bandeau noir sur le sommet de la tête, et une calotte grise la recouvre; cette calotte est bordée d'une bandelette noire qui prend sur le bec et passe sous les yeux; le collier est blanc, et la poitrine porte un plastron noir; le manteau est gris brun; les pennes de l'aile sont noires; le dessous du corps est d'un beau blanc comme le front et le collier.

Tel est en gros le plumage du pluvier à collier. Si l'on vouloit présenter toutes les diversités en distribution ou en étendue de ces couleurs, un peu plus claires et plus foncées, plus brouillées ou plus nettes, il faudroit faire autant de descriptions, et l'on établiroit presque autant d'espèces que l'on verroit d'individus. Au milieu de ces différences légères et vraiment individuelles ou locales, on reconnoît le pluvier à collier le même dans presque tous les climats : on nous l'a apporté de Sibérie, du cap de Bonne-Espérance, des Philippines, de la Louisiane et de Cayenne[2]; M. Cook l'a rencontré dans le détroit de Magellan, et M. Ellis à

1 En anglais, *sea-lark*.

2 A Cayenne, on le nomme *collier*; et les Espagnols de Saint-Domingue, en le voyant habillé de noir et de blanc, comme leurs moines, l'appellent *frailecitos*; et les Indiens, *thegle*, *thegle*, d'après son cri.

la baie d'Hudson. Ce pluvier à collier est l'oiseau que Marcgrave appelle *matuitui* du Brésil, et Willughby, en le remarquant, est frappé de la conséquence qu'offre ce fait, savoir, qu'il y a des oiseaux communs à l'Amérique méridionale et à l'Europe; fait étonnant en lui-même, et qui ne trouve d'explication que dans le principe que nous avons établi sur la nature des oiseaux d'eau et de rivage, lesquels voyagent de proche en proche, et s'accommodent à toutes les régions, parce que leur vie tient à un élément qui rend plus égaux tous les climats, et y fournit partout le même fonds de nourriture, en sorte qu'ils ont pu s'établir du Nord au Midi, et se trouver également bien sous les tropiques et dans les zones froides.

Nous regarderons donc comme une de ces espèces privilégiées qui se sont répandues sur tout le globe, celle du pluvier à collier, malgré quelques variétés dans le plumage de ces oiseaux, suivant les différens climats; ces différences extérieures, quand le reste des traits est le même ainsi que le naturel, ne doivent être regardées que comme la teinte locale, et, pour ainsi dire, la livrée des climats, livrée que les oiseaux prennent et dépouillent plus ou moins en changeant de ciel.

Les pluviers à collier vivent au bord des eaux; on les voit le long de la mer en suivre les marées. Ils courent très-vite sur la grève, en interrompant leur course par de petits vols, et toujours en criant. En Angleterre, on trouve leurs nids sur les rochers des côtes; ces oiseaux y sont très-communs, comme dans la plupart des régions du Nord, en Prusse, en Suède, et plus encore en Laponie pendant l'été. On en voit aussi quelques-uns sur nos rivières et dans quelques provinces : on les connoît sous le nom de *gravières*; en d'autres sous celui de *criards*, qu'ils méritent bien par les cris importuns et continuels qu'ils font entendre, pour peu qu'ils soient inquiétés et tant qu'ils nourrissent leurs petits : ce qui est long, car ce n'est qu'au bout d'un mois ou cinq semaines que les jeunes commencent à voler. Les chasseurs nous assurent que ces pluviers ne font point de nids, et qu'ils pondent sur le gravier du rivage des œufs verdâtres tachetés de brun. Les père et mère se cachent dans les trous et sous les avances des rives; habitudes d'après lesquelles les ornithologistes ont cru reconnoître dans cet oiseau le *charadriös* d'Aristote, lequel, suivant la force du mot, est *habitant des rives rompues des*

torrens[1], et dont *le plumage*, ajoute ce philosophe, *n'a rien d'agréable, non plus que la voix :* le dernier trait dont Aristote peint son charadrios, *qui sort la nuit et se cache le jour*, sans caractériser aussi précisément le pluvier à collier, peut néanmoins avoir rapport à ses allures du soir et à son cri, que l'on entend très-tard et jusque dans la nuit. Quoi qu'il en soit, le *charadrios* est du nombre des oiseaux dans lesquels l'ancienne médecine, ou plutôt l'ancienne superstition, chercha des vertus occultes; il guérissoit de la jaunisse : toute la cure consistoit à le regarder[2]; l'oiseau lui-même, à l'aspect de l'ictérique, détournoit les yeux, comme se sentant affecté de son mal. De combien de remèdes imaginaires la foiblesse humaine n'a-t-elle pas cherché à flatter en tout genre ses maux réels !

LE KILDIR.

Cinquième espèce.

C'EST le nom que porte en Virginie ce pluvier criard; et nous le lui conserverons d'autant plus volontiers, que Catesby le dit formé sur le cri de l'oiseau. Ces pluviers, très-communs à la Virginie et à la Caroline, sont détestés des chasseurs, parce que leurs clameurs donnent l'alarme et font fuir tout gibier. On voit dans l'ouvrage de Catesby une bonne figure de cet oiseau, qu'il compare en grandeur à la bécassine. Il est assez haut monté sur jambes; tout son manteau est gris brun, et le dessus de la tête, en forme de calotte, est de la même couleur; le front, la gorge, le dessous du corps et le tour du haut du cou, sont blancs; le bas du cou est entouré d'un collier noir, au-dessous duquel se trace un dimi-collier blanc, et il y a de plus une bande noire sur la poitrine,

[1] Aristophane donne au *charadrios* la fonction d'apporter de l'eau dans la ville des oiseaux.

[2] En conséquence, le marchand de ce beau remède cachoit soigneusement son oiseau, n'en vendant que la vue : sur quoi les Grecs avoient fondé un proverbe pour ceux qui tiennent cachée une chose précieuse et utile : *Charadrium imitans.*

qui s'étend d'une aile à l'autre; la queue est assez longue, et noire à l'extrémité; le reste et ses couvertures supérieures sont d'une couleur rousse; les pieds sont jaunâtres; le bec est noir; l'œil est grand et entouré d'un cercle rouge. Ces oiseaux restent toute l'année à la Virginie et à la Caroline; on les trouve également à la Louisiane [1], et l'on ne remarque pas de différence dans le plumage entre le mâle et la femelle.

Une espèce voisine, ou peut-être la même, et qui n'a pas besoin d'une autre description, est celle du pluvier à collier de Saint-Domingue, n°. 286 des planches enluminées, et la dixième de M. Brisson. A quelques différences près dans les couleurs de la queue, et une teinte plus foncée dans celui-ci aux pennes de l'aile, ces deux oiseaux sont les mêmes.

LE PLUVIER HUPPÉ.

Sixième espèce.

Ce pluvier, qui se trouve en Perse, est à peu près de la taille du pluvier doré; mais il est un peu plus haut de jambes. Les plumes du sommet de sa tête sont d'un noir lustré de vert; elles sont ramassées en touffe portée en arrière, et forment une huppe de près d'un pouce de longueur. Il y a du blanc sur les joues, l'occiput et les côtés du cou; tout le manteau est brun marron foncé; un trait de noir tombe de la gorge sur la poitrine, qui est, ainsi que l'estomac, d'un noir relevé d'un beau lustre de violet; le bas-ventre est blanc; la queue, blanche à son origine, est noire à son extrémité; les pennes de l'aile sont noires aussi, et il y a du blanc dans les grandes couvertures.

Ce pluvier est armé et porte au pli de l'aile un éperon qu'Edwards a négligé de figurer dans sa planche XLVII, mais qu'on retrouve dans sa CCVIII[e], où il représente la femelle, qui diffère du mâle en ce que tout son cou est blanc, et que sa couleur n'est nuancée d'aucun reflet.

[1] M. le docteur Mauduit l'a reçu de cette contrée, et le conserve dans son cabinet.

LE PLUVIER A AIGRETTE.

Septième espèce.

Ce pluvier, n°. 801, est encore armé aux épaules; les plumes de l'occiput, s'allongeant en filets, comme dans le vanneau, lui forment une aigrette de plus d'un pouce de longueur. Il est de la grosseur du pluvier doré, mais plus haut sur ses jambes, ayant un pied du bec aux ongles, et seulement onze pouces du bec à l'extrémité de la queue. Il a le haut de la tête, ainsi que la huppe, la gorge et le plastron sur l'estomac, noirs, aussi-bien que les grandes pennes de l'aile et la pointe de celles de la queue; le manteau est d'un gris brun; les côtés du cou, le ventre et les grandes couvertures de l'aile, sont d'un blanc teint de fauve; l'éperon du pli de l'aile est noir, fort et long de six lignes. Cette espèce se trouve au Sénégal, et paroît également naturelle à quelques-unes des régions chaudes de l'Asie; car un pluvier qui nous a été envoyé d'Alep s'est trouvé tout-à-fait semblable à ce pluvier du Sénégal.

LE PLUVIER COIFFÉ.

Huitième espèce.

Une coiffure assez particulière nous sert à caractériser ce pluvier, n°. 834; c'est un morceau de membrane jaune qui lui passe sur le front, et, par son extension, entoure l'œil; une coiffe noire, allongée en arrière en deux ou trois brins, cache le haut de la tête, dont le chignon est blanc, et une large mentonnière noire, prenant sous l'œil, enveloppe la gorge et fait le tour du haut du cou. Tout le devant du corps est blanc; le manteau est gris roussâtre; les pennes de l'aile et le bout de la queue sont noirs; les pieds rouges; et le bec porte une tache de cette cou-

leur vers la pointe. Ce pluvier, dont l'espèce n'étoit pas connue, se trouve au Sénégal, comme le précédent; mais il est moins grand d'un quart, et il n'a pas d'éperon au pli de l'aile.

LE PLUVIER COURONNÉ.

Neuvième espèce.

Ce pluvier, n.° 800, qui se trouve au cap de Bonne-Espérance, est un des plus grands de son genre : il a un pied de longueur, et les jambes plus hautes que le pluvier doré ; elles sont couleur de rouille. Il a la tête coiffée de noir, et dans ce noir on voit une bande blanche en diadème, qui fait le tour entier de la tête, et forme une sorte de couronne ; le devant du cou est gris ; du noir par grosses ondes se mêle au gris sur la poitrine ; le ventre est blanc ; la queue, blanche dans sa première moitié, ainsi qu'à son extrémité, porte une bande noire qui traverse le blanc ; les pennes de l'aile sont noires, et les grandes couvertures blanches ; tout le manteau est brun, lustré de verdâtre et de pourpre.

LE PLUVIER A LAMBEAUX.

Dixième espèce.

Une membrane jaune, plaquée aux angles du bec de ce pluvier, n°. 880, et pendante des deux côtés en deux lambeaux pointus, nous sert à le caractériser. Il se trouve au Malabar. Il est de la grosseur de notre pluvier; mais il a de plus hautes jambes, qui sont de couleur jaunâtre. Il porte derrière les yeux un trait blanc qui borde la calotte noire de la tête ; l'aile est noire et tachetée de blanc dans les grandes couvertures ; on voit aussi du noir bordé de blanc à la pointe de la queue ; le manteau et le cou sont d'un gris fauve, et le dessous du corps est blanc : c'est la

livrée ordinaire, et, pour ainsi dire, uniforme, du plumage de la plupart de toutes les espèces de pluviers.

LE PLUVIER ARMÉ DE CAYENNE.

Onzième espèce.

Ce pluvier à collier, n°. 833, est de la grandeur du nôtre; mais il est beaucoup plus haut de jambes : il a aussi le bec plus long et la tête moins ronde. Une large bande noire couvre le front, engage les yeux, et va se joindre au noir qui garnit le derrière du cou, le haut du dos, et s'arrondit en plastron sur la poitrine; la gorge est blanche, ainsi que le devant du cou et le dessous du corps; une plaque grise, entourée d'un bord blanc, forme une calotte derrière la tête; la première moitié de la queue est blanche, et le reste est noir; les pennes de l'aile et les épaules sont noires aussi; le reste du manteau est gris, mêlé de blanc. Des éperons assez longs percent au pli des ailes.

Il nous paroît que l'*amacozque* de Fernandès (chap. XII, page 17), *oiseau criard au plumage mêlé de blanc et de noir et à double collier, qu'on voit toute l'année sur le lac de Mexique, où il vit de vermisseaux aquatiques*, est un pluvier; on pourroit l'assurer, si Fernandès eût donné le caractère de ses pieds.

Quant à la treizième espèce de M. Brisson, ce n'est rien moins qu'un pluvier, mais une petite outarde ou notre *churge* [1].

LE PLUVIAN.

L'oiseau nommé *pluvian* dans les planches enluminées, n°. 918, se rapporte au pluvier, en ce qu'il n'a que trois doigts. Le pluvian n'est guère plus grand que le petit pluvier à collier, si ce

[1] Voyez l'article de cet oiseau dans le tome IX, page 282.

n'est que son cou est plus long et son bec plus fort. Il a le dessus de la tête, du cou et du dos, noir, un trait de cette couleur sur les yeux, et quelques ondes noires sur la poitrine; les grandes pennes de l'aile sont mêlées de noir et de blanc; les autres parties de l'aile, pennes moyennes et couvertures, sont d'un joli gris; le devant du cou est d'un blanc roussâtre, et le ventre blanc: mais le bec est plus gros et plus épais que celui du pluvier; le renflement y est moins marqué. Ces différences, qui semblent faire une nuance de genre plutôt que d'espèce, nous ont engagés à lui donner un nom particulier, et qui en même temps eût rapport aux pluviers.

LE GRAND PLUVIER[1],

VULGAIREMENT APPELÉ COURLIS DE TERRE.

Il est peu de chasseurs et d'habitans de la campagne dans nos provinces de Picardie, d'Orléanais, de Beauce, de Champagne et de Bourgogne, qui, se trouvant sur le soir, dans les mois de septembre, d'octobre et novembre au milieu des champs, n'aient entendu les cris répétés *türrlui, türrlui*, de ces oiseaux; c'est leur voix de rappel, qu'ils font souvent retentir d'une colline à l'autre, et c'est probablement de ce son articlé, et semblable au cri des vrais courlis, qu'on a donné à ce grand pluvier, n.° 919, le nom de *courlis de terre*. Belon dit qu'au premier aspect il trouva dans cet oiseau tant de ressemblance avec la petite outarde, qu'il lui en appliqua le nom. Cependant ce n'est ni une outarde ni un courlis; c'est plutôt un pluvier: mais en même temps qu'il tient de près aux pluviers par plusieurs caractères communs, il s'en éloigne assez par quelques autres pour qu'on puisse le regarder comme étant d'une espèce isolée, parce qu'il porte des traits d'une conformation particulière, et que ses habitudes naturelles sont différentes de celles des pluviers.

[1] En italien, *coruz*, suivant Gesner et Aldrovande; à Rome, *carlotte*, selon Willughby; en Angleterre, et particulièrement dans le pays de Cornouailles et de Norfolk, *stone-curlew*; en quelques endroits de l'Allemagne, selon Gesner, *triel* ou *griel*; sur nos côtes de Picardie, cet oiseau est appelé *le saint-germer*.

D'abord cet oiseau est beaucoup plus grand que le pluvier doré; il est même plus gros que la bécasse : ses jambes épaisses ont un renflement marqué au-dessous du genou, qui paroît gonflé; caractère d'après lequel Belon l'a nommé *jambe enflée*. Il n'a, comme le pluvier, que trois doigts fort courts; ses jambes et ses pieds sont jaunes. Son bec est jaunâtre depuis son origine jusque vers le milieu de sa longueur, et noirâtre jusqu'à son extrémité; il est de la même forme, mais plus gros que celui du pluvier. Tout le plumage, sur un fond gris blanc et gris roussâtre, est moucheté par pinceaux de brun et de noirâtre, dont les traits sont assez distincts sur le cou et la poitrine, et plus confus sur le dos et sur les ailes, qui sont traversées d'une bande blanchâtre; deux traits de blanc roussâtre passent dessus et dessous l'œil; le fond est de couleur roussâtre sur le dos et le cou, et il est blanc sous le ventre, qui n'est point moucheté.

Cet oiseau a l'aile grande; il part de loin, surtout pendant le jour, et vole alors assez bas près de terre; il court sur les pelouses et dans les champs aussi vite qu'un chien; et c'est de là qu'en quelques provinces, comme en Beauce, on lui a donné le nom d'*arpenteur*. Il s'arrête tout court après avoir couru, tenant son corps et sa tête immobiles, et au moindre bruit il se tapit contre terre. Les mouches, les scarabées, les petits limaçons, et autres coquillages terrestres, sont le fond de sa nourriture, avec quelques autres insectes qui se trouvent dans les terres en friche, comme grillons, sauterelles et courtillières [1]; car il ne se tient guère que sur le plateau des collines, et il habite de préférence les terres pierreuses, sablonneuses et sèches. En Beauce, dit M. Salerne, une mauvaise terre s'appelle *une terre à courlis*. Ces oiseaux, solitaires et tranquilles pendant la journée, se mettent en mouvement à la chute du jour; ils se répandent alors de tous côtés en volant rapidement, et criant de toutes leurs forces sur les hauteurs : leur voix, qui s'entend de très-loin, est un son plaintif semblable à celui d'une flûte tierce, et prolongé sur trois ou quatre tons, en montant du grave à l'aigu. Ils ne cessent de crier pendant la plus grande partie de la nuit; et c'est alors qu'ils se rapprochent de nos habitations.

---

[1] M. Baillon, qui a observé cet oiseau sur les côtes de Picardie, nous dit qu'il mange aussi de petits lésards noirs qui se trouvent dans les dunes, et même de petites couleuvres.

Ces habitudes nocturnes sembleroient indiquer que cet oiseau voit mieux la nuit que le jour : cependant il est certain que sa vue est très-perçante pendant le jour. D'ailleurs la position de ses gros yeux le met en état de voir par derrière comme par devant ; il découvre le chasseur d'assez loin pour se lever et partir bien avant que l'on soit à portée de le tirer. C'est un oiseau aussi sauvage que timide ; la peur seule le tient immobile durant le jour, et ne lui permet de se mettre en mouvement et de se faire entendre qu'à l'entrée de la nuit. Ce sentiment de crainte est même si dominant, que, quand on entre dans une chambre où on le tient renfermé, il ne cherche qu'à se cacher, à fuir, et va, dans son effroi, donner tête baissée et se heurter contre tout ce qui se rencontre. On prétend que cet oiseau fait pressentir les changemens de temps, et qu'il annonce la pluie. Gesner a remarqué que, même en captivité, il s'agite beaucoup avant l'arrivée d'un orage.

Au reste, ce grand pluvier ou courlis de terre fait une exception dans les nombreuses espèces qui, ayant une portion de la jambe nue, sont censées habiter les rivages et les terres fangeuses, puisqu'il se tient toujours loin des eaux et des terrains humides, et n'habite que les terres sèches et les lieux élevés [1].

Ces habitudes ne sont pas les seules par lesquelles il diffère des pluviers. Le temps de son départ et la saison de son séjour ne sont pas les mêmes que pour les pluviers ; il part en novembre, pendant les dernières pluies d'automne : mais, avant d'entreprendre le voyage, ces oiseaux se réunissent en troupes de trois ou quatre cents, à la voix d'un seul qui les appelle, et leur départ se fait pendant la nuit. On les revoit de bonne heure au printemps ; et dès la fin de mars ils sont de retour en Beauce, en Sologne, en Berry, et dans quelques autres provinces de France. La femelle ne pond que deux ou quelquefois trois œufs sur la terre nue, entre des pierres, ou dans un petit creux qu'elle forme sur le sable des landes et des dunes [2]. Le mâle la poursuit vive-

---

[1] D'où l'on peut voir avec combien peu de fondement Gesner l'a pris pour le *charadrios* des anciens, qui est décidément un oiseau de rivage. Voyez ci-devant l'article du *pluvier à collier*.

[2] Durant les huit jours que j'ai erré dans les sables arides qui couvrent les bords de la mer, depuis l'embouchure de la Somme jusqu'à l'extrémité du Boulonnais, j'ai rencontré un nid qui m'a paru être du *saint-germer* : pour m'en assurer, je suis demeuré constamment assis jusqu'au soir sur le sable, dont j'avois

ment dans le temps des amours ; il est aussi constant que vif, et ne la quitte pas ; il l'aide à conduire ses petits, à les promener, et à leur apprendre à distinguer leur nourriture : cette éducation est même longue ; car, quoique les petits marchent et suivent leurs père et mère peu de temps après qu'ils sont nés, ils ne prennent que tard assez de force dans l'aile pour pouvoir voler. Belon en a trouvé qui ne pouvoient encore voler à la fin d'octobre ; ce qui lui a fait croire que la ponte des œufs, ou la naissance des petits, ne se faisoit que bien tard. Mais M. le chevalier Desmazys, qui a observé ces oiseaux à Malte [1], nous a appris qu'ils y font régulièrement deux pontes, l'une au printemps, et la dernière au mois d'août. Le même observateur assure que l'incubation est de trente jours. Les jeunes sont un fort bon gibier, et on ne laisse pas de manger aussi les vieux, qui ont la chair plus noire et plus sèche. La chasse à Malte en étoit réservée au grand-maître de l'ordre, avant que l'espèce de nos perdrix n'eût été portée dans cette île, vers le milieu du dernier siècle [2].

Ce grand pluvier ou courlis de terre ne s'avance point en été dans le Nord, comme font les pluviers : du moins Linnæus ne le nomme point dans la liste des oiseaux de Suède. Willughby assure qu'on le trouve en Angleterre, dans le comté de Norfolk, et dans le pays de Cornouailles : cependant Charleton, qui se donne pour chasseur expérimenté, avoue que cet oiseau lui est absolument inconnu. Son instinct sauvage, ses allures de nuit, ont pu le dérober long-temps aux yeux des observateurs ; et Belon, qui le premier l'a reconnu en France, remarque qu'alors personne ne put lui en dire le nom.

J'ai eu pendant un mois ou cinq semaines un de ces oiseaux à ma campagne : on le nourrissoit de soupe, de pain et de viande cuite ; il aimoit ce dernier mets de préférence aux autres. Il man-

---

élevé devant et autour de moi un petit tertre pour me cacher. Les oiseaux de ces sables, accoutumés à en voir changer la surface, que les vents transportent, ne prennent aucune inquiétude d'y trouver de nouveaux creux ou de nouvelles élévations. Je fus payé de ma peine : le soir l'oiseau vint à ses œufs, et je le reconnus pour le saint-germer ou le courlis de terre. Son nid, posé à plate terre et à découvert dans une plaine de sable, ne consistoit qu'en un petit creux d'un pouce, et de forme elliptique, contenant trois œufs assez gros, et d'une couleur singulière. (*Observations faites par M. Baillon de Montreuil-sur-mer*).

1 On l'appelle à Malte *talaride*.

2 Sous le grand-maître Martin de Redin. (*Note communiquée par M. le chevalier Desmazys*. Une autre note spécifie les perdrix rouges).



Prêtre pinx. Plée père sc.

1. L'Echasse . . . . Page 205.
2. L'Huitrier . . . . 107.
3. Le Merle d'eau . . . . 214.

geoit non-seulement pendant le jour, mais aussi pendant la nuit; car, après lui avoir donné le soir sa provision de nourriture, on

Prêtre pinx. Plée sculp.

1. L'Echasse . . . . Page 205.
2. L'Huîtrier . . . . 107.
3. Le Merle d'eau 214

geoit non-seulement pendant le jour, mais aussi pendant la nuit; car, après lui avoir donné le soir sa provision de nourriture, on a remarqué que, le lendemain matin, elle étoit fort diminuée.

Cet oiseau m'a paru d'un naturel paisible, mais craintif et sauvage, et je crois que c'est en effet par cette raison qu'on le voit rarement courir pendant le jour dans l'état de liberté, et qu'il préfère l'obscurité de la nuit pour se réunir avec ses semblables. J'ai remarqué que, dès qu'il apercevoit quelqu'un, même de loin, il cherchoit à s'enfuir, et que sa peur étoit si grande, qu'il se heurtoit contre tout ce qu'il rencontroit en voulant se sauver. Il est donc du nombre des animaux qui sont faits pour vivre éloignés de nous, et à qui la Nature a donné pour sauvegarde l'instinct de nous fuir.

Celui dont il s'agit ici n'a point fait connoître son cri : il faisoit seulement quelquefois entendre pendant les deux ou trois dernières nuits qui ont précédé sa mort, une sorte de sifflement très-foible, qui n'étoit peut-être qu'une expression de souffrance; car il avoit alors sur la racine du bec et dans les pieds de fort grandes blessures, qu'il s'étoit faites en frappant contre les fils de fer de sa cage, dans laquelle il se remuoit brusquement dès qu'il apercevoit quelque objet nouveau.

L'ÉCHASSE [1].

L'ÉCHASSE, n°. 878, est dans les oiseaux ce que la gerboise est dans les quadrupèdes : ses jambes, trois fois longues comme le corps, nous présentent une disproportion monstrueuse; et en considérant ces excès ou plutôt ces défauts énormes, il semble que quand la Nature essayoit toutes les puissances de sa première vigueur, et qu'elle ébauchoit le plan de la forme des êtres, ceux en qui les proportions d'organes s'unirent avec la faculté de se reproduire ont été les seuls qui se soient maintenus : elle ne put

[1] *Himantopus*. Les Italiens, suivant Belon, appellent l'échasse *merlo aquaiole grande*; les Allemands, *froembder vogel*; les Flamands, *mathoen*; les Anglais, *long-legs*; et à la Jamaïque, *red legged crane*. Sibbald lui donne encore les noms allemands de *dunn-bein*, *riemen-bein*.

donc adopter à perpétuité toutes les formes qu'elle avoit tentées; elle choisit d'abord les plus belles pour en composer le tout harmonieux des êtres qui nous environnent : mais, au milieu de ce magnifique spectacle, quelques productions négligées, et quelques formes moins heureuses, jetées comme des ombres au tableau, paroissent être les restes de ces dessins mal assortis et de ces composés disparates qu'elle n'a laissé subsister que pour nous donner une idée plus étendue de ses projets; et l'on ne peut mieux saisir une de ces disproportions qui contrastent avec le bel accord et la grâce répandue sur toutes ses œuvres, que dans cet oiseau, dont les jambes excessivement longues lui permettent à peine de porter son bec à terre pour prendre sa nourriture; et de plus ses jambes si disproportionnées sont comme des échasses, grêles, foibles et fléchissantes, supportant mal le petit corps de l'oiseau et retardant sa course plus qu'elles ne l'accélèrent; enfin trois doigts beaucoup trop courts pour les jambes asseyent mal sur ses pieds ce corps chancelant, trop loin du point d'appui. Aussi les noms que les anciens et les modernes ont donnés dans toutes les langues à cet oiseau marquent la foiblesse de ses jambes molles et ployantes, ou leur excessive longueur [1].

L'échasse paroît néanmoins se dédommager, par le vol, de la lenteur de sa marche pénible. Ses ailes sont longues et dépassent la queue, qui est assez courte; leur couleur, ainsi que celle du dos, est d'un noir lustré de bleu verdâtre; le derrière de la tête est d'un gris brun; le dessus du cou est mêlé de noirâtre et de blanc; tout le dessous est blanc depuis la gorge jusqu'au bout de la queue; les pieds sont rouges et ils ont huit pouces de hauteur, y compris la partie nue de la jambe, qui en a plus de trois; le nœud du genou se marque fortement au milieu du jet lisse et grêle de ces pieds démesurés; le bec est noir, cylindrique, un peu aplati par les côtés vers la pointe, long de deux pouces dix lignes, implanté bas sur un front relevé, qui rend la tête ronde.

Nous sommes peu instruits des habitudes naturelles de cet oiseau, dont l'espèce est foible, et en même temps rare [2]. Il est

---

[1] *Himantopus*, *loripes*. Le nom d'*himantopus* a quelquefois été changé en celui d'*hæmatopus*, et ensuite appliqué à l'*huitrier* ou *pie de mer*. C'est une double erreur. Voyez l'article suivant.

[2] On nous a envoyé une échasse de Beauvoir en bas Poitou, comme un oiseau

vraisemblable qu'il vit d'insectes et de vermisseaux, au bord des eaux et des marais. Pline l'indique sous le nom d'*himantopus*, et dit « qu'il naît en Egypte; qu'il se nourrit principalement de « mouches, et qu'on n'a jamais pu le conserver que quelques « jours en Italie. » Cependant Belon en parle comme d'un oiseau naturel à cette contrée, et le comte Marsigli l'a vu sur le Danube. Il paroît aussi qu'il fréquente les terres du Nord, quoique Klein dise qu'on ne l'a jamais vu sur les côtes de la Baltique; mais Sibbald, en Ecosse, en a très-bien décrit un qui avoit été tué près de *Dumfries*.

L'échasse se trouve aussi dans le nouveau continent: Fernandès en a vu une espèce, ou plutôt une variété, dans la Nouvelle-Espagne; et il dit que cet oiseau, habitant des régions froides, ne descend que l'hiver au Mexique: cependant Sloane le place parmi les oiseaux de la Jamaïque. Il résulte de ces autorités contraires en apparence, que l'espèce de l'échasse, quoique très-peu nombreuse, se trouve répandue ou plutôt dispersée, comme celle du pluvier à collier, dans des régions très-éloignées. Au reste, l'échasse du Mexique, indiquée par Fernandès, est un peu plus grande que celle d'Europe; elle a du blanc mêlé dans le noir des ailes : mais ces différences ne nous paroissent pas assez grandes pour en faire une espèce séparée.

L'HUITRIER[1],

VULGAIREMENT LA PIE DE MER.

Les oiseaux qui sont dispersés dans nos champs, ou retirés sous l'ombrage de nos forêts, habitent les lieux les plus rians et les

inconnu, ce qui prouve qu'il ne paroît que fort rarement sur ces côtes. Celui-ci fut tué sur un vieux marais salant. On remarqua que dans son vol ses jambes, roidies en arrière, dépassoient la queue de huit pouces.

[1] Quelquefois *bécasse de mer*; en anglais, *sea-pie*, *oyster-catcher*; en Islande, *tilldur* (le mâle), *tilldra* (la femelle), ce qui indiqueroit une différence extérieure entre le mâle et la femelle, dont les auteurs ne parlent pas; en latin de nomenclature, *ostralega*; et par un nom formé du grec, mais qui ne caractérise point en particulier cet oiseau, *hæmatopus*.

retraites les plus paisibles de la Nature : mais elle n'a pas fait à tous cette douce destinée; elle en a confiné quelques-uns sur les rivages solitaires, sur la plage nue que les flots de la mer disputent à la terre, sur ces rochers contre lesquels ils viennent mugir et se briser, et sur les écueils isolés et battus de la vague bruyante. Dans ces lieux déserts et formidables pour tous les autres êtres, quelques oiseaux, tels que l'huîtrier, savent trouver la subsistance, la sécurité, les plaisirs mêmes et l'amour. Celui-ci vit de vers marins, d'huîtres, de patelles et autres coquillages qu'il ramasse dans les sables du rivage. Il se tient constamment sur les bancs, les récifs découverts à basse mer, sur les grèves où il suit le reflux, et ne se retire que sur les falaises, sans s'éloigner jamais des terres ou des rochers. On a aussi donné à cet huîtrier, ou mangeur d'huîtres, le nom de *pie de mer*, non-seulement à cause de son plumage noir et blanc, mais encore parce qu'il fait, comme la pie, un bruit ou cri continuel, surtout lorsqu'il est en troupe. Ce cri, aigre et court, est répété sans cesse, en repos et en volant.

Cet oiseau, n°. 929, ne se voit que rarement sur la plupart de nos côtes : cependant on le connoît en Saintonge et en Picardie; il pond même quelquefois sur les côtes de cette dernière province, où il arrive en troupes très-considérables par les vents d'est et de nord-ouest. Ces oiseaux s'y reposent sur les sables du rivage, en attendant qu'un vent favorable leur permette de retourner à leur séjour ordinaire. On croit qu'ils viennent de la Grande-Bretagne, où ils sont en effet fort communs, particulièrement sur les côtes occidentales de cette île. Ils se sont aussi portés plus avant vers le nord; car on les trouve en Gotland, dans l'île d'Oéland, dans les îles du Danemarck, et jusqu'en Islande et en Norwége. D'un autre côté, M. Cook en a vu sur les côtes de la terre de Feu et sur celles du détroit de Magellan; il en a retrouvé à la baie d'Usky, dans la Nouvelle-Zélande. Dampier les a reconnus sur les rivages de la Nouvelle-Hollande; et Kæmpfer assure qu'ils sont aussi communs au Japon qu'en Europe. Ainsi l'espèce de l'huîtrier peuple tous les rivages de l'ancien continent, et l'on ne doit pas être étonné qu'il se retrouve dans le nouveau. Le P. Feuillée l'a observé sur la côte de la terre ferme d'Amérique; Wafer, au Darien; Catesby, à la Caroline et aux îles Bahama; le Page du Pratz, à la Louisiane: et cette espèce si répandue l'est sans variété; elle est partout la même, et paroît isolée et distinc-

tement séparée de toutes les autres espèces [1]. Il n'en est point en effet parmi les oiseaux de rivage qui ait, avec la taille de l'huîtrier et ses jambes courtes, un bec de la forme du sien, non plus que ses habitudes et ses mœurs.

Cet oiseau est de la grandeur de la corneille. Son bec, long de quatre pouces, est rétréci et comme comprimé verticalement au-dessus des narines, et aplati par les côtés, en manière de coin, jusqu'au bout, dont la coupe carrée forme un tranchant; structure particulière qui rend ce bec tout-à-fait propre à détacher, soulever, arracher du rocher et des sables les huîtres et les autres coquillages dont l'huîtrier se nourrit.

Il est du petit nombre des oiseaux qui n'ont que trois doigts. Ce seul rapport a suffi aux méthodistes pour le placer, dans l'ordre de leurs nomenclatures, à côté de l'outarde. On voit combien il en est éloigné dans l'ordre de la Nature, puisque non-seulement il habite sur les rivages de la mer, mais qu'il nage encore quelquefois sur cet élément, quoique ses pieds soient presque absolument dénués de membranes. Il est vrai que, suivant M. Baillon, qui a observé l'huîtrier sur les côtes de Picardie, la manière dont il nage semble n'être que passive, comme s'il se laissoit aller à tous les mouvemens de l'eau sans s'en donner aucun; mais il n'en est pas moins certain qu'il ne craint point d'affronter les vagues, et qu'il peut se reposer sur l'eau et quitter la mer lorsqu'il lui plaît d'habiter la terre.

Son plumage blanc et noir, et son long bec, lui ont fait donner les noms également impropres de *pie de mer* et de *bécasse de mer*. Celui d'*huîtrier* lui convient, puisqu'il exprime sa manière de vivre. Catesby n'a trouvé dans son estomac que des huîtres, et Willughby, des patelles encore entières. Ce viscère est ample et musculeux, suivant Belon, qui dit aussi que la chair de l'huîtrier est noire et dure, avec un goût de sauvagine. Cependant, selon M. Baillon, cet oiseau est toujours gras en hiver, et la chair des jeunes est assez bonne à manger. Il a nourri un de ces huîtriers pendant plus de deux mois : il le tenoit dans son

---

[1] On ne peut s'assurer que la pie de mer des îles Malouines de M. de Bougainville soit l'huîtrier, plutôt que quelque espèce de pluvier : car il dit que cet oiseau se nourrit de chevrettes ; qu'*il a un sifflement aisé à imiter*, ce qui indique un pluvier; de plus, qu'*il a les pattes blanches*, ce qui ne convient pas à la vraie pie de mer ou à l'huîtrier, qui les a rouges.

jardin, où il vivoit principalement de vers de terre, comme les courlis; mais il mangeoit aussi de la chair crue et du pain, dont il sembloit s'accommoder fort bien. Il buvoit indifféremment de l'eau douce ou de l'eau de mer, sans témoigner plus de goût pour l'une que pour l'autre : cependant, dans l'état de nature, ces oiseaux ne fréquentent point les marais ni l'embouchure des rivières, et ils restent constamment dans le voisinage et sur les eaux de la mer; mais c'est peut-être parce qu'ils ne trouveroient pas dans les eaux douces une nourriture aussi analogue à leur appétit que celle qu'ils se procurent dans les eaux salées.

L'huîtrier ne fait point de nid : il dépose ses œufs, qui sont grisâtres et tachés de noir, sur le sable nu, hors de la portée des eaux, sans aucune préparation préliminaire; seulement il semble choisir pour cela le haut des dunes et les endroits parsemés de débris de coquillages. Le nombre des œufs est ordinairement de quatre ou cinq, et le temps de l'incubation est de vingt ou vingt-un jours : la femelle ne les couve point assidument; elle fait à cet égard ce que font presque tous les oiseaux des rivages de la mer, qui, laissant au soleil, pendant une partie du jour, le soin d'échauffer leurs œufs, les quittent pour l'ordinaire à neuf ou dix heures du matin, et ne s'en rapprochent que vers les trois heures du soir, à moins qu'il ne survienne de la pluie. Les petits, au sortir de l'œuf, sont couverts d'un duvet noirâtre : ils se traînent sur le sable dès le premier jour; ils commencent à courir peu de temps après, et se cachent alors si bien dans les touffes d'herbages, qu'il est difficile de les trouver.

L'huîtrier a le bec et les pieds d'un beau rouge de corail. C'est d'après ce caractère que Belon l'a nommé *hæmatopus*, en le prenant pour l'*himantopus* de Pline; mais ces deux noms ne doivent être ni confondus, ni appliqués au même oiseau. *Hæmatopus* signifie *à jambes rouges*, et peut convenir à l'huîtrier; mais ce nom n'est point de Pline, quoique Daléchamp l'ait lu ainsi; et l'*himantopus*, oiseau à jambes hautes, grêles et flexibles, suivant la force du terme (*loripes*), n'est point l'huîtrier, mais bien plutôt l'échasse. Un mot de Pline, dans le même passage, eût pu suffire à Belon pour revenir de son erreur : *Præcipuè ei pabulum muscæ.* L'himantopus qui se nourrit de mouches, n'est pas l'huîtrier qui ne vit que de coquillages.

Willughby, en nous avertissant de ne point confondre cet oiseau, sous le nom d'*hæmatopus* avec l'*himantopus* à jambes lon-

gues et molles, semble nous indiquer encore une méprise dans Belon, qui, en décrivant l'huîtrier, lui attribue cette mollesse de pieds, assez incompatible avec son genre de vie, qui le conduit sans cesse sur les galets, ou le confine sur les rochers; d'ailleurs on sait que les pieds et les doigts de cet oiseau sont revêtus d'une écaille raboteuse, ferme et dure. Il est donc plus que probable qu'ici, comme ailleurs, la confusion des noms a produit celle des objets : le nom d'*himantopus* doit donc être réservé pour l'échasse, à qui seul il convient; et celui d'*hæmatopus*, également applicable à tant d'oiseaux qui ont les pieds rouges, ne suffit pas pour désigner l'huîtrier, et doit être retranché de sa nomenclature.

Des trois doigts de l'huîtrier, deux, l'extérieur et celui du milieu, sont unis jusqu'à la première articulation par une portion de membrane, et tous sont entourés d'un bord membraneux. Il a les paupières rouges comme le bec, et l'iris est d'un jaune doré; au-dessous de chaque œil est une petite tache blanche. La tête, le cou, les épaules, sont noirs, ainsi que le manteau des ailes; mais ce noir est plus foncé dans le mâle que dans la femelle. Il y a un collier blanc sous la gorge. Tout le dessous du corps, depuis la poitrine, est blanc, ainsi que le bas du dos, et la moitié de la queue, dont la pointe est noire; une bande blanche, formée par les grandes couvertures, coupe dans le noir brun de l'aile. Ce sont apparemment ces couleurs qui lui ont fait donner le nom de la pie, quoiqu'il en diffère à tous autres égards, et surtout par le peu de longueur de sa queue, qui n'a que quatre pouces, et que l'aile pliée recouvre aux trois quarts; les pieds, avec la petite partie de la jambe dénuée de plumes au-dessus du genou, n'ont guère plus de deux pouces de hauteur, quoique la longueur de l'oiseau soit d'environ seize pouces.

LE COURE-VITE.

Les deux oiseaux représentés dans les n°. 795 et 892 des planches enluminées sont d'un genre nouveau, et il faut leur donner un nom particulier. Ils ressemblent au pluvier par les pieds, qui n'ont que trois doigts; mais ils en diffèrent par la forme du bec,

qui est courbé, au lieu que les pluviers l'ont droit et renflé vers le bout. Le premier de ces oiseaux, représenté n° 795, a été tué en France, où il étoit apparemment égaré, puisque l'on n'en a point vu d'autre; la rapidité avec laquelle il couroit sur le rivage, le fit appeler *coure-vite*. Depuis, nous avons reçu de la côte de Coromandel un oiseau tout pareil pour la forme, et qui ne diffère de celui-ci que par les couleurs, en sorte qu'on peut le regarder comme une variété de la même espèce, ou tout au moins comme une espèce très-voisine. Ils ont tous deux les jambes plus hautes que les pluviers; ils sont aussi grands, mais moins gros; ils ont les doigts des pieds très-courts, particulièrement les deux latéraux. Le premier a le plumage d'un gris lavé de brun roux; il y a sur l'œil un trait plus clair et presque blanc, qui s'étend en arrière, et l'on voit au-dessous un trait noir qui part de l'angle extérieur de l'œil; le haut de la tête est roux; les pennes de l'aile sont noires, et chaque plume de la queue, excepté les deux du milieu, porte une tache noire avec une autre tache blanche vers la pointe.

Le second, n°. 892, qui est venu de Coromandel, est un peu moins grand que le premier. Il a le devant du cou et la poitrine d'un beau roux marron, qui se perd dans du noir sur le ventre; les pennes de l'aile sont noires; le manteau est gris; le bas du ventre est blanc; la tête est coiffée de roux, à peu près comme celle du premier; tous deux ont le bec noir et les pieds blanc jaunâtre.

LE TOURNE-PIERRE.

Nous adoptons le nom de *tourne-pierre*, donné par Catesby à cet oiseau, n°. 856, qui a l'habitude singulière de retourner les pierres au bord de l'eau, pour trouver dessous les vers et les insectes dont il fait sa nourriture, tandis que tous les autres oiseaux de rivage se contentent de la chercher sur les sables ou dans la vase. « Etant en mer, dit Catesby, à quarante lieues de la Flo-
« ride, sous la latitude de trente-un degrés, un oiseau vola sur
« notre vaisseau et y fut pris. Il étoit fort adroit à tourner les
« pierres qui se rencontroient devant lui : dans cette action, il

« se servoit seulement de la partie supérieure de son bec, tour-« nant avec beaucoup d'adresse et fort vite des pierres de trois « livres de pesanteur. » Cela suppose une force et une dextérité particulières dans un oiseau qui est à peine aussi gros que la maubèche : mais son bec est d'une substance plus dure et plus cornée que celle du bec grêle et mou de tous ces petits oiseaux de rivage, qui l'ont conformé comme celui de la bécasse : aussi le tourne-pierre forme-t-il, au milieu de leur genre nombreux, une petite famille isolée. Son bec, dur et assez épais à la racine, va en diminuant et finit en pointe aiguë; il est un peu comprimé dans sa partie supérieure, et paroît se relever en haut par une légère courbure; il est noir et long d'un pouce. Les pieds, dénués de membranes, sont assez courts et de couleur orangée.

Le plumage du tourne-pierre ressemble à celui du pluvier à collier, par le blanc et le noir qui le coupent, sans cependant y tracer distinctement un collier, et en se mêlant à du roux sur le dos ; cette ressemblance dans le plumage est apparemment la cause de la méprise de MM. Brown, Willughby et Ray, qui ont donné à cet oiseau le nom de *morinellus*, quoiqu'il soit d'un genre tout différent des pluviers, ayant un quatrième doigt, et tout une autre forme de bec.

L'espèce du tourne-pierre est commune aux deux continens. On la connoît sur les côtes occidentales de l'Angleterre, où ces oiseaux vont ordinairement en petites compagnies de trois ou quatre. On les connoît également dans la partie maritime de la province de Norfolk, et dans quelques îles de Gottlande; et nous avons lieu de croire que c'est ce même oiseau auquel, sur nos côtes de Picardie, on donne le nom de *bune*. Nous avons reçu du cap de Bonne-Espérance un de ces oiseaux, qui étoit de même taille, et, à quelques légères différences près, de même couleur que ceux d'Europe. M. Catesby en a vu près des côtes de la Floride; et nous ne pouvons deviner pourquoi M. Brisson donne ce tourne-pierre d'Amérique comme différent de celui d'Angleterre, puisque Catesby dit formellement qu'il le reconnut pour le même : d'ailleurs nous avons aussi reçu de Cayenne ce même oiseau, avec la seule différence qu'il est de taille un peu plus forte; et M. Edwards fait mention d'un autre qui lui avoit été envoyé des terres voisines de la baie d'Hudson. Ainsi cette espèce, quoique foible et peu nombreuse en individus, s'est, comme plusieurs autres espèces d'oiseaux aquatiques, répandue

du nord au midi dans les deux continens, en suivant les rivages de la mer, qui leur fournit partout la subsistance.

Le tourne-pierre gris de Cayenne nous paroît être une variété dans cette espèce, à laquelle nous rapporterons les deux individus représentée dans les planches enluminées, n° 340 et 857, sous les dénominations de *coulon-chaud de Cayenne*, et de *coulon-chaud gris de Cayenne;* car nous ne voyons entre eux aucune différence assez marquée pour avoir droit de les séparer; nous étions même portés à les regarder comme les femelles de la première espèce, dans laquelle le mâle doit avoir les couleurs plus fortes: mais nous suspendons sur cela notre jugement, parce que Willughby assure qu'il n'y a point de différence dans le plumage entre le mâle et la femelle des tourne-pierres qu'il a décrits.

LE MERLE D'EAU [1].

Le merle d'eau n'est point un merle, quoiqu'il en porte le nom: c'est un oiseau aquatique, qui fréquente les lacs et les ruisseaux des hautes montagnes, comme le merle en fréquente les bois et les vallons; il lui ressemble aussi par la taille, qui est seulement un peu plus courte, et par la couleur presque noire de son plumage; enfin il porte un plastron blanc comme certaines espèces de merles: mais il est aussi silencieux que le vrai merle est jaseur; il n'en a pas les mouvemens vifs et brusques; il ne prend aucune de ses attitudes, et ne va ni par bonds ni par sauts; il marche légèrement d'un pas compté, et court au bord des fontaines et des ruisseaux, qu'il ne quitte jamais, fréquentant de préférence les eaux vives et courantes, dont la chute est rapide et le lit entrecoupé de pierres et de morceaux de roche. On le rencontre au voisinage des torrens et des cascades, et particulièrement sur les eaux limpides qui coulent sur le gravier.

Ses habitudes naturelles sont très-singulières: les oiseaux d'eau qui ont les pieds palmés nagent sur l'eau ou se plongent; ceux de rivage, montés sur de hautes jambes nues, y entrent assez

[1] Les Italiens, aux environs de Belinzone, l'appellent *lerlichirollo*; et ceux du lac Majeur, *folun d'agua*, suivant Gesner; les Allemands, *bach-amsel*, *wasser-amsel*; les Suisses, *wasser-trostle*; les Anglais, *water-ouzel*.

avant sans que leur corps y trempe : le merle d'eau, n°. 940, y entre tout entier en marchant et en suivant la pente du terrain; on le voit se submerger peu à peu, d'abord jusqu'au cou, et ensuite par-dessus la tête, qu'il ne tient pas plus élevée que s'il étoit dans l'air; il continue de marcher sous l'eau, descend jusqu'au fond et s'y promène, comme sur le rivage sec. C'est à M. Hébert que nous devons la première connoissance de cette habitude extraordinaire, et que je ne sache pas appartenir à aucun autre oiseau. Voici les observations qu'il a eu la bonté de me communiquer.

« J'étois embusqué sur les bords du lac de Nantua, dans une « cabane de neige et de branches de sapin, où j'attendois pa- « tiemment qu'un bateau, qui ramoit sur le lac, fît approcher « du bord quelques canards sauvages : j'observois sans être aperçu. « Il y avoit devant ma cabane une petite anse, dont le fond en « pente douce pouvoit avoir deux ou trois pieds de profondeur « dans son milieu. Un merle d'eau s'y arrêta, et y resta plus « d'une heure que j'eus le temps de l'observer tout à mon aise; « je le voyois entrer dans l'eau, s'y enfoncer, reparoître à l'autre « extrémité de l'anse, revenir sur ses pas; il en parcouroit tout « le fond et ne paroissoit pas avoir changé d'élément; en en- « trant dans l'eau il n'hésitoit ni ne se détournoit : je remarquai « seulement, à plusieurs reprises, que, toutes les fois qu'il y entroit « plus haut que les genoux, il déployoit ses ailes et les laissoit « pendre jusqu'à terre. Je remarquai encore que, tant que je pou- « vois l'apercevoir au fond de l'eau, il me paroissoit comme re- « vêtu d'une couche d'air qui le rendoit brillant; semblable à « certains insectes du genre des scarabées, qui sont toujours « dans l'eau au milieu d'une bulle d'air : peut-être n'abaissoit-il « ses ailes en entrant dans l'eau que pour se ménager cet air ; « mais il est certain qu'il n'y manquoit jamais, et il les agitoit « alors comme s'il eût tremblé. Ces habitudes singulières du merle « d'eau étoient inconnues à tous les chasseurs à qui j'en ai parlé ; « et sans le hasard de la cabane de neige, je les aurois peut-être « aussi toujours ignorées : mais je puis assurer que l'oiseau venoit « presque à mes pieds, et pour l'observer long-temps je ne le « tuai point. »

Il y a peu de faits plus curieux dans l'histoire des oiseaux que celui que nous offre cette observation. Linnæus avoit bien dit qu'on voit le merle d'eau descendre et remonter les courans avec facilité; et Willughby, que, quoique cet oiseau ne soit pas pal-

mipède, il ne laisse pas de se plonger : mais l'un et l'autre paroissent avoir ignoré la manière dont il se submerge pour marcher au fond de l'eau. On conçoit que pour cet exercice il faut au merle d'eau des fonds de gravier et des eaux claires, et qu'il ne pourroit s'accommoder d'une eau trouble, ni d'un fond de vase : aussi ne le trouve-t-on que dans les pays de montagnes, aux sources des rivières et des ruisseaux qui tombent des rochers, comme en Angleterre dans le canton de Westmorland et dans les autres terres élevées, en France dans les montagnes du Bugey et des Vosges, et en Suisse. Il se pose volontiers sur les pierre entre lesquelles serpentent les ruisseaux; il vole fort vite en droite ligne, en rasant de près la surface de l'eau comme le martin-pêcheur. En volant il jette un petit cri, surtout dans la saison de l'amour, au printemps : on le voit alors avec sa femelle; mais dans tout autre temps on le rencontre seul. La femelle pond quatre ou cinq œufs, cache son nid avec beaucoup de soin, et le place souvent près des roues des usines construites sur les ruisseaux.

La saison où M. Hébert a observé le merle d'eau prouve qu'il n'est point oiseau de passage; il reste tout l'hiver dans nos montagnes; il ne craint pas même la rigueur de l'hiver en Suède, où il cherche de même les chutes d'eau et les fontaines rapides qui ne sont point prises de glace.

Cet oiseau a les ongles forts et courbés, avec lesquels il se prend au gravier en marchant au fond de l'eau : du reste, il a le pied conformé comme le merle de terre et les autres oiseaux de ce genre; il a, comme eux, le doigt et l'ongle postérieurs plus forts que ceux de devant, et ces doigts sont bien séparés et n'ont point de membrane intermédiaire, quoique Willughby ait cru y en apercevoir ; la jambe est garnie de plumes jusque sur le genou ; le bec est court et grêle, l'une et l'autre mandibule allant également en s'effilant et se cintrant légèrement vers la pointe; sur quoi nous ne pouvons nous empêcher de remarquer que par ce caractère M. Brisson n'auroit pas dû le placer dans le genre du *bécasseau*, dont un des caractères est d'avoir le *bout du bec obtus*.

Avec le bec et les pieds courts, et un cou raccourci, on peut imaginer qu'il étoit nécessaire que le merle d'eau apprît à marcher sous l'eau, pour satisfaire son appétit naturel et prendre les petits poissons et les insectes aquatiques dont il se nourrit; son plumage épais et fourni de duvet paroît impénétrable à l'eau, ce qui lui donne encore la facilité d'y séjourner ; ses yeux sont grands,

d'un beau brun, avec les paupières blanches, et il doit les tenir ouverts dans l'eau pour distinguer sa proie.

Un beau plastron blanc lui couvre la gorge et la poitrine; la tête et le dessus du cou jusque sur les épaules et le bord du plastron blanc, sont d'un cendré roussâtre ou marron; le dos, le ventre, et les ailes, qui ne dépassent pas la queue, sont d'un cendré noirâtre et ardoisé; la queue est fort courte et n'a rien de remarquable.

LA GRIVE D'EAU.

EDWARDS appelle *tringa tacheté* l'oiseau que, d'après M. Brisson, nous nommons ici *grive d'eau*. Il a effectivement le plumage grivelé et la taille de la petite grive, et il a les pieds faits comme le merle d'eau, c'est-à-dire, les ongles assez grands et crochus, et celui de derrière plus que ceux de devant : mais son bec est conformé comme celui du cincle, des maubèches et des autres petits oiseaux de rivage, et de plus, le bas de la jambe est nu. Ainsi cet oiseau n'est point une grive, ni même une espèce voisine de leur genre, puisqu'il n'en tient qu'une ressemblance de plumage, et que le reste des traits de sa conformation l'apparente aux familles des oiseaux d'eau. Au reste, cette espèce paroît être étrangère, et n'a que peu de rapports avec nos oiseaux d'Europe : elle se trouve en Pensilvanie. Cependant M. Edwards présume qu'elle est commune aux deux continens, ayant reçu, dit-il, un de ces oiseaux de la province d'Essex, où, à la vérité, il paroissoit égaré, et le seul qu'on y ait vu.

Le bec de la grive d'eau est long de onze à douze lignes; il est de couleur de chair à sa base, et brun vers la pointe; la partie supérieure est marquée, de chaque côté, d'une cannelure qui s'étend depuis les narines jusqu'à l'extrémité du bec. Le dessus du corps, sur un fond brun olivâtre, est grivelé de taches noirâtres, comme le dessous l'est aussi sur un fond plus clair et blanchâtre. Il y a une barre blanche au-dessus de chaque œil, et les pennes de l'aile sont noirâtres. Une petite membrane joint vers la racine le doigt extérieur à celui du milieu.

LE CANUT.

Il y a apparemment dans les provinces du Nord quelque anecdote sur cet oiseau, qui lui aura fait donner le nom *d'oiseau du roi Canut*, puisque Edwards le nomme ainsi [1]. Il ressembleroit beaucoup au vanneau gris s'il étoit aussi grand, et si son bec n'étoit autrement conformé : ce bec est assez gros à sa base, et va en diminuant jusqu'à l'extrémité, qui n'est pas fort pointue, mais qui cependant n'a pas de renflement comme le bec du vanneau. Tout le dessus du corps est cendré et ondé; les pointes blanches des grandes couvertures tracent une ligne sur l'aile ; des croissans noirâtres sur un fond gris blanc marquent les plumes du croupion; tout le dessous du corps est blanc, marqueté de taches grises sur la gorge et la poitrine; le bas de la jambe est nu; la queue ne dépasse pas les ailes pliées, et le canut est certainement de la grande tribu des petits oiseaux de rivage. Willughby dit qu'il vient de ces oiseaux canuts dans la province de Lincoln, au commencement de l'hiver; qu'ils y séjournent deux ou trois mois, allant en troupes, se tenant sur les bords de la mer, et qu'ensuite ils disparoissent. Il ajoute en avoir vu de même en Lancaster-shire, près de Liverpool. Edwards a trouvé celui qu'il a décrit, au marché de Londres, pendant le grand hiver de 1740; ce qui semble indiquer que ces oiseaux ne viennent au sud de la Grande-Bretagne que dans les hivers les plus rudes : mais il faut qu'ils soient plus communs dans le nord de cette île, puisque Willughby parle de la manière de les engraisser, en les nourrissant de pain trempé de lait, et du goût exquis que cette nourriture leur donne. Il ajoute qu'on distingueroit au premier coup d'œil cet oiseau des maubèches et guignettes (*tringæ*) par la barre blanche de l'aile, quand il n'y auroit pas d'autres différences. Il observe encore que le bec est d'une substance plus forte que ne l'est généralement celle du bec de tous les oiseaux qui l'ont conformé comme celui de la bécasse.

---

[1] *Canuti regis avis, the knot.* Suivant Willughby, c'est parce que le roi Canut aimoit singulièrement la viande de ces oiseaux.

Une notice donnée par Linnæus, et que M. Brisson rapporte à cette espèce, marqueroit qu'elle se trouve en Suède, outre que son nom indique assez qu'elle appartient aux provinces du Nord. Cependant il y a ici une petite difficulté : le canut appelé *knot* en Angleterre a tous les doigts séparés et sans membrane, suivant Willughby; l'oiseau canut de Linnæus a le doigt extérieur uni par la première articulation à celui du milieu. En supposant donc que ces deux observateurs aient également bien vu, il faut ou admettre ici deux espèces, ou ne point rapporter au *knot* de Willughby le *tringa* de Linnæus.

LES RALES.

Ces oiseaux forment une assez grande famille, et leurs habitudes sont différentes de celles des autres oiseaux de rivage, qui se tiennent sur les sables et les grèves : les râles n'habitent, au contraire, que les bords fangeux des étangs et des rivières, et surtout les terrains couverts de glaïeuls et autres grandes herbes de marais. Cette manière de vivre est habituelle et commune à toutes les espèces de râles d'eau ; le seul râle de terre habite dans les prairies, et c'est du cri désagréable ou plutôt du râlement de ce dernier oiseau, que s'est formé dans notre langue le nom de *râle* pour l'espèce entière : mais tous se ressemblent en ce qu'ils ont le corps grêle et comme aplati par les flancs, la queue très-courte et presque nulle, la tête petite, le bec assez semblable pour la forme à celui des gallinacés, mais seulement bien plus allongé, quoique moins épais; tous ont aussi une portion de la jambe au-dessus du genou dénuée de plumes, avec les trois doigts antérieurs lisses, sans membranes et très-longs. Ils ne retirent pas leurs pieds sous le ventre en volant, comme font les autres oiseaux; ils les laissent pendans. Leurs ailes sont petites et fort concaves, et leur vol est court. Ces derniers caractères sont communs aux râles et aux poules d'eau, avec lesquelles ils ont en général beaucoup de ressemblances.

LE RALE DE TERRE OU DE GENÊT,

VULGAIREMENT ROI DES CAILLES[1].

Première espèce.

DANS les prairies humides, dès que l'herbe est haute, et jusqu'au temps de la récolte, il sort des endroits les plus touffus de l'herbage une voix rauque, ou plutôt un cri bref, aigre et sec, *crëk crëk crëk*, assez semblable au bruit que l'on exciteroit en passant et appuyant fortement le doigt sur les dents d'un gros peigne; et lorsqu'on s'avance vers cette voix, elle s'éloigne, et on l'entend venir de cinquante pas plus loin : c'est le râle de terre, n°. 750, qui jette ce cri, qu'on prendroit pour le croassement d'un reptile. Cet oiseau fuit rarement au vol; mais presque toujours en marchant avec vitesse, et passant à travers le plus touffu des herbes, il y laisse une trace remarquable. On commence à l'entendre vers le 10 ou le 12 de mai, dans le même temps que les cailles, qu'il semble accompagner en tout temps, car il arrive et repart avec elles. Cette circonstance, jointe à ce que le râle et les cailles habitent également les prairies, qu'il y vit seul, et qu'il est beaucoup moins commun et un peu plus gros que la caille, a fait imaginer qu'il se mettoit à la tête de leurs bandes, comme chef ou conducteur de leur voyage; et c'est ce qui lui a fait donner le nom de *roi des cailles :* mais il diffère de ces oiseaux par les caractères de conformation, qui tous lui sont communs avec les autres râles, et en général avec les oiseaux de marais, comme Aristote l'a fort bien remarqué. La plus grande ressemblance que ce râle ait avec la caille est dans le plumage, qui néanmoins est plus brun et plus doré. Le fauve domine sur les ailes; le noirâtre et le roussâtre forment les couleurs du corps; elles sont tracées sur les flancs par lignes transversales, et toutes sont plus pâles dans la femelle, qui est aussi un peu moins grosse que le mâle.

[1] En latin moderne, *rallus*; en italien, *re de quaglie*; en anglais, *daker-hen, land-rail*; en allemand, *schryck, schrye, wachtel-kœnig*.



pinx. — Plée père Sc.

1. Le Râle de terre .... Page 220.
2. Le Râle d'eau .... 223.
3. Le Râle à long bec .... 228.

land-rail; en allemand, *schryck*, [illegible]



Prêtre pinx. Plée père Sc.

1. Le Râle de terre .... Page 220.
2. Le Râle d'eau .... 223.
3. Le Râle à long bec .... 228.

C'est encore par l'extension gratuite d'une analogie mal fondée que l'on a supposé au râle de terre une fécondité aussi grande que celle de la caille : des observations multipliées nous ont appris qu'il ne pond guère que huit à dix oeufs, et non pas dix-huit et vingt. En effet, avec une multiplication aussi grande que celle qu'on lui suppose, son espèce seroit nécessairement plus nombreuse qu'elle ne l'est en individus, d'autant que son nid, fourré dans l'épaisseur des herbes, est difficile à trouver : ce nid, fait négligemment avec un peu de mousse ou d'herbe sèche, est ordinairement placé dans une petite fosse du gazon. Les oeufs, plus gros que ceux de la caille, sont tachetés de marques rougeâtres plus larges. Les petits courent dès qu'ils sont éclos, en suivant leur mère, et ils ne quittent la prairie que quand ils sont forcés de fuir devant la faux qui rase leur domicile. Les couvées tardives sont enlevées par la main du faucheur; tous les autres se jettent alors dans les champs de blé noir, dans les avoines, et dans les friches couvertes de genêts, où on les trouve en été, ce qui les a fait nommer *râles de genêt;* quelques-uns retournent dans les prés en regain à la fin de cette même saison.

Lorsque le chien rencontre un râle, on peut le reconnoître à la vivacité de sa quête, au nombre de faux arrêts, à l'opiniâtreté avec laquelle l'oiseau tient et se laisse quelquefois serrer de si près, qu'il se fait prendre : souvent il s'arrête dans sa fuite, et se blottit, de sorte que le chien, emporté par son ardeur, passe par-dessus et perd sa trace; le râle, dit on, profite de cet instant d'erreur de l'ennemi pour revenir sur sa voie et donner le change. Il ne part qu'à la dernière extrémité, et s'élève assez haut avant de filer; il vole pesamment, et ne va jamais loin. On en voit ordinairement la remise : mais c'est inutilement qu'on va la chercher; car l'oiseau a déjà piété plus de cent pas lorsque le chasseur y arrive. Il sait donc suppléer par la rapidité de sa marche [1] à la lenteur de son vol : aussi se sert-il beaucoup plus de ses pieds que de ses ailes; et toujours couvert sous les herbes, il exécute à la course tous ses petits voyages et ses croisières multipliées dans les prés et les champs. Mais quand arrive le temps du grand voyage, il trouve, comme la caille, des forces inconnues pour fournir au mouvement de sa longue traversée : il

---

[1] Albin tombe ici dans une étrange méprise. « On appelle, dit-*il*, cet oiseau « *rallus* ou *grallus*, parce qu'il marche doucement. »

prend son essor la nuit; et, secondé d'un vent propice, il se porte dans nos provinces méridionales, d'où il tente le passage de la Méditerranée. Plusieurs périssent sans doute dans cette première traite ainsi que dans la seconde pour le retour, où l'on a remarqué que ces oiseaux sont moins nombreux qu'à leur départ.

Au reste, on ne voit le râle de terre dans nos provinces méridionales que dans ce temps de passage. Il ne niche pas en Provence; et quand Belon dit qu'il est rare en Candie, quoiqu'il soit aussi commun en Grèce qu'en Italie, cela indique seulement que cet oiseau ne s'y trouve guère que dans les saisons de ses passages au printemps et en automne. Du reste, les voyages du râle s'étendent plus loin vers le Nord que vers le Midi, et, malgré la pesanteur de son vol, il parvient en Pologne, en Suède, en Danemarck, et jusqu'en Norwége. Il est rare en Angleterre, où l'on prétend qu'il ne se trouve que dans quelques cantons [1], quoiqu'il soit assez commun en Irlande. Ses migrations semblent suivre en Asie le même ordre qu'en Europe. Au Kamtschatka comme en Europe, le mois de mai est également celui de l'arrivée de ces oiseaux; ce mois s'appelle *tava koatch*, mois des râles. *Tava* est le nom de l'oiseau.

Les circonstances qui pressent le râle d'aller nicher dans les terres du Nord sont autant la nécessité des subsistances que l'agrément des lieux frais qu'il cherche de préférence; car, quoiqu'il mange des graines, surtout celles de genêt, de trèfle, de grémil, et qu'il s'engraisse en cage de millet et de grains, cependant les insectes, les limaçons, les vermisseaux, sont non-seulement ses alimens de choix, mais une nourriture de nécessité pour ses petits, et il ne peut la trouver en abondance que dans les lieux ombragés et les terres humides. Cependant, lorsqu'il est adulte, tout aliment paroît lui profiter également; car il a beaucoup de graisse, et sa chair est exquise. On lui tend, comme à la caille, un filet, où on l'attire par l'imitation de son cri, *crëk crëk crëk*, en frottant rudement une lame de couteau sur un os dentelé.

La plupart des noms qui ont été donnés au râle dans les diverses

---

[1] Turner dit n'en avoir pas vu ni entendu ailleurs qu'en Northumbrie; mais le docteur Tancrède Robinson assure qu'on en trouve aussi dans la partie septentrionale de la Grande-Bretagne, et Sibbald le compte parmi les oiseaux d'Ecosse.

langues ont été formés des sons imitatifs de ce cri singulier[1], et c'est à cette ressemblance que Turner et quelques autres naturalistes ont cru le reconnoître dans le *crex* des anciens. Mais, quoique ce nom du *crex* convienne parfaitement au râle, comme son imitatif de son cri, il paroît que les anciens l'ont appliqué à d'autres oiseaux. Philé donne au *crex* une épithète qui désigne que son vol est pasant et difficile; ce qui convient en effet à notre râle. Aristophane le fait venir de Libye. Aristote dit qu'il est *querelleur*; ce qui pourroit encore lui avoir été attribué par analogie avec la caille: mais il ajoute que le *crex* cherche à détruire la nichée du merle; ce qui ne convient plus au râle, qui n'a rien de commun avec les oiseaux des forêts. Le *crex* d'Hérodote est encore moins un râle, puisqu'il le compare en grandeur à l'ibis, qui est dix fois plus grand. Au reste, l'avocette et la sarcelle ont quelquefois un cri de *crex crex;* et l'oiseau à qui Belon entendit répéter ce cri au bord du Nil est, suivant sa notice, une espèce de barge. Ainsi le son que représente le mot *crex*, appartenant à plusieurs espèces différentes, ne suffit pas pour désigner le râle, ni aucun de ces différens oiseaux en particulier.

LE RALE D'EAU[2].

Seconde espèce.

Le râle d'eau court le long des eaux stagnantes aussi vite que le râle de terre dans les champs; il se tient de même toujours caché dans les grandes herbes et les joncs : il n'en sort que pour traverser les eaux à la nage et même à la course; car on le voit souvent courir légèrement sur les larges feuilles du nénuphar, qui couvrent les eaux dormantes. Il se fait de petites routes à travers les grandes herbes; on y tend des lacets, et on le prend

---

[1] *Schryck*, *schaerck*, *korn kaaerr*, *corn-crek*, et notre mot même de *râle*.

[2] En anglais, *water-rail*, et par quelques-uns, *bilcok* et *brook-ouzel*; en allemand, *schwarts wasser heunle aesch-heunlin*; Gesner lui donne quelque part le nom de *samethounle* (poule d'eau de soie), à cause de son plumage doux et moelleux comme la soie; à Venise on l'appelle *forzane* ou *porzana*, nom qui se donne également aux poules d'eau.

d'autant plus aisément, qu'il revient constamment à son gîte, et par le même chemin. Autrefois on en faisoit le vol à l'épervier ou au faucon; et dans cette petite chasse, le plus difficile étoit de faire partir l'oiseau de son fort: il s'y tient avec autant d'opiniâtreté que le râle de terre dans le sien; il donne la même peine au chasseur, la même impatience au chien, devant lequel il fuit avec ruse, et ne prend son vol que le plus tard qu'il peut. Il est de la grosseur à peu près du râle de terre; mais il a le bec plus long, rougeâtre près de la tête. Il a les pieds d'un rouge obscur: Ray dit que quelques individus les ont jannes et que cette différence vient peut-être de celle du sexe. Le ventre et les flancs sont rayés transversalement de bandelettes blanchâtres, sur un fond noirâtre; disposition de couleurs commune à tous les râles. La gorge, la poitrine, l'estomac, sont, dans celui-ci, d'un beau gris ardoisé; le manteau est d'un roux brun olivâtre.

On voit des râles d'eau autour des sources chaudes pendant la plus grande partie de l'hiver; cependant ils ont, comme les râles de terre, un temps de migration marqué. Il en passè à Malte au printemps et en automne. M. le vicomte de Querhoent en a vu à cinquante lieues des côtes de Portugal, le 17 avril: ces râles d'eau étoient si fatigués, qu'ils se laissoient prendre à la main. M. Gmelin en a trouvé dans les terres arrosées par le Don. Belon les appelle *râles noirs*, et dit que ce sont oiseaux *connus en toutes contrées*, dont l'espèce est plus nombreuse que celle du râle de terre, qu'il nomme *râle rouge*.

Au reste, la chair du râle d'eau, n°. 749, est moins délicate que celle du râle de terre; elle a même un goût de marécage, à peu près pareil à celui de la poule d'eau.

LA MAROUETTE [1].

Troisième espèce.

LA marouette est un petit râle d'eau qui n'est pas plus gros qu'une alouette. Tout le fond de son plumage est d'un brun oli-

---

[1] On l'appelle *girardine* en Picardie, et dans le Milanais, *girardina*, en quel-

vâtre, tacheté et nué de blanchâtre, dont le lustre, sur cette teinte sombre, le fait paroître comme émaillé; et c'est ce qui l'a fait appeler *râle perlé*. Frisch l'a nommée *poule d'eau perlée* : dénomination impropre ; car la marouette n'est pas une poule d'eau, mais un râle. Elle paroît dans la même saison que le grand râle d'eau ; elle se tient sur les étangs marécageux ; elle se cache et niche dans les roseaux. Son nid, en forme de gondole, est composé de jonc, qu'elle sait entrelacer, et, pour ainsi dire, amarrer par un des bouts à une tige de roseau, de manière que le petit bateau ou berceau flottant peut s'élever et s'abaisser avec l'eau sans en être emporté. La ponte est de sept ou huit œufs. Les petits, en naissant, sont tout noirs. Leur éducation est courte; car, dès qu'ils sont éclos, ils courent, nagent, plongent, et bientôt se séparent ; chacun va vivre seul ; aucun ne se recherche, et cet instinct solitaire et sauvage prévaut même dans le temps des amours; car, à l'exception des instans de l'approche nécessaire, le mâle se tient écarté de sa femelle, sans prendre auprès d'elle aucun des tendres soins des oiseaux amoureux, sans l'amuser ni l'égayer par le chant, sans ressentir ni goûter ces doux plaisirs qui retracent et rappellent ceux de la jouissance : tristes êtres qui ne savent pas respirer près de l'objet aimé ; amours encore plus tristes, puisqu'elles n'ont pour but qu'une insipide fécondité.

Avec ces mœurs sauvages et ce naturel stupide, la marouette ne paroît guère susceptible d'éducation, ni même faite pour s'apprivoiser : nous en avons cependant élevé une; elle a vécu durant tout un été avec de la mie de pain et du chènevis. Lorsqu'elle étoit seule, elle se tenoit constamment dans une grande jatte pleine d'eau ; mais, dès qu'on entroit dans le cabinet où elle étoit renfermée, elle couroit se cacher dans un petit coin obscur, sans qu'on l'ait jamais entendue crier ni murmurer: cependant, lorsqu'elle est en liberté, elle fait retentir une voix aigre et perçante, assez semblable au cri d'un petit oiseau de proie ; et quoique ces oiseaux n'aient aucun attrait pour la société, on observe néanmoins que l'un n'a pas plutôt crié qu'un autre lui répond, et que bientôt ce cri est répété par tous les autres du canton.

ques endroits de la France, *cocouan*, suivant M. Brisson ; dans le Bolonais, *porzana* ; en Alsace, *winkernell*, selon Gesner.

La marouette, n°. 751, comme tous les râles, tient si fort devant les chiens, que souvent le chasseur peut la saisir avec la main ou l'abattre avec un bâton. S'il se trouve un buisson dans sa fuite, elle y monte, et du haut de son asile regarde passer les chiens en défaut : cette habitude lui est commune avec le râle d'eau ; elle plonge, nage, et même nage entre deux eaux lorsqu'il s'agit de se dérober à l'ennemi.

Ces oiseaux disparoissent dans le fort de l'hiver : mais ils reviennent de très-bonne heure au printemps, et dès le mois de février ils sont communs dans quelques provinces de France et d'Italie; on les connoît en Picardie sous le nom de *girardine*. C'est un gibier délicat et recherché; ceux surtout que l'on prend en Piémont, dans les rizières, sont très-gras et d'un goût exquis.

OISEAUX ÉTRANGERS

DE L'ANCIEN CONTINENT

QUI ONT RAPPORT AU RALE.

LE TIKLIN, OU RALE DES PHILIPPINES.

Première espèce.

On donne aux Philippines le nom de *tiklin* à des oiseaux du genre des râles; et nous en connoissons quatre différentes espèces sous ce même nom et dans ce même climat. Celle-ci, n°. 774, est remarquable par la netteté et l'agréable opposition des couleurs : une plaque grise couvre le devant du cou ; une autre plaque d'un roux marron en couvre le dessus et la tête; une ligne blanche surmonte l'oeil et forme un long sourcil; tout le dessous du corps est comme émaillé de petites lignes transversales, alternativement noires et blanches en festons; le manteau est brun nué de roussâtre et parsemé de petites gouttes blanches sur les épaules et au bord des ailes, dont les pennes sont mélangées de noir, de blanc et de marron. Ce tiklin est un peu plus grand que notre râle d'eau.

LE TIKLIN BRUN.

Seconde espèce.

Le plumage de cet oiseau est d'un brun sombre uniforme, et seulement lavé sur la gorge et la poitrine d'une teinte de pourpre vineux, et coupé sous la queue par un peu de noir et de blanc sur les couvertures inférieures. Ce tiklin, n°. 773, est aussi petit que la marouette.

LE TIKLIN RAYÉ.

Troisième espèce.

Celui-ci est de la même taille que le précédent. Le fond de son plumage est d'un brun fauve, traversé et comme ouvragé de lignes blanches; le dessus de la tête et du cou est d'un brun marron; l'estomac, la poitrine et le cou sont d'un gris olivâtre; et la gorge est d'un blanc roussâtre.

LE TIKLIN A COLLIER.

Quatrième espèce.

Celui-ci est un peu plus gros que notre râle de genêt. Il a le manteau d'un brun teint d'olivâtre sombre; les joues et la gorge sont de couleur de suie; un trait blanc part de l'angle du bec, passe sous l'oeil et s'étend en arrière; le devant du cou, la poitrine, le ventre, sont d'un brun noirâtre, rayé de lignes blanches; une bande d'un beau marron, large d'un doigt, forme comme un demi-collier au-dessus de la poitrine.

OISEAUX ÉTRANGERS

DU NOUVEAU CONTINENT

QUI ONT RAPPORT AU RALE.

LE RALE A LONG BEC.

Première espèce.

Les espèces de râles sont plus diversifiées et peut-être plus nombreuses dans les terres noyées et marécageuses du nouveau continent, que dans les contrées plus sèches de l'ancien. On verra, par la description particulière de ces espèces, qu'il y en a deux bien plus petites que les autres, et que celle-ci est au contraire plus grande qu'aucune de nos espèces européennes ; le bec de ce grand râle, n°. 849, est aussi plus long, même à proportion, que celui des autres râles. Son plumage est gris, un peu roussâtre sur le devant du corps, et mêlé de noirâtre ou de brun sur le dos des ailes ; le ventre est rayé de bandelettes transversales blanches et noires, comme dans la plupart des autres râles. On trouve à la Guiane deux espèces ou du moins deux variétés de ces râles à long bec, qui diffèrent beaucoup par la grosseur, les uns étant de la taille de la barge, et les autres, tels que celui de la planche 849, n'étant qu'un peu plus gros que notre râle d'eau.

LE KIOLO.

Seconde espèce.

C'est par ce nom que les naturels de la Guiane expriment le cri ou piaulement de ce râle, n°. 368, et n°. 753 ; il le fait en-

tendre le soir, à la même heure que les tinamous, c'est-à-dire, à six heures, qui est l'instant du coucher du soleil dans le climat équinoxial. Les kiolos se réclament par ce cri pour se rallier avant la nuit ; car tout le jour ils se tiennent seuls, fourrés dans les halliers humides : ils y font leur nid entre les petites branches basses des buissons, et ce nid est composé d'une seule sorte d'herbe rougeâtre; il est relevé en petite voûte, de manière que la pluie ne peut y pénétrer. Ce râle est un peu plus petit que la marouette; il a le devant du corps et le sommet de la tête d'un beau roux, et le manteau lavé de vert olivâtre, sur un fond brun. Les n°. 368 et 753 des planches enluminées ne représentent que le même oiseau, qui ne diffère que par le sexe ou l'âge. Il nous paroît aussi que le râle de Pensilvanie, donné par Edwards, est le même que celui-ci.

LE RALE TACHETÉ DE CAYENNE.

Troisième espèce.

Ce beau râle, n°. 775, qui est aussi un des plus grands, a l'aile d'un brun roux; le reste du plumage est tacheté, moucheté, liséré de blanc sur un fond d'un beau noir. Il se trouve à la Guiane comme les précédens.

LE RALE DE VIRGINIE.

Quatrième espèce.

Cet oiseau, qui est de la grosseur de la caille, a plus de rapport avec le roi des cailles ou râle de genêt, qu'avec les râles d'eau. Il paroît qu'on le trouve dans l'étendue de l'Amérique septentrionale, jusqu'à la baie d'Hudson, quoique Catesby dise ne l'avoir vu qu'en Virginie: il dit que son plumage est tout brun, et il ajoute que ces oiseaux deviennent si gras en automne, qu'ils ne

peuvent échapper aux sauvages, qui en prennent un grand nombre en les lassant à la course, et qu'ils sont aussi recherchés à la Virginie que les *oiseaux de riz* le sont à la Caroline, et l'ortolan en Europe.

LE RALE BIDI-BIDI.

Cinquième espèce.

Bidi-bidi est le cri et le nom de ce petit râle à la Jamaïque : il n'est guère plus gros qu'une fauvette; sa tête est toute noire; le dessus du cou, le dos, le ventre, la queue et les ailes, sont d'un brun qui est varié de raies transversales blanchâtres sur le dos, le croupion et le ventre; les plumes de l'aile et celles de la queue sont semées de gouttes blanches; le devant du cou et l'estomac sont d'un cendré bleuâtre.

LE PETIT RALE DE CAYENNE.

Sixième espèce.

Ce joli petit oiseau, n°. 847, n'est pas plus gros qu'une fauvette : il a le devant du cou et la poitrine d'un blanc légèrement teint de fauve et de jaunâtre; les flancs et la queue sont rayés transversalement de blanc et de noir; le fond des plumes du manteau est noir, varié sur le dos de taches et de lignes blanches, avec des franges roussâtres. C'est le plus petit des oiseaux de ce genre, qui est assez nombreux en espèces.

Du reste, ce genre du râle paroît encore plus répandu que varié : la Nature a produit ou porté de ces oiseaux sur les terres les plus lointaines. M. Cook en a vu au détroit de Magellan; il en a trouvé dans différentes îles de l'hémisphère austral, à Anamocka, à Tanna, à l'île Norfolk; les îles de la Société ont aussi deux espèces de râles, un petit râle noir tacheté (*pooà-née*), et



1 Le Courâle .... Page 251.
2 La Poule d'eau .... 252.
3 La Poule d'eau de Cayenne ...... 25.

un petit râle aux yeux rouges (*mai-ho*) : et il paroît que les deux *acolins* de Fernandès, qu'il appelle *des cailles d'eau*, sont des râles, dont l'espèce est propre au grand lac de Mexique ; sur quoi nous avons déjà remarqué qu'il faut se garder de confondre



un petit râle aux yeux rouges (*mai-ho*) : et il paroît que les deux *acolins* de Fernandès, qu'il appelle *des cailles d'eau*, sont des râles, dont l'espèce est propre au grand lac de Mexique ; sur quoi nous avons déjà remarqué qu'il faut se garder de confondre ces *acolins* ou râles de Fernandès avec les *colins* du même naturaliste, qui sont des oiseaux que l'on doit rapporter aux perdrix.

LE CAURALE,

OU PETIT PAON DES ROSES.

A le considérer par la forme du bec et des pieds, cet oiseau, n°. 782, seroit un râle : mais sa queue est beaucoup plus longue que celle d'aucun oiseau de cette famille. Pour exprimer en même temps cette différence et ces rapports, il a été nommé *caurâle* (râle à queue) dans les planches enluminées : nous lui conserverons ce nom plutôt que celui de *petit paon des roses* qu'on lui donne à Cayenne. Son plumage est, à la vérité, riche en couleurs, quoiqu'elles soient toutes sombres [1] ; et pour en donner une idée, on ne peut mieux le comparer qu'aux ailes de ces beaux papillons phalènes, où le noir, le brun, le roux, le fauve et le gris blanc, entremêlés en ondes, en zones, en zigzags, forment de toutes ces teintes un ensemble moelleux et doux. Tel est le plumage du caurâle, particulièrement sur les ailes et la queue. La tête est coiffée de noir, avec de longues lignes blanches dessus et dessous l'oeil ; le bec est exactement un bec de râle, excepté qu'il est d'une dimension un peu plus longue, comme toutes celles de cet oiseau, dont la tête, le cou et le corps sont plus allongés que dans le râle ; sa queue, longue de cinq pouces, dépasse l'aile pliée de deux ; son pied est gros et haut de vingt-six lignes, et la partie nue de la jambe l'est de dix ; le rudiment de membrane entre le doigt extérieur et celui du milieu est plus étendu et plus marqué que dans le râle.

[1] On imagineroit peut-être quelque rapport de cet oiseau au paon, du moins dans sa manière d'étaler ou de soutenir sa queue ; mais on nous assure qu'il ne la relève point.

La longueur totale, depuis la pointe du bec, qui a vingt-sept lignes, jusqu'à celle de la queue, est de quinze pouces.

Cet oiseau n'a point encore été décrit, et n'est connu que depuis peu de temps; on le trouve, mais assez rarement, dans l'intérieur des terres de la Guiane, en remontant les rivières, dont il habite les bords; il vit solitaire et fait entendre un sifflement lent et plaintif, qu'on imite pour le faire approcher.

LA POULE D'EAU [1].

La Nature passe par nuances de la forme du râle à celle de la poule d'eau, qui a de même le corps comprimé par les côtés, le bec d'une figure semblable, mais plus accourci, et plus approchant par là du bec des gallinacés. La poule d'eau, n°. 877, a aussi le front dénué de plumes et recouvert d'une membrane épaisse; caractères dont certaines espèces de râles présentent les vestiges. Elle vole aussi les pieds pendans; enfin elle a les doigts allongés comme le râle, mais garnis dans toute leur longueur d'un bord membraneux; nuance par laquelle se marque le passage des oiseaux fissipèdes, dont les doigts sont nus et séparés, aux oiseaux palmipèdes, qui les ont garnis et joints par une membrane tendue de l'un à l'autre doigt; passage dont nous avons déjà vu l'ébauche dans la plupart des oiseaux de rivage, qui ont ce rudiment de membrane tantôt entre les doigts, et tantôt entre deux seulement: l'extérieur et celui du milieu.

Les habitudes de la poule d'eau répondent à sa conformation: elle va à l'eau plus que le râle, sans cependant y nager beaucoup, si ce n'est pour traverser d'un bord à l'autre; cachée durant la plus grande partie du jour dans les roseaux, ou sous les racines des aunes, des saules et des osiers, ce n'est que sur le soir qu'on la voit se promener sur l'eau; elle fréquente moins les marécages et les marais que les rivières et les étangs. Son nid, posé tout au bord de l'eau, est construit d'un assez gros amas de débris de roseaux et de joncs entrelacés; la mère quitte son nid tous les soirs, et couvre ses œufs auparavant avec des brins de joncs et d'herbes : dès que les

[1] En anglais, *water-hen*, *more-hen*; en allemand, *rohtblaschen*.

petits sont éclos, ils courent comme ceux du râle, et suivent de même leur mère, qui les mène à l'eau; c'est à cette faculté naturelle que se rapporte sans doute le soin de prévoyance que le père et la mère montrent en plaçant leur nid toujours très-près des eaux. Au reste, la mère conduit et cache si bien sa petite famille, qu'il est très-difficile de la lui enlever pendant le très-petit temps qu'elle la soigne; car bientôt ces jeunes oiseaux, devenus assez forts pour se pourvoir d'eux-mêmes, laissent à leur mère féconde le temps de produire et d'élever une famille cadette, et même l'on assure qu'il y a souvent trois pontes dans un an.

Les poules d'eau quittent en octobre les pays froids et les montagnes, et passent tout l'hiver dans nos provinces tempérées, où on les trouve près des sources et sur les eaux vives qui ne gèlent pas. Ainsi la poule d'eau n'est pas précisément un oiseau de passage, puisqu'on la voit toute l'année dans différentes contrées, et que tous ses voyages paroissent se borner des montagnes à la plaine, et de la plaine aux montagnes.

Quoique peu voyageuse et partout assez peu nombreuse, la poule d'eau paroît avoir été placée par la Nature dans la plupart des régions connues, et même dans les plus éloignées. M. Cook en a trouvé à l'île Norfolk et à la Nouvelle-Zélande; M. Adanson, dans une île du Sénégal; M. Gmelin, dans la plaine de Mangasea en Sibérie, près du Jénisca, où il dit qu'elles sont en très-grand nombre. Elles ne sont pas moins communes dans les Antilles, à la Guadeloupe, à la Jamaïque et à l'île d'*Aves*, quoiqu'il n'y ait point d'eau douce dans cette dernière île. On en voit aussi beaucoup en Canada; et pour l'Europe, la poule d'eau se trouve en Angleterre, en Ecosse, en Prusse, en Suisse, en Allemagne, et dans la plupart de nos provinces de France. Il est vrai que nous ne sommes pas assurés que toutes celles qu'indiquent les voyageurs soient de la même espèce que la nôtre. M. le Page du Pratz dit expressément qu'à la Louisiane elle est la même qu'en France, et il paroît encore que la poule d'eau décrite par le P. Feuillée à l'île Saint-Thomas n'en est pas différente. D'ailleurs nous en distinguons trois espèces ou variétés, que l'on assure ne pas se mêler, quoique vivant ensemble sur les mêmes eaux, sans compter quelques autres espèces rapportées par les nomenclateurs au genre de la poule sultane, et qui nous paroissent appartenir de plus près à celui de la poule d'eau, et quelques autres encore dont nous n'avons que l'indication ou des notices imparfaites.

Les trois races ou espèces reconnues dans nos contrées peuvent se distinguer par la grandeur. L'espèce moyenne est la plus commune; celle de la grande et celle de la petite poule d'eau, dont Belon a parlé sous le nom de *poulette d'eau*, sont un peu plus rares. La poule d'eau moyenne approche de la grosseur d'un poulet de six mois; sa longueur, du bec à la queue, est d'un pied, et du bec aux ongles, de quatorze à quinze pouces. Son bec est jaune à la pointe, et rouge à la base; la plaque membraneuse du front est aussi de cette dernière couleur, ainsi que le bas de la jambe au-dessus du genou; les pieds sont verdâtres; tout le plumage est d'une couleur sombre gris-de-fer, nué de blanc sous le corps, et gris brun verdâtre en dessus; une ligne blanche borde l'aile; la queue, en se relevant, laisse voir du blanc aux plumes latérales de ses couvertures inférieures : du reste, tout le plumage est épais, serré et garni de duvet. Dans la femelle, qui est un peu plus petite que le mâle, les couleurs sont plus claires, les ondes blanches du ventre sont plus sensibles, et la gorge est blanche. La plaque frontale, dans les jeunes, est couverte d'un duvet plus semblable à des poils qu'à des plumes. Une jeune poule d'eau que nous avons ouverte avoit dans son estomac des débris de petits poissons et d'herbes aquatiques mêlés de graviers; le gésier étoit fort épais et musculeux, comme celui de la poule domestique; l'os du sternum nous a paru beaucoup plus petit qu'il ne l'est généralement dans les oiseaux; et si cette différence ne tenoit pas à l'âge, cette observation pourroit confirmer en partie l'assertion de Belon, qui dit que le sternum, aussi-bien que l'ischion de la poule d'eau, est de forme différente de celle de ces mêmes os dans les autres oiseaux.

LA POULETTE D'EAU.

Ce nom diminutif, donné par Belon, ne doit pas faire imaginer que cette poule d'eau soit considérablement plus petite que la précédente. Il y a peu de différence; mais on observe que, dans les mêmes lieux, les deux espèces se tiennent constamment séparées sans se mêler. Leurs couleurs sont à peu près les mêmes; Belon trouve seulement à celle-ci une teinte bleuâtre sur la poi-

trine, et il remarque qu'elle a la paupière blanche. Il ajoute que sa chair est très-tendre, et que les os sont minces et fragiles. Nous avons eu une de ces poulettes d'eau; elle ne vécut que depuis le 22 novembre jusqu'au 10 décembre, à la vérité sans autre aliment que de l'eau. On la tenoit enfermée dans un petit réduit qui ne tiroit de jour que par deux carreaux percés à la porte: tous les matins, aux premiers rayons du jour, elle s'élançoit contre ces vitres à plusieurs reprises différentes; le reste du temps elle se cachoit le plus qu'elle pouvoit, tenant la tête basse. Si on la prenoit à la main, elle donnoit des coups de bec; mais ils étoient sans force. Dans cette dure prison on ne lui entendit pas jeter un seul cri. Ces oiseaux sont en général très-silencieux; on a même dit qu'ils étoient muets: cependant, lorsqu'ils sont en liberté, ils font entendre un petit son réitéré, *bri, bri, bri.*

LA PORZANE,

OU LA GRANDE POULE D'EAU.

Cette poule d'eau doit être commune en Italie, aux environs de Bologne, puisque les oiseleurs de cette contrée lui ont donné un nom vulgaire (*porzana*). Elle est plus grande dans toutes ses dimensions que notre poule d'eau commune. Sa longueur, du bec à la queue, est de près d'un pied et demi. Elle a le dessus du bec jaunâtre, et la pointe noirâtre; le cou et la tête sont aussi noirâtres; le manteau est d'un brun marron; le reste du plumage revient à celui de la poule d'eau commune, avec laquelle on nous assure que celle-ci se rencontre quelquefois sur nos étangs. Les couleurs de la femelle sont plus pâles que celles du mâle.

LA GRINETTE.

Cet oiseau, que les nomenclateurs ont placé dans le genre de la poule sultane, nous paroît appartenir à celui de la poule d'eau.

On lui donne à Mantoue le nom de *porzana*, que la grande poule d'eau porte à Bologne; cependant elle est beaucoup plus petite, puisque, suivant Willughby, elle est moindre que le râle, et son bec est très-court. A en juger par ses différens noms, elle doit être fort connue dans le Milanais [1]; on la trouve aussi en Allemagne, suivant Gesner. Ce naturaliste n'en dit rien autre chose, sinon qu'elle a les pieds gris, le bec partie rougeâtre et partie noir, le manteau brun roux, et le dessous du corps blanc.

LA SMIRRING.

Ce nom, que Gesner pense avoir été donné par *onomotapée*, ou imitation de cri, est en Allemagne celui d'un oiseau qui paroît appartenir au genre de la poule d'eau. Rzaczynski, en le comptant parmi les espèces naturelles à la Pologne, dit qu'il se tient sur les rivières, et niche dans les halliers qui les bordent. Il ajoute que la célérité avec laquelle il court lui a fait quelquefois donner le nom de *trochilus;* et ailleurs (*Auct.* pag. 380) il le décrit dans les mêmes termes que Gesner. « Le fond de tout son plu-« mage, dit-il, est roux; les petites plumes de l'aile sont d'un « rouge de brique; la tête, le tour des yeux et le ventre sont « blancs; les grandes pennes de l'aile sont noires; des taches de « cette même couleur parsèment le cou, le dos, les ailes et la « queue; les pieds et la base du bec sont jaunâtres.

LA GLOUT.

Cet oiseau est une poule d'eau, suivant Gesner; il dit qu'elle fait entendre une voix aiguë et haute comme le son d'un fifre. Elle est brune, avec un peu de blanc à la pointe des ailes; elle a

[1] A Milan on l'appelle *grunetta*; à Mantoue, *porzana*; à Bologne, *porcellana*; ailleurs, *girardella columba*; à Florence, *tordo gelsemino*.

du blanc autour des yeux, au cou, à la poitrine et au ventre; les pieds sont verdâtres, et le bec est noir.

OISEAUX ÉTRANGERS
QUI ONT RAPPORT A LA POULE D'EAU.

LA GRANDE POULE D'EAU DE CAYENNE.

L'oiseau ainsi nommé dans les planches enluminées, n° 352, paroît s'approcher du héron par la longueur du cou, et s'éloigner encore de la poule d'eau par la longueur du bec; néanmoins il lui ressemble par le reste de sa conformation. C'est la plus grande des poules d'eau; elle a dix-huit pouces de longueur. Le cou et la tête, la queue, le bas-ventre et les cuisses, sont d'un gris brun; le manteau est d'un olivâtre sombre; l'estomac et les pennes des ailes sont d'un roux ardent et rougeâtre. Ces oiseaux sont très-communs dans les marais de la Guiane, et l'on en voit jusque dans les fossés de la ville de Cayenne. Ils vivent de petits poissons et d'insectes aquatiques. Les jeunes ont le plumage tout gris, et ils ne prennent de rouge qu'à la mue.

LE MITTEK.

Les relations du Groenland nous parlent, sous ce nom, d'un oiseau qu'elles indiquent en même temps comme une poule d'eau, mais qui pourroit aussi bien être quelque espèce de plongeon ou de grèbe. Le mâle a le dos et le cou blancs, le ventre noir, et la tête tirant sur le violet; les plumes de la femelle sont d'un jaune mêlé et bordé de noir, de manière à paroître grises de loin. Ces oiseaux sont fort nombreux dans le Groenland, principalement en hiver; on les voit, dès le matin, voler en troupes, des baies vers les îles, où ils vont se repaître de coquillages, et le soir ils re-

viennent à leurs retraites dans les baies, pour y passer la nuit. Ils suivent en volant les détours de la côte et les sinuosités des détroits entre les îles. Rarement ils volent sur terre, à moins que la force du vent, surtout quand il souffle du nord, ne les oblige à se tenir sous l'abri des terres : c'est alors que les chasseurs les tirent de quelque pointe avancée dans la mer, d'ou l'on va en canot pêcher ceux qui sont tués; car les blessés vont à fond et ne reparoissent guère.

LE KINGALIK.

Les mêmes relations nomment encore *poule d'eau* cet oiseau de Groenland. Il est plus grand que le canard, et remarquable par une protubérance dentelée qui lui croît sur le bec, entre les narines, et qui est d'un jaune orangé. Le mâle est tout noir, excepté qu'il a les ailes blanches et le dos marqueté de blanc. La femelle n'est que brune.

Ce sont là tous les oiseaux étrangers que nous croyons devoir rapporter au genre de la poule d'eau; car il ne nous paroît pas que les oiseaux nommés par Dampier *poules glaussantes* soient de la famille de la poule d'eau, d'autant plus qu'il semble les assimiler lui-même aux crabiers et à d'autres oiseaux du genre des hérons. Et de même la belle poule d'eau de Buenos-Ayres, du P. Feuillée, n'est pas une vraie poule d'eau, puisqu'elle a les pieds comme le canard. Enfin la petite poule d'eau de Barbarie (*water-hen*) à ailes tachetées, du docteur Shaw, qui est moins grosse qu'un pluvier, nous paroît appartenir plutôt à la famille du râle qu'à celle de la poule d'eau proprement dite.

LE JACANA.

Première espèce.

Le jacana des Brasiliens, dit Marcgrave, doit être mis avec les poules d'eau, auxquelles il ressemble par le naturel, les habi-

tudes, la forme du corps raccourci, la figure du bec et la petitesse de la tête. Néanmoins il nous paroît que le jacana, n°. 322, diffère essentiellement des poules d'eau par des caractères singuliers, et même uniques, qui le séparent et le distinguent de tous les autres oiseaux : il porte des éperons aux épaules, et des lambeaux de membrane sur le devant de la tête; il a les doigts et les ongles excessivement grands; le doigt de derrière est d'ailleurs aussi long que celui du milieu en devant; tous les ongles sont droits, ronds, effilés comme des stylets ou des aiguilles. C'est apparemment de cette forme particulière de ses ongles incisifs et poignans qu'on a donné au jacana le nom de *chirurgien* [1]. L'espèce en est commune sur tous les marais du Brésil, et nous sommes assurés qu'elle se trouve également à la Guiane et à Saint-Domingue; on peut aussi présumer qu'elle existe dans toutes les régions et les différentes îles de l'Amérique entre les tropiques et jusqu'à la Nouvelle-Espagne, quoique Fernandès ne paroisse en parler que sur des relations, et non d'après ses propres connoissances, puisqu'il fait venir ces oiseaux des côtes du Nord, tandis qu'ils sont naturels aux terres du Midi.

Nous connoissons quatre ou cinq jacanas, qui ne diffèrent que par les couleurs, leur grandeur étant la même. La première espèce, donnée par Fernandès, est la quatrième de Marcgrave. La tête, le cou et le devant du corps de cet oiseau, sont d'un noir teint de violet; les grandes pennes de l'aile sont verdâtres; le reste du manteau est d'un beau marron pourpré ou mordoré. Chaque aile est armée d'un éperon pointu qui sort de l'épaule, et dont la forme est exactement semblable à celle de ces épines ou crochets dont est garnie la raie bouclée; de la racine du bec naît une membrane qui se couche sur le front, se divise en trois lambeaux, et laisse encore tomber un barbillon de chaque côté; le bec est droit, un peu renflé vers le bout, et d'un beau jaune jonquille, comme les éperons; la queue est très-courte, et ce caractère, ainsi que ceux de la forme du bec, de la queue, des doigts et de la hauteur des jambes, dont la moitié est dénuée de plumes, conviennent également à toutes les espèces de ce genre. Marcgrave paroît exagérer leur taille en la comparant à celle du pigeon; car les jacanas n'ont pas le corps plus gros que la caille, mais seulement porté sur des jambes bien plus hautes :

[1] C'est sous ce nom qu'ils sont connus à Saint-Domingue.

leur cou est aussi plus long, et leur tête est petite. Ils sont toujours fort maigres, et cependant l'on dit que leur chair est mangeable.

Le jacana de cette première espèce est assez commun à Saint-Domingue, d'où il nous a été envoyé, sous le nom de *chevalier mordoré armé*, par M. Lefebvre Deshayes. « Ces oiseaux, dit-il, « vont ordinairement par couple; et lorsque quelque accident les « sépare, on les entend se rappeler par un cri de réclame Ils « sont très-sauvages, et le chasseur ne peut les approcher qu'en « usant de ruses, en se couvrant de feuillages, ou se coulant der- « rière les buissons, les roseaux. On les voit régulièrement à « Saint-Domingue durant ou après les pluies du mois de mai « ou de novembre : néanmoins il en paroît quelques-uns après « toutes les fortes pluies qui font déborder les eaux ; ce qui fait « croire que les lieux où ces oiseaux se tiennent habituellement « ne sont pas éloignés. Du reste, on ne les trouve pas hors des « lagons, des marais, ou des bords des étangs et des ruisseaux.

« Le vol de ces oiseaux est peu élevé, mais assez rapide. Ils « jettent en partant un cri aigu et glapissant, qui s'entend de « loin, et qui paroît avoir quelque rapport à celui de l'effraie : « aussi les volailles dans les basses-cours s'y méprennent et s'é- « pouvantent à ce cri, comme à celui d'un oiseau de proie, quoi- « que le jacana soit fort éloigné de ce genre Il sembleroit que la « Nature en ait voulu faire un oiseau belliqueux, à la manière « dont elle a eu soin de l'armer; néanmoins on ne connoît pas « l'ennemi contre lequel il peut exercer ses armes. »

Ce rapport avec les vanneaux armés, qui sont des oiseaux querelleurs et criards, joint à celui de la conformation du bec, paroît avoir porté quelques naturalistes à réunir avec eux les jacanas sous un même genre : mais la figure de leur corps et de leur tête les en éloigne, et les rapprocheroit de celui de la poule d'eau, si la conformation de leurs pieds ne les en séparoit encore ; et cette conformation des pieds est en effet si singulière, qu'elle ne se trouve dans aucun autre oiseau : on doit donc regarder les jacanas comme formant un genre particulier, et qui paroît propre au nouveau continent. Leur séjour sur les eaux et leur conformation indiquent assez qu'ils vivent et se nourrissent de la même manière que les autres oiseaux de rivage ; et quoique Fernandès dise qu'ils ne fréquentent que les eaux salées des bords de la mer, il paroît, selon ce que nous venons de rap-

porter, qu'ils se trouvent également dans l'intérieur des terres, sur les étangs d'eau douce.

LE JACANA NOIR.

Seconde espèce.

Toute la tête, le cou, le dos et la queue de ce jacana, sont noirs; le haut des ailes et leurs pointes sont de couleur brune; le reste est vert, et le dessous du corps est brun; les éperons de l'aile sont jaunes, ainsi que le bec, de la racine duquel s'élève sur le front une membrane rougeâtre. Marcgrave nous donne cette espèce comme naturelle au Brésil.

LE JACANA VERT.

Troisième espèce.

Marcgrave loue la beauté de cet oiseau, dont il a fait sa première espèce de ce genre : il a le dos, les ailes et le ventre teints de vert sur un fond noir; et l'on voit sur le cou briller de beaux reflets gorge de pigeon; la tête est coiffée d'une membrane d'un bleu de turquoise; le bec et les ongles, qui sont d'un rouge de vermillon dans leur première moitié, sont jaunes à la pointe. L'analogie nous persuade que cette espèce est armée comme les autres, quoique Marcgrave ne le dise pas.

LE JACANA-PÉCA.

Quatrième espèce.

Les Brasiliens donnent à cet oiseau le nom d'*agua-pecaca;* nous l'appelons *jacana-péca,* pour réunir son nom générique à sa dénomination spécifique et pour le distinguer des autres jacanas : ses traits sont cependant peu différens de ceux de l'espèce précédente. « Il a, dit Marcgrave, des couleurs plus foibles et les ailes « plus brunes ; chaque aile est armée d'un éperon, dont l'oiseau « se sert pour sa défense : mais sa tête n'a point de coiffe mem« braneuse. » Le nom de *porphyrion,* sous lequel Barrère a donné ce jacana, semble indiquer qu'il a les pieds rouges. Le même auteur dit que l'espèce en est commune à la Guiane, où les Indiens l'appellent *kapoua,* et nous présumons que c'est à cet oiseau que doit se rapporter la note suivante de M. de la Borde. « La petite espèce de poule d'eau ou *chirurgien* aux ailes « armées est, dit-il, très-commune à la Guiane ; elle habite les « étangs d'eau douce et les mares. On trouve ordinairement ces « oiseaux par paire ; mais quelquefois aussi on en voit jusqu'à « vingt ou trente ensemble. Il y en a toujours en été dans les « fossés de la ville de Cayenne ; et dans le temps des pluies, « ils viennent même jusque dans les places de la nouvelle ville ; « ils se gîtent dans les joncs, et entrent dans l'eau jusqu'au milieu « de la jambe ; ils vivent de petits poissons et d'insectes aquati« ques. » Au reste, il paroît qu'il y a dans la Guiane, comme au Brésil, plusieurs espèces ou variétés de ces oiseaux, et qu'on les connoît sous des noms différens. M. Aublet nous a donné une notice, dans laquelle il dit que l'oiseau chirurgien est assez commun à la Guiane dans les mares, les bassins et petits lacs des savanes ; qu'il se pose sur les larges feuilles d'une plante aquatique, appelée vulgairement volet (*nymphea*), et que les naturels ont donné à cet oiseau le nom de *kinkin,* mot qu'il exprime par un son aigu.



1. La Poule sultane .... Page 243.
2. La Foulque .... 251.
3. La Macroule .... 256.



LE JACANA VARIÉ.

Cinquième espèce.

Le plumage de cet oiseau, n°. 846, est en effet plus varié que celui des autres jacanas, sans sortir néanmoins des couleurs dominantes et communes à tous : ces couleurs sont le verdâtre, le noir et le marron pourpré. Il y a, de chaque côté de la tête, une bande blanche qui passe par-dessus les yeux; le devant du cou est blanc, ainsi que tout le dessous du corps : on peut voir la planche enluminée pour le détail des autres couleurs, qu'il seroit difficile de rendre. Le front est couvert d'une membrane d'un rouge orangé; et il y a des éperons sur les ailes. Cet oiseau nous est venu du Brésil. Edwards le donne comme venant de Carthagène; ce qui montre, comme nous l'avons observé, que les jacanas sont communs aux diverses contrées de l'Amérique situées entre les tropiques

LA POULE SULTANE, OU LE PORPHYRION.

Les modernes ont appelé *poule sultane* un oiseau fameux chez les anciens sous le nom de *porphyrion*. Nous avons déjà plusieurs fois remarqué combien les dénominations données par les Grecs, et la plupart fondées sur des caractères distinctifs, étoient supérieures aux noms formés comme au hasard dans nos langues récentes, sur des rapports ou fictifs ou bizarres, et souvent démentis par l'inspection de la nature. Le nom de *poule sultane* nous en fournit un nouvel exemple; c'est apparemment en trouvant quelque ressemblance avec la poule et cet oiseau de rivage, bien éloigné pourtant du genre gallinacé, et en imaginant un degré de supériorité sur la poule vulgaire par sa beauté ou par son port, qu'on l'a nommé *poule sultane :* mais le nom de *porphyrion*, en rappelant à l'esprit le rouge ou le pourpre du bec et des

pieds, étoit plus caractéristique et bien plus juste. Que ne pouvons-nous rétablir toutes les belles ruines de l'antiquité savante, et rendre à la Nature ces images brillantes et ces portraits fidèles dont les Grecs l'avoient peinte et toujours animée, hommes spirituels et sensibles qu'avoient touchés les beautés qu'elle présente, et la vie que partout elle respire !

Faisons donc l'histoire du porphyrion, avant de parler de la poule sultane. Aristote, dans Athénée, décrit le porphyrion comme un oiseau fissipède à longs pieds, au plumage bleu, dont le bec couleur de pourpre est très-fortement implanté dans le front, et dont la grandeur est celle du coq domestique. Suivant la leçon d'Athénée, Aristote auroit ajouté qu'il y a cinq doigts aux pieds de cet oiseau ; ce qui seroit une erreur, dans laquelle néanmoins quelques autres anciens auteurs sont tombés. Une autre erreur plus grande des écrivains modernes, est celle d'Isidore, copiée dans Albert, qui dit que le porphyrion a l'un des pieds fait pour nager et garni de membranes, et l'autre propre à courir comme les oiseaux de terre ; ce qui est non-seulement un fait faux, mais contraire à toute idée de nature, et ne peut signifier autre chose, sinon que le porphyrion est un oiseau de rivage, qui vit aux confins de la terre et de l'eau. Il paroît en effet que l'un et l'autre élément fournit à sa subsistance ; car il mange, en domesticité, des fruits, de la viande et du poisson : son ventricule est conformé comme celui des oiseaux qui vivent également de graines et de chair.

On l'élève donc aisément : il plaît par son port noble, par sa belle forme, par son plumage brillant et riche en couleurs mêlées de bleu pourpré et de vert d'aigue-marine ; son naturel est paisible ; il s'habitue avec ses compagnons de domesticité, quoique d'espèce différente de la sienne, et se choisit entre eux quelque ami de prédilection [1].

Il est de plus oiseau pulvérateur comme le coq ; néanmoins il se sert de ses pieds comme d'une main pour porter les alimens à son bec ; cette habitude paroît résulter des proportions du cou, qui est court, et des jambes, qui sont très-longues ; ce qui rend pénible l'action de ramasser avec le bec sa nourriture à terre. Les anciens avoient fait la plupart de ces remarques sur le porphyrion, et c'est un des oiseaux qu'ils ont le mieux décrits.

[1] Voyez dans Elien l'histoire d'un porphyrion qui mourut de regret après avoir perdu le coq son camarade.

Les Grecs, les Romains, malgré leur luxe déprédateur, s'abstinrent également de manger du porphyrion. Ils le faisoient venir de Libye [1], de Comagène et des îles Baléares, pour le nourrir et le placer dans les palais et dans les temples, où on le laissoit en liberté, comme un hôte digne de ces lieux par la noblesse de son port, par la douceur de son naturel et par la beauté de son plumage.

Maintenant, si nous comparons à ce porphyrion des anciens notre poule sultane réprésentée n°. 810 des planches enluminées, il paroît que cet oiseau, qui nous est arrivé de Madagascar sous le nom de *talève*, est exactement le même. MM. de l'Académie des Sciences, qui en ont décrit un semblable, ont reconnu comme nous le prophyrion dans la poule sultane. Elle a environ deux pieds, du bec aux ongles. Les doigts sont extraordinairement longs et entièrement séparés, sans vestiges de membranes : ils sont disposés à l'ordinaire, trois en avant et un en arrière ; c'est par erreur qu'ils sont représentés deux et deux dans Gesner. Le cou est très-court à proportion de la hauteur des jambes, qui sont dénuées de plumes ; les pieds sont très-longs, la queue très-courte ; le bec, en forme de cône, aplati par les côtés, est assez court ; et le dernier trait qui caractérise cet oiseau, c'est d'avoir, comme les foulques, le front chauve et chargé d'une plaque qui, s'étendant jusqu'au sommet de la tête, s'élargit en ovale, et paroît être formée par un prolongement de la substance cornée du bec. C'est ce qu'Aristote, dans Athénée, exprime quand il dit que le porphyrion a le bec fortement attaché à la tête. MM. de l'Académie ont trouvé deux cœcums assez grands qui s'élargissent en sacs, et le renflement du bas de l'œsophage leur a paru tenir lieu d'un jabot, dont Pline a dit que cet oiseau manquoit.

Cette poule sultane, décrite par MM. de l'Académie, est le premier oiseau de ce genre qui ait été vu par les modernes ; Gesner n'en parle que sur des relations et d'après un dessin ; Willughby dit qu'aucun naturaliste n'a vu le porphyrion : nous devons à M. le marquis de Nesle la satisfaction de l'avoir vu vivant, et nous lui témoignons notre respectueuse reconnoissance, que nous

---

[1] Alexandre de Myndes, dans Athénée, compte le porphyrion au nombre des oiseaux de Libye, et témoigne qu'il étoit consacré aux dieux dans cette région. Suivant Diodore de Sicile, il venoit des porphyrions du fond de la Syrie, avec diverses autres espèces d'oiseaux remarquables par leurs riches couleurs.

regardons comme une dette de l'histoire naturelle, qu'il enrichit tous les jours par son goût éclairé autant que généreux; il nous a mis à portée de vérifier en grande partie sur sa poule sultane ce que les anciens ont dit de leur porphyrion. Cet oiseau est effectivement très-doux, très-innocent, et en même temps timide, fugitif, aimant, cherchant la solitude et les lieux écartés, se cachant tant qu'il peut pour manger. Lorsqu'on l'approche, il a un cri d'effroi, d'une voix d'abord assez foible, ensuite plus aiguë, et qui se termine par deux ou trois coups d'un son sourd et intérieur. Il a pour le plaisir d'autres petits accens moins bruyans et plus doux. Il paroît préférer les fruits et les racines, particulièrement celles des chicorées, à tout autre aliment, quoiqu'il puisse vivre aussi de graines : mais lui ayant fait présenter du poisson, le goût naturel s'est marqué; il l'a mangé avec avidité. Souvent il trempe ses alimens à plusieurs fois dans l'eau; pour peu que le morceau soit gros, il ne manque pas de le prendre à sa patte et de l'assujettir entre ses longs doigts, en ramenant contre les autres celui de derrière, et tenant le pied à demi élevé. Il mange en morcelant.

Il n'y a guère d'oiseaux plus beaux par les couleurs : le bleu de son plumage moelleux et lustré est embelli de reflets brillans; ses longs pieds et la plaque du sommet de la tête avec la racine du bec sont d'un beau rouge, et une touffe de plumes blanches sous la queue relève l'éclat de sa belle robe bleue. La femelle ne diffère du mâle qu'en ce qu'elle est un peu plus petite. Celui-ci est plus gros qu'une perdrix, mais un peu moins qu'une poule. M. le marquis de Nesle a rapporté ce couple de Sicile, ou, suivant la notice qu'il a eu la bonté de nous communiquer, ces poules sultanes sont connues sous le nom de *gallo fagiani*; on les trouve sur le lac de Lentini, au-dessus de Catane. On les vend à un prix médiocre dans cette ville, ainsi qu'à Syracuse et dans les villes voisines; on en voit de vivantes dans les places publiques, où elles se tiennent à côté des vendeuses d'herbes et de fruits, pour en recueillir les débris. Ce bel oiseau, logé chez les Romains dans les temples, se ressent un peu, comme l'on voit, de la décadence de l'Italie. Mais une conséquence intéressante que présente ce dernier fait, c'est qu'il faut que la race de la poule sultane se soit naturalisée en Sicile par quelques couples de ces porhyrions apportés d'Afrique, et il y a toute apparence que cette belle espèce s'est propagée de même dans quelques autres con-

trées; car nous voyons, par un passage de Gesner, que ce naturaliste étoit persuadé qu'il se trouve de ces oiseaux en Espagne et même dans nos provinces méridionales de France.

Au reste, cet oiseau est un de ceux qui se montrent le plus naturellement disposés à la domesticité, et qu'il seroit agréable et utile de multiplier. Le couple nourri dans les volières de M. le marquis de Nesle a niché au dernier printemps (1778) : on a vu le mâle et la femelle travailler de concert à construire le nid ; ils le posèrent à quelque hauteur de terre, sur une avance du mur avec des bûchettes et de la paille en quantité. La ponte fut de six oeufs blancs, d'une coque rude, exactement ronde et de la grosseur d'une demi-bille de billard. La femelle n'étant pas assidue à les couver, on les donna à une poule; mais ce fut sans succès. On pourroit sans doute espérer de voir une autre ponte réussir plus heureusement si elle étoit couvée et soignée par la mère elle-même : il faudroit pour cela ménager à ces oiseaux le calme et la retraite qu'ils semblent chercher, surtout dans le temps de leurs amours.

OISEAUX

QUI ONT RAPPORT A LA POULE SULTANE.

L'ESPÈCE primitive et principale de la poule sultane étant originaire des contrées du midi de notre continent, il n'est pas vraisemblable que les régions du nord nourrissent des espèces secondaires dans ce genre : aussi trouvons-nous qu'il en faut rejeter plusieurs de celles qui y ont été rangées par M. Brisson, et qui sont ses 4, 5, 6, 7 et 8ᵉ. espèces, auxquelles il suppose gratuitement la plaque frontale, quoique Gesner, dont il a tiré les indications relatives à ces oiseaux, ne désigne cette plaque ni dans ses notices ni dans ses figures. La seconde de ces espèces paroît être un râle, et nous l'avons rapportée à ce genre d'oiseaux ; les quatre autres sont des poules d'eau, comme l'auteur original le dit lui-même ; et quant à la neuvième espèce du même M. Brisson, qu'il appelle *poule sultane de la baie d'Hudson*, elle doit être également ôtée de ce genre à raison du climat, d'autant que

M. Edwards la donne en effet comme une foulque, quoiqu'il remarque en même temps qu'elle se rapporte mieux au râle. Malgré ces retranchemens, il nous restera encore trois espèces dans l'ancien continent, qui paroissent faire la nuance entre notre poule sultane [1], les foulques et les poules d'eau, et nous trouverons aussi dans le nouveau continent trois espèces d'oiseaux qui semblent être les représentans, en Amérique, de la poule sultane et de ses espèces subalternes de l'ancien continent.

LA POULE SULTANE VERTE.

Première espèce.

Cet oiseau, que nous rapportons à la poule sultane d'après M. Brisson, est bien plus petit que cette poule, et pas plus gros qu'un râle. Il a tout le dessus du corps d'un vert sombre, mais lustré, et tout le dessous du corps blanc, depuis les joues et la gorge jusqu'à la queue. Le bec et la plaque frontale sont d'un vert jaunâtre. On le trouve aux Indes orientales.

LA POULE SULTANE BRUNE.

Seconde espèce.

Cette poule sultane, n°. 896, qui vient de la Chine, a quinze à seize pouces de longueur. Elle ne brille point des riches couleurs qui semblent propres à ce genre d'oiseaux, et il se pourroit qu'on n'eût ici représenté qu'une femelle : elle a tout le dessus du corps brun ou d'un cendré noirâtre, le ventre roux, le devant du corps, du cou, de la gorge et le tour des yeux, blancs. Du reste, la plaque frontale est assez petite, et le bec s'éloigne un

[1] M. Forster a trouvé à Middelbourg, l'une des îles des Amis, des foulques à plumage bleu, qui paroissent être des poules sultanes.

peu de la forme conique du bec de la vraie poule sultane : il est plus allongé, et il se rapproche de celui des poules d'eau.

L'ANGOLI.

Troisième espèce.

Nous abrégeons ce nom de celui de *caunangoli*, que porte vulgairement à Madras l'oiseau que les Gentous nomment *boollucory*. Il est difficile de décider si l'on doit plutôt le rapporter aux poules sultanes qu'aux poules d'eau, ou même aux râles ; tout ce que nous en savons se borne à la courte notice qu'en donne Petiver dans son addition au *Synopsis* de Ray : mais cette notice, faite, comme toutes les autres de ce fragment, sur des figures envoyées de Madras, n'exprime point les caractères distinctifs qui pourroient désigner le genre de cet oiseau. M. Brisson, qui en a fait sa dixième poule sultane, lui prête en conséquence la plaque nue au front, dont la notice ne dit rien ; elle lui donne, au contraire, un bec longuet (*rostrum acutum*, *teres*, *longiusculum*), avec les noms de *crex* et *rail-hen*, qui semblent la rappeler au râle : mais sa taille est bien supérieure à celle de cet oiseau, et même à celle de la poule d'eau. Il ressemble donc plus à la poule sultane (*magnitudine anatis*) ; c'est tout ce que nous pouvons dire de cette espèce, jusqu'à ce qu'elle nous soit mieux connue.

LA PETITE POULE SULTANE.

Quatrième espèce.

Le genre de la poule sultane se retrouve, comme nous l'avons dit, au nouveau monde, sinon en espèces exactement les mêmes, du moins en espèces analogues. Celle-ci, qui est naturelle à la Guiane, n'est qu'un peu plus grande que le râle d'eau ; du reste, elle ressemble si bien à notre poule sultane, qu'il y a peu d'exem-

ples, dans toute l'histoire des oiseaux, de rapports aussi parfaits et de représentations aussi exactes dans les deux continens. Son dos est d'un vert bleuâtre, et tout le devant du corps est d'un bleu violet doux et moelleux, qui couvre aussi le cou et la tête, en prenant une teinte plus foncée. Elle nous paroît la même que celle dont M. Brisson fait sa seconde espèce; mais ce n'est qu'en conséquence du préjugé qui lui a fait transporter la grande poule sultane en Amérique, qu'il transporte aux grandes Indes cette espèce réellement américaine, et que nous avons reçue de Cayenne.

LA FAVORITE.

Cinquième espèce.

C'est le nom donné, dans les planches enluminées, n°. 897, à une petite poule sultane qui est à peu près de la grandeur de la précédente, et du même pays. Il se pourroit qu'elle ne fût que la femelle dans cette même espèce, d'autant plus que les couleurs sont les mêmes, et seulement plus foibles : le vert bleuâtre des ailes et des côtés du cou est d'une teinte affoiblie; le brun perce sur le dos et domine sur la queue; tout le devant du corps est blanc.

L'ACINTLI.

Sixième espèce.

Cet oiseau mexicain, que M. Brisson rapporte à notre poule sultane ou au porphyrion des anciens, en diffère par plusieurs caractères : outre l'opposition des climats, qui ne permet guère de penser qu'un oiseau de vol pesant, et qui est naturel aux régions du Midi, ait passé d'un continent à l'autre, l'acintli n'a pas les doigts et les pieds rouges, mais jaunes ou verdâtres; tout son plumage est d'un pourpre noirâtre, entremêlé de quelques

plumes blanches. Fernandès lui donne les noms de *quachiltoa* et d'*yacacintli;* nous avons adopté le dernier et l'avons abrégé : mais la dénomination d'*avis siliquastrini capitis*, que ce même auteur lui applique, est très-significative, et désigne la plaque frontale aplatie comme une large silique; caractère par lequel cet oiseau s'unit à la famille de la foulque ou de la poule sultane. Ce même auteur ajoute que l'acintli chante comme le coq pendant la nuit et dès le grand matin; ce qui pourroit faire douter qu'il soit en effet du genre de notre poule sultane, dans laquelle on n'a pas remarqué cette habitude, et dont la voix n'a rien du clairon bruyant et sonore du coq.

Un oiseau d'espèce très-voisine de celle de l'acintli, si ce n'est le même, est décrit par le P. Feuillée sous le nom de *poule d'eau.* Il a le caractère de la poule sultane, le large écusson aplati sur le front, toute la robe bleue, excepté un capuchon de noir sur la tête et le cou. En outre, le P. Feuillée remarque des différences de couleurs entre le mâle et la femelle, qui ne se trouvent pas dans nos poules sultanes, dont la femelle est seulement plus petite que le mâle, mais auquel elle ressemble parfaitement par les couleurs.

La Nature a donc produit, à de grandes distances, des espèces du genre de la poule sultane, mais toujours dans les latitudes méridionales. Nous avons vu que notre poule sultane se trouve à Madagascar. M. Forster en a trouvé dans la mer du Sud; et la *poule d'eau couleur de pourpre*, que le même naturaliste voyageur a vue à *Anamocka*, paroît encore être un oiseau de cette même famille.

LA FOULQUE [1].

L'ESPÈCE de la foulque, qui, dans notre langue, se nomme aussi *morelle*, doit être regardée comme la première famille par

1 En latin, *fulica*, *fulix;* en italien, *follega*, *follata*; et sur le lac Majeur, *pullon;* en anglais, *coot*; en allemand, *wasser-houn*, *rorheunle*, *taucherlein*; dans plusieurs de nos provinces de France, *jadelle*, ou *joudelle*; en Picardie, *blérie*.

où commence la grande et nombreuse tribu des véritables oiseaux d'eau. La foulque, n°. 197, sans avoir les pieds entièrement palmés, ne le cède à aucun des autres oiseaux nageurs, et reste même plus constamment sur l'eau qu'aucun d'eux, si l'on en excepte les plongeons. Il est très-rare de voir la foulque à terre; elle y paroît si dépaysée, que souvent elle se laisse prendre à la main. Elle se tient tout le jour sur les étangs, qu'elle préfère aux rivières, et ce n'est guère que pour passer d'un étang à un autre qu'elle prend pied à terre : encore faut-il que la traversée ne soit pas longue; car, pour peu qu'il y ait de distance, elle prend son vol en le portant fort haut : mais ordinairement ses voyages ne se font que de nuit.

Les foulques, comme plusieurs autres oiseaux d'eau, voient très-bien dans l'obscurité, et même les plus vieilles ne cherchent leur nourriture que pendant la nuit [1]. Elles restent retirées dans les joncs pendant la plus grande partie du jour; et lorsqu'on les inquiète dans leur retraite elles s'y cachent, et s'enfoncent même dans la vase, plutôt que de s'envoler. Il semble qu'il leur en coûte pour se déterminer au mouvement du vol, si naturel aux autres oiseaux; car elles ne partent de la terre ou de l'eau qu'avec peine. Les plus jeunes foulques, moins solitaires et moins circonspectes sur le danger, paroissent à toutes les heures du jour, et jouent entre elles en s'élevant droit vis-à-vis l'une de l'autre, s'élançant hors de l'eau et retombant par petits bonds. Elles se laissent aisément approcher; cependant elles regardent et fixent le chasseur, et plongent si prestement à l'instant qu'elles aperçoivent le feu, que souvent elles échappent au plomb meurtrier : mais dans l'arrière-saison, quand ces oiseaux, après avoir quitté les petits étangs, se sont réunis sur les grands, l'on en fait des chasses dans lesquelles on en tue plusieurs centaines [2]. On s'embarque pour cela sur nombre de nacelles qui se rangent en ligne et croisent la largeur de l'étang; cette petite flotte alignée pousse ainsi devant elle la troupe des foulques, de manière à la conduire et à la renfermer dans quelque anse; pressés alors par la crainte et la nécessité, tous ces oiseaux s'en-

---

[1] Selon M. Salerne, la foulque, au défaut d'autre nourriture (qui pourtant ne doit guère lui manquer), plonge et arrache du fond de l'eau la racine du grand jonc (*scirpus*) qui est blanche et succulente, et la donne à sucer à ses petits.

[2] Particulièrement en Lorraine, sur les grands étangs de Thiaucourt et de Lindre.

volent ensemble pour retourner en pleine eau, en passant par-dessus la tête des chasseurs, qui font un feu général et en abattent un grand nombre; on fait ensuite la même manœuvre vers l'autre extrémité de l'étang, où les foulques se sont portées; et ce qu'il y a de singulier, c'est que ni le bruit et le feu des armes et des chasseurs, ni l'appareil de la petite flotte, ni la mort de leurs compagnons, ne puissent engager ces oiseaux à prendre la fuite; ce n'est que la nuit suivante qu'ils quittent des lieux aussi funestes, et encore y trouve-t-on quelques traîneurs le lendemain.

Ces oiseaux paresseux ont, à juste titre, plusieurs ennemis: le busard mange leurs œufs et enlève leurs petits, et c'est à cette destruction qu'on doit attribuer le peu de population dans cette espèce, qui par elle-même est très-féconde; car la foulque pond dix-huit à vingt œufs d'un blanc sale et presque aussi gros que ceux de la poule; et quand la première couvée est perdue, souvent la mère en fait une seconde de dix à douze œufs. Elle établit son nid dans des endroits noyés et couverts de roseaux secs; elle en choisit une touffe, sur laquelle elle en entasse d'autres, et ce tas, élevé au-dessus de l'eau, est garni dans son creux de petites herbes sèches et de sommités de roseaux, ce qui forme un gros nid assez informe et qui se voit de loin [1]. Elle couve pendant vingt-deux ou vingt-trois jours; et dès que les petits sont éclos, ils sautent hors du nid et n'y reviennent plus. La mère ne les réchauffe pas sous ses ailes; ils couchent sous les joncs alentour d'elle. Elle les conduit à l'eau, où, dès leur naissance, ils nagent et plongent très-bien. Ils sont couverts dans ce premier âge d'un duvet noir enfumé, et paroissent très-laids; on ne leur voit que l'indice de la plaque blanche qui doit orner leur front. C'est alors que l'oiseau de proie leur fait une guerre cruelle, et il enlève souvent la mère et les petits [2]. Les vieilles foulques qui ont perdu plusieurs fois leur couvée, instruites par le malheur,

---

1 Il y a peu d'apparence que la foulque, comme le dit M Salerne, fasse deux nids, l'un pour couver, l'autre pour loger sa couvée éclose. Ce qui peut avoir donné lieu à cette idée, c'est que les petits ne reviennent plus en effet au nid une fois qu'ils l'ont quitté, mais se gîtent avec leur mère dans les joncs.

2 Le même M. Salerne prétend qu'elle sait se défendre de l'oiseau de proie, en lui présentant les griffes, qu'elle porte en effet assez aiguës; mais il paroît que cette foible défense n'empêche pas qu'elle ne soit le plus souvent la proie de son ennemi.

viennent établir leur nid le long du rivage, dans les glaïeuls, où il est mieux caché; elles tiennent leurs petits dans ces endroits fourrés et couverts de grandes herbes. Ce sont ces couvées qui perpétuent l'espèce; car la dépopulation des autres est si grande, qu'un bon observateur, qui a particulièrement étudié les mœurs de ces oiseaux [1], estime qu'il en échappe au plus un dixième à la serre des oiseaux de proie, particulièrement des busards.

Les foulques nichent de bonne heure au printemps, et on leur trouve de petits œufs dans le corps dès la fin de l'hiver : elles restent sur nos étangs pendant la plus grande partie de l'année; et dans quelques endroits elles ne les quittent pas même en hiver [2]. Cependant en automne elles se réunissent en grande troupe, et toutes partent des petits étangs pour se rassembler sur les grands; souvent elles y restent jusqu'en décembre; et lorsque les frimas, les neiges, et surtout la gelée, les chassent des cantons élevés et froids, elles viennent alors dans la plaine, où la température est plus douce, et c'est le manque d'eau plus que le froid qui les oblige à changer de lieu. M. Hébert en a vu dans un hiver très-rude sur le lac de Nantua, qui ne gèle que tard; il en a vu dans les plaines de la Brie, mais en petit nombre, en plein hiver : cependant il y a toute apparence que le gros de l'espèce gagne peu à peu les contrées voisines qui sont plus tempérées; car, comme le vol de ces oiseaux est pénible et pesant, ils ne doivent pas aller fort loin, et en effet ils reparoissent dès le mois de février.

On trouve la foulque dans toute l'Europe, depuis l'Italie jusqu'en Suède; on la connoît également en Asie; on la voit en Groenland, si Eggede traduit bien deux noms groenlandais, qui, selon sa version, désignent la grande et la petite foulque. On en distingue en effet deux espèces, ou plutôt deux variétés, deux races, qui subsistent sur les mêmes eaux sans se mêler ensemble, et qui ne diffèrent qu'en ce que l'une est un peu plus grande que l'autre; car ceux qui veulent distinguer la grande foulque ou *macroule*, de la petite foulque ou *morelle*, par la couleur de la plaque frontale, ignorent que, dans l'une et l'autre, cette partie ne devient rouge que dans la saison des amours, et

---

[1] M. Baillon.

[2] Comme en basse Picardie, suivant les observations de M. Baillon.

qu'en tout autre temps cette plaque est blanche, et, pour tout le reste de la conformation, la macroule et la morelle sont entièrement semblables [1].

Cette membrane épaisse et nue qui leur couvre le devant de la tête en forme d'écusson, et qui a fait donner par les anciens à la foulque l'épithète de *chauve*, paroît être un prolongement de la couche supérieure de la substance du bec, qui est molle et presque charnue près de la racine; ce bec est taillé en cône aplati par les côtés, et il est d'un blanc bleuâtre, mais qui devient rougeâtre lorsque dans le temps des amours la plaque frontale prend sa couleur vermeille.

Tout le plumage est garni d'un duvet épais, recouvert d'une plume fine et serrée; il est d'un noir plombé, plein et profond sur la tête et le cou, avec un trait blanc au pli de l'aile. Aucune différence n'indique le sexe. La grandeur de la foulque égale celle de la poule domestique, et sa tête et le corps ont à peu près la même forme Ses doigts sont à demi palmés, largement frangés des deux côtés d'une membrane découpée en festons, dont les noeuds se rencontrent à chaque articulation des phalanges; ces membranes sont, comme les pieds, de couleur plombée. Au-dessus du genou une petite portion de la jambe nue est cerclée de rouge; les cuisses sont grosses et charnues. Ces oiseaux ont un gésier, deux grands coecums, une ample vésicule de fiel. Ils vivent principalement, ainsi que les poules d'eau, d'insectes aquatiques, de petits poissons, de sangsues; néanmoins ils recueillent aussi les graines et avalent de petits cailloux. Leur chair est noire, se mange en maigre et sent un peu le marais.

Dans son état de liberté, la foulque a deux cris différens, l'un coupé, l'autre traînant: c'est ce dernier, sans doute, qu'Aratus a voulu désigner en parlant du présage que l'on en tiroit, comme il paroît que c'est du premier que Pline entend parler en disant qu'il annonce la tempête; mais la captivité lui fait apparemment une impression d'ennui si forte, qu'elle perd la voix ou la volonté de la faire entendre, et l'on croiroit qu'elle est absolument muette.

---

[1] M. Klein ne les regarde, et peut-être avec raison, que comme deux variétés de la même espèce.

LA MACROULE, OU GRANDE FOULQUE [1].

Tout ce que nous venons de dire de la foulque ou morelle convient à la macroule; leurs habitudes naturelles, ainsi que leur figure, sont les mêmes : seulement celle-ci est un peu plus grande que la première; elle a aussi la plaque chauve du front plus large. Un de ces oiseaux pris au mois de mars 1779, aux environs de Montbard, dans des vignes, où un coup de vent l'avoit jeté, nous a fourni les observations suivantes durant un mois que l'on a pu le conserver vivant. Il refusa d'abord toute espèce de nourriture apprêtée, le pain, le fromage, la viande cuite ou crue : il rebuta également les vers de terre et les petites grenouilles mortes ou vivantes; et il fallut l'embéquer de mie de pain trempée. Il aimoit beaucoup à être dans un baquet plein d'eau, il s'y reposoit des heures entières; hors de là il cherchoit à se cacher : cependant il n'étoit point farouche, se laissoit prendre, repoussant seulement de quelques coups de bec la main qui vouloit le saisir, mais si mollement, soit à cause du peu de dureté de son bec, soit par la foiblesse de ses muscles, qu'à peine faisoit-il une légère impression sur la peau; il ne témoignoit ni colère ni impatience, ne cherchoit point à fuir, et ne marquoit ni surprise ni crainte. Mais cette tranquillité stupide, sans fierté, sans courage, n'étoit probablement que la suite de l'étourdissement où se trouvoit cet oiseau dépaysé, trop éloigné de son élément et de toutes ses habitudes. Il avoit l'air d'être sourd et muet; quelque bruit que l'on fît tout près de son oreille, il y paroissoit entièrement insensible, et ne tournoit pas la tête; et quoiqu'on le poursuivît et l'agaçât souvent, on ne lui a pas entendu jeter le plus petit cri. Nous avons vu la poule d'eau également muette en captivité. Le malheur de l'esclavage est donc encore plus grand qu'on ne le croit, puisqu'il y a des êtres auxquels il ôte la faculté de s'en plaindre.

---

[1] Autre espèce de poule d'eau, autrement nommée *macreule*, ou *diable de mer*.

LA GRANDE FOULQUE A CRÊTE.

Dans cette foulque, n°. 797, la plaque charnue du front est relevée et détachée en deux lambeaux qui forment une véritable crête : de plus, elle est notablement plus grande que la macroule, à laquelle elle ressemble en tout par la figure et le plumage. Cette espèce nous est venue de Madagascar : ne seroit-elle au fond que la même que celle d'Europe, agrandie et développée par l'influence d'un climat plus actif et plus chaud ?

LES PHALAROPES.

Nous devons à M. Edwards la première connoissance de ce nouveau genre de petits oiseaux, qui, avec la taille et à peu près la conformation du cincle ou de la guignette, ont les pieds semblables à ceux de la foulque ; caractère que M. Brisson a exprimé par le nom de *phalarope* [1], tandis que M. Edwards, s'en tenant à la première analogie, ne leur donne que celui de *tringa*. Ce sont en effet de petits bécasseaux, ou petites guignettes, auxquelles la Nature a donné des pieds de foulque. Ils paroissent appartenir aux terres ou plutôt aux eaux des régions les plus septentrionales : tous ceux que M. Edwards a représentés venoient de la baie d'Hudson ; et nous en avons reçu un de Sibérie. Cependant, soit qu'ils voyagent ou qu'ils s'égarent, il en paroît quelquefois en Angleterre, puisque M. Edwards fait mention d'un de ces oiseaux tué en hiver dans le comté d'Yorck : il en décrit quatre différens, qui se réduisent à trois espèces ; car il rapporte lui-même le phalarope de sa planche 46, comme femelle ou jeune, à celui de sa planche 143 ; et cependant M. Brisson en a fait de chacun une espèce séparée. Pour notre phalarope de Sibérie, il

1 En adoptant celui de *phalaris* pour le vrai nom grec de la foulque.

est encore le même que le phalarope de la baie d'Hudson, planche 143 d'Edwards, qui fera ici notre première espèce.

LE PHALAROPE CENDRÉ.

Première espèce.

Ce phalarope, n°. 766, a huit pouces de longueur du bec à la queue, qui ne dépasse pas les ailes pliées ; son bec est grêle, aplati horizontalement, long de treize lignes, légèrement renflé et fléchi vers la pointe ; il a ses petits pieds largement frangés, comme la foulque, d'une membrane en festons, dont les coupures ou les nœuds répondent de même aux articulations des doigts ; il a tout le dessus de la tête, du cou et du manteau, d'un gris légèrement ondé sur le dos de brun et de noirâtre ; il porte un hausse-col blanc encadré d'une ligne de roux orangé ; au-dessous est un tour de cou gris, et tout le dessous du corps est blanc. Willughby dit tenir du docteur Johnson que cet oiseau a la voix perçante et clameuse de l'hirondelle de mer : mais il a tort de le ranger avec ces hirondelles, surtout après avoir d'abord reconnu qu'il a un rapport aussi évident avec les foulques.

LE PHALAROPE ROUGE.

Seconde espèce.

Ce phalarope a le devant du cou, la poitrine et le ventre, d'un rouge de brique ; le dessus du dos, de la tête et du cou avec la gorge, d'un roux brun tacheté de noirâtre ; le bec tout droit comme celui de la guignette ou du bécasseau ; les doigts largement frangés de membranes en festons. Il est un peu plus grand que le précédent, et de la grosseur du merle d'eau.

LE PHALAROPE A FESTONS DENTELÉS.

Troisième espèce.

Les festons découpés, lisses dans les deux espèces précédentes, sont, dans celle-ci, délicatement dentelés par les bords; et ce caractère le distingue suffisamment. Il a, comme le premier, le bec aplati horizontalement, un peu renflé vers la pointe, et creusé en-dessus de deux cannelures; les yeux sont un peu reculés vers le derrière de la tête, dont le sommet porte une tache noirâtre; le reste en est blanc ainsi que tout le devant et le dessous du corps; le dessus est d'un gris ardoisé, avec des teintes de brun et des taches obscures longitudinales. Il est de la grosseur de la petite bécassine, dont le traducteur d'Edwards lui donne mal à propos le nom.

LE GRÈBE [1].

Première espèce.

Le grèbe est bien connu par ces beaux manchons d'un blanc argenté, qui ont, avec la moelleuse épaisseur du duvet, le ressort de la plume et le lustre de la soie. Son plumage, sans apprêt, et en particulier celui de la poitrine, est, en effet, un beau duvet très-serré, très-ferme, bien peigné, et dont les brins lustrés se couchent et se joignent de manière à ne former qu'une surface glacée, luisante, et aussi impénétrable au froid de l'air qu'à l'humidité de l'eau. Ce vêtement à toute épreuve étoit nécessaire au grèbe, n°. 941, qui, dans les plus rigoureux hivers, se tient constamment sur les eaux comme nos plongeons, avec lesquels on

1 En latin, *colymbus*; en anglais, *dobchick-diver*, *arsfoot-diver*, *great loon-diver*; en allemand, *deucchel*; à Venise, *fisanelle*.

l'a souvent confondu sous le nom commun de *colymbus*, qui, par son étymologie, convient également à des oiseaux habiles à plonger et à nager entre deux eaux : mais ce nom n'exprime pas leurs différences; car les espèces de la famille du grèbe diffèrent essentiellement de celles des plongeons, en ce que ceux-ci ont les pieds pleinement palmés, au lieu que les grèbes ont la membrane des pieds divisée et coupée par lobes alentour de chaque doigt, sans compter d'autres différences particulières que nous exposerons dans les descriptions comparées. Aussi les naturalistes exacts, en attachant aux plongeons les noms de *mergus*, *uria*, *œthya*, fixent celui de *colymbus* aux grands et petits grèbes, c'est-à-dire, aux grèbes proprement dits et aux castagneux.

Par sa conformation, le grèbe ne peut être qu'un habitant des eaux : ses jambes, placées tout-à-fait en arrière, et presque enfoncées dans le ventre, ne laissent paroître que des pieds en forme de rames, dont la position et le mouvement naturel font de se jeter en dehors et ne peuvent soutenir à terre le corps de l'oiseau que quand il se tient droit à plomb. Dans cette position, on conçoit que le battement des ailes ne peut, au lieu de l'élever en l'air, que le renverser en avant, les jambes ne pouvant seconder l'impulsion que le corps reçoit des ailes : ce n'est que par un grand effort qu'il prend son vol à terre; et comme s'il sentoit combien il y est étranger, on a remarqué qu'il cherche à l'éviter, et que pour n'y être point poussé, il nage toujours contre le vent; et lorsque par malheur la vague le porte sur le rivage, il y reste en se débattant, et faisant des pieds et des ailes des efforts presque toujours inutiles pour s'élever dans l'air ou retourner à l'eau. On le prend donc souvent à la main, malgré les violens coups de bec dont il se défend. Mais son agilité dans l'eau est aussi grande que son impuissance sur terre; il nage, plonge, fend l'onde, et court à sa surface en effleurant les vagues avec une surprenante rapidité; on prétend même que ses mouvemens ne sont jamais plus vifs, plus prompts et plus rapides, que lorsqu'il est sous l'eau; il y poursuit les poissons jusqu'à une très-grande profondeur; les pêcheurs le prennent souvent dans leurs filets; il descend plus bas que les macreuses, qui ne se prennent que sur les bancs de coquillages découverts au reflux, tandis que le grèbe se prend à mer pleine, souvent à plus de vingt pieds de profondeur.

Les grèbes fréquentent également la mer et les eaux douces,

quoique les naturalistes n'aient guère parlé que de ceux que l'on voit sur les lacs, les étangs et les anses des rivières. Il y en a plusieurs espèces sur nos mers de Bretagne, de Picardie, et dans la Manche. Le grèbe du lac de Genève, qui se trouve aussi sur celui de Zurich et les autres lacs de la Suisse, et quelquefois sur celui de Nantua, et même sur certains étangs de Bourgogne et de Lorraine, est l'espèce la plus connue. Il est un peu plus gros que la foulque; sa longueur, du bec au croupion, est d'un pied cinq pouces, et du bec aux ongles, d'un pied neuf à dix pouces. Il a tout le dessus du corps d'un brun foncé, mais lustré, et tout le devant d'un très-beau blanc argenté. Comme tous les autres grèbes, il a la tête petite, le bec droit et pointu, aux angles duquel est un petit espace en peau nue et rouge qui s'étend jusqu'à l'œil. Les ailes sont courtes et peu proportionnées à la grosseur du corps : aussi l'oiseau s'élève-t-il difficilement; mais ayant pris le vent, il ne laisse pas de fournir un long vol. Sa voix est haute et rude; la jambe, ou, pour mieux dire, le tarse est élargi et aplati latéralement; les écailles dont il est couvert forment, à sa partie postérieure, une double dentelure; les ongles sont larges et plats. La queue manque absolument à tous les grèbes : ils ont cependant au croupion les tubercules d'où sortent ordinairement les plumes de la queue; mais ces tubercules sont moindres que dans les autres oiseaux, et il n'en sort qu'un bouquet de petites plumes, et non de véritables pennes.

Ces oiseaux sont communément fort gras; non-seulement ils se nourrissent de petits poissons, mais ils mangent de l'algue et d'autres herbes, et avalent du limon. On trouve aussi assez souvent des plumes blanches dans leur estomac, non qu'ils dévorent des oiseaux, mais apparemment parce qu'ils prennent la plume qui se joue sur l'eau pour un petit poisson. Au reste, il est à croire que les grèbes vomissent, comme le cormoran, les restes de la digestion; du moins trouve-t-on au fond de leur sac des arêtes pelotonnées et sans altération.

Les pêcheurs de Picardie vont sur la côte d'Angleterre dénicher les grèbes, qui, en effet, ne nichent pas sur celles de France; ils trouvent ces oiseaux dans des creux de rocher, où apparemment ils volent, faute d'y pouvoir grimper, et d'où il faut que leurs petits se précipitent dans la mer. Mais sur nos grands étangs le grèbe construit son nid avec des roseaux et des joncs entrelacés : il est à demi plongé, et comme flottant sur l'eau, qui cepen-

dant ne peut l'emporter; car il est affermi et arrêté contre les roseaux, et non tout-à-fait à flot, comme le dit Linnæus. On y trouve ordinairement deux oeufs, et rarement plus de trois. On voit, dès le mois de juin, les petits grèbes nouveau-nés nager avec leur mère.

Le genre de ces oiseaux est composé de deux familles, qui diffèrent par la grandeur. Nous conserverons aux grands le nom de *grèbes*, et aux petits celui de *castagneux*. Cette division est naturelle, ancienne, et paroît indiquée dans Athénée par les noms de *colymbis* et de *colymbida;* car cet auteur joint constamment à ce dernier l'épithète de *parvus :* cependant il y a dans la famille des grands grèbes des espèces considérablement plus petites les unes que les autres.

LE PETIT GRÈBE.

Seconde espèce.

Celui-ci, n°. 942, par exemple, est plus petit que le précédent, et c'est presque la seule différence qui soit entre eux ; mais si cette différence est constante, ils ne sont pas de la même espèce, d'autant que le petit grèbe est connu dans la Manche et habite sur la mer, au lieu que le grand grèbe se trouve plus fréquemment dans les eaux douces.

LE GRÈBE HUPPÉ.

Troisième espèce.

Les plumes du sommet de la tête de ce grèbe, n°. 944, s'allongent un peu en arrière, et lui forment une espèce de huppe qu'il hausse ou baisse selon qu'il est tranquille ou agité. Il est plus grand que le grèbe commun, ayant au moins deux pieds du bec aux ongles; mais il n'en diffère pas par le plumage : tout le de-

vant de son corps est de même d'un beau blanc argenté, et le dessus d'un brun noirâtre, avec un peu de blanc dans les ailes; et ces couleurs forment la livrée générale des grèbes.

Il résulte des notices comparées des ornithologistes, que le grèbe huppé se trouve également en mer et sur les lacs, dans la Méditerranée comme sur nos côtes de l'Océan; son espèce même se trouve dans l'Amérique septentrionale, et nous l'avons reconnu dans l'*acitli* du lac du Mexique de Hernandès.

L'on a observé que les jeunes grèbes de cette espèce, et apparemment il en est de même des autres, n'ont qu'après la mue leur beau blanc satiné; l'iris de l'œil, qui est toujours fort brillant et rougeâtre, s'enflamme et devient d'un rouge de rubis dans la saison des amours. On assure que cet oiseau détruit beaucoup de jeunes merlans, de frai d'esturgeon, et qu'il ne mange des chevrettes que faute d'autre nourriture [1].

LE PETIT GRÈBE HUPPÉ.

Quatrième espèce.

Ce grèbe n'est pas plus gros qu'une sarcelle, et il diffère du précédent non-seulement par la taille, mais encore en ce que les plumes du sommet de la tête qui forment la huppe se séparent en deux petites touffes, et que des taches de brun marron se mêlent au blanc du devant du cou. Quant à l'identité soupçonnée par M. Brisson, de cette espèce avec celle du grèbe cendré de Willughby, il est très-difficile d'en rien décider, ce dernier naturaliste et Ray ne parlant de leur grèbe cendré que sur un simple dessin de M. Brown.

[1] Observations faites dans la Manche par M. Baillon, de Montreuil-sur-mer.

LE GRÈBE CORNU.

Cinquième espèce.

Ce grèbe porte une huppe noire partagée en arrière, et divisée comme en deux cornes : il a de plus une sorte de crinière ou de chevelure enflée, rousse à la racine, noire à la pointe, coupée en rond autour du cou; ce qui lui donne une physionomie tout étrange, et l'a fait regarder comme une espèce de monstre. Il est un peu plus grand que le grèbe commun; son plumage est le même, à l'exception de la crinière et des flancs, qui sont roux.

L'espèce de ce grèbe cornu, n°. 400, paroît être fort répandue; on la connoît en Italie, en Suisse, en Allemagne, en Pologne, en Hollande, en Angleterre. Comme cet oiseau est d'une figure fort singulière, il a été partout remarqué: Fernandès, qui l'a fort bien décrit au Mexique, ajoute qu'il y est surnommé *lièvre d'eau*, sans en dire la raison.

LE PETIT GRÈBE CORNU.

Sixième espèce.

Il y a la même différence pour la taille entre les deux grèbes cornus qu'entre les deux grèbes huppés : le petit grèbe cornu, n°. 404, fig. 2, a les deux pinceaux de plumes qui, partant de derrière les yeux, lui forment des cornes d'un roux orangé; c'est aussi la couleur du devant du cou et des flancs. Il a le haut du cou et la gorge garnis de plumes renflées, mais non tranchées ni coupées en crinière : ces plumes sont d'un brun teint de verdâtre, ainsi que le dessus de la tête; le manteau est brun, et le plastron est d'un blanc argenté, comme dans les autres grèbes. C'est de celui-ci en particulier que Linnæus dit que le nid est flottant sur l'eau

dans les anses. Il ajoute que ce grèbe pond quatre ou cinq œufs, et que sa femelle est toute grise.

Il est connu dans la plupart des contrées d'Europe, soit maritimes, soit méditerranées. M. Edwards l'a reçu de la baie d'Hudson. Ainsi il se trouve encore dans l'Amérique septentrionale : mais cette raison ne paroît pas suffisante pour lui rapporter, avec M. Brisson, l'*yacapitzahoac* de Fernandès, qui, à la vérité, paroît bien être un grèbe, mais que rien ne caractérise assez pour assurer qu'il est particulièrement de cette espèce ; et quant au *trapazorola* de Gesner, que M. Brisson y rapporte également, il y a beaucoup plus d'apparence que c'est le castagneux, ou tout au moins il est certain que ce n'est pas un grèbe cornu, puisque Gesner dit formellement qu'il n'a nulle espèce de crête.

LE GRÈBE DUC-LAART.

Septième espèce.

Nous conserverons à ce grèbe le nom que lui donnent les habitans de l'île Saint-Thomas, où il a été observé et décrit par le P. Feuillée. Ce qui le distingue le plus, est une tache noire qui se trouve au milieu du beau blanc du plastron, et la couleur des ailes, qui est d'un roux pâle. Sa grosseur, dit le P. Feuillée, est celle d'une jeune poule. Il observe aussi que la pointe du bec est légèrement courbée ; caractère qui se marque également dans l'espèce suivante.

LE GRÈBE DE LA LOUISIANE.

Huitième espèce.

Outre le caractère de la pointe du bec légèrement courbée, ce grèbe, n°. 943, diffère de la plupart des autres, en ce que son plastron n'est pas pleinement blanc, mais fort chargé aux

flancs de brun et de noirâtre, avec le devant du cou de cette dernière teinte. Il est aussi moins grand que le grèbe commun.

LE GRÈBE A JOUES GRISES,

OU LE JOUGRIS.

Neuvième espèce.

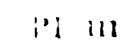
Pour dénommer particulièrement des espèces qui sont en grand nombre, et dont les différences sont souvent peu sensibles, il faut quelquefois se contenter de petits caractères, qu'autrement on ne penseroit pas à relever : telle est la nécessité qui a fait donner à ce grèbe, n°. 931, le nom de *jougris*, parce qu'en effet il a les joues et la mentonnière grises ; le devant de son cou est roux, et son manteau d'un brun noir. Il est à peu près de la grandeur du grèbe cornu.

LE GRAND GRÈBE.

Dixième espèce.

C'est moins par les dimensions de son corps que par la longueur de son cou que ce grèbe, n°. 404, fig. 1, est le plus grand des oiseaux de ce genre ; cette longueur du cou fait qu'il a la tête de trois ou quatre pouces plus élevée que celle du grèbe commun, quoiqu'il ne soit ni plus gros ni plus grand. Il a le manteau brun, le devant du corps d'un roux brun ; couleur qui s'étend sur les flancs et qui ombrage le blanc du plastron, lequel n'est guère net qu'au milieu de l'estomac. Il se trouve à Cayenne.

Par l'énumération que nous venons de faire, on voit que les espèces de la famille du grèbe sont répandues dans les deux continens. Elles semblent aussi s'être portées d'un pôle à l'autre : le *kaarsaak* et l'*esarokitsok* des Groenlandais sont, à ce qu'il



Prêtre pinx.

1. Le **Castagneux** . . . . Page 267.
2. Le **G^d Plongeon** . . . . 271.
3. Le **Harle** . . . . 2[illegible]

paroît, des grèbes, et du côté du pôle austral, M. de Bougainville a trouvé aux îles Malouines deux oiseaux qui nous paroissent [illegible] plutôt que des plongeons.



paroît, des grèbes, et du côté du pôle austral, M. de Bougainville a trouvé aux îles Malouines deux oiseaux qui nous paroissent être des grèbes plutôt que des plongeons.

LE CASTAGNEUX.

Première espèce.

Nous avons dit que le castagneux est un grèbe beaucoup moins grand que tous les autres ; on peut même ajouter qu'à l'exception du petit pétrel, c'est le plus petit de tous les oiseaux navigateurs : il ressemble aussi au pétrel par le duvet dont il est couvert au lieu de plumes ; mais du reste il a le bec, les pieds et tout le corps entièrement conformés comme les grèbes. Il porte à peu près les mêmes couleurs ; mais comme il a du brun châtain ou couleur de marron sur le dos, on lui a donné le nom de *castagneux*. Dans quelques individus, le devant du corps est gris, et non pas d'un blanc lustré ; d'autres sont plus noirâtres que bruns sur le dos, et cette variété dans les couleurs a été désignée par Aldrovande. Le castagneux, n°. 905, n'a pas plus que le grèbe la faculté de se tenir et de marcher sur la terre; ses jambes traînantes et jetées en arrière ne peuvent s'y soutenir, et ne lui servent qu'à nager. Il a peine à prendre son vol; mais, une fois élevé, il ne laisse pas d'aller loin. On le voit sur les rivières tout l'hiver, temps auquel il est fort gras; mais, quoiqu'on l'ait nommé *grèbe de rivière*, on en voit aussi sur la mer, où il mange des chevrettes, des éperlans, de même qu'il se nourrit de petites écrevisses et de menus poissons dans les eaux douces. Nous lui avons trouvé dans l'estomac des grains de sable; il a ce viscère musculeux et revêtu intérieurement d'une membrane glanduleuse, épaisse et peu adhérente; les intestins, comme l'observe Belon, sont très-grêles; les deux jambes sont attachées au derrière du corps par une membrane qui déborde quand les jambes s'étendent, et qui est attachée fort près de l'articulation du tarse; au-dessus du croupion sont, en place de queue, deux petits pinceaux de duvet qui sortent chacun d'un tubercule; on remarque encore que les membranes des doigts sont encadrées d'une bordure dentelée de petites écailles symétriquement rangées.

Au reste, nous croyons que le *tropazorola* de Gesner est notre castagneux. Ce naturaliste dit que c'est le premier oiseau qui reparoisse après l'hiver sur les lacs de Suisse.

LE CASTAGNEUX DES PHILIPPINES.

Seconde espèce.

Quoique ce castagneux, n°. 945, soit un peu plus grand que celui d'Europe, et qu'il en diffère pas deux grands traits de couleur rousse qui lui teignent les joues et les côtés du cou, ainsi que par une teinte de pourpre jetée sur son manteau, ce n'est peut-être que le même oiseau modifié par le climat. Nous pourrions prononcer plus affirmativement, si les limites qui séparent les espèces, ou la chaîne qui les unit, nous étoient mieux connues; mais qui peut avoir suivi la grande filiation de toutes les généalogies dans la Nature? Il faudroit être né avec elle, et avoir, pour ainsi dire, des observations contemporaines. C'est beaucoup, dans le court espace qu'il nous est permis de saisir, d'observer ses passages, d'indiquer ses nuances, et de soupçonner les transformations infinies qu'elle a pu subir ou faire depuis les temps immenses qu'elle a travaillé ses ouvrages.

LE CASTAGNEUX A BEC CERCLÉ.

Troisième espèce.

Un petit ruban noir qui environne le milieu du bec en forme de cercle est le caractère par lequel nous avons cru devoir distinguer ce castagneux; il a de plus une tache noire remarquable à la base de la mandibule inférieure du bec. Son plumage est tout brun, foncé sur la tête et le cou, clair et verdâtre sur la poitrine. On le trouve sur les étangs d'eau douce, dans les parties inhabitées de la Caroline.

LE CASTAGNEUX DE SAINT-DOMINGUE.

Quatrième espèce.

On voit que la famille des castagneux ou petits grèbes n'est pas moins répandue que celle des grands. Celui-ci, qui se trouve à Saint-Domingue, est encore plus petit que le castagneux d'Europe; sa longueur, du bec au croupion, n'est guère que de sept pouces et demi : il est noirâtre sur le corps, et gris blanc argenté, tacheté de brun, en-dessous.

LE GRÈBE-FOULQUE.

Cinquième espèce.

La Nature trace des traits d'union presque partout où nous voudrions marquer des intervalles et faire des coupures; sans quitter brusquement une forme pour passer à une autre, elle emprunte de toutes deux, et compose un être mi-parti qui réunit les deux extrêmes, et remplit jusqu'au moindre vide de l'ensemble d'un tout, où rien n'est isolé. Tels sont les traits de l'oiseau grèbe-foulque, n°. 893, jusqu'à ce jour inconnu, et qui nous a été envoyé de l'Amérique méridionale. Nous lui avons donné ce nom, parce qu'il porte les deux caractères du grèbe et de la foulque; il a, comme elle, une queue assez large et d'assez longues ailes; tout son manteau est d'un brun olivâtre, et tout le devant du corps est d'un très-beau blanc; les doigts et les membranes dont ils sont garnis sont barrés transversalement de raies noires et blanches ou jaunâtres; ce qui fait un effet agréable. Au reste, ce grèbe-foulque, qui se trouve à Cayenne, est aussi petit que notre castagneux.

LES PLONGEONS[1].

QUOIQUE beaucoup d'oiseaux aquatiques aient l'habitude de plonger, même jusqu'au fond de l'eau, en poursuivant leur proie, on a donné de préférence le nom de *plongeon* à une petite famille particulière de ces oiseaux plongeurs, qui diffère des autres en ce qu'ils ont le bec droit et pointu, et les trois doigts antérieurs joints ensemble par une membrane entière, qui jette un rebord le long du doigt intérieur, duquel néanmoins le postérieur est séparé. Les plongeons ont de plus les ongles petits et pointus[2], la queue très-courte et presque nulle, les pieds très-plats et placés tout-à-fait à l'arrière du corps, enfin la jambe cachée dans l'abdomen, disposition très-propre à l'action de nager, mais très-contraire à celle de marcher : en effet, les plongeons, comme les grèbes, sont obligés sur terre à se tenir debout dans une situation droite et presque perpendiculaire, sans pouvoir maintenir l'équilibre dans leurs mouvemens, au lieu qu'ils se meuvent dans l'eau d'une manière si preste et si prompte, qu'ils évitent la balle en plongeant à l'éclair du feu, au même instant que le coup part : aussi les bons chasseurs, pour tirer ces oiseaux, adaptent à leur fusil un morceau de carton, qui, en laissant la mire libre, dérobe l'éclair de l'amorce à l'œil de l'oiseau.

Nous connoissons cinq espèces dans le genre du plongeon, dont deux, l'une assez grande et l'autre plus petite, se trouvent également sur les eaux douces, dans l'intérieur des terres et sur les eaux salées, près des côtes de la mer ; les trois autres espèces paroissent attachées uniquement aux côtes maritimes, et spécialement aux mers du Nord : nous allons donner la description de chacune en particulier.

[1] Le plongeon, en général, se nomme en latin *mergus*; en hébreu et en persan, *kaath*; en arabe, *semag*; en italien, *mergo*, *mergone*; en anglais, *diver*, *ducker*; en allemand, *ducher*, *duchent*, *taucher*; en groenlandais, *naviarsonck*.

[2] C'est du grèbe, et non pas du plongeon, qu'il faut entendre ce que Schwenckfeld dit, que, seul entre les oiseaux, il a les ongles aplatis : *Mergo unico inter aves lati sunt ungues*.

LE GRAND PLONGEON.

Première espèce.

Ce plongeon, n°. 914, est presque de la grandeur et de la taille de l'oie. Il est connu sur les lacs de Suisse, et le nom de *studer* qu'on lui donne sur celui de Constance marque, selon Gesner, sa pesanteur à terre et l'impuissance de marcher, malgré l'effort qu'il fait des ailes et des pieds à la fois. Il ne prend son essor que sur l'eau : mais dans cet élément ses mouvemens sont aussi faciles et aussi légers que vifs et rapides; il plonge à de très-grandes profondeurs, et nage entre deux eaux à cent pas de distance sans reparoître pour respirer; une portion d'air renfermée dans la trachée-artère dilatée fournit pendant ce temps à la respiration de cet amphibie ailé, qui semble moins appartenir à l'élément de l'air qu'à celui des eaux. Il en est de même des autres plongeons et des grèbes; ils parcourent librement et en tout sens les espaces dans l'eau : ils y trouvent leur subsistance, leur abri, leur asile; car si l'oiseau de proie paroît en l'air ou qu'un chasseur se montre sur le rivage, ce n'est point au vol que le plongeon confie sa fuite et son salut; il plonge, et, caché sous l'eau, se dérobe à l'œil de tous ses ennemis. Mais l'homme, plus puissant encore par l'adresse que par la force, sait lui faire rencontrer des embûches jusqu'au fond de son asile; un filet, une ligne dormante amorcée d'un petit poisson, sont les piéges auxquels l'oiseau se prend en avalant sa proie : il meurt ainsi en voulant se nourrir, et dans l'élément même sur lequel il est né; car on trouve son nid posé sur l'eau, au milieu des grands joncs dont le pied est baigné.

Aristote observe, avec raison, que les plongeons commencent leur nichée dans le premier printemps, et que les mouettes ne nichent qu'à la fin de cette saison ou au commencement de l'été: mais c'est improprement que Pline, qui souvent ne fait que copier ce premier naturaliste, le contredit ici, en employant le nom de *mergus* pour désigner un oiseau d'eau qui niche sur les arbres; cette habitude, qui appartient au cormoran et à quelques autres oiseaux d'eau, n'est nullement celle du plongeon, puisqu'il niche au bas des joncs.

Quelques observateurs ont écrit que ce grand plongeon étoit fort silencieux : cependant Gesner lui attribue un cri particulier et fort éclatant ; mais apparemment on ne l'entend que rarement.

Au reste, Willughby semble reconnoître dans cette espèce une variété qui diffère de la première, en ce que l'oiseau a le dos d'une seule couleur uniforme, au lieu que le grand plongeon commun a le manteau ondé de gris blanc sur gris brun, avec un même brun nué et pointillé de blanchâtre sur le dessus de la tête et du cou, qui de plus est orné vers le bas d'un demi-collier teint des mêmes couleurs, terminées par le beau blanc de la poitrine et du dessous du corps.

LE PETIT PLONGEON.

Seconde espèce.

Ce petit plongeon, n°. 992, ressemble beaucoup au grand par les couleurs, et a de même tout le devant du corps blanc ; le dos et le dessus du cou et de la tête, d'un cendré noirâtre, tout parsemé de petites gouttes blanches : mais ses dimensions sont bien moindres ; les plus gros ont tout au plus un pied neuf pouces du bout du bec à celui de la queue, deux pieds jusqu'au bout des doigts, et deux pieds et demi d'envergure, tandis que le grand plongeon en a plus de quatre, et deux pieds et demi du bec aux ongles. Du reste, leurs habitudes naturelles sont à peu près les mêmes.

On voit en tout temps les plongeons de cette espèce sur nos étangs, qu'ils ne quittent que quand la glace les force à se transporter sur les rivières et les ruisseaux d'eau vive ; ils partent pendant la nuit, et ne s'éloignent que le moins qu'ils peuvent de leur premier domicile. L'on avoit déjà remarqué, du temps d'Aristote, que l'hiver ne les faisoit pas disparoître. Ce philosophe dit aussi que leur ponte est de deux ou trois œufs ; mais nos chasseurs assurent qu'elle est de trois ou quatre, et disent que quand on approche du nid, la mère se précipite et se plonge, et que les petits tout nouvellement éclos se jettent à l'eau pour la suivre. Au reste, c'est toujours avec bruit et avec un mouvement très-vif des ailes et de la queue, que ces oiseaux nagent et

plongent; le mouvement de leurs pieds se dirige en nageant, non d'avant en arrière, mais de côté et se croisant en diagonale. M. Hebert a observé ce mouvement en tenant captif un de ces plongeons, qui, retenu seulement par un long fil, prenoit toujours cette direction : il paroissoit n'avoir rien perdu de sa liberté naturelle; il étoit sur une rivière où il trouvoit sa vie en happant de petits poissons.

LE PLONGEON CAT-MARIN.

Troisième espèce.

Ce plongeon, fort semblable à notre petit plongeon d'eau douce, nous a été envoyé des côtes de Picardie, qu'il fréquente, surtout en hiver, et où les pêcheurs l'appellent *cat-marin* (chat de mer), parce qu'il mange et détruit beaucoup de frai de poisson. Souvent ils le prennent dans les filets tendus pour les macreuses, avec lesquelles ce plongeon arrive ordinairement; car on observe qu'il s'éloigne l'été, comme s'il alloit passer cette saison plus au nord : quelques-uns cependant, au rapport des matelots, nichent dans les Sorlingues, sur des rochers où ils ne peuvent arriver qu'en partant de l'eau par un effort de saut, aidé du mouvement des vagues; car sur terre ils sont, comme les autres plongeons, dans l'impuissance de s'élever par le vol; ils ne peuvent même courir que sur les vagues, qu'ils effleurent rapidement dans une attitude droite, et la partie postérieure du corps plongée dans l'eau.

Cet oiseau entre avec la marée dans les embouchures des rivières. Les petits merlans, le frai de l'esturgeon et du congre, sont ses mets de préférence. Comme il nage presque aussi vite que les autres oiseaux volent, et qu'il plonge aussi bien qu'un poisson, il a tout les avantages possibles pour se saisir de cette proie fugitive.

Les jeunes, moins adroits et moins exercés que les vieux, ne mangent que des chevrettes; cependant les uns et les autres, dans toutes les saisons, sont extrêmement gras. M. Baillon, qui a très-bien observé ces plongeons sur les côtes de Picardie, et qui nous

donne ces détails, ajoute que, dans cette espèce, la femelle diffère du mâle par la taille, étant de deux pouces à peu près au-dessous des dimensions de celui-ci, qui sont de deux pieds trois pouces de la pointe du bec au bout des ongles, et de trois pieds deux pouces de vol. Le plumage des jeunes, jusqu'à la mue, est d'un noir enfumé, sans aucune des taches blanches dont le dos des vieux est parsemé

Nous rapporterons à cette espèce, comme variété, un plongeon à tête noire, dont M. Brisson a fait sa cinquième espèce, en lui appliquant des phrases de Willughby et de Ray, lesquelles désignent *l'imbrim* ou grand plongeon des mers du Nord, dont nous allons parler, et qui ne doivent pas être rapportées aux petits plongeons.

Au reste, une remarque que l'on a faite, sans l'appliquer spécialement à une espèce particulière de plongeons, c'est que la chair de ces oiseaux devient meilleure lorsqu'ils ont vécu dans la baie de *Longh-foyle*, près de Londondery en Irlande, d'une certaine plante dont la tige est tendre et presque aussi douce, dit-on, que celle de la canne à sucre.

L'IMBRIM,

OU GRAND PLONGEON DE LA MER DU NORD [1].

Quatrième espèce.

IMBRIM, n°. 952, est le nom que porte à l'île Feroé ce grand plongeon, connu aux Orcades sous celui *d'embergoose*. Il est plus gros qu'une oie, ayant près de trois pieds du bec aux ongles, et quatre pieds de vol. Il est aussi très-remarquable par un collier échancré en travers du cou, et tracé par de petites raies longitudinales, alternativement noires et blanches; le fond de couleur dans lequel tranche cette bande est noir, avec des reflets verts

1 *Huubrye*, par les Islandais, selon Anderson, qui dit que cet oiseau ressemble beaucoup au vautour (*geir-fugl*) par sa grosseur et par ses cris; mais ce prétendu vautour est un harle.

au cou et violets sur la tête; le manteau est à fond noir, tout parsemé de mouchetures blanches; tout le dessous du corps est d'un beau blanc.

Ce grand plongeon paroît quelquefois en Angleterre dans les hivers rigoureux [1] : mais en tout autre temps il ne quitte pas les mers du Nord, et sa retraite ordinaire est aux Orcades, aux îles Feroé, sur les côtes d'Islande et vers le Groenland; car il est aisé de le reconnoître dans le *tuglek* des Groenlandais.

Quelques écrivains du Nord, tels que Hoierus, médecin de Berghen, ont avancé que ces oiseaux faisoient leurs nids et leurs pontes sous l'eau : ce qui, loin d'être vrai, n'est pas même vraisemblable; et ce qu'on lit à ce sujet dans les *Transactions philosophiques*, que l'imbrim tient ses œufs sous ses ailes, et les couve ainsi en les portant partout avec lui, me paroît également fabuleux. Tout ce qu'on peut inférer de ces contes, c'est que probablement cet oiseau niche sur des écueils ou des côtes désertes, et que jusqu'à ce jour aucun observateur n'a vu son nid.

LE LUMME,

OU PETIT PLONGEON DE LA MER DU NORD.

Cinquième espèce.

LUMME ou *loom* en lapon veut dire *boiteux*, et ce nom peint la démarche chancelante de cet oiseau lorsqu'il se trouve à terre, où néanmoins il ne s'expose guère, nageant presque toujours, et nichant à la rive même de l'eau sur les côtes désertes. Peu de gens ont vu son nid, et les Islandais disent qu'il couve ses œufs sous ses ailes en pleine mer; ce qui n'est guère plus vraisemblable que la couvée de l'imbrim sous l'eau.

Le lumme, n° 308, est moins grand que l'imbrim, et n'est que de la taille du canard. Il a le dos noir, parsemé de petits carrés blancs; la gorge noire, ainsi que le devant de la tête, dont le des-

---

[1] Nous en avons même reçu un qui a été tué cet hiver (1780) sur la côte de Picardie.

sus est couvert de plumes grises; le haut du cou est garni de semblables plumes grises, et paré en devant d'une longue pièce nuée de noir changeant en violet et en vert; un duvet épais, comme celui du cygne, revêt toute la peau, et les Lapons se font des bonnets d'hiver de ces bonnes fourrures.

Il paroît que ces plongeons ne quittent guère la mer du Nord, quoique de temps en temps, au rapport de Klein, ils se montrent sur les côtes de la Baltique, et qu'ils soient bien connus dans toute la Suède. Leur principal domicile est sur les côtes de Norwége, d'Islande et de Groenland; ils les fréquentent pendant tout l'été, et y font leurs petits, qu'ils élèvent avec des soins et une sollicitude singulière. Anderson nous fournit à ce sujet des détails qui seroient intéressans s'il étoient tous exacts. Il dit que la ponte n'est que de deux œufs, et qu'aussitôt qu'un petit lumme est assez fort pour quitter le nid, le père et la mère le conduiseut à l'eau, l'un volant toujours au-dessus de lui pour le défendre de l'oiseau de proie, l'autre au-dessous pour le recevoir sur le dos en cas de chute, et que si, malgré ce secours, le petit tombe à terre, les parens s'y précipitent avec lui, et, plutôt que de l'abandonner, se laissent prendre par les hommes ou manger par les renards, qui ne manquent jamais de guetter ces occasions, et qui, dans ces régions glacées et dépourvues de gibier de terre, dirigent toute leur sagacité et toutes leurs ruses à la chasse des oiseaux. Cet auteur ajoute que, quand une fois les lummes ont gagné la mer avec leurs petits, ils ne reviennent plus à terre; il assure même que les vieux qui par hasard ont perdu leur famille, ou qui ont passé le temps de nicher, n'y viennent jamais, nageant toujours par troupes de soixante ou de cent. « Si on jette, dit-il, « un petit dans la mer devant une de ces troupes, tous les lummes viennent sur-le-champ l'entourer, et chacun s'empresse « de l'accompagner, au point de se battre entre eux autour de « lui, jusqu'à ce que le plus fort l'emmene: mais si par hasard la « mère du petit survient, toute la querelle cesse sur-le-champ, « et on lui cède son enfant. »

A l'approche de l'hiver, ces oiseaux s'éloignent et disparoissent jusqu'au retour du printemps. Anderson conjecture que, déclinant entre le sud et l'ouest, ils se retirent vers l'Amérique, et M. Edwards reconnoît en effet que cette espèce est commune aux mers septentrionales de ce continent et de celui de l'Europe : nous pouvons y ajouter celles du continent de l'Asie; car le plongeon

à gorge rouge venu de Sibérie, et donné sous cette indication dans les planches enluminées, n°. 308, est exactement le même que celui de la planche 97 d'Edwards, que ce naturaliste donne comme la femelle du lumme, d'après le témoignage non suspect de son correspondant, M. Isham, bon observateur, qui lui avoit rapporté l'un et l'autre de Groenland.

Dans la saison que les lummes passent sur les côtes de Norwége, leurs différens cris servent aux habitans de présage pour le beau temps ou les pluies; c'est apparemment par cette raison qu'ils épargnent la vie de cet oiseau, et qu'ils n'aiment pas même à le trouver pris dans leurs filets.

Linnæus distingue dans cette espèce une variété, et dit, avec Wormius, que le lumme niche à plat sur le rivage, au bord même de l'eau; sur quoi M. Anderson semble n'être pas d'accord avec lui-même[1]. Au reste, le *lumb* du Spitzberg de Martens paroît, suivant l'observation de M. Ray, être différent des lummes du Groenland et d'Islande, puisqu'il a le bec crochu, quoique d'ailleurs son affection pour ses petits, la manière dont il les conduit à la mer en les défendant de l'oiseau de proie, lui donnent beaucoup de rapports avec ces oiseaux par les habitudes naturelles; et quant aux *loms* du navigateur Barentz, rien n'empêche qu'on ne les regarde comme les mêmes oiseaux que nos lummes, qui peuvent bien en effet fréquenter la Nouvelle-Zemble.

---

[1] Tome Ier. de son *Histoire naturelle d'Islande et de Groenland*, page 93, il dit que le lumme niche sur les rives désertes au bord de l'eau, *tellement qu'il peut rentrer immédiatement de la mer dans son nid, et même boire restant assis sur ses œufs*. Tome II, page 52, il prétend que les lummes font leurs nids *sur les hauts rochers, et sur de petits morceaux saillans du roc*. Cette contrariété ne peut se concilier qu'en disant que ces oiseaux savent placer leurs nids suivant que la côte leur offre pour cela une grève plate ou des bords escarpés.

LE HARLE [1].

Première espèce.

Le harle, dit Belon, fait autant de dégât sur un étang qu'en pourroit faire un bièvre ou castor : c'est pourquoi, ajoute-t-il, le peuple donne le nom de *bièvre* à cet oiseau. Mais Belon paroît se tromper ici avec le peuple, au sujet du bièvre ou castor, qui ne mange pas du poisson, mais de l'écorce et du bois tendre ; et c'est à la loutre qu'il falloit comparer cet oiseau ichtyophage, puisque de tous les animaux quadrupèdes aucun ne détruit autant de poisson que la loutre.

Le harle est d'une grosseur intermédiaire entre le canard et l'oie : mais sa taille, son plumage et son vol raccourci, lui donnent plus de rapport avec le canard. C'est avec peu de justesse que Gesner lui a donné la dénomination de *merganser* (oie plongeon), par la seule ressemblance du bec à celui du plongeon, puisque cette ressemblance est très-imparfaite. Le bec du harle est à peu près cylindrique et droit jusqu'à la pointe, comme celui du plongeon : mais il en diffère en ce que cette pointe est crochue et fléchie en manière d'ongle courbe, d'une substance dure et cornée ; et il en diffère encore en ce que les bords en sont garnis de dentelures dirigées en arrière. La langne est hérissée de papilles dures et tournées en arrière comme les dentelures du bec ; ce qui sert à retenir le poisson glissant, et même à le conduire dans le gosier de l'oiseau : aussi, par une voracité peu mesurée, avale-t-il des poissons beaucoup trop gros pour entrer tout entiers dans son estomac ; la tête se loge la première dans l'œsophage, et se digère avant que le corps puisse y descendre.

Le harle nage, tout le corps submergé et la tête seule hors de l'eau ; il plonge profondément, reste long-temps sous l'eau, et parcourt un grand espace avant de reparoître. Quoiqu'il ait les

---

[1] En anglais, *goosander*, et la femelle, *dundiver*, *sparling-foul* ; en allemand, *meer-rach*, *weltsch-ent* ; et sur le lac de Constance, *gan* ou *ganner* ; en italien, autour du lac Majeur, *garganey*.

ailes courtes, son vol est rapide, et le plus souvent il file au-dessus de l'eau, et il paroît alors presque tout blanc : aussi l'appelle-t-on *harle blanc* en quelques endroits, comme en Brie, où il est assez rare. Cependant il a le devant du corps lavé de jaune pâle; le dessus du cou avec toute la tête est d'un noir changeant en vert par reflets; et la plume, qui en est fine, soyeuse, longue, et relevée en hérisson depuis la nuque jusque sur le front, grossit beaucoup le volume de la tête. Le dos est de trois couleurs, noir sur le haut et sur les grandes pennes des ailes, blanc sur les moyennes et la plupart des couvertures, et joliment liséré de gris sur blanc au croupion; la queue est grise; les yeux, les pieds et une partie du bec sont rouges.

Le harle est, comme on voit, un fort bel oiseau; mais sa chair est sèche et mauvaise à manger [1]. La forme de son corps est large et sensiblement aplatie sur le dos. On a observé que la trachée-artère a trois renflemens, dont le dernier, près de la bifurcation, renferme un labyrinthe osseux : cet appareil contient l'air que l'oiseau peut respirer sous l'eau. Belon dit aussi avoir remarqué que la queue du harle est souvent comme froissée et rebroussée par le bout, et qu'il se perche et fait son nid, comme le cormoran, sur les arbres ou dans les rochers : mais Aldrovande dit au contraire, et avec plus de vraisemblance, que le harle niche au rivage, et ne quitte pas les eaux. Nous n'avons pas eu occasion de vérifier ce fait : ces oiseaux ne paroissent que de loin à loin dans nos provinces de France; et toutes les notices que nous en avons reçues nous apprennent seulement qu'il se trouve en différens lieux, et toujours en hiver. On croit en Suisse que son apparition sur les lacs annonce un grand hiver; et quoique cet oiseau doive être assez connu sur la Loire, puisque c'est là, suivant Belon, qu'on lui a imposé le nom de *harle* ou *herle*, il semble, d'après cet observateur lui-même, qu'il se transporte en hiver dans des climats beaucoup plus méridionaux; car il est du nombre des oiseaux qui viennent du Nord jusqu'en Egypte pour y passer l'hiver, suivant Belon, quoique, d'après ses propres observations, il paroisse que cet oiseau se trouve sur le Nil en toute autre saison que celle de l'hiver, ce qui est assez difficile à concilier.

1 Belon rapporte le proverbe populaire, que *qui voudroit régaler le diable, lui serviroit bièvre et cormoran.*

Quoi qu'il en soit, les harles ne sont pas plus communs en Angleterre qu'en France; et cependant ils se portent jusqu'en Norwége, en Islande, et peut être plus avant dans le Nord. On reconnoît le harle dans le *geir-fugl* des Islandais, auquel Anderson donne mal à propos le nom de *vautour*, à moins qu'on ne suppose que le harle, par sa voracité, est le vautour de la mer. Mais il paroît que ces oiseaux n'habitent pas constamment la côte d'Islande, puisque les habitans, à chacune de leurs apparitions, ne manquent pas d'attendre quelque grand événement.

Dans le genre du harle, la femelle, n°. 953, est constamment et considérablement plus petite que le mâle, n°. 951. Elle en diffère aussi, comme dans la plupart des espèces d'oiseaux d'eau, par ses couleurs : elle a la tête rousse et le manteau gris; et c'est de cette femelle, décrite par Belon sous le nom de *bièvre*, que M. Brisson fait son septième harle, comme on peut s'en convaincre en comparant sa notice, page 254, et sa figure, planche 25, avec notre planche enluminée, n°. 953, qui représente cette femelle.

LE HARLE HUPPÉ.

Seconde espèce.

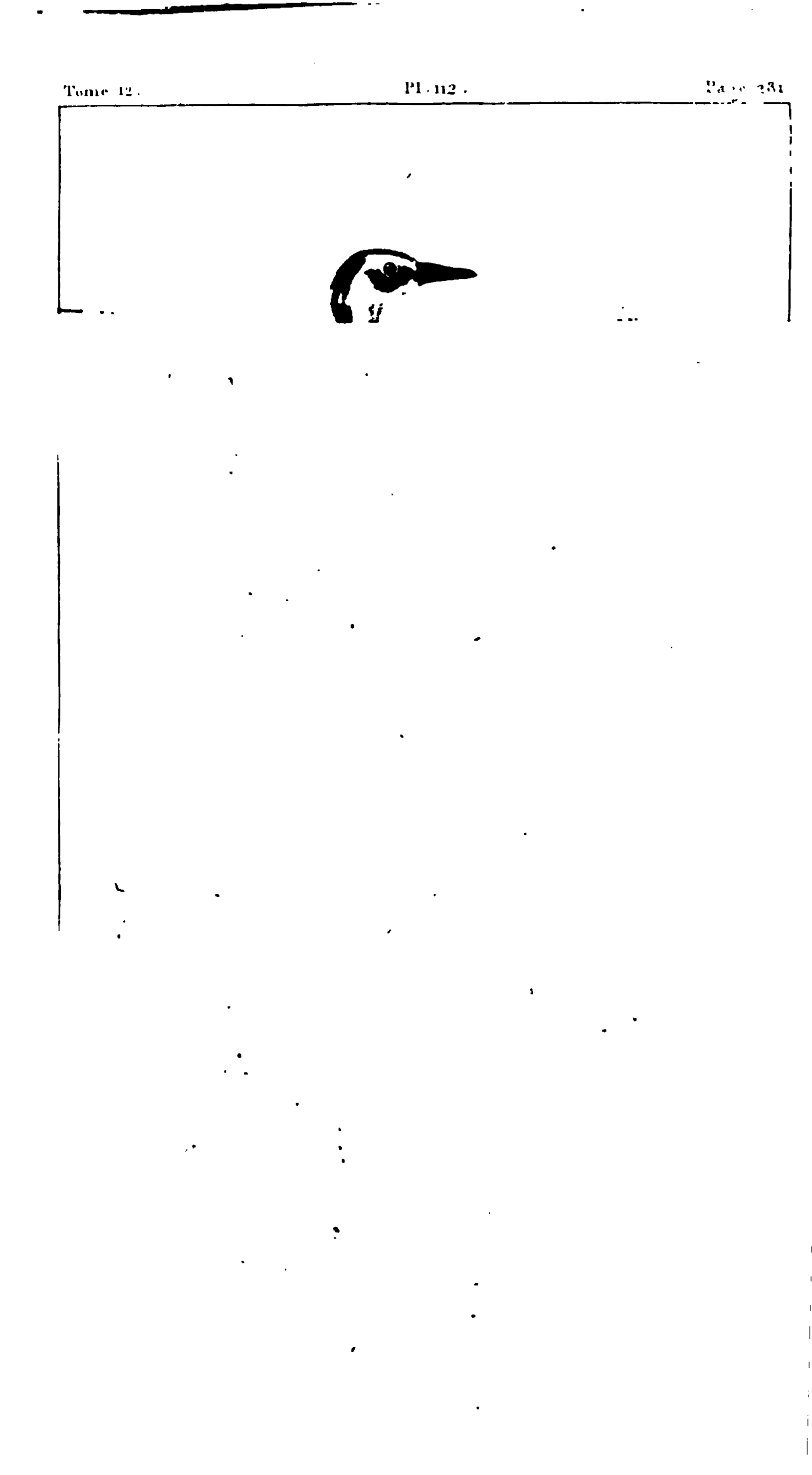
Le harle commun que nous venons de décrire n'a qu'un toupet, et non pas une huppe : celui-ci, n°. 207, porte une huppe bien formée, bien détachée de la tête, et composée de brins fins et longs, dirigés de l'occiput en arrière. Il est de la grosseur du canard; sa tête et le haut du cou sont d'un noir violet changeant en vert doré; la poitrine est d'un roux varié de blanc; le dos noir; le croupion et les flancs sont rayés en zigzags de brun et de gris blanc; l'aile est variée de noir et de brun, de blanc et de cendré. Il y a des deux côtés de la poitrine vers les épaules d'assez longues plumes blanches bordées de noir qui recouvrent le coude de l'aile lorsqu'elle est pliée. Le bec et les pieds sont rouges. La femelle diffère du mâle en ce qu'elle a la tête d'un roux terne, le dos gris, et tout le devant du corps blanc, foiblement teint de fauve sur la poitrine.

Suivant Willughby, cette espèce est très-commune sur les



1. La Piette . . . . Page 281.
2. Le Pélican . . . . 284.
3. Le Cormoran . . . . 2[illegible]4

lagunes de Venise ; et comme Muller témoigne qu'on la trouve en Danemarck, en Norwége, et que Linnæus dit qu'elle habite aussi en Laponie, il est très-probable qu'elle fréquente les contrées intermédiaires : et en effet Schwenckfeld assure que cet oiseau passe en Silésie, où on le voit au commencement de l'hiver sur les étangs dans les montagnes. M. Salerne dit qu'il est fort com-



lagunes de Venise : et comme Muller témoigne qu'on la trouve en Danemarck, en Norwége, et que Linnæus dit qu'elle habite aussi en Laponie, il est très-probable qu'elle fréquente les contrées intermédiaires : et en effet Schwenckfeld assure que cet oiseau passe en Silésie, où on le voit au commencement de l'hiver sur les étangs dans les montagnes. M. Salerne dit qu'il est fort commun sur la Loire ; mais, par la manière dont il en parle, il paroît l'avoir très-mal observé.

LA PIETTE,

OU LE PETIT HARLE HUPPÉ.

Troisième espèce.

La piette est un joli petit harle à plumage pie, et auquel on a donné quelquefois le nom de *religieuse*, sans doute à cause de la netteté de sa belle robe blanche, de son manteau noir, et de sa tête coiffée en effilés blancs, couchés en mentonnière et relevés en forme de bandeau, que coupe par derrière un petit lambeau de voile d'un violet vert obscur ; un demi-collier noir sur le haut du cou achève la parure modeste et piquante de cette petite religieuse ailée. Elle est aussi fort commune, sous le nom de *piette*, sur les rivières d'Are et de Somme en Picardie, où il n'est pas de paysan, dit Belon, qui ne la sache nommer. Elle est un peu plus grande que la sarcelle, mais moindre que le morillon ; elle a le bec noir et les pieds d'un gris plombé ; l'étendue du blanc et du noir dans son plumage est fort sujette à varier, de sorte que quelquefois il est presque tout blanc. La femelle, n°. 450, n'est pas aussi belle que le mâle, n°. 449 ; elle n'a point de huppe ; sa tête est rousse, et le manteau est gris.

LE HARLE A MANTEAU NOIR.

Quatrième espèce.

Nous réunissons ici sous la même espèce le harle noir et le harle blanc et noir de M. Brisson, qui sont les troisième et sixième harles de Schwenckfeld, parce qu'il nous paroît qu'il y a entre eux moins de différences que l'on n'en observe dans ce genre entre le mâle et la femelle, d'autant plus que ces deux harles sont à peu près de la même taille. Belon, qui en a décrit un sous le nom de *tiers*, dit qu'on l'appelle ainsi parce qu'il est comme moyen ou *en tiers entre la canne et le morillon*, et que les ailes, par leur bigarrure, imitent la variété des ailes du morillon : mais il a tort de joindre son harle *tiers* à cet oiseau, puisque le bec est entièrement différent de celui du morillon; et quant à sa taille, elle est plus approchante de celle du canard. Au reste, il a la tête, le dessus du cou, le dos, les grandes pennes de l'aile et le croupion noirs, et tout le devant du corps d'un beau blanc, avec la queue brune. Cette description convient donc en entier au harle blanc et noir de M. Brisson, et elle convient également à son harle noir, excepté qu'au cou de celui-ci on voit du rouge bai, et qu'il a la queue noire. Tous deux ont le bec et les pieds rouges. Schwenckfeld, en disant du premier qu'on le voit rarement en Silésie, n'insinue pas que le dernier y soit plus commun, en observant qu'il paroît quelques-uns de ces oiseaux sur les rivières au mois de mars, à la fonte des glaces.

LE HARLE ÉTOILÉ.

Cinquième espèce.

La grande différence de livrée entre le mâle et la femelle dans le genre des harles a causé plus d'un double emploi dans l'énumé-

ration de leurs espèces, comme on peut le remarquer dans les listes de nos nomenclateurs : nous soupçonnons fortement qu'il y a encore ici une de ces méprises qui ne sont que trop communes en nomenclature ; il nous paroît que l'espèce de ce harle étoilé, mieux décrite et mieux connue, ne sera peut-être qu'une femelle des espèces précédentes. Willughby le pensoit ainsi : il dit que ce même harle étoilé, qui est le *mergus glacialis* de Gesner, n'est que la femelle de la piette ; et ce qui semble le prouver, c'est que le *mergus glacialis* se trouve quelquefois tout blanc; particularité qui appartient à la piette. Quoi qu'il en soit, M. Brisson tire la dénomination de *harle étoilé*, d'une tache blanche figurée en étoile que porte, à ce qu'il dit, ce harle, au-dessous d'une tache noire qui lui enveloppe les yeux; le dessus de la tête est d'un rouge bai, le manteau d'un brun noirâtre; tout le devant du corps est blanc, et l'aile est mi-partie de blanc et de noir ; le bec est noir ou de couleur plombée, comme dans la piette; et la grosseur de ces deux oiseaux est à peu près la même. Gesner dit que ce harle porte en Suisse le nom de *canard des glaces* (*y sentle*), parce qu'il ne paroît sur les lacs qu'un peu avant le grand froid qui vient les glacer.

LE HARLE COURONNÉ.

Sixième espèce.

Ce harle, qui se trouve en Virginie, est très-remarquable par sa tête couronnée d'un beau limbe, noir à la circonférence et blanc au milieu, et formé de plumes relevées en disque; ce qui fait un bel effet, mais qui ne paroît bien que dans l'oiseau vivant, et que, par cette raison, notre planche enluminée ne rend pas. On le voit dans la belle figure que Catesby a donnée de cet oiseau qu'il a dessiné vivant. Sa poitrine et son ventre sont blancs; le bec, la face, le cou et le dos, sont noirs; les pennes de la queue et de l'aile brunes; celles de l'aile les plus intérieures sont noires et marquées d'un trait blanc. Ce harle est à peu près de la grosseur du canard. La femelle, n°. 936, est toute brune, et sa huppe est plus petite que celle du mâle, n°. 935. Fernandès a décrit l'un et

l'autre sous le nom mexicain d'*ecatototl*, en y ajoutant le surnom de *avis venti* (oiseau du vent), sans en indiquer la raison. Ces oiseaux se trouvent au Mexique et à la Caroline, aussi-bien qu'en Virginie, et se tiennent souvent sur les rivières et les étangs.

LE PÉLICAN [1].

Le pélican est plus remarquable, plus intéressant pour un naturaliste, par la hauteur de sa taille et par le grand sac qu'il porte sous le bec, que par la célébrité fabuleuse de son nom, consacré dans les emblèmes religieux des peuples ignorans. On a représenté sous sa figure la tendresse paternelle se déchirant le sein pour nourrir de son sang sa famille languissante; mais cette fable que les Egytiens racontoient déjà du vautour, ne devoit pas s'appliquer au pélican, qui vit dans l'abondance [2], et auquel la Nature a donné de plus qu'aux autres oiseaux pêcheurs une grande poche, dans laquelle il porte et met en réserve l'ample provision du produit de sa pêche.

Le pélican, n°. 87, égale ou même surpasse en grandeur le cygne [3], et ce seroit le plus grand des oiseaux d'eau si l'albatross n'étoit pas plus épais, et si le flammant n'avoit pas les jambes beaucoup plus hautes. Le pélican les a au contraire très-basses, tandis que ses ailes sont largement étendues, que l'envergure en est de onze ou douze pieds [4]. Il se soutient donc très-aisément et très-longtemps dans l'air; il s'y balance avec légèreté, et ne change de place que pour tomber à plomb sur sa proie, qui ne peut échap-

1 En latin, *onocrotalus*; et en ancien latin, *truo*; en espagnol, *groto*; en italien, *agrotto*; à Rome, *truo*; et vers Sienne et Mantoue, *agrotti*; en anglais, *pelecane*; en allemand, *meergans*, *schneegans*; et en Autriche, *ohnvogel*.

2 Saint Augustin et saint Jérôme paroissent être les auteurs de l'application de cette fable, originairement égyptienne, au pélican.

3 M. Edwards estime celui qu'il décrit, du double plus grand et plus gros que le cygne. « Celui dont parle Ellis *étoit*, dit-il, *deux fois plus fort qu'un gros* « *cygne*. »

4 Les pélicans décrits par MM. de l'Académie des Sciences avoient onze pieds d'envergure; ce qui est, suivant leur remarque, le double des cygnes et des aigles.

per; car la violence du choc et la grande étendue des ailes qui frappent et couvrent la surface de l'eau la font bouillonner, tournoyer, et étourdissent en même temps le poisson, qui dès-lors ne peut fuir. C'est de cette manière que les pélicans pêchent lorsqu'ils sont seuls : mais en troupes ils savent varier leurs manoeuvres et agir de concert; on les voit se disposer en ligne et nager de compagnie en formant un grand cercle qu'ils resserrent peu à peu pour y renfermer le poisson et se partager la capture à leur aise.

Ces oiseaux prennent, pour pêcher, les heures du matin et du soir où le poisson est le plus en mouvement, et choisissent les lieux où il est le plus abondant; c'est un spectacle de les voir raser l'eau, s'élever de quelques piques au-dessus, et tomber le cou roide et leur sac à demi plein, puis se relevant avec effort retomber de nouveau, et continuer ce manége jusqu'à ce que cette large besace soit entièrement remplie; ils vont alors manger et digérer à l'aise sur quelque pointe de rocher, où ils restent en repos et comme assoupis jusqu'au soir.

Il me paroît qu'il seroit possible de tirer parti de cet instinct du pélican, qui n'avale pas sa proie d'abord, mais l'accumule en provision, et qu'on pourroit en faire, comme du cormoran, un pêcheur domestique; et l'on assure que les Chinois y ont réussi. Labat raconte aussi que des sauvages avoient dressé un pélican qu'ils envoyoient le matin après l'avoir rougi de rocou, et qui le soir revenoit au carbet le sac plein de poissons, qu'ils lui fesoient dégorger.

Cet oiseau doit être un excellent nageur : il est parfaitement *palmipède*, ayant les quatre doigts réunis par une seule pièce de membrane; cette peau et les pieds sont rouges ou jaunes suivant l'âge. Il paroît aussi que c'est avec l'âge qu'il prend cette belle teinte de couleur rose tendre et comme transparente, qui semble donner à son plumage le lustre d'un vernis.

Les plumes du cou ne sont qu'un duvet court; celles de la nuque sont plus allongées, et forment une espèce de crête ou de petite huppe [1]. La tête est aplatie par les côtés; les yeux sont petits et placés dans deux larges joues nues; la queue est composée de dix-huit pennes. Les couleurs du bec sont du jaune et

[1] C'est ce que Belon exagère dans sa figure, en lui donnant un panache, qu'il compare mal à propos à celui du vanneau; en quoi Gesner et Aldrovande l'ont suivi dans les leurs. Celle de Gesner est encore plus vicieuse, en ce qu'elle porte cinq doigts.

rouge pâle sur un fond gris, avec des traits de rouge vif sur le milieu et vers l'extrémité; ce bec est aplati en-dessus comme une large lame relevée d'une arête sur sa longueur, et se terminant par une pointe en croc; le dedans de cette lame, qui fait la mandibule supérieure, présente cinq nervures saillantes, dont les deux extérieures forment des bords tranchans; la mandibule inférieure ne consiste qu'en deux branches flexibles qui se prêtent à l'extension de la poche membraneuse qui leur est attachée, et qui pend au-dessous comme un sac en forme de nasse. Cette poche peut contenir plus de vingt pintes de liquide; elle est si large et si longue, qu'on y peut placer le pied, ou y faire entrer le bras jusqu'au coude. Ellis dit avoir vu un homme y cacher sa tête; ce qui ne nous fera pourtant pas croire ce que dit Sanctius, qu'un de ces oiseaux laissa tomber du haut des airs un enfant nègre qu'il avoit emporté dans son sac.

Ce gros oiseau paroît susceptible de quelque éducation, et même d'une certaine gaieté, malgré sa pesanteur; il n'a rien de farouche, et s'habitue volontiers avec l'homme [1]. Belon en vit un dans l'île de Rhodes, qui se promenoit familièrement par la ville; et Culmann, dans Gesner, raconte l'histoire fameuse de ce pélican qui suivoit l'empereur Maximilien, volant sur l'armée quand elle étoit en marche, et s'élevant quelquefois si haut, qu'il ne paroissoit plus que comme une hirondelle, quoiqu'il eût quinze pieds (du Rhin) d'un bout des ailes à l'autre.

Cette grande puissance de vol seroit néanmoins étonnante dans un oiseau qui pèse vingt-quatre ou vingt-cinq livres, si elle n'étoit merveilleusement secondée par la grande quantité d'air dont son corps se gonfle, et aussi par la légèreté de sa charpente: tout son squelette ne pèse pas une livre et demie; les os en sont si minces, qu'ils ont de la transparence; et Aldrovande prétend qu'ils sont sans moelle. C'est sans doute à la nature de ces parties solides qui ne s'ossifient que tard, que le pélican doit sa très-longue vie [2]. L'on a même observé qu'en captivité il vivoit plus long-temps que la plupart des autres oiseaux.

---

[1] Rzaczynski parle d'un pélican nourri pendant quarante ans à la cour de Bavière, qui se plaisoit beaucoup en compagnie, et paroissoit prendre un plaisir singulier à entendre de la musique.

[2] Turner parle d'un pélican privé qui vécut cinquante ans. On conserva pendant quatre-vingts celui dont Culmann fait l'histoire, et dans sa vieillesse il étoit nourri, par ordre de l'empereur, à quatre écus par jour.

Au reste, le pélican, sans être tout-à-fait étranger à nos contrées, y est pourtant assez rare, surtout dans l'intérieur des terres. Nous avons au Cabinet les dépouilles de deux de ces oiseaux, l'un tué en Dauphiné, et l'autre sur la Saone [1]. Gesner fait mention d'un qui fut pris sur le lac de Zurich, et qui fut regardé comme un oiseau inconnu. Il n'est pas commun dans le nord de l'Allemagne, quoiqu'il y en ait un grand nombre dans les provinces méridionales qu'arrose le Danube. Ce séjour sur le Danube est une habitude ancienne à ces oiseaux; car Aristote les rangeant au nombre de ceux qui s'attroupent, dit qu'ils s'envolent du Strymon, et que, s'attendant les uns les autres au passage de la montagne, ils vont s'abattre tous ensemble et nicher sur les rives du Danube. Ce fleuve et le Strymon paroissent donc limiter les contrées où ils se portent en troupes du nord au midi dans notre continent; et c'est faute d'avoir bien connu leur route que Pline les fait venir des extrémités septentrionales de la Gaule; car ils y sont étrangers, et paroissent l'être encore plus en Suède et dans les climats plus septentrionaux, du moins si l'on en juge par le silence des naturalistes du Nord; car ce qu'en dit Olaüs-Magnus n'est qu'une compilation mal digérée de ce que les anciens ont écrit sur l'*onocrotale*, sans aucun fait qui prouve son passage ou son séjour dans les contrées du Nord. Il ne paroît pas même fréquenter l'Angleterre, puisque les auteurs de la *Zoologie britannique* ne le comptent pas dans le nombre de leurs animaux bretons, et que Charleton rapporte qu'on voyoit de son temps dans le parc de Windsor des pélicans envoyés de Russie. Il s'en trouve en effet, et même assez fréquemment, sur les lacs de la Russie rouge et de la Lithuanie, de même qu'en Volhinie, en Podolie et en Pokutie, comme le témoigne Rzaczynski, mais non pas jusque dans les parties les plus septentrionales de la Moscovie, comme le prétend Ellis. En général, ces oiseaux paroissent appartenir spécialement aux climats plus chauds que froids. On en tua un de la plus grande taille, et qui pesoit vingt-cinq livres, dans l'île de Majorque, près de la baie d'Alcudia, en juin 1773. Il en paroit tous les ans régulièrement sur les lacs de Mantoue et d'Orbitello. On voit d'ailleurs par un passage de Martial que les pélicans étoient communs dans le territoire de Ravenne. On les

---

[1] M. de Piolenc nous mande qu'il en a tué un dans un marais près d'Arles; et M. Lottinger, un autre sur un étang entre Dieuse et Sarrebourg.

trouve aussi dans l'Asie mineure, dans la Grèce, et dans plusieurs endroits de la mer Méditerranée et de la Propontide. Belon a même observé leur passage étant en mer, entre Rhodes et Alexandrie : ils voloient en troupes du nord au midi, se dirigeant vers l'Egypte; et ce même observateur jouit une seconde fois de ce spectacle vers les confins de l'Arabie et de la Palestine. Enfin, les voyageurs nous disent que les lacs de la Judée et de l'Egypte, les rives du Nil en hiver, et celles du Strymon en été, vues du haut des collines, paroissent blanches par le grand nombre de pélicans qui les couvrent.

En rassemblant les témoignages des différens navigateurs, nous voyons que les pélicans se trouvent dans toutes les contrées méridionales de notre continent, et qu'ils se retrouvent avec peu de différence et en plus grand nombre dans celles du nouveau monde. Ils sont très-communs en Afrique sur les bords du Sénégal et de la Gambra, où les nègres leur donnent le nom de *pokko* : la grande langue de terre qui barre l'embouchure de la première de ces rivières, en est remplie. On en trouve de même à Loango et sur les côtes d'Angola, de Sierra-Leona et de Guinée. Sur la baie de Saldana ils sont mêlés à la multitude d'oiseaux qui semble remplir l'air et la mer de cette plage. On les trouve à Madagascar, à Siam, à la Chine, aux îles de la Sonde et aux Philippines, surtout aux pêcheries du grand lac de Manille. On en rencontre quelquefois en mer; et enfin on en a vu sur les terres lointaines de l'Océan indien, comme à la Nouvelle-Hollande, où M. Cook dit qu'ils sont d'une grosseur extraordinaire.

En Amérique, on a reconnu des pélicans depuis les Antilles et la terre ferme, l'isthme de Panama et la baie de Campêche, jusqu'à la Louisiane et aux terres voisines de la baie d'Hudson. On en voit aussi sur les îles et les anses inhabitées près de Saint-Domingue, et en plus grande quantité sur ces petites îles couvertes de la plus belle verdure, qui avoisinent la Guadeloupe, et que différentes espèces d'oiseaux semblent s'être partagées pour leur servir de retraite. L'une de ces îles a même été nommée *l'île aux grands gosiers*. Ils grossissent encore les peuplades des oiseaux qui habitent l'île d'*Aves;* la côte très-poissonneuse des Sambales les attire en grand nombre; et dans celle de Panama on les voit fondre en troupes sur les bancs de sardines que les grandes marées y poussent; enfin tous les écueils et les îlets voisins sont couverts de ces oiseaux en si grand nombre, qu'on en charge

des canots, et qu'on en fond la graisse, dont on se sert comme d'huile.

Le pélican pêche en eau douce comme en mer; et dès-lors on ne doit pas être surpris de le trouver sur les grandes rivières : mais il est singulier qu'il ne s'en tienne pas aux terres basses et humides arrosées par de grandes rivières, et qu'il fréquente aussi les pays les plus secs, comme l'Arabie et la Perse, où il est connu sous le nom de *porteur d'eau* (*tacab*). On a observé que, comme il est obligé d'éloigner son nid des eaux trop fréquentées par les caravanes, il porte de très-loin de l'eau douce dans son sac à ses petits. Les bons Musulmans disent très-religieusement que Dieu a ordonné à cet oiseau de fréquenter le désert pour abreuver, au besoin, les pélerins qui vont à la Mecque, comme autrefois il envoya le corbeau qui nourrit Elie dans la solitude. Aussi les Ægyptiens, en faisant allusion à la manière dont ce grand oiseau garde de l'eau dans sa poche, l'ont surnommé *le chameau de la rivière*.

Au reste, il ne faut pas confondre le pélican de Barbarie dont parle le docteur Shaw avec le véritable pélican, puisque ce voyageur dit qu'il n'est pas plus gros qu'un vanneau. Il en est de même du pélican de Kolbe, qui est l'oiseau spatule. Pigafetta, après avoir bien reconnu le pélican à la côte d'Angola, se trompe en donnant son nom à un oiseau de Loango à jambes hautes comme le héron. Nous doutons aussi beaucoup que l'*alcatraz*, que quelques voyageurs disent avoir rencontré en pleine mer, entre l'Afrique et l'Amérique, soit notre pélican, quoique les Espagnols des Philippines et du Mexique lui aient donné le nom d'*alcatraz*; car le pélican s'éloigne peu des côtes, et sa rencontre sur mer annonce la proximité de la terre.

Des deux noms *pelecan* et *onocrotale* que les anciens ont donnés à ce grand oiseau, le dernier a rapport à son étrange voix, qu'ils ont comparée au braiement d'un âne. Klein imagine qu'il rend ce son bruyant le cou plongé dans l'eau. Mais ce fait paroît emprunté du butor; car le pélican fait entendre sa voix rauque loin de l'eau, et jette en plein air ses plus hauts cris. Élien décrit et caractérise bien le pélican sous le nom de *cela*; mais l'on ne sait pas pourquoi il le donne pour un oiseau des Indes, puisqu'il se trouve et sans doute se trouvoit dès-lors dans la Grèce.

Le premier nom *pelecan* a été le sujet d'une méprise des traducteurs d'Aristote, et même de Cicéron et de Pline; on a tra-

duit *pelecan* par *platea*, ce qui a fait confondre le pélican avec la spatule ; et Aristote lui-même, en disant du *pelecan* qu'il avale des coquillages minces, et les rejette à demi digérés pour en séparer les écailles, lui attribue une habitude qui convient mieux à la spatule, vu la structure de son œsophage ; car le sac du pélican n'est pas un estomac où la digestion soit seulement commencée, et c'est improprement que Pline compare la manière dont l'onocrotale (pélican) avale et reprend ses alimens à celle des animaux qui ruminent. « Il n'y a rien ici, dit très-bien « M. Perrault, qui ne soit dans le plan général de l'organisation « des oiseaux ; tous ont un jabot dans lequel se resserre leur « nourriture : le pélican l'a au dehors et le porte sous le bec, au « lieu de l'avoir caché en dedans et placé au bas de l'œsophage ; « mais ce jabot extérieur n'a point la chaleur digestive de celui « des autres oiseaux, et le pélican rapporte frais dans cette po- « che les poissons de sa pêche à ses petits. Pour les dégorger, il « ne fait que presser ce sac sur sa poitrine ; et c'est cet acte très- « naturel qui peut avoir donné lieu à la fable si généralement « répandue, que le pélican s'ouvre la poitrine pour nourrir ses « petits de sa propre substance. »

Le nid du pélican se trouve communément au bord des eaux ; il le pose à plate terre, et c'est par erreur et en confondant, à ce qu'il paroît, la spatule avec le pélican, que M. Salerne dit qu'il niche sur les arbres. Il est vrai qu'il s'y perche malgré sa pesanteur et ses larges pieds palmés ; et cette habitude, qui nous eût moins étonnés dans les pélicans d'Amérique, parce que plusieurs oiseaux d'eau s'y perchent [1], se trouve également dans les pélicans d'Afrique et d'autres parties de notre continent.

Du reste, cet oiseau, aussi vorace que grand déprédateur, engloutit dans une seule pêche autant de poisson qu'il en faudroit pour le repas de six hommes. Il avale aisément un poisson de sept ou huit livres ; on assure qu'il mange aussi des rats et d'autres petits animaux. Pison dit avoir vu avaler un petit chat vivant par un pélican si familier, qu'il venoit au marché, où les pêcheurs se hâtoient de lui lier son sac, sans quoi il leur enlevoit subtilement quelques pièces de poisson.

Il mange de côté ; et quand on lui jette un morceau, il le happe.

---

1 Voyez l'article des *tinamous* et des *perdrix de la Guiane*, tome X, page 436.

Cette poche où il emmagasine toutes ses captures est composée de deux peaux : l'interne est continue à la membrane de l'œsophage; l'extérieure n'est qu'un prolongement de la peau du cou; les rides qui la plissent servent à retirer le sac, lorsqu'étant vide il devient flasque. On se sert de ces poches de pélican comme de vessies pour enfermer le tabac à fumer : aussi les appelle-t-on dans nos îles, *blagues* ou *blades*, du mot anglais *bladder*, qui signifie *vessie*. On prétend que ces peaux préparées sont plus belles et plus douces que des peaux d'agneau : quelques marins s'en font des bonnets; les Siamois en filent des cordes d'instrument, et les pêcheurs du Nil se servent du sac, encore attaché à la mâchoire, pour en faire des vases propres à rejeter l'eau de leurs bateaux, ou pour en contenir et garder; car cette peau ne se pénètre ni ne se corrompt par son séjour dans l'eau.

Il semble que la Nature ait pourvu, par une attention singulière, à ce que le pélican ne fût point suffoqué quand, pour engloutir sa proie, il ouvre à l'eau sa poche tout entière; la trachée-artère, quittant alors les vertèbres du cou, se jette en devant, et, s'attachant sous cette poche, y cause un gonflement très-sensible : en même temps deux muscles en sphincter resserrent l'œsophage de manière à fermer toute entrée à l'eau. Au fond de cette même poche est cachée une langue si courte, qu'on a cru que l'oiseau n'en avoit point. Les narines sont aussi presque invisibles et placées à la racine du bec; le cœur est très-grand; la rate très-petite; les cœcums également petits, et bien moindres que dans l'oie, le canard et le cygne. Enfin Aldrovande assure que le pélican n'a que douze côtes, et il observe qu'une forte membrane, fournie de muscles épais, recouvre les bras des ailes.

Mais une observation très-intéressante est celle de M. Méry et du P. Tachard, sur l'air répandu sous la peau du corps entier du pélican; on peut même dire que cette observation est un fait général qui s'est manifesté d'une manière plus évidente dans le pélican, mais qui peut se reconnoître dans tous les oiseaux, et que M. Lorry, célèbre et savant médecin de Paris, a démontré par la communication de l'air jusque dans les os et les tuyaux des plumes des oiseaux. Dans le pélican, l'air passe de la poitrine dans les sinus axillaires, d'où il s'insinue dans les vésicules d'une membrane cellulaire épaisse et gonflée, qui recouvre les muscles et enveloppe tout le corps, sous la membrane où les plumes s'implantent; ces vésicules en sont enflées au point qu'en

pressant le corps de cet oiseau, on voit une quantité d'air fuir de tous côtés sous les doigts. C'est dans l'expiration que l'air, comprimé dans la poitrine, passe dans les sinus, et de là se répand dans toutes les vésicules du tissu cellulaire; on peut même, en soufflant dans la trachée-artère, rendre sensible à l'œil cette route de l'air, et l'on conçoit dès-lors combien le pélican peut augmenter par là son volume sans prendre plus de poids, et combien le vol de ce grand oiseau doit en être facilité.

Du reste, la chair du pélican n'avoit pas besoin d'être défendue chez les Juifs comme immonde; car elle se défend d'elle-même par son mauvais goût, son odeur de marécage et sa graisse huileuse : néanmoins quelques navigateurs s'en sont accommodés.

VARIÉTÉS DU PÉLICAN.

Nous avons observé, dans plusieurs articles de cette Histoire naturelle, qu'en général les espèces des grands oiseaux, comme celles des grands quadrupèdes, existent seules, isolées, et presques sans variétés; que de plus elles paroissent être partout les mêmes, tandis que sous chaque genre ou dans chaque famille de petits animaux, et surtout dans celles des petits oiseaux, il y a une multitude de races, plus ou moins proches parentes, auxquelles on donne improprement le nom *d'espèces*. Ce nom *espèce*, et la notion métaphysique qu'il renferme, nous éloignent souvent de la vraie connoissance des nuances de la Nature dans ses productions, beaucoup plus que les noms de *variété*, de *race* et de *famille*. Mais cette filiation, perdue dans la confusion des branches et des rameaux parmi les petites espèces, se maintient entre les grandes; car elles admettent tout au plus quelques variétés, qu'il est toujours aisé de rapporter à l'espèce première, comme une branche immédiate à sa souche. L'autruche, le casoar, le condor, le cygne, tous les oiseaux majeurs, n'ont que peu ou point de variétés dans leurs espèces: ceux qu'on peut regarder comme les seconds en ordre de grandeur ou de force, tels que la grue, la cigogne, le pélican, l'albatross, ne présentent qu'un petit nombre de ces mêmes variétés, comme nous allons l'exposer dans celles du pélican, qui se réduisent à deux.

LE PÉLICAN BRUN.

Première variété.

Nous avons déjà remarqué que le plumage du pélican est sujet à varier, et que, suivant l'âge, il est plus ou moins blanc, et teint d'un peu de couleur de rose : il semble varier aussi par d'autres circonstances; car il est quelquefois mêlé de gris et de noir. Ces différences ont été observées entre des individus qui néanmoins étoient certainement tous de la même espèce ; or il y a si peu loin de ces mélanges de couleur à une teinte générale grise ou brune, que M. Klein n'a pas craint de prononcer affirmativement que le pélican brun, n°. 957, et le pélican blanc n'étoient que des variétés de la même espèce. Hans Sloane, qui avoit bien observé les pélicans bruns d'Amérique, avoue aussi qu'ils lui paroissent être les mêmes que les pélicans blancs. Oviedo, parlant des *grands gosiers* à plumage cendré que l'on rencontre sur les rivières aux Antilles, remarque qu'il s'y en trouve en même temps d'un fort beau blanc, et nous sommes portés à croire que la couleur brune est la livrée des plus jeunes, car l'on a observé que ces pélicans bruns étoient généralement plus petits que les blancs. Ceux qu'on a vus près de la baie d'Hudson, étoient aussi plus petits et de couleur cendrée : ainsi leur blanc ne vient pas de l'influence du climat froid. La même variété de couleur s'observe dans les climats chauds de l'ancien continent. M. Sonnerat, après avoir décrit deux pélicans des Philippines, l'un brun, l'autre couleur de rose, soupçonne comme nous que c'est le même oiseau, plus ou moins âgé; et ce qui confirme notre opinion, c'est que M. Brisson nous a donné un pélican des Philippines qui semble faire la nuance entre les deux, et qui n'est plus entièrement gris ou brun, mais qui a encore les ailes et une partie du dos de cette couleur, et le reste blanc.

LE PÉLICAN A BEC DENTELÉ.

Seconde variété.

Si la dentelure du bec de ce pélican du Mexique est naturelle et régulière comme celle du bec du harle et de quelques autres oiseaux, ce caractère particulier suffiroit pour en faire une espèce différente de la première, quoique M. Brisson ne la donne que comme variété : mais si cette dentelure n'est formée que par la rupture accidentelle de la tranche mince des bords du bec, comme nous l'avons remarqué sur le bec de certains calaos, cette différence accidentelle, loin de faire un caractère constant et naturel, ne mérite pas même d'être admise comme variété; et nous sommes d'autant plus portés à le présumer, qu'on trouve, selon Hernandès, dans les mêmes lieux, le pélican ordinaire et ce pélican à bec dentelé.

LE CORMORAN [1].

Le nom *cormoran* se prononçoit ci-devant *cormaran*, *cormarin*, et vient de *corbeau marin* ou *corbeau de mer*. Les Grecs appeloient ce même oiseau *corbeau chauve* [2]; cependant il n'a rien de commun avec le corbeau que son plumage noir, qui même diffère de celui du corbeau en ce qu'il est duveté et d'un noir moins profond.

Le cormoran, n°. 927, est un assez grand oiseau à pieds palmés, aussi bon plongeur que nageur, et grand destructeur de

[1] En latin, *corvus aquaticus*; en italien, *corvo marino*; en espagnol, *cuervo calvo*; en allemand, *scarb*, *wasser-rabe*; en anglais, *cormorant*; dans quelques-unes de nos provinces de France, *crot-pescherot*.

[2] *Phalacrocorax*, à la lettre, *corbeau chauve*. Dans Aristote, on lit simplement *corax* : mais c'est d'un oiseau d'eau qu'il s'agit; et aux caractères que le philosophe lui donne, on reconnoît clairement le cormoran.

poisson. Il est à peu près de la grandeur de l'oie, mais d'une taille moins fournie, plutôt mince qu'épaisse, et allongée par une grande queue plus étalée que ne l'est communément celle des oiseaux d'eau : cette queue est composée de quatorze plumes roides comme celle de la queue du pic; elles sont, ainsi que presque tout le plumage, d'un noir lustré de vert. Le manteau est ondé de festons noirs sur un fond brun : mais ces nuances varient dans différens individus; car M. Salerne dit que la couleur du plumage est quelquefois d'un noir verdâtre. Tous ont deux taches blanches au côté extérieur des jambes, avec une gorgerette blanche qui ceint le haut du cou en mentonnière, et il y a des brins blancs, pareils à des soies, hérissés sur le haut du cou et le dessus de la tête, dont le devant et les côtés sont chauves. Une peau également nue garnit le dessous du bec, qui est droit jusqu'à la pointe, où il se recourbe fortement en un croc très-aigu.

Cet oiseau est du petit nombre de ceux qui ont les quatre doigts assujettis et liés ensemble par une membrane d'une seule pièce, et dont le pied, muni de cette large rame, sembleroit indiquer qu'il est très-grand nageur : cependant il reste moins dans l'eau que plusieurs autres oiseaux aquatiques dont la palme n'est ni aussi continue ni aussi élargie que la sienne; il prend fréquemment son essor, et se perche sur les arbres. Aristote lui attribue cette habitude, exclusivement à tous les autres oiseaux palmipèdes : néanmoins il l'a commune avec le pélican, le fou, la frégate, l'anhinga et l'oiseau du tropique; et ce qu'il y a de singulier, c'est que ces oiseaux forment, avec lui, le petit nombre des espèces aquatiques qui ont les quatre doigts entièrement engagés par des membranes continues. C'est cette conformité qui a donné lieu aux ornithologistes modernes de rassembler ces cinq ou six oiseaux en une seule famille, et de les désigner en commun sous le nom générique de *pélican*[1]. Mais ce n'est que dans une généralité scholastique, et en forçant l'analogie, que l'on peut, sur le rapport unique de la similitude d'une seule partie, appliquer le même nom à des espèces qui diffèrent autant entre elles que celle de l'oiseau du tropique, par exemple, et celle du véritable pélican.

[1] Klein, Linné, ont formé cette famille : le cormoran y figure sous le nom de *pelecanus carbo*; la frégate, sous celui de *pelecanus aquilus*, etc.

Le cormoran est d'une telle adresse à pêcher, et d'une si grande voracité, que, quand il se jette sur un étang, il y fait seul plus de dégât qu'une troupe entière d'autres oiseaux pêcheurs. Heureusement il se tient presque toujours au bord de la mer, et il est rare de le trouver dans les contrées qui en sont éloignées. Comme il peut rester long-temps plongé, et qu'il nage sous l'eau avec la rapidité d'un trait, sa proie ne lui échappe guère, et il revient presque toujours sur l'eau avec un poisson en travers de son bec. Pour l'avaler, il fait un singulier manége; il jette en l'air son poisson, et il a l'adresse de le recevoir la tête la première, de manière que les nageoires se couchent au passage du gosier, tandis que la peau membraneuse qui garnit le dessous du bec, prête et s'étend autant qu'il est nécessaire pour admettre et laisser passer le corps entier du poisson, qui souvent est fort gros en comparaison du cou de l'oiseau.

Dans quelques pays, comme à la Chine, et autrefois en Angleterre, on a su mettre à profit le talent du cormoran pour la pêche, et en faire, pour ainsi dire, un pêcheur domestique, en lui bouclant d'un anneau le bas du cou pour l'empêcher d'avaler sa proie, et l'accoutumant à revenir à son maître en rapportant le poisson qu'il porte dans le bec. On voit sur les rivières de la Chine des cormorans ainsi bouclés, perchés sur l'avant des bateaux, s'élancer et plonger au signal qu'on donne en frappant sur l'eau un coup de rame; et revenir bientôt en rapportant leur proie qu'on leur ôte du bec. Cet exercice se continue jusqu'à ce que le maître, content de la pêche de son oiseau, lui délie le cou et lui permette d'aller pêcher pour son propre compte.

La faim seule donne de l'activité au cormoran; il devient paresseux et lourd dès qu'il est rassasié : aussi prend-il beaucoup de graisse; et quoiqu'il ait une odeur très-forte et que sa chair soit de mauvais goût, elle n'est pas toujours dédaignée par les matelots, pour qui le rafraîchissement le plus simple ou le plus grossier est souvent plus délicieux que les mets les plus fins ne le sont pour notre délicatesse.

Du moins les navigateurs peuvent trouver ce mauvais gibier sur toutes les mers; car on a rencontré le cormoran dans les parages les plus éloignés, aux Philippines, à la Nouvelle-Hollande, et jusqu'à la Nouvelle-Zélande. Il y a dans la baie de Saldana une île nommée *l'île des cormorans*, parce qu'elle est, pour ainsi dire, couverte de ces oiseaux. Ils ne sont pas moins

communs dans d'autres endroits voisins du cap de Bonne-Espérance. « On en voit quelquefois, dit M. le vicomte de Querhoent, « des volées de plus de trois cents dans la rade du Cap. Ils sont « peu craintifs ; ce qui vient sans doute, de ce qu'on leur fait peu « la guerre. Ils sont naturellement paresseux ; j'en ai vu rester plus « de six heures de suite sur les bouées de nos ancres. Ils ont le « bec garni en dessous d'une peau d'une belle couleur orangée, « qui s'étend sous la gorge de quelques lignes, et s'enfle à vo- « lonté ; l'iris est d'un beau vert clair ; la pupille noire ; le tour « des paupières bordé d'une peau violette ; la queue conformée « comme celle du pic, ayant quatorze pennes dures et aiguës. « Les vieux sont entièrement noirs ; mais les jeunes de l'année « sont tout gris, et n'ont point la peau orangée sous le bec. Ils « étoient tous très-gras. »

Les cormorans sont aussi en très-grand nombre au Sénégal, au rapport de M. Adanson. Nous croyons également les reconnoître dans les *plutons* de l'île Maurice du voyageur Leguat ; et ce qu'il y a d'assez singulier dans leur nature, c'est qu'ils supportent également les chaleurs de ce climat et les frimas de la Sibérie: il paroît néanmoins que les rudes hivers de ces régions froides les obligent à quelques migrations; car on observe que ceux qui habitent en été les lacs des environs de Selinginskoi, où on leur donne le nom de *baclans*, s'en vont en automne au lac de Baïcal pour y passer l'hiver. Il en doit être de même des *ouriles* ou cormorans de Kamtschatka, bien décrits par M. Krascheninicoff, et reconnoissables dans le récit fabuleux des Kamtschadales, qui disent que ces oiseaux ont échangé leur langue avec les chèvres sauvages, contre les touffes de soie blanche qu'ils ont au cou et aux cuisses, quoiqu'il soit faux que ces oiseaux n'aient point de langue, et qu'ils crient soir et matin, dit Steller, d'une voix semblable au son d'une petite trompette enrouée.

Ces cormorans de Kamtschatka passent la nuit rassemblés par troupes sur les saillies des rochers escarpés, d'où ils tombent souvent à terre pendant leur sommeil, et deviennent alors la proie des renards, qui sont toujours à l'affût. Les Kamtschadales vont pendant le jour dénicher leurs œufs, au risque de tomber dans les précipices ou dans la mer ; et pour prendre les oiseaux mêmes, ils ne font qu'attacher un nœud coulant au bout d'une perche ; le cormoran, lourd et indolent, une fois gîté, ne bouge pas, et ne fait que tourner la tête à droite et à gauche pour éviter

le lacet qu'on lui présente, et qu'on finit par lui passer au cou.

Le cormoran a la tête sensiblement aplatie, comme presque tous les oiseaux plongeurs; les yeux sont placés très en avant et près des angles du bec, dont la substance est dure, luisante comme de la corne; les pieds sont noirs, courts et très-forts; le tarse est fort large et aplati latéralement; l'ongle du milieu est intérieurement dentelé en forme de scie, comme celui du héron; les bras des ailes sont assez longs, mais garnis de pennes courtes, ce qui fait qu'il vole pesamment, comme l'observe Schwenckfeld : mais ce naturaliste est le seul qui dise avoir remarqué un osselet particulier, lequel, prenant naissance derrière le crâne, descend, dit-il, en lame mince pour s'implanter dans les muscles du cou.

LE PETIT CORMORAN, OU LE NIGAUD [1].

La pesanteur ou plutôt la paresse naturelle à tous les cormorans est encore plus grande et plus lourde dans ce petit cormoran, puisqu'elle lui a fait donner par tous les voyageurs le surnom de *shagg*, *niais* ou *nigaud*. Cette petite espèce de cormoran n'est pas moins répandue que la première. Elle se trouve surtout dans les îles et les extrémités des continens austraux; MM. Cook et Forster l'ont trouvée établie à l'île de Georgie. Cette dernière terre, inhabitée, presque inaccessible à l'homme, est peuplée de ces petits cormorans, qui en partagent le domaine avec les pinguins, et se cantonnent dans les touffes de ce gramen grossier qui est presque le seul produit de la végétation dans cette froide terre, ainsi que dans celle des Etats, où l'on trouve de même ces oiseaux en grande quantité. Une île qui, dans le détroit de Magellan, en parut toute peuplée, reçut de M. Cook le nom d'*île Shagg* ou *île des Nigauds*. C'est là, c'est à ces extrémités du globe où la Nature, engourdie par le froid, laisse encore subsister cinq ou six espèces d'animaux volatiles ou amphibies, derniers habitans de ces terres envahies par le refroidissement; ils y vivent dans un calme apathique, qu'on peut regarder comme le

1 En anglais, *shagg*, *cowt* et *sea-crow*.

prélude du silence éternel qui bientôt doit régner dans ces lieux. « On est étonné, dit M. Cook, de la paix qui est établie dans « cette terre; les animaux qui l'habitent paroissent avoir formé « une ligue pour ne pas troubler leur tranquillité mutuelle : les « lions de mer occupent la plus grande partie de la côte; les ours « marins habitent l'intérieur de l'île; et les nigauds, les rochers « les plus élevés; les pinguins s'établissent où il leur est plus « aisé de communiquer avec la mer, et les autres oiseaux choi-« sissent des lieux plus retirés. Nous avons vu tous ces animaux « se mêler et marcher ensemble comme un troupeau domesti-« que, ou comme des volailles dans une basse-cour, sans jamais « essayer de se faire du mal. »

Dans ces terres à demi glacées, entièrement dénuées d'arbres, les nigauds nichent sur les flancs escarpés ou les saillies des rochers avancés sur la mer. Dans quelques cantons on trouve leurs nids sur les petits mondrains où croissent des glaïeuls, ou sur les touffes élevées de ce grand gramen dont nous venons de parler. Ils y sont cantonnés et rassemblés par milliers. Le bruit d'un coup de fusil ne les disperse pas; ils ne font que s'élever à quelques pieds de hauteur, et ils retombent ensuite sur leurs nids. Cette chasse n'exige pas même l'arme à feu; car on peut les tuer à coups de perches et de bâtons, sans que l'aspect de leurs compagnons gisans et morts auprès d'eux les émeuve assez pour les faire fuir et se soustraire au même sort. Au reste, leur chair, celle des jeunes surtout, est assez bonne à manger.

Ces oiseaux ne vont pas loin en mer, et rarement perdent de vue la terre; ils sont, comme les pinguins, revêtus d'une plume très-fournie et très-propre à les défendre du froid rigoureux et continu des régions glaciales qu'ils habitent. M. Forster paroît admettre plusieurs espèces ou variétés dans celle de cet oiseau; mais comme il ne s'explique pas nettement sur leur diversité, et qu'il ne suffit pas, sans doute, de la différente manière de nicher sur des mondrains ou dans des crevasses de rocher pour différencier des espèces, nous ne décrirons ici que le seul petit cormoran ou nigaud, que nous connoissons dans nos contrées.

On en voit en assez grand nombre sur la côte de Cornouailles en Angleterre, et dans la mer d'Irlande, surtout à l'île de Man. Il s'en trouve aussi sur les côtes de la Prusse, et en Hollande près de Sevenhuis, où ils nichent sur les grands arbres. Willughby dit qu'ils nagent le corps plongé, et la tête seule hors de l'eau, et

que, aussi agiles, aussi prestes dans cet élément qu'ils sont lourds sur la terre, ils évitent le coup de fusil en y enfonçant la tête à l'instant qu'ils voient le feu. Du reste, ce petit cormoran a les mêmes habitudes naturelles que le grand, auquel il ressemble en général par la figure et les couleurs ; les différences consistent en ce qu'il a le corps et les membres plus petits et plus minces, que son plumage est brun sous le corps, que sa gorge n'est pas nue, et qu'il n'y a que douze pennes à la queue.

Quelques ornithologistes ont donné à ce petit cormoran le nom de *geai à pieds palmés ;* mais c'est avec aussi peu de raison que le vulgaire en a eu d'appeler le grand cormoran, *corbeau d'eau.* Ces geais à pieds palmés que le capitaine Wallis a rencontrés dans la mer Pacifique sont apparemment de l'espèce de notre petit cormoran, et nous lui rapporterons également les *jolis cormorans* que M. Cook a vus nichés par grosses troupes dans de petits creux que ces oiseaux sembloient avoir agrandis eux-mêmes contre la roche feuilletée dont les coupes escarpées bordent la Nouvelle-Zélande.

L'organisation intérieure de cet oiseau offre plusieurs singularités que nous rapporterons ici d'après les observations de MM. de l'Académie des Sciences. Un anneau osseux embrasse la trachée-artère au-dessus de la bifurcation ; le pylore n'est point percé au bas de l'estomac, comme à l'ordinaire, mais ouvert dans le milieu du ventricule, en laissant la moitié d'en bas pendante au-dessous, comme un sac ; et cette partie inférieure est fort charnue, et assez forte de muscles pour faire remonter par sa contraction les alimens jusqu'à l'orifice du pylore ; l'œsophage soufflé s'enfle jusqu'à paroître faire continuité avec le ventricule, qui sans cela en est séparé par un étranglement ; les intestins sont renfermés dans un épiploon fourni de beaucoup de graisse de la consistance du suif. Ce fait est une exception à ce que dit Pline, qu'en général les animaux ovipares n'ont pas d'épiploon. La figure des reins est aussi particulière ; ils ne sont point séparés en trois lobes, comme dans les autres oiseaux, mais dentelés en crête de coq sur leur portion convexe, et séparés du reste du bas-ventre par une membrane qui les recouvre. La cornée de l'œil est d'un rouge vif, et le cristallin approche de la forme sphérique, comme dans les poissons. La base du bec est garnie d'une peau rouge, qui entoure aussi l'œil ; l'ouverture des narines n'est qu'une fente si petite, qu'elle a échappé aux observateurs, qui ont dit que les

cormorans, grands et petits, n'avoient point de narines. Le plus grand doigt dans les deux espèces est l'extérieur, et ce doigt est composé de cinq phalanges, le suivant de quatre, le troisième de trois, et le dernier, qui est le plus court, de deux phalanges seulement. Les pieds sont d'un noir luisant, et armés d'ongles pointus [1]. Sous les plumes est un duvet très-fin, et aussi épais que celui du cygne. De petites plumes soyeuses et serrées comme du velours couvrent la tête, d'où M. Perrault infère que le cormoran n'est point le corbeau chauve (*phalacrocorax*) des anciens : mais il auroit dû modifier son assertion, ayant lui-même observé précédemment qu'il se trouve au bord de la mer un grand cormoran différent du petit cormoran qu'il décrit; et ce grand cormoran, qui a la tête chauve, est, comme nous l'avons vu, le véritable *phalacrocorax* des anciens.

LES HIRONDELLES DE MER [2].

Dans le grand nombre des noms transportés, pour la plupart sans raison, des animaux de la terre à ceux de la mer, il s'en trouve quelques-uns d'assez heureusement appliqués, comme celui d'*hirondelle* qu'on a donné à une petite famille d'oiseaux pêcheurs, qui ressemblent à nos hirondelles par leurs longues ailes et leur queue fourchue, et qui, par leur vol constant à la surface des eaux, représentent assez bien sur la plaine liquide les allures des hirondelles de terre dans nos campagnes et autour de nos habitations : non moins agiles et aussi vagabondes, les hirondelles de mer rasent les eaux d'une aile rapide, et enlèvent en volant les petits poissons qui sont à la surface de l'eau, comme nos hirondelles y saisissent les insectes. Ces rapports de forme et d'habitudes naturelles leur ont fait donner, avec quelque fondement, le nom

---

1 M. Perrault réfute sérieusement la fable de Gesner, qui dit qu'il y a une espèce de cormoran qui a un pied membraneux avec lequel il nage, et l'autre dont les doigts sont nus, et avec lequel il saisit sa proie.

2 En anglais, *sea-swallow*; en allemand, *see schwalbe*; en suédois et dans d'autres langues du Nord, *taern*, *terns*, *stirn*, d'où Turner a dérivé le nom de *sterna*, adopté par les nomenclateurs pour distinguer ce genre d'oiseaux. Sur nos côtes de l'Océan, les hirondelles de mer s'appellent *goëlettes*.

d'*hirondelles*, malgré les différences essentielles de la forme du bec et de la conformation des pieds, qui, dans les hirondelles de mer, sont garnis de petites membranes retirées entre les doigts, et ne leur servent pas pour nager [1]; car il semble que la Nature n'ait confié ces oiseaux qu'à la puissance de leurs ailes, qui sont extrêmement longues et échancrées, comme celles de nos hirondelles. Ils en font le même usage pour planer, cingler, plonger dans l'air, en élevant, rabaissant, coupant, croisant leurs vols de mille et mille manières, suivant que le caprice, la gaieté ou l'aspect de la proie fugitive dirigent leurs mouvemens [2]: ils ne la saisissent qu'au vol, ou en se posant un instant sur l'eau sans la poursuivre à la nage; car ils n'aiment point à nager, quoique leurs pieds à demi membraneux puissent leur donner cette facilité. Ils résident ordinairement sur les rivages de la mer, et fréquentent aussi les lacs et les grandes rivières. Ces hirondelles de mer jettent en volant de grands cris aigus et perçans, comme les martinets, surtout lorsque par un temps calme elles s'élèvent en l'air à une grande hauteur, ou quand elles s'attroupent en été pour faire de grandes courses, mais en particulier dans le temps des nichées, car elles sont alors plus inquiètes et plus clameuses que jamais : elles répètent et redoublent incessamment leurs mouvemens et leurs cris; et comme elles sont toujours en très-grand nombre, l'on ne peut, sans en être assourdi, approcher de la plage où elles ont déposé leurs œufs ou rassemblé leurs petits [3]. Elles arrivent par troupes sur nos côtes de l'Océan au commencement de mai [4]; la plupart y demeurent, et n'en quittent pas les bords; d'autres voyagent plus loin, et vont chercher les lacs, les grands étangs [5], en suivant les rivières; partout elles vivent de petite pêche, et même quelques-unes gobent en l'air les insectes

---

1 D'où vient qu'Aldrovande, en regardant les hirondelles de mer comme de petits goëlands, les distingue par le nom de *goëlands à pieds fendus*.

2 « Les marins donnent à tous ces oiseaux légers qu'on trouve au large le nom « de *croiseurs* lorsqu'ils sont grands, et de *goëlettes* lorsqu'ils sont petits. » Remarques faites par M. le vicomte de Querhoent; et par les notices jointes aux remarques de cet excellent observateur, nous reconnoissons en effet dans ces *croiseurs* et ces *goëlettes* des hirondelles de mer.

3 C'est d'elles et de leurs cris importuns que Turner dérive le proverbe fait pour le vain babil des parleurs impitoyables, *larus parturit*.

4 Observation faite sur celles de Picardie par M. Baillon.

5 Comme celui de Lindre, près de Dieuze en Lorraine, qui, en embrassant ses détours et ses golfes, a sept lieues de circuit.

volans. Le bruit des armes à feu ne les effraie pas : ce signal de danger, loin de les écarter, semble les attirer; car à l'instant où le chasseur en abat une dans la troupe, les autres se précipitent en foule alentour de leur compagne blessée, et tombent avec elle jusqu'à fleur d'eau. On remarque de même que nos hirondelles de terre arrivent quelquefois au coup de fusil, ou du moins qu'elles n'en sont pas assez émues pour s'éloigner beaucoup. Cette habitude ne viendroit-elle pas d'une confiance aveugle? Ces oiseaux, emportés sans cesse par un vol rapide, sont moins instruits que ceux qui sont tapis dans les sillons ou perchés sur les arbres; ils n'ont pas appris, comme eux, à nous observer, nous reconnoître, et fuir leurs plus dangereux ennemis.

Au reste, les pieds de l'hirondelle de mer ne diffèrent de ceux de l'hirondelle de terre qu'en ce qu'ils sont à demi palmés; car ils sont de même très-courts, très-petits, et presque inutiles pour la marche. Les ongles pointus qui arment les doigts ne paroissent pas plus nécessaires à l'hirondelle de mer qu'à celle de terre, puisque toutes deux saisissent également leur proie avec le bec : celui des hirondelles de mer est droit, effilé en pointe, lisse, sans dentelures, et aplati par les côtés. Les ailes sont si longues, que l'oiseau en repos paroît en être embarrassé, et que dans l'air il semble être tout aile : mais si cette grande puissance de vol fait de l'hirondelle de mer un oiseau aérien, elle se présente comme un oiseau d'eau par ses autres attributs; car, indépendamment de la membrane échancrée entre les doigts, elle a, comme presque tous les oiseaux aquatiques, une petite portion de la jambe dénuée de plumes, et le corps revêtu d'un duvet fourni et très-serré.

Cette famille des hirondelles de mer est composée de plusieurs espèces, dont la plupart ont franchi les océans et peuplé leurs rivages. On les trouve depuis les mers, les lacs [1] et les rivières du Nord, jusque dans les vastes plages de l'Océan austral; et on les rencontre dans presque toutes les régions intermédiaires. Nous allons en donner les preuve, en faisant la description de leurs différentes espèces, et nous commencerons par celles qui fréquentent nos côtes.

---

[1] Le nom même de *taern*, *stern*, donné par les Septentrionaux à ces hirondelles, signifie *lac*.

LE PIERRE-GARIN,

OU

LA GRANDE HIRONDELLE DE MER DE NOS CÔTES[1].

Première espèce.

Nous plaçons ici, comme première espèce, la plus grande des hirondelles de mer qui se voient sur nos côtes, n°. 987 : elle a près de treize pouces du bout du bec aux ongles, près de seize jusqu'au bout de la queue, et presque deux pieds d'envergure. Sa taille fine et mince, le joli gris de son manteau, le beau blanc de tout le devant du corps, avec une calotte noire sur la tête, et le bec et les pieds rouges, en font un bel oiseau.

Au retour du printemps, ces hirondelles, qui arrivent en grandes troupes sur nos côtes maritimes, se séparent en bandes, dont quelques-unes pénètrent dans l'intérieur de nos provinces, comme dans l'Orléanais[2], en Lorraine, en Alsace[3], et peut-être plus loin, en suivant les rivières, et s'arrêtant sur les lacs et sur les grands étangs; mais le gros de l'espèce reste sur les côtes et se porte au loin sur les mers. M. Ray a observé que l'on a coutume d'en trouver en quantité à cinquante lieues au large des côtes les plus occidentales de l'Angleterre, et qu'au-delà de cette distance on ne laisse pas d'en rencontrer encore dans toute la traversée jusqu'à Madère; qu'enfin cette grande multitude paroît se rassembler pour nicher aux Salvages, petites îles désertes peu distantes des Canaries.

Sur nos côtes de Picardie, ces hirondelles de mer s'appellent *pierre-garins*. Ce sont, dit M. Baillon, des oiseaux aussi vifs que légers, des pêcheurs hardis et adroits; ils se précipitent dans la mer sur le poisson qu'ils guettent, et, après avoir plongé, se

---

[1] C'est proprement cette espèce dont le nom en suédois est *taerna*.

[2] M. Salerne dit qu'en Sologne on l'appelle *petit criard*.

[3] Sur le Rhin, vers Strasbourg, on lui donne le nom de *speurer*, suivant Gesner.



2 L'Oiseau du tropique .... 312.

Pretre pinx. H. Massard sc.

1 Le Pierre-Garin . . . . Page 304.
2 L'Oiseau du tropique . . . . 312.
3 La Frégate . . . . 316.

relèvent, et souvent remontent en un instant à la même hauteur où ils étoient en l'air. Ils digèrent le poisson presque aussi promptement qu'ils le prennent; car il se fond en peu de temps dans leur estomac : la partie qui touche le fond du sac se dissout la première, et l'on a observé ce même effet dans les hérons et dans les mouettes; mais en tout la force digestive est si grande dans ces hirondelles de mer, qu'elles peuvent aisément prendre un second repas une heure ou deux après le premier. Elles se battent fréquemment en se disputant leur proie, et avalent des poissons plus gros que le pouce, et dont la queue leur sort par le bec. Celles que l'on prend et qu'on nourrit quelquefois dans les jardins [1] ne refusent pas de manger de la chair, mais il ne paroît pas qu'elles y touchent dans l'état de liberté.

Ces oiseaux s'apparient dès leur arrivée, dans les premiers jours de mai. Chaque femelle dépose dans un petit creux, sur le sable nu, deux ou trois œufs fort gros, eu égard à sa taille; le canton de sable qu'elles choisissent pour cela est toujours à l'abri du vent du nord, et au-dessous de quelques petites dunes. Si l'on approche de leurs nichées, les pères et mères se précipitent du haut de l'air, et arrivent à l'homme en jetant de grands cris redoublés d'inquiétude et de colère.

Leurs œufs ne sont pas tous de la même couleur; les uns sont fort bruns, d'autres sont gris, et d'autres presque verdâtres : apparemment ces derniers sont ceux des jeunes couples; car ils sont un peu plus petits, et l'on sait que, dans tous les oiseaux dont les œufs sont teints, ceux des vieux ont les couleurs plus foncées, et sont un peu plus gros et moins pointus que ceux des jeunes, et surtout dans les premières pontes. La femelle, dans cette espèce, ne couve que la nuit, et pendant le jour quand il pleut; elle abandonne ses œufs à la chaleur du soleil dans tous les autres temps. « Lorsque le printemps est beau, m'écrit « M. Baillon, et surtout quand les nichées ont commencé par un

[1] « J'en ai eu plusieurs dans mon jardin, où je n'ai pu les garder long-temps, à « cause de l'importunité de leurs cris continuels, même pendant la nuit. Ces oi- « seaux captifs perdent d'ailleurs presque toute leur gaieté : faits pour s'ébattre « en l'air, ils sont gênés à terre; leurs pieds courts s'embarrassent dans tout ce « qu'ils rencontrent. »

Extrait d'un *Mémoire de M. Baillon sur les pierre-garins*, d'où nous tirons les détails de l'histoire de ces oiseaux.

« temps chaud, les trois oeufs qui composent ordinairement la « ponte des pierre-garins, éclosent en trois jours consécutive- « ment : le premier pondu devance d'un jour le second, qui de « même devance le troisième, parce que le développement du « germe, qui ne date dans celui-ci que de l'instant de l'incuba- « tion commencée, a été hâté dans les deux autres par la cha- « leur du soleil qu'ils ont éprouvée sur le sable. Si le temps a été « pluvieux ou seulement nébuleux lors de la ponte, cet effet « n'arrive pas, et les œufs éclossent ensemble. La même remar- « que a été faite sur les œufs des alouettes et des pies de mer, et « l'on peut croire qu'il en est encore de même pour tous les oi- « seaux qui pondent sur le sable nu des rivages.

« Les petits pierre-garins éclosent couverts d'un duvet épais « gris blanc, et semé de quelques taches noires sur la tête et le « dos; ils se traînent et quittent le nid dès qu'ils sont nés; le père « et la mère leur apportent de petits lambeaux de poisson, par- « ticulièrement du foie et des ouïes. La mère venant le soir cou- « ver l'oeuf non éclos, les nouveau-nés se mettent sous ses ailes. « Ces soins maternels ne durent que peu de jours; les petits se « réunissent pendant la nuit, et se serrent les uns contre les au- « tres. Les père et mère ne sont pas long-temps non plus à leur « donner à manger dans le bec; mais, sans descendre chaque fois « jusqu'à terre, ils laissent tomber et font, pour ainsi dire, « pleuvoir sur eux la nourriture; les jeunes, déjà voraces, s'en- « tre-battent et se la disputent entre eux en jetant des cris. Cepen- « dant leurs parens ne cessent pas de veiller sur eux du haut de « l'air: un cri qu'ils jettent en planant, donne l'alarme, et à l'ins- « tant les petits demeurent immobiles, tapis sur le sable; ils se- « roient alors difficiles à découvrir, si les cris mêmes de la mère « n'aidoient à les faire trouver. Ils ne fuient pas, et on les ra- « masse à la main comme des pierres.

« Ils ne volent que plus de six semaines après qu'ils sont éclos, « parce qu'il faut tout ce temps à leurs longues ailes pour croî- « tre; semblables en cela aux hirondelles de terre, qui restent « plus long-temps dans le nid que tous les autres oiseaux de même « grandeur, et en sortent mieux emplumées. Les premières plu- « mes qui poussent à ces jeunes pierre-garins sont d'un gris blanc « sur la tête, le dos et les ailes; les vraies couleurs ne viennent « qu'à la mue : mais jeunes et vieux ont tous le même plumage « à leur retour au printemps. La saison du départ de nos côtes

« de Picardie est vers la mi-août, et j'ai remarqué, l'année der-
« nière 1779, qu'il s'étoit fait par un vent de nord-est. »

LA PETITE HIRONDELLE DE MER [1].

Seconde espèce.

Cette petite hirondelle de mer, n°. 996, ressemble si bien à la précédente pour les couleurs, qu'on ne la distingueroit pas sans une différence de taille considérable et constante entre ces deux races ou espèces, celle-ci n'étant pas plus grosse qu'une alouette; mais elle est aussi criarde, aussi vagabonde, que la grande : cependant elle ne refuse pas de vivre en captivité lorsqu'elle se trouve prise à l'embûche, que, dès le temps de Belon, les pêcheurs lui dressoient sur l'eau, en faisant flotter une croix de bois, au milieu de laquelle ils attachoient un petit poisson pour amorce, avec des gluaux fichés aux quatre coins, entre lesquels l'oiseau, tombant sur sa proie, empêtre ses ailes. Ces petites hirondelles de mer fréquentent, ainsi que les grandes, les côtes de nos mers, les lacs et les rivières, et elles en partent de même aux approches de l'hiver.

DE LA GUIFETTE.

Troisième espèce.

Nous adoptons, pour désigner cette espèce d'hirondelle de mer, n°. 924, le nom de *guifette* qu'elle porte sur nos côtes de Picardie. Son plumage, blanc sous le corps, est assez agréablement varié de noir derrière la tête, de brun nué de roussâtre sur le dos, et d'un joli gris frangé de blanchâtre sur les ailes. Elle est de

[1] En anglais, *lesser sea-swallow*; en allemand, *klein sea-schwalbe*; et vers Strasbourg, *fischerlin*; en polonais, *rybitw*.

taille moyenne entre les deux précédentes ; mais elle en diffère en plusieurs choses pour les mœurs. M. Baillon, qui en parle par comparaison avec la grande espèce appelée *pierre-garin*, dit qu'elle se trouve également sur les côtes de Picardie, mais qu'elles diffèrent par plusieurs caractères. 1°. Les guifettes ne vont pas, comme les pierre-garins, chercher habituellement leur nourriture à la mer ; elles ne sont pas piscivores, mais plutôt insectivores, se nourrissant autant des mouches et autres insectes volans qu'elles saisissent en l'air, que de ceux qu'elles vont prendre dans l'eau. 2°. Elles sont peu clameuses, et n'importunent pas, comme les pierres-garins, par leurs cris continuels. 3°. Elles ne pondent point sur le sable nu, mais choisissent dans les marais une touffe d'herbes ou de mousse sur quelque motte isolée au milieu de l'eau ou sur ses bords ; elles y apportent quelques brins d'herbes sèches et y déposent leurs œufs, qui sont ordinairement au nombre de trois. 4°. Elles couvent constamment leurs œufs pendant dix-sept jours, et ils éclosent tous le même jour.

Les petits ne peuvent voler qu'au bout d'un mois, et cependant ils partent avec leurs père et mère d'assez bonne heure, et souvent avant les pierre-garins ; on en voit voler le long de la Seine et de la Loire, dans le temps de leur passage. Au reste, les guifettes ont les allures du vol toutes semblables à celles des pierre-garins ou grandes hirondelles de mer ; elles sont de même continuellement en l'air : elles volent le plus souvent en rasant l'eau ou les herbes, et s'élèvent aussi fort haut et très-rapidement.

LA GUIFETTE NOIRE, OU L'ÉPOUVANTAIL[1].

Quatrième espèce.

Cet oiseau, n°. 333, a tant de rapport avec le précédent, qu'on l'appelle *guifette noire* en Picardie. Le nom d'*épouvantail* qu'on lui donne ailleurs vient apparemment de la teinte obscure de cendré très-foncé qui lui noircit la tête, le cou et le corps ; ses ailes

[1] En allemand, *schwartzer mew* ; et sur le Rhin, vers Strasbourg, *mey-vogel* ; en anglais, *scarecrow*, *small black sea-swallow*.

seules sont du joli gris qui fait la livrée commune des hirondelles de mer. Sa grandeur est à peu près la même que celle de la guifette commune; son bec est noir, et ses petits pieds sont d'un rouge obscur. On distingue le mâle à une tache blanche placée sous la gorge.

Ces oiseaux n'ont rien de lugubre que le plumage; car ils sont très-gais, volent sans cesse, et font, comme les autres hirondelles de mer, mille tours et retours dans les airs. Ils nichent, comme les autres guifettes, sur les roseaux dans les marais, et font trois ou quatre œufs d'un vert sale, avec des taches noirâtres qui forment une zone vers le milieu. Ils chassent de même aux insectes ailés, et leur ressemblent encore par toutes les allures [1].

LE GACHET.

Cinquième espèce.

Un beau noir couvre la tête, la gorge, le cou et le haut de la poitrine de cette hirondelle de mer, en manière de chaperon ou de domino; son dos est gris; son ventre est blanc: elle est un peu plus grande que les guifettes. L'espèce n'en paroît pas fort commune sur nos côtes; mais elle se retrouve sur celles de l'Amérique, où le P. Feuillée l'a décrite, et où il a observé que ces oiseaux pondent sur la roche nue deux œufs très-gros pour leur taille, et marbrés de taches d'un pourpre sombre, sur un fond blanchâtre. Au reste, l'individu observé par ce voyageur étoit plus grand que celui qu'a décrit M. Brisson, qui néanmoins les rapporte tous deux à la même espèce, à laquelle, sans en dire la raison, il a imposé le nom de *gachet.*

1 Observations communiquées par M. Baillon de Montreuil-sur-mer.

L'HIRONDELLE DE MER DES PHILIPPINES.

Sixième espèce.

CETTE hirondelle de mer, trouvée à l'île Panay, l'une des Philippines, par M. Sonnerat, est indiquée dans son Voyage à la Nouvelle-Guinée. Sa grandeur est égale à celle de notre pierre-garin, et peut-être est-elle de la même espèce modifiée par l'influence du climat; car elle a, comme le pierre-garin, tout le devant du corps blanc, le dessus de la tête tacheté de noir, et n'en diffère que par les ailes et la queue, qui sont grisâtres en dessous, et d'un brun de terre d'ombre au-dessus; le bec et les pieds sont noirs.

L'HIRONDELLE DE MER A GRANDE ENVERGURE.

Septième espèce.

QUOIQUE ce caractère d'une grande envergure semble appartenir à toutes les hirondelles de mer, il peut néanmoins s'appliquer spécialement à celle-ci, qui, sans être plus grande de corps que notre hirondelle de mer commune, a deux pieds neuf pouces d'envergure. Elle a sur le front un petit croissant blanc, avec le dessus de la tête et de la queue d'un beau noir, et tout le dessous du corps blanc; le bec et les pieds noirs. Nous devons à M. le vicomte de Querhoent la connoissance de cette espèce, qu'il a trouvée à l'île de l'Ascension, et sur laquelle il nous a communiqué la notice suivante:

« Il est inconcevable combien il y a de ces hirondelles à l'Ascension; l'air en est quelquefois obscurci, et j'ai vu de petites

« plaines qu'elles couvroient entièrement. Elles sont très-piaillardes, et jettent continuellement des cris aigus et aigres, exactement semblables à ceux de la fresaie. Elles ne sont pas craintives ; elles voloient au-dessus de moi, presque à me toucher : celles qui étoient sur leurs nids ne s'envoloient point quand je les approchois, mais me donnoient de grands coups de bec quand je voulois les prendre. Sur plus de six cents nids de ces oiseaux, je n'en ai vu que trois où il y eût deux petits ou deux œufs ; tous les autres n'en avoient qu'un : ils les font à plate terre, auprès de quelques tas de pierres, et tous les uns auprès des autres. Dans une partie de l'ile où une troupe s'étoit établie, je trouvai dans tous les nids le petit déjà grand, et pas un seul œuf : le lendemain, je rencontrai un autre établissement où il n'y avoit dans chaque nid qu'un œuf qui commençoit à être couvé, et pas un petit. Cet œuf, dont la grosseur me surprit, est jaunâtre, avec des taches brunes, et d'autres taches d'un violet pâle, plus multipliées au gros bout. Sans doute ces oiseaux font plusieurs pontes par an. Les petits, dans leur premier âge, sont couverts d'un duvet gris blanc. Quand on veut les prendre dans le nid, ils dégorgent aussitôt le poisson qu'ils ont dans l'estomac. »

LA GRANDE HIRONDELLE DE MER

DE CAYENNE.

Huitième espèce.

On pourroit donner à cette espèce la dénomination de *très-grande hirondelle de mer;* car elle surpasse de plus de deux pouces, dans ses principales dimensions, le pierre-garin, qui est la plus grande de nos hirondelles de mer d'Europe. Celle-ci, nº. 988, se trouve à Cayenne : elle a, comme la plupart des espèces de son genre, tout le dessous du corps blanc, une calotte noire derrière la tête, et les plumes du manteau frangées, sur fond gris, de jaunâtre ou roussâtre foible.

Nous n'avons connoissance que de ces huit espèces d'hiron-

delles de mer, et nous croyons devoir séparer de cette famille d'oiseaux celui dont M. Brisson a fait sa *troisième espèce*, sous la dénomination d'*hirondelle cendrée*, parce qu'il a les *ailes courtes*, et que la grande longueur des ailes paroît être le trait le plus marqué, et l'attribut constant par lequel la Nature ait caractérisé les hirondelles de mer, et parce qu'aussi leurs habitudes naturelles dépendent, pour la plupart, de cette conformation qui leur est commune à toutes.

L'OISEAU DU TROPIQUE,

OU LE PAILLE-EN-QUEUE [1].

Nous avons vu des oiseaux se porter du Nord au Midi, et parcourir d'un vol libre tous les climats de la terre et des mers; nous en verrons d'autres confinés aux régions polaires, comme les derniers enfans de la Nature mourante sous cette sphère de glace [2] : celui-ci semble, au contraire, être attaché au char du soleil sous la zone brûlante que bornent les tropiques [3]. Volant sans cesse sous ce ciel enflammé, sans s'écarter des deux limites extrêmes de la route du grand astre, il annonce aux navigateurs leur prochain passage sous ces lignes célestes : aussi tous lui ont donné le nom d'*oiseau du tropique*, parce que son apparition indique l'entrée de la zone torride, soit qu'on arrive par le côté du nord ou par celui du sud dans toutes les mers du monde, que cet oiseau fréquente également.

C'est même aux îles les plus éloignées et jetées le plus avant dans l'Océan équinoxial des deux Indes, telles que l'Ascension, Sainte-Hélène, Rodrigue, et celles de France et de Bourbon, que ces oiseaux semblent surgir par choix et s'arrêter de préfé-

[1] *Paille-en-cul*, *fétu-en-cul*, *queue de flèche*; en anglais, *the tropick bird*; en hollandais, *pilstaart*; en espagnol, *rabo di junco*; en latin moderne, *lepturus*.

[2] Voyez, dans les derniers articles de cette Histoire, ceux de l'*albatross*, du *pétrel*, du *macareux*, du *pinguin*.

[3] C'est sans doute dans cette idée que M. Linnæus lui donne le nom poétique de *phaéton* (*phaeton æthereus*).

rence. Le vaste espace de la mer Atlantique, du côté du nord, paroit les avoir égarés jusqu'aux Bermudes; car c'est le point du globe où ils se sont le plus écartés des limites de la zone torride. Ils habitent et traversent toute la largeur de cette zone, et se retrouvent à son autre limite vers le midi, où ils peuplent cette suite d'îles que M. Cook nous a découverte sous le tropique austral, aux Marquises, à l'île de Pâque, aux îles de la Société, et à celles des Amis [1]. MM. Cook et Forster ont aussi rencontré ces oiseaux en divers endroits de la pleine mer, vers ces mêmes latitudes; car, quoique leur apparition soit regardée comme un signe de la proximité de quelque terre, il est certain qu'ils s'en éloignent quelquefois à des distances prodigieuses, et qu'ils se portent ordinairement au large à plusieurs centaines de lieues.

Indépendamment d'un vol puissant et très-rapide, ces oiseaux ont, pour fournir ces longues traites, la faculté de se reposer sur l'eau [2], et d'y trouver un point d'appui au moyen de leurs larges pieds entièrement palmés, et dont les doigts sont engagés par une membrane, comme ceux des cormorans, des fous, des frégates, auxquels le paille-en-queue ressemble par ce caractère, et aussi par l'habitude de se percher sur les arbres. Cependant il a beaucoup plus de rapports avec les hirondelles de mer qu'avec aucun de ces oiseaux: il leur ressemble par la longueur des ailes, qui se croisent sur la queue lorsqu'il est en repos; il leur ressemble encore par la forme du bec, qui néanmoins est plus fort, plus épais, et légèrement dentelé sur les bords.

Sa grosseur est à peu près celle d'un pigeon commun. Le beau blanc de son plumage suffiroit pour le faire remarquer: mais son caractère le plus frappant est un double long brin qui ne paroît que comme une paille implantée à sa queue; ce qui lui a fait donner le nom de *paille-en-queue*. Ce double long brin est composé de deux filets chacun, formés d'un côté de plume presque nue et seulement garnie de petites barbes très-courtes, et ce sont des prolongemens des deux pennes du milieu de la queue, laquelle du reste est très-courte et presque nulle. Ces brins ont jusqu'à vingt-deux ou vingt-quatre pouces de longueur: souvent l'un des deux est plus long que l'autre, et quelquefois il n'y en a

---

[1] Dans les premières de ces îles, son nom est *manoo-roa* (*manoo* veut dire *oiseau*).

[2] Labat croit même qu'ils y dorment.

qu'un seul ; ce qui tient à quelque accident ou à la saison de la mue; car ces oiseaux les perdent dans ce temps, et c'est alors que les habitans d'Otaïti et des autres îles voisines ramassent ces longues plumes dans leurs bois, où ces oiseaux viennent se reposer pendant la nuit. Ces insulaires en forment des touffes et des panaches pour leurs guerriers; les Caraïbes des îles de l'Amérique se passent ces longs brins dans la cloison du nez pour se rendre plus beaux ou plus terribles.

On conçoit aisément qu'un oiseau d'un vol aussi haut, aussi libre, aussi vaste, ne peut s'accommoder de la captivité; d'ailleurs ses jambes courtes et placées en arrière le rendent aussi pesant, aussi peu agile à terre, qu'il est leste et léger dans les airs. On a vu quelquefois ces oiseaux, fatigués ou déroutés par les tempêtes, venir se poser sur le mât des vaisseaux, et se laisser prendre à la main. Le voyageur Leguat parle d'une plaisante guerre entre eux et les matelots de son équipage dont ils enlevoient les bonnets.

On distingue deux ou trois espèces de paille-en-queue, mais qui ne semblent être que des races ou variétés qui tiennent de très-près à la souche commune. Nous allons donner la notice de ces espèces, sans prétendre qu'elles soient en effet spécifiquement différentes.

LE GRAND PAILLE-EN-QUEUE.

Première espèce.

C'EST surtout par la différence de grandeur que nous pouvons distinguer les espèces ou variétés de ces oiseaux. Celui-ci, n°. 998, égale ou même surpasse la taille d'un gros pigeon de volière; ses pailles ou brins ont près de deux pieds de longueur, et l'on voit sur son plumage tout blanc de petites lignes noires en hachures au-dessus du dos, et un trait noir en fer-à-cheval qui embrasse l'oeil par l'angle intérieur; le bec et les pieds sont rouges. Ce paille-en-queue, qui se trouve à l'île Rodrigue, à celle de l'Ascension et à Cayenne, paroît être le plus grand de tous ces oiseaux.

LE PETIT PAILLE-EN-QUEUE.

Seconde espèce.

Celui-ci, n°. 369, n'est que de la taille d'un petit pigeon commun, ou même au-dessous ; il a, comme le précédent, le fer-à-cheval noir sur l'œil, et de plus il est tacheté de noir sur les plumes de l'aile voisines du corps, et sur les grandes pennes : tout le reste de son plumage est blanc, ainsi que les longs brins. Les bords du bec, qui, dans le grand paille-en-queue, sont découpés en petites dents de scie rebroussées en arrière, le sont beaucoup moins dans celui-ci. Il jette par intervalles un petit cri, *chiric*, *chiric*, et pose son nid dans des trous de rochers escarpés. On n'y trouve que deux œufs, suivant le P. Feuillée, qui sont bleuâtres et un peu plus gros que des œufs de pigeon.

Par la comparaison que nous avons faite de plusieurs individus de cette seconde espèce, nous avons remarqué à quelques-uns des teintes de rougeâtre ou fauve sur le fond blanc de leur plumage ; variété que nous croyons provenir de l'âge, et à laquelle nous rapporterons le paille-en-queue fauve de M. Brisson, avec d'autant plus d'apparence, qu'il le donne comme plus petit que le paille-en-queue blanc. Nous avons aussi remarqué des variétés considérables, quoique individuelles, dans la grandeur de ces oiseaux ; et plusieurs voyageurs nous ont assuré que les jeunes n'ont pas le plumage d'un blanc pur, mais tacheté ou sali de brun ou de noirâtre. Ils diffèrent aussi des vieux, en ce qu'ils n'ont point encore de longs brins à la queue, et que leurs pieds, qui doivent devenir rouges, sont d'un bleu pâle. Cependant nous devons observer que, quoique Catesby assure en général que ces oiseaux ont les pieds et le bec rouges, cela n'est vrai sans exception que pour l'espèce précédente et la suivante ; car, dans celle-ci, qui est l'espèce commune à l'île de France, le bec est jaunâtre ou couleur de corne, et les pieds sont noirs.

LE PAILLE-EN-QUEUE A BRINS ROUGES.

Troisième espèce.

Les deux filets ou longs brins de la queue sont, dans cette espèce, n°. 979, du même rouge que le bec; le reste du plumage est blanc, à l'exception de quelques taches noires sur l'aile près du dos, et du trait noir en fer-à-cheval qui engage l'œil. M. le vicomte de Querhoent a eu la bonté de nous communiquer la note suivante au sujet de cet oiseau, qu'il a observé à l'île de France. « Le paille-en-queue à filets rouges niche dans cette île, « aussi-bien que le paille-en-queue commun : le dernier dans « des creux d'arbre de la grande île, l'autre dans des trous de « petits îlets du voisinage. On ne voit presque jamais le paille- « en-queue à filets rouges venir à la grande terre; et, hors le « temps des amours, le paille-en-queue commun ne la fréquente « aussi que rarement. Ils passent leur vie à pêcher au large, et « ils viennent se reposer sur la petite île du *Coin-de-mire*, qui « est à deux lieues au vent de l'île de France, où se trouvent « aussi beaucoup d'autres oiseaux de mer. C'est en septembre « et octobre que j'ai trouvé des nids de paille-en-queue; chacun « ne contient que deux œufs d'un blanc jaunâtre, marquetés « de taches rousses. On m'assure qu'il ne se trouve souvent « qu'un œuf dans le nid du grand paille-en-queue : aussi au- « cune de ces espèces ou variétés de ce bel oiseau du tropique « ne paroît être nombreuse. »

Du reste, ni l'une ni l'autre de ces trois espèces ou variétés que nous venons de décrire ne paroît attachée spécialement à aucun lieu déterminé; souvent elles se trouvent les deux premières ou les deux dernières ensemble, et M. le vicomte de Querhoent dit les avoir vues toutes trois réunies à l'île de l'Ascension,

LES FOUS [1].

DANS tous les êtres bien organisés, l'instinct se marque par des habitudes suivies, qui toutes tendent à leur conservation; ce sentiment les avertit et leur apprend à fuir ce qui peut nuire, comme à chercher ce qui peut servir au maintien de leur existence et même aux aisances de la vie. Les oiseaux dont nous allons parler semblent n'avoir reçu de la Nature que la moitié de cet instinct; grands et forts, armés d'un bec robuste, pourvus de longues ailes et de pieds entièrement et largement palmés, ils ont tous les attributs nécessaires à l'exercice de leurs facultés, soit dans l'air ou dans l'eau. Ils ont donc tout ce qu'il faut pour agir et pour vivre, et cependant ils semblent ignorer ce qu'il faut faire ou ne pas faire pour éviter de mourir; répandus d'un bout du monde à l'autre, et des mers du Nord à celles du Midi, nulle part ils n'ont appris à connoître leur plus dangereux ennemi : l'aspect de l'homme ne les effraie ni ne les intimide; ils se laissent prendre non-seulement sur les vergues des navires en mer, mais à terre, sur les îlets et les côtes, où on les tue à coups de bâton, et en grand nombre, sans que la troupe stupide sache fuir ni prendre son essor, ni même se détourner des chasseurs, qui les assomment l'un après l'autre, et jusqu'au dernier. Cette indifférence au péril ne vient ni de fermeté ni de courage, puisqu'ils ne savent ni résister ni se défendre, et encore moins attaquer, quoiqu'ils en aient tous les moyens, tant par la force de leur corps que par celle de leurs armes. Ce n'est donc que par imbécillité qu'ils ne se défendent pas; et, de quelque cause qu'elle provienne, ces oiseaux sont plutôt stupides que fous; car l'on ne peut donner à la plus étrange privation d'instinct un nom qui ne convient tout au plus qu'à l'abus qu'on en fait.

Mais comme toutes les facultés intérieures et les qualités

---

1 En anglais, *booby* (fou, stupide), d'où l'on a fait le nom de *boubie*, qui se lit si fréquemment dans les relations de la mer du Sud; par les Portugais des Indes, *paxaros bobos*, ou *fols oiseaux*; en latin moderne et de nomenclature, *sula*.

morales des animaux résultent de leur constitution, on doit attribuer à quelque cause physique cette incroyable inertie qui produit l'abandon de soi-même, et il paroît que cette cause consiste dans la difficulté que ces oiseaux ont à mettre en mouvement leurs trop longues ailes [1]; impuissance peut-être assez grande pour qu'il en résulte cette pesanteur qui les retient sans mouvement dans le temps même du plus pressant danger, et jusque sous les coups dont on les frappe.

Cependant, lorsqu'ils échappent à la main de l'homme, il semble que leur manque de courage les livre à un autre ennemi qui ne cesse de les tourmenter; cet ennemi est l'oiseau appelé *la frégate* : elle fond sur les fous dès qu'elle les aperçoit, les poursuit sans relâche, et les force, à coups d'ailes et de bec, à lui livrer leur proie, qu'elle saisit et avale à l'instant; car ces fous imbécilles et lâches ne manquent pas de rendre gorge à la première attaque, et vont ensuite chercher une autre proie qu'ils perdent souvent de nouveau par la même piraterie de cet oiseau frégate.

Au reste, le fou pêche en planant, les ailes presque immobiles, et tombant sur le poisson à l'instant qu'il paroît près de la surface de l'eau. Son vol, quoique rapide et soutenu, l'est infiniment moins que celui de la frégate : aussi les fous s'éloignent-ils beaucoup moins qu'elle au large, et leur rencontre en mer annonce assez sûrement aux navigateurs le voisinage de quelque terre. Néanmoins quelques-uns de ces oiseaux qui fréquentent les côtes de notre nord se sont trouvés dans les îles les plus lointaines et les plus isolées au milieu des océans; ils y habitent par peuplades avec les mouettes, les oiseaux du tropique, etc.; et la frégate, qui les poursuit de préférence, n'a pas manqué de les y suivre.

Dampier fait un récit curieux des hostilités de l'oiseau frégate, qu'il appelle *le guerrier*, contre les fous, qu'il nomme *boubies* [2], dans les îles Alcranes, sur la côte d'Yucatan. « La foule de ces « oiseaux y est si grande, que je ne pouvois, dit-il, passer « dans leur quartier sans être incommodé de leurs coups de bec. « J'observai qu'ils étoient rangés par couples; ce qui me fit croire

---

[1] Nous verrons que la frégate elle-même, malgré la puissance de son vol, paroît éprouver une peine semblable à prendre son essor. Voyez ci-après l'article de cet oiseau.

[2] C'est le mot anglais, *booby*, sot, stupide.

« que c'étoient le mâle et la femelle....... Les ayant frappés, quel-
« ques-uns s'envolèrent : mais le plus grand nombre resta ; ils ne
« s'envoloient point malgré les efforts que je faisois pour les y con-
« traindre. Je remarquai aussi que les guerriers et les boubies
« laissoient toujours des gardes auprès de leurs petits, surtout dans
« le temps où les vieux alloient faire leur provision en mer. On
« voyoit un assez grand nombre de guerriers malades ou estro-
« piés qui paroissoient hors d'état d'aller chercher de quoi se
« nourrir ; ils ne demeuroient pas avec les oiseaux de leur es-
« pèce; et soit qu'ils fussent exclus de la société, ou qu'ils s'en
« fussent séparés volontairement, ils étoient dispersés en divers
« endroits, pour y trouver apparemment l'occasion de piller.
« J'en vis un jour plus de vingt sur une des îles, qui faisoient
« de temps en temps des sorties en plate campagne, pour en-
« lever du butin; mais ils se retiroient presque aussitôt. Celui
« qui surprenoit une jeune boubie sans garde, lui donnoit
« d'abord un grand coup de bec sur le dos pour lui faire rendre
« gorge, ce qu'elle faisoit à l'instant; elle rendoit un poisson ou
« deux de la grosseur du poignet, et le vieux guerrier l'avaloit
« encore plus vite. Les guerriers vigoureux jouent le même tour
« aux vieilles boubies qu'ils trouvent en mer. J'en vis un moi-
« même qui vola droit contre une boubie, et qui, d'un coup de
« bec, lui fit rendre un poisson qu'elle venoit d'avaler: le guerrier
« fondit si rapidement dessus, qu'il s'en saisit en l'air avant qu'il
« fût tombé dans l'eau.

C'est avec les cormorans que les oiseaux fous ont le plus de rapport par la figure et l'organisation, excepté qu'ils n'ont pas le bec terminé en croc, mais en pointe légèrement courbée; ils en diffèrent encore en ce que leur queue ne dépasse point les ailes. Ils ont les quatre doigts unis par une seule pièce de membrane; l'ongle de celui du milieu est dentelé intérieurement en scie; le tour des yeux est en peau nue; leur bec droit, conique, est un peu crochu à son extrémité, et les bords sont finement dentelés : les narines ne sont point apparentes; on ne voit à leur place que deux rainures en creux. Mais ce que ce bec a de plus remarquable, c'est que sa moitié supérieure est comme articulée et faite de trois pièces, jointes par deux sutures, dont la première se trace vers la pointe, qu'elle fait paroître comme un onglet détaché; l'autre se marque vers la base du bec, près de la tête, et donne à cette moitié supérieure la faculté de se briser et de s'ouvrir en haut, en relevant

sa pointe à plus de deux pouces de celle de la mandibule inférieure.

Ces oiseaux jettent un cri fort qui participe de ceux du corbeau et de l'oie; et c'est surtout quand la frégate les poursuit qu'ils font entendre ce cri, ou lorsqu'étant rassemblés ils sont saisis de quelque frayeur subite. Au reste, ils portent en volant le cou tendu et la queue étalée. Ils ne peuvent bien prendre leur vol que de quelque point élevé : aussi se perchent-ils comme les cormorans. Dampier remarque même qu'à l'ile d'*Aves* ils nichent sur les arbres, quoique ailleurs on les voie nicher à terre [1], et toujours en grand nombre, dans un même quartier; car une communauté, non d'instinct, mais d'imbécillité, semble les rassembler. Ils ne pondent qu'un œuf ou deux. Les petits restent long-temps couverts d'un duvet très-doux et très-blanc dans la plupart; mais le reste des particularités qui peuvent concerner ces oiseaux doit trouver sa place dans l'énumération de leurs espèces.

LE FOU COMMUN.

Première espèce.

CET oiseau, dont l'espèce paroît être la plus commune aux Antilles, est d'une taille moyenne entre celles du canard et de l'oie. Sa longueur, du bout du bec à celui de la queue, est de deux pieds cinq pouces, et d'un pied onze pouces au bout des ongles; son bec a quatre pouces et demi, sa queue près de dix. La peau nue qui entoure les yeux est jaune, ainsi que la base du bec, dont la pointe est brune; les pieds sont d'un jaune pâle; le ventre est blanc, et tout le reste du plumage est d'un cendré brun.

Toute simple qu'est cette livrée, Catesby observe que seule elle

[1] M. Valmont de Bomare, en cherchant la raison qui a fait donner à cet oiseau le nom de *fou*, se trompe beaucoup en disant qu'il est le seul des palmipèdes qui se perche, puisque non-seulement le cormoran, mais le pélican, l'anhinga, l'oiseau du tropique, se perchent; et ce qui est de plus singulier, tous ces oiseaux sont ceux du genre le plus complètement palmipède, puisqu'ils ont les quatre doigts liés par une membrane.

ne peut caractériser cette espèce, tant il s'y trouve de variétés individuelles. « J'ai observé, dit-il, que l'un de ces individus « avoit le ventre blanc et le dos brun; un autre, la poitrine « blanche comme le ventre, et que d'autres étoient entière-« ment bruns. » Aussi quelques voyageurs semblent avoir désigné cette espèce de fous par le nom d'*oiseaux fauves*. Leur chair est noire et sent le marécage: cependant les matelots et les aventuriers des Antilles s'en sont souvent repus. Dampier raconte qu'une petite flotte française qui échoua sur l'île d'*Aves* tira parti de cette ressource, et fit une telle consommation de ces oiseaux, que le nombre en diminua beaucoup dans cette île.

On les trouve en grande quantité non-seulement sur cette île d'*Aves*, mais dans celle de *Remire*, et surtout au *Grand-Connétable*, roc taillé en pain de sucre et isolé en mer, à la vue de Cayenne. Ils sont aussi en très-grand nombre sur les îlets qui avoisinent la côte de la Nouvelle-Espagne, du côté de Caraque; et il paroît que cette même espèce se rencontre sur la côte du Brésil et aux îles Bahama, où l'on assure qu'ils pondent tous les mois de l'année deux ou trois œufs, ou quelquefois un seul, sur la roche toute nue.

LE FOU BLANC.

Seconde espèce.

Nous venons de remarquer beaucoup de diversité du blanc au brun dans l'espèce précédente; cependant il ne nous paroît pas que l'on puisse y rapporter celle-ci, d'autant plus que du Tertre, qui a vu ces deux oiseaux vivans, les distingue l'un de l'autre. Ils sont en effet très-différens, puisque l'un a blanc ce que l'autre a brun, savoir, le dos, le cou et la tête, et que d'ailleurs celui-ci est un peu plus grand : il n'a de brun que les pennes de l'aile et partie de ses couvertures; de plus, il paroît être moins stupide. Il ne se perche guère sur les arbres, et vient encore moins se faire prendre sur les vergues des navires. Cependant cette seconde espèce habite dans les mêmes lieux avec la première. On les trouve également à l'île de l'Ascension. « Il y a, dit M. le vi-

« comte de Querhoent, dans cette île, des milliers de fous com-
« muns; les blancs sont moins nombreux : on voit les uns et les
« autres perchés sur des monceaux de pierres, ordinairement
« par couples; on les y trouve à toutes les heures, et ils n'en par-
« tent que lorsque la faim les oblige d'aller pêcher. Ils ont établi
« leur quartier-général sous le vent de l'île; on les y approche
« en plein jour, et on les prend même à la main. Il y a encore
« des fous qui diffèrent des précédens; étant en mer par les 10 de-
« grés 6 secondes de latitude nord, nous en avons vu qui avoient
« la tête noire. »

LE GRAND FOU.

Troisième espèce.

Cet oiseau, le plus grand de son genre, est de la grosseur de l'oie, et il a six pieds d'envergure. Son plumage est d'un brun foncé, et seme de petites taches blanches sur la tête, et de taches plus larges sur la poitrine, et plus larges encore sur le dos; le ventre est d'un blanc terne. Le mâle a les couleurs plus vives que la femelle.

Ce grand oiseau se trouve sur les côtes de la Floride, et sur les grandes rivières de cette contrée. « Il se submerge, dit Catesby,
« et reste un temps considérable sous l'eau, où j'imagine qu'il
« rencontre des requins ou d'autres grands poissons voraces,
« qui souvent l'estropient ou le devorent; car plusieurs fois il
« m'est arrivé de trouver sur le rivage de ces oiseaux estropiés ou
« morts. »

Un individu de cette espèce fut pris dans les environs de la ville d'Eu, le 18 octobre 1772. Surpris très-loin en mer par le gros temps, un coup de vent l'avoit sans doute amené et jeté sur nos côtes. L'homme qui le trouva n'eut, pour s'en rendre maître, d'autre peine que celle de lui jeter son habit sur le corps. On le nourrit pendant quelque temps. Les premiers jours il ne vouloit pas se baisser pour prendre le poisson qu'on mettoit devant lui, et il falloit le présenter à la hauteur du bec pour qu'il s'en saisît. Il étoit aussi toujours accroupi et ne vouloit pas marcher; mais

peu après, s'accoutumant au séjour de la terre, il marcha, devint assez familier, et même se mit à suivre son maître avec importunité, en faisant entendre de temps en temps un cri aigre et rauque.

LE PETIT FOU.

Quatrième espèce.

C'est en effet le plus petit que nous connoissions dans ce genre d'oiseaux fous, n°. 973 : sa longueur, du bout du bec à celui de la queue, n'est guère que d'un pied et demi. Il a la gorge, l'estomac et le ventre blancs, et tout le reste du plumage est noirâtre. Il nous a été envoyé de Cayenne.

LE PETIT FOU BRUN.

Cinquième espèce.

Cet oiseau, n°. 974, diffère du précédent en ce qu'il est entièrement brun; et quoiqu'il soit aussi plus grand, il l'est moins que le fou brun commun de la première espèce. Ainsi nous laisserons ces deux espèces séparées, en attendant que de nouvelles observations nous indiquent s'il faut les réunir. Toutes deux se trouvent dans les mêmes lieux, et particulièrement à Cayenne et aux îles Caribes.

LE FOU TACHETÉ.

Sixième espèce.

Par ses couleurs, et même par sa taille, cet oiseau, n°. 986, pourroit se rapporter à notre troisième espèce de fous, si d'ail-

leurs il n'en différoit pas trop par la brièveté des ailes, qui même sont si courtes dans l'individu représenté danscette planche, que l'on seroit tenté de douter que cet oiseau appartînt réellement à la famille des fous, si d'ailleurs les caractères du bec et des pieds ne paroissoient l'y rappeler. Quoi qu'il en soit, cet oiseau, qui est de la grosseur du grand plongeon, a, comme lui, le fond du plumage d'un brun noirâtre tout tacheté de blanc, plus finement sur la tête, plus largement sur le dos et les ailes, avec l'estomac et le ventre ondés de brunâtre, sur fond blanc.

LE FOU DE BASSAN [1].

Septième espèce.

L'île de *Bass* ou *Bassan*, dans le petit golfe d'Edimbourg, n'est qu'un très-grand rocher qui sert de rendez-vous à ces oiseaux, qui sont d'une grande et belle espèce. On les a nommés *fous de Bassan*, parce qu'on croyoit qu'ils ne se trouvoient que dans ce seul endroit; cependant on sait, par le témoignage de Clusius et de Sibbald, qu'on en rencontre également aux îles de Féroé [2], à l'île d'Alise et dans les autres îles Hébrides [3].

Cet oiseau, n°. 278, est de la grosseur d'une oie; il a près de trois pieds de longueur, et plus de cinq d'envergure. Il est tout blanc, à l'exception des plus grandes pennes de l'aile, qui sont brunes ou noirâtres, et du derrière de la tête, qui paroît teint de jaune [4]; la peau nue du tour des yeux est d'un beau bleu, ainsi que

[1] En anglais, *soland goose.*

[2] Hector Boetius, dans sa *Description de l'Ecosse*, dit aussi que ces oiseaux nichent sur une des îles Hébrides; mais ce qu'il ajoute, savoir, qu'ils y apportent pour cela tant de bois, qu'il fait la provision de l'année pour les habitans, paroît fabuleux, d'autant plus qu'il paroît que ces oiseaux, à l'île de Bassan, pondent, comme les autres fous d'Amérique, sur la roche nue.

[3] Quelques personnes nous assurent qu'il paroît quelquefois de ces fous, jetés par les vents, sur les côtes de Bretagne, et même jusqu'au milieu des terres, et qu'on en a vu aux environs de Paris.

[4] « Je serois tenté de croire que c'est une marque de vieillesse. Cette tache « jaune est de la même nature que celle qu'ont au bas du cou les spatules; j'en ai « vu en qui cette partie étoit presque dorée. La même chose arrive aux poules blan-

le bec, qui a jusqu'à six pouces de long, et qui s'ouvre au point de donner passage à un poisson de la taille d'un gros maquereau; et cet énorme morceau ne suffit pas toujours pour satisfaire sa voracité. M. Baillon nous a envoyé un de ces fous qui a été pris en pleine mer, et qui s'étoit étouffé lui-même en avalant un trop gros poisson [1]. Leur pêche ordinaire dans l'île de Bassan et aux Ebudes est celle des harengs. Leur chair retient le goût du poisson; cependant celle des jeunes, qui sont toujours très-gras [2], est assez bonne pour qu'on prenne la peine de les aller dénicher, en se suspendant à des cordes et descendant le long des rochers. On ne peut prendre les jeunes que de cette manière. Il seroit aisé de tuer les vieux à coups de bâton ou de pierres; mais leur chair ne vaut rien. Au reste, ils sont tout aussi imbécilles que les autres fous.

Ils nichent à l'île de Bassan, dans les trous du rocher, où ils ne pondent qu'un œuf: le peuple dit qu'ils le couvent simplement en posant dessus un de leurs pieds. Cette idée a pu venir de la largeur du pied de cet oiseau : il est largement palmé, et le doigt du milieu, ainsi que l'extérieur, ont chacun près de quatre pouces de longueur, et tous les quatre sont engagés par une pièce entière de membrane. La peau n'est point adhérente aux muscles, ni collée sur le corps; elle n'y tient que par de petits faisceaux de fibres placés à distances inégales, comme d'un à deux pouces, et capables de s'allonger d'autant; de manière qu'en tirant la peau flasque elle s'étend comme une membrane, et qu'en la soufflant elle s'enfle comme un ballon. C'est l'usage que sans doute en fait l'oiseau pour renfler son volume et se rendre par là plus léger dans son vol. Néanmoins on ne découvre pas de canaux qui communiquent du thorax à la peau; mais il se peut que l'air y parvienne par le tissu cellulaire, comme dans plusieurs autres oiseaux. Cette observation, qui sans doute auroit

---

« ches; elles jaunissent en vieillissant. » (*Note communiquée par M. Baillon*).

Ray est de cet avis quant au fou de Bassan.....; et suivant Willughby, les petits, dans le premier âge, sont marqués de brun ou de noirâtre sur le dos.

[1] Envoi fait de Montreuil-sur mer, par M. Baillon, en décembre 1777; mais c'est un conte que l'on fit à Gesner, de lui dire que cet oiseau voyant un nouveau poisson, rendoit celui qu'il venoit d'avaler, et ainsi n'emportoit jamais que le dernier qu'il eût pêché.

[2] Gesner dit que les Ecossais font de la graisse de cet oiseau une espèce de très-bon onguent.

lieu pour toutes les espèces de fous, a été faite par M. Daubenton le jeune, sur un fou de Bassan envoyé frais de la côte de Picardie.

Ces oiseaux, qui arrivent au printemps pour nicher dans les îles du nord, les quittent en automne, et, descendant plus au midi, se rapprochent, sans doute, du gros de leurs espèces, qui ne quittent pas les régions méridionales; peut-être même si les migrations de cette dernière espèce étoient mieux connues, trouveroit-on qu'elle se rallie et se réunit avec les autres espèces sur les côtes de la Floride, rendez-vous général des oiseaux qui descendent de notre nord, et qui ont assez de puissance de vol pour traverser les mers d'Europe en Amérique.

LA FRÉGATE [1].

Le meilleur voilier, le plus vite de nos vaisseaux, la frégate, a donné son nom à l'oiseau qui vole le plus rapidement et le plus constamment sur les mers. La frégate, n°. 961, est en effet de tous ces navigateurs ailés celui dont le vol est le plus fier, le plus puissant et le plus étendu : balancé sur des ailes d'une prodigieuse longueur, se soutenant sans mouvement sensible, cet oiseau semble nager paisiblement dans l'air tranquille pour attendre l'instant de fondre sur sa proie avec la rapidité d'un trait; et lorsque les airs sont agités par la tempête, légère comme le vent, la frégate s'élève jusqu'aux nues, et va chercher le calme en s'élançant au-dessus des orages. Elle voyage en tout sens, en hauteur comme en étendue; elle se porte au large à plusieurs centaines de lieues, et fournit tout d'un vol ces traites immenses, auxquelles la durée du jour ne suffisant pas, elle continue sa route dans les ténèbres de la nuit, et ne s'arrête sur la mer que dans les lieux qui lui offrent une pâture abondante.

Les poissons qui voyagent en troupes dans les hautes mers, comme les poissons volans, fuient par colonnes et s'élancent en l'air pour échapper aux bonites, aux dorades, qui les poursuivent,

1 En anglais, *fregate bird*; à la Jamaïque, *man of war bird*; en espagnol, *rabihorcado*.

n'échappent point à nos frégates. Ce sont ces mêmes poissons qui les attirent au large. Elles discernent de très-loin les endroits où passent leurs troupes en colonnes, qui sont quelquefois si serrées, qu'elles font bruire les eaux et blanchir la surface de la mer : les frégates fondent alors du haut des airs, et, fléchissant leur vol de manière à raser l'eau sans la toucher, elles enlèvent en passant le poisson qu'elles saisissent avec le bec, les griffes, et souvent avec les deux à la fois, selon qu'il se présente, soit en nageant sur la surface de l'eau, ou bondissant dans l'air.

Ce n'est qu'entre les tropiques, ou un peu au-delà, que l'on rencontre la frégate dans les mers des deux mondes. Elle exerce sur les oiseaux de la zone torride une espèce d'empire; elle en force plusieurs, particulièrement les fous, à lui servir comme de pourvoyeurs; les frappant d'un coup d'aile, ou les pinçant de son bec crochu, elle leur fait dégorger le poisson qu'ils avoient avalé, et s'en saisit avant qu'il ne soit tombé. Ces hostilités lui ont fait donner par les navigateurs le surnom de *guerrier*, qu'elle mérite à plus d'un titre, car son audace la porte à braver l'homme même. « En débarquant à l'île de l'Ascension, dit M. le vicomte de Querhoent, nous fûmes entourés d'une nuée de frégates. D'un coup de canne j'en terrassai une qui vouloit me prendre un poisson que je tenois à la main; en même temps plusieurs voloient à quelques pieds au-dessus de la chaudière qui bouilloit à terre, pour enlever la viande, quoiqu'une partie de l'équipage fût alentour. »

Cette témérité de la frégate tient autant à la force de ses armes et à la fierté de son vol, qu'à sa voracité. Elle est en effet armée en guerre : des serres perçantes; un bec terminé par un croc très-aigu; les pieds courts et robustes, recouverts de plumes, comme ceux des oiseaux de proie; le vol rapide, la vue perçante : tous ces attributs semblent lui donner quelque rapport avec l'aigle, et en faire de même le tyran de l'air au-dessus des mers. Mais du reste, la frégate, par sa conformation, tient beaucoup plus à l'élément de l'eau; et quoiqu'on ne la voie presque jamais nager, elle a cependant les quatre doigts engagés par une membrane échancrée [1]; et, par cette union de tous les doigts, elle se rapproche du genre du cormoran, du fou, du pélican, que l'on doit regarder comme

---

[1] Dampier n'y avoit pas regardé d'assez près, lorsqu'il dit qu'elle a les *pieds faits comme ceux des autres oiseaux terrestres.*

de parfaits palmipèdes. D'ailleurs le bec de la frégate, très-propre à la proie, puisqu'il est terminé par une pointe perçante et recourbée, diffère néanmoins essentiellement du bec des oiseaux de proie terrestres, parce qu'il est très-long, un peu concave dans sa partie supérieure, et que le croc placé tout à la pointe semble faire une pièce détachée, comme dans le bec des fous, auquel celui de la frégate ressemble par ces sutures et par le défaut de narines apparentes.

La frégate n'a pas le corps plus gros qu'une poule; mais ses ailes étendues ont huit, dix et jusqu'à quatorze pieds d'envergure. C'est au moyen de ces ailes prodigieuses qu'elle exécute ses longues courses, et qu'elle se porte jusqu'au milieu des mers, où elle est souvent l'unique objet qui s'offre entre le ciel et l'océan aux regards ennuyés des navigateurs; mais cette longueur excessive des ailes embarrasse l'oiseau guerrier comme l'oiseau poltron, et empêche la frégate, comme le fou, de reprendre leur vol lorsqu'ils sont posés, en sorte que souvent ils se laissent assommer au lieu de prendre leur essor. Il leur faut une pointe de rocher ou la cime d'un arbre, et encore n'est-ce que par effort qu'ils s'élèvent en partant. On peut même croire que tous ces oiseaux à pieds palmés qui se perchent ne le font que pour reprendre plus aisément leur vol; car cette habitude est contraire à la structure de leurs pieds, et c'est la trop grande longueur de leurs ailes qui les force à ne se poser que sur des points élevés d'où ils puissent, en partant, mettre leurs ailes en plein exercice.

Aussi les frégates se retirent et s'établissent en commun sur des écueils élevés ou des îlets boisés, pour nicher en repos. Dampierre marque qu'elles placent leurs nids sur les arbres, dans les lieux solitaires et voisins de la mer. La ponte n'est que d'un œuf ou deux; ces œufs sont d'un blanc teint de couleur de chair, avec de petits points d'un rouge cramoisi. Les petits, dans le premier âge, sont couverts d'un duvet gris blanc: ils ont les pieds de la même couleur, et le bec presque blanc: mais par la suite la couleur du bec change; il devient ou rouge ou noir, et bleuâtre dans son milieu, et il en est de même de la couleur des doigts; la tête est assez petite et aplatie en dessus; les yeux sont grands, noirs et brillans, et environnés d'une peau bleuâtre. Le mâle adulte a sous la gorge une grande membrane charnue d'un rouge vif, plus ou moins enflée ou pendante. Personne n'a bien décrit ces parties; mais si elles n'appartiennent qu'au

mâle, elles pourroient avoir quelque rapport à la fraise du dindon, qui s'enfle et rougit dans certains momens d'amour ou de colère.

On reconnoît de loin les frégates en mer, non-seulement à la longueur démesurée de leurs ailes, mais encore à leur queue très-fourchue[1]. Tout le plumage est ordinairement noir avec reflet bleuâtre, du moins celui du mâle. Celles qui sont brunes, comme la petite frégate figurée dans Edwards, paroissent être les jeunes, et celles qui ont le ventre blanc sont les femelles. Dans le nombre des frégates vues à l'île de l'Ascension par M. le vicomte de Querhoent, et qui toutes étoient de la même grandeur, les unes paroissoient toutes noires; les autres avoient le dessus du corps d'un brun foncé, avec la tête et le ventre blancs. Les plumes de leur cou sont assez longues pour que les insulaires de la mer du Sud s'en fassent des bonnets. Ils estiment aussi beaucoup la graisse ou plutôt l'huile qu'ils tirent de ces oiseaux, par la grande vertu qu'ils supposent à cette graisse contre les douleurs de rhumatisme et les engourdissemens. Du reste, la frégate a, comme le fou, le tour des yeux dégarni de plumes; elle a de même l'ongle du milieu dentelé intérieurement. Ainsi les frégates, quoique persécuteurs nés des fous, sont néanmoins voisins et parens; triste exemple de la Nature, d'un genre d'êtres qui, comme nous, trouvent souvent leurs ennemis dans leurs proches!

LES GOÉLANDS ET LES MOUETTES[2].

Ces deux noms, tantôt réunis et tantôt séparés, ont moins servi jusqu'à ce jour à distinguer qu'à confondre les espèces comprises dans l'une des plus nombreuses familles des oiseaux d'eau. Plusieurs naturalistes ont nommé *goélands* ce que d'autres ont appelé *mouettes*, et quelques-uns ont indifféremment appliqué ces

1 Les Portugais ont donné à la frégate le nom de *rabo forcado*, à cause de sa queue très-fourchue.

2 En latin, *larus* et *gavia*; sur nos côtes de la Méditerranée, *gabian*; sur celles de l'Océan, *mauve*; en allemand, *mew*, *mewe* (miauleur, de *meuwen*, miauler); en groenlandais, *akpa*, selon Eggede; *naviat*, dans Anderson.

deux noms comme synonymes à ces mêmes oiseaux ; cependant il doit subsister entre toute expression nominale quelques traces de leur origine, ou quelques indices de leurs différences, et il me semble que les noms *goéland* et *mouette* ont en latin leurs correspondans *larus* et *gavia*, dont le premier doit se traduire par *goéland*, et le second par *mouette*. Il me paroît de plus que le nom *goéland* désigne les plus grandes espèces de ce genre, et que celui de *mouette* ne doit être appliqué qu'aux plus petites espèces. On peut même suivre jusque chez les Grecs les vestiges de cette division ; car le mot κέπφος qui se lit dans Aristote, dans Aratus et ailleurs, désigne une espèce ou une branche particulière de la famille du λάρος ou goéland. Suidas et le scholiaste d'Aristophane traduisent κέπφος par *larus* ; et si Gaza ne l'a point traduit de même dans Aristote, c'est que, suivant la conjecture de Pierius, ce traducteur avoit en vue le passage des Géorgiques où Virgile paroissant rendre à la lettre les vers d'Aratus, au lieu de κέπφος qui se lit dans le poëte grec, a substitué le nom de *fulica*. Mais si la *fulica* des anciens est notre foulque ou morelle, ce que lui attribue ici le poëte latin, de présager la tempête en se jouant sur le sable, ne lui convient point du tout [1], puisque la foulque ne vit pas dans la mer, et ne se joue pas sur le sable, où même elle ne se tient qu'avec peine. De plus, ce qu'Aristote attribue à son κέπφος, d'avaler l'écume de la mer comme une pâture, et de se laisser prendre à cette amorce, ne peut guère se rapporter qu'à un oiseau vorace comme le goéland ou la mouette : aussi Aldrovande conclut-il de ces inductions comparées, que le nom de λάρος dans Aristote est générique, et que celui de κέπφος est spécifique, ou plutôt particulier à quelque espèce subalterne de ce même genre. Mais une remarque que Turner a faite sur la voix de ces oiseaux, semble fixer ici nos incertitudes ; il regarde le mot κέπφος comme un son imitatif de la voix d'une mouette, qui termine ordinairement chaque reprise de ses cris aigus par un petit accent bref, une espèce d'éternument, *keph*, tandis que le goéland termine son cri par un son différent et plus grave, *cob*.

---

[1] L'épithète que Cicéron, traduisant ces mêmes vers d'Aratus, donne à la foulque, lui convient aussi peu qu'elle convient bien au goéland.

Cana fulix itidem fugiens è gurgite ponti,
Nunciat horribiles clamans instare procellas.
(*De Divinatione*, lib. I.)

Le nom grec κέπφος répondra donc, dans notre division, au nom latin *gavia*, et désignera proprement les espèces inférieures du genre entier de ces oiseaux, c'est-à-dire, les mouettes; de même le nom grec λάρος ou *larus* en latin, traduit par *goéland*, sera celui des grandes espèces. Et pour établir un terme de comparaison dans cette échelle de grandeur, nous prendrons pour goélands tous ceux de ces oiseaux dont la taille surpasse celle du canard, et qui ont dix-huit ou vingt pouces de la pointe du bec à l'extrémité de la queue, et nous appellerons *mouettes* tous ceux qui sont au-dessous de ces dimensions; il résultera de cette division, que la sixième espèce donnée par M. Brisson, sous la dénomination de *première mouette*, doit être mise au nombre des goélands, et que plusieurs des goélands de Linnæus ne seront que des mouettes. Mais, avant que d'entrer dans cette distinction des espèces, nous indiquerons les caractères généraux et les habitudes communes au genre entier des uns et des autres.

Tous ces oiseaux, goélands et mouettes, sont également voraces et criards : on peut dire que ce sont les vautours de la mer; ils la nettoient des cadavres de toute espèce qui flottent à sa surface, ou qui sont rejetés sur les rivages : aussi lâches que gourmands, ils n'attaquent que les animaux foibles, et ne s'acharnent que sur les corps morts. Leur port ignoble, leurs cris importuns, leur bec tranchant et crochu, présentent les images désagréables d'oiseaux sanguinaires et bassement cruels : aussi les voit-on se battre avec acharnement entre eux pour la curée; et même, lorsqu'ils sont renfermés et que la captivité aigrit encore leur humeur féroce, ils se blessent sans motif apparent, et le premier dont le sang coule devient la victime des autres; car alors leur fureur s'accroît, et ils mettent en pièces le malheureux qu'ils avoient blessé sans raison. Cet excès de cruauté ne se manifeste guère que dans les grandes espèces; mais toutes, grandes et petites, étant en liberté, s'épient, se guettent sans cesse pour se piller et se dérober réciproquement la nourriture ou la proie. Tout convient à leur voracité, le poisson frais ou gâté; la chair sanglante, récente ou corrompue; les écailles, les os même, tout se digère ou se consume dans leur estomac : ils avalent l'amorce et l'hameçon; ils se précipitent avec tant de violence, qu'ils s'enferrent eux-mêmes sur une pointe que le pêcheur place sous le hareng ou la pélamide qu'il leur offre en appât, et cette manière n'est pas la seule dont on puisse les leurrer; Oppien a écrit qu'il suffit d'une

planche peinte de quelques figures de poissons, pour que ces oiseaux viennent se briser contre : mais ces portraits de poissons devoient donc être aussi parfaits que ceux des raisins de Parrhasius !

Les goélands et les mouettes ont également le bec tranchant, allongé, aplati par les côtés, avec la pointe renforcée et recourbée en croc, et un angle saillant à la mandibule inférieure. Ces caractères, plus apparens et plus prononcés dans les goélands, se marquent néanmoins dans toutes les espèces de mouettes; c'est même ce qui les sépare des hirondelles de mer, qui n'ont ni le croc à la partie supérieure du bec, ni la saillie à l'inférieure, sans compter que les plus grandes hirondelles de mer le sont moins que les plus petites mouettes. De plus, les mouettes n'ont pas la queue fourchue, mais pleine : leur jambe, ou plutôt leur tarse, est fort élevé; et même les goélands et les mouettes seroient de tous les oiseaux à pieds palmés les plus hauts de jambes, si le flammant, l'avocette et l'échasse, ne les avoient encore plus longues, et si démesurées, qu'ils sont à cet égard des espèces de monstres. Tous les goélands et mouettes ont les trois doigts engagés par une palme pleine, et le doigt de derrière dégagé, mais très-petit. Leur tête est grosse; ils la portent mal et presque entre les épaules, soit qu'ils marchent ou qu'ils soient en repos. Ils courent assez vite sur les rivages, et volent encore mieux au-dessus des flots; leurs longues ailes, qui, lorsqu'elles sont pliées, dépassent la queue, et la quantité de plumes dont leur corps est garni, les rendent très-légers. Ils sont aussi fournis d'un duvet fort épais [1], qui est d'une couleur bleuâtre, surtout à l'estomac : ils naissent avec ce duvet; mais les autres plumes ne croissent que tard, et ils n'acquièrent complétement leurs couleurs, c'est-à-dire, le beau blanc sur le corps, et du noir ou gris bleuâtre sur le manteau, qu'après avoir passé par plusieurs mues, et dans leur troisième année. Oppien paroît avoir eu connoissance de ce progrès de couleurs, lorsqu'il dit qu'en vieillissant ces oiseaux deviennent bleus.

Ils se tiennent en troupes sur les rivages de la mer; souvent

---

[1] Aldrovande prétend qu'en Hollande on fait beaucoup d'usage du duvet de mouettes; mais il est difficile de croire ce qu'il ajoute, savoir, que ce duvet se renfle en pleine lune, par une correspondance sympathique avec l'état de la mer, dont le flux est alors le plus enflé.

on les voit couvrir de leur multitude les écueils et les falaises qu'ils font retentir de leurs cris importuns, et sur lesquels ils semblent fourmiller, les uns prenant leur vol, les autres s'abattant pour se reposer, et toujours en très-grand nombre. En général, il n'est pas d'oiseau plus commun sur les côtes, et l'on en rencontre en mer jusqu'à cent lieues de distance. Ils fréquentent les îles et les contrées voisines de la mer dans tous les climats; les navigateurs les ont trouvés partout. Les plus grandes espèces paroissent attachées aux côtes des mers du Nord. On raconte que les goélands des îles de Féroé sont si forts et si voraces, qu'ils mettent souvent en pièces des agneaux, dont ils emportent des lambeaux dans leurs nids. Dans les mers glaciales, on les voit se réunir en grand nombre sur les cadavres des baleines; ils se tiennent sur ces masses de corruption sans en craindre l'infection; ils y assouvissent à l'aise toute leur voracité, et en tirent en même temps l'ample pâture qu'exige la gourmandise innée de leurs petits. Ces oiseaux déposent à milliers leurs oeufs et leurs nids jusque sur les terres glacées des deux zones polaires; ils ne les quittent pas en hiver, et semblent être attachés au climat où ils se trouvent, et peu sensibles au changement de toute température. Aristote, sous un ciel à la vérité infiniment plus doux, avoit déjà remarqué que les goélands et les mouettes ne disparoissent point, et restent toute l'année dans les lieux où ils ont pris naissance.

Il en est de même sur nos côtes de France, où l'on voit plusieurs espèces de ces oiseaux en hiver comme en été; on leur donne sur l'Océan le nom de *mauves* ou *miaules*, et celui de *gabians* sur la Méditerranée : partout ils sont connus, notés par leur voracité et par la désagréable importunité de leurs cris redoublés. Tantôt ils suivent les plages basses de la mer, et tantôt ils se retirent dans le creux des rochers, pour attendre le poisson que les vagues y jettent; souvent ils accompagnent les pêcheurs, afin de profiter des débris de la pêche. Cette habitude est sans doute la seule cause de l'amitié pour l'homme, que les anciens attribuoient à ces oiseaux. Comme leur chair n'est pas bonne à manger [1], et que leur plumage n'a que peu de valeur, on dédaigne de les chasser, et on les laisse approcher sans les tirer.

---

[1] On n'en pourroit pas goûter sans vomir, si, avant de les manger, on ne les avoit exposés à l'air pendus par les pattes, la tête en bas, pendant quelques jours,

Curieux d'observer par nous-mêmes les habitudes de ces oiseaux, nous avons cherché à nous en procurer quelques-uns de vivans, et M. Baillon, toujours empressé à répondre obligeamment à nos demandes, nous a envoyé le grand goéland à manteau noir, première espèce, et le goéland à manteau gris, seconde espèce. Nous les avons gardés près de quinze mois dans un jardin où nous pouvions les observer à toute heure. Ils donnèrent d'abord des signes évidens de leur mauvais naturel, se poursuivant sans cesse, et le plus grand ne souffrant jamais que le petit mangeât ni se tînt à côté de lui. On les nourrissoit de pain trempé et d'intestins de gibier, de volaille et autres débris de cuisine, dont ils ne rebutoient rien, et en même temps ils ne laissoient pas de recueillir et de chercher dans le jardin les vers et les limaçons, qu'ils savent bien tirer de leurs coquilles. Ils alloient souvent se baigner dans un petit bassin, et au sortir de l'eau ils se secouoient, battoient des ailes en s'élevant sur leurs pieds, et lustroient ensuite leur plumage, comme font les oies et les canards. Ils rôdoient pendant la nuit, et souvent on les a vus se promener à dix et onze heures du soir. Ils ne cachent pas, comme la plupart des autres oiseaux, leur tête sous l'aile pour dormir; ils la tournent seulement en arrière, en plaçant leur bec entre le dessus de l'aile et le dos.

Lorsqu'on vouloit prendre ces oiseaux, ils cherchoient à mordre et pinçoient très-serré; il falloit, pour éviter le coup de bec et s'en rendre maître, leur jeter un mouchoir sur la tête. Lorsqu'on les poursuivoit, ils accéléroient leur course en étendant leurs ailes : d'ordinaire ils marchoient lentement et d'assez mauvaise grâce. Leur paresse se marquoit jusque dans leur colère; car quand le plus grand poursuivoit l'autre, il se contentoit de le suivre au pas, comme s'il n'eût pas été pressé de l'atteindre : ce dernier, à son tour, ne sembloit doubler le pas qu'autant qu'il le falloit pour éviter le combat; et dès qu'il se sentoit suffisamment éloigné, il s'arrêtoit, et répétoit la même manœuvre autant de fois qu'il étoit nécessaire pour être toujours hors de la portée de son ennemi, après quoi tous deux restoient tranquilles, comme si la distance suffisoit pour détruire l'antipathie. Le plus foible ne devroit-il pas toujours trouver ainsi sa sûreté en s'éloignant du

---

afin que l'huile ou la graisse de baleine sorte de leur corps, et que le grand air en ôte le mauvais goût.



1. Le Groëland à manteau noir... 333.
2. Le Groëland varié .... 339.
3. Le Labbe à longue queue 3

plus fort ? Mais malheureusement la tyrannie est, dans les mains de l'homme, un instrument qu'il déploie et qu'il étend aussi loin que sa pensée.

[illegible] pendant tout l'hiver [illegible]

plus fort ? Mais malheureusement la tyrannie est, dans les mains de l'homme, un instrument qu'il déploie et qu'il étend aussi loin que sa pensée.

Ces oiseaux nous parurent avoir oublié pendant tout l'hiver l'usage de leurs ailes; ils ne marquèrent aucune envie de s'envoler : ils étoient, à la vérité, très-abondamment nourris, et leur appétit, tout véhément qu'il est, ne pouvoit guère les tourmenter; mais au printemps ils sentirent de nouveaux besoins et montrèrent d'autres desirs; on les vit s'efforcer de s'élever en l'air, et ils auroient pris leur essor si leurs ailes n'eussent pas été rognées de plusieurs pouces; ils ne pouvoient donc que s'élancer comme par bonds, ou pirouetter sur leurs pieds, les ailes étendues. Le sentiment d'amour, qui renait avec la saison, parut surmonter celui d'antipathie, et fit cesser l'inimitié entre ces deux oiseaux; chacun céda au doux instinct de chercher son semblable; et quoiqu'ils ne se convinssent pas, étant d'espèce trop différente, ils semblèrent se rechercher; ils mangèrent, dormirent et se reposèrent ensemble : mais des cris plaintifs et des mouvemens inquiets exprimoient assez que le plus doux sentiment de la Nature n'étoit qu'irrité sans être satisfait.

Nous allons maintenant faire l'énumération des différentes espèces de ces oiseaux, dont les plus grandes seront comprises, comme nous l'avons dit, sous le nom de *goëlands*, et les petites sous celui de *mouettes*.

LE GOÉLAND A MANTEAU NOIR.

Première espèce.

Nous lui donnons la première place comme au plus grand des goélands : il a deux pieds et quelquefois deux pieds et demi de longueur. Un grand manteau d'un noir ou noirâtre ardoisé lui couvre son large dos; tout le reste du plumage est blanc. Son bec fort et robuste, long de trois pouces et demi, est jaunâtre, avec une tache rouge à l'angle saillant de la mandibule inférieure; la paupière est d'un jaune aurore; les pieds, avec leur mambrane, sont d'une couleur de chair blanchâtre et comme farineux.

Le cri de ce grand goéland, n°. 990, que nous avons gardé toute une année, est un son enroué, *qua, qua, qua,* prononcé d'un ton rauque et répété fort vite : mais l'oiseau ne le fait pas entendre fréquemment; et lorsqu'on le prenoit, il jetoit un autre cri douloureux est très-aigre.

LE GOÉLAND A MANTEAU GRIS.

Seconde espèce.

Le gris cendré étendu sur le dos et les épaules est une livrée commune à plusieurs espèces de mouettes, et qui distingue ce goéland. Il est un peu moins grand que le précédent; et, à l'exception de son manteau gris et des échancrures noires aux grandes pennes de l'aile, il a de même tout le reste du plumage blanc. L'oeil est brillant et l'iris jaune, comme dans l'épervier; les pieds sont de couleur de chair livide; le bec, qui dans les jeunes est presque noirâtre, est d'un jaune pâle dans les adultes, et d'un beau jaune presque orangé dans les vieux; il y a une tache rouge au renflement du demi-bec inférieur, caractère commun à plusieurs des espèces de goélands et de mouettes. Celui-ci, n°. 253, fuit devant le précédent, et n'ose lui disputer la proie : mais il s'en venge sur les mouettes qui lui sont inférieures en force; il les pille, les poursuit et leur fait une guerre continuelle. Il fréquente beaucoup, dans les mois de novembre et de décembre, nos côtes de Normandie et de Picardie, où on l'appelle *gros miaulard* et *bleu-manteau*, comme l'on appelle *noir-manteau* celui de la première espèce. Celui-ci a plusieurs cris très-distincts qu'il nous a fait entendre dans le jardin où il a vécu avec le précédent. Le premier et le plus fréquent de ces cris semble rendre ces deux syllabes *quiou*, qui partent comme d'un coup de sifflet, d'abord bref et aigu, et qui finit en traînant sur un ton plus bas et plus doux. Ce cri unique ne se répète que par intervalles; et, pour le produire, l'oiseau allonge le cou, incline la tête et semble faire effort. Son second cri, qu'il ne jetoit que quand on le poursuivoit ou qu'on le serroit de près, et qui par conséquent étoit une expression de crainte ou de colère, peut se rendre par la syllabe *tia, tia,*

prononcée en sifflant, et répétée fort vite. On peut observer en passant que, dans tous les animaux, les cris de colère ou de crainte sont toujours plus aigus et plus brefs que les cris ordinaires. Enfin, vers le printemps, cet oiseau prit un nouvel accent de voix très-aigu et très-perçant, qu'on peut exprimer par le mot *quieute* ou *pieute*, tantôt bref et répété précipitamment, et tantôt traîné sur la finale *eute*, avec des intervalles marqués, comme ceux qui séparent les soupirs d'une personne affligée. Dans l'un et l'autre cas, ce cri paroît être l'expression plaintive du besoin inspiré par l'amour non satisfait.

LE GOÉLAND BRUN [1].

Troisième espèce.

Ce goéland a le plumage d'un brun sombre, uniforme sur le corps entier, à l'exception du ventre, qui est rayé transversalement de brun sur fond gris, et des grandes pennes de l'aile, qui sont noires. Il est encore un peu moins grand que le précédent; sa longueur, du bec à l'extrémité de la queue, n'est que d'un pied huit pouces, et d'un pouce de moins du bec aux ongles, qui sont aigus et robustes. Ray observe que ce goéland, par toute l'habitude du corps, a l'air d'un oiseau de rapine et de carnage; et telle est en effet la physionomie basse et cruelle de tous ceux de la race sanguinaire des goélands. C'est à celui-ci que les naturalistes semblent être convenus de rapporter l'oiseau *catarractes* d'Aristote, lequel, suivant que l'indique son nom, tombe sur l'eau comme un trait pour y saisir sa proie; ce qui se rapporte très-bien à ce que dit Willughby de notre goéland, qu'il fond avec tant de rapidité sur un poisson que les pêcheurs attachent sur une planche pour l'attirer, qu'il s'y casse la tête. De plus, le *catarractes* d'Aristote est sûrement un oiseau de mer, puisque, suivant ce philosophe, il boit de l'eau marine [2]. Le goéland brun se trouve en effet sur

1 En anglais, *brown gull.*

2 Rien de moins vrai, sans doute, que ce que dit Oppien, que le *catarractes* se contente de déposer ses œufs sur les algues, et laisse au vent le soin de les faire

les plus vastes mers, et l'espèce en paroît également établie sous les latitudes élevées du côté des deux pôles; elle est commune aux îles de Féroé et vers les côtes de l'Écosse; elle semble être encore plus répandue dans les plages de l'Océan austral, et il paroît que c'est l'oiseau que nos navigateurs ont désigné sous le nom de *cordonnier*, sans qu'on puisse entrevoir la raison de cette dénomination [1]. Les Anglais, qui ont rencontré nombre de ces oiseaux dans le port Egmont, aux îles Falkland ou Malouines, leur ont donné le nom de *poules du port Egmont*, et ils en parlent souvent sous ce nom dans leurs relations. Nous ne pouvons mieux faire que de transcrire ce qu'on en lit de plus détaillé dans le second Voyage du célèbre capitaine Cook. « L'oiseau, dit-il, « que, dans notre premier voyage, nous avions nommé *poule du* « *port Egmont*, voltigea plusieurs fois sur le vaisseau (par 64 « degrés 12 minutes latitude sud, et 40 degrés longitude est): « nous reconnûmes que c'étoit la grande mouette du Nord, *larus* « *catarractes*, commune dans les hautes latitudes des deux hémi- « sphères. Elle étoit épaisse et courte, à peu près de la grosseur « d'une grande corneille, d'une couleur de brun foncé ou de « chocolat, avec une raie blanchâtre en forme de demi-lune au- « dessous de chaque aile. On m'a dit que ces poules se trouvent « en abondance aux îles de Fero, au nord de l'Écosse, et qu'elles « ne s'éloignent jamais de terre. Il est sûr que jusqu'alors je n'en

couver; si ce n'est ce qu'il ajoute, que, vers le temps où les petits doivent éclore, le mâle et la femelle prennent chacun entre leurs serres les œufs d'où ils prévoient que doit sortir un petit de leur sexe, et que, les laissant tomber à plusieurs reprises dans la mer, les petits éclosent dans cet exercice.

[1] Suivant les notes que M. le vicomte de Querhoent a eu la bonté de nous communiquer, les cordonniers se sont rencontrés sur sa route, non-seulement vers le cap de Bonne-Espérance, mais à des latitudes plus basses ou plus hautes en pleine mer. Cet observateur semble aussi distinguer une grande et une petite espèce de ces oiseaux cordonniers, comme il paroît à la note suivante :

« Je crois que les habitans des eaux vivent avec plus d'union et plus de société « que ceux de terre, quoique d'espèces et de tailles fort différentes. On les voit se « poser assez près les uns des autres sans aucune défiance; ils chassent de compa- « gnie, et je n'ai vu qu'une seule fois un combat entre une grande envergure (une « frégate, suivant toute apparence) et un *cordonnier* de la petite espèce : il dura « assez long-temps dans l'air; chacun se défendoit à coups d'ailes et de bec. Le « cordonnier, infiniment plus foible, esquivoit par son agilité les coups redouta- « bles de son adversaire, sans céder; il étoit battu, lorsqu'un damier qui se trouva « dans le voisinage accourut, passa et repassa plusieurs fois entre les combattans, « et parvint à les séparer. Le cordonnier reconnoissant suivit son libérateur, et « vint avec lui aux environs du vaisseau. »

« avois jamais vu à plus de quarante lieues au large; mais je ne « me souviens pas d'en avoir aperçu moins de deux ensemble, « au lieu qu'ici j'en trouvai une seule qui étoit peut-être venue « de fort loin sur les îles de glaces. Quelques jours après nous en « vîmes une autre de la même espèce, qui s'élevoit à une grande « hauteur au-dessus de nos têtes, et qui nous regardoit avec « beaucoup d'attention; ce qui fut une nouveauté pour nous, « qui étions accoutumés à voir tous les oiseaux aquatiques de ce « climat se tenir près de la surface de la mer. »

LE GOÉLAND VARIÉ, OU LE GRISARD [1].

Quatrième espèce.

Le plumage de ce goéland est haché et moucheté de gris brun sur fond blanc; les grandes pennes de l'aile sont noirâtres; le bec, noir, épais et robuste, est long de quatre pouces. Ce goéland, n°. 266, est de la plus grande espèce, il a cinq pieds d'envergure, mesure prise sur un individu envoyé vivant de Montreuil-sur-mer par M. Baillon. Ce grisard avoit long-temps vécu dans une basse-cour, où il avoit fait périr son camarade à force de le battre. Il montroit cette familiarité basse de l'animal vorace, que la faim seule attache à la main qui le nourrit. Celui-ci avaloit des poissons plats presque aussi larges que son corps, et prenoit aussi, avec la même voracité, de la chair crue, et même de petits animaux entiers, comme des taupes, des rats et des oiseaux [2]. Un goéland de même espèce, qu'Anderson avoit reçu de Groenland, attaquoit les petits animaux et se défendoit à grands coups de bec contre les chiens et les chats, auxquels il se plaisoit à mordre la queue. En lui montrant un mouchoir blanc, on étoit sûr de le faire crier d'un ton perçant, comme si cet objet lui eût

[1] En anglais, *great grey gull;* et dans le pays de Cornouailles, *wagell;* en hollandais, *mallemucke.*

[2] D'où vient apparemment que l'on a appliqué au grisard la fable que fait Oviedo d'un oiseau qui a un pied palmé pour nager, et l'autre armé de griffes de proie pour saisir.

représenté quelqu'un des ennemis qu'il peut avoir à redouter en mer.

Tous les grisards, suivant les observations de M. Baillon, sont, dans le premier âge, d'un gris sale et sombre; mais, dès la première mue, la teinte s'éclaircit : le ventre et le cou sont les premiers à blanchir, et après trois mues le plumage est tout ondé et moucheté de gris et de blanc, tel que nous l'avons décrit; ensuite le blanc gagne à mesure que l'oiseau vieillit, et les plus vieux grisards finissent par blanchir presque entièrement. L'on voit donc combien l'on hasarderoit de créer d'espèces dans une seule, si l'on se fondoit sur ce caractère unique, puisque la Nature y varie à ce point les couleurs suivant l'âge.

Dans le grisard, comme dans tous les autres goélands et mouettes, la femelle ne paroît différer du mâle que par la taille, qui est un peu moindre. Belon avoit déjà observé que les grisards ne sont pas communs sur la Méditerranée; que ce n'est que par accident qu'il s'en rencontre dans les terres [1], mais qu'ils se tiennent en grand nombre sur nos côtes de l'Océan. Ils se sont portés bien loin sur les mers, puisqu'on nous assure en avoir reçu de Madagascar; néanmoins le véritable berceau de cette espèce paroît être dans le Nord. Ces oiseaux sont les premiers que les vaisseaux rencontrent en approchant du Groenland, et ils suivent constamment ceux qui vont à la pêche de la baleine, jusqu'au milieu des glaces. Lorsqu'une baleine est morte et que son cadavre surnage, ils se jettent dessus par milliers et en enlèvent de tous côtés des lambeaux [2]. Quoique les pêcheurs s'efforcent de les écarter en les frappant à coups de gaules ou d'avirons, à peine leur font-ils lâcher prise, à moins de les assommer. C'est cet acharnement stupide qui leur a mérité le surnom de *sottes bêtes*, *mallemucke* en hollandais [3]. Ce sont en effet de sots et vilains

---

[1] M. Lottinger prétend avoir vu quelques-uns de ces oiseaux sur les grands étangs de Lorraine, dans le temps des pêches; et M. Hermann nous parle d'un grisard tué aux environs de Strasbourg.

[2] Les harengs fournissent aussi beaucoup à la pâture de ces légions d'oiseaux. Zorgdrager dit avoir vu quantité d'arêtes de harengs auprès des nids des oiseaux aquatiques sur les rochers du Groenland.

[3] Du mot *mall*, qui veut dire *sot*, *stupide*, et du mot *mocke*, qui dans l'ancien allemand signifie *bête*, *animal*. Martens dérive ce dernier autrement, et prétend qu'il désigne la manière dont ces oiseaux attroupés tombent sur les baleines, comme des nuées de moucherons; mais l'étymologie d'Anderson nous paroît la meilleure.

oiseaux qui se battent et se mordent, dit Martens, en s'arrachant l'un l'autre les morceaux, quoiqu'il y ait sur les grands cadavres où ils se repaissent de quoi assouvir pleinement leur voracité.

Belon trouve quelque rapport entre la tête du grisard et celle de l'aigle; mais il y en a bien plus entre ses mœurs basses et celles du vautour. Sa constitution forte et dure le rend capable de supporter les temps les plus rudes; aussi les navigateurs ont remarqué qu'il s'inquiète peu des orages en mer : il est d'ailleurs bien garni de plumes, qui nous ont paru faire la plus grande partie du volume de son corps très-maigre. Cependant nous ne pouvons pas assurer que ces oiseaux soient tous et toujours maigres; car celui que nous avons vu l'étoit par accident : il avoit un hameçon accroché dans le palais, qui s'y étoit recouvert d'une callosité, et qui devoit l'empêcher d'avaler aisément.

Suivant Anderson, il y a sous la peau une membrane à air, semblable à celle du pélican. Ce même naturaliste observe que son *mallemucke* de Groenland est, à quelques égards, différent de celui de Spitzberg, décrit par Martens; et nous devons remarquer sur cela que Martens lui-même semble réunir sous ce nom de *mallemucke* deux oiseaux qu'il distingue d'ailleurs, et dont le second, ou celui de Spitzberg, paroît, à la structure de son bec articulé de plusieurs pièces et surmonté de narines en tuyaux, aussi-bien qu'à son croassement de grenouille, être pétrel plutôt qu'un goéland. Au reste, il paroît qu'on doit admettre dans l'espèce du grisard une race ou variété plus grande qne l'espèce commune, et dont le plumage est plutôt ondé que tacheté ou rayé. Cette variété, qui a été décrite par M. Lidbeck, se rencontre sur le golfe de Bothnie, et certains individus ont jusqu'à huit à dix pouces de plus dans leurs principales dimensions que nos grisards communs.

LE GOÉLAND A MANTEAU GRIS-BRUN, OU LE BOURGMESTRE[1].

Cinquième espèce.

Les Hollandais qui fréquentent les mers du Nord pour la pêche de la baleine se voient sans cesse accompagnés par des nuées de mouettes et de goélands. Ils ont cherché à les distinguer par les noms significatifs ou imitatifs de *mallemucke, kirmew, ratsher, kutgeghef*[2], et ont appelé celui-ci *burgher-meister* ou *bourgmestre*, à cause de sa démarche grave et de sa grande taille, qui le leur a fait regarder comme le magistrat qui semble présider avec autorité au milieu de ces peuplades turbulentes et voraces. Ce goéland bourgmestre est en effet de la première grandeur, et aussi gros que le goéland noir-manteau. Il a le dos gris-brun, ainsi que les pennes de l'aile, dont les unes sont terminées de blanc, les autres de noir, le reste du plumage blanc; la paupière est bordée de rouge ou de jaune; le bec est de cette dernière couleur, avec l'angle inférieur fort saillant et d'un rouge vif; ce que Martens exprime fort bien, en disant qu'il semble avoir une cerise au bec. Et c'est probablement par inadvertance, ou en comptant pour rien le doigt postérieur, qui est en effet très-petit, que ce voyageur ne donne que trois doigts à son bourgmestre; car on le reconnoît avec certitude, et à tous les autres traits, pour le même oiseau que le grand goéland des côtes d'Angleterre, appelé dans ces parages *herring-gull*, parce qu'il y pêche aux harengs. Dans les mers du Nord, ces oiseaux vivent des cadavres des grands poissons. « Lorsqu'on traîne « une baleine à l'arrière du vaisseau, dit Martens, ils s'attrou- « pent et viennent enlever de gros morceaux de son lard : c'est « alors qu'on les tue plus aisément; car il est presque impossible « de les atteindre dans leurs nids, qu'ils posent au sommet et

[1] En anglais, *herring-gull*; en hollandais, *burgher-meister*; et il nous paroît qu'on doit y rapporter le *krikie* des Norwégiens, le *skerro* des Lapons, et le *tattarok* des Groenlandais.

[2] Voyez l'article précédent et les suivans.

« dans les fentes des plus hauts rochers. Le bourgmestre, ajoute-« t-il, se fait redouter du mallemucke, qui s'abat devant lui, « tout robuste qu'il est, et se laisse battre et pincer sans se revan-« cher. Lorsque le bourgmestre vole, sa queue blanche s'étale « comme un éventail. Son cri tient de celui du corbeau. Il « donne la chasse aux jeunes lumbs, et souvent on le trouve au-« près des chevaux marins (*morses*), dont il paroît qu'il avale « la fiente. »

Suivant Willughby, les œufs de ce goéland sont blanchâtres, parsemés de quelques taches noirâtres, et aussi gros que des œufs de poule. Le P. Feuillée fait mention d'un oiseau des côtes du Chili et du Pérou, qui, par sa figure, ses couleurs et sa voracité, ressemble à ce goéland du Nord, mais qui probablement est plus petit; car ce voyageur naturaliste dit que ses œufs ne sont qu'un peu plus gros que ceux de la perdrix. Il ajoute qu'il a trouvé l'estomac de ce goéland tout rempli des plumes de certains petits oiseaux des côtes de la mer du Sud, que les gens du pays nomment *tocoquito*.

LE GOÉLAND A MANTEAU GRIS ET BLANC.

Sixième espèce.

Il est assez probable que ce goéland, décrit par le P. Feuillée, et qui est à peu près de la grosseur du goéland à manteau gris, n'est qu'une nuance ou une variété de cette espèce, ou de quelque autre des précédentes, prise à un période différent d'âge : ses traits et sa figure semblent nous l'indiquer. Le manteau, dit Feuillée, est gris mêlé de blanc, ainsi que le dessus du cou, dont le devant est gris clair, de même que tout le *parement;* les pennes de la queue sont d'un minime obscur, et le sommet de la tête est gris. Il ajoute, comme une singularité, sur le nombre des articulations des doigts, que l'intérieur n'a que deux articulations, celui du milieu trois, et l'extérieur quatre, ce qui le rend le plus long; mais cette structure, la plus favorable à l'action de nager, en ce qu'elle met la plus grande largeur dans la rame du côté du plus grand arc de son mouvement, est la même dans un grand nom-

bre d'oiseaux d'eau, et même dans plusieurs oiseaux de rivage : nous l'avons observé en particulier sur le jacana, la poule sultane, la poule d'eau. Le doigt extérieur a dans ces oiseaux quatre phalanges, celui du milieu trois, et l'intérieur deux phalanges seulement.

LA MOUETTE BLANCHE.

Première espèce.

D'APRÈS ce que nous avons dit des grisards qui blanchissent dans la vieillesse, on pourroit croire que cette mouette blanche, n°. 994, n'est qu'un vieux grisard : mais elle est beaucoup moins grande que ce goéland; elle n'a le bec ni si grand ni si fort, et son plumage, d'un blanc parfait, n'a aucune teinte ni tache de gris. Cette mouette blanche n'a guère que quinze pouces de longueur, du bout du bec à celui de la queue. On la reconnoît à la notice donnée dans le *Voyage au Spitzberg* du capitaine Phipps. Il observe fort bien que cette espèce n'a point été décrite per Linnæus, et que l'oiseau nommé par Martens *ratsher*, ou *le sénateur*, lui ressemble parfaitement, au caractère des pieds près, auxquels Martens n'attribue que trois doigts; mais si l'on peut penser que le quatrième doigt, en effet très-petit, ait échappé à l'attention de ce navigateur, on reconnoîtra à tout le reste notre mouette blanche dans son *ratsher*. Sa blancheur, dit-il, surpasse celle de la neige; ce qui se marque lorsque l'oiseau se promène sur les glaces avec une gravité qui lui a fait donner ce nom de *ratsher* ou *sénateur*. Sa voix est basse et forte; et au lieu que les petites mouettes ou *kirmews* semble dire *kir* ou *kair*, le sénateur dit *kar*. Il se tient ordinairement seul, à moins que quelque proie n'en rassemble un certain nombre. Martens en a vu se poser sur le corps des morses, et se repaître de leur fiente.

LA MOUETTE TACHETÉE,

OU LE KUTGEGHEF[1].

Seconde espèce.

« DANS le temps, dit Martens, que nous découpions la graisse « des baleines, quantité de ces oiseaux venoient criant près de « notre vaisseau; ils sembloient prononcer *kutgeghef.* » Ce nom rend en effet l'espèce d'éternument, *keph, keph*, que diverses mouettes captives nous ont fait entendre, et d'où nous avons conjecturé que le nom grec *κέπφος* pouvoit bien dériver. Quant à la taille, cette mouette *kutgeghef*, n°. 387, ne surpasse pas la mouette blanche; elle n'a de même que quinze pouces de longueur. Le plumage, sur un fond de beau blanc en devant du corps, et de gris sur le manteau, est distingué par quelques traits de ce même gris, qui forment sur le dessus du cou comme un demi-collier, et par des taches de blanc et de noir mélangé sur les couvertures de l'aile, avec des variétés néanmoins dont nous allons faire mention. Le doigt de derrière, qui est très-petit dans toutes les mouettes, est presque nul dans celle-ci[1], comme l'observent Belon et Ray; et c'est de là sans doute que Martens ne lui donne que trois doigts. Il ajoute que cette mouette vole toujours avec rapidité contre le vent, quelque violent qu'il soit; mais qu'elle a dans l'oiseau *strundjager*[2] un persécuteur opiniâtre, et qui la tourmente pour l'obliger à rendre sa fiente, qu'il avale avidement. On verra dans l'article suivant que c'est par erreur qu'on attribue ce goût dépravé au *strundjager*[3].

Au reste, ce n'est pas seulement dans les mers du Nord que se trouve cette mouette tachetée; on la voit sur les côtes d'Angleterre, d'Ecosse. Belon, qui l'a rencontrée en Grèce, dit qu'il l'eût reconnue au seul nom de *laros* qu'elle y porte encore; et Martens, après l'avoir observée au Spitzberg, l'a retrouvée dans

---

[1] En Angleterre, au pays de Cornouailles, *tarrock.*

[2] A la lettre, *chasse-merde.*

[3] Voyez ci-après l'article du *stercoraire.*

la mer d'Espagne, un peu différente, à la vérité, mais assez reconnoissable pour ne pas s'y méprendre : d'où il infère très-judicieusement que des animaux d'une même espèce, mais placés dans des climats très-différens et très-éloignés, doivent toujours porter quelque empreinte de cette différence des climats. Elle est assez grande ici pour qu'on ait fait deux espèces d'une seule; car la *mouette cendrée* de M. Brisson doit certainement se rapporter à la mouette cendrée tachetée, comme le simple coup d'œil sur les deux figures qu'il en donne l'indique assez; mais ce qui le prouve, c'est la comparaison que nous avons faite d'une suite d'individus, où toutes les nuances du plus au moins de noir et de blanc dans l'aile se marquent, depuis la livrée décidée de mouette tachetée, telle que la représente la planche enluminée, jusqu'à la simple couleur grise et presque entièrement dénuée de noir, telle que la *mouette cendrée* de M. Brisson : mais le demi-collier gris, ou quelquefois noirâtre, marqué sur le haut du cou, est un trait de ressemblance commune entre tous les individus de cette espèce.

De grandes troupes de ces mouettes parurent subitement aux environs de Semur en Auxois, au mois de février 1775 : on les tuoit fort aisément, et on en trouvoit de mortes ou demi-mortes de faim dans les prairies, dans les champs et au bord des ruisseaux ; en les ouvrant, on ne trouvoit dans leur estomac que quelques débris de poissons, et une bouillie noirâtre dans les intestins. Ces oiseaux n'étoient pas connus dans le pays; leur apparition ne dura que quinze jours. Ils étoient arrivés par un grand vent de midi qui souffla tout ce temps [1].

LA GRANDE MOUETTE CENDRÉE,

OU MOUETTE A PIEDS BLEUS.

Troisième espèce.

La couleur bleuâtre des pieds et du bec, constante dans cette espèce, n°. 977, doit la distinguer des autres, qui ont généra-

[1] Observation communiquée par M. de Montbeillard.

lement les pieds d'une couleur de chair plus ou moins vermeille ou livide. La mouette à pieds bleus a de seize à dix-sept pouces de longueur, de la pointe du bec à celle de la queue. Son manteau est d'un cendré clair; plusieurs des pennes de l'aile sont échancrées de noir; tout le reste du plumage est d'un blanc de neige.

Willughby semble désigner cette espèce comme la plus commune en Angleterre [1]. On la nomme *grande miaulle* sur nos côtes de Picardie; et voici les observations que M. Baillon a faites sur les différentes nuancesde couleurs que prend successivement le plumage de ces mouettes dans la suite de leurs mues, suivant les différens âges. Dans la première année, les pennes des ailes sont noirâtres; ce n'est qu'après la seconde mue qu'elles prennent un noir décidé et qu'elles sont variées de taches blanches qui les relèvent. Aucune jeune mouette n'a la queue blanche; le bout en est toujours noir ou gris. Dans ce même temps, la tête et le dessus du cou sont marqués de quelques taches, qui peu à peu s'effacent et le cèdent au blanc pur. Le bec et les pieds n'ont leurs couleurs pleines que vers l'âge de deux ans.

A ces observations très-intéressantes, puisqu'elles doivent servir à empêcher qu'on ne multiplie les espèces sur de simples variétés individuelles, M. Baillon en ajoute quelques-unes sur le naturel particulier de la mouette à pieds bleus. Elle s'apprivoise plus difficilement que les autres, et cependant elle paroît moins farouche en liberté; elle se bat moins et n'est pas aussi vorace que la plupart des autres : mais elle n'est pas aussi gaie que la petite mouette dont nous allons parler. Captive dans un jardin, elle cherchoit les vers de terre : lorsqu'on lui présentoit de petits oiseaux, elle n'y touchoit que quand ils étoient à demi déchirés; ce qui montre qu'elle est moins carnassière que les goélands; et comme elle est moins vive et moins gaie que les petites mouettes dont il nous reste à parler, elle paroît tenir le milieu, tant pour le naturel que par la taille, entre les unes et les autres.

---

[1] *The common sea-mew.*

LA PETITE MOUETTE CENDRÉE[1].

Quatrième espèce.

La différente couleur de ses pieds, et une plus petite taille, distinguent cette mouette, n°. 969, de la précédente, à laquelle du reste elle ressemble parfaitement par les couleurs; on voit le même cendré clair et bleuâtre sur le manteau, les mêmes échancrures noires tachetées de blanc aux grandes pennes de l'aile, et enfin le même blanc de neige sur tout le reste du plumage, à l'exception d'une mouche noire que porte constamment cette petite mouette aux côtés du cou derrière l'œil. Les plus jeunes ont, comme pour livrée, des taches brunes sur les couvertures de l'aile : dans les plus vieilles, les plumes du ventre ont une légère teinte de couleur de rose, et ce n'est qu'à la seconde ou troisième année que les pieds et le bec deviennent d'un beau rouge; auparavant ils sont livides.

Celle-ci et la mouette rieuse sont les deux plus petites de toute la famille ; elles ne sont que de la grandeur d'un gros pigeon, avec beaucoup moins d'épaisseur de corps. Ces mouettes cendrées n'ont que treize à quatorze pouces de longueur ; elles sont très-jolies, très-propres et fort remuantes, moins méchantes que les grandes, et sont cependant plus vives. Elles mangent beaucoup d'insectes; on les voit, durant l'été, faire mille évolutions dans l'air après les scarabées et les mouches : elles en prennent une telle quantité, que souvent leur œsophage en est rempli jusqu'au bec. Elles suivent sur les rivières la marée montante[2], et se répandent à quelques lieues dans les terres, prenant dans les marais les vermisseaux et les sangsues, et le soir elles retournent à la mer. M. Baillon, qui a fait ces observations, ajoute qu'elles s'habituent aisément dans les jardins, et y vivent d'insectes, de petits lézards et d'autres reptiles : néanmoins on peut les nourrir de pain

---

[1] En italien, *gavina*, *galetra;* et sur le lac de Côme, *guleder.*

[2] Quelquefois elles les remontent fort haut : M. Baillon en a vu sur la Loire à plus de cinquante lieues de son embouchure.

trempé; mais il faut toujours leur donner beaucoup d'eau, parce qu'elles se lavent à chaque instant le bec et les pieds. Elles sont fort criardes, surtout les jeunes, et sur la côte de Picardie on les appelle *petites miaulles*. Il paroît que le nom de *tattaret* leur a aussi été donné relativement à leur cri; et rien n'empêche qu'on ne regarde comme les mêmes oiseaux ces mouettes grises dont parlent les relations des Portugais aux Indes orientales, sous le nom de *garaïos*, et que les navigateurs rencontrent en quantité dans la traversée de Madagascar aux Maldives. C'est encore à quelque espèce semblable ou à la même que doit se rapporter l'oiseau nommé à Luçon *tambilagan*, et qui est une mouette grise de la petite taille, suivant la courte description qu'en donne Camel dans sa notice des oiseaux des Philippines, insérée dans les *Transactions philosophiques*.

LA MOUETTE RIEUSE [1].

Cinquième espèce.

Le cri de cette petite mouette, n°. 970, a quelque ressemblance avec un éclat de rire, d'où vient son surnom de *rieuse*. Elle paroît un peu plus grande qu'un pigeon; mais elle a, comme toutes les mouettes, bien moins de corps que de volume apparent. La quantité de plumes fines dont elle est revêtue la rend très-légère : aussi vole-t-elle presque continuellement sur les eaux; et pour le peu de temps qu'elle est à terre, on l'y voit très-remuante et très-vive. Elle est aussi fort criarde, particulièrement durant les nichées, temps où ces petites mouettes sont plus rassemblées. La ponte est de six œufs olivâtres tachetés de noir. Les jeunes sont bonnes à manger, et, suivant les auteurs de la *Zoologie britannique*, l'on en prend grand nombre dans les comtés d'Essex et de Stafford.

Quelques-unes de ces mouettes rieuses s'établissent sur les rivières et même sur des étangs dans l'intérieur des terres [2], et il

[1] En anglais, *laughing-gull*, *pewit-gull*, *black-cap*; en allemand, *grosser see-schwalle*, *grauer fischer*.

[2] On voit de ces oiseaux sur la Tamise, près de Gravesend, suivant Albin.

paroît qu'elles fréquentent d'ailleurs les mers des deux continens. Catesby les a trouvées aux îles de Bahama ; Fernandès les décrit sous le nom mexicain de *pipican*, et, comme toutes les autres mouettes, elles abondent surtout dans les contrées du Nord. Martens, qui les a observées à Spitzberg, et qui les nomme *kirmews*, dit qu'elles pondent sur une mousse blanchâtre, dans laquelle on distingue à peine leurs œufs, parce qu'ils sont à peu près de la couleur de cette mousse, c'est-à-dire, d'un blanc sale ou verdâtre, piqueté de noir; ils sont de la grosseur des œufs de pigeon, mais fort pointus par un bout : le moyeu de l'œuf est rouge, et le blanc est bleuâtre. Martens dit qu'il en mangea et qu'il les trouva fort bons et du même goût que les œufs de vanneau. Le père et la mère s'élancent courageusement contre ceux qui enlèvent leur nichée, et cherchent même à les en écarter à coups de bec et en jetant de grands cris. Le nom de *kirmews*, dans sa première syllabe *kir*, exprime ce cri, suivant le même voyageur, qui cependant observe qu'il a trouvé des différences dans la voix de ces oiseaux, suivant qu'il les a rencontrés dans les régions polaires ou dans des parages moins septentrionaux, comme vers les côtes d'Ecosse, d'Irlande, et dans les mers d'Allemagne. Il prétend qu'en général on trouve de la différence dans les cris des animaux de même espèce, selon les climats où ils vivent; ce qui pourroit très-bien être, surtout pour les oiseaux, le cri n'étant dans les animaux que l'expression de la sensation la plus habituelle, et celle du climat étant dominante dans les oiseaux, plus sensibles que tous les autres animaux aux variations de l'atmosphère et aux impressions de la température.

Martens remarque encore que ces mouettes, à Spitzberg, ont les plumes plus fines et plus chevelues qu'elles ne les ont dans nos mers. Cette différence tient encore au climat. Une autre qui ne nous paroît tenir qu'à l'âge est dans la couleur du bec et des pieds : dans les uns ils sont rouges, et sont noirs dans les autres. Mais ce qui prouve que cette différence ne constitue pas deux espèces distinctes, c'est que la nuance intermédiaire s'offre dans plusieurs individus, dont les uns ont le bec rouge et les pieds seulement rougeâtres; d'autres le bec rouge à la pointe seulement, et dans le reste, noir. Ainsi nous ne reconnoîtrons qu'une mouette rieuse, toute la différence sur laquelle M. Brisson se fonde pour en faire deux espèces séparées ne consistant que dans la couleur du bec et des pieds. Quant à celle du plumage, si la

remarque de cet ornithologiste est juste, la planche enluminée représente la femelle de l'espèce, reconnoissable en ce qu'elle a le front et la gorge marqués de blanc, au lieu que, dans le mâle, toute la tête est couverte d'une calotte noire; les grandes pennes de l'aile sont aussi en partie de cette couleur; le manteau est cendré bleuâtre, et le reste du corps blanc.

LA MOUETTE D'HIVER [1].

Sixième espèce.

Nous soupçonnons que l'oiseau désigné sous cette dénomination pourroit bien n'être pas autre que notre mouette tachetée, laquelle paroît en Angleterre pendant l'hiver dans l'intérieur des terres; et notre conjecture se fonde sur ce que ces oiseaux, dont la grandeur est la même, ne diffèrent dans les descriptions des naturalistes qu'en ce que la mouette d'hiver a du brun partout où notre mouette tachetée porte du gris, et l'on sait que le brun tient souvent la place du gris dans la première livrée de ces oiseaux, sans compter la facilité de confondre l'une et l'autre teinte dans une description ou dans une enluminure. Si celle que donne la *Zoologie britannique* paroissoit meilleure, nous parlerions avec plus de confiance. Quoi qu'il en soit, cette mouette que l'on voit en Angleterre se nourrit en hiver de vers de terre; et les restes à demi digérés que ces oiseaux rejettent par le bec forment cette matière gélatineuse connue sous le nom de *star-shot* ou *star-gelly*.

Après l'énumération des espèces des goélands et des mouettes, bien décrites et distinctement connues, nous ne pouvons qu'en indiquer quelques autres, qu'on pourroit vraisemblablement rapporter aux précédentes, si les notices en étoient plus complètes.

1°. Celle que M. Brisson donne sous le nom de *petite mouette grise*, tout en disant qu'elle est de la taille de la grande mouette cendrée, et qui ne paroît en effet différer de cette espèce, ou de

[1] En anglais, *winter-mew*; et dans le Cambridgshire, *coddimoddy*.

celle du goéland à manteau gris, qu'en ce qu'elle a du blanc mêlé de gris sur le dos.

2°. Cette grande mouette de mer dont parle Anderson, laquelle pêche un excellent poisson, appelé en Islande *runmagen*, l'apporte à terre et n'en mange que le foie; sur quoi les paysans instruisent leurs enfans à courir sur la mouette aussitôt qu'elle arrive à terre, pour lui enlever sa proie.

3°. L'oiseau tué par M. Banks, par la latitude de 1 degré 7 minutes nord, et la longitude de 28 degrés 50 minutes, et qu'il nomma *mouette à pieds noirs*, ou *larus crepidatus*. Les excrémens de cet oiseau parurent d'un rouge vif, approchant de celui de la liqueur du coquillage *hélix* qui flotte dans ces mers. On peut croire que ce coquillage sert de nourriture à l'oiseau.

4°. La mouette nommée, par les insulaires de Luçon, *taring-ting*, et qui, au caractère de vivacité qu'on lui attribue, et à son habitude de courir rapidement sur les rivages, peut également être la petite mouette grise ou la mouette rieuse.

5°. La mouette du lac de Mexico, nommée par les habitans *acuicuitzcatl*, et dont Fernandès ne dit rien de plus.

6°. Enfin un goéland observé par M. le vicomte de Querhoent à la rade du cap de Bonne-Espérance, et qui, suivant la notice qu'il a eu la bonté de nous donner, doit être une sorte de noir-manteau, mais dont les pieds, au lieu d'être rouges, sont de couleur vert de mer.

LE LABBE, OU LE STERCORAIRE.

Voici un oiseau qu'on rangeroit parmi les mouettes, en ne considérant que sa taille et ses traits : mais s'il est de la famille, c'est un parent dénaturé; car il est le persécuteur éternel et déclaré de plusieurs de ses proches, et particulièrement de la petite mouette cendrée tachetée, de l'espèce nommée *kutgeghef* par les pêcheurs du Nord. Il s'attache à elle, la poursuit sans relâche, et, dès qu'il l'aperçoit, quitte tout pour se mettre à sa suite. Selon eux, c'est pour en avaler la fiente, et, dans cette idée, ils lui ont imposé le nom de *strundjager*, auquel répond celui de *stercoraire :* mais nous lui donnerons ou plutôt nous lui conser-

verons le nom de *labbe;* car il y a toute apparence que cet oiseau ne mange pas la fiente, mais le poisson que la mouette poursuivie rejette de son bec ou vomit [1], d'autant plus qu'il pêche souvent lui-même, qu'il mange aussi de la graisse de baleine, et que dans la grande quantité de subsistances qu'offre la mer aux oiseaux qui l'habitent, il seroit bien étrange que celui-ci se fût réduit à un mets que tous les autres rejettent. Ainsi le nom de *stercoraire* paroît donné mal à propos, et l'on doit préférer celui de *labbe*, par lequel les pêcheurs désignent cet oiseau, afin d'éviter que son nom puisse induire en erreur sur son naturel et ses habitudes.

Personne ne les a mieux décrites que Ghister, dans les *Mémoires de l'académie de Stockholm.* « Le vol du labbe, dit-il, « est très-vif et balancé, comme celui de l'autour : le vent le « plus fort ne l'empêche pas de se diriger assez juste pour saisir en « l'air les petits poissons que les pêcheurs lui jettent. Lorsqu'ils « l'appellent *lab, lab*, il vient aussitôt, et prend le poisson cuit « ou cru, et les autres alimens qu'on lui jette : il prend même « des harengs dans la barque des pêcheurs, et s'ils sont salés, il « les lave avant de les avaler. On ne peut guère l'approcher ni le « tirer que lorsqu'on lui jette un appât. Mais les pêcheurs mé-

---

[1] Quelques naturalistes ont écrit que certaines espèces de mouettes en poursuivent d'autres pour manger leurs excrémens. J'ai fait tout ce qui a dépendu de moi pour vérifier ce fait, que j'ai toujours répugné de croire. Je suis allé nombre de fois au bord de la mer, à l'effet d'y faire des observations; j'ai reconnu ce qui a donné lieu à cette fable : le voici.

Les mouettes se font une guerre continuelle pour la curée, du moins les grosses espèces et les moyennes : lorsqu'une sort de l'eau avec un poisson au bec, la première qui l'aperçoit fond dessus pour le lui prendre; si celle-ci ne se hâte de l'avaler, elle est poursuivie à son tour par de plus fortes qu'elles qui lui donnent de violens coups de bec; elle ne peut les éviter qu'en fuyant ou en écartant son ennemi : soit donc que le poisson la gêne dans son vol, soit que la peur lui donne quelque émotion, soit enfin qu'elle sache que le poisson qu'elle porte est le seul objet de la poursuite, elle se hâte de le vomir; l'autre, qui le voit tomber, le reçoit avec adresse et avant qu'il ne soit dans l'eau; il est rare qu'il lui échappe.

Le poisson paroît toujours blanc en l'air, parce qu'il réfléchit la lumière, et il semble, à cause de la roideur du vol, tomber derrière la mouette qui le vomit. Ces deux circonstances ont trompé les observateurs.

J'ai vérifié le même fait dans mon jardin; j'ai poursuivi, en criant, de grosses mouettes; elles ont vomi en courant le poisson qu'elles venoient d'avaler : je le leur ai rejeté; elles l'ont très-bien reçu en l'air, avec autant d'adresse que des chiens.

(*Note communiquée par M. Baillon, de Montreuil-sur-mer.*)

« nagent ces oiseaux, parce qu'ils sont pour eux l'annonce et « le signe presque certain de la présence du hareng; et en effet, « lorsque le labbe ne paroît pas, la pêche est peu abondante. « Cet oiseau est presque toujours sur la mer; on n'en voit ordi- « nairement que deux ou trois ensemble, et très-rarement cinq « ou six. Lorsqu'il ne trouve pas de pâture à la mer, il vient « sur le rivage attaquer les mouettes, qui crient dès qu'il paroît; « mais il fond sur elles, les atteint, se pose sur leur dos, et, leur « donnant deux ou trois coups, les force à rendre par le bec le « poisson qu'elles ont dans l'estomac, qu'il avale à l'instant. Cet « oiseau, ainsi que les mouettes, pond ses œufs sur les rochers. « Le mâle est plus noir et un peu plus gros que la femelle. »

Quoique ce soit au labbe à longue queue que ces observations paroissent avoir particulièrement rapport, nous ne laissons pas de les regarder comme également propres à l'espèce dont nous parlons, qui a la queue taillée de manière que les deux plumes du milieu sont à la vérité les plus longues, mais sans néanmoins excéder les autres de beaucoup. Sa grosseur est à peu près celle de notre petite mouette, et sa couleur est d'un cendré brun, ondé de grisâtre [1]. Les ailes sont fort grandes; et les pieds sont conformés comme ceux des mouettes, et seulement un peu moins forts; les doigts sont plus courts : mais le bec diffère davantage de celui de ces oiseaux; car le bout de la mandibule supérieure est armé d'un onglet ou crochet qui paroît surajouté; caractère par lequel le bec du labbe se rapproche de celui des pétrels, sans cependant avoir comme eux les narines en tuyaux.

Le labbe, n°. 991, a dans le port et l'air de tête quelque chose de l'oiseau de proie, et son genre de vie hostile et guerrier ne dément pas sa physionomie : il marche le corps droit, et crie fort haut. Il semble, dit Martens, prononcer *i-ja* ou *johan*, quand c'est de loin qu'on l'entend et que sa voix retentit. Le genre de vie de ces oiseaux les isole nécessairement, et les disperse : aussi le même navigateur observe-t-il qu'il est rare qu'on les trouve rassemblés. Il ajoute que l'espèce ne lui a pas paru nombreuse, et qu'il n'en a vu que fort peu dans les parages de Spitzberg. Les vents orageux du mois de novembre 1779 poussèrent deux de ces oiseaux sur les côtes de Picardie : ils nous ont

---

[1] Cette couleur est plus claire au-dessous du corps, et quelquefois, selon Martens, le ventre est blanc.

été envoyés par les soins de M. Baillon, et c'est d'après ces individus que nous avons fait la description précédente.

LE LABBE A LONGUE QUEUE.

Le prolongement des deux plumes du milieu de la queue en deux brins détachés et divergens caractérise l'espèce de cet oiseau, n°. 762, qui est, au reste, de la même taille que le labbe précédent. Il a sur la tête une calotte noire; son cou est blanc, et tout le reste du plumage est gris; quelquefois les deux longues plumes de la queue sont noires. Cet oiseau nous a été envoyé de Sibérie, et nous pensons que c'est cette même espèce que M. Gmelin a rencontrée dans les plaines de Mangasea, sur les bords du fleuve Jénisca. Elle se trouve aussi en Norwége, et même plus bas, dans la Finmarchie, dans l'Angermanie; et M. Edwards l'a reçue de la baie d'Hudson, où il remarque que les Anglais appellent cet oiseau, sans doute à cause de ses hostilités contre la mouette, *the man of war bird* (le vaisseau de guerre, ou l'oiseau guerrier); mais il faut remarquer que ce nom de *vaisseau de guerre* ou *guerrier* étant déjà donné, et beaucoup plus à propos, à la frégate, on ne doit point l'appliquer à celui-ci. Cet auteur ajoute qu'à la longueur des ailes et à la foiblesse des pieds, il auroit jugé que cet oiseau devoit se tenir plus souvent en mer et au vol que sur terre et posé. En même temps il observe que les pieds sont rudes comme une lime, et propres à se soutenir sur le corps glissant des grands poissons. Ce naturaliste juge, comme nous, que le labbe, par la forme de son bec, fait la nuance entre les mouettes et les pétrels.

M. Brisson fait une troisième espèce de stercoraire ou de labbe, sous la dénomination de *stercoraire rayé*; mais, comme il ne l'établit que sur la description que donne M. Edwards d'un individu qu'il regarde lui-même comme la femelle du stercoraire à longue queue, nous n'adopterons pas cette troisième espèce. Nous pensons, avec M. Edwards, que ce n'est qu'une variété de sexe ou d'âge, à laquelle même on pourroit peut-être rapporter notre première espèce : car sa ressemblance avec cet individu d'Edwards, et la conformité des habitudes naturelles de tous

ces oiseaux, paroissent l'indiquer; et dans ce cas il n'y auroit réellement qu'une seule espèce d'oiseau labbe ou stercoraire, dont l'adulte ou le mâle porteroit les deux longues plumes à la queue, et dont la femelle auroit à peu près, comme le représente la planche enluminée, n°. 991, tout le corps brun, ou, comme le dépeint Edwards, le manteau d'un cendré brun foncé sur les ailes et la queue, avec le devant du corps d'un gris blanc sale; les cuisses, le bas-ventre et le croupion, croisés de lignes noirâtres et brunes

L'ANHINGA.

Si la régularite des formes, l'accord des proportions et les rapports de l'ensemble de toutes les parties, donnent aux animaux ce qui fait à nos yeux la grâce et la beauté, si leur rang près de nous n'est marqué que par ces caractères, si nous ne les distinguons qu'autant qu'ils nous plaisent, la Nature ignore ces distinctions, et il suffit, pour qu'ils lui soient chers, qu'elle leur ait donné l'existence et la faculté de se multiplier : elle nourrit également au désert l'élégante gazelle et le difforme chameau, le joli chevrotain et la gigantesque girafe; elle lance à la fois dans les airs l'aigle superbe et le hideux vautour; elle cache sous terre et dans l'eau mille générations d'insectes de formes bizarres et disproportionnées; enfin elle admet les composés les plus disparates, pourvu que, par les rapports résultant de leur organisation, ils puissent subsister et se reproduire : c'est ainsi que, sous la forme d'une feuille, elle fait vivre les *mantes*; que, sous une coque sphérique, pareille à celle d'un fruit, elle emprisonne les oursins; qu'elle filtre la vie et la ramifie, pour ainsi dire, dans les branches de l'étoile de mer; qu'elle aplatit en marteau la tête de la zygène, et arrondit en globe épineux le corps entier du poisson lune. Mille autres productions de figures non moins étranges ne nous prouvent-elles pas que cette mère universelle a tout tenté pour enfanter, pour répandre la vie et l'étendre à toutes les formes possibles? non contente de varier le trait primitif de son dessin dans chaque genre, en le fléchissant sous les contours auxquels il pouvoit se prêter, ne semble-t-elle pas avoir voulu tracer d'un

genre à un autre, et même de chacun à tous les autres, des lignes de communication, des fils de rapprochement et de jonction, au moyen desquels rien n'est coupé et tout s'enchaîne, depuis le plus riche et le plus hardi de ses chefs-d'œuvre, jusqu'au plus simple de ses essais? Ainsi, dans l'histoire des oiseaux, nous avons vu l'autruche, le casoar, le dronte, par le raccourcissement des ailes et la pesanteur du corps, par la grosseur des ossemens de leurs jambes, faire la nuance entre les animaux de l'air et ceux de la terre : nous verrons de même le pinguin, le manchot, oiseaux demi-poissons, se plonger dans les eaux, et se mêler avec leurs habitans; et l'anhinga, dont nous allons parler, nous offre l'image d'un reptile enté sur le corps d'un oiseau, son cou long et grêle à l'excès, sa petite tête cylindrique, roulée en fuseau, de même venue avec le cou, et effilée en un long bec aigu, ressemblant à la figure et même au mouvement d'une couleuvre, soit par la manière dont cet oiseau étend brusquement son cou en partant de dessus les arbres, soit par la façon dont il le replie et le lance dans l'eau pour darder les poissons.

Ces singuliers rapports ont également frappé tous ceux qui ont observé l'anhinga dans son pays natal, le Brésil et la Guiane; ils nous frappent de même jusque dans la dépouille desséchée et conservée dans nos cabinets. Le plumage du cou et de la tête n'en dérobe point la forme grêle; c'est un duvet serré et ras comme le velours : les yeux d'un noir brillant, avec l'iris doré, sont entourés d'une peau nue; le bec a sa pointe barbelée de petites dentelures rebroussées en arrière; le corps n'a guère que sept pouces de longueur, et le cou seul en a le double.

L'excessive longueur du cou n'est pas la seule disproportion qui frappe dans la figure de l'anhinga; sa grande et large queue, formée de douze plumes étalées, ne s'écarte pas moins de la coupe courte et arrondie de celle de la plupart des oiseaux nageurs. Néanmoins l'anhinga nage et même se plonge tenant seulement la tête hors de l'eau, dans laquelle il se submerge en entier au moindre soupçon de danger; car il est très-farouche, et jamais on ne le surprend à terre; il se tient toujours sur l'eau, ou perché sur les plus hauts arbres, le long des rivières et des savanes noyées. Il pose son nid sur ces arbres, et y vient passer la nuit. Cependant il est du nombre des oiseaux parfaitement palmipèdes, ayant les quatre doigts engagés, par une membrane d'une seule pièce, avec l'ongle de celui du milieu dentelé intérieure

ment en scie. Ces rapports de conformation et d'habitudes naturelles semblent rapprocher l'anhinga des cormorans et des fous; mais sa petite tête cylindrique et son bec effilé en pointe sans crochet le distinguent et le séparent de ces deux genres d'oiseaux. Au reste, on a remarqué que la peau de l'anhinga est fort épaisse, et que sa chair est ordinairement très-grasse, mais d'un goût huileux désagréable, et Marcgrave ne la trouve guère meilleure que celle du goéland, qui est assurément fort mauvaise.

Aucun des trois anhingas représentés dans les planches enluminées ne ressemble parfaitement à celui dont ce naturaliste a donné la description. L'anhinga du n°. 960 a bien, comme celui de Marcgrave, le dessus du dos pointillé, le bout de la queue liséré de gris, et le reste d'un noir luisant; mais il a aussi tout le corps noir, et n'a pas la tête et le cou gris, et la poitrine d'un blanc argenté. Celui du n°. 959 n'a point la queue liserée. Néanmoins nous croyons que ces deux individus apportés de Cayenne sont non-seulement de la même espèce entre eux, mais encore de la même espèce que l'anhinga du Brésil décrit par Marcgrave, les différences de couleurs qu'ils présentent n'excédant point du tout celles que l'âge ou le sexe peuvent mettre dans le plumage des oiseaux, et particulièrement des oiseaux d'eau. Marcgrave fait observer de plus que son anhinga avoit les ongles recourbés et très-aigus, et qu'il s'en sert pour saisir le poisson; que ses ailes sont grandes, et se portent étant pliées jusqu'au milieu de sa longue queue : mais il paroît lui donner une taille un peu trop forte en l'égalant au canard. L'anhinga que nous connoissons peut avoir trente pouces ou même plus, de la pointe du bec à celle de la queue; mais cette grande queue et son long cou occupent la plus grande partie de cette dimension, et son corps ne paroît pas beaucoup plus gros que celui d'un morillon.

L'ANHINGA ROUX.

Nous venons de voir que l'anhinga est naturel aux contrées de l'Amérique méridionale ; et malgré la possibilité du voyage pour un oiseau navigateur et de plus muni de longues ailes, malgré



Prêtre pinx. Dequevauviller Sc.

1. Le bec en Ciseaux . . . . Page 359.
2. Le Nodi . . . . 362.
3. L'Avocette . . . . 364.

l'exemple des cormorans et des fous, qui ont traversé toutes les mers, nous aurions restreint celui-ci sous la loi du climat, et







l'exemple des cormorans et des fous, qui ont traversé toutes les mers, nous aurions restreint celui-ci sous la loi du climat, et n'aurions pas cru, sur une simple dénomination, qu'il se trouvât au Sénégal, si une note de M. Adanson, jointe à l'envoi d'un de ces oiseaux, ne nous assuroit qu'il y a en effet une espèce d'anhinga sur cette côte de l'Afrique, où les naturels du pays lui donnèrent le nom de *kandar*. Cet anhinga du Sénegal, représenté, n°. 107 des planches enluminées, diffère de ceux de Cayenne, en ce qu'il a le cou et le dessus des ailes d'un fauve roux, tracé par pinceaux sur un fond brun noirâtre, avec le reste du plumage noir. Du reste, la figure, le port et la grandeur, sont absolument les mêmes que dans les anhingas d'Amérique.

LE BEC-EN-CISEAUX.

Le genre de vie, les habitudes et les moeurs dans les animaux, ne sont pas aussi libres qu'on pourroit l'imaginer : leur conduite n'est pas le produit d'une pure liberté de volonté ni même un résultat de choix, mais un effet nécessaire qui dérive de la conformation, de l'organisation et de l'exercice de leurs facultés physiques. Déterminés et fixés chacun à la manière de vivre que cette nécessité leur impose et prescrit, nul ne cherche à l'enfreindre, ne peut s'en écarter : c'est par cette nécessité, tout aussi variée que leurs formes, que se sont trouvés peuplés tous les districts de la Nature. L'aigle ne quitte point ses rochers, ni le héron ses rivages : l'un fond du haut des airs sur l'agneau, qu'il enlève ou déchire par le seul droit que lui donne la force de ses armes, et par l'usage qu'il fait de ses serres cruelles ; l'autre, le pied dans la fange, attend, à l'ordre du besoin, le passage de la proie fugitive. Le pic n'abandonne jamais la tige des arbres, alentour de laquelle il lui est ordonné de ramper ; la barge doit rester dans ses marais, l'alouette dans ses sillons, la fauvette dans ses bocages ; et ne voyons-nous pas tous les oiseaux granivores chercher les pays habités et suivre nos cultures, tandis que ceux qui préfèrent à nos grains les fruits sauvages et les baies, constant à nous fuir, ne quittent pas les bois et les lieux escarpés des montagnes, où ils vivent loin de nous, et seuls avec la Nature, qui

d'avance leur a dicté ses lois et donné les moyens de les exécuter? Elle retient la gélinotte sous l'ombre épaisse des sapins; le merle solitaire sur son rocher; le loriot dans les forêts, dont il fait retentir les échos, tandis que l'outarde va chercher les friches arides, et le râle les humides prairies. Ces lois de la Nature sont des décrets éternels, immuables, aussi constans que la forme des êtres; ce sont ses grandes et vraies propriétés, qu'elle n'abandonne ni ne cède jamais, même dans les choses que nous croyons nous être appropriées; car, de quelque manière que nous les ayons acquises, elles n'en restent pas moins sous son empire : et n'est-ce pas pour le démontrer qu'elle nous a chargés de loger des hôtes importuns et nuisibles, les rats dans nos maisons, l'hirondelle sous nos fenêtres, le moineau sur nos toits? et lorsqu'elle amène la cigogne au haut de nos vieilles tours en ruine, où s'est déjà cachée la triste famille des oiseaux de nuit, ne semble-t-elle pas se hâter de reprendre sur nous des possessions usurpées pour un temps, mais qu'elle a chargé la main sûre des siècles de lui rendre?

Ainsi les espèces nombreuses et diverses des oiseaux, portées par leur instinct et fixées par leurs besoins dans les différens districts de la Nature, se partagent, pour ainsi dire, les airs, la terre et les eaux; chacune y tient sa place, et y jouit de son petit domaine et des moyens de subsistance que l'étendue ou le défaut de ses facultés restreint ou multiplie. Et comme tous les degrés de l'échelle des êtres, tous les points de l'existence possible doivent être remplis, quelques espèces, bornées à une seule manière de vivre, réduites à un seul moyen de subsister, ne peuvent varier l'usage des instrumens imparfaits qu'ils tiennent de la Nature : c'est ainsi que les cuillers arrondies du bec de la spatule paroissent uniquement propres à ramasser les coquillages; que la petite lanière flexible et l'arc rebroussé du bec de l'avocette la réduisent à vivre d'un aliment aussi mou que le frai des poissons; que l'huîtrier n'a son bec en hache que pour ouvrir les écailles, d'entre lesquelles il tire sa pâture; et que le bec-croisé pourroit à peine se srevir de sa pince brisée, s'il ne savoit l'appliquer pour soulever l'enveloppe en écaille qui recèle la graine des sapins; enfin, que l'oiseau nommé *bec-en-ciseaux* ne peut ni mordre de côté, ni ramasser devant soi, ni becquer en avant, son bec étant composé de deux pièces excessivement inégales, dont la mandibule inférieure, allongée et avancée hors de toute proportion, dépasse de beaucoup la supérieure, qui ne fait que tomber sur celle-ci,

comme un rasoir sur son manche. Pour atteindre et saisir avec cet instrument disproportionné[1], et pour se servir d'un organe aussi défectueux, l'oiseau est réduit à raser en volant la surface de la mer, et à la sillonner avec la partie inférieure du bec plongée dans l'eau, afin d'attraper en-dessous le poisson et l'enlever en passant. C'est de ce manége, ou plutôt de cet exercice nécessaire et pénible, le seul qui puisse le faire vivre, que l'oiseau a reçu le nom de *coupeur d'eau*, de quelques observateurs, comme par celui de bec-en-ciseaux on a voulu désigner la manière dont tombent l'une sur l'autre les deux moitiés inégales de son bec, dont celle d'en bas, creusée en gouttière, relevée de deux bords tranchans, reçoit celle d'en haut, qui est taillée en lame.

La pointe du bec est noire, et sa partie près de la tête est rouge, ainsi que les pieds, qui sont conformés comme ceux des mouettes. Le bec-en-ciseaux, n°. 357, est à peu près de la taille de la petite mouette cendrée ; il a tout le dessous du corps, le devant du cou et le front blancs ; il a aussi un trait blanc sur l'aile, dont quelques-unes des pennes, ainsi que les latérales de la queue, sont en partie blanches ; tout le reste du plumage est noir ou d'un beau noirâtre dans quelques individus : c'est même simplement du brun, ce qui paroît désigner une variété d'âge ; car, selon Catesby, le mâle et la femelle sont de la même couleur.

On a trouvé ces oiseaux sur les côtes de la Caroline et sur celles de la Guiane. Ils sont nombreux dans ce dernier parage et paroissent en troupes, presque toujours au vol, ne s'abattant sur les vases que pour se reposer. Quoique leurs ailes soient très-longues, on a remarqué que leur vol est lent ; s'il étoit rapide, il ne leur permettroit pas de discerner la proie qu'ils ne peuvent enlever qu'en passant. Suivant les observations de M. de la Borde, ils vont, dans la saison des pluies, nicher sur les îlets, et particulièrement sur le *Grand Connétable*, près des terres de Cayenne.

L'espèce paroît propre aux mers de l'Amérique ; et pour la placer aux Indes orientales, il ne suffit pas de la notice donnée par le continuateur de Ray, sur un simple dessin envoyé de Madras, et qui pouvoit avoir été fait ailleurs. Il nous paroît aussi que le coupeur d'eau des mers méridionales, cité souvent par le capitaine Cook, n'est pas le même que notre bec-en-ciseaux de la Guiane, quoiqu'on leur ait donné le même nom ; car, indépendamment de la différence des climats et de la chaleur de la Guiane au grand froid des mers australes, il paroît, par deux endroits

des relations de M. Cook, que ces coupeurs d'eau sont des pétrels, et qu'ils se rencontrent aux plus hautes latitudes, et jusqu'entre les îles de glaces, avec les albatrosses et les pinguins.

LE NODDI [1].

L'HOMME, si fier de son domaine, et qui en effet commande en maître sur la terre qu'il habite, est à peine connu dans une autre grande partie du vaste empire de la Nature; il trouve sur les mers des ennemis au-dessus de ses forces, des obstacles plus puissans que son art, et des périls plus grands que son courage : ces barrières du monde qu'il a osé franchir sont les écueils où se brise son audace, où tous les élémens conjurés contre lui conspirent à sa perte, où la Nature en un mot veut régner seule sur un domaine qu'il s'efforce vainement d'usurper; aussi n'y paroît-il qu'en fugitif plutôt qu'en maître. S'il en trouble les habitans, si même quelques-uns d'entre eux, tombés dans ses filets ou sous les harpons, deviennent les victimes d'une main qu'ils ne connoissent pas, le plus grand nombre, à couvert au fond de ses abîmes, voit bientôt les frimas, les vents et les orages, balayer de la surface des mers ces hôtes importuns et destructeurs qui ne peuvent que par instans troubler leur repos et leur liberté.

Et en effet, les animaux que la Nature, avec des moyens et des facultés bien plus foibles en apparence, a rendus bien plus forts que nous contre les flots et les tempêtes, tels que la plupart des oiseaux pélagiens, ne nous connoissent pas; ils se laissent approcher, saisir même, avec une sécurité que nous appelons stupide, mais qui montre bien clairement combien l'homme est pour eux un être nouveau, étranger, inconnu, et qui témoigne de la pleine et entière liberté dont jouit l'espèce, loin du maître qui fait sentir son pouvoir à tout ce qui respire près de lui. Nous avons déjà vu et nous verrons encore plusieurs exemples de cette imbécillité apparente, ou plutôt de cette profonde sécurité qui carac-

[1] *Noddy*, en anglais, signifie *sot*, *étourdi*; et cette dénomination a rapport au naturel de l'oiseau. Voyez ci-dessus son histoire.

térise les oiseaux des grandes mers. Le noddi, n°. 997, dont il est ici question, a été nommé *moineau fou* (*passer stultus*), dénomination néanmoins très-impropre, puisque le noddi n'est rien moins qu'un moineau, et qu'il ressemble à une grande hirondelle de mer ou à une petite mouette, et que, dans la réalité, il forme une espèce moyenne entre ces deux genres d'oiseaux; car il a les pieds de la mouette et le bec conformé comme celui de l'hirondelle de mer. Tout son plumage est d'un brun noir, à l'exception d'une plaque blanche en forme de calotte au sommet de la tête. Sa taille est à peu près celle de la grande hirondelle de mer.

Nous avons adopté le nom de *noddi*, qui se lit fréquemment dans les relations des voyageurs anglais, parce qu'il exprime l'étourderie ou l'assurance folle avec laquelle cet oiseau vient se poser sur les mâts et sur les vergues des navires, et même sur la main que les matelots lui tendent.

L'espèce ne paroît pas s'être étendue fort au-delà des tropiques; mais elle est très-nombreuse dans les lieux qu'elle fréquente. « A « Cayenne, nous dit M. de la Borde, il y a cent noddis ou *thoua-* « *roux* pour un fou ou une frégate; ils couvrent surtout le ro- « cher du Grand-Connétable, d'où ils viennent voltiger autour « des vaisseaux; et lorsqu'on tire un coup de canon, ils se lèvent « et forment par leur multitude un nuage épais. » Catesby les a également vus pêcher en grand nombre, volant ensemble et s'abaissant continuellement à la surface de la mer, pour enlever les petits poissons, dont les troupes en colonne sont chassées et pressées par les grands vents. Cette pêche semble se faire, de la part de ces oiseaux, avec beaucoup de plaisir et de gaieté, si l'on en juge par la variété de leurs cris, par le grand bruit qu'ils font et qu'on entend de quelques milles. Tout ceci, ajoute Catesby, n'a lieu que dans le temps des nichées et de la ponte, qui se fait sur le rocher tout nu, après quoi chaque noddi se porte au large et erre seul sur le vaste océan.

L'AVOCETTE[1].

Les oiseaux à pieds palmés ont presque tous les jambes courtes; l'avocette, n°. 353, les a très-longues, et cette disproportion, qui suffiroit presque seule pour distinguer cet oiseau des autres palmipèdes, est accompagnée d'un caractère encore plus frappant par sa singularité, c'est le renversement du bec : sa courbure, tournée en haut, présente un arc de cercle relevé, dont le centre est au-dessus de la tête. Ce bec est d'une substance tendre et presque membraneuse à sa pointe; il est mince, foible, grêle, comprimé horizontalement, incapable d'aucune défense et d'aucun effort. C'est encore une de ces erreurs, ou, si l'on veut, de ces essais de la Nature, au-delà desquels elle n'a pu passer sans détruire elle-même son ouvrage; car, en supposant à ce bec un degré de courbure de plus, l'oiseau ne pourroit atteindre ni saisir aucune sorte de nourriture, et l'organe donné pour la subsistance et la vie ne seroit qu'un obstacle qui produiroit le dépérissement et la mort. L'on doit donc regarder le bec de l'avocette comme l'extrême des modèles qu'a pu tracer ou du moins conserver la Nature, et c'est en même temps et par la même raison le trait le plus éloigné du dessin des formes sous lesquelles se présente le bec dans tous les autres oiseaux.

Il est même difficile d'imaginer comment cet oiseau se nourrit à l'aide d'un instrument avec lequel il ne peut ni béqueter ni saisir, mais tout au plus sonder le limon le plus mou : aussi se borne-t-il à chercher dans l'écume des flots le frai des poissons, qui paroît être le principal fonds de sa nourriture. Il se peut aussi qu'il mange des vers; car l'on ne trouve ordinairement dans ses viscères qu'une matière glutineuse, grasse au toucher, d'une couleur tirant sur le jaune orangé, dans laquelle on reconnoît

---

[1] Ce nom vient de l'italien, *avocetta*. L'avocette porte encore en Italie les noms de *beccotorto*, *beccorella*; et sur le lac Majeur, *spinzago d'aqua*, pour la distinguer de l'autre *spinzago*, qui est le courlis.

En allemand, *frembder wasser vogel*, *schabel*, *schnabel*; et en Autriche, *kramb-schabl*; en anglais, *scooper*.

encore le frai du poisson et les débris d'insectes aquatiques. Cette substance gélatineuse est toujours mêlée dans le ventricule de petites pierres blanches et cristallines [1], et quelquefois il y a dans les instestins une matière grise ou d'un vert terreux, qui paroît être ce sédiment limoneux que les eaux douces, entraînées par les pluies, déposent sur le fond de leur lit. L'avocette fréquente les embouchures des rivières et des fleuves [2], de préférence aux autres plages de la mer.

Cet oiseau, qui n'est qu'un peu plus gros que le vanneau, a les jambes de sept à huit pouces de hauteur, le cou long et la tête arrondie. Son plumage est d'un blanc de neige sur tout le devant du corps, et coupé de noir sur le dos; la queue est blanche, le bec noir, et les pieds sont bleus.

On voit l'avocette courir, à la faveur de ses hautes jambes, sur des fonds couverts de cinq à six pouces d'eau ; mais, pour parcourir les eaux plus profondes, elle se met à la nage, et dans tous ses mouvemens elle paroît vive, alerte, inconstante. Elle séjourne peu dans les mêmes lieux, et dans ses passages sur nos côtes de Picardie, en avril et en novembre, elle part souvent dès le lendemain de son arrivée, en sorte que les chasseurs ont grande peine à en tuer ou saisir quelques-unes. Elles sont encore plus rares dans l'intérieur des terres que sur les côtes ; cependant M. Salerne dit qu'on en a vu s'avancer assez loin sur la Loire, et il assure que ces oiseaux sont en grand nombre sur les côtes du Bas-Poitou, et qu'ils y font leurs nichées.

Il paroît, à la route que tiennent les avocettes dans leur passage, qu'aux approches de l'hiver elles voyagent vers le Midi, et retournent au printemps dans le Nord ; car il s'en trouve en Danemarck, en Suède, à la pointe du sud de l'île d'Oéland, sur les côtes orientales de la Grande-Bretagne ; il en arrive aussi des volées sur la côte occidentale de cette île, qui n'y séjournent qu'un mois ou deux, et disparoissent à l'approche du grand froid Ces oiseaux ne font que passer en Prusse. On les voit très-rarement en Suisse, et, suivant Aldrovande, ils ne paroissent guère plus souvent en Italie : cependant ils y sont bien connus et bien nommés. Quelques chasseurs ont assuré que leur cri peut s'exprimer par les syllabes *crex*, *crex* : mais ce léger indice ne suffit pas pour

---

[1] Willughby dit n'avoir trouvé rien autre chose.

[2] Du moins sur nos côtes de Picardie, où ces observations ont été faites.

qu'on puisse soupçonner que l'oiseau nommé *crex* par Aristote soit le même que l'avocette ; car le *crex*, dit ce philosophe, est en guerre avec le loriot et le merle : or il est très-certain que l'avocette n'a rien à démêler avec ces deux oiseaux des bois ; et d'ailleurs ce cri *crex*, *crex*, est également celui de la barge et du râle de terre.

On trouve à la plupart des avocettes de la boue sur le croupion, et les plumes en paroissent usées par les frottemens ; apparemment ces oiseaux essuient leur bec à leurs plumes, ou l'y logent pour dormir, sa forme ne paroissant pas moins embarrassante pour le placer durant le repos que pour s'en servir dans l'action, à moins que l'oiseau ne dorme, comme les pigeons, la tête sur la poitrine.

L'observateur qui nous communique ces faits [1], est persuadé que l'avocette, dans le premier âge, est grise ; et ce qui fonde son opinion, c'est qu'au temps du passage de novembre on en voit plusieurs qui ont les extrémités des plumes scapulaires grises, ainsi que celles du croupion : or, ces plumes et celles qui couvrent les ailes, sont celles qui conservent le plus long-temps la livrée de la naissance ; la couleur terne des grandes pennes des ailes et la teinte pâle des pieds, qui, dans l'adulte, sont d'un beau bleu, ne laissent pas douter d'ailleurs que les avocettes à plumage mêlé de gris ne soient les jeunes. Il y a peu de différences extérieures dans cette espèce entre le mâle et la femelle. Les vieux ont beaucoup de noir ; mais les vieilles femelles en ont presque autant : seulement il paroît que la taille de celles-ci est généralement un peu plus petite, et que la tête des premiers est plus ronde, avec le tubercule charnu qui s'élève sous la peau près de l'œil, plus enflé. Il n'y a pas non plus de quoi établir une variété dans l'espèce sur ce que les avocettes de Suède ont le croupion noir, selon Linnæus, et que celles qui vivent en grand nombre sur un certain lac de Basse-Autriche, ont le croupion blanc, comme le fait observer Kramer.

Soit timidité, soit finesse, l'avocette évite les piéges, et elle est fort difficile à prendre. Son espèce, comme on l'a vu, n'est bien commune nulle part, et paroît peu nombreuse en individus.

---

[1] M. Baillon, de Montreuil-sur-mer.

LE COUREUR [1].

Tous les oiseaux qui nagent et dont les doigts sont unis par des membranes ont le pied court, la jambe reculée et souvent en partie cachée dans le ventre; leurs pieds construits et disposés comme des rames à large palme, à manche raccourci, à position oblique, semblent être faits exprès pour aider le mouvement du petit navire animé : l'oiseau est lui-même le vaisseau, le gouvernail et le pilote. Mais, au milieu de cette grande troupe de navigateurs ailés, trois espèces d'oiseaux forment comme un groupe isolé : ils ont, à la vérité, les pieds garnis d'une membrane, comme les autres oiseaux nageurs; mais ils sont en même temps montés sur de grandes jambes, ou plutôt sur de hautes échasses, et, par ce caractère, ils se rapprochent des oiseaux de rivage; et, tenant à deux grands genres très-différens, ces trois espèces forment un de ces degrés intermédiaires, une de ces nuances qu'en tout a tracées la Nature.

Ces trois oiseaux à pieds palmés et à hautes jambes sont l'avocette dont nous venons de parler, le flammant ou phénicoptère des anciens, et le coureur, ainsi nommé, dit Aldrovande, de la célérité avec laquelle on le voit courir sur les rivages. Ce naturaliste, par qui seul nous connoissons cet oiseau, nous apprend qu'il n'est pas rare en Italie. Nous ne le connoissons point en France, et, selon toute apparence, il ne se trouve pas dans les autres contrées de l'Europe, ou du moins il y est extrêmement rare. Charleton dit en avoir vu un individu, sans faire mention du lieu d'où il venoit. Selon Aldrovande, les cuisses de cet oiseau coureur sont courtes à proportion de la hauteur des jambes; le bec, jaune dans son étendue, est noir à la pointe : il est court et ne s'ouvre pas beaucoup; le manteau est couleur de gris-de-fer, et le ventre blanc; deux plumes blanches à pointe noire couvrent la queue. C'est tout ce que rapporte ce naturaliste, sans

1 Aldrovande lui applique les noms grecs de *κελτὸς* et de *τρόχιλος*; et c'est d'après celui *corrira*, qu'on lui donne en Italie, que nous avons formé celui de *coureur*.

rien ajouter sur les dimensions ni la grandeur du corps, qui, dans sa figure, sont à peu près les mêmes que celles du pluvier.

Aristote et Athénée parlent également d'un oiseau à course rapide, sous le nom de *trochilos*, en disant qu'il vient en temps calme chercher sa nourriture sur l'eau. Mais ce *trochilos* est-il un oiseau palmipède et nageur, comme le dit Aldrovande, qui le rapporte à son oiseau coureur? ou, comme l'indique Elien, le *trochilos* n'est-il pas un oiseau de rivage du genre des poules d'eau ou des pluviers à collier? C'est ce qui me paroît difficile à décider, par le peu de renseignemens que nous ont laissés les anciens. Tout ce qui résulte de leurs notices, c'est que ce *trochilos* est de la classe des oiseaux aquatiques, et c'est au moins avec une espèce de convenance qu'Elien lui applique ce que l'antiquité disoit de l'oiseau qui entre hardiment dans la gueule du crocodile pour manger les sangsues, et qui l'avertit de l'approche de la mangouste *ichneumon*. Cette fable a été appliquée, avec autant d'absurdité qu'il est possible d'en mettre à l'application d'une fable, à un petit oiseau des bois, qui est le roitelet-troglodyte, et cela par une erreur de nom, le roitelet-troglodyte ayant quelquefois reçu le nom de *trochilos*, à cause de son vol tournoyant [1].

LE FLAMMANT, OU LE PHÉNICOPTÈRE [2].

Dans la langue de ce peuple spirituel et sensible, les Grecs, presque tous les mots peignoient l'objet ou caractérisoient la chose, et présentoient l'image ou la description abrégée de tout être idéal ou réel. Le nom de *phénicoptère*, oiseau à *l'aile de flamme*, est un exemple de ces rapports sentis qui font la grâce et l'énergie du langage de ces Grecs ingénieux; rapports que nous trouvons si rarement dans nos langues modernes, lesquelles ont souvent même défiguré leur mère en la traduisant. Le nom de *phénicoptère*, traduit par nous, ne peignit plus l'oiseau, et bientôt ne représentant plus rien, perdit ensuite sa vérité dans

---

[1] Voyez l'article du *troglodyte*, tome XI page 39.

[2] En latin, *phœnicopterus*; en espagnol, et aux îles du cap Verd, *flamenco*.



1. Le Flammant .... Page 368.
2. Le Cygne .... 376.
3. L'Oie .... 389.

rien ajouter sur les dimensions ni la grandeur du



Prêtre pinx. Dequevauviller Sc.

l'équivoque. Nos plus anciens naturalistes français prononçoient *flambant* ou *flammant*; peu à peu, l'étymologie oubliée permit d'écrire *flamant* ou *flamand*, et d'un oiseau couleur de feu ou de flamme on fit un oiseau de *Flandre*; on lui supposa même des rapports avec les habitans de cette contrée, où il n'a jamais paru [1]. Nous avons donc cru devoir rappeler ici son ancien nom, qu'on auroit dû lui conserver, comme le plus riche, et si bien approprié, que les Latins crurent devoir l'adopter [2].

Cette aile couleur le feu n'est pas le seul caractère frappant que porte cet oiseau, n°. 63 : son bec d'une forme extraordinaire, aplati et fortement fléchi en-dessus vers son milieu, épais et carré en-dessous comme une large cuiller; ses jambes d'une excessive hauteur; son cou long et grêle; son corps plus haut monté, quoique plus petit que celui de la cigogne, offrent une figure d'un beau bizarre et d'une forme distinguée parmi les plus grands oiseaux de rivage.

C'est avec raison que Willughby, parlant de ces grands oiseaux à pieds demi-palmés qui hantent le bord des eaux, sans néanmoins nager ni se plonger, les appelle des espèces isolées, formant un genre à part et peu nombreux; car le flammant en particulier paroît faire la nuance entre la grande tribu des oiseaux de rivage et celle tout aussi grande des oiseaux navigateurs, desquels il se rapproche par les pieds à demi palmés, et dont la membrane étendue entre les doigts, et de l'une à l'autre pointe, se retire de son milieu par une double échancrure [3]. Tous les doigts sont très-courts, et l'extérieur fort petit; le corps l'est aussi relativement à la longueur des jambes et du cou. Scaliger le compare à celui du héron, et Gesner à celui de la cigogne, en remarquant, ainsi que Willughby, la longueur extraordinaire de son cou effilé. Quand le flammant a pris son entier accroissement, dit Catesby, il n'est pas plus pesant qu'un canard

---

[1] Willughby, en remarquant cette dénomination trompeuse, dit que, loin que cet oiseau soit fréquent en Flandre, il ne croit pas même qu'on l'y ait jamais vu. Sur quoi Gesner s'abandonne à plusieurs mauvais raisonnemens, trouvant dans la grandeur de ces oiseaux du rapport avec la stature des Flamands, supposant d'ailleurs faussement que la plupart de ceux que l'on voit nous sont apportés de Flandre.

[2] Pline, Apicius, Juvénal, Suétone, tous ont retenu le mot grec, en y ajoutant seulement la terminaison latine *phœnicopterus*.

[3] Ce que du Tertre exprime très-bien, en disant que *ses pieds sont à demi marins*.

sauvage, et cependant il a cinq pieds de hauteur. Ces grandes différences dans la taille, indiquées par ces auteurs, tiennent à l'âge, ainsi que les variétés qu'ils ont remarquées dans le plumage : il est en général doux, soyeux et lavé de teintes rouges plus ou moins vives et plus ou moins étendues. Les grandes pennes de l'aile sont constamment noires, et ce sont les couvertures grandes et petites, tant intérieures qu'extérieures, qui portent ce beau rouge de feu dont les Grecs frappés tirèrent le nom de *phénicoptère*. Cette couleur s'étend et se nuance par degrés de l'aile au dos et au croupion, sur la poitrine, et enfin sur le cou, dont le plumage, au haut et sur la tête, n'est plus qu'un duvet ras et velouté. Le sommet de la tête, dénué de plumes, un cou très-grêle avec un large bec, donnent à cet oiseau un air tout extraordinaire. Son crâne paroît élevé, et sa gorge dilatée en avant pour recevoir la mandibule inférieure du bec, qui est très-large dès l'origine; les deux mandibules forment un canal arrondi et droit jusque vers le milieu de leur longueur; après quoi la mandibule supérieure fléchit tout d'un coup par une forte courbure, et, de convexe qu'elle étoit, devient une lame plate : l'inférieure se plie à proportion, conservant toujours la forme d'une large gouttière; et la mandibule supérieure, par une autre petite courbure à sa pointe, vient s'appliquer sur l'extrémité de la mandibule inférieure : les bords de toutes deux sont garnis en dedans d'une petite dentelure noire, aiguë, dont les pointes sont tournées en arrière. Le docteur Grew, qui a décrit très-exactement ce bec, y remarque de plus un filet qui règne en dedans sous la partie supérieure, et la partage par le milieu : il est noir depuis sa pointe jusqu'à l'endroit où il fléchit, et de là jusqu'à la racine il est blanc dans l'oiseau mort, mais apparemment sujet à varier dans le vivant, puisque Gesner le dit d'un rouge vif; Adrovande, brun; Willughby, bleuâtre; et Seba, jaune.

« A une tête ronde et petite, dit du Tertre, est attaché un « grand bec, long de quatre pouces, moitié rouge et moitié noir, « et recourbé en forme de cuiller. » MM. de l'Académie des Sciences, qui ont décrit cet oiseau sous le nom de *bécharu*, disent que le bec est d'un rouge pâle, et qu'il contient une grosse langue bordée de papilles charnues, tournées en arrière, qui remplit la cavité ou la large cuiller de la mandibule inférieure. Wormius décrit aussi ce bec extraordinaire, et Aldrovande remarque combien la Nature s'est jouée dans sa conformation; Ray parle

de sa figure étrange : mais aucun d'eux ne l'a examinée assez soigneusement pour décider un point que nous désirerions d'être à portée d'éclaircir; c'est de savoir si, dans ce bec singulier, c'est, comme l'ont dit plusieurs naturalistes, la partie supérieure qui est mobile, tandis que l'inférieure est fixe et sans mouvement [1].

Des deux figures de cet oiseau données par Aldrovande, et qui lui avoient été envoyées de Sardaigne, l'une n'exprime point les caractères du bec, qui sont assez bien rendus dans l'autre; et nous devons remarquer à ce sujet que, dans la planche enluminée même, les traits de ce bec, son renflement, son aplatissement, ne sont pas assez fortement prononcés, et qu'il est figuré trop pointu.

Pline semble mettre cet oiseau au nombre des cigognes, et Seba se persuade mal à propos que le phénicoptère, chez les anciens, étoit rangé parmi les ibis. Il n'appartient ni à l'un ni à l'autre de ces genres : non-seulement son espèce est isolée, mais seul il fait un genre à part; et du reste, quand les anciens placent ensemble les espèces analogues, ce n'est point dans les idées étroites ni suivant les méthodes scholastiques de nos nomenclateurs; c'est en observant dans la Nature par quelles ressemblances des mêmes facultés, des mêmes habitudes, elle rapproche certaines espèces, les rassemble, et en forme, pour ainsi dire, un groupe réuni par des manières communes de vivre et d'être.

On peut s'étonner avec raison de ne point trouver dans Aristote le nom du phénicoptère, quoique nommé dans le même temps par Aristophane, qui le range dans la troupe des oiseaux de marais (λιμναῖοι); mais il étoit rare et peut-être étranger dans la Grèce. Héliodore dit expressément que le phénicoptère est un oiseau du Nil; l'ancien scholiaste sur Juvénal dit aussi qu'il est fréquent en Afrique : cependant il ne paroît pas que ces oiseaux demeurent constamment dans les climats les plus chauds; car on en voit quelques-uns en Italie, et en beaucoup plus grand nombre en Espagne, et il est peu d'années où il n'en arrive pas quelques-uns sur nos côtes de Languedoc et de Provence, particulièrement vers Montpellier et Martigues, et dans les marais près d'Arles, d'où je m'étonne que Belon, observateur si instruit, dise qu'on n'en voit aucun en France qui n'y ait été apporté d'ail-

[1] Cette assertion se trouve dans le fragment de *Ménippe*, d'après lequel Rondelet l'a répétée. Wormius, Cardan et Charleton prétendent l'avoir vérifiée.

leurs. Cet oiseau auroit-il étendu ses migrations d'abord en Italie, où autrefois il ne se voyoit pas, et ensuite jusque sur nos côtes?

Il est, comme on le voit, habitant des contrées du Midi, et se trouve dans l'ancien continent, depuis les côtes de la Méditerranée jusqu'à la pointe la plus australe de l'Afrique; on en trouve en grand nombre dans les îles du cap Verd, au rapport de Mandeslo, qui exagère la grosseur de leur corps, en le comparant à celui du cygne. Dampier rencontra quelques nids de ces oiseaux dans celle de Sal. Ils sont en quantité dans les provinces occidentales de l'Afrique, à Angola, Congo et Bissao; où, par respect superstitieux, les Nègres ne souffrent pas qu'on tue un seul de ces oiseaux; ils les laissent paisiblement s'établir jusqu'au milieu de leurs habitations. On les trouve de même à la baie de Saldana, et dans toutes les terres voisines du cap de Bonne-Espérance, où ils passent le jour sur la côte et se retirent la nuit au milieu des grandes herbes qui se trouvent dans quelques endroits des terres adjacentes.

Au reste, le flammant est certainement un oiseau voyageur, mais qui ne fréquente que les climats chauds et tempérés, et ne visite pas ceux du Nord. Il est vrai qu'on le voit, dans certaines saisons, paroître en divers lieux, sans qu'on sache précisément d'où il arrive : mais jamais on ne l'a vu s'avancer dans les terres septentrionales; et s'il en paroît quelques-uns dans nos provinces intérieures de France, seuls et égarés, ils semblent y avoir été jetés par quelque coup de vent. M. Salerne rapporte, comme chose extraordinaire, qu'on en a tué un sur la Loire. C'est dans les climats chauds que ses courses s'exécutent, et il les a portées de l'un à l'autre continent; car il est du petit nombre d'oiseaux communs aux terres méridionales de tous deux.

On en voit au Valparais, à la Conception, à Cuba, où les Espagnols les nomment *flamencos ;* il s'en trouve à la côte de Vénézuela, près de l'île Blanche et de l'île d'*Aves*, et sur l'île de *la Roche*, qui n'est qu'un amas d'éceuils. Ils sont bien connus à Cayenne, où les naturels du pays leur donnent le nom de *tococo*; on les voit border le rivage de la mer ou voler en troupes. On les retrouve dans les îles de Bahama. Hans Sloane les place dans le catalogue des oiseaux de la Jamaïque; Dampier les retrouve à Rio de la Hacha. Ils sont en très-grand nombre à Saint-Domingue, aux Antilles et aux îles Caribes, où ils se tiennent dans les petits lacs salés et sur les lagunes. Celui dont Seba donne la figure lui

a été envoyé de Curaçao. On en trouve également au Pérou, jusqu'au Chili. Enfin il est peu de régions de l'Amérique méridionale où quelques voyageurs n'aient rencontré ces oiseaux.

Ces flammans d'Amérique sont partout les mêmes que ceux de l'Europe et d'Afrique: L'espèce de ces oiseaux semble être unique et plus isolée qu'aucune autre ; puisqu'elle s'est refusée à toute variété.

Ces oiseaux font leurs petits sur les côtes de Cuba et des îles de Bahama, dans les plages noyées et sur les îles basses, telles que celle d'*Aves*, où Labat trouva nombre de ces oiseaux et leurs nids. Ce sont de petits tas de terre glaise et de fange amassés du marais, relevés d'environ vingt pouces en pyramide au milieu de l'eau, où leur base baigne toujours, et dont le sommet tronqué, creux et lissé, sans aucun lit de plumes ni d'herbes, reçoit immédiatement les œufs que l'oiseau couve en reposant sur ce petit monticule, les jambes pendantes, dit Catesby, comme un homme assis sur un tabouret, et de manière qu'il ne couve ses œufs que du croupion et du bas-ventre. Cette singulière situation est nécessitée par la longueur de ses jambes, qu'il ne pourroit jamais ranger sous lui s'il étoit accroupi. Dampier décrit de même leur manière de nicher dans l'île de Sal. C'est toujours dans les lagunes et les mares salées qu'ils placent leurs nids. Ils ne font que deux œufs, ou trois au plus ; ces œufs sont blancs, gros comme ceux de l'oie, et un peu plus allongés [1]. Les petits ne commencent à voler que lorsqu'ils ont acquis presque toute leur grandeur ; mais ils courent avec une vitesse singulière peu de jours après leurs naissance.

Le plumage est d'abord d'un gris clair, et cette couleur devient plus foncée à mesure que leurs plumes croissent ; mais il leur faut dix ou onze mois pour l'entier accroissement de leur corps, et ce n'est qu'alors qu'ils commencent à prendre leur belle couleur, dont les teintes sont foibles dans la jeunesse, et deviennent plus fortes et plus vives à mesure qu'ils avancent en âge. Suivant Catesby, il se passe deux ans avant qu'ils acquièrent toute leur belle couleur rouge. Le P. du Tertre fait la même remarque. Mais, quel que soit le progrès de cette teinte dans leur plumage, l'aile est colorée la première, et le rouge y est toujours plus

---

[1] Décrit sur des œufs de *tococo*, ou *flammant de Cayenne*, au Cabinet du Roi.

éclatant que partout ailleurs : cette couleur s'étend ensuite de l'aile sur le croupion, puis sur le dos et la poitrine, et jusque sur le cou ; il y a seulement dans quelques individus de légères variétés de nuances qui paroissent suivre les différences du climat : par exemple, nous avons remarqué le rouge plus ponceau dans le flammant du Sénégal, et plus orangé dans celui de Cayenne, seule différence qui ne suffit pas pour constituer deux espèces, comme l'a fait Barrère.

Leur nourriture dans tout pays est à peu près la même ; ils mangent des coquillages, des œufs de poissons et des insectes aquatiques : ils les cherchent dans la vase en y plongeant le bec et partie de la tête : ils remuent en même temps et continuellement les pieds de haut en bas pour porter la proie avec le limon dans leur bec, dont la dentelure sert à la retenir. C'est, dit Catesby, une petite graine ronde semblable au millet, qu'ils élèvent ainsi en agitant la vase, qui fait le grand fonds de leur nourriture; mais cette prétendue graine n'est vraisemblablement autre chose que des œufs d'insectes, et surtout des œufs de mouches et moucherons, aussi multipliés dans les plages noyées de l'Amérique, qu'ils peuvent l'être dans les terres basses du Nord, où M. de Maupertuis dit avoir vu des lacs tout couverts de ces œufs d'insectes qui ressembloient à de la graine de mil. Apparemment ces oiseaux trouvent aux îles de l'Amérique cet aliment en abondance; mais sur les côtes d'Europe on les voit se nourrir de poissons, les dentelures dont leur bec est armé n'étant pas moins propres que des dents à retenir cette proie glissante..

Ils paroissent comme attachés aux rivages de la mer ; si l'on en voit sur des fleuves, comme sur le Rhône, ce n'est jamais bien loin de leur embouchure : ils se tiennent plus constamment dans les lagunes, les marais salés et sur les côtes basses, et l'on a remarqué, quand on a voulu les nourrir, qu'il falloit leur donner à boire de l'eau salée.

Ces oiseaux sont toujours en troupes, et pour pêcher ils se forment naturellement en file; ce qui de loin présente une vue singulière, comme de soldats rangés en ligne. Ce goût de s'aligner leur reste, même lorsque, placés l'un contre l'autre, ils se reposent sur la plage : ils établissent des sentinelles et font alors une espèce de garde, suivant l'instinct commun à tous les oiseaux qui vivent en troupes; et quand ils pêchent, la tête plongée dans l'eau, un d'eux est en vedette, la tête haute, et si quelque chose

l'alarme, il jette un cri bruyant qui s'entend de très-loin, et qui est assez semblable au son d'une trompette ; dès-lors toute la troupe se lève et observe dans son mouvement de vol un ordre semblable à celui des grues : cependant, lorsqu'on surprend ces oiseaux, l'épouvante les rend immobiles et stupides, et laisse au chasseur tout le temps de les abattre presque jusqu'au dernier. C'est ce que témoigne du Tertre, et c'est aussi ce qui peut concilier les récits contraires des voyageurs, dont les uns représentent les flammans comme des oiseaux défians et qui ne se laissent guère approcher, tandis que d'autres les disent lourds, étonnés, et se laissant tuer les uns après les autres.

Leur chair est un mets recherché : Catesby la compare, pour sa délicatesse, à celle de la perdrix ; Dampier dit qu'elle est de fort bon goût, quoique maigre ; du Tertre la trouve excellente, malgré un petit goût de marais, et la plupart des voyageurs en parlent de même. M. de Peiresc est presque le seul qui la dise mauvaise ; mais, à la différence que peuvent y mettre les climats, il faut joindre l'épuisement de ces oiseaux, qui n'arrivent sur nos côtes que fatigués d'un long vol. Les anciens en ont parlé comme d'un gibier exquis [1]. Philostrate le compte entre les délices des festins. Juvénal, reprochant aux Romains leur luxe déprédateur, dit qu'on les voit couvrir leurs tables et des oiseaux rares de Scythie et du superbe phénicoptère. Apicius donne la manière savante de l'assaisonner ; et ce fut cet homme, dont la voracité, dit Pline, engloutissoit les races futures, qui découvrit à la langue du phénicoptère cette saveur qui la fit rechercher comme le morceau le plus rare [2]. Quelques-uns de nos voyageurs, soit dans

---

[1] Caligula, devenu assez fou pour se croire dieu, avoit choisi le phénicoptère, avec le paon, pour les hosties exquises qu'on devoit immoler à sa divinité ; et la veille du jour où il fut massacré, dit Suétone, il s'étoit aspergé, dans un sacrifice, du sang d'un phénicoptère.

[2] Lampride compte parmi les excès d'Héliogabale celui d'avoir fait paroître à sa table des plats remplis de langues de phénicoptères. Suétone dit que Vitellius, rassemblant les délices de toutes les parties du monde, faisoit servir à la fois dans ses festins les foies de scares, les laites de murènes, les cervelles de faisans, et les langues de phénicoptères ; et Martial faisant honte aux Romains de leurs goûts destructeurs, fait dire à cet oiseau, que son beau plumage a frappé les yeux, et que sa langue est devenue la proie des gourmands, tout comme si cette langue eût dû piquer leur goût dépravé, autant que la langue musicale et charmante du rossignol, autre tendre victime de ces déprédateurs.

Dat mihi penna rubens nomen ; sed lingua gulosis
Nostra sapit : quid, si garrula lingua foret ?

le préjugé des anciens ou d'après leur propre expérience, parlent aussi de l'excellence de ce morceau.

La peau de ces oiseaux, garnie d'un bon duvet, sert aux mêmes usages que celle du cygne. On peut les apprivoiser assez aisément, soit en les prenant jeunes dans le nid, soit même en les attrapant déjà grands dans les piéges, ou de toute autre manière; car, quoiqu'ils soient très-sauvages dans l'état de liberté, une fois captif, le flammant paroît soumis, et semble même affectionné : et en effet il est plus farouche que fier, et la même crainte qui le fait fuir le subjugue quand il est pris. Les Indiens en ont d'entièrement privés; M. de Peiresc en avoit vu de très-familiers, puisqu'il donne plusieurs détails sur leur vie domestique. « Ils mangent plus de nuit que de jour, dit-il, et trempent dans l'eau le pain qu'on leur donne. Ils sont sensibles au froid et s'approchent du feu jusqu'à se brûler les pieds; et lorsqu'une de leurs jambes est impotente, ils marchent avec l'autre, en s'aidant du bec, et l'appuyant à terre comme un pied ou une béquille. Ils dorment peu et ne reposent que sur une jambe, l'autre retirée sous le ventre. » Néanmoins ils sont délicats et assez difficiles à élever dans nos climats : même il paroît qu'avec assez de docilité pour se plier aux habitudes de la captivité, cet état est très-contraire à leur nature, puisqu'ils ne peuvent le supporter long-temps, et qu'ils y languissent plutôt qu'ils ne vivent; car ils ne cherchent pas à se multiplier, et jamais ils n'ont produit en domesticité.

LE CYGNE [1].

Dans toute société, soit des animaux, soit des hommes, la violence fit les tyrans; la douce autorité fait les rois. Le lion et le tigre sur la terre, l'aigle et le vautour dans les airs, ne règnent que par la guerre, ne dominent que par l'abus de la force et par la cruauté, au lieu que le cygne règne sur les eaux à tous les

[1] En latin, *olor;* en italien, *cino*, *cygno;* en espagnol, *cisne;* en allemand, *schwan;* en anglais, *swan;* le petit, *cygnet;* le privé, *tame-swan;* le sauvage, *wild-swan*, *elk*, et, selon quelques-uns, *hooper*.

titres qui fondent un empire de paix, la grandeur, la majesté, la douceur; avec des puissances, des forces, du courage, et la volonté de n'en pas abuser et de ne les employer que pour la défense, il sait combattre et vaincre sans jamais attaquer: roi paisible des oiseaux d'eau, il brave les tyrans de l'air; il attend l'aigle sans le provoquer, sans le craindre; il repousse ses assauts en opposant à ses armes la résistance de ses plumes et les coups précipités d'une aile vigoureuse qui lui sert d'égide, et souvent la victoire couronne ses efforts. Au reste, il n'a que ce fier ennemi; tous les oiseaux de guerre le respectent, et il est en paix avec toute la Nature : il vit en ami plutôt qu'en roi au milieu des nombreuses peuplades des oiseaux aquatiques, qui toutes semblent se ranger sous sa loi; il n'est que le chef, le premier habitant d'une république tranquille [1], où les citoyens n'ont rien à craindre d'un maître qui ne demande qu'autant qu'il leur accorde, et ne veut que calme et liberté.

Les grâces de la figure, la beauté de la forme, répondent dans le cygne à la douceur du naturel; il plaît à tous les yeux; il décore, embellit tous les lieux qu'il fréquente; on l'aime, on l'applaudit, on l'admire [2]. Nulle espèce ne le mérite mieux : la Nature en effet n'a répandu sur aucune autant de ces graces nobles et douces qui nous rappellent l'idée de ses plus charmans ouvrages; coupe de corps élégante, formes arrondies, gracieux contours, blancheur éclatante et pure, mouvemens flexibles et ressentis; attitudes tantôt animées, tantôt laissées dans un mol abandon;

---

[1] Les anciens croyoient que le cygne épargnoit non-seulement les oiseaux, mais même les poissons; ce qu'Hésiode indique dans son *Bouclier d'Hercule*, en représentant des poissons nageant tranquillement à côté du cygne.

[2] « L'intérêt, dit M. Baillon, qui a déterminé l'homme à domter les animaux, « et à apprivoiser des oiseaux, n'a eu aucune part à la domesticité du cygne. Sa « beauté et l'élégance de sa forme l'ont engagé à l'approcher de son habitation « uniquement pour l'orner. Il a eu, dans tous les temps, plus d'égards pour lui « que pour les autres êtres dont il s'est rendu maître; il ne l'a pas tenu captif; il « l'a destiné à décorer les eaux de ses jardins, et l'a laissé y jouir de toutes les dou- « ceurs de la liberté...... L'abondance et le choix de la nourriture ont augmenté « le volume du corps du cygne privé : mais sa forme n'en a perdu rien de son élé- « gance; il a conservé les mêmes grâces et la même souplesse dans tous ses mou- « vemens; son port majestueux est toujours admiré; je doute même que tous ces « agrémens soient aussi étendus dans le sauvage. »

Note communiquée par M. Baillon, conseiller du Roi, et son bailli de Waben, à Montreuil-sur-mer, que nous avons eu et que nous aurons encore plusieurs fois occasion de citer.

tout dans le cygne respire la volupté, l'enchantement que nous font éprouver les grâces et la beauté, tout nous l'annonce, tout le peint comme l'oiseau de l'amour [1]; tout justifie la spirituelle et riante mythologie d'avoir donné ce charmant oiseau pour père à la plus belle des mortelles [2].

A sa noble aisance, à la facilité, la liberté de ses mouvemens sur l'eau, on doit le reconnoître non-seulement comme le premier des navigateurs ailés, mais comme le plus beau modèle que la Nature nous ait offert pour l'art de la navigation [3]. Son cou élevé et sa poitrine relevée et arrondie semblent en effet figurer la proue du navire fendant l'onde; son large estomac en représente la carène; son corps penché en avant pour cingler se redresse à l'arrière et se relève en poupe; la queue est un vrai gouvernail; les pieds sont de larges rames, et ses grandes ailes demi-ouvertes au vent et doucement enflées sont les voiles qui poussent le vaisseau vivant, navire et pilote à la fois.

Fier de sa noblesse, jaloux de sa beauté, le cygne semble faire parade de tous ses avantages; il a l'air de chercher à recueillir des suffrages, à captiver les regards; et il les captive en effet, soit que, voguant en troupe, on voie de loin, au milieu des grandes eaux, cingler la flotte ailée, soit que, s'en détachant et s'approchant du rivage aux signaux qui l'appellent [4], il vienne se faire admirer de plus près en étalant ses beautés, et développant ses grâces par mille mouvemens doux, ondulans et suaves.

---

1 Horace attelle des cygnes au char de Vénus :

Quæ Cnidon
Fulgentesque tenet Cycladas, et Paphon
Junctis visit oloribus.
(*Carm.* lib. III, od. 28.)

2 Hélène, née de Léda et d'un cygne, dont suivant l'antiquité, Jupiter avoit pris la figure. Euripide, pour peindre la beauté d'Hélène, en faisant en même temps allusion à sa naissance, la désigne par l'épithète *ομμα κυκνόπτερον*, *forma cycnea*.

3 Nulle figure plus fréquente sur les navires des anciens que la figure du cygne; elle paroissoit à la proue, et les nautoniers en tiroient un augure favorable.

4 Le cygne nage avec beaucoup de grâce et rapidement quand il veut; il vient à ceux qui l'appellent. (*Salerne*, page 405.) M. Salerne dit au même endroit que, quand on veut faire venir le cygne à soi, on l'appelle *godard*.

Suivant M. Frisch, on lui donne, en allemand, le nom de *frank*, et il s'approche à ce nom.

Aux avantages de la Nature, le cygne réunit ceux de la liberté; il n'est pas du nombre de ces esclaves que nous puissions contraindre ou renfermer [1] : libre sur nos eaux, il n'y séjourne, ne s'établit qu'en y jouissant d'assez d'indépendance pour exclure tout sentiment de servitude et de captivité; il veut à son gré parcourir les eaux, débarquer au rivage, s'éloigner au large, ou venir, longeant la rive, s'abriter sous les bords, se cacher dans les joncs, s'enfoncer dans les anses les plus écartées, puis, quittant sa solitude, revenir à la société, et jouir du plaisir qu'il paroît prendre et goûter en s'approchant de l'homme, pourvu qu'il trouve en nous ses hôtes et ses amis, et non ses maîtres et ses tyrans.

Chez nos ancêtres, trop simples ou trop sages pour remplir leurs jardins des beautés froides de l'art, en place des beautés vives de la Nature, les cygnes étoient en possession de faire l'ornement de toutes les pièces d'eau [2]; ils animoient, égayoient les tristes fossés des châteaux; ils décoroient la plupart des rivières [3], et même celle de la capitale [4], et l'on vit l'un des plus sensibles et des plus aimables de nos princes mettre au nombre de ses plaisirs celui de peupler de ces beaux oiseaux les bassins de ses maisons royales. On peut encore jouir aujourd'hui du même spectacle sur les belles eaux de Chantilly, où les cygnes font un des ornemens de ce lieu vraiment délicieux, dans lequel tout respire le noble goût du maître.

Le cygne nage si vite, qu'un homme, marchant rapidement au rivage, a grande peine à le suivre. Ce que dit Albert, qu'il nage bien, marche mal et vole médiocrement, ne doit s'entendre, quant au vol, que du cygne abâtardi par une domesticité forcée; car, libre sur nos eaux, et surtout sauvage, il a le vol très-haut

---

[1] Le cygne renfermé dans une cour est toujours triste; le gravier lui blesse les pieds; il fait tous ses efforts pour fuir et s'envoler, et il part en effet, si l'on n'a pas l'attention de lui couper les ailes à chaque mue. J'en ai vu un, dit M. Baillon, qui a vécu ainsi pendant trois ans; il étoit inquiet ou sombre, toujours maigre et silencieux, au point qu'on n'a jamais entendu sa voix; on le nourrissoit néanmoins largement de pain, de son, d'avoine, d'écrevisses et de poissons : il s'est envolé quand on a cessé de rogner ses ailes.

[2] Ce goût n'avoit pas été inconnu des anciens.

[3] Suivant Volaterra, on n'en nourrissoit pas moins de quatre mille sur la Tamise.

[4] Témoin le nom de l'*Ile aux cygnes*, donné encore à ce terrain qu'embrassoit la Seine au-dessous des Invalides.

et très-puissant. Hésiode lui donne l'épithète *d'altivolans* [1]; Homère le range avec les oiseaux grands voyageurs, les grues et les oies; et Plutarque attribue à deux cygnes ce que Pindare feint des deux aigles que Jupiter fit partir des deux côtés opposés du monde, pour en marquer le milieu au point où ils se rencontrèrent.

Le cygne, n°. 913, supérieur en tout à l'oie, qui ne vit guère que d'herbages et de graines, sait se procurer une nourriture plus délicate et moins commune [2]; il ruse sans cesse pour attraper et saisir du poisson; il prend mille attitudes différentes pour le succès de sa pêche, et tire tout l'avantage possible de son adresse et de sa grande force; il sait éviter ses ennemis ou leur résister : un vieux cygne ne craint pas dans l'eau le chien le plus fort; son coup d'aile pourroit casser la jambe d'un homme, tant il est prompt et violent. Enfin il paroît que le cygne ne redoute aucune embûche, aucun ennemi, parce qu'il a autant de courage que d'adresse et de force [3].

Les cygnes sauvages volent en grandes troupes, et de même les cygnes domestiques marchent et nagent attroupés; leur instinct social est en tout très-fortement marqué. Cet instinct, le plus doux de la Nature, suppose des mœurs innocentes, des habitudes paisibles, et ce naturel délicat et sensible qui semble donner aux actions produites par ce sentiment l'intention et le prix des qualités morales. Le cygne a de plus l'avantage de jouir jusqu'à un âge extrêmement avancé, de sa belle et douce existence. Tous les observateurs s'accordent à lui donner une très-longue vie; quelques-uns même en ont porté la durée jusqu'à trois cents ans, ce qui sans doute est fort exagéré : mais Willughby

---

[1] Ἀερσιπέτας.

[2] Le cygne vit de graines et de poissons, surtout d'anguilles; il avale aussi des grenouilles, des sang-sues, des limaçons d'eau, et de l'herbe; il digère aussi promptement que le canard, et mange considérablement. (*M. Baillon.*)

[3] Le cygne, m'écrit le même observateur, ruse sans cesse pour saisir les poissons, qui sont sa nourriture de préférence..... Il sait éviter les coups que ses ennemis peuvent lui porter. Si un oiseau de proie menace les petits, le père et la mère les défendent avec intrépidité; ils les rangent autour d'eux, et l'oiseau ravisseur n'ose plus approcher. Si quelques chiens veulent les assaillir, ils vont au-devant et les attaquent. Au reste, le cygne plonge et fuit, si la force de son ennemi est supérieure à la résistance qu'il peut lui opposer; néanmoins ce n'est guère que dans l'obscurité de la nuit et pendant le sommeil que les cygnes sont quelquefois surpris par les renards et les loups.

ayant vu une oie qui, par preuve certaine, avoit vécu cent ans, n'hésite pas à conclure de cet exemple, que la vie du cygne peut et doit être plus longue, tant parce qu'il est plus grand que parce qu'il faut plus de temps pour faire éclore ses œufs, l'incubation dans les oiseaux répondant au temps de la gestation dans les animaux, et ayant peut-être quelque rapport au temps de l'accroissement du corps, auquel est proportionnée la durée de la vie. Or le cygne est plus de deux ans à croître, et c'est beaucoup; car, dans les oiseaux, le développement entier du corps est bien plus prompt que dans les animaux quadrupèdes.

La femelle du cygne couve pendant six semaines au moins. Elle commence à pondre au mois de février. Elle met, comme l'oie, un jour d'intervalle entre la ponte de chaque œuf. Elle en produit de cinq à huit, et communément six ou sept. Ces œufs sont blancs et oblongs; ils ont la coque épaisse et sont d'une grosseur très-considérable. Le nid est placé tantôt sur un lit d'herbes sèches au rivage, tantôt sur un tas de roseaux abattus, entassés et même flottans sur l'eau. Le couple amoureux se prodigue les plus douces caresses, et semble chercher dans le plaisir les nuances de la volupté, ils y préludent en entrelaçant leurs cous; ils respirent ainsi l'ivresse d'un long embrassement; ils se communiquent le feu qui les embrase; et lorsqu'enfin le mâle s'est pleinement satisfait, la femelle brûle encore; elle le suit, l'excite, l'enflamme de nouveau, et finit par le quitter à regret pour aller éteindre le reste de ses feux en se lavant dans l'eau [1].

Les fruits d'amours si vives sont tendrement chéris et soignés; la mère recueille nuit et jour ses petits sous ses ailes, et le père se présente avec intrépidité pour les défendre contre tout assaillant. Son courage, dans ces momens, n'est comparable qu'à la fureur avec laquelle il combat un rival qui vient le troubler dans la possession de sa bien-aimée. Dans ces deux circonstances, oubliant sa douceur, il devient féroce et se bat avec acharnement; souvent un jour entier ne suffit pas pour vider leur duel opiniâtre. Le combat commence à grands coups d'ailes, continue corps à corps, et finit ordinairement par la mort d'un des deux;

---

1 D'où vient l'opinion de sa prétendue pudeur, qui, selon Albert, est telle, qu'elle ne voudroit pas manger après ces momens avant que de s'être lavée. Le docteur Bartholin, enchérissant encore sur cette idée de la pudicité du cygne, assure que, cherchant à éteindre ses feux, il mange des orties, recette qui seroit apparemment aussi bonne pour un docteur que pour un cygne.

car ils cherchent réciproquement à s'étouffer en se serrant le cou et se tenant par force la tête plongée dans l'eau. Ce sont vraisemblablement ces combats qui ont fait croire aux anciens que les cygnes se dévoroient les uns les autres [1]. Rien n'est moins vrai; mais seulement ici, comme ailleurs, les passions furieuses naissent de la passion la plus douce, et c'est l'amour qui enfante la guerre [2].

En tout autre temps ils n'ont que des habitudes de paix; tous leurs sentimens sont dictés par l'amour : aussi propres que voluptueux, ils font toilette assidue chaque jour; on les voit arranger leur plumage, le nettoyer, le lustrer, et prendre de l'eau dans leur bec pour la répandre sur le dos, sur les ailes, avec un soin qui suppose le désir de plaire, et ne peut être payé que par le plaisir d'être aimé. Le seul temps où la femelle néglige sa toilette, est celui de la couvée; les soins maternels l'occupent alors tout entière, et à peine donne-t-elle quelques instans aux besoins de la Nature et à sa subsistance.

Les petits naissent fort laids et seulement couverts d'un duvet gris ou jaunâtre, comme les oisons; leurs plumes ne poussent que quelques semaines après, et sont encore de la même couleur. Ce vilain plumage change à la première mue, au mois de septembre; ils prennent alors beaucoup de plumes blanches, d'autres plus blondes que grises, surtout à la poitrine et sur le dos. Ce plumage chamarré tombe à la seconde mue, et ce n'est qu'à dix-huit mois et même à deux ans d'âge que ces oiseaux ont pris leur belle robe d'un blanc pur et sans tache; ce n'est aussi que dans ce temps qu'ils sont en état de produire.

Les jeunes cygnes suivent leur mère pendant le premier été : mais ils sont forcés de la quitter au mois de novembre; les mâles adultes les chassent, pour être plus libres auprès des femelles.

---

[1] *Aristot.* lib. IX, cap. 1. Elien étoit encore plus mal informé, lorsqu'il dit que le cygne tue quelquefois ses petits. Au reste, ces fausses idées tenoient peut-être moins à des faits d'histoire naturelle qu'à des traditions mythologiques : en effet, tous les *Cycnus* de la Fable furent de fort méchans personnages; *Cycnus*, fils de Mars, fut tué par Hercule, parce qu'il étoit voleur de grand chemin; *Cycnus*, fils de Neptune, avoit poignardé Philomène sa mère, il fut tué par Achille; enfin le beau *Cycnus*, ami de Phaéton, et fils d'Apollon comme lui, étoit inhumain et cruel.

[2] M. Frisch prétend que ce sont les plus vieux cygnes qui sont les plus méchans et qui troublent les plus jeunes, et que, pour assurer la tranquillité des couvées, il faut diminuer le nombre de ces vieux mâles.

Ces jeunes oiseaux, tous exilés de leur famille, se rassemblent par la nécessité de leur sort commun ; ils se réunissent en troupes et ne se quittent plus que pour s'appareiller et former eux-mêmes de nouvelles familles.

Comme le cygne mange assez souvent des herbes de marécages, et principalement de l'algue, il s'établit de préférence sur les rivières d'un cours sinueux et tranquille, dont les rives sont bien fournies d'herbages. Les anciens ont cité le *Méandre*, le *Mincio*, le *Strymon*, le *Caystre*, fleuves fameux par la multitude des cygnes dont on les voit couverts. L'île chérie de Vénus, *Paphos*, en étoit remplie Strabon parle des cygnes d'Espagne, et, suivant Elien [1], l'on en voyoit de temps en temps paroître sur la mer d'Afrique; d'où l'on peut juger, ainsi que par d'autres indications [2], que l'espèce se porte jusque dans les régions du Midi : néanmoins celles du Nord semblent être la vraie patrie du cygne et son domicile de choix, puisque c'est dans les contrées septentrionales qu'il niche et multiplie. Dans nos provinces, nous ne voyons guère de cygnes sauvages que dans les hivers les plus rigoureux. Gesner dit qu'en Suisse on s'attend à un rude et long hiver quand on voit arriver beaucoup de cygnes sur les lacs. C'est dans cette même saison rigoureuse qu'ils paroissent sur les côtes de France, d'Angleterre et sur la Tamise, où il est défendu de les tuer, sous peine d'une grosse amende. Plusieurs de nos cygnes domestiques partent alors avec les sauvages, si l'on n'a pas la précaution d'ébarber les grandes plumes de leurs ailes.

Néanmoins quelques-uns nichent et passent l'été dans les parties septentrionales de l'Allemagne, dans la Prusse et la Pologne; et, en suivant à peu près cette latitude, on les trouve sur les fleuves près d'Azof et vers Astracan, en Sibérie, chez les Jakutes, à Seleginskoi, et jusqu'au Kamtschatka. Dans cette même saison des nichées, on les voit en très-grand nombre sur les rivières et les lacs de la Laponie; ils s'y nourrissent d'œufs et de chrysalides d'une espèce de moucheron, dont souvent la surface de ces lacs est couverte. Les lapons les voient arriver au printemps du côté de la mer d'Allemagne; une partie s'arrête en Suède, et surtout en

---

[1] *Hist. anim.* lib. IX, cap. 36.

[2] Suivant Fr. Camel, le cygne se trouve à Luçon, où on le nomme *tagac*; mais cet auteur ne nous dit pas si c'est la race du cygne privé transporté, ou l'espèce naturelle et sauvage, qui se trouve dans cette capitale des Philippines.

Scanie. Horrebows prétend qu'ils restent toute l'année en Islande, et qu'ils habitent la mer lorsque les eaux douces sont glacées ; mais s'il en demeure en effet quelques-uns, le nombre suit la loi commune de migration, et fuit un hiver que l'arrivée des glaces du Groenland rend encore plus rigoureux en Islande qu'en Laponie.

Ces oiseaux se sont trouvés en aussi grande quantité dans les parties septentrionales de l'Amérique que dans celles de l'Europe ; ils peuplent la baie d'Hudson, d'où vient le nom de *Carry-swan'snest*, que l'on peut traduire *porte-nid de cygne*, imposé par le capitaine Button à cette longue pointe de terre qui s'avance du nord dans la baie. Ellis a trouvé des cygnes jusque sur l'*île de Marbre*, qui n'est qu'un amas de rochers bouleversés alentour de quelques petits lacs d'eau douce. Ces oiseaux sont de même très-nombreux au Canada, d'où il paroît qu'ils vont hiverver en Virginie et à la Louisiane ; et ces cygnes du Canada et de la Louisiane, comparés à nos cygnes sauvages, n'ont offert aucune différence. Quant aux cygnes à tête noire des îles Malouines et de quelques côtes de la mer du Sud, dont parlent les voyageurs, l'espèce en est trop mal décrite pour décider si elle doit se rapporter ou non à celle de notre cygne.

Les différences qui se trouvent entre le cygne sauvage et le cygne privé ont fait croire qu'ils formoient deux espèces distinctes et séparées. Le cygne sauvage est plus petit ; son plumage est communément plus gris que blanc [1] ; il n'a pas de caroncule sur le bec, qui toujours est noir à la pointe, et qui n'est jaune que près de la tête. Mais, à bien apprécier ces différences, on verra que l'intensité de la couleur, de même que la caroncule ou bourrelet charnu du front, sont moins des caractères de nature que des indices et des empreintes de domesticité. Les couleurs du plumage et du bec étant sujettes à varier dans les cygnes comme dans les autres oiseaux domestiques, on peut donner pour exemple le cygne privé à bec rouge dont parle le docteur Plott [2]. D'ailleurs cette différence dans la couleur du plumage

[1] Le cygne représenté dans les planches enluminées est le cygne domestique ; un individu sauvage conservé au Cabinet du Roi, est tout d'un gris blanc universel sur tout le plumage, mais plus foncé et presque brun sur le dos et le sommet de la tête.

[2] On doit encore rapporter ici ces cygnes que Reddi a vus dans les chasses du grand duc, lesquels avoient les plumes de la tête et du cou marquées à la pointe

n'est pas aussi grande qu'elle le paroît d'abord. Nous avons vu que les jeunes cygnes domestiques naissent et restent long-temps gris : il paroît que cette couleur subsiste plus long-temps encore dans les sauvages, mais qu'enfin ils deviennent blancs avec l'âge; car Edwards a observé que, dans le grand hiver de 1740, on vit aux environs de Londres plusieurs de ces cygnes sauvages qui étoient entièrement blancs. Le cygne domestique doit donc être regardé comme une race tirée anciennement et originairement de l'espèce sauvage. MM. Klein, Frisch et Linnæus, l'ont présumé comme moi, quoique Willughby et Ray prétendent le contraire.

Belon regarde le cygne comme le plus grand des oiseaux d'eau; ce qui est assez vrai, en observant néanmoins que le pélican a beaucoup plus d'envergure [1], que le grand albatross a tout au moins autant de corpulence [2], et que le flammant ou phénicoptère a bien plus de hauteur, eu égard à ses jambes démesurées [3]. Les cygnes, dans la race domestique, sont constamment un peu plus gros et plus grands que dans l'espèce sauvage; il y en a qui pèsent jusqu'à vingt-cinq livres. La longueur, du bec à la queue, est quelquefois de quatre pieds et demi, et l'envergure de huit pieds. Au reste, la femelle est en tout un peu plus petite que le mâle.

Le bec, ordinairement long de trois pouces et plus, est, dans la race domestique, surmonté à sa base par un tubercule charnu, renflé et proéminent, qui donne à la physionomie de cet oiseau une sorte d'expression. Ce tubercule est revêtu d'une peau noire, et les côtés de la face, sous les yeux, sont aussi couverts d'une peau de même couleur. Dans les petits cygnes de la race domestique, le bec est d'une teinte plombée : il devient ensuite jaune ou orangé, avec la pointe noire. Dans la race sauvage, le bec est entièrement noir, avec une membrane jaune au front. Sa forme paroît avoir servi de modèle pour le bec des deux familles les plus nombreuses des oiseaux palmipèdes, les oies et les canards : dans tous, le bec est aplati, épaté, dentelé sur les bords, arrondi en pointe mousse, et terminé à sa partie supérieure par un onglet de substance cornée.

Dans toutes les espèces de cette nombreuse tribu, il se trouve

---

d'une teinte jaune ou orangée; particularité qui lui sert à expliquer l'épithète de *purpurei* qu'Horace donne quelque part aux cygnes.

[1] Voyez l'article de cet oiseau, tome XII, page 284.

[2] Voyez ci après l'article de l'*albatross*.

[3] Voyez l'article de cet oiseau, page 368.

au-dessous des plumes extérieures un duvet bien fourni qui garantit le corps de l'oiseau des impressions de l'eau. Dans le cygne, ce duvet est d'une grande finesse, d'une mollesse extrême et d'une blancheur parfaite ; on en fait de beaux manchons et des fourrures aussi délicates que chaudes.

La chair du cygne est noire et dure, et c'est moins comme un bon mets que comme un plat de parade qu'il étoit servi dans les festins chez les anciens [1], et, par la même ostentation, chez nos ancêtres. Quelques personnes m'ont néanmoins assuré que la chair des jeunes cygnes étoit aussi bonne que celle des oies du même âge.

Quoique le cygne soit assez silencieux, il a néanmoins les organes de la voix conformés comme ceux des oiseaux d'eau les plus loquaces ; la trachée-artère, descendue dans le sternum, fait un coude [2], se relève, s'appuie sur les clavicules, et de là, par une seconde inflexion, arrive aux poumons. A l'entrée et au-dessus de la bifurcation, se trouve placé un vrai larynx, garni de son os hyoïde, ouvert dans sa membrane en bec de flûte; au-dessous de ce larynx, le canal se divise en deux branches, lesquelles, après avoir formé chacune un renflement, s'attachent aux poumons. Cette conformation, du moins quant à la position du larynx, est commune à beaucoup d'oiseaux d'eau, et même quelques oiseaux de rivage ont les mêmes plis et inflexions à la trachée-artère, comme nous l'avons remarqué dans la grue; et, selon toute apparence, c'est ce qui donne à leur voix ce retentissement bruyant et rauque, ces sons de trompette ou de clairon qu'ils font entendre du haut des airs et sur les eaux.

Néanmoins la voix habituelle du cygne privé est plutôt sourde qu'éclatante ; c'est une sorte de *strideur*, parfaitement semblable à ce que le peuple appelle le *jurement du chat*, et que les anciens avoient bien exprimé par le mot imitatif *drensant*. C'est, à ce qu'il paroît, un accent de menace ou de colère ; l'on n'a pas re-

---

[1] Les Romains l'engraissoient comme l'oie, après lui avoir crevé les yeux, ou en le renfermant dans une prison obscure.

[2] Selon Willughby, cette particularité de conformation est propre au cygne sauvage, et ne se trouve point la même dans le cygne domestique; ce qui semble fonder ce que nous allons rapporter de la différence de leur voix : mais cela ne suffiroit peut-être pas pour prouver que leurs espèces soient différentes, cette diversité n'excédant pas la somme des impressions, tant intérieures qu'extérieures, que la domesticité et ses habitudes peuvent produire à la longue sur une race assujettie.

marqué que l'amour en eût de plus doux [1], et ce n'est point du tout sur des cygnes presque muets, comme le sont les nôtres dans la domesticité, que les anciens avoient pu modeler ces cygnes harmonieux qu'ils ont rendus si célèbres. Mais il paroît que le cygne sauvage a mieux conservé ses prérogatives, et qu'avec le sentiment de la pleine liberté, il en a aussi les accens. L'on distingue en effet dans ses cris, ou plutôt dans les éclats de sa voix, une sorte de chant mesuré, modulé [2], des sons bruyans de clairon, mais dont les tons aigus et peu diversifiés sont néanmoins très-éloignés de la tendre mélodie et de la variété douce et brillante du ramage de nos oiseaux chanteurs.

Au reste, les anciens ne s'étoient pas contentés de faire du cygne un chantre merveilleux; seul entre tous les êtres qui frémissent à l'aspect de leur destruction, il chantoit encore au moment de son agonie, et préludoit par des sons harmonieux à son dernier soupir. C'étoit, disoient-ils, près d'expirer, et faisant à la vie un adieu triste et tendre, que le cygne rendoit ces accens si doux et

---

[1] Observations faites à Chantilly, suivant les vues de M. le marquis d'Amezaga, et que M. Grouvelle, secrétaire des commandemens militaires de S. A. S. Mgr. le prince de Condé, a bien voulu prendre soin de rédiger. « Leur voix, dans la saison des amours, et les accens qui leur échappent alors dans les momens les plus « doux, ressemblent plus à un murmure qu'à aucune espèce de chant. »

[2] M. l'abbé Arnaud, dont le génie est fait pour ranimer les restes précieux de la belle et savante antiquité, a bien voulu concourir avec nous à vérifier et à apprécier ce que les anciens ont dit du chant du cygne. Deux cygnes sauvages qui se sont établis d'eux-mêmes sur les magnifiques eaux de Chantilly, semblent s'être venus offrir exprès à cette intéressante vérification. M. l'abbé Arnaud est allé jusqu'à noter leur chant, ou, pour mieux dire, leurs cris harmonieux, et il nous en écrit en ces termes : « On ne peut pas dire exactement que les cygnes de Chantilly « chantent, ils crient; mais leurs cris sont véritablement et constamment modu- « lés. Leur voix n'est point douce; elle est, au contraire, aiguë, perçante et très- « peu agréable : je ne puis la mieux comparer qu'au son d'une clarinette embou- « chée par quelqu'un à qui cet instrument ne seroit point familier. Presque tous « les oiseaux canores répondent au chant de l'homme, et surtout au son des ins- « trumens : j'ai joué pendant long-temps du violon auprès de nos cygnes, sur tous « les tons et sur toutes les cordes; j'ai même pris l'unisson de leurs propres accens, « sans qu'ils aient paru y faire attention. Mais si, dans le bassin où ils nagent avec « leurs petits, on vient à jeter une oie, le mâle, après avoir poussé des sons « sourds, fond sur l'oie avec impétuosité, et, la saisissant au cou, il lui plonge, à « très-fréquentes reprises, la tête dans l'eau, et, la frappe en même temps de ses « ailes; ce seroit fait de l'oie si l'on ne venoit à son secours : alors, les ailes éten- « dues, le cou droit et la tête haute, le cygne vient se placer vis-à-vis de sa fe- « melle, et pousse un cri auquel la femelle répond par un cri plus bas d'un demi- « ton. La voix du mâle va du *la* au *si bémol*; celle de la femelle du *sol dièse* au

si touchans, et qui, pareils à un léger et douloureux murmure, d'une voix basse, plaintive et lugubre, formoient son chant funèbre[1]. On entendoit ce chant lorsqu'au lever de l'aurore les vents et les flots étoient calmés; on avoit même vu des cygnes expirant en musique et chantant leurs hymnes funéraires. Nulle fiction en histoire naturelle, nulle fable chez les anciens, n'a été plus célébrée, plus répétée, plus accréditée; elle s'étoit emparée de l'imagination vive et sensible des Grecs : poëtes[2], orateurs[3], philosophes même, l'ont adoptée[4] comme une vérité trop agréable pour vouloir en douter. Il faut bien leur pardonner leurs fables; elles étoient aimables et touchantes; elles valoient bien de tristes, d'arides vérités : c'étoient de doux emblèmes pour les âmes sensibles. Les cygnes, sans doute, ne chantent point leur mort; mais toujours, en parlant du dernier essor et des derniers élans d'un beau génie prêt à s'éteindre, on rappellera avec sentiment cette expression touchante : *c'est le chant du cygne !*

« *la*. La première note est brève et de passage et fait l'effet de la note que nos « musiciens appellent *sensible;* de manière qu'elle n'est jamais détachée de la se« conde, et se passe comme un *coulé*. Observez qu'heureusement pour l'oreille, « ils ne chantent jamais tous deux à la fois : en effet, si, pendant que le mâle en« tonne le *si bémol*, la femelle faisoit entendre le *la*, ou que le mâle donnât le *la*, « tandis que la femelle donne le *sol dièse*, il en résulteroit la plus âpre et la plus « insupportable des dissonances. Ajoutons que ce dialogue est soumis à un rhythme « constant et réglé, à la mesure à deux temps. Du reste, l'inspecteur m'a assuré « qu'au temps de leurs amours, ces oiseaux ont un cri encore plus perçant, mais « beaucoup plus agréable. »

Nous joindrons ici une observation intéressante, qui ne nous a été communiquée qu'après l'impression des premières pages de cet article. « Il y a une saison où « l'on voit les cygnes se réunir et former une sorte d'association républicaine, pour « le bien commun; c'est celle des grands froids. Pour se maintenir au milieu des « eaux, dans le temps qu'elles se glacent, ils s'attroupent et ne cessent de battre « l'eau, de toute la largeur de leurs ailes, avec un bruit qu'on entend de fort loin, « et qui se renouvelle avec d'autant plus de force dans les momens du jour et de la « nuit, que la gelée prend avec plus d'activité; leurs efforts sont si efficaces, qu'il « n'y a pas d'exemple que la troupe des cygnes ait quitté l'eau dans les plus lon« gues gelées, quoiqu'on ait vu quelquefois un cygne seul et écarté de l'assemblée « générale, pris par la glace au milieu des canaux. » (Extrait de la note rédigée par M. Grouvelle, secrétaire des commandemens militaires de S. A. S. Mgr. *le* prince de Condé.)

[1] Suivant Pythagore, c'étoit un chant de joie, par lequel cet oiseau se félicitoit de passer à une meilleure vie.

[2] Callimaque, Eschyle, Théocrite, Euripide, Lucrèce, Ovide, Properce, parlent du chant du cygne, et en tirent des comparaisons.

[3] Voyez Cicéron; voyez aussi Pausanias et autres.

[4] Socrate dans Platon, et Aristote lui-même, mais d'après l'opinion commune, et sur des rapports étrangers.

L'OIE [1].

Dans chaque genre, les espèces premières ont emporté tous nos éloges, et n'ont laissé aux espèces secondes que le mépris tiré de leur comparaison. L'oie, par rapport au cygne, est dans le même cas que l'âne vis-à-vis du cheval : tous deux ne sont pas pris à leur juste valeur; le premier degré de l'infériorité paroissant être une vraie dégradation, et rappelant en même temps l'idée d'un modèle plus parfait, n'offre, au lieu des attributs réels de l'espèce secondaire, que ses contrastes désavantageux avec l'espèce première. Eloignant donc pour un moment la trop noble image du cygne, nous trouverons que l'oie est encore, dans le peuple de la basse-cour, un habitant de distinction. Sa corpulence, son port droit, sa démarche grave, son plumage net et lustré, et son naturel social qui la rend susceptible d'un fort attachement et d'une longue reconnoissance, enfin sa vigilance très-anciennement célébrée, tout concourt à nous présenter l'oie comme l'un des plus intéressans et même des plus utiles de nos oiseaux domestiques; car, indépendamment de la bonne qualité de sa chair et de sa graisse, dont aucun autre oiseau n'est plus abondamment pourvu, l'oie nous fournit cette plume délicate sur laquelle la mollesse se plaît à reposer, et cette autre plume, instrument de nos pensées, et avec laquelle nous écrivons ici son éloge.

On peut nourrir l'oie à peu de frais, et l'élever sans beaucoup de soins : elle s'accommode à la vie commune des volailles, et souffre d'être renfermée avec elles dans la même basse-cour, quoique cette manière de vivre, et cette contrainte surtout, soient peu convenables à sa nature; car il faut, pour qu'elle se développe

---

[1] En ancien français, *ouë* : le mâle, *jars*; et le petit, *oison*; en latin, *anser*; en italien, *oca*, *papara*; en allemand, *gans*, *ganser*, *ganserich*, et le jeune, *ganselin*; en espagnol, *ganso*, *pato*; le mâle, *ansar*, *ansarea* ou *bivar*, et le jeune, *patico*, *hijo de pato*; en anglais, *goose*, *geese*.

Ces noms se rapportent à la race domestique de l'oie; les phrases et les noms suivans appartiennent à son espèce sauvage.

En allemand, *wilde ganz*, *grawe ganz*, *schnée ganz*; en espagnol, *ansar bravo*; en italien, *oca salvatica*; en anglais, *wild goose*, *greylagg*; en suédois, *will goas*; en polonais, *ger dzika*; en groenlandais, *nerlech*; en huron, *ahonque*; en mexicain, *tlalacatl*.

en entier et pour former de grands troupeaux d'oies, que leur habitation soit à portée des eaux et des rivages environnés de grèves spacieuses et de gazons ou terres vagues, sur lesquelles ces oiseaux puissent paître et s'ébattre en liberté. On leur a interdit l'entrée des prairies, parce que leur fiente brûle les bonnes herbes, et qu'ils les fauchent jusqu'à terre avec le bec, et c'est par la même raison que l'on les écarte aussi très-soigneusement des blés verts, et qu'on ne leur laisse les champs libres qu'après la récolte.

Quoique les oies puissent se nourrir de gramens et de la plupart des herbes, elles recherchent de préférence le trèfle, le fénugrec, la vesce, les chicorées, et surtout la laitue, qui est le plus grand régal des petits oiseaux. On doit arracher de leur pâturage la jusquiame, la ciguë et les orties, dont la piqûre fait le plus grand mal aux jeunes oiseaux. Pline assure, peut-être légèrement, que, pour se purger, les oies mangent de la sidérite.

La domesticité de l'oie est moins ancienne et moins complète que celle de la poule. Celle-ci pond en tout temps, plus en été, moins en hiver; mais les oies ne produisent rien en hiver, et ce n'est communément qu'au mois de mars qu'elles commencent à pondre : cependant celles qui sont bien nourries pondent dès le mois de février, et celles auxquelles on épargne la nourriture ne font souvent leur ponte qu'en avril. Les blanches, les grises, les jaunes et les noires, suivent cette règle, quoique les blanches paroissent plus délicates, et qu'elles soient en effet plus difficiles à élever. Aucune ne fait de nid dans nos basses-cours [1], et ne pond ordinairement que tous les deux jours, mais toujours dans le même lieu. Si on enlève leurs œufs, elles font une seconde et une troisième ponte, et même une quatrième dans les pays chauds. C'est sans doute à raison de ces pontes successives que M. Salerne dit qu'elles ne finissent qu'en

---

[1] Elles s'enfoncent sous la paille pour y pondre et mieux cacher leurs œufs; elles ont conservé cette habitude des sauvages, qui vraisemblablement percent les endroits les plus fourrés des joncs et des plantes marécageuses pour y couver; et, dans les lieux où on laisse ces oies domestiques presque entièrement libres, elles ramassent quelques matériaux, sur lesquels elles déposent leurs œufs. « Dans « l'île Saint-Domingue, dit M. Baillon, où beaucoup d'habitans ont des oies pri-« vées semblables aux nôtres, elles pondent dans les savanes auprès des ruisseaux « et canaux; elles composent leurs aires de quelques brins d'herbes sèches, de « paille de maïs ou de mil; les femelles y sont moins fécondes qu'en France, leur « plus grande ponte est de sept ou huit œufs. »

(*Note communiquée par M. Baillon.*)

juin. Mais si l'on continue à enlever les œufs, l'oie s'efforce de continuer à pondre, et enfin elle s'épuise et périt; car le produit de ses pontes, et surtout des premières, est nombreux : chacune est au moins de sept, communément de dix, douze ou quinze œufs, et même de seize, suivant Pline. Cela peut être vrai pour l'Italie; mais dans nos provinces intérieures de France, comme en Bourgogne et en Champagne, on a observé que les pontes les plus nombreuses n'étoient que de douze œufs. Aristote remarque que souvent les jeunes oies, comme les poulettes, avant d'avoir eu communication avec le mâle, pondent des œufs clairs et inféconds, et ce fait est général pour tous les oiseaux.

Mais si la domesticité de l'oie est plus moderne que celle de la poule, elle paroît être plus ancienne que celle du canard, dont les traits originaires ont moins changé; en sorte qu'il y a plus de distance apparente entre l'oie sauvage et la privée qu'entre les canards. L'oie domestique est beaucoup plus grosse que la sauvage; elle a les proportions du corps plus étendues et plus souples, les ailes moins fortes et moins roides : tout a changé de couleur dans son plumage; elle ne conserve rien ou presque rien de son état primitif : elle paroît même avoir oublié les douceurs de son ancienne liberté; du moins elle ne cherche point, comme le canard, à la recouvrer; la servitude paroît l'avoir trop affoiblie; elle n'a plus la force de soutenir assez son vol pour pouvoir accompagner ou suivre ses frères sauvages, qui, fiers de leur puissance, semblent la dédaigner et même la méconnoître [1].

Pour qu'un troupeau d'oies privées prospère et s'augmente par une prompte multiplication, il faut, dit Columelle, que le nombre des femelles soit triple de celui des mâles. Aldrovande en permet six à chacun; et l'usage ordinaire, dans nos provinces, est de lui en donner au-delà de douze, et même jusqu'à vingt. Ces oiseaux préludent aux actes de l'amour en allant d'abord s'égayer dans l'eau; ils en sortent pour s'unir, et restent accouplés plus long-temps et plus intimement que la plupart des autres, dans lesquels l'union du mâle et de la femelle n'est qu'une simple

[1] Je me suis informé, dit M. Baillon, à beaucoup de chasseurs qui tuent des oies sauvages tous les ans; je n'en ai trouvé aucun qui en ait vu de privées parmi ces sauvages, ou qui en ait tué de métives. Et si quelquefois des oies privées s'échappent, elles ne deviennent pas libres : elles vont se mêler dans les marais voisins, parmi d'autres également privées; elles ne font que changer de maître.

(*Note communiquée par M. Baillon.*)

compression, au lieu qu'ici l'accouplement est bien réel et se fait par intromission, le mâle étant tellement pourvu de l'organe nécessaire à cet acte, que les anciens avoient consacré l'oie au dieu des jardins.

Au reste, le mâle ne partage que ses plaisirs avec la femelle, et lui laisse tous les soins de l'incubation; et quoiqu'elle couve constamment et si assidument, qu'elle en oublie le boire et le manger, si on ne place tout près du nid sa nourriture, les économes conseillent néanmoins de charger une poule des fonctions de mère auprès des jeunes oisons, afin de multiplier ainsi le nombre des couvées, et d'obtenir de l'oie une seconde et même une troisième ponte. On lui laisse cette dernière ponte. Elle couve aisément dix à douze œufs, au lieu que la poule ne peut couver avec succès que cinq de ces mêmes œufs. Mais il seroit curieux de vérifier, si, comme le dit Columelle, la mère oie, plus avisée que la poule, refuseroit de couver d'autres œufs que les siens.

Il faut trente jours d'incubation, comme dans la plupart des grandes espèces d'oiseaux, pour faire éclore les œufs, à moins, comme le remarque Pline, que le temps n'ait été fort chaud, auquel cas il en éclôt dès le vingt-cinquième jour. Pendant que l'oie couve, on lui donne du grain dans un vase, et de l'eau dans un autre, à quelque distance de ses œufs, qu'elle ne quitte que pour aller prendre un peu de nourriture. On a remarqué qu'elle ne pond guère deux jours de suite, et qu'il y a toujours au moins vingt-quatre heures d'intervalle, et quelquefois deux ou trois jours, entre l'exclusion de chaque œuf.

Le premier aliment que l'on donne aux oisons nouveau-nés est une pâte de retrait de mouture ou de son gras, pétri avec des chicorées ou des laitues hachées; c'est la recette de Columelle, qui recommande en outre de rassasier le petit oison avant de le laisser suivre sa mère au pâturage, parce qu'autrement, si la faim le tourmente, il s'obstine contre les tiges d'herbes ou les petites racines, et, pour les arracher, il s'efforce au point de se démettre ou se rompre le cou. La pratique commune dans nos campagnes en Bourgogne, est de nourrir les jeunes oisons nouvellement éclos avec du cerfeuil haché; huit jours après, on y mêle un peu de son très-peu mouillé, et l'on a attention de séparer le père et la mère lorsqu'on donne à manger aux petits, parce qu'on prétend qu'ils ne leur laisseroient que peu de chose ou rien : on leur donne ensuite de l'avoine; et dès qu'ils peuvent

suivre aisément leur mère, on les mène sur la pelouse auprès de l'eau.

Les monstruosités sont peut-être encore plus communes dans l'espèce de l'oie que dans celles des autres oiseaux domestiques. Aldrovande a fait graver deux de ces monstres : l'un a deux corps avec une seule tête; l'autre a deux têtes et quatre pieds avec un seul corps. L'excès d'embonpoint que l'oie est sujette à prendre, et que l'on cherche à lui donner, doit causer dans sa constitution des altérations qui peuvent influer sur la génération. En général, les animaux très-gras sont peu féconds; la graisse trop abondante change la qualité de la liqueur séminale et même celle du sang : une oie très-grasse à qui on coupa la tête ne rendit qu'une liqueur blanche, et ayant été ouverte, on ne lui trouva pas une goutte de sang rouge. Le foie surtout se grossit de cet embonpoint d'obstruction d'une manière étonnante : souvent une oie engraissée aura le foie plus gros que tous les autres viscères ensemble ; et ces foies gras que nos gourmands recherchent, étoient aussi du goût des Apicius romains. Pline regarde comme une question intéressante de savoir à quel citoyen l'on doit l'invention de ce mets, dont il fait honneur à un personnage consulaire. Ils nourrissoient l'oie de figues, pour en rendre la chair plus exquise, et ils avoient déjà trouvé qu'elle s'engraissoit beaucoup plus vite étant renfermée dans un lieu étroit et obscur; mais il étoit réservé à notre gourmandise plus que barbare de clouer les pieds et de crever ou coudre les yeux de ces malheureuses bêtes, en les gorgeant en même temps de boulettes et les empêchant de boire pour les étouffer dans leur graisse[1]. Communément et plus humainement, on se contente de les enfermer pendant un mois, et il ne faut guère qu'un boisseau d'avoine pour engraisser une oie au point de la rendre très-bonne; on distingue même le moment où on peut cesser de leur donner autant de nourriture, et où elles sont assez grasses, par un signe extérieur très-évident : elles ont alors sous chaque aile une pelote de graisse très-apparente. Au reste, on a observé que les oies élevées au bord de l'eau coûtent moins à nourrir, pondent de meilleure heure, et s'engraissent plus aisément que les autres.

---

[1] J. B. Porta, raffinant sur cette cruauté, ose bien donner l'horrible recette de rôtir l'oie toute vive, et de la manger membre à membre, tandis que le cœur palpite encore.

Cette graisse de l'oie étoit très-estimée des anciens, comme topique nerval et comme cosmétique; ils en conseillent l'usage pour raffermir le sein des femmes nouvellement accouchées, et pour entretenir la netteté et la fraîcheur de la peau : ils ont vanté, comme médicament, la graisse d'oie que l'on préparoit à Comagène avec un mélange d'aromates. Aldrovande donne une liste de recettes où cette graisse entre comme spécifique contre tous les maux de la matrice; et Willughby prétend trouver dans la fiente d'oie le remède le plus sûr de l'ictère. Du reste, la chair de l'oie n'est pas en elle-même très-saine : elle est pesante et de difficile digestion; ce qui n'empêchoit pas qu'une oie, ou, comme on disoit, une *ouë*[1], ne fût le plat de régal des soupers de nos ancêtres[2], et ce n'est que depuis le transport de l'espèce du dindon de l'Amérique en Europe, que celle de l'oie n'a, dans nos basses-cours comme dans nos cuisines, que la seconde place.

Ce que l'oie nous donne de plus précieux, c'est son duvet; on l'en dépouille plus d'une fois l'année. Dès que les jeunes oisons sont forts et bien emplumés, et que les pennes des ailes commencent à se croiser sur la queue, ce qui arrive à sept semaines ou deux mois d'âge, on commence à les plumer sous le ventre, sous les ailes et au cou. C'est donc sur la fin de mai ou au commencement de juin qu'on leur enlève leurs premières plumes; ensuite cinq à six semaines après, c'est-à-dire, dans le courant de juillet, on la leur enlève une seconde fois, et encore au commencement de septembre pour la troisième et dernière fois. Ils sont assez maigres pendant tout ce temps, les molécules organiques de la nourriture étant en grande partie absorbées par la naissance ou l'accroissement des nouvelles plumes; mais, dès qu'on les laisse se remplumer de bonne heure en automne, ou même à la fin de l'été, ils prennent bientôt de la chair et ensuite de la graisse, et sont déjà très-bons à manger vers le milieu de l'hiver. On ne plume les mères qu'un mois ou cinq semaines après qu'elles ont couvé,

---

[1] Suivant M. Salerne, le nom de la *rue aux Ours*, à Paris, est fait par corruption de *rue aux Ouës*, qui est son vrai nom, venu de la quantité d'oies exposées chez les rôtisseurs qui peuploient autrefois cette rue, et qui y sont encore en nombre.

[2] Témoin l'oie de M. Patelin, et l'*oie de la Saint-Martin*, dont parle Schwenckfeld, aussi-bien que du présage que le peuple tiroit de l'os du dos de cette oie, d'un rude hiver si l'os étoit clair, et d'un hiver mou s'il paroissoit taché ou terne.

mais on peut dépouiller les mâles et les femelles qui ne couvent pas, deux ou trois fois par an. Dans les pays froids, leur duvet est meilleur et plus fin. Le prix que les Romains mettoient à celui qui leur venoit de Germanie fut plus d'une fois la cause de la négligence des soldats à garder les postes de ce pays; car ils s'en alloient par cohortes entières à la chasse des oies.

On a observé, sur les oies privées, que les grandes pennes des ailes tombent, pour ainsi dire, toutes ensemble, et souvent en une nuit; elles paroissent alors honteuses et timides; elles fuient ceux qui les approchent. Quarante jours suffisent pour la pousse des nouvelles pennes; alors elles ne cessent de voleter et de les essayer pendant quelques jours.

Quoique la marche de l'oie paroisse lente, oblique et pesante, on ne laisse pas d'en conduire des troupeaux fort loin, à petites journées. Pline dit que, de son temps, on les amenoit du fond des Gaules à Rome, et que, dans ces longues marches, les plus fatiguées se mettent aux premiers rangs, comme pour être soutenues et poussées par la masse de la troupe. Rassemblées encore de plus près pour passer la nuit, le bruit le plus léger les éveille, et toutes ensemble crient; elles jettent aussi de grands cris lorsqu'on leur présente de la nourriture, au lieu qu'on rend le chien muet en lui offrant cet appât; ce qui a fait dire à Columelle que les oies étoient les meilleures et les plus sûres gardiennes de la ferme [1], et Végèce n'hésite pas de les donner pour la plus vigilante sentinelle que l'on puisse poser dans une ville assiégée. Tout le monde sait qu'au Capitole elles avertirent les Romains de l'assaut que tentoient les Gaulois, et que ce fut le salut de Rome: aussi le censeur fixoit-il chaque année une somme pour l'entretien des oies, tandis que, le même jour, on fouettoit des chiens dans une place publique, comme pour les punir de leur coupable silence dans un moment aussi critique.

Le cri naturel de l'oie est une voix très-bruyante; c'est un son de trompette ou de clairon, *clangor*, qu'elle fait entendre très-fréquemment et de très-loin: mais elle a de plus d'autres accens brefs qu'elle répète souvent; et lorsqu'on l'attaque ou l'effraie, le cou tendu, le bec béant, elle rend un sifflement que l'on peut com-

---

[1] Ovide décrivant la cabane de Philémon et Baucis, dit:

Unicus anser erat, minimæ custodia villæ.
(*Metamorph.* lib. VIII, v. 684.)

parer à celui de la couleuvre. Les Latins ont cherché à exprimer ce son par des mots imitatifs, *strepit, gracitat, stridet.*

Soit crainte, soit vigilance, l'oie répète à tout moment ses grands cris d'avertissement ou de réclame; souvent toute la troupe répond par une acclamation générale; et de tous les habitans de la basse-cour, aucun n'est aussi vociférant ni plus bruyant. Cette grande loquacité ou vocifération avoit fait donner, chez les anciens, le nom d'*oie* aux indiscrets parleurs, aux méchans écrivains et aux bas délateurs; comme sa démarche gauche et son allure de mauvaise grâce nous font encore appliquer ce même nom aux gens sots et niais [1]. Mais, indépendamment des marques de sentiment, des signes d'intelligence que nous lui reconnoissons [2], le courage avec lequel elle défend sa couvée et se défend elle-même contre l'oiseau de proie, et certains traits d'attachement, de reconnoissance même, très-singuliers, que les anciens avoient recueillis, démontrent que ce mépris seroit très-mal fondé; et nous pouvons ajouter à ces traits un exemple de la plus grande constance d'attachement [3] : le fait nous a été communiqué par un

---

[1] On connoît le proverbe : *franc oison, bête comme une oie.*

[2] C'est l'ouïe qui paroît être le sens le plus subtil de l'oie; Lucrèce semble croire que c'est l'odorat.

> Humanum longè præsentit odorem,
> Romulidarum arcis servator, candidus anser.
> (*De nat. rer.* lib. IV.)

[3] Nous donnons cette note dans le style naïf du concierge de Ris, terre appartenant à M. Anisson Dupéron, où s'est passée la scène de cette amitié si constante et si fidèle. « On demande à *Emmanuel*, comment l'oie à plumage blanc, appe- « lée *jacquot*, s'est apprivoisé avec lui. Il faut savoir d'abord qu'ils étoient deux « mâles, ou *jars*, dans la basse-cour, un gris et un blanc, avec trois femelles; « c'étoit toujours querelle entre ces deux jars à qui auroit la compagnie de ces « trois dames; quand l'un ou l'autre s'en étoit emparé, il se mettoit à leur tête, « et empêchoit que l'autre n'en approchât. Celui qui s'en étoit rendu le maître « dans la nuit, ne vouloit pas les céder le matin; enfin les deux galans en vinrent « à des combats si furieux, qu'il falloit y courir. Un jour entre autres, attiré du « fond du jardin par leurs cris, je les trouvai, leurs cous entrelacés, se donnant « des coups d'ailes avec une rapidité et une force étonnante; les trois femelles tour- « noient autour, comme voulant les séparer, mais inutilement. Enfin le jars blanc « eut du dessous, se trouva renversé, et étoit très-maltraité par l'autre; je les sé- « parai, heureusement pour le blanc, qui y auroit perdu la vie. Alors le gris se « mit à crier, à chanter et à battre les ailes, en courant rejoindre ses compagnes, « en leur faisant à chacune tour-à-tour un ramage qui ne finissoit pas, et auquel « répondoient les trois dames, qui vinrent se ranger autour de lui. Pendant ce « temps-là, le pauvre jacquot faisoit pitié, et, se retirant tristement, jetoit de « loin des cris de condoléance; il fut plusieurs jours à se rétablir, durant les-

homme aussi véridique qu'éclairé, auquel je suis redevable d'une partie des soins et des attentions que j'ai éprouvés à l'Imprimerie royale pour l'impression de mes ouvrages. Nous avons aussi reçu de Saint-Domingue une relation assez semblable, et qui prouve que, dans certaines circonstances, l'oie se montre capable d'un attachement personnel, très-vif et très-fort, et même d'une sorte d'amitié passionnée qui la fait languir et périr loin de celui qu'elle a choisi pour l'objet de son affection.

Dès le temps de Columelle, on distinguoit deux races dans les oies domestiques; celle des blanches, plus anciennement, et celle à plumage varié, plus récemment privée; et cette oie, selon Varron, n'étoit pas aussi féconde que l'oie blanche : aussi prescrivent-ils au fermier de ne composer son troupeau que de ces oies toutes blanches, parce qu'elles sont aussi les plus grosses; en quoi Belon paroît être entièrement de leur avis. Cependant Gesner a écrit à peu près dans le même temps que l'on croyoit avoir en Allemagne

---

« quels j'eus occasion de passer par les cours où il se tenoit : je le voyois toujours « exclus de la société; et à chaque fois que je passois, il me venoit faire des ha- « rangues, sans doute pour me remercier du secours que je lui avois donné dans « sa grande affaire. Un jour il s'approcha si près de moi, me marquant tant d'a- « mitié, que je ne pus m'empêcher de le caresser en lui passant la main le long « du cou et du dos; à quoi il parut être si sensible, qu'il me suivit jusqu'à l'is- « sue des cours. Le lendemain je repassai, et il ne manqua pas de courir à moi : « je lui fis la même caresse, dont il ne se rassasioit pas, et cependant, par ses fa- « çons, il avoit l'air de vouloir me conduire du côté de ses chères amies; je l'y « conduisis en effet. En arrivant il commença sa harangue, et l'adressa directe- « ment aux trois dames, qui ne manquèrent pas d'y répondre : aussitôt le conqué- « rant gris sauta sur le jacquot; je les laissai faire pour un moment, il étoit tou- « jours le plus fort. Enfin je pris le parti de mon jacquot, qui étoit dessous; je « le mis dessus; il revint dessous, je le remis dessus; de manière qu'ils se batti- « rent onze minutes, et, par le secours que je lui portai, il devint vainqueur du « gris, et s'empara des trois demoiselles. Quand l'ami jacquot se vit le maître, il « n'osoit plus quitter ses demoiselles, et par conséquent il ne venoit plus à moi « quand je passois; il me donnoit seulement de loin beaucoup de marques d'ami- « tié en criant et battant des ailes; mais ne quittoit pas sa proie, de peur que « l'autre ne s'en emparât. Le temps se passa ainsi jusqu'à la couvaison, qu'il ne « me parloit toujours que de loin; mais quand ses femmes se mirent à couver, il « les laissa et redoubla son amitié vis-à-vis de moi. Un jour m'ayant suivi jusqu'à « la glacière, tout au haut du parc, qui étoit l'endroit où il falloit le quitter, « poursuivant ma route pour aller aux bois d'Orangis, à une demi-lieue de là, je « l'enfermai dans le parc; il ne se vit pas plutôt séparé de moi, qu'il jeta des cris « étranges. Je suivois cependant mon chemin, et j'étois environ au tiers de la « route des bois, quand le bruit d'un gros vol me fit tourner la tête; je vis mon « jacquot qui s'abattit à quatre pas de moi; il me suivit dans tout le chemin, « partie à pied, partie au vol, me devançant souvent, et s'arrêtant aux croisières

de bonnes raisons de préférer la race grise, comme plus robuste, sans être moins féconde; ce qu'Aldrovande confirme également pour l'Italie : comme si la race la plus anciennement domestique se fût à la longue affoiblie; et en effet il ne paroît pas que les oies grises ou variées soient aujourd'hui, ni pour la taille ni pour la fécondité, inférieures aux oies blanches.

Aristote, en parlant des deux races ou espèces d'oies, l'une plus grande, et l'autre plus petite, dont l'instinct est de vivre en troupes, semble, par la dernière, entendre l'oie sauvage; et Pline traite spécialement de celle-ci, sous le nom de *ferus anser*. En effet, l'espèce de l'oie est partagée en deux races ou grandes tribus, dont l'une, depuis long-temps domestique, s'est affectionnée à nos demeures, et a été propagée, modifiée par nos soins; et l'autre, beaucoup plus nombreuse, nous a échappé, et est restée libre et sauvage; car on ne voit entre l'oie domestique et l'oie sauvage de différences que celles qui doivent résulter de l'esclavage sous l'homme, d'une part, et de l'autre, de la liberté de la Nature. L'oie sauvage, n°. 985, est maigre et de taille plus légère que l'oie domestique; ce qui s'observe de même entre plusieurs races privées par rapport à leur tige sauvage, comme dans celle du pigeon domestique comparée à celle du biset. L'oie sauvage a le dos d'un gris brunâtre, le ventre blanchâtre, et tout le

---

« des chemins pour voir celui que je voulois prendre. Notre voyage dura ainsi « depuis dix heures du matin jusqu'à huit heures du soir, sans que mon compa- « gnon eût manqué de me suivre dans tous les détours du bois, et sans qu'il parût « fatigué. Dès-lors il se mit à me suivre et à m'accompagner partout, au point « d'en venir importun, ne pouvant aller à aucun endroit qu'il ne fût sur mes pas, « jusqu'à venir un jour me trouver dans l'église; une autre fois, comme il me « cherchoit dans le village, en passant devant la croisée de M. le curé, il m'en- « tendit parler dans sa chambre, et trouvant la porte de la cour ouverte, il en- « tre, monte l'escalier, et, en entrant, fait un cri de joie, qui fit grand' peur à « M. le curé.

« Je m'afflige en vous contant de si beaux traits de mon bon et fidèle ami jac- « quot, quand je pense que c'est moi qui ai rompu le premier une si belle amitié; « mais il fallut m'en séparer par force : le pauvre jacquot croyoit être libre dans « les appartemens les plus honnêtes, comme dans le sien, et, après plusieurs ac- « cidens de ce genre, on me l'enferma, et je ne le vis plus; mais son inquiétude a « duré plus d'un an, et il en a perdu la vie de chagrin; il est devenu sec comme « un morceau de bois, suivant ce que l'on m'a dit; car je n'ai pas voulu le voir, « et l'on m'a caché sa mort jusqu'à plus de deux mois après qu'il a été défunt. S'il « falloit répéter tous les traits d'amitié que ce pauvre jacquot m'a donnés, je ne « finirois pas de quatre jours, sans cesser d'écrire. Il est mort dans la troisième « année de son règne d'amitié; il avoit en tout sept ans et deux mois. »

corps nué d'un blanc roussâtre, dont le bout de chaque plume est frangé. Dans l'oie domestique, cette couleur roussâtre a varié; elle a pris des nuances de brun ou de blanc; elle a même disparu entièrement dans la race blanche. Quelques-unes ont acquis une huppe sur la tête; mais ces changemens sont peu considérables en comparaison de ceux que la poule, le pigeon et plusieurs autres espèces, ont subis en domesticité : aussi l'oie et les autres oiseaux d'eau que nous avons réduits à cet état domestique sont-ils beaucoup moins éloignés de l'état sauvage, et beaucoup moins soumis ou captivés que les oiseaux gallinacés, qui semblent être les citoyens naturels de nos basses-cours. Et dans les pays où l'on fait de grandes éducations d'oies, tout le soin qu'on leur donne pendant la belle saison consiste à les rappeler ou ramener le soir à la ferme, et à leur offrir des réduits commodes et tranquilles pour faire leur ponte et leur nichée; ce qui suffit, avec l'asile et l'aliment qu'elles y trouvent en hiver, pour les affectionner à leur demeure et les empêcher de déserter : le reste du temps elles vont habiter les eaux, ou elles viennent s'abattre et se reposer sur les rivages; et dans une vie aussi approchante de la liberté de la Nature, elles en reprennent presque tous les avantages, force de constitution, épaisseur et netteté de plumage, vigueur et étendue de vol. Dans quelques contrées même où l'homme moins civilisé, c'est-à-dire, moins tyran, laisse encore les animaux plus libres, il y a de ces oies qui, réellement sauvages pendant tout l'été, ne redeviennent domestiques que pour l'hiver; nous tenons ce fait de M. le docteur Sanchez, et voici la relation intéressante qu'il nous en a communiquée :

« Je partis d'Azof, dit ce savant médecin, dans l'automne de « 1736; me trouvant malade, et de plus craignant d'être enlevé « par les Tartares Cubans, je résolus de marcher en côtoyant le « Don, pour coucher chaque nuit dans les villages des Cosaques, « sujets à la domination de Russie. Dès les premiers soirs, je « remarquai une grande quantité d'oies en l'air, lesquelles s'abat- « toient et se répandoient sur les habitations; le troisième jour « surtout, j'en vis un si grand nombre au coucher du soleil, « que je m'informai des Cosaques où je prenois ce soir-là quar- « tier, si les oies que je voyois étoient domestiques, et si elles « venoient de loin, comme il me sembloit par leur vol élevé. « Ils me répondirent, étonnés de mon ignorance, que ces oi- « seaux venoient des lacs qui étoient fort éloignés du côté du

« nord, et que chaque année au dégel, pendant les mois de mars « et avril, il sortoit de chaque maison des villages six ou sept « paires d'oies, qui toutes ensemble prenoient leur vol et dispa- « roissoient pour ne revenir qu'au commencement de l'hiver, « comme on le compte en Russie, c'est-à-dire, à la première « neige; que ces troupes arrivoient alors augmentées quelquefois « au centuple, et que se divisant, chaque petite bande cher- « choit, avec sa nouvelle progéniture, la maison où elles avoient « vécu pendant l'hiver précédent. J'eus constamment ce spec- « tacle chaque soir, durant trois semaines; l'air étoit rempli d'une « infinité d'oies qu'on voyoit se partager en bandes : les filles et « les femmes, chacune à la porte de leurs maisons, les regardant, « se disoient, *voilà mes oies, voilà les oies d'un tel;* et chacune « de ces bandes mettoit en effet pied à terre dans la cour où elle « avoit passé l'hiver précédent. Je ne cessai de voir ces oiseaux « que lorsque j'arrivai à Nova Poluska, où l'hiver étoit déjà assez « fort. »

C'est apparemment d'après quelques relations semblables qu'on a imaginé, comme le dit Belon, que les oies sauvages qui nous arrivent en hiver étoient domestiques dans d'autres contrées: mais cette idée n'est pas fondée; car les oies sauvages sont peut-être de tous les oiseaux les plus sauvages et les plus farouches; et d'ailleurs la saison d'hiver où nous les voyons, est le temps même où il faudroit supposer qu'elles fussent domestiques ailleurs.

On voit passer en France des oies sauvages dès la fin d'octobre ou les premiers jours de novembre [1]. L'hiver, qui commence alors à s'établir sur les terres du Nord, détermine leur migration; et ce qui est assez remarquable, c'est que l'on voit dans le même temps des oies domestiques manifester par leur inquiétude et par des vols fréquens et soutenus, ce désir de voyager [2]; reste

---

[1] C'est au mois de novembre, m'écrit M. Hébert, qu'on voit en Brie les premières oies sauvages, et il en passe dans cette province jusqu'aux fortes gelées, en sorte que le passage dure à peu près deux mois. Les bandes de ces oies sont de dix ou douze, jusqu'à vingt ou trente, et jamais plus de cinquante; elles s'abattent dans les plaines ensemencées de blé, et y causent assez de dommages pour déterminer les cultivateurs à faire garder leurs champs par des enfans qui, par leurs cris, en font fuir les oies : c'est dans les temps humides qu'elles font plus de dégâts, parce qu'elles arrachent le blé en le pâturant; au lieu que pendant la gelée elles ne font qu'en couper la pointe, et laissent le reste de la plante attachée à la terre.

[2] « Mon voisin, à Mirande, nourrit un troupeau d'oies, qu'il réduit chaque

évident de l'instinct subsistant, et par lequel ces oiseaux, quoique depuis long-temps privés, tiennent encore à leur état sauvage par les premières habitudes de nature.

Le vol des oies sauvages est toujours très-élevé [1]; le mouvement en est doux et ne s'annonce par aucun bruit ni sifflement; l'aile, en frappant l'air, ne paroît pas se déplacer de plus d'un pouce ou deux de la ligne horizontale. Ce vol se fait dans un ordre qui suppose des combinaisons, et une espèce d'intelligence supérieure à celle des autres oiseaux, dont les troupes partent et voyagent confusément et sans ordre. Celui qu'observent les oies semble leur avoir été tracé par un instinct géométrique; c'est à la fois l'arrangement le plus commode pour que chacun suive et garde son rang, en jouissant en même temps d'un vol libre et

---

« année à une quinzaine, en se défaisant d'une partie des vieilles et conservant « une partie des jeunes. Voici la troisième année que je remarque que, pendant le « mois d'octobre, ces oiseaux prennent une sorte d'inquiétude, que je regarde « comme un reste du désir de voyager. Tous les jours, vers les quatre heures du « soir, ces oies prennent leur volée, passent par-dessus mes jardins, font le tour « de la plaine au vol, et ne reviennent à leur gîte qu'à la nuit; elles se rappellent « par un cri, que j'ai très-bien reconnu pour être le même que celui que les oies « sauvages répètent dans leur passage, pour se rassembler et se tenir en compa- « gnie. Le mois d'octobre a été cette année celui où l'herbe des pâturages a re- « poussé; indépendamment de cette abondante nourriture, le propriétaire de ce « troupeau leur donne du grain tous les soirs dans cette saison, par la crainte « qu'il a d'en perdre quelques-unes. L'an passé il s'en égara une qui fut retrouvée « deux mois après à plus de trois lieues. Passé la fin d'octobre, ou les premiers « jours de novembre, ces oies reprennent leur tranquillité. Je conclus de cette « observation, que la domesticité la plus ancienne (puisque celle des oies dans « ce pays, où il n'en naît point de sauvages, doit être de la plus haute antiquité), « n'efface point entièrement ce caractère imprimé par la Nature, ce désir inné « de voyager. L'oie domestique abâtardie, appesantie, tente un voyage, s'exerce « tous les jours; et quoique abondamment nourrie, et ne manquant de rien, je « répondrois que s'il en passoit de sauvages dans cette saison, il s'en débaucheroit « toujours quelques-unes, et qu'il ne leur manque que l'exemple et un peu de cou- « rage pour déserter; je répondrois encore que, si on faisoit ces mêmes infor- « mations dans les provinces où on nourrit beaucoup d'oies, on verroit qu'il s'en « perd chaque année, et que c'est dans le mois d'octobre. Je ne sache pourtant « pas que toutes les oies que l'on nourrit dans les basses-cours, donnent ces mar- « ques d'inquiétude; mais il faut considérer que ces oies sont presque, dans la « captivité, encloses de murs, ne connoissant point les pâturages, ni la vue de « l'horizon; ce sont des esclaves en qui s'est perdue toute idée de leur ancinnee « liberté. » (*Observation communiquée par M. Hébert.*)

[1] « Il n'y a que dans les jours de brouillards, que les oies sauvages volent « assez près de terre pour pouvoir les tirer. » (*Observation communiquée par M. Hébert.*)

ouvert devant soi, et la disposition la plus favorable pour fendre l'air avec plus d'avantage et moins de fatigue pour la troupe entière ; car elles se rangent sur deux lignes obliques formant un angle à peu près comme un V ; ou si la bande est petite, elle ne forme qu'une seule ligne : mais ordinairement chaque troupe est de quarante ou cinquante ; chacun y garde sa place avec une justesse admirable. Le chef, qui est à la pointe de l'angle, et fend l'air le premier, va se reposer au dernier rang lorsqu'il est fatigué; et tour-à-tour les autres prennent la première place. Pline s'est plu à décrire ce vol ordonné et presque raisonné : « Il n'est « personne, dit-il, qui ne soit à portée de le considérer : car le « passage des oies ne se fait pas de nuit, mais en plein jour. »

On a même remarqué quelques points de partage où les grandes troupes des oiseaux se divisent, pour de là se répandre en diverses contrées : les anciens ont indiqué le mont *Taurus* pour la division des troupes d'oies dans toute l'Asie mineure [1]; le mont *Stella,* maintenant *Cossonossi* (en langue turque, *champ des oies*), où se rendent à l'arrière-saison de prodigieuses troupes de ces oiseaux, qui de là semblent partir pour se disperser dans toutes les parties de notre Europe.

Plusieurs de ces petites troupes ou bandes secondaires se réunissant de nouveau, en forment de plus grandes et jusqu'au nombre de quatre ou cinq cents que nous voyons quelquefois en hiver s'abattre dans nos champs, où ces oiseaux causent de grands dommages, en pâturant les blés qu'ils cherchent en grattant jusque dessous la neige : heureusement les oies sont très-vagabondes, restent peu en un endroit, et ne reviennent guère dans le même canton; elles passent tout le jour sur la terre dans les champs ou les prés, mais elles vont régulièrement tous les soirs se rendre sur les eaux des rivières ou des plus grands étangs; elles y passent la nuit entière, et n'y arrivent qu'après le coucher du soleil; il en survient même après la nuit fermée, et l'arrivée de chaque nouvelle bande est célébrée par de grandes acclamations, auxquelles les arrivantes répondent de façon que sur les huit ou neuf heures, et dans la nuit la plus profonde, elles font un si grand bruit et poussent des clameurs si multipliées, qu'on les croiroit assemblées par milliers.

On pourroit dire que, dans cette saison, les oies sauvages sont

[1] Oppien dit qu'au passage du mont Taurus, les oies se précautionnent contre

plutôt oiseaux de plaine qu'oiseaux d'eau, puisqu'elles ne se rendent à l'eau que la nuit, pour y chercher leur sûreté; leurs habitudes sont bien différentes et même opposées à celles des canards, qui quittent les eaux à l'heure où s'y rendent les oies, et qui ne vont pâturer dans les champs que la nuit, et ne reviennent à l'eau que quand les oies la quittent. Au reste, les oies sauvages, dans leur retour au printemps, ne s'arrêtent guère sur nos terres; on n'en voit même qu'un très-petit nombre dans les airs, et il y a apparence que ces oiseaux voyageurs ont pour le départ et le retour deux routes différentes.

Cette inconstance dans leur séjour, jointe à la finesse de l'ouïe de ces oiseaux et à leur défiante circonspection, font que leur chasse est difficile*, et rendent même inutiles la plupart des piéges qu'on leur tend; celui qu'on trouve décrit dans Aldrovande est peut-être le plus sûr de tous, et le mieux imaginé. « Quand la gelée, dit-il, tient les champs secs, on choisit un lieu « propre à coucher un long filet assujetti et tendu par des cordes, « de manière qu'il soit prompt et preste à s'abattre, à peu près « comme les nappes du filet d'alouette, mais sur un espace plus « long, qu'on recouvre de poussière; on y place quelques oies « privées pour servir d'appelans. Il est essentiel de faire tous ces « préparatifs le soir, et de ne pas s'approcher ensuite du filet: « car, si le matin les oies voyoient la rosée ou le givre abattus, « elles en prendroient défiance. Elles viennent donc à la voix « de ces appelans; et, après de longs circuits et plusieurs tours « en l'air, elles s'abattent : l'oiseleur, caché à cinquante pas dans « une fosse, tire à temps la corde du filet, et prend la troupe entière « ou partie sous sa nappe. »

---

leur naturel jaseur qui les décéleroit aux aigles; en s'obstruant le bec avec un caillou; et le bon Plutarque répète ce conte.

* Il est presque impossible, dit M. Hébert, de les tirer à l'arrivée, parce qu'elles volent trop haut, et qu'elles ne commencent à s'abaisser que quand elles sont au-dessus des eaux. J'ai tenté, ajoute-t-il, avec aussi peu de succès, de les surprendre le matin à l'aube du jour; je passois la nuit entière dans les champs; le bateau étoit préparé dès la veille; nous nous y embarquâmes long-temps avant le jour, et nous nous avancions à la faveur des ténèbres bien avant sur l'eau, et jusqu'aux derniers roseaux; néanmoins nous nous trouvions toujours trop loin de la bande pour tirer, et ces oiseaux trop défians s'élevoient tout en partant assez haut pour ne passer sur nos têtes que hors de la portée de nos armes: toutes ces oies ainsi rassemblées partoient ensemble, et attendoient le grand jour, à moins qu'on ne les eût inquiétées; ensuite elles se séparoient et s'éloi-

Nos chasseurs emploient toutes leurs ruses pour surprendre les oies sauvages : si la terre est couverte de neige, ils se revêtent de chemises blanches par-dessus leurs habits; en d'autres temps, ils s'enveloppent de branches et de feuilles, de manière à paroître un buisson ambulant; ils vont jusqu'à s'affubler d'une peau de vache, marchant en quadrupèdes, courbés sur leur fusil; et souvent ces stratagèmes ne suffisent pas pour approcher les oies, même pendant la nuit. Ils prétendent qu'il y en a toujours une qui fait sentinelle le cou tendu et la tête élevée, et qui, au moindre danger, donne à la troupe le signal d'alarme. Mais, comme elles ne peuvent prendre subitement l'essor, et qu'elles courent trois ou quatre pas sur la terre, et battent des ailes pendant quelques momens avant que de pouvoir s'élever dans l'air, le chasseur a le temps de les tirer.

Les oies sauvages ne restent dans ce pays-ci tout l'hiver que quand la saison est douce; car dans les hivers rudes, lorsque nos étangs et nos rivières se glacent, elles s'avancent plus au midi, d'où l'on en voit revenir quelques-unes qui repassent vers la fin de mars pour retourner au nord. Elles ne fréquentent donc les climats chauds, et même la plupart des régions tempérées, que dans le temps de leurs passages; car nous ne sommes pas informés qu'elles nichent en France; quelques-unes seulement nichent en Angleterre, ainsi qu'en Silésie et en Bothnie; d'autres, en plus grand nombre, vont nicher dans quelques cantons de la grande Pologne et de la Lithuanie; néanmoins le gros de l'espèce ne s'établit que plus loin dans le Nord, et sans s'arrêter ni sur les côtes de l'Irlande et de l'Ecosse, ni même en tous les points de la longue côte de Norwége; on voit ces oiseaux se porter en troupes immenses jusque vers le Spitzberg, le Groenland et les terres de la baie d'Hudson, où leur graisse et leur fiente sont une ressource pour les malheureux habitans de ces contrées glacées. Il y en a de même des troupes innombrables sur les lacs et les rivières de la Laponie, ainsi que dans les plaines de Mangasea, le long du Jénisca, dans plusieurs autres parties de la Sibérie, jusqu'au Kamtschatka[1], où elles arrivent au mois de mai, et d'où elles ne partent qu'en novembre, après avoir fait leur ponte. M. Steller les ayant vues passer devant l'île de Behring, volant en automne vers l'est, et au

---

gnoient par bandes, et peut-être dans le même ordre qu'elles s'étoient réunies le soir précédent.

printemps vers l'ouest, présume qu'elles viennent d'Amérique au Kamtschatka. Ce qu'il y a de plus certain, c'est que la plus grande partie de ces oies du nord-est de l'Asie gagne les contrées du midi vers la Perse, les Indes et le Japon, où l'on observe leur passage de même qu'en Europe; on assure même qu'au Japon la sécurité dont on les fait jouir leur fait oublier leur défiance naturelle.

Un fait qui semble venir à l'appui du passage des oies de l'Amérique en Asie, c'est que la même espèce d'oie sauvage qui se voit en Europe et en Asie, se trouve aussi à la Louisiane, au Canada, à la Nouvelle-Espagne et sur les côtes occidentales de l'Amérique septentrionale : nous ignorons si cette même espèce se trouve également dans toute l'étendue de l'Amérique méridionale; nous savons seulement que la race de l'oie privée, transportée d'Europe au Brésil, passe pour y avoir acquis une chair plus délicate et de meilleur goût, et qu'au contraire elle a dégénéré à Saint-Domingue, où M. le chevalier Lefebvre Deshayes a fait plusieurs observations sur le naturel de ces oiseaux en domesticité, et particulièrement sur les signes de joie que donne l'oie mâle à la naissance des petits [1]. M. Deshayes nous apprend de plus qu'on voit à Saint-Domingue une oie de passage qui, comme en Europe, est un peu moins grande que l'espèce privée; ce qui semble prouver que ces oies voyageuses se portent fort avant dans les terres méridionales du nouveau monde, comme dans celles de l'ancien continent, où elles ont pénétré jusque sous la zone tor-

[1] Quoique l'oie souffre ici d'être plumée de son duvet trois fois l'année, son espèce néanmoins est moins précieuse dans un climat où la santé défend, en dépit de la mollesse, de dormir sur le duvet, et où la paille fraîche est le seul lit où le sommeil puisse s'abattre. La chair de l'oie n'est pas non plus aussi bonne à Saint-Domingue qu'en France; jamais elle n'est bien grasse; elle est filandreuse, et celle du canard d'Inde mérite à tous égards la préférence. (*Observation communiquée par M. le chevalier Lefebvre Deshayes.*)

Les naturalistes n'ont pas parlé, ce me semble, des témoignages singuliers de joie que le jars ou le mâle donne à ses petits les premières fois qu'il les voit manger; cet animal démontre sa satisfaction en levant la tête avec dignité, et en trépignant des pieds, de façon à faire croire qu'il danse. Ces signes de contentement ne sont pas équivoques, puisqu'ils n'ont lieu que dans cette circonstance, qu'ils sont répétés presque à chaque fois qu'on donne à manger aux oisons dans leur premier âge. Le père néglige sa propre subsistance pour se livrer à la joie de son cœur : cette danse dure quelquefois long-temps; et quand quelque distraction, comme celle de volailles qu'il chasse loin de ses petits, la lui fait interrompre, il la reprend avec une nouvelle ardeur. (*Idem.*)

ride [1], et paroissent même l'avoir traversée tout entière : car on les trouve au Sénégal, au Congo, jusque dans les terres du cap de Bonne-Espérance, et peut-être jusque dans celles du continent austral. En effet, nous regardons ces oies que les navigateurs ont rencontrées le long des terres Magellaniques, à la terre de Feu, à la Nouvelle-Hollande, etc., comme tenant de très-près à l'espèce de nos oies, puisqu'ils ne leur ont pas donné d'autre nom. Néanmoins il paroît qu'outre l'espèce commune, il existe, dans ces contrées, d'autres espèces dont nous allons donner la description.

L'OIE DES TERRES MAGELLANIQUES.

Seconde espèce.

Cette grande et belle oie, n°. 1006, qui paroît être propre et particulière à cette contrée, a la moitié inférieure du cou, la poitrine et le haut du dos richement émaillés de festons noirs sur un fond roux; le plumage du ventre est ouvragé de mêmes festons sur un fond blanchâtre; la tête et le haut du cou sont d'un rouge pourpré; l'aile porte une grande tache blanche; et la couleur noirâtre du manteau est relevée par un reflet de pourpre.

Il paroit que ce sont ces belles oies que le commodore Byron désigne sous le nom d'*oies peintes*, et qu'il trouva sur la pointe *Sandy*, au détroit de Magellan. Peut-être aussi cette espèce est-elle la même que celle qu'indique le capitaine Cook sous la simple dénomination de *nouvelle espèce d'oie*, et qu'il a rencontrée sur ces côtes orientales du détroit de Magellan et de la terre de Feu, qui sont entourés par d'immenses lits flottans de passe-pierre.

[1] Tous les climats, m'écrit M. Baillon, conviennent à l'oie comme au canard, voyageant de même et passant des régions les plus froides dans les pays situés entre les tropiques. J'en ai vu arriver beaucoup à l'île de Saint-Domingue aux approches de la saison des pluies, et elles ne paroissent pas souffrir d'altération sensible dans des températures aussi opposées.

L'OIE DES ILES MALOUINES, OU FALKLAND.

Troisième espèce.

« De plusieurs espèces d'oies dont la chasse, dit M. de Bougainville, formoit une partie de nos ressources aux îles Malouines, « la première ne fait que pâturer. On lui donne improprement « le nom d'*outarde*. Ses jambes élevées lui sont nécessaires pour « se tirer des grandes herbes, et son long cou la sert bien pour « observer le danger. Sa démarche est légère, ainsi que son vol, « et elle n'a point le cri désagréable de son espèce. Le plumage « du mâle est blanc, avec des mélanges de noir et de cendré « sur le dos et les ailes; la femelle est fauve; et ses ailes sont « parées de couleurs changeantes. Elle pond ordinairement six « oeufs. Leur chair saine, nourrissante et de bon goût, devint « notre principale nourriture. Il étoit rare qu'on en manquât : « indépendamment de celles qui naissent sur l'île, les vents d'est « en automne en amènent des volées, sans doute de quelque « terre inhabitée; car les chasseurs reconnoissoient aisément « ces nouvelles venues au peu de crainte que leur inspiroit la « vue des hommes. Deux ou trois autres sortes d'oies que nous « trouvions dans ces mêmes îles n'étoient pas si recherchées, parce « que, se nourrissant de poisson, elles en contractent un goût « huileux. »

Nous n'indiquons cette espèce sous la dénomination d'*oie des îles Malouines*, que parce que c'est dans ces îles qu'elle a été vue et trouvée pour la première fois par nos navigateurs français; car il paroît que les mêmes oies se rencontrent au canal de *Noël*, le long de la terre de Feu, de l'île *Schagg* dans ce même canal, et sur d'autres îles près de la terre des Etats : du moins M. Cook semble renvoyer, à leur sujet, à la description de M. de Bougainville, lorsqu'il dit : « Ces oies paroissent très-bien décrites « sous le nom d'*outardes*. Elles sont plus petites que les oies pri- « vées d'Angleterre, mais aussi bonnes; elles ont le bec noir et « court, et les pieds jaunes. Le mâle est tout blanc; la femelle

« est mouchetée de noir et de blanc ou de gris, et elle a une « grande tache blanche sur chaque aile. » Et quelques pages auparavant, il en fait une description plus détaillée en ces termes : « Ces oies nous parurent remarquables par la différence de cou- « leur entre le mâle et la femelle. Le mâle étoit un peu moindre « qu'une oie privée ordinaire, et parfaitement blanc, excepté les « pieds, qui étoient jaunes, et le bec, qui étoit noir; la femelle au « contraire, étoit noire, avec des barres blanches en travers, une « tête grise, quelques plumes vertes, et d'autres blanches. Il paroît « que cette différence est heureuse; car la femelle étant obligée « de conduire ses petits, sa couleur brune la cache mieux aux « faucons et aux autres oiseaux de proie. » Or ces trois descriptions paroissent appartenir à la même espèce, et ne diffèrent entre elles que par le plus ou le moins de détails. Ces oies fournirent aux équipages du capitaine Cook un rafraîchissement aussi agréable qu'il le fut, aux îles Malouines, à nos Français.

L'OIE DE GUINÉE.

Quatrième espèce.

Le nom d'oie-cygne (*swan-goose*) que Willughby donne à cette grande et belle oie, est assez bien appliqué, si l'oie du Canada, tout aussi belle au moins, n'avoit pas le même droit à ce nom, et si d'ailleurs les dénominations composées ne devoient pas être bannies de l'histoire naturelle. La taille de cette belle oie de Guinée, n°. 374, surpasse celle des autres oies. Son plumage est gris brun sur le dos, gris blanc au-devant du corps, le tout également nué de gris roussâtre, avec une teinte brune sur la tête et au-dessus du cou. Elle ressemble donc à l'oie sauvage par les couleurs du plumage : mais la grandeur de son corps et le tubercule élevé qu'elle porte sur la base du bec l'approchent un peu du cygne, et cependant elle diffère de l'un et de l'autre par sa gorge enflée et pendante en manière de poche ou de petit fanon ; caractère très-apparent, et qui a fait donner à ces oies le nom de *jabotières*. L'Afrique et peut-être les autres terres méridionales de l'ancien continent paroissent être leur pays natal ; et quoique Linnæus les ait

1. L'Oie de Guinée .... Page 408.
2. L'Oie bronzée 410
3. L'Oie d'Egypte .... 41[illegible]

« est mouchetée de noir et de blanc ou de [illegible]
« grande tache blanche [illegible]



1 L'Oie de Guinée .... Page 408.
2 L'Oie bronzée .... 410.
3 L'Oie d'Egypte .... 411.

appelées *oies de Sibérie*, elles n'en sont point originaires, et ne s'y trouvent pas dans leur état de liberté : elles y ont été apportées des climats chauds, et on les y a multipliées en domesticité, ainsi qu'en Suède et en Allemagne. Frisch raconte qu'ayant plusieurs fois montré à des Russes de ces oies qu'il nourrissoit dans sa basse-cour, tous, sans hésiter, les avoient nommées *oies de Guinée*, et non pas *oies de Russie* ni *de Sibérie*. C'est pourtant sur la foi de cette fausse dénomination donnée par Linnæus, que M. Brisson, après avoir décrit cette oie sous son vrai nom d'*oie de Guinée*, la donne une seconde fois sous celui d'*oie de Moscovie*, sans s'être aperçu que ses deux descriptions sont exactement celles du même oiseau.

Non-seulement cette oie des pays chauds produit en domesticité dans des climats plus froids, mais elle s'allie avec l'espèce commune dans nos contrées; et de ce mélange il résulte des métis qui prennent de notre oie le bec et les pieds rouges, mais qui ressemblent à leur père étranger par la tête, le cou et la voix forte, grave, et néanmoins éclatante; car le clairon de ces grandes oies est encore plus retentissant que celui des nôtres, avec lesquelles elles ont bien des caractères communs. La même vigilance paroît leur être naturelle. « Rien, dit M. Frisch, ne pou- « voit bouger dans la maison pendant la nuit, que ces oies de « Guinée n'en avertissent par un grand cri : le jour, elles annon- « çoient de même les hommes et les animaux qui entroient dans la « basse-cour, et souvent elles les poursuivoient pour les becque- « ter aux jambes. » Le bec, suivant la remarque de ce naturaliste, est armé sur ses bords de petites dentelures, et la langue est garnie de papilles aiguës; le bec est noir, et le tubercule qui le surmonte est d'un rouge vermeil. Cet oiseau porte la tête haute en marchant; son beau port et sa grande taille lui donnent un air assez noble. Suivant M. Frisch, la peau du petit fanon ou la poche de la gorge n'est ni molle ni flexible, mais ferme et résistante : ce qui pourtant semble peu s'accorder avec l'usage que Kolbe nous dit qu'en font au Cap les matelots et les soldats. On m'a envoyé la tête et le cou d'une de ces oies, et l'on y voyoit, à la racine de la mandibule inférieure du bec, cette poche ou fanon : mais, comme ces parties étoient à demi brûlées, nous n'avons pu les décrire exactement ; nous avons seulement reconnu par cet envoi qui nous a été adressé de Dijon, que cette oie de Guinée se trouve en France comme en Allemagne, en Suède et en Sibérie.

L'OIE ARMÉE.

Cinquième espèce.

Cette espèce est la seule non-seulement de la famille des oies, mais de toute la tribu des oiseaux palmipèdes, qui ait aux ailes des ergots ou éperons, tels que ceux dont le kamichi, les jacanas, quelques pluviers et quelques vanneaux sont armés; caractère singulier, que la Nature a peu répété, et qui, dans les oies, distingue celle-ci de toutes les autres. On peut la comparer, pour la taille, au canard musqué; elle a les jambes hautes et rouges, le bec de la même couleur, et surmonté au front d'une petite caroncule; la queue et les grandes pennes des ailes sont noires; leurs grandes couvertures sont vertes; les petites sont blanches et traversées d'un ruban noir, étroit; le manteau est roux, avec des reflets d'un pourpre obscur; le tour des yeux est de cette même couleur, qui teint aussi, mais foiblement, la tête et le cou; le devant du corps est finement liséré de petits zigzags gris sur un fond blanc jaunâtre.

Cette oie est indiquée dans les planches enluminées, n°. 982, comme venant d'Egypte. M. Brisson l'a donnée sous le nom d'*oie de Gambie ;* et en effet il est certain qu'elle est naturelle en Afrique, et qu'elle se trouve particulièrement au Sénégal.

L'OIE BRONZÉE.

Sixième espèce.

C'est encore ici une grande et belle espèce d'oie, qui de plus est remarquable par une large excroissance charnue, en forme de crête au-dessus du bec, et aussi par les reflets dorés, bronzés et luisans d'acier bruni, dont brille son manteau sur un fond noir; la tête et la moitié supérieure du cou sont mouchetées de noir dans du blanc par petites plumes rebroussées, et comme

bouclées sur le derrière du cou ; tout le devant du corps est d'un blanc teint de gris sur les flancs. Cette oie, n°. 937, paroît moins épaisse de corps, et a le cou plus grêle que l'oie sauvage commune, quoique sa taille soit au moins aussi grande. Elle nous a été envoyée de la côte de Coromandel ; et peut-être l'oie à crête de Madagascar, dont parlent les voyageurs Rennefort et Flaccourt, sous le nom de *rassangue*, n'est-elle que le même oiseau que nous croyons aussi reconnoître à tous ses caractères dans l'*ipecatiapoa* des Brésiliens, dont Marcgrave nous a donné la description et la figure : ainsi cette espèce aquatique seroit une de celles que la Nature a rendues communes aux deux continens.

L'OIE D'ÉGYPTE.

Septième espèce.

Cette oie, n°. 379, est vraisemblablement celle que Granger, dans son Voyage d'Egypte, appelle l'*oie du Nil*. Elle est moins grande que notre oie sauvage ; son plumage est richement émaillé et agréablement varié ; une large tache d'un roux vif se remarque sur la poitrine ; et tout le devant du corps est orné, sur un fond gris blanc, d'une hachure très-fine de petits zigzags d'un cendré teint de roussâtre ; le dessus du dos est ouvragé de même, mais par zigzags plus serrés, d'où résulte une teinte de gris roussâtre plus foncé ; la gorge, les joues et le dessus de la tête sont blancs ; le reste du cou et le tour des yeux sont d'un beau roux ou rouge bai, couleur qui teint aussi les pennes de l'aile voisines du corps ; les autres pennes sont noires ; les grandes couvertures sont chargées d'un reflet vert bronzé sur un fond noir ; et les petites, ainsi que les moyennes, sont blanches ; un petit ruban noir coupe l'extrémité de ces dernières.

Cette oie d'Egypte se porte ou s'égare dans ses excursions quelquefois très-loin de sa terre natale ; car celle que représentent les planches enluminées a été tuée sur un étang près de Senlis ; et, par la dénomination que Ray donne à cette oie, elle doit aussi quelquefois se rencontrer en Espagne [1].

[1] *Anser hispanicus parvus.* Ray, *Synopsis avium*, page 138, n°. *a*, 1.

L'OIE DES ESQUIMAUX.

Huitième espèce.

OUTRE l'espèce de nos oies sauvages, qui vont en si grand nombre peupler notre nord en été, il paroît qu'il y a aussi dans les contrées septentrionales du nouveau continent quelques espèces d'oies qui leur sont propres et particulières. Celle dont il est ici question fréquente la baie d'Hudson et les pays des Esquimaux; elle est un peu moindre de taille que l'oie sauvage commune; elle a le bec et les pieds rouges; le croupion et le dessus des ailes d'un bleu pâle; la queue de cette même couleur, mais plus obscure; le ventre blanc nué de brun; les grandes pennes des ailes et les plus près du dos sont noirâtres; le dessus du dos est brun, ainsi que le bas du cou, dont le dessous est moucheté de brun sur un fond blanc; le sommet de la tête est d'un roux brûlé.

L'OIE RIEUSE.

Neuvième espèce.

EDWARDS a donné le nom d'*oie rieuse* à cette espèce, qui se trouve, comme la précédente, dans le nord de l'Amérique, sans nous dire la raison de cette dénomination, qui vient apparemment de ce que le cri de cette oie aura paru avoir du rapport avec un éclat de rire. Elle est de la grosseur de notre oie sauvage; elle a le bec et les pieds rouges, le front blanc; tout le plumage au-dessus du corps, d'un brun plus ou moins foncé, et au-dessous, d'un blanc parsemé de quelques taches noirâtres. L'individu décrit par Edwards lui avoit été envoyé de la baie d'Hudson; mais il dit en avoir vu de semblables à Londres dans les grands hivers. Linnæus décrit une oie qui se trouve en *Helsingie* (*Faun. Suec.* n°. 92), et qui semble être la même; d'où il

paroît que, si cette espèce n'est pas précisément commune aux deux continens, ses voyages, du moins dans certaines circonstances, la font passer de l'un à l'autre.

L'OIE A CRAVATE.

Dixième espèce.

Une cravate blanche passée sur une gorge noire distingue assez cette oie, n°. 346, qui est encore une de celles dont l'espèce paroît propre aux terres du nord du nouveau monde, et qui en est du moins originaire; elle est un peu plus grande que notre oie domestique, et a le cou et le corps un peu plus déliés et plus longs; le bec et les pieds sont de couleur plombée et noirâtre; la tête et le cou sont de même noirs ou noirâtres; et c'est dans ce fond noir que tranche la cravate blanche qui lui couvre la gorge. Du reste, la teinte dominante de son plumage est un brun obscur et quelquefois gris. Nous connoissons cette oie en France sous le nom d'*oie du Canada*; elle s'est même assez multipliée en domesticité, et on la trouve dans plusieurs de nos provinces. Il y en avoit ces années dernières plusieurs centaines sur le grand canal à Versailles, où elles vivoient familièrement avec les cygnes : elles se tenoient moins souvent sur l'eau que sur les gazons au bord du canal, et il y en a actuellement une grande quantité sur les magnifiques pièces d'eau qui ornent les beaux jardins de Chantilly. On les a de même multipliées en Allemagne et en Angleterre: c'est une belle espèce, qu'on pourroit aussi regarder comme faisant une nuance entre l'espèce du cygne et celle de l'oie.

Ces oies à cravate voyagent vers le sud en Amérique; car elles paroissent en hiver à la Caroline, et Edwards rapporte qu'on les voit dans le printemps passer en troupes au Canada, pour retourner à la baie d'Hudson, et dans les autres parties les plus septentrionales de l'Amérique.

Outre ces dix espèces d'oies, nous trouvons dans les voyageurs l'indication de quelques autres qui se rapporteroient probablement à quelques-unes des précédentes, si elles étoient bien décrites et mieux connues; telles sont,

1°. Les oies d'Islande, dont parle Anderson sous le nom de *margées*, qui sont un peu plus grosses qu'un canard; elles sont en si grand nombre dans cette île, qu'on les voit attroupées par milliers.

2°. L'oie appelée *helsinguer* par le même auteur, laquelle *vient s'établir à l'est de l'île, et qui, en arrivant, est si fatiguée, qu'elle se laisse tuer à coups de bâton*.

3°. L'oie de Spitzberg, nommée, par les Hollandais, *oie rouge*.

4°. La petite oie *loohe* des Ostiaks, dont M. de l'Isle décrit un individu tué au bord de l'Oby. « Ces oies, dit-il, ont les ailes et « le dos d'un bleu foncé et lustre; leur estomac est rougeâtre, « et elles ont au sommet de la tête une tache bleue de forme « ovale, et une tache rouge de chaque côté du cou; il règne « depuis la tête jusqu'à l'estomac, une raie argentée de la largeur « d'un tuyau de plume, ce qui fait un très-bel effet. »

5°. Il se trouve à Kamtschatka, selon Kracheninnikow, cinq ou six espèces d'oies, outre l'oie sauvage commune; savoir, *la gumeniski, l'oie à cou court, l'oie grise tachetée, l'oie à cou blanc, la petite oie blanche, l'oie étrangère*. Ce voyageur n'a fait que les nommer, et M. Steller dit seulement que toutes ces oies arrivent à Kamtschatka dans le mois de mai, et s'en retournent dans celui d'octobre.

6°. L'*oie de montagne*, du cap de Bonne-Espérance, dont Kolbe donne une courte description, en la distinguant de l'*oie d'eau*, qui est l'oie commune, et de la *jabotière*, qui est l'oie de Guinée.

Nous ne parlerons point ici de ces prétendues *oies noires des Moluques*, dont les pieds sont, dit-on, conformés *comme ceux des perroquets*; car de semblables disparates ne peuvent être imaginées que par des gens entièrement ignorans en histoire naturelle.

Après ces notices, il ne nous reste, pour compléter l'exposition de la nombreuse famille des oies, qu'à y joindre les espèces du *cravant*, de la *bernache*, et de l'*eider*, qui leur appartiennent, et sont du même genre.

LE CRAVANT [1].

Le nom de *cravant*, selon Gesner, n'est pas autre que celui de *grau-ent*, en allemand, *canard brun*. La couleur du cravant est effectivement un gris brun ou noirâtre assez uniforme sur tout le plumage : mais, par le port et par la figure, cet oiseau, n°. 342, approche plus de l'oie que du canard; il a la tête haute et toutes les proportions de la taille de l'oie, sous un moindre module, et avec moins d'épaisseur de corps et plus de légèreté; le bec est peu large et assez court; la tête est petite, et le cou est long et grêle; ces deux parties, ainsi que le haut de la poitrine, sont d'un brun noirâtre, à l'exception d'une bande blanche fort étroite, qui forme un demi-collier sous la gorge; caractère sur lequel Belon se fonde, pour trouver dans Aristophane un nom relatif à cet oiseau. Toutes les pennes des ailes et de la queue, ainsi que les couvertures supérieures de celle-ci, sont aussi d'un brun noirâtre; mais les plumes latérales et toutes celles du dessous de la queue sont blanches. Le plumage du corps est gris cendré sur le dos, sur les flancs et au-dessus des ailes; mais ils est gris pommelé sous le ventre, où la plupart des plumes sont bordées de blanchâtre. L'iris de l'œil est d'un jaune brunâtre; les pieds et les membranes qui en réunissent les doigts sont noirâtres, ainsi que le bec, dans lequel sont ouvertes de grandes narines, en sorte qu'il est percé à jour.

On a long-temps confondu le cravant avec la bernache, en ne faisant qu'une seule espèce de ces deux oiseaux. Willughby avoue qu'il étoit dans l'opinion que la bernache et le cravant n'étoient que le mâle et la femelle [2], mais qu'en suite il reconnut distinctement et à plusieurs caractères, que ces oiseaux formoient réellement deux espèces différentes. Belon, qui indique le cra-

[1] En italien, *ceson*; en anglais, *brent goose*; en flamand, *rotgans*.

[2] M. Frisch, en rendant raison du nom de *baumgans*, oie d'arbre, qu'il applique au cravant, dit que c'est *parce qu'il fait son nid sur les arbres*, à quoi il n'y a nulle apparence; il y en a bien plus à croire que ce nom est encore emprunté de la bernache, à qui la fable de sa naissance dans les bois pourris l'a fait donner. Voyez ci-après l'article de cet oiseau.

vant par le nom de *cane de mer à collier*, désigne ailleurs la bernache sous le nom de *cravant* [1]; et les habitans de nos côtes font aussi cette méprise : la grande ressemblance dans le plumage et dans la forme du corps, qui se trouve entre le cravant et la bernache, y a donné lieu : néanmoins la bernache a le plumage décidément noir, au lieu que dans le cravant il est plutôt brun noirâtre que noir : et, indépendamment de cette différence, le cravant fréquente les côtes des pays tempérés, tandis que la bernache ne paroît que sur les terres les plus septentrionales; ce qui suffit pour nous porter à croire que ce sont en effet deux espèces distinctes et séparées.

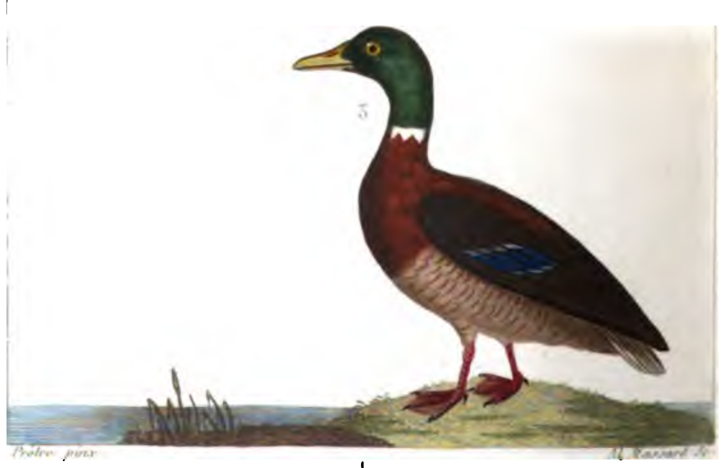
Le cri du cravant est un son sourd et creux, que nous avons souvent entendu, et qu'on peut exprimer par *ouan*, *ouan*; c'est une sorte d'aboiement rauque que cet oiseau fait entendre fréquemment : il a aussi, quand on le poursuit, ou seulement lorsqu'on s'en approche, un sifflement semblable à celui de l'oie.

Le cravant peut vivre en domesticité; nous en avons gardé un pendant plusieurs mois : sa nourriture étoit du grain, du son ou du pain détrempé Il s'est constamment montré d'un naturel timide et sauvage, et s'est refusé à toute familiarité; renfermé dans un jardin avec des canards-tadornes, il s'en tenoit toujours éloigné : il est même si craintif, qu'une sarcelle avec laquelle il avoit vécu auparavant le mettoit en fuite. On a remarqué qu'il mangeoit pendant la nuit autant et peut-être plus que pendant le jour. Il aimoit à se baigner, et il secouoit ses ailes en sortant de l'eau : cependant l'eau douce n'est pas son élément naturel; car tous ceux que l'on voit sur nos côtes y abordent par la mer. Voici quelques observations sur cet oiseau, qui nous ont été communiquées par M. Baillon.

« Les cravants n'étoient guère connus sur nos côtes de Picar-
« die avant l'hiver de 1740; le vent de nord en amena alors une
« quantité prodigieuse; la mer en étoit couverte. Tous les marais
« étant glacés, ils se répandirent dans les terres, et firent un
« très-grand dégât en pâturant les blés qui n'étoient pas couverts

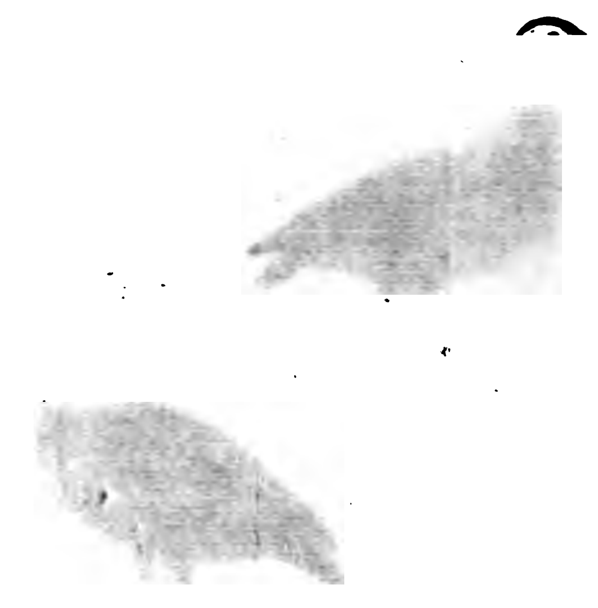
---

[1] Aldrovande se trompe beaucoup davantage en prenant l'oiseau décrit par Gesner sous le nom de *pica marina*, pour le cravant ou l'oie à collier de Belon; cette pie de mer de Gesner est le *guillemot*, et cette méprise d'un naturaliste aussi savant qu'Aldrovande prouve combien les descriptions, pour peu qu'elles soient fautives ou confuses, servent peu en histoire naturelle pour donner une idée nette de l'objet qu'on veut représenter.



1 La Bernache . . . . Page 417.
2. L'Eider . . . . 420.
3 Le Canard . . . . 42[illegible]

« de neige; ils en dévoroient jusqu'aux racines. Les habitans des
« campagnes, que ce fléau désoloit, leur déclarèrent



« de neige; ils en dévoroient jusqu'aux racines. Les habitans des « campagnes, que ce fléau désoloit, leur déclarèrent une guerre « générale; ils approchoient de très-près pendant les premiers « jours et en tuoient beaucoup à coups de pierres et de bâtons : « mais on les voyoit, pour ainsi dire, renaître; de nouvelles « troupes sortoient à chaque instant de la mer et se jetoient dans « les champs; ils détruisirent le reste des plantes que la gelée « avoit épargnées.....

« D'autres ont reparu en 1765, et les bords de la mer en étoient « couverts; mais le vent de nord qui les avoit amenés ayant « cessé, ils ne se sont pas répandus dans les terres, et sont partis « peu de jours après.

« Depuis ce temps on en voit tous les hivers, lorsque les vents « de nord soufflent constamment pendant douze à quinze jours; « il en a paru beaucoup au commencement de 1776 : mais la « terre étant couverte de neige, la plupart sont restés à la « mer; les autres qui étoient entrés dans les rivières ou qui s'é- « toient répandus sur leurs bords, à peu de distance des côtes, « furent forcés de s'en retourner par les glaces que ces rivières « charrioient ou que la marée y refouloit. Au reste, la chasse « qu'on leur a donnée les a rendus sauvages, et ils fuient actuel- « lement d'aussi loin que tout autre gibier. »

LA BERNACHE [1].

Entre les fausses merveilles que l'ignorance, toujours crédule, a si long-temps mises à la place des faits simples et vraiment admirables de la Nature, l'une des plus absurdes peut-être, et cependant des plus célébrées, est la prétendue production des bernaches et des macreuses dans certains coquillages appelés *conques anatifères*, ou sur certains arbres des côtes d'Ecosse et des Orcades, ou même dans les bois pourris des vieux navires.

Quelques auteurs ont écrit que les fruits dont la conformation

[1] En anglais, *bernacle*, *scotch-goose;* en allemand, *baum-ganss*. Quelquefois on a désigné la bernache sous le nom de *cravant*, et quelques naturalistes n'ont pas bien distingué ces deux oiseaux.

offre d'avance des linéamens d'un volatile, tombés dans la mer s'y convertissent en oiseaux. Munster, Saxon le grammairien et Scaliger l'assurent; Fulgose dit même que les arbres qui portent ces fruits ressemblent à des saules, et qu'au bout de leurs branches se produisent de petites boules gonflées, offrant l'embryon d'un canard qui pend par le bec à la branche, et que lorsqu'il est mûr et formé, il tombe dans la mer et s'envole. Vincent de Beauvais aime mieux l'attacher au tronc et à l'écorce, dont il suce le suc, jusqu'à ce que, déjà grand et tout couvert de plumes, il s'en détache.

Leslæus, Majolus, Oderic, Torquemada, Chavasseur, l'évêque Olaüs et un savant cardinal, attestent tous cette étrange génération; et c'est pour la rappeler que l'oiseau porte le nom d'*anser arboreus*, et l'une des îles Orcades où ce prodige s'opère, celui de *Pomonia*.

Cette ridicule opinion n'est pas encore assez merveilleusement imaginée pour Cambden, Boëtius et Turnèbe; car, selon eux, c'est dans les vieux mâts et autres débris des navires tombés et pourris dans l'eau, que se forment d'abord comme de petits champignons ou de gros vers, qui peu à peu se couvrant de duvet et de plumes, achèvent leur métamorphose en se changeant en oiseaux[1]. Pierre Danisi, Dentatus, Wormius, Duchesne, sont les prôneurs de cette merveille absurde, de laquelle Rondelet, malgré son savoir et son bon sens, paroît être persuadé.

Enfin chez Cardan, Gyraldus, et Maier qui a écrit un traité exprès sur cet oiseau sans père ni mère, ce ne sont ni des fruits ni des vers, mais des coquilles qui l'enfantent; et ce qui est encore plus étrange que la merveille, c'est que Maier a ouvert cent de ces coquilles prétendues anatifères, et n'a pas manqué de trouver dans toutes l'embryon de l'oiseau tout formé[2]. Voilà

[1] Un grave docteur, dans Aldrovande, lui assure avec serment avoir vu et tenu les petites bernaches encore informes et comme elles tomboient du bois pourri.

[2] Au reste, le comte Maier a rempli son traité de tant d'absurdités et de puérilités, qu'il ne faut pas, pour infirmer son témoignage, d'autres motifs que ceux qu'il fournit lui-même; il prouve la possibilité de la génération prodigieuse des bernaches par l'existence des loups-garoux et par celle des sorciers: il l'a fait dériver d'une influence immédiate des astres; et si la simplicité n'étoit pas si grande, on pourroit l'accuser d'irrévérence dans le chapitre qu'il intitule *cap. VI. Quòd finis proprius hujus volucris generationis sit, ùt referat duplici suâ naturâ, vegetabili et animali, Christum, Deum et hominem, qui quoque sine patre et matre, ut illa, existit.*

sans doute bien des erreurs, et même des chimères, sur l'origine des bernaches : mais comme ces fables ont eu beaucoup de célébrité, et qu'elles ont même été accréditées par un grand nombre d'auteurs, nous avons cru devoir les rapporter, afin de montrer à quel point une erreur scientifique peut être contagieuse, et combien le charme du merveilleux peut fasciner les esprits.

Ce n'est pas que parmi nos anciens naturalistes il ne s'en trouve plusieurs qui aient rejeté ces contes Belon, toujours judicieux et sensé, s'en moque; Clusius, Deusingius, Albert-le-Grand, n'y avoient pas cru davantage; Bartholin reconnoît que les prétendues conques anatifères ne contiennent qu'un animal à coquille d'une espèce particulière; et par la description que Wormius, Lobel et d'autres font des *conchæ anatiferæ*, aussi-bien que dans les figures qu'en donnent Aldrovande et Gesner, toutes fautives et chargées qu'elles sont, il est aisé de reconnoître les coquillages appelés *pousse-pieds* sur nos côtes de Bretagne, lesquels par leur adhésion à une tige commune, et par l'espèce de touffe ou de pinceaux qu'ils épanouissent à leur pointe, auront pu offrir à des imaginations excessivement prévenues les traits d'embryons d'oiseaux attachés et pendans à des branches, mais qui certainement n'engendrent pas plus d'oiseaux dans la mer du Nord que sur nos côtes. Aussi Æneas Silvius raconte-t-il que se trouvant en Ecosse, et demandant avec empressement d'être conduit aux lieux où se faisoit la merveilleuse génération des bernaches, il lui fut répondu que ce n'étoit que plus loin, aux Hébrides ou aux Orcades, qu'il pourroit en être témoin ; d'où il ajoute agréablement qu'il vit bien que le miracle reculoit à mesure qu'on cherchoit à en approcher.

Comme les bernaches ne nichent que fort avant dans les terres du Nord, personne, pendant long-temps, ne pouvoit dire avoir observé leur génération, ni même vu leurs nids ; et les Hollandais, dans une navigation au 80°. degré, furent les premiers qui les trouvèrent. Cependant les bernaches doivent nicher en Norwége, s'il est vrai, comme le dit Pontoppidan, qu'on les y voie pendant tout l'été ; elles ne paroissent qu'en automne et durant l'hiver sur les côtes des provinces d'York et de Lancastre en Angleterre, où elles se laissent prendre aux filets, sans rien montrer de la défiance ni de l'astuce naturelle aux autres oiseaux de leur genre ; elles se rendent aussi en Irlande, et particulièrement dans la baie de *Longh-foyle*, près de Londonderri, où on les

voit plonger sans cesse pour couper par la racine de grands roseaux, dont la moelle douce leur sert de nourriture, et rend, à ce qu'on dit, leur chair très-bonne. Il est rare qu'elles descendent jusqu'en France : néanmoins il en a été tué une en Bourgogne, où des vents orageux l'avoient jetée au fort d'un rude hiver.

La bernache, n°. 855, est certainement de la famille de l'oie, et c'est avec raison qu'Aldrovande reprend Gesner de l'avoir rangée parmi les canards. A la vérité elle a la taille plus petite et plus légère, le cou plus grêle, le bec plus court et les jambes proportionnellement plus hautes que l'oie; mais elle en a la figure, le port et toutes les proportions de la forme. Son plumage est agréablement coupé par grandes pièces de blanc et de noir; et c'est pour cela que Belon lui donne le nom de *nonnette* ou *religieuse* : elle a la face blanche et deux petits traits noirs de l'œil aux narines; un domino noir couvre le cou et vient tomber, en se coupant en rond, sur le haut du dos et de la poitrine; tout le manteau est richement ondé de gris et de noir, avec un frangé blanc; et tout le dessous du corps est d'un beau blanc moiré.

Quelques auteurs parlent d'une seconde espèce de bernache, que nous nous contenterons d'indiquer ici; ils disent qu'elle est en tout semblable à l'autre, et seulement un peu moins grande : mais cette différence de grandeur est trop peu considérable pour en faire deux espèces; et nous sommes sur cela de l'avis de M. Klein, qui, ayant comparé ces deux bernaches, conclut que les ornithologistes n'ont ici établi deux espèces que sur des descriptions de simples variétés.

L'EIDER [1].

C'est cet oiseau qui donne ce duvet si doux, si chaud et si léger, connu sous le nom d'*eider-don* ou *duvet d'eider*, dont on a fait ensuite *édre-don*, ou par corruption *aigle-don*; sur quoi

[1] Par quelques-uns, *oie à duvet*, *canard à duvet*; en allemand, *eyder-ente*, *eider-gans*, *eider-vogel*; en anglais, *cutbert-duck*, *edder-fowl*.

l'on a faussement imaginé que c'étoit d'une espèce d'aigle que se tiroit cette plume délicate et précieuse. L'eider n'est point un aigle, mais une espèce d'oie des mers du Nord, qui ne paroît point dans nos contrées, et qui ne descend guère plus bas que vers les côtes de l'Ecosse.

L'eider, n°. 209, est à peu près gros comme l'oie. Dans le mâle, les couleurs principales du plumage sont le blanc et le noir; et par une disposition contraire à celle qui s'observe dans la plupart des oiseaux, dont généralement les couleurs sont plus foncées en dessus qu'en dessous du corps, l'eider a le dos blanc et le ventre noir, ou d'un brun noirâtre : le haut de la tête, ainsi que les pennes de la queue et des ailes, sont de cette même couleur, à l'exception des plumes les plus voisines du corps, qui sont blanches. On voit au bas de la nuque du cou une large plaque verdâtre, et le blanc de la poitrine est lavé d'une teinte briquetée ou vineuse. La femelle est moins grande que le mâle, et tout son plumage est uniformément teint de roussâtre et de noirâtre, par lignes transversales et ondulantes, sur un fond gris brun. Dans les deux sexes, on remarque des échancrures en petites plumes rases comme du velours, qui s'étendent du front sur les deux côtés du bec, et presque jusque sous les narines.

Le duvet de l'eider est très-estimé, et sur les lieux même, en Norwége et en Islande, il se vend très-cher. Cette plume est si élastique et si légère, que deux ou trois livres, en la pressant et la réduisant en une pelote à tenir dans la main, vont se dilater jusqu'à remplir et renfler le couvre-pied d'un grand lit.

Le meilleur duvet, que l'on nomme *duvet vif*, est celui que l'eider s'arrache pour garnir son nid, et que l'on recueille dans ce nid même; car, outre que l'on se fait scrupule de tuer un oiseau aussi utile, le duvet pris sur son corps mort est moins bon que celui qui se ramasse dans les nids, soit que, dans la saison de la nichée, ce duvet se trouve dans toute sa perfection, soit qu'en effet l'oiseau ne s'arrache que le duvet le plus fin et le plus délicat, qui est celui qui couvre l'estomac et le ventre.

Il faut avoir attention de ne le chercher et ramasser dans les nids qu'après quelques jours de temps sec et sans pluie; il ne faut point chasser aussi brusquement ces oiseaux de leurs nids, parce que la frayeur leur fait lâcher la fiente, dont souvent le duvet est souillé, et, pour le purger de cette ordure, on l'étend sur

un crible à cordes tendues, qui, frappées d'une baguette, laissent tomber tout ce qui est pesant, et font rejaillir cette plume légère.

Les œufs sont au nombre de cinq ou six, d'un vert foncé, et fort bons à manger [1]; et lorsqu'on les ravit, la femelle se plume de nouveau pour garnir son nid, et fait une seconde ponte, mais moins nombreuse que la première; si l'on dépouille une seconde fois son nid, comme elle n'a plus de duvet à fournir, le mâle vient à son secours, et se déplume l'estomac, et c'est par cette raison que le duvet que l'on trouve dans ce troisième nid est plus blanc que celui qu'on recueille dans le premier. Mais, pour faire cette troisième récolte, on doit attendre que la mère eider ait fait éclore ses petits : car si on lui enlevoit cette dernière ponte, qui n'est plus que de deux ou trois œufs, ou même d'un seul, elle quitteroit pour jamais la place; au lieu que si on la laisse enfin élever sa famille, elle reviendra l'année suivante, en ramenant ses petits, qui formeront de nouveaux couples.

En Norwége et en Islande, c'est une propriété qui se garde soigneusement et se transmet par héritage, que celle d'un canton où les eiders viennent d'habitude faire leurs nids. Il y a tel endroit où il se trouvera plusieurs centaines de ces nids. On juge, par le grand prix du duvet, du profit que cette espèce de possession peut rapporter à son maître : aussi les Islandais font-ils tout ce qu'ils peuvent pour attirer les eiders chacun dans leur terrain; et quand ils voient que ces oiseaux commencent à s'habituer dans quelques-unes des petites îles où ils ont des troupeaux, ils font bientôt repasser troupeaux et chiens dans le continent, pour laisser le champ libre aux eiders, et les engager à s'y fixer. Ces insulaires ont même formé par art et à force de travail plusieurs petites îles, en coupant et séparant de la grande divers promontoires ou langues de terre avancées dans la mer. C'est dans ces retraites de solitude et de tranquillité que les eiders aiment à s'établir, quoiqu'ils ne refusent pas de nicher près des habitations, pourvu qu'on ne leur donne pas d'inquiétude et qu'on en éloigne

---

[1] Anderson prétend que, pour en avoir quantité, on fiche dans le nid un bâton haut d'un pied, et que l'oiseau ne cesse de pondre jusqu'à ce que le tas d'œufs égalant la pointe du bâton, il puisse s'asseoir dessus pour les couver; mais s'il étoit aussi vrai qu'il est peu vraisemblable que les Islandais employassent ce moyen barbare, ils entendroient bien mal leurs intérêts, en faisant périr un oiseau qui doit leur être aussi précieux, puisque l'on remarque en même temps qu'excédé par cette ponte forcée, il meurt le plus souvent.

les chiens et le bétail. « On peut même, dit M. Horrebows, « comme j'en ai été témoin, aller et venir parmi ces oiseaux « tandis qu'ils sont sur leurs œufs, sans qu'ils en soient effarou-« chés, leur ôter ces œufs sans qu'ils quittent leurs nids, et sans « que cette perte les empêche de renouveler leur ponte jusqu'à « trois fois. »

Tout ce qui se recueille de duvet est vendu annuellement aux marchands danois et hollandais, qui vont l'acheter à Drontheim et dans les autres ports de Norwége et d'Islande; il n'en reste que très-peu ou même point du tout dans le pays. Sous ce rude climat, le chasseur robuste, retiré sous une hutte, enveloppé de sa peau d'ours, dort d'un sommeil tranquille et peut-être profond, tandis que le mol édredon, transporté chez nous sous des lambris dorés, appelle en vain le sommeil sur la tête toujours agitée de l'homme ambitieux.

Nous ajouterons ici quelques faits sur l'eider, que nous fournit M. Brunnich dans un petit ouvrage écrit en danois, traduit en allemand, et que nous avons fait nous-mêmes traduire de cette langue en français.

On voit, dans le temps des nichées, des eiders mâles qui volent seuls, et n'ont point de compagnes; les Norwégiens leur donnent le nom de *gield-fugl*, *gield-aee* : ce sont ceux qui n'ont pas trouvé à s'apparier, et qui ont été les plus foibles dans les combats qu'ils se livrent entre eux pour la possession des femelles, dont le nombre, dans cette espèce, est plus petit que celui des mâles; néanmoins elles sont adultes avant eux, d'où il arrive que c'est avec de vieux mâles que les jeunes femelles font leur première ponte, laquelle est moins nombreuse que les suivantes.

Au temps de la pariade, on entend continuellement le mâle crier *ha ho*, d'une voix rauque et comme gémissante; la voix de la femelle est semblable à celle de la cane commune. Le premier soin de ces oiseaux est de chercher à placer leur nid à l'abri de quelques pierres ou de quelques buissons et particulièrement des genévriers; le mâle travaille avec la femelle, et celle-ci s'arrache le duvet et l'entasse jusqu'à ce qu'il forme tout alentour un gros bourlet renflé, qu'elle rabat sur ses œufs quand elle les quitte pour aller prendre sa nourriture; car le mâle ne l'aide point à couver, et il fait seulement sentinelle aux environs pour avertir si quelque ennemi paroît : la femelle cache alors sa tête, et, lorsque le danger est pressant, elle prend son vol, et va joindre le

mâle, qui, dit-on, la maltraite s'il arrive quelque malheur à la couvée. Les corbeaux cherchent les oeufs et tuent les petits : aussi la mère se hâte-t-elle de faire quitter le nid à ceux-ci peu d'heures après qu'ils sont éclos, les prenant sur son dos, et, d'un vol doux, les transportant à la mer.

Dès-lors le mâle la quitte, et ni les uns ni les autres ne reviennent plus à terre; mais plusieurs couvées se réunissent en mer, et forment des troupes de vingt ou trente petits avec leurs mères, qui les conduisent et s'occupent incessamment à battre l'eau pour faire remonter, avec la vase et le sable du fond, les insectes et menus coquillages dont se nourrissent les petits, trop foibles encore pour plonger. On trouve ces jeunes oiseaux en mer dans le mois de juillet et même dès le mois de juin, et les Groenlandais comptent leur temps d'été par l'âge des jeunes eiders.

Ce n'est qu'à la troisième année que le mâle a pris des couleurs démêlées et bien distinctes ; celles de la femelle sont beaucoup plus tôt décidées, et, en tout, son développement est plus prompt que celui du mâle; tous, dans le premier âge, sont également couverts ou vêtus d'un duvet noirâtre.

L'eider plonge très-profondément à la poursuite des poissons; il se repaît aussi de moules et d'autres coquillages, et se montre très-avide des boyaux de poisson que les pêcheurs jettent de leurs barques. Ces oiseaux tiennent la mer tout l'hiver, même vers le Groenland, cherchant les lieux de la côte où il y a le moins de glaces, et ne revenant à terre que le soir, ou lorsqu'il doit y avoir une tempête, que leur fuite à la côte, durant le jour, présage, dit-on, infailliblement.

Quoique les eiders voyagent, et non-seulement quittent un canton pour passer dans un autre, mais aussi s'avancent assez avant en mer pour que l'on ait imaginé qu'ils passent de Groenland en Amérique, néanmoins on ne peut pas dire qu'ils soient proprement oiseaux de passage, puisqu'ils ne quittent point le climat glacial, dont leur fourrure épaisse leur permet de braver la rigueur, et que c'est en effet sans sortir des parages du Nord, que s'exécutent leurs croisières, trouvant à se nourrir en mer partout où elle est ouverte et libre de glaces : aussi remarque-t-on qu'ils s'avancent à la côte de Groenland jusqu'à l'île Disco, mais non au-delà, parce que plus haut la mer est couverte de glaces, et même il sembleroit que ces oiseaux fréquentent déjà moins ces

côtes qu'ils ne faisoient autrefois. Néanmoins il s'en trouve jusqu'au Spitzberg; car on reconnoît l'eider dans le *canard de montagne* de Martens, quoique lui-même l'ait méconnu; et il nous semble aussi retrouver l'eider à l'île de Behring et à la pointe des Kouriles. Quant à notre mer du Nord, les pointes les plus sud où les eiders descendent, paroissent être les îles Kerago et Kona près des côtes d'Ecosse, Bornholm, Christiansoë, et la province de Gothland dans la Suède.

LE CANARD[1].

L'HOMME a fait une double conquête, lorsqu'il s'est assujetti des animaux habitans à la fois et des airs et de l'eau. Libres sur ces deux vastes élémens, également prompts à prendre les routes de l'atmosphère, à sillonner celles de la mer ou plonger sous les flots, les oiseaux d'eau sembloient devoir lui échapper à jamais, ne pouvoir contracter de société ni d'habitude avec nous, rester enfin éternellement éloignés de nos habitations, et même du séjour de la terre.

Ils n'y tiennent en effet que par le seul besoin d'y déposer le produit de leurs amours; mais c'est par ce besoin même, et par ce sentiment si cher à tout ce qui respire, que nous avons su les captiver sans contrainte, les approcher de nous, et, par l'affection à leur famille, les attacher à nos demeures.

---

[1] La femelle, *cane;* le petit, *caneton* et *halbran* : par les Latins, *anas;* en italien, *anitra, anatre, anadra*; en espagnol, *anade;* en allemand, *ent, endt*, et autrefois, *ant, antvogel;* le mâle, *racha*, *ractscha*, par rapport à sa voix enrouée, et par composition et corruption, *entrach*, *entrich*; la femelle, *endre;* en flamand, *aente, aende;* en hollandais, le mâle *woordt* ou *waerdt;* la femelle, *eendt;* en anglais, *duck* (*wild-duck*, le sauvage; *tame-duck*, le privé).

En Normandie, suivant M. Salerne, le canard mâle s'appelle *malart;* la cane, *bourre*, et le petit, *bourret* (ces noms appartiennent à la race domestique). Les Allemands les désignent sous les noms de *haut endte, zam-ente*; les Italiens sous ceux que nous avons déjà cités, et plus particulièrement de *anitra domestica.* Les dénominations suivantes désignent la race sauvage: en allemand, *wild-endte, mertz-endte, gros-endte, hag-ent;* sur le lac de Constance, *blass-ent;* et sur le lac Majeur, *spiegel-ent;* en italien, *anitra salvatica, cesone.*

Des œufs enlevés sur les eaux, du milieu des roseaux et des joncs, et donnés à couver à une mère étrangère qui les adopte, ont d'abord produit dans nos basses-cours des individus sauvages, farouches, fugitifs et sans cesse inquiets de trouver leur séjour de liberté : mais, après avoir goûté les plaisirs de l'amour dans l'asile domestique, ces mêmes oiseaux, et mieux encore leurs descendans, sont devenus plus doux, plus traitables, et ont produit sous nos yeux des races privées ; car nous devons observer, comme chose générale, que ce n'est qu'après avoir réussi à traiter et conduire une espèce, de manière à la faire multiplier en domesticité, que nous pouvons nous flatter de l'avoir subjuguée; autrement nous n'assujettissons que des individus, et l'espèce, conservant son indépendance, ne nous appartient pas. Mais lorsque, malgré le dégoût de la chaîne domestique, nous voyons naître entre les mâles et les femelles ces sentimens que la Nature a partout fondés sur un libre choix, lorsque l'amour a commencé à unir ces couples captifs, alors leur esclavage, devenu pour eux aussi doux que la douce liberté, leur fait oublier peu à peu leurs droits de franchise naturelle, et les prérogatives de leur état sauvage, et ces lieux des premiers plaisirs, des premières amours, ces lieux si chers à tout être sensible, deviennent leur demeure de prédilection et leur habitation de choix. L'éducation de la famille rend encore cette affection plus profonde, et la communique en même temps aux petits, qui, s'étant trouvés citoyens par naissance d'un séjour adopté par leurs parens, ne cherchent point à en changer; car, ne pouvant avoir que peu ou point d'idée d'un état différent ni d'un autre séjour, ils s'attachent au lieu où ils sont nés comme à leur partie, et l'on sait que la terre natale est chère à ceux même qui l'habitent en esclaves.

Néanmoins nous n'avons conquis qu'une petite portion de l'espèce entière, surtout dans ces oiseaux auxquels la Nature sembloit avoir assuré un double droit de liberté, en les confiant à la fois aux espaces libres de l'air et de la mer : une partie de l'espèce est, à la vérité, devenue captive sous notre main : mais la plus grande portion nous a échappé, nous échappera toujours, et reste à la Nature comme témoin de son indépendance.

L'espèce du canard et celle de l'oie sont ainsi partagées en deux grandes tribus ou races distinctes, dont l'une, depuis long-temps privée, se propage dans nos basses-cours, en y formant une des plus utiles et des plus nombreuses familles de nos volailles; et

l'autre, sans doute, encore plus étendue, nous fuit constamment, se tient sur les eaux, ne fait, pour ainsi dire, que passer et repasser en hiver dans nos contrées, et s'enfonce au printemps dans les régions du Nord, pour y nicher sur les terres les plus éloignées de l'empire de l'homme.

C'est vers le 15 d'octobre que paroissent en France les premiers canards[1]; leurs bandes, d'adord petites et peu fréquentes, sont suivies, en novembre, par d'autres plus nombreuses. On reconnoît ces oiseaux dans leur vol élevé, aux lignes inclinées et aux triangles réguliers que leur troupe trace par sa disposition dans l'air; et, lorsqu'ils sont tous arrivés des régions du Nord, on les voit continuellement voler et se porter d'un étang, d'une rivière à une autre; c'est alors que les chasseurs en font de nombreuses captures, soit à la quête du jour ou à l'embuscade du soir, soit aux différens piéges et aux grands filets. Mais toutes ces chasses supposent beaucoup de finesse dans les moyens employés pour surprendre, attirer ou tromper ces oiseaux, qui sont très-défians. Jamais ils ne se posent qu'après avoir fait plusieurs circonvolutions sur le lieu où ils voudroient s'abattre, comme pour l'examiner, le reconnoître, et s'assurer s'il ne recèle aucun ennemi; et lorsqu'enfin ils s'abaissent, c'est toujours avec précaution; ils fléchissent leur vol, et se lancent obliquement sur la surface de l'eau, qu'ils effleurent et sillonnent; ensuite ils nagent au large et se tiennent toujours éloignés du rivage; en même temps quelques-uns d'entre eux veillent à la sûreté publique, et donnent l'alarme dès qu'il y a péril, de sorte que le chasseur se trouve souvent déçu, et les voit partir avant qu'il ne soit à portée de les tirer : cependant, lorsqu'il juge le coup possible, il ne doit pas le précipiter; car le canard sauvage, au départ, s'élevant verticalement, ne s'éloigne pas dans la même proportion qu'un oiseau qui file droit, et on a tout autant de temps pour ajuster un canard qui part à soixante pas de distance, qu'une perdrix qui partiroit à trente.

C'est le soir, *à la chute*, au bord des eaux sur lesquelles on les attire, en y plaçant des canards domestiques femelles, que le chasseur gîté dans une hutte, ou couvert et caché de quelque

---

[1] Du moins dans nos provinces septentrionales : ils ne paroissent que plus tard dans les contrées du midi; à Malte, par exemple, suivant que nous l'assure M. le commandeur Desmasys, on ne les voit arriver qu'en novembre.

autre manière, les attend et les tire avec avantage : il est averti de l'arrivée de ces oiseaux par le sifflement de leurs ailes, et se hâte de tirer les premiers arrivans; car, dans cette saison, la nuit tombant promptement, et les canards ne tombant, pour ainsi dire, qu'avec elle, les momens propices sont bientôt passés. Si l'on veut faire une plus grande chasse, on dispose des filets dont la détente vient répondre dans la hutte du chasseur, et dont les nappes occupant un espace plus ou moins grand à fleur d'eau, peuvent embrasser, en se relevant et se croisant, la troupe entière des canards sauvages que les appelans domestiques ont attirés. Dans cette chasse, il faut que la passion du chasseur soutienne sa patience; immobile, et souvent à moitié gelé dans sa guérite, il s'expose à prendre plus de rhume que de gibier : mais ordirement le plaisir l'emporte, et l'espérance se renouvelle; car le même soir où il a juré, en soufflant dans ses doigts, de ne plus retourner à son poste glacé, il fait des projets pour le lendemain.

En Lorraine, sur les étangs qui bordent la Sarre, on prend les canards avec un filet tendu verticalement, et semblable à la pantière qui sert aux bécasses. En plusieurs autres endroits, les chasseurs, sur un bateau couvert de ramée et de roseau, s'approchent lentement des canards dispersés sur l'eau, et, pour les rassembler, ils lâchent un petit chien. La crainte de l'ennemi fait que les canards se rassemblent, s'attroupent lentement, et alors on les peut tirer un à un à mesure qu'ils se rapprochent, et les tuer sans bruit avec de fortes sarbacanes, ou bien on tire sur la troupe entière avec un gros fusil d'abordage qui écarte le plomb et en tue ou blesse un bon nombre : mais on ne peut les tirer qu'une fois, ceux qui échappent reconnoissent le bateau meurtrier, et ne s'en laissent plus approcher. Cette chasse, très-amusante, s'appelle *le badinage*.

On prend aussi des canards sauvages au moyen d'hameçons amorcés de mou de veau, et attachés à un cerceau flottant. Enfin la chasse aux canards est partout [1] une des plus intéressantes de l'automne et du commencement de l'hiver.

---

[1] Navarette fait pratiquer aux Chinois, pour les canards, la même chose dont Pierre Martyr donne l'invention aux Indiens de Cuba, qui, nageant, et la tête renfermée dans une calebasse, et seule hors de l'eau, vont, dit-il, sur leurs lacs prendre par les pieds les oies sauvages. Mais nous doutons qu'au nouveau monde et à la Chine cette chasse ait été d'un meilleur produit que la recette plaisante qu'un de nos journalistes nous a donnée de si bonne foi dans un certain cahier de

De toutes nos provinces, la Picardie est celle où l'éducation des canards domestiques est la mieux soignée, et où la chasse des sauvages est la plus fructueuse, au point même d'être pour le pays un objet de revenu assez considérable : cette chasse s'y fait en grand et dans des anses ou petits golfes disposés naturellement, ou coupés avec art le long de la rive des eaux et dans l'épaisseur des roseaux. Mais nulle part cette chasse ne se fait avec plus d'appareil et d'agrément que sur le bel étang d'Armainvilliers en Brie. Voici la description qui nous en a été communiquée par M. Ray, secrétaire des commandemens de S. A. Mgr. le duc de Penthièvre.

« Sur un des côtés de cet étang, qu'ombragent des roseaux et « que borde un petit bois, l'eau forme une anse enfoncée dans « le bocage, et comme un petit port ombragé où règne toujours « le calme. De ce port, on a dérivé des canaux qui pénètrent « dans l'intérieur du bois, non point en ligne droite, mais en « arc sinueux. Ces canaux, nommés *cornes*, assez larges et pro- « fonds à leur embouchure dans l'anse, vont en se rétrécissant « et en diminuant de largeur et de profondeur à mesure qu'ils « se courbent en s'enfonçant dans le bois, où ils finissent par un « prolongement en pointe et tout-à-fait à sec.

« Le canal, à commencer à peu près à la moitié de sa longueur, « est recouvert d'un filet en berceau, d'abord assez large et « élevé, mais qui se resserre et s'abaisse à mesure que le canal « s'étrécit, et finit à sa pointe en une nasse profonde et qui se « ferme en poche.

« Tel est le grand piége dressé et préparé pour les troupes nom- « breuses de canards, mêlés de rougets, de garrots, de sarcelles, « qui viennent dès le milieu d'octobre s'abattre sur l'étang ; mais, « pour les attirer vers l'anse et les fatales cornes, il faut inventer « quelque moyen subtil, et ce moyen est concerté et prêt depuis « long-temps.

---

la Nature considérée sous ses différens aspects, où l'auteur enseigne le moyen de prendre une bande entière de canards, qui tous, l'un après l'autre, viendront s'enfiler à la même ficelle, au bout de laquelle est attaché un gland, lequel, avalé par le premier de la troupe, qui le rend au second, qui le rend au troisième, et ainsi de suite, toujours filant la ficelle, tous successivement se trouvent enfilés du bec à la queue. On peut se souvenir aussi de quel ton plaisant se moqua de cette ineptie un autre journaliste du temps, aussi ingénieux dans sa malice que notre *considérateur* de la Nature est bon dans sa simplicité.

« Au milieu du bocage et au centre des canaux, est établi le « canardier, qui, de sa petite maison, va trois fois par jour ré« pandre le grain dont il nourrit pendant toute l'année plus de « cent canards demi-privés, demi-sauvages, et qui tout le jour « nageant dans l'étang, ne manquent pas, à l'heure accoutumée « et au coup de sifflet, d'arriver à grand vol en s'abattant sur « l'anse, pour enfiler les canaux où leur pâture les attend.

« Ce sont ces *traîtres*, comme le canardier les appelle, qui, « dans la saison, se mêlant sur l'étang aux troupes des sauvages, « les amènent dans l'anse, et de là les attirent dans les cornes, « tandis que, caché derrière une suite de claies de roseaux, le « canardier va jetant devant eux le grain pour les amener jus« que sous l'embouchure du berceau de filets; alors se montrant « par les intervalles des claies, disposées obliquement, et qui « le cachent aux canards qui viennent par-derrière, il effraie « les plus avancés, qui se jettent dans le cul-de-sac, et vont « pêle-mêle s'enfoncer dans la nasse. On en prend ainsi jusqu'à « cinquante et soixante à la fois. Il est rare que les demi-privés « y entrent; ils sont faits à ce jeu, et ils retournent sur l'étang « recommencer la même manœuvre et engager une autre cap« ture [1]. »

Dans le passage d'automne, les canards sauvages se tiennent au large sur les grandes eaux, et très-éloignés des rivages; ils y passent la plus grande partie du jour à se reposer ou dormir. « Je les ai observés avec une lunette d'approche, dit M. Hébert, « sur nos plus grands étangs, qui quelquefois en paroissent cou« verts; on les y voit la tête sous l'aile et sans mouvement, jus« qu'à ce que tous prennent leur volée une demi-heure après le « coucher du soleil. »

En effet, les allures des canards sauvages sont plus de nuit que de jour; ils paissent, voyagent, arrivent et partent principalement le soir et même la nuit : la plupart de ceux que l'on voit en plein jour ont été forcés de prendre essor par les chasseurs ou

---

[1] Willughby décrit exactement la même chasse qui se fait dans les comtés de Lincoln et de Norfolk en Angleterre, où l'on prend, dit-il, jusqu'à quatre mille canards (apparemment dans tout un hiver). Il dit aussi que pour les attirer on se sert du petit chien roux; et de plus, il faut qu'un grand nombre de canards niche dans ces contrées marécageuses, puisque la plus grande chasse, suivant sa narration, se fait lorsque, les canards étant tombés en mue, les nacelles n'ont qu'à les pousser devant elles dans les filets tendus sur les étangs.

par les oiseaux de proie. La nuit, le sifflement du vol décèle leur passage. Le battement de leurs ailes est plus bruyant au moment qu'ils partent, et c'est même à cause de ce bruit que Varron donne au canard l'épithète de *quassagipenna*.

Tant que la saison ne devient pas rigoureuse, les insectes aquatiques et les petits poissons, les grenouilles qui ne sont pas encore fort enfoncées dans la vase, les graines de jonc, la lentille d'eau et quelques autres plantes marécageuses, fournissent abondamment à la pâture des canards : mais, vers la fin de décembre ou au commencement de janvier, si les grandes pièces d'eau stagnantes sont glacées, ils se portent sur les rivières encore coulantes, et vont ensuite à la rive des bois ramasser les glands ; quelquefois même ils se jettent dans les champs ensemencés de blés ; et lorsque la gelée continue pendant huit ou dix jours, ils disparoissent pour ne revenir qu'aux dégels, dans le mois de février. C'est alors qu'on les voit repasser le soir par les vents de sud ; mais ils sont en moindre nombre : leurs troupes ont apparemment diminué par toutes les pertes qu'elles ont souffertes pendant l'hiver. L'instinct social paroît s'être affoibli à mesure que leur nombre s'est réduit ; l'attroupement même n'a presque plus lieu : ils passent dispersés, fuient pendant la nuit, et on ne les trouve le jour que cachés dans les joncs ; ils ne s'arrêtent qu'autant que le vent contraire les force à séjourner. Ils semblent dès-lors s'unir par couples, et se hâtent de gagner les contrées du Nord, où ils doivent nicher et passer l'été.

Dans cette saison, ils couvrent, pour ainsi dire, tous les lacs et toutes les rivières de Sibérie, de Laponie, et se portent encore plus loin dans le Nord, jusqu'au Spitzberg et au Groenland. « En « Laponie, dit M. Hœgstroem, ces oiseaux semblent vouloir, si- « non chasser, du moins remplacer les hommes ; car, dès que « les Lapons vont au printemps vers les montagnes, les troupes « de canards sauvages volent vers la mer occidentale ; et quand « les Lapons redescendent en automne pour habiter la plaine, « ces oiseaux l'ont déjà quittée. » Plusieurs autres voyageurs rendent le même témoignage. « Je ne crois pas, dit Regnard, qu'il y « ait pays au monde plus abondant en canards, sarcelles et au- « tres oiseaux d'eau que la Laponie ; les rivières en sont toutes « couvertes....., et au mois de mai, leurs nids s'y trouvent en « telle abondance, que le désert en paroît rempli. » Néanmoins il reste dans nos contrées tempérées quelques couples de ces oi-

seaux, que quelques circonstances ont empêchés de suivre le gros de l'espèce, qui nichent dans nos marais. Ce n'est que sur ces traîneurs isolés qu'on a pu observer les particularités des amours de ces oiseaux, et leurs soins pour l'éducation des petits dans l'état sauvage.

Dès les premiers vents doux, vers la fin de février, les mâles commencent à rechercher les femelles, et quelquefois ils se les disputent par des combats [1]. La pariade dure environ trois semaines. Le mâle paroît s'occuper du choix d'un lieu propre à placer le produit de leurs amours ; il l'indique à la femelle, qui l'agrée et s'en met en possession : c'est ordinairement une touffe épaisse de joncs, élevée et isolée au milieu du marais. La femelle perce cette touffe, s'y enfonce et l'arrange en forme de nid en rabattant les brins de joncs qui la gênent. Mais, quoique la cane sauvage, comme les autres oiseaux aquatiques, place de préférence sa nichée près des eaux, on ne laisse pas d'en trouver quelques nids dans les bruyères assez éloignées, ou dans les champs sur ces tas de paille que le laboureur y élève en meules, ou même dans les forêts sur des chênes tronqués, et dans de vieux nids abandonnés. On trouve ordinairement dans chaque nid dix à quinze et quelquefois jusqu'à dix-huit oeufs ; ils sont d'un blanc verdâtre, et le moyen est rouge. On a observé que la ponte des vieilles femelles est plus nombreuse et commence plus tôt que celle des jeunes.

Chaque fois que la femelle quitte ses oeufs, même pour un petit temps, elle les enveloppe dans le duvet qu'elle s'est arraché pour en garnir son nid. Jamais elle ne s'y rend au vol ; elle se pose cent pas plus loin, et, pour y arriver, elle marche avec défiance, en observant s'il n'y a point d'ennemis : mais lorsqu'une fois elle est tapie sur ses oeufs, l'approche même d'un homme ne les lui fait pas quitter.

Le mâle ne paroît pas remplacer la femelle dans le soin de la couvée ; seulement il se tient à peu de distance : il l'accompagne lorsqu'elle va chercher sa nourriture, et la défend de la persécution des autres mâles. L'incubation dure trente jours. Tous les

[1] Les gens de l'étang d'Armainvilliers nous ont dit que quelquefois un mâle en a deux, et les conserve ; mais, comme les canards nourris sur cet étang sont dans un état mitoyen entre l'état sauvage et la vie domestique, nous ne rangerons point ce fait parmi ceux qui représentent les habitudes vraiment naturelles de l'espèce.

petits naissent dans la même journée, et dès le lendemain la mère descend du nid et les appelle à l'eau. Timides ou frileux, ils hésitent, et même quelques-uns se retirent; néanmoins le plus hardi s'élance après la mère, et bientôt les autres le suivent. Une fois sortis du nid, ils n'y rentrent plus; et quand il se trouve posé loin de l'eau ou qu'il est trop élevé, le père et la mère les prennent à leur bec, et les transportent l'un après l'autre sur l'eau; le soir, la mère les rallie et les retire dans les roseaux, où elle les réchauffe sous ses ailes pendant la nuit: tout le jour ils guêtent, à la surface de l'eau et sur les herbes, les moucherons et autres menus insectes qui font leur première nourriture; on les voit plonger, nager et faire mille évolutions sur l'eau, avec autant de vitesse que de facilité.

La Nature, en fortifiant d'abord en eux les muscles nécessaires à la natation, semble négliger, pendant quelque temps, la formation ou du moins l'accroissement de leurs ailes. Ces parties restent près de six semaines courtes et informes: le jeune canard a déjà pris plus de la moitié de son accroissement, il est déjà emplumé sous le ventre et le long du dos avant que les pennes des ailes ne commencent à paroître; et ce n'est guère qu'à trois mois qu'il peut s'essayer à voler. Dans cet état, on l'appelle *halbran*, nom qui paroît venir de l'allemand, *halber-ente* (demi-canard); et c'est d'après cette impuissance de voler que l'on fait aux halbrans une petite chasse aussi facile que fructueuse sur les étangs et les marais qui en sont peuplés. Ce sont apparemment aussi ces mêmes canards trop jeunes pour voler que les Lapons tuent à coups de bâton sur leurs lacs.

La même espèce de ces canards sauvages qui visitent nos contrées en hiver, et qui peuplent en été les régions du nord de notre continent, se trouvent dans les régions correspondantes du nouveau monde: leurs migrations et leurs voyages de l'automne et du printemps paroissent y être réglés de même et s'exécuter dans les même temps; et l'on ne doit pas être surpris que des oiseaux qui fréquentent le Nord de préférence, et dont le vol est si puissant, passent des régions boréales d'un continent à l'autre. Mais nous pouvons douter que les canards vus par les voyageurs, et trouvés en grand nombre dans les terres du Sud, appartiennent à l'espèce commune de nos canards, et nous croyons qu'on doit plutôt les rapporter à quelqu'une des espèces que nous décrirons ci-après, et qui sont en effet propres à ces climats; nous

devons au moins le présumer ainsi, jusqu'à ce que nous connoissions plus particulièrement l'espèce de ces canards qui se trouvent dans l'archipel austral. Nous savons que ceux auxquels on donne à Saint-Domingue le nom de *canards sauvages*, ne sont pas de l'espèce des nôtres; et par quelques indications sur les oiseaux de la zone torride, nous ne croyons pas que l'espèce de notre canard sauvage y ait pénétré, à moins qu'on n'y ait transporté la race domestique. Au reste, quelles que soient les espèces qui peuplent ces régions du Midi, elles n'y paroissent pas soumises aux voyages et migrations, dont la cause, dans nos climats, vient de la vicissitude des saisons.

Partout on a cherché à priver, à s'approprier une espèce aussi utile que l'est celle de notre canard; et non-seulement cette espèce est devenue commune, mais quelques autres espèces étrangères, et dans l'origine également sauvages, se sont multipliées en domesticité, et ont donné de nouvelles races privées; par exemple, celle du canard musqué, par le double profit de sa plume et de sa chair, et par la facilité de son éducation, est devenue une des volailles les plus utiles et une des plus répandues dans le nouveau monde [1].

Pour élever des canards avec fruit et en former de grandes peuplades qui prospèrent, il faut, comme pour les oies, les établir dans un lieu voisin des eaux, et où des rives spacieuses et libres en gazons et en grèves leur offrent de quoi paître, se reposer et s'ébattre. Ce n'est pas qu'on ne voie fréquemment des canards renfermés et tenus à sec dans l'enceinte des basses-cours: mais ce genre de vie est contraire à leur nature; ils ne font ordinairement que dépérir et dégénérer dans cette captivité; leurs plumes se froissent et se rouillent; leurs pieds s'offensent sur le gravier; leur bec se fêle par des frottemens réitérés; tout est lésé, blessé, parce que tout est contraint, et des canards ainsi nourris ne pourront jamais donner ni un aussi bon duvet ni une aussi forte race que ceux qui jouissent d'une partie de leur liberté et peuvent vivre dans leur élément: ainsi, lorsque le lieu ne fournit pas naturellement quelque courant ou nappe d'eau, il faut y creuser une mare dans laquelle les canards puissent barboter, nager, se laver et se plonger, exercices absolument nécessaires à leur vigueur et même à leur santé. Les anciens, qui traitoient

[1] Voyez ci-après l'article du *canard musqué*.

avec plus d'attention que nous les objets intéressans de l'économie rurale et de la vie champêtre, ces Romains qui d'une main remportoient des trophées, et de l'autre conduisoient la charrue, nous ont ici laissé, comme en bien d'autres choses, des instructions utiles.

Columelle et Varron nous donnent en détail et décrivent avec complaisance la disposition d'une basse-cour aux canards (*nessotrophium*) : ils y veulent de l'eau, des canaux, des rigoles, des gazons, des ombrages, un petit lac avec sa petite île [1]; le tout disposé d'une manière si entendue et si pittoresque, qu'un lieu semblable seroit un ornement pour la plus belle maison de campagne.

Il ne faut pas que l'eau sur laquelle on établira ses canards soit infectée de sangsues, elles font périr les jeunes en s'attachant à leurs pieds; et pour les détruire on peuplera l'étang de tanches ou d'autres poissons qui en font leur pâture. Dans toutes les situations, soit d'une eau vive ou au bord d'une eau dormante, on

---

[1] « Mediâ parte defoditur lacus. . . . . ora cujus clivo paulatim subsideant, ut « tanquam è littore descendatur in aquam..... media pars terrena sit, ut coloca- « siis aliisque familiaribus aquæ viridibus conseratur, quæ inopacent avium re- « ceptacula..... per circuitum unda pura vacet, ut sine impedimento, cùm apri- « citate diei gestiunt aves, nandi velocitate concertent..... gramine ripæ vestian- « tur..... parietum in circuitu effodiantur cubilia quibus nidificent aves, eaque « contegantur buxeis aut myrteis fruticibus..... statim perpetuus canaliculus humi « depressus constituatur, per quem quotidie mixti cum aqua cibi decurrant; sic « enim pabulatur id genus avium..... martio mense festucæ surculique in aviario « spargendi, quibus nidos struant..... et qui *nessotrophium* constituere volet, « avium circa paludes ova colligat, et cohortalibus gallinis subjiciat : sic enim « exclusi atque educati pulli deponunt ingenia sylvestria..... sed clathris super- « positis, aviarium retibus contegatur, ne aut avolandi sit protestas domesticis « avibus, aut aquilis vel accipitribus involandi. »

Je ne puis résister au plaisir de traduire librement ce morceau, sans espérer d'en rendre toute la grâce.

« Autour d'un lac à rives en pente douce, et du milieu duquel s'élève une pe- « tite île ombragée de verdure et bordée de roseaux, s'étendra l'enceinte, percée « dans son contour de loges pour nicher; devant ces loges coulera une rigole, où « chaque jour sera jeté le grain destiné aux canards, nulle pâture ne leur étant « plus agréable que celle qu'ils puisent et qu'ils pêchent dans l'eau : là vous les « verrez s'ébattre, se jouer, se devancer les uns les autres à la nage; là vous « vous pourrez élever et voir se former sous vos yeux une race plus noble, éclose « d'œufs dérobés aux nids des sauvages : l'instinct de ces petits prisonniers, farou- « che d'abord, se tempère et s'adoucit; mais, pour mieux assurer vos captifs, et « les défendre en même temps de l'oiseau ravisseur, il convient que tout l'espace « soit enveloppé et couvert d'un filet ou d'un treillis. »

doit placer des paniers à nicher couverts en dômes, et qui offrent intérieurement une aire assez commode pour inviter ces oiseaux à s'y placer : la femelle pond de deux en deux jours, et produit dix, douze ou quinze œufs; elle en pondra même jusqu'à trente et quarante si on les lui enlève, et si l'on a soin de la nourrir largement. Elle est ardente en amour, et le mâle est jaloux; il s'approprie ordinairement deux ou trois femelles qu'il conduit, protége et féconde : à leur défaut, on l'a vu rechercher des alliances peu assorties, et la femelle n'est guère plus réservée à recevoir des caresses étrangères.

Le temps de l'exclusion des œufs est de plus de quatre semaines [1] ; ce temps est le même lorsque c'est une poule qui a couvé les œufs : la poule s'attache par ce soin et devient pour les petits canards une mère étrangère, mais qui n'en est pas moins tendre; on le voit par sa sollicitude et ses alarmes, lorsque, conduits pour la première fois au bord de l'eau, ils sentent leur élément et s'y jettent poussés par l'impulsion de la Nature, malgré les cris redoublés de leur conductrice, qui du rivage les rappelle en vain, en s'agitant et se tourmentant comme une mère désolée.

La première nourriture qu'on donne aux jeunes canards est la graine de millet ou de panis, et bientôt on peut leur jeter de l'orge : leur voracité naturelle se manifeste presque en naissant; jeunes ou adultes, ils ne sont jamais rassasiés; ils avalent tout ce qui se rencontre, comme tout ce qu'on leur présente; ils déchirent les herbes, ramassent les graines, gobent les insectes et pêchent les petits poissons, le corps plongé perpendiculairement et la queue seule hors de l'eau; ils se soutiennent dans cette attitude forcée pendant plus d'une demi-minute par un battement continuel des pieds.

Ils acquièrent en six mois leur grandeur et toutes leurs couleurs : le mâle se distingue par une petite boucle de plumes relevée sur le croupion; il a de plus la tête lustrée d'un riche vert d'émeraude et l'aile ornée d'un brillant miroir; le demi-collier blanc au milieu du cou, le beau brun pourpré de la poitrine et les couleurs des autres parties du corps sont assortis, nuancés, et

---

[1] Il paroît que les Chinois font éclore des œufs de canards, comme ceux des poules, par la chaleur artificielle, suivant cette notice de François Camel : *Anas domestica* ytic *Luzoniensibus, cujus ova Sinæ calore fovent et excludunt.*

font en tout un beau plumage, qui est assez connu et d'ailleurs fort bien représenté dans notre planche enluminée.

Cependant nous devons observer que ces belles couleurs n'ont toute leur vivacité que dans les mâles de la race sauvage; elles sont toujours plus ternes et moins distinctes dans les canards domestiques, comme leurs formes sont aussi moins élégantes et moins légères : un œil un peu exercé ne sauroit s'y méprendre. Dans ces chasses où les canards domestiques vont chercher les sauvages, et les amènent avec eux sous le fusil du chasseur, une condition ordinaire est de payer au canardier un prix convenu pour chaque canard privé qu'on aura tué par méprise : mais il est rare qu'un chasseur exercé s'y trompe, quoique ces canards domestiques soient pris et choisis de même couleur que les sauvages; car, outre que ceux-ci ont toujours les couleurs plus vives, ils ont aussi la plume plus lisse et plus serrée, le cou plus menu, la tête plus fine, les contours plus nettement prononcés; et dans tous leurs mouvemens on reconnoît l'aisance, la force et l'air de vie que donne le sentiment de la liberté. « A considérer ce tableau de ma « guérite, dit ingénieusement M. Hébert, je pensois qu'un habile « peintre auroit dessiné les canards sauvages, tandis que les ca- « nards domestiques me sembloient l'ouvrage de ses élèves. » Les petits même que l'on fait éclore à la maison d'oeufs de sauvages ne sont point encore parés de leurs belles couleurs, que déjà on les distingue à la taille et à l'élégance des formes; et cette différence dans les contours se dessine non-seulement sur le plumage et la taille, mais elle est bien plus sensible encore lorsqu'on sert le canard souvage sur nos tables; son estomac est toujours arrondi, tandis qu'il forme un angle sensible dans le canard domestique, quoique celui-ci soit surchargé de beaucoup plus de graisse que le sauvage, qui n'a que de la chair aussi fine que succulente. Les pourvoyeurs le reconnoissent aisément aux pieds, dont les écailles sont plus fines, égales et lustrées, aux membranes plus minces, aux ongles plus aigus et plus luisans, et aux jambes plus déliées que dans le canard privé.

Le mâle, n°. 776, non-seulement dans l'espèce du canard proprement dit, mais dans toutes celles de cette nombreuse famille, et en général dans tous les oiseaux d'eau à bec large et à pieds palmés, est toujours plus grand que la femelle, n°. 777. Le contraire se trouve dans tous les oiseaux de proie, dans lesquels la femelle est constamment plus grande que le mâle. Une autre re-

marque générale sur la famille entière des canards et des sarcelles, c'est que les mâles sont parés des plus belles couleurs, tandis que les femelles n'ont presque toutes que des robes unies, brunes, grises ou couleur de terre; et cette différence, bien constante dans les espèces sauvages, se conserve et reste empreinte sur les races domestiques, autant du moins que le permettent les variations et altérations de couleurs qui se sont faites par le mélange des deux races sauvages et privées.

En effet, comme tous les autres oiseaux privés, les canards ont subi les influences de la domesticité; les couleurs du plumage se sont affoiblies, et quelquefois même entièrement effacées ou changées : on en voit de plus ou moins blancs, bruns, noirs ou mélangés; d'autres ont pris des ornemens étrangers à l'espèce sauvage; telle est la race qui porte une huppe. Dans une autre race encore plus profondément travaillée, déformée par la domesticité, le bec s'est tordu et courbé; la constitution s'est altérée, et les individus portent toutes les marques de la dégénération; ils sont foibles, lourds et sujets à prendre une graisse excessive; les petits, trop délicats, sont difficiles à élever. M. Frisch, qui a fait cette observation, dit aussi que la race des canards blancs est constamment plus petite et moins robuste que les autres races, et il ajoute que dans le mélange des individus de différentes couleurs, les petits ressemblent généralement au père par les couleurs de la tête, du dos et de la queue; ce qui arrive de même dans le produit de l'union d'un canard étranger avec une femelle de l'espèce commune. Quant à l'opinion de Belon sur la distinction d'une grande et d'une petite race dans l'espèce sauvage, nous n'en trouvons aucune preuve, et, selon toute apparence, cette remarque n'est fondée que sur quelques différences entre des individus plus ou moins âgés.

Ce n'est pas que l'espèce sauvage n'offre elle-même quelques variétés purement accidentelles, ou qui tiennent peut-être à son commerce sur les étangs avec les races privées. En effet, M. Frisch observe que les sauvages et les privés se mêlent et s'apparient; et M. Hébert a remarqué qu'il se trouvoit souvent dans une même couvée de canards nourris près de grands étangs, quelques petits qui ressemblent aux sauvages, qui en ont l'instinct farouche, indépendant, et qui s'enfuient avec eux dans l'arrière-saison : or ce que le mâle sauvage opère ici sur la femelle domestique, le mâle privé peut l'opérer de même sur la femelle sauvage, sup-

posé que quelquefois celle-ci cède à sa poursuite; et de là proviennent ces différences en grandeur et en couleurs [*], que l'on a remarquées entre quelques individus sauvages.

Tous, sauvages et privés, sont sujets, comme les oies, à une mue presque subite, dans laquelle leurs grandes plumes tombent en peu de jours, et souvent en une seule nuit; et non-seulement les oies et les canards, mais encore tous les oiseaux à pieds palmés et à bec plat paroissent être sujets à cette grande mue. Elle arrive aux mâles après la pariade, et aux femelles après la nichée; et il paroît qu'elle est causée par le grand épuisement des mâles dans leurs amours, et par celui des femelles dans la ponte et l'incubation. « Je les ai souvent observés dans ce temps « de la mue, dit M. Baillon : quelques jours auparavant je les « avois vus s'agiter beaucoup, et paroître avoir de grandes dé« mangeaisons; ils se cachoient pour perdre leurs plumes. Le « lendemain et les jours suivans, ces oiseaux étoient sombres et « honteux; ils paroissoient sentir leur foiblesse, n'osoient éten« dre leurs ailes, lors même qu'on les poursuivoit, et sem« bloient en avoir oublié l'usage. Ce temps de mélancolie duroit « environ trente jours pour les canards, et quarante pour les « cravans et les oies : la gaieté renaissoit avec les plumes; alors « ils se baignoient beaucoup, et commençoient à voleter. Plus « d'une fois j'en ai perdu faute d'avoir remarqué le temps où « ils s'éprouvoient à voler : ils partoient pendant la nuit; je les « entendois s'essayer un moment auparavant : je me gardois de « paroître, parce que tous auroient pris leur essor. »

L'organisation intérieure, dans les espèces du canard et de l'oie, offre quelques particularités : la trachée-artère, avant sa bifurcation pour arriver aux poumons, est dilatée en une sorte de vase osseux et cartilagineux qui est proprement un second larynx placé au bas de la trachée, et qui sert peut-être de magasin d'air pour le temps où l'oiseau plonge, et donne sans doute à sa voix cette résonnance bruyante et rauque qui caractérise son

---

[*] *Schwartze wilde gans* (le canard sauvage noir), dans Frisch.

Nous avons vu nous-mêmes, sur l'étang d'Armainvilliers, dont tous les canards ont la livrée sauvage, deux variétés; l'une appelée *rouge*, dont les flancs sont en plumes d'un beau bai brun; un autre étoit un mâle qui n'avoit pas le collier, mais en place tout le bas du cou et le plastron de la poitrine, d'un beau gris. C'est à de pareils individus qu'il faut rapporter les deux variétés que donne M. Brisson, sous les noms de *boschas major grisea*, et *boschas major nævia*.

cri. Aussi les anciens avoient-ils exprimé par un mot particulier la voix des canards; et le silencieux Pythagore vouloit qu'on les éloignât de l'habitation où son sage devoit s'absorber dans la méditation. mais pour tout homme, philosophe ou non, qui aime à la campagne ce qui en fait le plus grand charme, c'est-à-dire, le mouvement, la vie et le bruit de la Nature, le chant des oiseaux, les cris des volailles, variés par le fréquent et bruyant *kankan* des canards, n'offensent point l'oreille, et ne font qu'animer, égayer davantage le séjour champêtre; c'est le clairon, c'est la trompette parmi les flûtes et les hautbois: c'est la musique du régiment rustique.

Et ce sont, comme dans une espèce bien connue, les femelles qui font le plus de bruit et sont les plus loquaces; leur voix est plus haute, plus forte, plus susceptible d'inflexions, que celle du mâle, qui est monotone, et dont le son est toujours enroué. On a aussi remarqué que la femelle ne gratte point la terre, comme la poule, et que néanmoins elle gratte dans l'eau peu profonde, pour déchausser les racines, ou pour déterrer les insectes et les coquillages.

Il y a dans les deux sexes deux longs cœcums aux intestins, et l'on a observé que la verge du mâle est tournée en spirale[1].

Le bec du canard, comme dans le cygne et dans toutes les espèces d'oies, est large, épais, dentelé par les bords, garni intérieurement d'une espèce de palais charnu, rempli d'une langue épaisse et terminée à sa pointe par un onglet corné, de substance plus dure que le reste du bec. Tous ces oiseaux ont aussi la queue très-courte, les jambes placées fort en arrière et presque engagées dans l'abdomen. De cette position des jambes résulte la difficulté de marcher et de garder l'équilibre sur terre; ce qui leur donne des mouvemens mal dirigés, une démarche chancelante, un air lourd qu'on prend pour de la stupidité, tandis qu'on reconnoît au contraire par la facilité de leurs mouvemens dans l'eau, la force, la finesse et même la subtilité de leur instinct.

La chair du canard est, dit-on, pesante et échauffante; cependant on en fait grand usage, et l'on sait que la chair du canard

[1] Dans certains momens, elle paroît assez longue et pendante, ce qui a fait imaginer aux gens de la campagne que l'oiseau ayant avalé une petite couleuvre, on la lui voit ainsi pendue vive à l'anus.

sauvage est plus fine et de bien meilleur goût que celle du canard domestique. Les anciens le savoient comme nous; car l'on trouve dans Apicius jusqu'à quatre différentes manières de l'assaisonner. Nos Apicius modernes n'ont pas dégénéré, et un pâté de canards d'Amiens est un morceau connu de tous les gourmands du royaume.

La graisse du canard est employée dans les topiques. On attribue au sang la vertu de résister au venin, même à celui de la vipère. Ce sang étoit la base du fameux antidote de Mithridate. On croyoit en effet que les canards, dans le Pont, se nourrissant de toutes les herbes venimeuses que produit cette contrée, leur sang devoit en contracter la vertu de repousser les poisons; et nous observerons en passant que la dénomination d'*anas Ponticus* des anciens ne désigne pas une espèce particulière, comme l'ont cru quelques nomenclateurs, mais l'espèce même de notre canard sauvage, qui fréquentoit les bords du Pont-Euxin comme les autres rivages.

Les naturalistes ont cherché à mettre de l'ordre et à établir quelques divisions générales et particulières dans la grande famille des canards. Willughby divise leurs nombreuses espèces en *canards marins* ou qui n'habitent que la mer, et en *canards fluviatiles* ou qui fréquentent les rivières et les eaux douces: mais comme la plupart de ces espèces se trouvent également et tour-à-tour sur les eaux douces et sur les eaux salées, et que ces oiseaux passent indifféremment des unes aux autres, la division de cet auteur n'est pas exacte, et devient fautive dans l'application; d'ailleurs les caractères qu'il donne aux espèces ne sont pas assez constans. Nous partagerons donc cette très-nombreuse famille par ordre de grandeur, en la divisant d'abord en canards et sarcelles, et comprenant sous la première dénomination toutes les espèces de canards qui, par la grandeur, égalent ou surpassent l'espèce commune; et sous la seconde, toutes les petites espèces de ce même genre, dont la grandeur n'excède pas celle de la sarcelle ordinaire: et comme l'on a donné à plusieurs de ces espèces des noms particuliers, nous les adopterons, pour rendre les divisions plus sensibles.

LE CANARD MUSQUÉ [1].

Ce canard, n°. 989, est ainsi nommé, parce qu'il exhale une assez forte odeur de musc. Il est beaucoup plus grand que notre canard commun; c'est même le plus gros de tous les canards connus : il a deux pieds de longueur, de la pointe du bec à l'extrémité de la queue. Tout le plumage est d'un noir brun, lustré de vert sur le dos et coupé d'une large tache blanche sur les couvertures de l'aile; mais dans les femelles, suivant Aldrovande, le devant du cou est mélangé de quelques plumes blanches. Willughby dit en avoir vu d'entièrement blanches : cependant la vérité est, comme l'avoit dit Belon, que quelquefois le mâle est, comme la femelle, entièrement blanc, ou plus ou moins varié de blanc; et ce changement des couleurs en blanc est assez ordinaire dans les races devenues domestiques. Mais le caractère qui distingue celle du canard musqué est une large plaque en peau nue, rouge et semée de papilles, laquelle couvre les joues, s'étend jusqu'en arrière des yeux, et s'enfle sur la racine du bec en une caroncule rouge que Belon compare à une cerise; derrière la tête du mâle pend un bouquet de plumes en forme de huppe que la femelle n'a pas; elle est aussi un peu moins grande que le mâle, et n'a pas de tubercule sur le bec. Tous deux sont bas de jambes et ont les pieds épais, les ongles gros, et celui du doigt intérieur crochu; les bords de la mandibule supérieure du bec sont garnis d'une forte dentelure, et un onglet tranchant et recourbé en arme la pointe.

Ce gros canard a la voix grave et si basse, qu'à peine se fait-il entendre, à moins qu'il ne soit en colère; Scaliger s'est trompé en disant qu'il étoit muet. Il marche lentement et pesamment;

[1] Vulgairement, *canard d'Inde*, *cane de Guinée*, *canard de Barbarie*; par les Anglais, *guiny-duck*, *muscovy-duck*, *indian-duck*; par les Allemands, *endianischer entrach*, *teurkisch endte*; par les Italiens, *anatre d'India*, *anatre di Libia*; par les Français de la Guiane, *canard franc*, ou simplement *canard*. Il nous semble qu'on doit y rapporter ces canards appelés au Chili, *patos reales*, qui ont sous le bec une crête rouge, et peut-être aussi l'*anas magna regia* de Fr. Camel, appelé *papan* à Luçon.

ce qui n'empêche pas que, dans l'état sauvage, il ne se perche sur les arbres. Sa chair est bonne et même fort estimée en Amérique, où l'on élève grand nombre de ces canards; et c'est de là que vient en France leur nom de *canard d'Inde :* néanmoins nous ne savons pas d'où cette espèce nous est venue; elle est étrangère au nord de l'Europe, comme à nos contrées, et ce n'est que par une méprise de mots, contre laquelle Ray sembloit s'être inscrit d'avance, que le traducteur d'Albin a nommé cet oiseau *canard de Moscovie.* Nous savons seulement que ces gros canards parurent pour la première fois en France du temps de Belon, qui les appela *canes de Guinée;* et en même temps Aldrovande dit qu'on en apportoit du Caire en Italie; et, tout considéré, il paroît, par ce qu'en dit Marcgrave, que l'espèce se trouve au Brésil dans l'état sauvage; car on ne peut s'empêcher de reconnoître ce gros canard dans son *anas sylvestris magnitudine anseris*, aussi-bien que dans l'*ypeca-guacu* de Pison : mais, pour l'*ipecati-apoa* de ces deux auteurs, on ne peut douter, par la seule inspection des figures, que ce ne soit une espèce différente, que M. Brisson n'auroit pas dû rapporter à celle-ci [1].

Suivant Pison, ce gros canard s'engraisse également bien en domesticité dans la basse-cour, ou en liberté sur les rivières; et il est encore recommandable par sa grande fécondité : la femelle produit des œufs en grand nombre, et peut couver dans presque tous les temps de l'année. Le mâle est très-ardent en amour, et il se distingue entre les oiseaux de son genre par le grand appareil de ses organes pour la génération : toutes les femelles lui conviennent; il ne dédaigne pas celles des espèces inférieures; il s'apparie avec la cane commune, et de cette union proviennent des métis qu'on prétend être inféconds, peut-être sans autre raison que celle d'un faux préjugé. On nous parle aussi d'un accouplement de ce canard musqué avec l'oie : mais cette union est apparemment fort rare, au lieu que l'autre a lieu journellement dans les basses-cours de nos colons de Cayenne et de Saint-Domingue, où ces gros canards vivent et se multiplient comme les autres en domesticité. Leurs œufs sont tout-à-fait ronds; ceux des plus jeunes femelles sont verdâtres, et cette couleur pâlit dans les pontes suivantes. L'odeur de musc que ces oiseaux ré-

[1] Voyez ce que nous avons dit de l'*ipecati-apoa*, sous l'article de l'*oie bronzée*.

pandent provient, selon Barrère, d'une humeur jaunâtre filtrée dans les corps glanduleux du croupion.

Dans l'état sauvage, et tels qu'on les trouve dans les savanes noyées de la Guiane, ils nichent sur des troncs d'arbres pourris, et la mère, dès que les petits sont éclos, les prend l'un après l'autre avec le bec et les jette à l'eau. Il paroît que les crocodiles-caïmans en font une grande destruction; car on ne voit guère de familles de ces jeunes canards de plus de cinq à six, quoique les œufs soient en beaucoup plus grand nombre. Ils mangent dans les savanes la graine d'un gramen qu'on appelle *riz sauvage*, volant le matin sur ces immenses prairies inondées, et le soir redescendant vers la mer; ils passent les heures de la plus grande chaleur du jour perchés sur des arbres touffus. Ils sont farouches et défians; ils ne se laissent guère approcher, et sont aussi difficiles à tirer que la plupart des autres oiseaux d'eau.

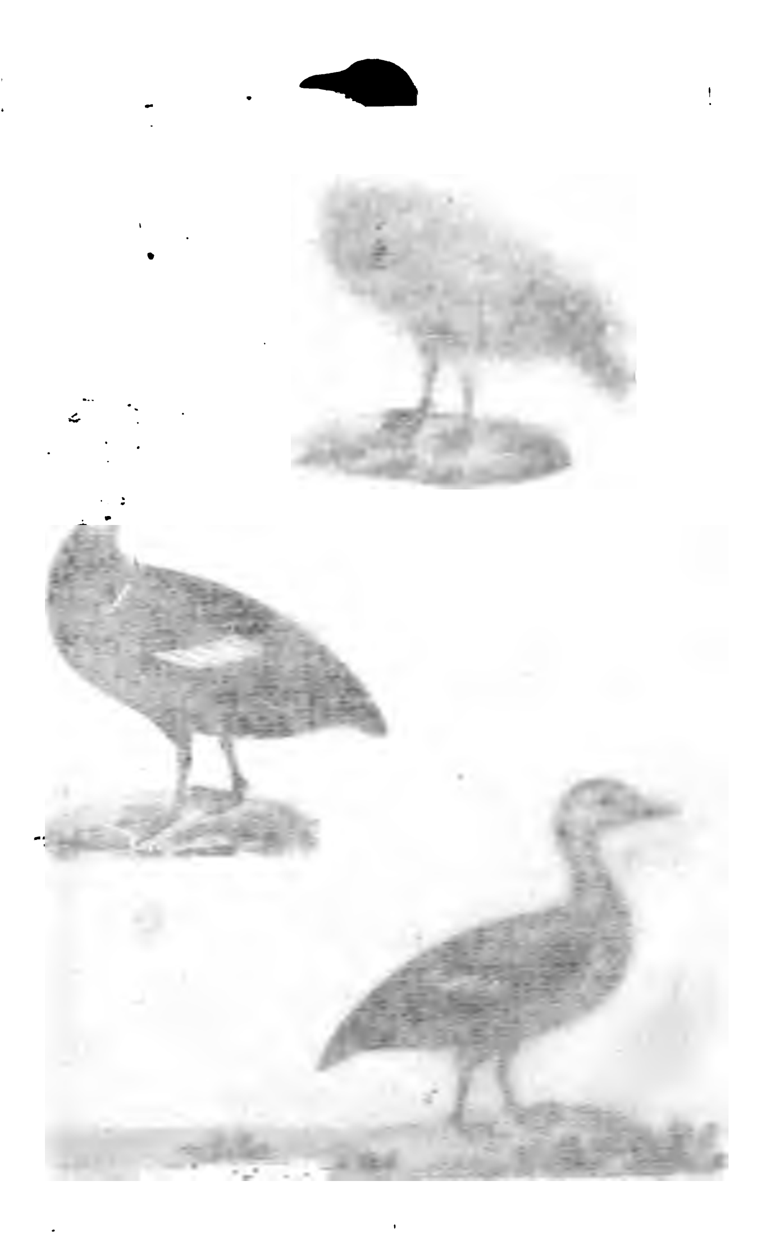
LE CANARD SIFFLEUR,

ET LE VINGEON OU GINGEON[1].

UNE voix claire et sifflante, que l'on peut comparer au son aigu

[1] On a rapporté au canard siffleur le nom grec de πηνέλοψ, qui vraisemblablement appartient à un canard à tête rousse, mais qu'à ce titre l'on peut rapporter aussi-bien au millouin. Ion appelle l'oiseau penelops φοινικόλεγνον, *collum phœnicei coloris*. Suivant Tzetsès, ces oiseaux avoient porté au rivage Pénélope, encore enfant, jetée dans la mer par la barbarie de son père Icare. Le penelops est donc certainement un oiseau d'eau. Pline dit plus expressément, *penelops ex anserino genere* (lib. X, cap. 22). Mais comme la grande affinité des deux genres de l'oie et du canard peut les faire aisément confondre, et qu'il faut trouver au penelops un cou *phœnicei coloris*, ce qui ne se rencontre pas parmi les oies, rien n'empêche de chercher cet oiseau parmi les espèces de canards; mais de décider si c'est en effet le canard siffleur plutôt que le millouin, c'est ce que le peu d'indication laissé là-dessus par les anciens ne paroît pas rendre possible.

En quelques-unes de nos provinces, le canard siffleur s'appelle *oignard*; en basse Picardie, *oigne*; en basse Bretagne, *penru*, ce qui veut dire *tête rouge*; sur la côte du Croisic on l'appelle *moreton*, nom appliqué ailleurs au millouin; en catalan, *piulla*; vers Strasbourg, *schmey* et *pfeif-ente*; en Silésie, *pfeif-endtlin*; en suédois, *wri-and*; en anglais, *whim*, *wigeon*, *common wigeon*, *whewer*.



pandent provient, selon Barrère, d'une humeur jaunâtre filtrée dans les corps glanduleux du croupion.

Dans l'état sauvage, et tels qu'on les trouve dans les savanes noyées de la Guiane, ils nichent sur des troncs d'arbres pourris,



Prêtre pinx. Plée fils Sc.

1 Le Canard siffleur ...... Page 444.
2 Le Siffleur huppé .... 400.
3 Le Chipeau.................... 402.

d'un fifre [1], distingue ce canard, n°. 825, de tous les autres, dont la voix est enrouée et presque croassante. Comme il siffle en volant et très-fréquemment, il se fait entendre souvent et réconnoitre de loin; il prend ordinairement son vol le soir et même la nuit; il a l'air plus gai que les autres canards; il est très-agile et toujours en mouvement. Sa taille est au-dessous de celle du canard commun, et à peu près pareille à celle du souchet. Son bec, fort court, n'est pas plus gros que celui du garrot; il est bleu, et la pointe en est noire. Le plumage sur le haut du cou et la tête est d'un beau roux; le sommet de la tête est blanchâtre; le dos est liséré et vermiculé finement de petites lignes noirâtres en zigzags sur un fond blanc; les premières couvertures forment sur l'aile une grande tache blanche, et les suivantes un petit miroir d'un vert bronzé; le dessous du corps est blanc, mais les deux côtés de la poitrine et les épaules sont d'un beau roux pourpré. Suivant M. Baillon, les femelles sont un peu plus petites que les mâles, et demeurent toujours grises, ne prenant pas en vieillissant, comme les femelles des souchets, les couleurs de leurs mâles. Cet observateur aussi exact qu'attentif, et en même temps très-judicieux, nous a plus appris de faits sur les oiseaux d'eau que tous les naturalistes qui en ont écrit; il a reconnu, par des observations bien suivies, que le canard siffleur, le canard à longue queue, qu'il appelle *penard*, le chipeau et le souchet, naissent gris et conservent cette couleur jusqu'au mois de février, en sorte que dans ce premier temps l'on ne distingue pas les mâles des femelles : mais au commencement de mars leurs plumes se colorent, et la Nature leur donne les puissances et les agrémens qui conviennent à la saison des amours; elle les dépouille ensuite de cette parure vers la fin de juillet; les mâles ne conservent rien ou presque rien de leurs belles couleurs; des plumes grises et sombres succèdent à celles qui les embellissoient; leur voix même se perd ainsi que celle des femelles, et tous semblent être condamnés au silence comme à l'indifférence pendant six mois de l'année.

C'est dans ce triste état que ces oiseaux partent au mois de novembre pour leur long voyage, et on en prend beaucoup à ce

---

[1] M. Salerne semble croire que ce sifflement est produit par le battement des ailes, et le voyageur Dampier est dans le même préjugé : mais ils se trompent, c'est une véritable voix, un sifflet rendu, comme tout autre cri, par la glotte.

premier passage. Il n'est guère possible de distinguer alors les vieux des jeunes, surtout dans les *penards* ou canards à longue queue, le revêtement de la robe grise étant encore plus total dans cette espèce que dans les autres.

Lorsque tous ces oiseaux retournent dans le Nord vers la fin de février ou le commencement de mars, ils sont parés de leurs belles couleurs, et font sans cesse entendre leur voix, leur sifflet, ou leurs cris; les vieux sont déjà appariés, et il ne reste dans nos marais que quelques souchets, dont on peut observer la ponte et la couvée.

Les canards siffleurs volent et nagent toujours par bandes. Il en passe chaque hiver quelques troupes dans la plupart de nos provinces, même dans celles qui sont éloignées de la mer, comme en Lorraine, en Brie; mais ils passent en plus grand nombre sur les côtes, et notamment sur celles de Picardie.

« Les vents de nord et de nord-est, dit M. Baillon, nous « amènent les canards siffleurs en grandes troupes; le peuple, « en Picardie, les connoît sous le nom d'*oignes*. Ils se répandent « dans nos marais : une partie y passe l'hiver; l'autre va plus « loin vers le midi.

« Ces oiseaux voient très-bien pendant la nuit, à moins que « l'obscurité ne soit totale; ils cherchent la même pâture que les « canards sauvages, et mangent comme eux les graines de joncs « et d'autres herbes, les insectes, les crustacées, les grenouilles « et les vermisseaux. Plus le vent est rude, plus on voit de ces « canards errer. Ils se tiennent bien à la mer et à l'embouchure « des rivières malgré le gros temps, et sont très-durs au froid.

« Ils partent régulièrement vers la fin de mars, par les vents « de sud; aucun ne reste ici. Je pense qu'ils se portent dans le « Nord, n'ayant jamais vu ni leurs oeufs ni leurs nids. Je puis « pourtant observer que cet oiseau naît gris, et qu'il n'y a avant « la mue aucune différence, quant au plumage, entre les mâles « et les femelles; car souvent dans les premiers jours de l'arrivée « de ces oiseaux, j'en ai trouvé de jeunes encore presque tout « gris, et qui n'étoient qu'à demi couverts de plumes distinc- « tives de leur sexe.

« Le canard siffleur, ajoute M. Baillon, s'accoutume aisément « à la domesticité; il mange volontiers de l'orge, du pain, et « s'engraisse fort ainsi nourri. Il lui faut beaucoup d'eau; il y fait « sans cesse mille caracoles, de nuit comme de jour. J'en ai eu

« plusieurs fois dans ma cour; ils m'ont toujours plu à cause de « leur gaieté. »

L'espèce du canard siffleur se trouve en Amérique comme en Europe; nous en avons reçu plusieurs individus de la Louisiane, sous le nom de *canard jensen*[1], n°. 955, et de *canard gris*. Il semble aussi qu'on doive le reconnoître sous le nom de *wigeon* que lui donnent les Anglais, et sous ceux de *vingeon* ou *gingeon* de nos habitans de Saint-Domingue et de Cayenne; et ce qui semble prouver que ces oiseaux des climats chauds sont en effet les mêmes que les canards siffleurs du Nord, c'est qu'on les a reconnus dans les latitudes intermédiaires : d'ailleurs ils ont les mêmes habitudes naturelles, avec les seules différences que celle des climats doit y mettre. Néanmoins nous ne prononçons pas encore sur l'identité de l'espèce du canard siffleur et du vingeon des Antilles. Nos doutes à ce sujet et sur plusieurs autres faits seroient éclaircis, si la guerre, entre autres pertes qu'elle a fait essuyer à l'histoire naturelle, ne nous avoit enlevé une suite de dessins coloriés des oiseaux de Saint-Domingue, faite dans cette île avec le plus grand soin par M. le chevalier Lefebvre Deshayes, correspondant du Cabinet du Roi. Heureusement les mémoires de cet observateur aussi ingénieux que laborieux nous sont parvenus en duplicata, et nous ne pouvons mieux faire que d'en donner ici l'extrait, en attendant qu'on puisse savoir précisément si cet oiseau est en effet le même que notre canard siffleur.

« Le gingeon, que l'on connoît à la Martinique sous le nom « de *vingeon*, dit M. le chevalier Deshayes, est une espèce particulière de canard, qui n'a pas le goût des voyages de long « cours, comme le canard sauvage, et qui borne ordinairement « ses courses à passer d'un étang ou d'un marécage à un autre, « ou bien à aller dévaster quelque pièce de riz, quand il en a « découvert à portée de sa résidence. Ce canard a pour instinct « particulier de se percher quelquefois sur les arbres; mais, autant que j'ai pu l'observer, cela n'arrive que durant les grandes « pluies, et quand le lieu où il avoit coutume de se retirer pendant le jour est tellement couvert d'eau, qu'il ne paroît aucune plante aquatique pour le cacher et le mettre à l'abri, ou

---

[1] Nous observerons néanmoins plusieurs traits de différence entre ce canard jensen de la Louisiane, tel qu'il est ici représenté, et notre canard siffleur, soit que ces différences puissent et doivent s'expliquer par celle des climats, soit qu'il se soit ici glissé quelque erreur dans les dénominations.

« bien lorsque l'extrême chaleur le force à chercher la fraîcheur
« dans l'épaisseur des feuillages.

« On seroit tenté de prendre le vingeon pour un oiseau de
« nuit, car il est rare de le voir le jour; mais aussitôt que le soleil est
« couché, il sort des glaïeuls et des roseaux pour gagner les
« bords découverts des étangs, où il barbote et pâture comme le
« reste des canards. On auroit de la peine à dire à quoi il s'oc-
« cupe pendant le jour; il est trop difficile de l'observer sans être
« vu de lui : mais il est à présumer que, quoique caché parmi
« les roseaux, il ne passe pas son temps à dormir; on en peut
« juger par les gingeons privés, qui ne paroissent chercher à
« dormir pendant le jour que comme les autres volailles, lors-
« qu'ils sont entièrement repus.

« Les gingeons volent par bandes comme les canards, même
« pendant la saison des amours. Cet instinct qui les tient attrou-
« pés paroît inspiré par la crainte; et l'on dit qu'en effet ils ont
« toujours, comme les oies, quelqu'un d'eux en vedette, tandis
« que le reste de la troupe est occupé à chercher sa nourriture.
« Si cette sentinelle aperçoit quelque chose, elle en donne aussi-
« tôt avis à la bande par un cri particulier, qui tient de la ca-
« dence ou plutôt du chevrotement. A l'instant tous les gingeons
« mettent fin à leur babil, se rapprochent, dressent la tête, prê-
« tent l'œil et l'oreille. Si le bruit cesse, chacun se remet à la
« pâture; mais si le signal redouble et annonce un véritable
« danger, l'alarme est donnée par un cri aigu et perçant, et
« tous les gingeons partent en suivant le donneur d'avis, qui
« prend le premier sa volée.

« Le gingeon est babillard : lorsqu'une bande de ces oiseaux
« paît ou barbote, on entend un petit gazouillement continuel
« qui imite assez le rire suivi, mais contraint, qu'une personne
« feroit entendre à basse voix; ce babil les décèle et guide le
« chasseur. De même quand ces oiseaux volent, il y a toujours
« quelqu'un de la bande qui siffle : et dès qu'ils se sont abattus
« sur l'eau, leur babil recommence.

« La ponte des gingeons a lieu en janvier, et en mars on
« trouve des petits gingeonneaux. Leurs nids n'ont rien de re-
« marquable, sinon qu'ils contiennent grand nombre d'œufs.
« Les Nègres sont fort adroits à découvrir ces nids, et les œufs
« donnés à des poules couveuses éclosent très-bien; par ce moyen
« l'on se procure des gingeons privés : mais on auroit toutes les

« peines du monde à apprivoiser des gingeonneaux pris quelques « jours après leur naissance; ils ont déjà gagné l'humeur sau- « vage et farouche de leurs père et mère, au lieu qu'il semble « que les poules qui couvent des oeufs de gingeon transmettent « à leurs petits une partie de leur humeur sociale et familière. « Les petits gingeonneaux ont plus d'agilité et de vivacité que « les canetons; ils naissent couverts d'un duvet brun, et leur « accroissement est assez prompt; six semaines suffisent pour « leur faire acquérir toute leur grosseur, et dès-lors les plumes « de leurs ailes commencent à croître.

« Ainsi avec très-peu de soins on peut se procurer des gin- « geons domestiques; mais s'il faut s'en rapporter à presque « tous ceux qui en ont élevé, on ne doit guère espérer qu'ils « multiplient entre eux dans l'état de domesticité : cependant « j'ai connoissance de quelques gingeons privés qui ont pondu, « couvé et fait éclore.

« Il seroit extrêmement précieux d'obtenir une race domes- « tique de ces oiseaux, parce que leur chair est excellente, et sur- « tout celle de ceux qu'on a privés; elle n'a point le goût de « marécage que l'on peut reprocher aux sauvages, et une raison « de plus de désirer de réduire en domesticité cette espèce, est « l'intérêt qu'il y auroit à la détruire ou l'affoiblir du moins « dans l'état sauvage; car souvent les gingeons viennent dévaster « nos cultures, et les pièces de riz semées près des étangs échap- « pent rarement à leurs ravages : aussi est-ce là que les chasseurs « vont les attendre le soir au clair de la lune; on leur tend aussi « des lacets et des hameçons amorcés de vers de terre.

« Les gingeons se nourrissent non-seulement de riz, mais de « tous les autres grains qu'on donne à la volaille, tels que le maïs « et les différentes espèces de mil du pays; ils paissent aussi « l'herbe; ils pêchent les petits poissons, les écrevisses, les petits « crabes.

« Leur cri est un véritable sifflet, qu'on peut imiter avec la « bouche au point d'attirer leurs bandes quand elles passent. « Les chasseurs ne manquent pas de s'exercer à contrefaire ce « sifflet, qui parcourt rapidement tous les tons de l'octave du « grave à l'aigu en appuyant sur la dernière note et en la pro- « longeant.

« Du reste, on peut remarquer que le gingeon porte en mar- « chant la queue basse et tournée contre terre, comme la pin-

« tade, mais qu'en entrant dans l'eau il la redresse : on doit ob-
« server aussi qu'il a le dos plus élevé et plus arqué que le
« canard; que ses jambes sont beaucoup plus longues à propor-
« tion; qu'il a l'oeil plus vif, la démarche plus ferme; qu'il se
« tient mieux et porte sa tête haute comme l'oie; caractères qui,
« joints à l'habitude de se percher sur les arbres [1], le feront tou-
« jours distinguer : de plus, cet oiseau n'a pas chez nous le
« plumage aussi fourni, à beaucoup près, que les canards des
« pays froids.

« Loin que les gingeons dans nos basses-cours, continue
« M. Deshayes, aient cherché à s'accoupler avec le canard d'Inde
« ou avec le canard commun, comme ceux-ci ont fait entre
« eux, ils se montrent au contraire les ennemis déclarés de toute
« la volaille, et font ligue ensemble lorsqu'il s'agit d'attaquer les
« canards et les oies; ils parviennent toujours à les chasser, et
« à se rendre maîtres de l'objet de la querelle, c'est-à-dire du
« grain qu'on leur jette, ou de la mare où ils veulent barboter;
« et il faut avouer que le caractère du gingeon est méchant et
« querelleur : mais comme sa force n'égale pas son animosité,
« dût-il troubler la paix de la basse-cour, on n'en doit pas moins
« souhaiter de parvenir à propager en domesticité cette espèce
« de canard, supérieure en bonté à toutes les autres. »

LE SIFFLEUR HUPPÉ [2].

Ce canard siffleur, n°. 928, porte une huppe, et il est de la taille de notre canard sauvage. Il a toute la tête coiffée de belles plumes rousses, déliées et soyeuses, relevées sur le front et le sommet de la tête en une touffe chevelue, qui pourroit avoir servi de modèle à la coiffure en cheveux dont nos dames avoient un moment

[1] C'est apparemment à cette espèce qu'il faut rapporter le nom de *canard branchu*, qui se lit dans plusieurs relations.

[2] M. Salerne rapporte à cette espèce le nom de *moreton* ou *molleton*, que nous avons rapporté au millouin; et celui de *rouge*, qui appartient au souchet.

A Rome, *capo rosso maggiore*; en allemand, *brandt-ende*, *rott-kopf*, *rott-hals*, comme le millouin.

adopté la mode, sous le nom de *hérisson*. Les joues, la gorge et le tour du cou, sont roux, comme la tête; le reste du cou, la poitrine et le dessous du corps, sont d'un noir ou noirâtre qui, sur le ventre, est légèrement ondé ou nué de gris; il y a du blanc aux flancs et aux épaules, et le dos est d'un gris brun; le bec et l'iris de l'œil sont d'un rouge de vermillon.

Cette espèce, quoique moins commune que celle du canard siffleur sans huppe, a été vue dans nos climats par plusieurs observateurs.

LE SIFFLEUR
A BEC ROUGE ET NARINES JAUNES.

Apparemment que cette dénomination de *siffleur* est fondée dans cette espèce, comme dans les précédentes, sur le sifflement de la voix ou des ailes. Quoi qu'il en soit, nous adoptons, pour la distinguer, la dénomination de *siffleur au bec rouge* qu'Edwards lui a donnée, en y ajoutant les *narines jaunes*, pour le séparer du précédent, qui a aussi le bec rouge. Ce siffleur, n°. 826, est d'une taille élevée, mais pas plus grosse que celle de la morelle. Sans être paré de couleurs vives et brillantes, c'est dans son genre un fort bel oiseau : un brun marron étendu sur le dos y est nué de roux ardent ou orangé foncé; le bas du cou porte la même teinte, qui se fond dans du gris sur la poitrine; les couvertures de l'aile, lavées de roussâtre sur les épaules, prennent ensuite un cendré clair, puis un blanc pur; ses pennes sont d'un brun noirâtre, et les plus grandes portent du blanc dans leur milieu du côté extérieur; le ventre et la queue sont noirs; la tête est coiffée d'une calotte roussâtre, qui se prolonge par un long trait noirâtre sur le haut du cou; tout le tour de la face et la gorge sont en plumes grises.

Cette espèce se trouve dans l'Amérique septentrionale, suivant M. Brisson : néanmoins nous l'avons reçue de Cayenne.

LE SIFFLEUR A BEC NOIR.

Nous adoptons encore ici la dénomination d'Edwards, parce que l'indication de climat, donnée dans les planches enluminées, n°. 804, et dans l'ouvrage de M. Brisson, ne peut servir à distinguer cette espèce, non plus que la précédente, puisqu'il paroît que toutes deux se trouvent également dans l'Amérique septentrionale et aux Antilles. Les jambes et le cou, dans ces deux espèces, paroissent proportionnellement plus allongés que dans les autres canards : celui-ci a le bec noir ou noirâtre; son plumage, sur un fond brun, est nué d'ondes roussâtres ; le cou est moucheté de petits traits blancs; le front et les côtés de la tête, derrière les yeux, sont teints de roux ; et les plumes noires du sommet de la tête se portent en arrière en forme de huppe,

Suivant Hans Sloane, ce canard, qui se voit fréquemment à la Jamaïque, se perche et fait entendre un sifflement. Barrère dit qu'il est de passage à la Guiane, qu'il pâture dans les savanes, et qu'il est excellent à manger.

LE CHIPEAU, OU LE RIDENNE[1].

Le canard appelé *chipeau*, n°. 958, n'est pas si grand que notre canard sauvage. Il a la tête finement mouchetée et comme piquetée de brun noir et de blanc, la teinte noirâtre dominant sur le haut de la tête et le dessus du cou; la poitrine est richement festonnée ou écaillée, et le dos et les flancs sont tout vermiculés de ces deux couleurs; sur l'aile sont trois taches ou bandes, l'une blanche, l'autre noire; et la troisième d'un beau marron rougeâtre. M. Baillon a observé que, de tous les canards, le chipeau est celui

[1] S'appelle *ridelle* ou *ridenne*, en Picardie ; en anglais, *gadwal ou gray;* en allemand, *schnarr* ou *schnerr-endte*, *schnatter-endte*, et par quelques-uns *leiner*.

qui conserve le plus long-temps les belles couleurs de son plumage, mais qu'enfin il prend, comme les autres, une robe grise après la saison des amours. La voix de ce canard ressemble fort à celle du canard sauvage ; elle n'est ni plus rauque ni plus bruyante, quoique Gesner semble vouloir le distinguer et le caractériser par le nom d'*anas strepera*, et que ce nom ait été adopté par les ornithologistes.

Le chipeau est aussi habile à plonger qu'à nager ; il évite le coup de fusil en s'enfonçant dans l'eau. Il paroît craintif et vole peu durant le jour ; il se tient tapi dans les joncs, et ne cherche sa nourriture que de grand matin ou le soir, et même fort avant dans la nuit : on l'entend alors voler en compagnie des siffleurs ; et, comme eux, il se prend à l'appel des canards privés. « Les « canards chipeaux, que nous appelons *ridennes*, dit M. Baillon, « arrivent sur nos côtes de Picardie au mois de novembre, par « les vents de nord-est ; et lorsque ces vents se soutiennent pen- « dant quelques jours, ils ne font que passer et ne séjournent « pas. Dès la fin de février, aux premiers vents de sud, on les « voit repasser retournant vers le Nord.

« Le mâle est toujours plus gros et plus beau que la femelle : « il a, comme les carnards millouins et siffleurs mâles, le dessous « de la queue noir, et dans les femelles cette partie du plumage « est toujours de couleur grise.

« Elles se ressemblent même beaucoup dans toutes ces espèces ; « néanmoins un peu d'usage les fait distinguer. Les femelles chi- « peaux deviennent fort rousses en vieillissant.

« Le bec de cet oiseau est noir ; ses pieds sont d'un jaune sale « d'argile, avec les membranes noires, ainsi que le dessus des « jointures de chaque article des doigts. Le mâle a vingt pouces « du bec à la queue, et dix-neuf pouces jusqu'au bout des ongles ; « son vol est de trente pouces. La femelle ne diffère que d'envi- « ron quinze lignes dans toutes ses dimensions.

« Je nourris dans ma cour, depuis plusieurs mois, continue « M. Baillon, deux chipeaux mâle et femelle ; ils ne veulent pas « manger de grain, et ne vivent que de son et de pain détrempé. « J'ai eu de même des canards sauvages qui ont refusé le grain ; « j'en ai eu d'autres qui ont vécu d'orge dès les premiers jours de « leur captivité. Cette différence vient, ce me semble, des lieux « où ces oiseaux sont nés : ceux qui viennent des marais inha- « bités du Nord n'ont pas dû connoître l'orge et le blé ; et il

« n'est pas étonnant qu'ils refusent, surtout dans les premiers « temps de leur détention, une nourriture qu'ils n'ont jamais « connue : ceux au contraire qui naissent en pays cultivé sont « menés la nuit dans les champs par les pères et mères, lorsqu'ils « ne sont encore que halbrans; ils y mangent du grain, et le con- « noissent très-bien lorsqu'on leur en offre dans la basse-cour, « au lieu que les autres s'y laissent souvent mourir de faim, « quoiqu'ils aient devant eux d'autres volailles qui, ramassant le « grain, leur indiquent l'usage de cette nourriture. »

LE SOUCHET, OU LE ROUGE [1].

Le souchet, n°. 971, est remarquable par son grand et large bec épaté, arrondi et dilaté par le bout, en manière de cuiller; ce qui lui a fait donner les dénominations de *canard cuiller*, *canard spatule*, et le surnom de *platyrhinchos*, par lequel il est désigné et distingué chez les ornithologistes parmi les nombreuses espèces de son genre. Il est un peu moins grand que le canard sauvage. Son plumage est riche en couleurs, et il semble mériter l'épithète de *très-beau* que Ray lui donne : la tête et la moitié supérieure du cou sont d'un beau vert; les couvertures de l'aile près de l'épaule sont d'un bleu tendre; les suivantes sont blanches, et les dernières forment sur l'aile un miroir vert bronzé; les mêmes couleurs se marquent, mais plus foiblement, sur l'aile de la femelle, qui, du reste, n'a que des couleurs obscures d'un gris blanc et roussâtre, maillé et festonné de noirâtre; la poitrine et le bas du cou du mâle sont blancs, et tout le dessous du corps est d'un beau roux; cependant il s'en trouve quelquefois à ventre blanc. M. Baillon nous assure que les vieux souchets, ainsi que les vieux chipeaux, conservent quelquefois leurs belles couleurs, et qu'il leur vient des plumes colorées en même temps que les grises, dont ils se couvrent chaque année après la saison des amours; et il remarque, avec raison, que cette singularité dans

[1] En Picardie, *rouge*, *rouge à la cuiller*; en anglais, *schoveler*; en allemand, *breit-schnabel*, *schall-endtle*, *schiltent*, *schild-endtle*, et par quelques-uns, *taschenmaul*.

les chipeaux a pu tromper et faire multiplier, par les nomenclateurs, le nombre des espèces de ces oiseaux : il dit aussi que de très-vieilles femelles qu'il a vues avoient, comme le mâle, des couleurs sur les ailes; mais que, durant leur première année d'âge, ces femelles sont toutes grises : du reste, leur tête demeure toùjours de cette couleur. Nous devons encore placer ici les bonnes observations qu'il a bien voulu nous communiquer sur le souchet en particulier.

« La forme du bec de ce bel oiseau, dit M. Baillon, indique « sa manière de vivre : ses deux larges mandibules ont les bords « garnis d'une espèce de dentelure ou de frange, qui, ne laissant « échapper que la boue, retient les vermisseaux et les menus « insectes et crustacés qu'il cherche dans la fange au bord des « eaux; il n'a pas d'autre nourriture [1]. J'en ai ouvert plusieurs « fois vers la fin de l'hiver et dans les temps de gelée; je n'ai « point trouvé d'herbe dans leur sac, quoique le défaut d'insectes « eût dû les forcer de s'en nourrir : on ne les trouve alors qu'au« près des sources; ils y maigrissent beaucoup; ils se refont au « printemps en mangeant des grenouilles.

« Le souchet barbote sans cesse, principalement le matin et « le soir, et même fort avant dans la nuit. Je pense qu'il voit « dans l'obscurité, à moins qu'elle ne soit absolue. Il est sauvage « et triste; on l'accoutume difficilement à la domesticité; il re« fuse constamment le pain et le grain : j'en ai eu un grand « nombre qui sont morts après avoir été embéqués long-temps, « sans qu'on ait pu leur apprendre à manger d'eux-mêmes. J'en « ai présentement deux dans mon jardin; je les ai embéqués « pendant plus de quinze jours : ils vivent à présent de pain et « de chevrettes, dorment presque tout le jour, et se tiennent tapis « contre les bordures des buis; le soir, ils trottent beaucoup, et « se baignent plusieurs fois pendant la nuit. Il est fâcheux qu'un « aussi bel oiseau n'ait pas la gaieté de la sarcelle ou du tadorne, « et ne puisse devenir un habitant de nos basses-cours.

« Les souchets arrivent dans nos cantons vers le mois de fé« vrier; ils se répandent dans les marais, et une partie y couve « tous les ans : je présume que les autres gagnent le Midi, parce

[1] Il faut y joindre les mouches, que le souchet attrape adroitement en voltigeant sur l'eau; d'où lui viennent les noms de *muggent* et d'*anas muscaria* que lui donne Gesner.

« que ces oiseaux deviennent rares ici après les premiers vents
« de nord qui soufflent en mars. Ceux qui sont nés dans le pays
« en partent vers le mois de septembre. Il est très-rare d'en voir
« pendant l'hiver; sur quoi je juge qu'ils craignent et fuient le
« froid [1].

« Ils nichent ici dans les mêmes endroits que les sarcelles d'été;
« ils choisissent, comme elles, de grosses touffes de joncs dans
« des lieux peu praticables, et s'y arrangent de même un nid :
« la femelle y dépose dix à douze œufs d'un roux un peu pâle.
« Elle les couve pendant vingt-huit à trente jours, suivant ce
« que m'ont dit les chasseurs; mais je croirois volontiers que
« l'incubation ne doit être que de vingt-quatre à vingt-cinq
« jours, vu que ces oiseaux tiennent le milieu entre les canards
« et les sarcelles, quant à la taille.

« Les petits naissent couverts d'un duvet gris taché, comme les
« canards, et sont d'une laideur extrême : leur bec est alors pres-
« que aussi large que le corps, et son poids paroît les fatiguer;
« ils le tiennent presque toujours appuyé contre la poitrine. Ils
« courent et nagent dès qu'ils sont nés : le père et la mère les
« mènent, et paroissent leur être fort attachés; ils veillent sans
« cesse sur l'oiseau de proie; au moindre danger, la famille se
« tapit sous l'herbe, et les père et mère se précipitent dans l'eau
« et s'y plongent.

« Les jeunes souchets deviennent d'abord gris comme les fe-
« melles : la première mue leur donne leurs belles plumes;
« mais elles ne sont bien éclatantes qu'à la seconde. »

Quant à la couleur du bec, les observateurs ne sont pas d'accord; Ray dit qu'il est tout noir; Gesner, dans Aldrovande, assure que la lame supérieure est jaune; Aldrovande dit qu'il est brun. Tout cela prouve que la couleur du bec varie suivant l'âge, ou par d'autres circonstances.

Schwenckfeld compare le battement des ailes du souchet à un choc de *crotales*; et M. Hébert, en voulant nous exprimer le cri de cet oiseau, nous a dit qu'il ne pouvoit mieux le comparer qu'au craquement d'une créceelle à main, tournée par petites secousses. Il se peut que Schwenckfeld ait pris la voix pour le bruit du vol. Au reste, le souchet est le meilleur et le plus délicat des

---

[1] Ils ne laissent pas de se porter en été assez au Nord, puisque, suivant M. Linnæus, on en voit en Scanie et en Gothland.

canards; il prend beaucoup de graisse en hiver. Sa chair est tendre et succulente; on dit qu'elle est toujours rouge, quoique bien cuite, et que c'est par cette raison que le canard souchet porte le nom de *rouge*, notamment en Picardie, où l'on tue beaucoup de ces oiseaux dans cette longue suite de marais qui s'étendent depuis les environs de Soissons jusqu'à la mer.

M. Brisson donne, d'après les ornithologistes, une variété du souchet, dont toute la différence consiste en ce que le ventre est blanc, au lieu d'être roux marron.

L'*yacapatlahoac* de Fernandès, canard que ce naturaliste caractérise par son bec singulièrement épaté et par les trois couleurs qui tranchent sur son aile, nous paroît devoir être rapporté à l'espèce du souchet, à laquelle nous rapporterons aussi le *tempatlahoac* du même auteur, dont M. Brisson a fait son *canard sauvage du Mexique*, quoique, à la ressemblance des traits caractéristiques, à la dénomination d'*avis latirostra* que lui donne Nieremberg, et au soin que prend Fernandès d'avertir que plusieurs donnent à l'*yacapatlahoac* ce même nom de *tempatlahoac*, il eût pu reconnoître qu'il ne s'agit ici que d'un seul et même oiseau; et nous nous croyons d'autant plus fondés à le juger ainsi, que les observations de M. le docteur Mauduit ne nous laissent aucun doute sur l'existence de l'espèce du souchet en Amérique. « Les individus de cette espèce, dit-il, sont sujets en « Europe à ne se pas ressembler parfaitement dans le plumage. « Quelques-uns ont dans leur robe un mélange de plumes grises « qui ne se trouve pas dans les autres. J'ai remarqué dans sept « ou huit souchets envoyés de la Louisane les mêmes variétés « dans le plumage, qu'on peut observer dans un pareil nombre « de ces oiseaux tués au hasard en Europe; et cela prouve que « le souchet d'Europe et celui d'Amérique ne sont absolument « qu'une seule et même espèce [1]. »

---

[1] Note communiquée par M. le docteur Mauduit.

LE PILET, OU CANARD A LONGUE QUEUE[1].

Le canard à longue queue, n°. 954, connu en Picardie sous les noms de *pilet* et de *pennard*, est encore un excellent gibier et un très-bel oiseau. Sans avoir l'éclat des couleurs du souchet, son plumage est très-joli ; c'est un gris tendre, ondé de petits traits noirs qu'on diroit tracés à la plume. Les grandes couvertures des ailes sont, par larges raies, noir de jayet et blanc de neige. Il a sur les côtés du cou deux bandes blanches, semblables à des rubans, qui le font aisément reconnoître, même d'assez loin. La taille et les proportions du corps sont plus allongées et plus sveltes que dans aucune autre espèce de canard. Son cou est singulièrement long et très-menu. La tête est petite et de couleur de marron. La queue est noire et blanche, et se termine par deux filets étroits, qu'on pourroit comparer à ceux de l'hirondelle : il ne la porte point horizontalement, mais à demi retroussée. Sa chair est en tout préférable à celle du canard sauvage ; elle est moins noire, et la cuisse, ordinairement dure et tendineuse dans le canard, est aussi tendre que l'aile dans le pilet.

« On voit, nous dit M. Hébert, le pilet en Brie, aux deux « passages. Il se tient sur les grands étangs. Son cri s'entend d'as- « sez loin, *hi zouë zouë*. La première syllabe est un sifflement « aigu, et la seconde un murmure moins sonore et plus grave.

« Le pilet, ajoute cet excellent observateur, semble faire la « nuance des canards aux sarcelles, et s'approcher, par plusieurs « rapports, de ces dernières. La distribution de ses couleurs est « analogue à celle des couleurs de la sarcelle : il en a aussi le bec ; « car le bec de la sarcelle n'est point précisément le bec du ca- « nard. »

La femelle diffère du mâle autant que la cane sauvage diffère du canard : elle a, comme le mâle, la queue longue et pointue, sans

[1] *Pilet*, en Picardie ; par quelques-uns, *coque de mer* ; à Rome, *coda lancea* ; en allemand, *fasan-ente*, *meer-ent*, *see-vogel*, et en quelques endroits, *spitzschwantz* ; en anglais, *sea-pheasant*, *cracker* ; et par les oiseleurs de Londres, *gaddel*.

cela on pourroit la confondre avec la cane sauvage ; mais ce caractère de la longue queue suffit pour faire distinguer ce canard de tous les autres, qui généralement l'ont très-courte. C'est à raison de ces deux filets qui prolongent la queue du pilet, que les Allemands lui ont donné, assez improprement, le nom de canard-faisan (*phasan-ente*), et les Anglais celui de faisan de mer (*sea-pheasant*). La dénomination de *winterand,* qu'on lui donne dans le Nord, semble prouver que ce canard ne craint pas les plus grands froids; et, en effet, Linnæus dit qu'on le voit en Suède au plus fort de l'hiver. Il paroît que l'espèce est commune aux deux continens : on la reconnoît dans le *tzitzihoa* du Mexique de Fernandès ; et M. le docteur Mauduit en a reçu de la Louisiane un individu sous le nom de *canard à paille-en-queue ;* d'où l'on peut conclure que, quoique habitant naturel du Nord, il se porte jusque dans les climats chauds.

LE CANARD A LONGUE QUEUE

DE TERRE-NEUVE.

Le canard, très-différent du précédent par le plumage, n'a de rapport avec lui que par les deux longs brins qui de même lui dépassent la queue.

La figure coloriée que donne Edwards de cet oiseau présente des teintes brunes sur les parties du plumage où le canard nommé *de Miclon* dans les planches enluminées, n°. 1008, a du noir. Néanmoins on reconnoît ces deux oiseaux pour être de la même espèce, aux deux longs brins qui dépassent leur queue, ainsi qu'à la belle distribution de couleurs : le blanc couvre la tête et le cou jusqu'au haut de la poitrine et du dos ; il a seulement une bande d'un fauve orangé, qui descend depuis les yeux le long des deux côtés du cou : le ventre, aussi-bien que deux faisceaux de plumes longues et étroites, couchées entre le dos et l'aile, sont du même blanc que la tête et le cou ; le reste du plumage est noir, aussi-bien que le bec ; les pieds sont d'un rouge noirâtre, et on remarque un petit bord de membrane qui règne extérieurement le long du doigt intérieur, et au-dessous du petit doigt de derrière.

La longueur des deux brins de la queue de ce canard augmente sa dimension totale ; mais à peine dans sa grosseur égale-t-il le canard commun.

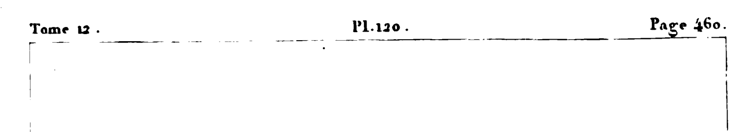
Edwards soupçonne, avec toute apparence de raison, que son *canard à longue queue de la baie d'Hudson* est la femelle de celui-ci : la taille, la figure et même le plumage, sont à peu près les mêmes ; seulement le dos de celui-ci est moins varié de blanc et de noir, et en tout le plumage est plus brun.

Cet individu, qui nous paroît être la femelle, avoit été pris à la baie d'Hudson, et l'autre tué à Terre-Neuve ; et comme la même espèce se reconnoît dans le *havelda* des Islandois et de Wormius, il paroît que cette espèce est, comme plusieurs autres de ce genre, habitante des terres les plus reculées du Nord. Elle se retrouve à la pointe nord-est de l'Asie ; car on la reconnoît dans le *sawki* des Kamtchadales, qu'ils appellent aussi *kiangitch*, ou *acangitch*, c'est-à-dire, *diacre*, parce qu'ils trouvent que ce canard chante comme un diacre russe : d'où il paroît qu'un diacre russe chante comme un canard.

LE TADORNE [1].

Nous nous croyons fondés à croire que le *chenalopex* ou *vulpanser* (oie-renard) des anciens est le même oiseau que le tadorne, n°. 53. Belon a hésité et même varié sur l'application de ces noms : dans ses *Observations* il les rapporte au harle, et dans son livre *De la nature des oiseaux*, il les applique au cravant. Néanmoins on peut aisément reconnoître, par un de ces attributs de nature plus décisifs que toutes les conjectures d'érudition, que ces noms appartiennent exclusivement à l'oiseau dont il est ici question, le tadorne étant le seul auquel on puisse trouver avec le renard un rapport unique et singulier, qui est de se gîter comme lui dans un terrier. C'est sans doute par cette habitude naturelle qu'on a d'abord désigné le tadorne, en lui donnant la dénomination de *renard-oie*; et non-seulement cet oiseau se gîte

[1] En latin, *vulpanser* et *anas strepera*; en allemand, *berg-enten* et *fuchsgans*, noms qui répondent à celui de *vulpanser*; en anglais, *shel-drake*, *burrough-duck*, *berg-ander*; sur nos côtes de Picardie, *herclan*.



La longueur des deux brins de la queue de ce canard augmente sa dimension totale; mais à peine dans sa grosseur égale-t-il le canard commun.



Prêtre pinx. Pléé fils Sc.

comme le renard, mais il niche et fait sa couvée dans des trous qu'il dispute et enlève ordinairement aux lapins.

Élien attribue de plus au *vulpanser* l'instinct de venir, comme la perdrix, s'offrir et se livrer sous les pas du chasseur pour sauver ses petits; et c'étoit l'opinion de toute l'antiquité, puisque les Egyptiens, qui avoient mis cet oiseau au nombre des animaux sacrés, le figuroient dans les hiéroglyphes pour signifier la tendresse généreuse d'une mère. Et en effet, l'on verra par nos observations le tadorne offrir précisément ces mêmes traits d'amour et de dévouement maternel.

Les dénominations données à cet oiseau dans les langues du Nord, *fuchs-gans* ou plutôt *fuchs-ente* en allemand (canard-renard), en anglo-saxon *berg-ander* (canard-montagnard), en anglais *burroughduck* (canard-lapin), n'attestent pas moins que son ancien nom l'habitude singulière de demeurer dans des terriers pendant tout le temps de la nichée. Ces derniers noms caractérisent même plus exactement que celui de *vulpanser* le tadorne, en le réunissant à la famille des canards, à laquelle en effet il appartient, et non pas à celle des oies. Il est, à la vérité, un peu plus grand que le canard commun, et il a les jambes un peu plus hautes; mais du reste, sa figure, son port et sa conformation sont semblables, et il ne diffère du canard que par son bec, qui est plus relevé, et par les couleurs de son plumage, qui sont plus vives, plus belles, et qui, vues de loin, ont le plus grand éclat. Ce beau plumage est coupé par grandes masses de trois couleurs, le blanc, le noir et le jaune cannelle. La tête et le cou, jusqu'à la moitié de sa longueur, sont d'un noir lustré de vert; le bas du cou est entouré d'un collier blanc; au-dessous est une large zone de jaune cannelle qui couvre la poitrine et forme une bandelette sur le dos; cette même couleur teint le bas-ventre; au-dessous de l'aile, de chaque côté du dos, règne une bande noire dans un fond blanc; les grandes et les moyennes pennes de l'aile sont noires; les petites ont le même fond de couleur, mais elles sont luisantes et lustrées de vert; les trois pennes voisines du corps ont leur bord extérieur d'un jaune cannelle et l'intérieur blanc; les grandes couvertures sont noires, et les petites sont blanches. La femelle est sensiblement plus petite que le mâle, auquel du reste elle ressemble même par les couleurs; on remarque seulement que les reflets verdâtres de la tête et des ailes sont moins apparens que dans le mâle.

Le duvet de ces oiseaux est très-fin et très-doux; les pieds et leurs membranes sont de couleur de chair. Le bec est rouge, mais l'onglet de ce bec et les narines sont noires : sa forme est, comme nous l'avons dit, *sime* ou *camuse*, sa partie supérieure étant très-arquée près de la tête, creusée en arc concave sur les narines, et se relevant horisontalement au bout en cuiller arrondie, bordée d'une rainure assez profonde et demi-circulaire : la trachée présente un double renflement à sa bifurcation.

Pline fait l'éloge de la chair du tadorne, et dit que les anciens Bretons ne connoissoient pas de meilleur gibier. Athénée donne à ses œufs le second rang pour la bonté après ceux du paon. Il y a toute apparence que les Grecs élevoient des tadornes, puisque Aristote observe que dans le nombre de leurs œufs il s'en trouve de clairs. Nous n'avons pas eu occasion de goûter de la chair ni des œufs de ces oiseaux.

Il paroît que les tadornes se trouvent dans les climats froids comme dans les pays tempérés, et qu'ils se sont portés jusqu'aux terres australes; cependant l'espèce ne s'est pas également répandue sur toutes les côtes de nos régions septentrionales.

Quoiqu'on ait donné aux tadornes le nom de *canard de mer*, et qu'en effet ils habitent de préférence sur les bords de la mer, on ne laisse pas d'en rencontrer quelques-uns sur des rivières ou des lacs même assez éloignés dans les terres; mais le gros de l'espèce ne quitte pas les côtes : chaque printemps il en aborde quelques troupes sur celles de Picardie; et c'est là qu'un de nos meilleurs correspondans, M. Baillon, a suivi les habitudes naturelles de ces oiseaux, sur lesquels il a fait les observations suivantes, que nous nous faisons un plaisir de publier ici.

« Le printemps, dit M. Baillon, nous amène les tadornes, mais « toujours en petit nombre. Dès qu'ils sont arrivés, ils se répan« dent dans les plaines de sable dont les terres voisines de la mer « sont ici couvertes; on voit chaque couple errer dans les ga« rennes qui y sont répandues, et y chercher un logement parmi « ceux des lapins. Il y a vraisemblablement beaucoup de choix « dans cette espèce de demeure; car ils entrent dans une centaine « avant d'en trouver une qui leur convienne. On a remarqué « qu'ils ne s'attachent qu'aux terriers qui ont au plus une toise « et demie de profondeur, qui sont percés contre des à-dos ou « monticules et en montant, et dont l'entrée, exposée au midi, « peut être aperçue du haut de quelque dune fort éloignée.

« Les lapins cèdent la place à ces nouveaux hôtes; et n'y ren-« trent plus.

« Les tadornes ne font aucun nid dans ces trous : la femelle « pond ses premiers œufs sur le sable nu; et lorsqu'elle est à « la fin de sa ponte, qui est de dix à douze pour les jeunes, « et pour les vieilles de douze à quatorze, elle les enveloppe « d'un duvet blanc fort épais dont elle se dépouille.

« Pendant tout le temps de l'incubation, qui est de trente « jours, le mâle reste assidument sur la dune; il ne s'en éloigne « que pour aller deux à trois fois le jour chercher sa nourriture « à la mer. Le matin et le soir, la femelle quitte ses œufs pour le « même besoin : alors le mâle entre dans le terrier, surtout le « matin; et lorsque la femelle revient, il retourne sur sa dune.

« Dès qu'on aperçoit au printemps un tadorne ainsi en ve-« dette, on est assuré d'en trouver le nid; il suffit pour cela « d'attendre l'heure où il va au terrier. Si cependant il s'en aper-« çoit, il s'envole du côté opposé, et va attendre la femelle à la « mer. En revenant, ils volent long-temps au-dessus de la ga-« renne, jusqu'à ce que ceux qui les inquiètent se soient retirés.

« Dès le lendemain du jour que la couvée est éclose, le père et « la mère conduisent les petits à la mer, et s'arrangent de ma-« nière qu'ils y arrivent ordinairement lorsqu'elle est dans son « plein. Cette attention procure aux petits l'avantage d'être plus « tôt à l'eau, et de ce moment ils ne paroissent plus à terre. Il « est difficile de concevoir comment ces oiseaux peuvent, dès les « premiers jours de leur naissance, se tenir dans un élément « dont les vagues en tuent souvent des vieux de toutes les espèces.

« Si quelque chasseur rencontre la couvée dans son voyage, le « père et la mère s'envolent; celle-ci affecte de culbuter et de « tomber à cent pas; elle se traîne sur le ventre en frappant la « terre de ses ailes, et, par cette ruse, attire vers elle le chas-« seur; les petits demeurent immobiles jusqu'au retour de leurs « conducteurs, et on peut, si l'on tombe dessus, les prendre « tous, sans qu'aucun fasse un pas pour fuir.

« J'ai été témoin oculaire de tous ces faits; j'ai déniché plu-« sieurs fois et vu dénicher des œufs de tadornes. Pour cet effet on « creuse dans le sable en suivant le conduit du terrier jusqu'au « bout; on y trouve la mère sur ses œufs; on les emporte dans « une grosse étoffe de laine, couverts du duvet qui les enve-« loppe, et on les met sous une cane : elle élève ces petits étran-

« gers avec beaucoup de soin, pourvu qu'on ait eu l'attention « de ne lui laisser aucun de ses œufs. Les petits tadornes ont en « naissant le dos blanc et noir, avec le ventre très-blanc, et ces « deux couleurs bien nettes les rendent très-jolis; mais bientôt « ils perdent cette première livrée, et deviennent gris : alors le « bec et les pieds sont bleus. Vers le mois de septembre, ils com- « mencent à prendre leurs belles plumes; mais ce n'est qu'à la « seconde année que leurs couleurs ont tout leur éclat.

« J'ai lieu de croire que le mâle n'est parfaitement adulte et « propre à la génération que dans cette seconde année; car ce « n'est qu'alors que paroît le tubercule rouge sanguin qui orne « leur bec dans la saison des amours, et qui, passé cette saison, « s'oblitère. Or, cette espèce de production nouvelle paroît avoir « un rapport certain avec les parties de la génération.

« Le tadorne sauvage vit de vers de mer, de *grenades*, ou « sauterelles qui s'y trouvent à millions, et sans doute aussi du « frai des poissons et des petits coquillages qui se détachent et « s'élèvent du fond avec les écumes qui surnagent : la forme re- « levée de son bec lui donne beaucoup d'avantage pour recueillir « ces diverses substances, en écumant, pour ainsi dire, la sur- « face de l'eau beaucoup plus légèrement que ne peut faire le « canard.

« Les jeunes tadornes élevés par une cane s'accoutument aisé- « ment à la domesticité et vivent dans les basses-cours comme « les canards : on les nourrit avec de la mie de pain et du grain. « On ne voit jamais les tadornes sauvages rassemblés en troupes, « comme les canards, les sarcelles, les siffleurs : le mâle et la « femelle seulement ne se quittent point ; on les aperçoit tou- « jours ensemble, soit dans la mer, soit sur les sables ; ils savent « se suffire à eux-mêmes, et semblent en s'appariant contracter « un nœud indissoluble : le mâle, au reste, se montre fort ja- « loux. Mais, malgré l'ardeur de ces oiseaux en amour, je n'ai « jamais pu obtenir une couvée d'aucune femelle : une seule a « pondu quelques œufs au hasard ; ils étoient inféconds : leur « couleur ordinaire est une teinte très-légère de blond sans au- « cune tache ; ils sont de la grosseur de ceux des canes, mais « plus ronds.

« Le tadorne est sujet à une maladie singulière ; l'éclat de ses « plumes se ternit, elles deviennent sales et huileuses, et l'oi- « seau meurt après avoir langui pendant près d'un mois. Ce-

« rieux de connoître la cause du mal, j'en ai ouvert plusieurs; je « leur ai trouvé le sang dissous et les principaux viscères embarras- « sés d'une eau rousse, visqueuse et fétide. J'attribue cette maladie « au défaut de sel marin, que je crois nécessaire à ces oiseaux, « au moins de temps en temps, pour diviser par ses pointes la « partie rouge de leur sang, et entretenir son union avec la lym- « phe, en dissolvant les eaux ou humeurs visqueuses que les « graines dont ils vivent dans les cours amassent dans leurs in- « testins. »

Ces observations détaillées de M. Baillon ne nous laissent que fort peu de chose à ajouter à l'histoire de ces oiseaux, dont nous avons fait nourrir un couple sous nos yeux. Ils ne nous ont pas paru d'un naturel sauvage; ils se laissoient prendre aisément : on les tenoit dans un jardin où on leur donnoit la liberté pendant le jour; et lorsqu'on les prenoit et qu'on les tenoit à la main, ils ne faisoient presque pas d'efforts pour s'échapper. Ils mangeoient du pain, du son, du blé, et même des feuilles de plantes et d'arbrisseaux. Leur cri ordinaire est assez semblable à celui du canard : mais il est moins étendu et beaucoup moins fréquent; car on ne les entendoit crier que fort rarement. Ils ont encore un second cri plus foible, quoique aigu, *uute, uute*, qu'ils font entendre lorsqu'on les saisit brusquement, et qui ne paroît être que l'expression de la crainte. Ils se baignent fort souvent, surtout dans les temps doux et à l'approche de la pluie : ils nagent en se berçant sur l'eau; et lorsqu'ils abordent à terre, ils se dressent sur leurs pieds, battent des ailes et se secouent comme les canards; ils arrangent aussi très-souvent leur plumage avec le bec. Ainsi les tadornes, qui ressemblent beaucoup aux canards par la forme du corps, leur ressemblent aussi par les habitudes naturelles; seulement ils ont plus de légèreté dans les mouvemens, et montrent plus de gaieté et de vivacité. Ils ont encore sur tous les canards, même les plus beaux, un privilége de nature qui n'appartient qu'à cette espèce; c'est de conserver constamment et en toute saison les belles couleurs de leur plumage. Comme ils ne sont pas difficiles à priver, que leur beau plumage se remarque de loin et fait un très-bel effet sur les pièces d'eau, il seroit à désirer que l'on pût obtenir une race domestique de ces oiseaux; mais leur naturel et leur tempérament semblent les fixer sur la mer et les éloigner des eaux douces : ce ne pourroit donc être que

dans les terrains très-voisins des eaux salées qu'on pourroit tenter avec espérance de succès leur multiplication en domesticité.

LE MILLOUIN[1].

Le millouin est ce canard que Belon désigne sous le nom de *cane à tête rousse*. Il a en effet la tête et une partie du cou d'un brun roux ou marron ; cette couleur coupée en rond au bas du cou est suivie par du noir ou brun noirâtre, qui se coupe de même en rond sur la poitrine et le haut du dos : l'aile est d'un gris teint de noirâtre et sans miroir ; mais le dos et les flancs sont joliment ouvragés d'un liséré très-fin, qui court transversalement par petits zigzags noirs dans un fond gris de perle. Selon Schwenckfeld, la tête de la femelle n'est pas rousse comme celle du mâle, et n'a que quelques taches roussâtres.

Le millouin, n°. 803, est de la grandeur du tadorne, mais sa taille est plus lourde : sa forme trop ronde lui donne un air pesant ; il marche avec peine et de mauvaise grâce, et il est obligé de battre de temps en temps des ailes pour conserver l'équilibre sur terre.

Son cri ressemble plus au sifflement grave d'un gros serpent qu'à la voix d'un oiseau : son bec large et creux est très-propre à fouiller dans la vase, comme font les souchets et les morillons, pour y trouver des vers et pour pêcher de petits poissons et des crustacées. Deux de ces oiseaux mâles que M. Baillon a nourris l'hiver dans une basse-cour, se tenoient presque toujours dans l'eau ; ils étoient forts et courageux sur cet élément, et ne s'y laissoient pas approcher par les autres canards ; ils les écartoient à coups de bec : mais ceux-ci en revanche les battoient lorsqu'ils étoient à terre ; et toute la défense du millouin étoit alors de fuir vers l'eau Quoiqu'ils fussent privés et même devenus familiers, on ne put les conserver long-temps, parce qu'ils ne peuvent marcher sans se blesser les pieds ; le sable des allées d'un

---

[1] En Brie, *moreton* ; en Bourgogne, *rougeot* ; en catalan, *buixot* ; dans le Bolonais, *collo rosso* ; en allemand, *rot-hals*, *rot-ent*, *mittel-ent*, *wilde-grawe-endt*, *braun koepfichte endte* ; en anglais, *pochard*, *red-headed widgeon*, *common grey widgeon*.

jardin les incommode autant que le pavé d'une cour; et quelque soin que prît M. Baillon de ces deux millouins, ils ne vécurent que six semaines dans leur captivité.

« Je crois, dit ce bon observateur, que ces oiseaux appartien-
« nent au Nord : les miens restoient dans l'eau pendant la nuit,
« même lorsqu'il geloit beaucoup; ils s'y agitoient assez pour em-
« pêcher qu'elle ne se glaçât autour d'eux.

« Du reste, ajoute-t-il, les millouins, ainsi que les morillons
« et les garrots, mangent beaucoup et digèrent aussi prompte-
« ment que le canard. Ils ne vécurent d'abord que de pain
« mouillé; ensuite ils le mangeoient sec : mais ils ne l'avaloient
« ainsi qu'avec peine, et étoient obligés de boire à chaque ins-
« tant. Je n'ai pu les accoutumer à manger du grain; les mo-
« rillons seuls paroissent aimer la semence du jonc de marais. »

M. Hébert, qui, en chasseur attentif et même ingénieux, a su trouver à la chasse d'autres plaisirs que celui de tuer, a fait sur ces oiseaux, comme sur beaucoup d'autres, des observations intéressantes. « C'est, dit-il, l'espèce du millouin qui, après
« celle du canard sauvage, m'a paru la plus nombreuse dans
« les contrées où j'ai chassé. Il nous arrive en Brie, à la fin
« d'octobre, par troupes de vingt à quarante : il a le vol plus
« rapide que le canard, et le bruit que fait son aile est tout dif-
« férent; la troupe forme en l'air un peloton serré, sans for-
« mer des triangles comme les canards sauvages. A leur arrivée
« ils sont inquiets, ils s'abattent sur les grands étangs; l'instant
« d'après ils en partent, en font plusieurs fois le tour au vol, se
« posent une seconde fois pour aussi peu de temps, disparois-
« sent, reviennent une heure après, et ne se fixent pas davan-
« tage. Quand j'en ai tué, c'a toujours été par hasard avec de très-
« gros plomb, et lorsqu'ils faisoient leurs différens tours en l'air.
« Ils étoient tous remarquables par une grosse tête rousse, qui
« leur a valu le nom de *rougeots* dans notre Bourgogne.

« On ne les approche pas facilement sur les grands étangs; ils
« ne tombent point sur les petites rivières par la gelée, ni à la
« chute sur les petits étangs [1], et ce n'est que dans les canar-

[1] Comme on ne tue que rarement de ces oiseaux en Brie, il m'a été impossible d'en réunir plusieurs pour les comparer; mais je suis fort porté à croire qu'on confond sous la même dénomination de *moreton*, *morillon*, etc., deux espèces, et même trois : le *millouin*, n°. 803 des planches enluminées, le *chipeau*, n°. 958, et le *canard siffleur*, n°. 825. Ces trois espèces ont beaucoup de rap-

« dières de Picardie que l'on peut en tuer beaucoup; néanmoins « ils ne laissent pas d'être assez communs en Bourgogne, et on « en voit à Dijon aux boutiques des rôtisseurs pendant presque « tout l'hiver. J'en ai tué un en Brie au mois de juillet, par une « très-grande chaleur : il me partit sur les bords d'un étang au « milieu des bois, dans un endroit fort solitaire. Il étoit accom- « pagné d'un autre ; ce qui me feroit croire qu'ils étoient appa- « riés, et que quelques couples de l'espèce couvent en France « dans les grands marais. »

Nous ajouterons que cette même espèce s'est portée bien au-delà de nos contrées ; car il nous est arrivé de la Louisiane un millouin tout semblable à celui de France ; et de plus, on reconnoît le même oiseau dans le *quapacheanauhtli* de Fernandès, que M. Brisson, par cette raison, a nommé *millouin du Mexique*. Quant à la variété dans l'espèce du millouin de France, donnée par ce dernier ornithologiste, sous l'indication de *millouin noir*, nous ne pouvons que nous en tenir à ce qu'il en dit, cette variété du millouin ne nous étant pas connue.

LE MILLOUINAN [1].

Ce bel oiseau, dont nous devons la connoissance à M. Baillon, est de la taille du millouin, et ses couleurs, quoique différentes, sont disposées de même : par ce double rapport, nous avons cru pouvoir lui donner le nom de *millouinan*. Il a la tête et le cou recouverts d'un grand domino noir à reflets vert cuivreux, coupé en rond sur la poitrine et le haut du dos; le manteau est joliment ouvragé d'une petite hachure noirâtre, courant légèrement dans un fond gris de perle; deux pièces du même ouvrage, mais plus serré, couvrent les épaules; le croupion est travaillé de même; le ventre et l'estomac sont du plus beau blanc. On peut remarquer sur le milieu du cou l'empreinte obscure d'un collier

ports ; leur plumage gris, plus ou moins rembruni, ondé de traits noirs, semblables à des traits de plume, leur donne un air de famille ; ils voyagent ensemble. Connoît-on bien les mâles et les femelles dans chacune de ces espèces ? (*Note de M. Hébert.*)

roux. Le bec du millouinan est moins long et plus large que celui du millouin.

L'individu que nous décrivons, n°. 1002, a été tué sur la côte de Picardie; et depuis, un autre tout-à-fait semblable, sinon qu'il est un peu plus petit, nous est venu de la Louisiane. Ce n'est pas, comme on l'a déjà vu, la seule espèce de la famille du canard qui se trouve commune aux deux continens; néanmoins ce millouinan, qui n'avoit pas encore été remarqué ni décrit, ne paroît sans doute que rarement sur nos côtes.

LE GARROT [1].

Le garrot, n°. 802, est un petit canard dont le plumage est noir et blanc, et la tête remarquable par deux mouches blanches posées aux coins du bec, qui, de loin, semblent être deux yeux placés à côté des deux autres, dans la coiffe noire lustrée de vert qui lui couvre la tête et le haut du cou; et c'est de là que les Italiens lui ont donné le nom de *quatr'occhi*. Les Anglais le nomment *golden-eye* (œil d'or), à raison de la couleur jaune dorée de l'iris de ses yeux. La queue et le dos sont noirs, ainsi que les grandes pennes de l'aile, dont la plupart des couvertures sont blanches; le bas du cou, avec tout le devant du corps, est d'un beau blanc; les pieds sont très-courts, et les membranes qui en réunissent les doigts s'étendent jusqu'au bout des ongles et y sont adhérentes.

La femelle est un peu plus petite que le mâle, et en diffère entièrement par les couleurs, qui, comme on l'observe généralement dans toute la grande famille du canard, sont plus ternes, plus pâles dans les femelles : celle-ci les a grises ou brunâtres où le mâle les a noires, et gris-blanches où il les a d'un beau blanc; elle n'a ni le reflet vert à la tête, ni la tache blanche au coin du bec.

[1] En Lorraine, *canard de Hongrie*; en Alsace, *canard pie*; par les Italiens, *quattr'occhi*; en anglais, *golden-eye*; en allemand, *kobel-ente*, *straus-endte*; et aux environs de Strasbourg, *weisser dritt-vogel*; par quelques-uns, *klinger*.

Le vol du garrot, quoique assez bas, est très-roide et fait siffler l'air: il ne crie pas en partant, et ne paroît pas être si défiant que les autres canards. On voit de petites troupes de garrots sur nos étangs pendant tout l'hiver : mais ils disparoissent au printemps, et sans doute vont nicher dans le Nord; du moins Linnæus, dans une courte notice du *Fauna Suecica*, dit que ce canard se voit l'été en Suède, et que dans cette saison, qui est celle de la nichée, il se tient dans des creux d'arbre.

M. Baillon, qui a essayé de tenir quelques garrots en domesticité, vient de nous communiquer les observations suivantes.

« Ces oiseaux, dit-il, ont maigri considérablement en peu de « temps, et n'ont pas tardé à se blesser sous les pieds, lorsque je « les ai laissé marcher en liberté. Ils restoient la plupart du « temps couchés sur le ventre : mais quand les autres oiseaux « venoient les attaquer, ils se défendoient vigoureusement; je « puis même dire que j'ai vu peu d'oiseaux aussi méchans. « Deux mâles que j'ai eus l'hiver dernier me déchiroient la « main à coups de bec toutes les fois que je les prenois. Je les « tenois dans une grande cage d'osier, afin de les accoutumer à « la captivité, et à voir aller et venir dans la cour les autres vo- « lailles; mais ils ne marquoient dans leur prison que de l'im- « patience et de la colère, et s'élançoient contre leurs grilles vers « les autres oiseaux qui les approchoient. J'étois parvenu, avec « beaucoup de peine, à leur apprendre à manger du pain; mais « ils ont constamment refusé toute espèce de grains.

« Le garrot, ajoute cet attentif observateur, a de commun avec « le millouin et le morillon, de ne marcher que d'une manière pei- « née et difficile, avec effort, et, ce semble, avec douleur; cepen- « dant ces oiseaux viennent de temps en temps à terre, mais « pour s'y tenir tranquilles et en repos, debout ou couchés sur « la grève, et pour y éprouver un plaisir qui leur est particulier. « Les oiseaux de terre ressentent de temps en temps le besoin de « se baigner, soit pour purger leur plumage de la poussière qui l'a « pénétré, soit pour donner au corps une dilatation qui en fa- « cilite les mouvemens, et ils annoncent par leur gaieté en quit- « tant l'eau la sensation agréable qu'ils éprouvent : dans les oi- « seaux aquatiques, au contraire, dans ceux surtout qui restent « un long temps dans l'eau, les plumes humectées et pénétrées « à la longue donnent insensiblement passage à l'eau, dont « quelques filets doivent gagner jusqu'à la peau; alors ces oiseaux

« ont besoin d'un bain d'air qui dessèche et contracte leurs « membres, trop dilatés par l'humidité ; ils viennent en effet « au rivage prendre ce bain sec dont ils ont besoin, et la gaieté « qui règne alors dans leurs yeux, et un balancement lent de la « tête, font connoître la sensation agréable qu'ils éprouvent. Mais « ce besoin satisfait, et en tout autre temps, les garrots, et, comme « eux, les millouins et les morillons, ne viennent pas volontiers « à terre, et surtout évitent d'y marcher ; ce qui paroît leur « causer une extrême fatigue. En effet, accoutumés à se mouvoir « dans l'eau par petits élans, dont l'impulsion dépend d'un « mouvement vif et brusque des pieds, ils apportent cette habi- « tude à terre, et n'y vont que par bonds, en frappant si forte- « ment le sol de leurs larges pieds, que leur marche fait le « même bruit qu'un claquement de mains. Ils s'aident de leurs « ailes pour garder l'équilibre, qu'ils perdent à tout moment, « et si on les presse, ils s'élancent en jetant leurs pieds en ar- « rière, et tombent sur l'estomac : leurs pieds d'ailleurs se dé- « chirent et se fendent en peu de temps par le frottement sur le « gravier. Il paroit donc que ces espèces, uniquement nées « pour l'eau, ne pourront jamais augmenter le nombre des co- « lonies que nous en avons tirées pour peupler nos basses- « cours. »

LE MORILLON [1].

Le morillon, n°. 1001, est un joli petit canard, qui, pour toutes couleurs, n'offre, lorsqu'on le voit en repos, qu'un large bec bleu, un grand domino noir, un manteau de même couleur, et du blanc sur l'estomac, le ventre et le haut des épaules ; ce blanc est net et pur, et tout le noir est luisant et relevé de beaux reflets pourprés et d'un rouge verdâtre ; les plumes du derrière de la tête se redressent en panache ; souvent le bas du domino, noir sur la poitrine, est ondé de blanc ; et dans cette

---

[1] En Brie, *le jacobin* ; sur la Somme, du temps de Belon, *cotée* ; en allemand, *scheel-ent*, *schill-ent*, *skel-endt*, *lepel-ganz* ; en anglais, *spoon-bill'd duck*.

espèce, ainsi que dans les autres du genre du canard, les couleurs sont sujettes à certaines variations qui ne sont nullement spécifiques, et qui n'appartiennent qu'à l'individu.

Lorsque le morillon vole, son aile paroît rayée de blanc; cet effet est produit par sept plumes qui sont en partie de cette couleur. Il a le dedans des pieds et des jambes rougeâtre, et le dehors noir. Sa langue est fort charnue, et si renflée à la racine, qu'il semble y en avoir deux. Dans les viscères, il n'y a point de vésicule du fiel. Belon regarde le morillon comme le *glaucium* des Grecs, *n'ayant*, dit-il, *trouvé onc oiseau qui eût l'œil de couleur si veronne*. Et en effet, le *glaucium*, dans Athénée, est ainsi nommé de la couleur *glauque* ou vert d'eau de ses yeux.

Le morillon fréquente les étangs et les rivières, et néanmoins se trouve aussi sur la mer. Il plonge assez profondément, et fait sa pâture de petits poissons, de crustacées et coquillages, ou de graines d'herbes aquatiques, surtout de celle du jonc commun. Il est moins défiant, moins prêt à partir que le canard sauvage; on peut l'approcher à la portée du fusil sur les étangs, ou mieux encore sur les rivières quand il gèle; et lorsqu'il a pris son essor, il ne fait pas de longues traversées.

M. Baillon nous a communiqué ses observations sur cette espèce en domesticité. « La couleur du morillon, dit-il, sa manière « de se balancer en marchant et en tenant le corps presque droit, « lui donnent un air d'autant plus singulier, que la belle cou- « leur bleu clair de son bec toujours appliqué sur la poitrine, « et ses gros yeux brillans, tranchent beaucoup sur le noir de « son plumage.

« Il est assez gai, et barbote, comme le canard, pendant des « heures entières. J'en ai privé facilement plusieurs dans ma « cour; ils sont devenus si familiers en peu de temps, qu'ils en- « troient dans la cuisine et dans les appartemens. On les enten- « doit avant de les voir, à cause du bruit qu'ils faisoient à chaque « pas en plaquant leurs larges pieds par terre et sur les parquets. « On ne les voyoit jamais faire de pas inutiles; ce qui prouve, « comme je l'ai dit, que l'espèce ne marche que par besoin et « forcément; et en effet ils s'écorchoient les pieds sur le pavé. « Néanmoins ils ne maigrissoient que fort peu, et ils auroient « pu vivre long-temps, si les autres oiseaux de la basse-cour les « avoient moins tourmentés.

« Je me suis procuré, ajoute M. Baillon, plus de trente mo-

« rillons, pour voir si la huppe, qui est très-apparente à quel-
« ques individus, constitue une espèce particulière; j'ai reconnu
« qu'elle est un des ornemens de tous les mâles.

« De plus, les jeunes sont, dans le premier temps, d'un gris
« enfumé. Cette livrée reste jusqu'après la mue, et ils n'ont
« toute leur belle couleur d'un noir brillant qu'à la deuxième
« année. Ce n'est que dans le même temps que le bec devient
« bleu. Les femelles sont toujours moins noires et n'ont jamais
« de huppe. »

LE PETIT MORILLON [1].

Après ce que nous venons de dire de la diversité que l'on remarque souvent dans le plumage des morillons, nous serions fort tentés de rapporter aux mêmes causes accidentelles la différence de grandeur sur laquelle on s'est fondé pour faire du petit morillon une espèce particulière et séparée de celle du morillon: cette différence en effet est si petite, qu'à la rigueur on pourroit la regarder comme nulle, ou du moins la rapporter à celles que l'âge et les divers temps d'accroissement mettent nécessairement entre les individus d'une même espèce. Néanmoins la plupart des ornithologistes ont indiqué ce petit morillon comme d'une espèce différente de l'autre; et ne pouvant les contredire par des faits positifs, nous consignons seulement ici nos doutes que nous ne croyons pas mal fondés. Belon même, que les autres ont suivi, et qui est le premier auteur de cette distinction d'espèces, semble nous fournir une preuve contre sa propre opinion; car après avoir dit de son *petit plongeon*, qui est notre petit morillon, que *c'est un joli oiseau bien troussé, rond et raccourci, avec yeux si jaulnes et luisans qu'ils sont plus clares qu'airain poli*, et qu'avec le plumage semblable à celui du morillon, il a de même la ligne blanche par le travers de l'aile, il ajoute : « Si « est-ce qu'il s'en faut beaucoup qu'il soit vrai morillon; car il « a la huppe derrière la tête comme le bièvre et le pélican, et

[1] En anglais, *tuffted duck*; en allemand *woll-enten*, et par quelques-uns, *rusgen*.

« toutefois le morillon n'en a point. » Or Belon se trompe ici[1], et ce caractère de la huppe est une raison de plus de rapporter l'oiseau dont il s'agit au vrai morillon, qui a en effet une huppe.

M. Brisson donne encore une variété dans cette espèce, sous le nom de *petit morillon rayé*; mais ce n'est certainement qu'une variété d'âge.

LA MACREUSE[a].

On a prétendu que les macreuses naissoient, comme les bernaches, dans des coquilles ou dans du bois pourri : nous avons suffisamment réfuté ces fables, dont ici, comme ailleurs, l'histoire naturelle ne se trouve que trop souvent infectée. Les macreuses pondent, nichent et naissent comme les autres oiseaux; elles habitent de préférence les terres et les îles les plus septentrionales, d'où elles descendent en grand nombre le long des côtes de l'Écosse et de l'Angleterre, et arrivent sur les nôtres en hiver, pour y fournir un assez triste gibier, néanmoins attendu avec empressement par nos solitaires, qui, privés de tout usage de chair et réduits au poisson, se sont permis celle de ces oiseaux, dans l'opinion qu'ils ont le sang froid comme les poissons, quoiqu'en effet leur sang soit chaud et tout aussi chaud que celui des autres oiseaux d'eau : mais il est vrai que la chair noire, sèche et dure de la macreuse est plutôt un aliment de mortification qu'un bon mets.

Le plumage de la macreuse, n°. 978, est noir. Sa taille est à peu près celle du canard commun; mais elle est plus ramassée et plus courte. Ray observe que l'extrémité de la partie supérieure du bec n'est pas terminée par un onglet corné, comme dans toutes les espèces de ce genre : dans le mâle, la base de cette partie, près de la tête, est considérablement gonflée, et présente

---

[1] Belon dit de plus qu'on nomme son petit plongeon *côtée*; nom que nous nous sommes crus en droit de rapporter au morillon. Il conjecture aussi que c'est le *colymbis* ou *colymbides* des anciens; mais nous avons rapporté ce dernier, avec plus de vraisemblance, au *castagneux*.

[a] Les Anglais de la province d'Yorck l'appellent *scoter*.

deux tubercules de couleur jaune; les paupières sont de cette même couleur; les doigts sont très-longs, et la langue est fort grande; la trachée n'a pas de labyrinthe, et les cœcums sont très-courts en comparaison de ceux des autres canards.

M. Baillon, cet observateur intelligent et laborieux, que j'ai eu si souvent occasion de citer au sujet des oiseaux d'eau, m'a envoyé les observations suivantes.

« Les vents du nord et du nord-ouest amènent le long de nos « côtes de Picardie, depuis le mois de novembre jusqu'en mars, « des troupes prodigieuses de macreuses; la mer en est, pour « ainsi dire, couverte : on les voit voleter sans cesse de place en « place et par milliers, paroître sur l'eau et disparoître à chaque « instant. Dès qu'une macreuse plonge, toute la bande l'imite « et reparoît quelques instans après. Lorsque les vents sont sud « et sud-est, elles s'éloignent de nos côtes et ces premiers vents, « au mois de mars, les font disparoître entièrement.

« La nourriture favorite des macreuses est une espèce de co- « quillage bivalve lisse et blanchâtre, large de quatre lignes et « long de dix ou environ, dont les hauts-fonds de la mer se trou- « vent jonchés dans beaucoup d'endroits; il y en a des bancs « assez étendus, et que la mer découvre sur ses bords au reflux. « Lorsque les pêcheurs remarquent que, suivant leur terme, « les macreuses *plongent aux vaimeaux* (c'est le nom qu'on « donne ici à ces coquillage), ils tendent leurs filets horizontale- « ment, mais fort lâches, au-dessus de ces coquillages, et à deux « pieds au plus du sable; peu d'heures après, la mer entrant « dans son plein, couvre ces filets de beaucoup d'eau, et les ma- « creuses suivant le reflux à deux ou trois cents pas du bord, la « première qui aperçoit les coquillages plonge; toutes les autres « la suivent, et rencontrant le filet qui est entre elles et l'appât, « elles s'empêtrent dans ces mailles flottantes; ou si quelques- « unes plus défiantes s'en écartent et passent dessous, bientôt « elles s'y enlacent comme les autres en voulant remonter après « s'être repues : toutes s'y noient; et lorsque la mer est retirée, « les pêcheurs vont les détacher du filet, où elles sont suspendues « par la tête, les ailes ou les pieds.

« J'ai vu plusieurs fois cette pêche. Un filet de cinquante toises « de longueur, sur une toise et demie de large, en prend quel- « quefois vingt ou trente douzaines dans une seule marée : mais « en revanche on tendra souvent ses filets vingt fois sans en

« prendre une seule; et il arrive de temps en temps qu'ils sont
« emportés ou déchirés par des marsouins ou des esturgeons.

« Je n'ai jamais vu aucune macreuse voler ailleurs qu'au-dessus
« de la mer, et j'ai toujours remarqué que leur vol est bas et
« mou, et de peu d'étendue; elles ne s'élèvent presque pas et
« souvent leurs pieds trempent dans l'eau en volant. Il est pro-
« bable que les macreuses sont aussi fécondes que les canards; car
« le nombre qui en arrive tous les ans est prodigieux, et mal-
« gré la quantité que l'on en prend, il ne paroît pas diminuer. »

Ayant demandé à M. Baillon ce qu'il pensoit sur la distinction du mâle et de la femelle dans cette espèce, et sur ces macreuses à plumage gris appelées *grisettes*, que quelques-uns disent être les femelles, voici ce qu'il m'a répondu :

« La grisette est certainement une macreuse; elle en a parfai-
« tement la figure. On voit toujours ces grisettes de compagnie
« avec les autres macreuses; elles se nourrissent des mêmes co-
« quillages, les avalent entiers, et les digèrent de même. On les
« prend aux mêmes filets, et elles volent aussi mal et de la même
« manière, particulière à ces oiseaux, qui ont les os des ailes plus
« tournés en arrière que les canards, et les cavités dans lesquelles
« s'emboîtent les deux fémurs très-près l'une de l'autre; confor-
« mation qui, leur donnant une plus grande facilité pour nager,
« les rend en même temps très-inhabiles à marcher; et certaine-
« ment aucune espèce de canards n'a les cuisses placées de cette
« manière. Enfin le goût de la chair est le même.

« J'ai ouvert trois de ces grisettes cet hiver, et elles se sont
« trouvées femelles.

« D'un autre côté, la quantité de ces macreuses grisettes est
« beaucoup moindre que celle des noires; souvent on n'en trouve
« pas dix sur cent autres prises au filet. Les femelles seroient-elles
« en si petit nombre dans cette espèce?

« J'avoue franchement que je n'ai pas assez cherché à dis-
« tinguer les mâles des femelles macreuses. J'en ai empaillé grand
« nombre; je choisissois les plus noires et les plus grosses : toutes
« se sont trouvées mâles, excepté les grisettes. Je crois cepen-
« dant que les femelles sont un peu plus petites et moins noires,
« ou du moins qu'elles n'ont pas ce mat de velours qui rend le
« noir du plumage des mâles si profond.

« Il nous paroît qu'on peut conclure de cet exposé, que, les
« femelles macreuses étant un peu moins noires et plus grises

« que les mâles, ces grisettes ou macreuses plus grises que noires, « et qui ne sont pas en assez grand nombre pour représenter « toutes les femelles de l'espèce, ne sont en effet que les plus « jeunes femelles, qui n'acquièrent qu'avec le temps tout le noir « de leur plumage. »

Après cette première réponse, M. Baillon nous a encore envoyé les notes suivantes, qui toutes sont intéressantes.

« J'ai eu, dit-il, cette année 1781, pendant plusieurs mois « dans ma cour, une macreuse noire; je la nourrissois de pain « mouillé et de coquillages. Elle étoit devenue très-familière.

« J'avois cru jusqu'alors que les macreuses ne pouvoient pas « marcher, que leur conformation les privoit de cette faculté; « j'en étois d'autant plus persuadé, que j'avois ramassé plusieurs « fois sur le bord de la mer, pendant la tempête, des macreuses, « des pingouins et des macareux tout vivans, qui ne pouvoient « se traîner qu'à l'aide de leurs ailes : mais ces oiseaux avoient « sans doute été beaucoup battus par les vagues. Cette circons- « tance, à laquelle je n'avois pas fait attention, m'avoit confirmé « dans mon erreur. Je l'ai reconnue en remarquant que la ma- « creuse marche bien, et même moins lentement que le mil- « louin; elle se balance de même à chaque pas, en tenant le corps « presque droit, et frappant la terre de chaque pied alternative- « ment et avec force. Sa marche est lente; si on la pousse, elle « tombe, parce que les efforts qu'elle se donne lui font perdre « l'équilibre. Elle est infatigable dans l'eau; elle court sur les va- « gues comme le pétrel, et aussi légèrement : mais elle ne peut « profiter à terre de la célérité de ses mouvemens; la mienne m'a « paru y être hors de la place que la Nature a assignée à chaque « être.

« En effet, elle y avoit l'air fort gauche; chaque mouvement « lui donnoit dans tout le corps des secousses fatigantes : elle ne « marchoit que par nécessité; elle se tenoit couchée ou debout, « droite comme un pieu, le bec posé sur l'estomac. Elle m'a tou- « jours paru mélancolique; je ne l'ai pas vue une seule fois se « baigner avec gaieté, comme les autres oiseaux d'eau dont ma « cour est remplie : elle n'entroit dans le bac qui y est à fleur de « terre que pour y manger le pain que je lui jetois. Lorsqu'elle « y avoit bu et mangé, elle restoit immobile; quelquefois elle « plongeoit au fond pour ramasser les miettes qui s'y préci- « pitoient. Si quelque oiseau se mettoit dans l'eau et l'approchoit,

« elle tentoit de le chasser à coups de bec : s'il résistoit ou s'il se « défendoit en l'attaquant, elle plongeoit ; et après avoir fait deux « ou trois fois le tour du fond du bac pour fuir, elle s'élançoit « hors de l'eau en faisant une espèce de sifflement fort doux et « clair, semblable au premier ton d'une flûte traversière. C'est « le seul cri que je lui ai connu ; elle le répétoit toutes les fois « qu'on l'approchoit.

« Curieux de savoir si cet oiseau peut demeurer long-temps « sous l'eau, je l'y ai retenu de force ; elle se donnoit des efforts « considérables après deux ou trois minutes, et paroissoit souf- « frir beaucoup. Elle revenoit au-dessus de l'eau aussi vite que « du liége. Je crois qu'elle peut y demeurer plus long-temps, « parce qu'elle descend souvent à plus de trente pieds de pro- « fondeur dans la mer, pour ramasser les coquillages bivalves et « oblongs dont elle se nourrit.

« Ce coquillage blanchâtre, large de quatre à cinq lignes, et « long de près d'un pouce, est la nourriture principale de cette « espèce. Elle ne s'amuse pas, comme la pie de mer, à l'ouvrir ; « la forme de son bec ne lui en donne pas le moyen comme ce- « lui de cet oiseau : elle l'avale entier et le digère en peu d'heures. « J'en donnois quelquefois vingt et plus à une macreuse ; elle « en prenoit jusqu'à ce que son œsophage en fût rempli jus- « qu'au bec : alors ses excrémens étoient blancs ; ils prenoient « une teinte verte lorsqu'elle ne mangeoit que du pain ; mais « ils étoient toujours liquides. Je ne l'ai jamais vue se repaître « d'herbes, de grains ou de semences de plantes, comme le « canard sauvage, les sarcelles, les siffleurs, et d'autres de ce « genre. La mer est son unique élément : elle vole aussi mal « qu'elle marche. Je me suis amusé souvent à en considérer des « troupes nombreuses dans la mer, et à les examiner avec une « bonne lunette d'approche : je n'en ai jamais vu s'élever et par- « courir au vol un espace étendu ; elles voletoient sans cesse « au-dessus de la surface de l'eau.

« Les plumes de cet oiseau sont tellement lissées et si serrées, « qu'en se secouant au sortir de l'eau, il cesse d'être mouillé.

« La même cause qui a fait périr tant d'autres oiseaux dans « ma cour, a donné la mort à ma macreuse ; la peau molle et « tendre de ses pieds étoit blessée sans cesse par les graviers qui « y pénétroient ; des calus se sont formés sous chaque jointure « des articles ; ils se sont ensuite usés au point que les nerfs

« étoient découverts : elle n'osoit plus ni marcher ni aller dans « l'eau ; chaque pas augmentoit ses plaies. Je l'ai mise dans mon « jardin sur l'herbe, sous une cage ; elle ne vouloit pas y man- « ger. Elle est morte dans ma cour peu de temps après. »

LA DOUBLE MACREUSE [1].

PARMI le grand nombre des macreuses qui viennent en hiver sur nos côtes de Picardie, l'on en remarque quelques-unes de beaucoup plus grosses que les autres, qu'on appelle *macreuses doubles*. Outre cette différence de taille, elles ont une tache blanche à côté de l'oeil, et une bande blanche dans l'aile, tandis que le plumage des autres est entièrement noir. Ces caractères suffisent pour qu'on doive regarder ces grandes macreuses comme formant une seconde espèce, qui paroît être beaucoup moins nombreuse que la première, mais qui du reste lui ressemble par la conformation et par les habitudes naturelles. Ray a observé dans l'estomac et les intestins de ces grandes macreuses, n°. 956, des fragmens de coquillage, le même apparemment que celui dont M. Baillon dit que la macreuse fait sa nourriture de préférence.

LA MACREUSE A LARGE BEC.

NOUS désignons sous ce nom l'oiseau représenté dans les planches enluminées, n°. 995, sous la dénomination de *canard du Nord*, appelé *le marchand*, qui certainement est de la famille des macreuses, et que peut-être, à comparer les individus, nous jugerions ne faire qu'une avec la précédente. Quoi qu'il en soit, celle-ci est bien caractérisée par la largeur de son bec aplati, épaté, bordé d'un trait orangé qui, entourant les yeux, semble figurer des lunettes. Cette grosse macreuse aborde en hiver en

[1] En anglais, *great black duck*.

Angleterre; elle s'abat sur les prairies dont elle paît l'herbe : et M. Edwards pense la reconnoître dans une des figures du petit recueil d'oiseaux publié à Amsterdam en 1679, par *Nicolas Vischer*, où elle est dénommée *turma anser*, nom qui semble avoir rapport à sa grosseur, qui surpasse celle du canard commun, et en même temps indiquer que ces oiseaux paroissent attroupés ; et comme ils se trouvent à la baie d'Hudson, les Hollandais pouvoient les avoir observés au détroit de Davis, où se faisoient alors leurs grandes pêches de la baleine.

LE BEAU CANARD HUPPÉ.

Le riche plumage de ce beau canard, n°. 980, paroît être une parure recherchée, une robe de fête que sa coiffure élégante assortit et rend plus brillante; une pièce d'un beau roux moucheté de petits pinceaux blancs couvre le bas du cou et la poitrine, et se coupe net sur les épaules par un trait de blanc, doublé d'un trait de noir; l'aile est recouverte de plumes d'un brun qui se fond en noir à riches reflets d'acier bruni; et celles des flancs, très-finement lisérées et vermiculées de petites lignes noirâtres, sur un fond gris, sont joliment rubanées à la pointe de noir et de blanc, dont les traits se déploient alternativement, et semblent varier suivant le mouvement de l'oiseau; le dessous du corps est gris blanc de perle; un petit tour de cou blanc remonte en mentonnière sous le bec et jette une échancrure sous l'œil, sur lequel un autre grand trait de même couleur passe en manière d'un long sourcil; le dessus de la tête est relevé d'une superbe aigrette de longues plumes blanches, vertes et violettes, pendantes en arrière comme une chevelure, en panaches séparés par de plus petits panaches blancs; le front et les joues brillent d'un lustre de bronze; l'iris de l'œil est rouge; le bec de même avec une tache noire au-dessus, et l'onglet de la même couleur; sa base est comme ourlée d'un rebord charnu de couleur jaune.

Ce beau canard est moins grand que le canard commun; et sa femelle, n°. 981, est aussi simplement vêtue qu'il est pompeusement paré; elle est presque toute brune, *ayant néanmoins*, dit Edwards, *quelque chose de l'aigrette du mâle*. Cet obser-

Prêtre pinx *Plee pere Sc*

Get obser-



Prêtre pinx. Plée père Sc.

1. Le beau Canard huppé . . Page 480.
2. La Sarcelle . . . . 486.
3. La Sarcelle de la Chine . . . . . . 495.

vateur ajoute que l'on a apporté vivans plusieurs de ces beaux canards de la Caroline en Angleterre, mais sans nous apprendre s'ils se sont propagés. Ils aiment à se percher sur les plus hauts arbres; d'où vient que plusieurs voyageurs les indiquent sous le nom de *canards branchus*. Par celui de *canards d'été*, que leur donne Catesby, on peut juger qu'ils ne séjournent que pendant l'été en Virginie et à la Caroline [1]; effectivement ils y nichent, et placent leurs nids dans les trous que les pics ont faits aux grands arbres voisins des eaux, particulièrement aux cypres : les vieux portent les petits du nid dans l'eau, sur leur dos; et ceux-ci au moindre danger s'y attachent avec le bec.

LE PETIT CANARD A GROSSE TÊTE.

Ce petit canard, qui est de taille moyenne entre le canard commun et la sarcelle, a toute la tête coiffée d'une touffe de longs effilés agréablement teints de pourpre avec reflets de vert et de bleu : cette touffe épaisse grossit beaucoup sa tête; et c'est de là que Catesby a nommé tête de buffle (*buffle's head duck*) ce petit canard, qui fréquente les eaux douces à la Caroline. Il a derrière l'oeil une large tache blanche; les ailes et le dos sont marqués de taches longitudinales noires et blanches alternativement; la queue est grise, le bec plombé, et les jambes sont rouges.

La femelle est toute brune avec la tête unie et sans touffe.

Ce canard ne paroît à la Caroline que l'hiver : ce n'est pas une raison pour le nommer, comme a fait M. Brisson, *canard d'hiver*, parce que comme il existe nécessairement ailleurs pendant l'été, ceux qui pourroient l'observer dans ces contrées auroient tout autant de raison de l'appeler *canard d'été*.

[1] Suivant le Page du Prats, on les voit toute l'année à la Louisiane.

LE CANARD A COLLIER DE TERRE-NEUVE.

Ce canard, n°. 798, de taille petite, courte et arrondie, et d'un plumage obscur, ne laisse pas d'être un des plus jolis oiseaux de son genre. Indépendamment des traits blancs qui coupent le brun de sa robe, sa face semble être un masque à long nez noir et joues blanches; et ce noir du nez se prolonge jusqu'au sommet de la tête, et s'y réunit à deux grands sourcils roux ou d'un rouge bai très-vif: le domino noir dont le cou est couvert est bordé et coupé au bas par un petit ruban blanc, qui apparemment a offert à l'imagination des pêcheurs de Terre-Neuve l'idée d'un cordon de noblesse, puisqu'ils appellent ce canard *the lord*, ou le seigneur; deux autres bandelettes blanches, lisérées de noir, sont placées de chaque côté de la poitrine, qui est gris de fer; le ventre est gris brun; les flancs sont d'un roux vif, et l'aile offre un miroir bleu pourpré ou couleur d'acier bruni. On voit encore une mouche blanche derrière l'oreille, et une petite ligne blanche serpentante sur le côté du cou.

La femelle, n°. 799, n'a rien de toute cette parure: son vêtement est d'un gris brun noirâtre sur la tête et le manteau, d'un gris blanc sur le devant du cou et la poitrine, et d'un blanc pur à l'estomac et au ventre. Leur grosseur est à peu près celle du morillon, et ils ont le bec fort court et petit pour leur taille.

On reconnoît l'espèce de ce canard dans l'*anas picta capite pulchrè fasciato* de Steller, ou *canard des montagnes du Kamtschatka*, et dans l'*anas histrionica* de Linnæus, qui paroît en Islande, suivant le témoignage de M. Brunnich, et qu'on retrouve non-seulement dans le nord-est de l'Asie, mais même sur le lac Baïkal, selon la relation de M. Georgi, quoique Kracheninnikow ait regardé cette espèce comme propre et particulière au Kamtschatka;

LE CANARD BRUN[1].

Sans une trop grande différence de taille, la ressemblance presque entière de plumage nous eût fait rapporter cette espèce à celle de la *sarcelle brune et blanche*, ou *canard brun et blanc de la baie d'Hudson* d'Edwards[1] : mais celui-ci, n°. 1007, n'a exactement que la taille de la sarcelle ; et le canard brun est de grosseur moyenne entre le canard sauvage et le garrot. Au reste, il est probable que l'individu représenté dans la planche n'est que la femelle de cette espèce ; car elle porte la livrée obscure, propre dans tout le genre des canards au sexe féminin. Un fond brun noirâtre sur le dos, et brun roussâtre nué de gris blanc au cou et à la poitrine ; le ventre blanc avec une tache blanche sur l'aile, et une large mouche de même couleur entre l'œil et le bec, sont tous les traits de son plumage ; et c'est peut-être celui que l'on trouve indiqué dans Rzaczynski par cette courte notice : *Lithuana Polesia alit innumeras anates inter quas sunt nigricantes.* Il ajoute que ces canards noirâtres sont connus des Russes sous le nom de *uhle*.

LE CANARD A TÊTE GRISE.

Nous préférons cette dénomination donnée par Edwards à celle de *canard de la baie d'Hudson*, sous laquelle M. Brisson indique cet oiseau : premièrement, parce qu'il y a plusieurs autres canards à la baie d'Hudson ; secondement, parce qu'une dénomination tirée d'un caractère propre de l'espèce est toujours préférable pour la désigner à une indication de pays, qui ne peut que très-rarement être exclusive. Ce canard à tête grise est coiffé assez singulièrement d'une calotte cendrée bleuâtre, tombant en

1 Voyez ci-après, parmi les sarcelles, la dix-septième espèce.

pièce carrée sur le haut du cou, et séparée par une double ligne de points noirs, semblables à des guillemets, de deux plaques d'un vert tendre qui couvrent les joues : le tout est coupé de cinq moustaches noires, dont trois s'avancent en pointe sur le haut du bec, et les deux autres s'étendent en arrière sous ses angles. La gorge, la poitrine et le cou sont blancs; le dos est d'un brun noirâtre avec reflet pourpré. Les grandes pennes de l'aile sont brunes; les couvertures en sont d'un pourpre ou violet foncé, luisant, et chaque plume est terminée par un point blanc, dont la suite forme une ligne transversale; il y a de plus une grande tache blanche sur les petites couvertures de l'aile, et une autre de forme ronde de chaque côté de la queue. Le ventre est noir; le bec est rouge, et sa partie supérieure est séparée en deux bourlets, qui, dans leur renflement, ressemblent, suivant l'expression d'Edwards, à peu près à des fèves. C'est, ajoute-t-il, la partie la plus remarquable de la conformation de ce canard, dont la taille surpasse celle du canard domestique. Néanmoins nous devons remarquer que la femelle du *canard à collier de Terre-Neuve*, planches enluminées, n°. 799, a beaucoup de rapport avec ce canard à tête grise d'Edwards : la principale différence consiste en ce que les teintes du dos sont plus noires dans la planche de ce naturaliste, et que la joue y est peinte de verdâtre.

LE CANARD A FACE BLANCHE.

Nous désignons ce canard, n°. 808, par le caractère de sa face blanche, parce que cette indication peut le faire reconnoître au premier coup d'oeil. En effet, ce qui frappe d'abord en le voyant, est son tour de face tout en blanc, relevé sur la tête d'un voile noir, qui, embrassant le devant et le haut du cou, retombe en arrière. L'aile et la queue sont noirâtres; le reste du plumage est richement chamarré d'ondes et de festons de noirâtre, de roussâtre et de roux, dont la teinte, plus forte sur le dos, va jusqu'au rouge briqueté sur la poitrine et le bas du cou. Ce canard, qui se trouve au Maragnon, est de plus grande taille et de plus grosse corpulence que notre canard sauvage.

LE MAREC ET LE MARÉCA,

CANARDS DU BRÉSIL.

MARÉCA est, suivant Pison, le nom générique des canards au Brésil, et Marcgrave donne ce nom à deux espèces qui ne paroissent pas fort éloignées l'une de l'autre, et que, par cette raison, nous donnons ensemble, en les distinguant néanmoins sous les noms de *marec* et *mareca*. La première est, dit ce naturaliste, un canard de petite taille qui a le bec brun, avec une tache rouge ou orangée à chaque coin, la gorge et les joues blanches, la queue grise, l'aile parée d'un miroir vert avec un bord noir. Catesby, qui a décrit le même oiseau à Bahama, dit que ce miroir de l'aile est bordé de jaune : mais il y a d'autant moins de raison de désigner cette espèce sous le nom de *canard de Bahama*, comme a fait M. Brisson, que Catesby remarque expressément qu'il y paroît très-rarement, n'y ayant jamais vu que l'individu qu'il décrit.

Le maréca, seconde espèce de Margrave, est de la même taille que l'autre, et il a le bec et la queue noirs; un miroir luisant de vert et de bleu sur l'aile, dans un fond brun; une tache d'un blanc jaunâtre, placée, comme dans l'autre, entre l'angle du bec et l'oeil; les pieds d'un vermillon qui, même après la cuisson, teint les doigts en beau rouge. La chair de ce dernier, ajoute-t-il, est un peu amère; celle du premier est excellente : néanmoins les sauvages la mangent rarement, craignant, disent-ils, qu'en se nourrissant de la chair d'un animal qui leur paroît lourd, ils ne deviennent eux-mêmes plus appesantis et moins légers à la course.

LES SARCELLES.

LA forme que la Nature a le plus nuancée, variée, multipliée dans les oiseaux d'eau, est celle du canard. Après le grand nombre

des espèces de ce genre dont nous venons de faire l'énumération, il se présente un genre subalterne, presque aussi nombreux que celui des canards, et qui ne semble fait que pour les représenter et les reproduire à nos yeux sous un plus petit module : ce genre secondaire est celui des sarcelles qu'on ne peut mieux désigner en général qu'en disant que ce sont des canards bien plus petits que les autres, mais qui du reste leur ressemblent non-seulement par les habitudes naturelles, par la conformation, et par toutes les proportions relatives de la forme, mais encore par l'ordonnance du plumage, et même par la grande différence des couleurs qui se trouvent entre les mâles et les femelles.

On servoit souvent des sarcelles à la table des Romains ; elles étoient assez estimées pour qu'on prît la peine de les multiplier en les élevant en domesticité, comme les canards. Nous réussirions sans doute à les élever de même ; mais les anciens donnoient apparemment plus de soins à leur basse-cour, et en général beaucoup plus d'attention que nous à l'économie rurale et à l'agriculture.

Nous allons donner la description des espèces différentes des sarcelles, dont quelques-unes, comme certains canards, se sont portées jusqu'aux extrémités des continens.

LA SARCELLE COMMUNE [1].

Première espèce.

Sa figure est celle d'un petit canard, et sa grosseur celle d'une perdrix. Le plumage du mâle, n°. 946, avec des couleurs moins

1 En grec, *βόσκας* ; et chez les Grecs modernes, *pappi*, dénomination générique, appliquée à toutes les espèces du genre des canards. « Les Grecs n'ont « dictions en leur vulgaire pour distinguer les oiseaux de rivière, si proprement « que nous faisons ; car ils nomment indifféremment les sarcelles et morillons du « nom de *canards*, qu'ils appellent *pappi*. » (Observations de Belon, liv. I.) En italien, *sartella*, *cercedula*, *cercevolo*, *garganello* ; en espagnol, *cercela* ; en allemand, *murentlein*, *mittel-entle*, *scheckicht-endtlin*, *spreuglicht-endte* ; en bas allemand, *crak kasona* ; et dans quelques endroits, comme aux environs de Strasbourg, *kernell*, selon Gesner ; en russe, *tchirka* ; à Madagascar, *sirire* ;

brillantes que celui du canard, n'en est pas moins riche en reflets agréables, qu'il ne seroit guère possible de rendre par une description. Le devant du corps présente un beau plastron tissu de noir sur gris, et comme maillé par petits carrés tronqués, renfermés dans de plus grands, tous disposés avec tant de netteté et d'élégance, qu'il en résulte l'effet le plus piquant. Les côtés du cou et les joues, jusque sous les yeux, sont ouvragés de petits traits de blanc, vermiculés sur un fond roux. Le dessus de la tête est noir, ainsi que la gorge; mais un long trait blanc, prenant sur l'œil, va tomber au-dessous de la nuque. Des plumes longues et taillées en pointe couvrent les épaules et retombent sur l'aile en rubans blancs et noirs; les couvertures qui tapissent les ailes sont ornées d'un petit miroir vert; les flancs et le croupion présentent des hachures de gris noirâtre sur gris blanc, et sont mouchetés aussi agréablement que le reste du corps.

La parure de la femelle est bien plus simple; vêtue partout de gris et de gris brun, à peine remarque-t-on quelques ombres d'ondes ou de festons sur sa robe : il n'y a point de noir sur la gorge, comme dans le mâle, et en général il y a tant de différence entre les deux sexes dans les sarcelles, comme dans les canards, que les chasseurs peu expérimentés les méconnoissent, et leur ont donné les noms impropres de *tiers*, *racanettes*, *mercanettes*; en sorte que les naturalistes doivent, ici comme ailleurs, prendre garde aux fausses dénominations, pour ne pas multiplier les espèces sur la seule différence des couleurs qui se trouvent dans ces oiseaux : il seroit même très-utile, pour prévenir l'erreur, que l'on eût soin de représenter la femelle et le mâle avec leurs vraies couleurs, comme nous l'avons fait dans quelques-unes des planches enluminées.

Le mâle, au temps de la pariade, fait entendre un cri semblable à celui du râle. Néanmoins la femelle ne fait guère son nid dans nos provinces, et presque tous ces oiseaux nous quittent avant le 15 ou 20 d'avril [1]. : ils volent par bandes dans le temps de leurs voyages, mais sans garder, comme les canards, d'ordre

---

dans quelques-unes de nos provinces, *garsotte*, suivant Belon; en d'autres, *halbran*; dans l'Orléanais, la Champagne, la Lorraine, *arcanette*; dans le Milanais et dans notre province de Picardie, *garganey*.

[1] Comme la sarcelle ne paroît guère que l'hiver, Schwenckfeld en dérive son nom : *Querquedula, quoniam querquero, id est frigido et hiemali tempore, maximè apparet.*

régulier; ils prennent leur essor de dessus l'eau et s'envolent avec beaucoup de légèreté. Ils ne se plongent pas souvent, et trouvent à la surface de l'eau et vers ses bords la nourriture qui leur convient : les mouches et les graines des plantes aquatiques sont les alimens qu'ils choisissent de préférence. Gesner a trouvé dans leur estomac de petites pierres mêlées avec cette pâture; et M. Frisch, qui a nourri quelques couples de ces oiseaux pris jeunes, nous donne les détails suivans sur leur manière de vivre dans cette espèce de domesticité commencée. « Je présentai d'abord à ces sarcelles, dit-il, différentes graines, sans qu'elles touchassent à « aucune : mais à peine eus-je fait poser à côté de leur vase d'eau « un bassin rempli de millet, qu'elles y accoururent toutes; cha« cune à chaque becquée alloit à l'eau, et dans peu elles en ap« portèrent assez dans leurs becs pour que le millet fût tout « mouillé. Néanmoins cette petite graine n'étoit pas encore assez « trempée à leur gré, et je vis mes sarcelles se mettre à porter le « millet aussi-bien que l'eau sur le sol de l'enclos, qui étoit « d'argile; et lorsque la terre fut amollie et trempée, elles com« mencèrent à barboter, et il se fit par là un creux assez pro« fond, dans lequel elles mangeoient leur millet mêlé de terre. « Je les mis dans une chambre, et elles portoient de même, quoi« que plus inutilement, le millet et l'eau sur le plancher. Je les « conduisis dans l'herbe, et il me parut qu'elles ne faisoient que « la fouiller en y cherchant des graines sans en manger les feuil« les, non plus que les vers de terre : elles poursuivoient les « mouches et les happoient à la manière des canards. Lorsque je « tardois de leur donner la nourriture accoutumée, elles la de« mandoient par un petit cri enroué *quoak*, répété chaque demi« minute. Le soir, elles se gîtoient dans les coins; et même le « jour, lorsqu'on les approchoit, elles se fourroient dans les trous « les plus étroits. Elles vécurent ainsi jusqu'à l'approche de l'hi« ver; mais le froid rigoureux étant venu, elles moururent toutes « à la fois. »

LA PETITE SARCELLE [1].

Seconde espèce.

CETTE sarcelle, n°. 947, est un peu plus petite que la première, et elle en diffère encore par les couleurs de la tête, qui est rousse et rayée d'un large trait de vert bordé de blanc, qui s'étend des yeux à l'occiput : le reste du plumage est assez ressemblant à celui de la sarcelle commune, excepté que la poitrine n'est point aussi richement émaillée, mais seulement mouchetée.

Cette petite sarcelle niche sur nos étangs, et reste dans le pays toute l'année : elle cache son nid parmi les grands joncs, et le construit de leurs brins, de leur moelle et de quantité de plumes : ce nid fait avec beaucoup de soin est assez grand et posé sur l'eau, de manière qu'il hausse et baisse avec elle. La ponte qui se fait dans le mois d'avril est de dix et jusqu'à douze œufs de la grosseur de ceux du pigeon; ils sont d'un blanc sale, avec de petites taches couleur de noisette. Les femelles seules s'occupent du soin de la couvée : les mâles semblent les quitter et se réunir pour vivre ensemble pendant ce temps; mais en automne ils retournent à leur famille. On voit sur les étangs ces sarcelles par compagnies de dix à douze qui forment la famille; et, dans l'hiver, elles se rabattent sur les fontaines chaudes : elles y vivent de cresson et de cerfeuil sauvage: sur les étangs, elles mangent les graines de jonc et attrapent de petits poissons.

Elles ont le vol très-prompt. Leur cri est une espèce de sifflement, *vouire*, *vouire*, qui se fait entendre sur les eaux dès le mois de mars. M. Hébert nous assure que cette petite sarcelle est aussi commune en Brie que l'autre y est rare, et que l'on en tue grande quantité dans cette province. Suivant Rzaczynski, on en fait la chasse en Pologne, au moyen de filets tendus d'un arbre

1 On lui donne la plupart des noms de la sarcelle commune : les suivans paroissent lui être particuliers. En allemand, *troessel*, *krieg-enten*, *kruk-entle*, *graw-endtlin;* et la femelle, *brunn-kæpficht endtlin* : dans notre Bourgogne, par les chasseurs, *racanette*.

à l'autre; les bandes de ces sarcelles donnent dans ces filets lorsqu'elles se lèvent de dessus les étangs à la brune.

Ray, par le nom qu'il donne à notre petite sarcelle (*the common teal*), paroît n'avoir pas connu la sarcelle commune. Belon, au contraire, n'a connu que cette dernière; et quoiqu'il lui ait attribué indistinctement les deux noms grecs de *boscas* et *phascas*, le second paroît désigner spécialement la petite sarcelle; car on lit dans Athénée, que la *phascas* est plus grande que le petit *colymbis*, qui est le grèbe castagneux : or cette mesure de grandeur convient parfaitement à notre petite sarcelle. Au reste, son espèce a communiqué d'un monde à l'autre par le Nord; car il est aisé de la reconnoître dans le *pepatsca* de Fernandès; et plusieurs individus que nous avons reçus de la Louisiane n'ont offert aucune différence d'avec ceux de nos contrées.

LA SARCELLE D'ÉTÉ [1].

Troisième espèce.

Nous n'eussions fait qu'une seule et même espèce de cette sarcelle et de la précédente, si Ray, qui paroît les avoir vues toutes deux, ne les eût pas séparées [2]; il distingue positivement la petite sarcelle et la sarcelle d'été : nous ne pouvons donc que le suivre dans sa description, et copier la notice qu'il en donne. Cette sarcelle d'été, dit-il, est encore un peu moins grosse que la petite sarcelle, et c'est de tous les oiseaux de cette grande famille des sarcelles et canards, sans exception, le plus petit. Elle a le bec noir; tout le manteau cendré brun, avec le bout des plumes blanc sur le dos : il y a sur l'aile une bande large d'un doigt; cette bande est noire avec des reflets d'un vert d'émeraude et bordée de blanc : tout le devant du corps est d'un blanc lavé de jaunâtre,

[1] En anglais, *summer teal*; en allemand, *birckilgen*, *graw-endilin*; dans notre province de Picardie, *criquard* ou *criquet*, si pourtant ce nom n'appartient pas à la petite sarcelle.

[2] *Minima*, dit-il, *in anatino genere*, *exceptâ sequente* (la sarcelle d'été); et celle dont il parle ici sous le nom de *minima* est certainement notre petite sarcelle, comme la description qu'il en fait nous en a convaincus.

tacheté de noir à la poitrine et au bas-ventre; la queue est pointue; les pieds sont bleuâtres, et leurs membranes noires.

M. Baillon m'a envoyé quelques notes sur une *sarcelle d'été*, par lesquelles il me paroît qu'il entend par cette dénomination la petite sarcelle de l'article précédent, et non pas la sarcelle d'été décrite par Ray. Quoi qu'il en soit, nous ne pouvons que rapporter ici ses indications et ses observations, qui sont intéressantes.

« Nous nommons ici (à Montreuil-sur-mer) la sarcelle d'été, « *criquard* ou *criquet*, dit M. Baillon : cet oiseau est bien fait et « a beaucoup de grâces ; sa forme est plus arrondie que celle de « la sarcelle commune ; elle est aussi mieux parée ; ses couleurs « sont plus variées et mieux tranchées : elle conserve quelquefois de petites plumes bleues, qu'on ne voit que quand les « ailes sont ouvertes. Peu d'oiseaux d'eau sont d'une gaieté aussi « vive que cette sarcelle : elle est presque toujours en mouvement, se baigne sans cesse, et s'apprivoise avec beaucoup de « facilité ; huit jours suffisent pour l'habituer à la domesticité : « j'en ai eu pendant plusieurs années dans ma cour, et j'en conserve encore deux qui sont très-familières.

« Ces jolies sarcelles joignent à toutes leurs qualités une « douceur extrême. Je ne les ai jamais vues se battre ensemble « ni avec d'autres oiseaux : elles ne se défendent même pas lorsqu'elles sont attaquées. Aussi délicates que douces, le moindre « accident les blesse ; l'agitation que leur donne la poursuite « d'un chien suffit pour les faire mourir : lorsqu'elles ne peuvent fuir par le secours de leurs ailes, elles restent étendues « sur la place comme épuisées et expirantes. Leur nourriture « est du pain, de l'orge, du blé, du son : elles prennent aussi « des mouches, des vers de terre, des limaçons et d'autres insectes.

« Elles arrivent dans nos marais voisins de la mer vers les « premiers jours de mars : je crois que le vent de sud les amène. « Elles ne se tiennent pas attroupées comme les autres sarcelles « et comme les canards siffleurs : on les voit errer de tous côtés « et s'apparier peu de temps après leur arrivée. Elles cherchent « au mois d'avril, dans des endroits fangeux et peu accessibles, « de grosses touffes de joncs ou d'herbes fort serrées et un peu « élevées au-dessus du niveau du marais ; elles s'y fourrent en « écartant les brins qui les gênent, et à force de s'y remuer elles « y pratiquent un petit emplacement de quatre à cinq pouces de

« diamètre, dont elles tapissent le fond avec des herbes sèches ; « le haut en est bien couvert par l'épaisseur des joncs, et l'en« trée est masquée par les brins qui s'y rabattent : cette entrée « est le plus souvent vers le midi. Dans ce nid, la femelle dépose « de dix à quatorze œufs d'un blanc un peu sale, et presque « aussi gros que les premiers œufs des jeunes poules. J'ai vé« rifié le temps de l'incubation; il est, comme dans les poules, « de vingt-un à vingt-trois jours.

« Les petits naissent couverts de duvet, comme les petits canards : « ils sont fort alertes ; et dès les premiers jours après leur nais« sance le père et la mère les conduisent à l'eau : ils cherchent « les vermisseaux sous l'herbe et dans la vase. Si quelque oiseau « de proie passe, la mère jette un petit cri ; toute la famille se « tapit et reste immobile jusqu'à ce qu'un autre cri lui rende son « activité.

« Les premières plumes dont les jeunes criquards se garnissent « sont grises comme celles des femelles : il est alors fort difficile « de distinguer les sexes, et même cette difficulté dure jusqu'à l'ap« proche de la saison des amours ; car il est un fait particulier à « cet oiseau, que j'ai été à portée de vérifier plusieurs fois et « que je crois devoir rapporter ici. Je me procure ordinairement « de ces sarcelles dès le commencement de mars ; alors les mâles « sont ornés de leurs belles plumes : le temps de la mue arrive, « ils deviennent aussi gris que leurs femelles, et restent dans « cet état jusqu'au mois de janvier. Dans l'espace d'un mois, à « cette époque, leurs plumes prennent une autre teinte. J'ai « encore admiré ce changement cette année : le mâle que j'ai est « présentement aussi beau qu'il peut l'être ; je l'ai vu aussi gris « que la femelle. Il semble que la Nature n'ait voulu le parer « que pour la saison des amours.

« Cet oiseau n'est pas des pays septentrionaux ; il est sensible « au froid : ceux que j'ai eus alloient toujours coucher au pou« lailler, et se tenoient au soleil ou auprès du feu de la cuisine. « Ils sont tous morts d'accident, la plupart des coups de bec que « les oiseaux plus forts qu'eux leur donnoient. Néanmoins j'ai « lieu de croire que naturellement ils ne vivent pas long-temps, « vu que leur croissance entière est prise en deux mois ou en« viron. »

LA SARCELLE D'ÉGYPTE.

Quatrième espèce.

CETTE sarcelle, n°. 1000, est à peu près de la grosseur de notre sarcelle commune (*première espèce*); mais elle a le bec un peu plus grand et plus large. La tête, le cou et la poitrine sont d'un brun roux ardent et foncé; tout le manteau est noir; il y a un trait de blanc dans l'aile; l'estomac est blanc, et le ventre est du même brun roux que la poitrine.

La femelle, dans cette espèce, porte à peu près les mêmes couleurs que le mâle; seulement elles sont moins fortes et moins nettement tranchées; le blanc de l'estomac est brouillé d'ondes brunes, et les couleurs de la tête et de la poitrine sont plutôt brunes que rousses. On nous a assuré que cette sarcelle se trouvoit en Egypte.

LA SARCELLE DE MADAGASCAR.

Cinquième espèce.

CETTE sarcelle, n.° 770, est à peu près de la taille de notre petite sarcelle (*seconde espèce*); mais elle a la tête et le bec plus petits. Le caractère qui la distingue le mieux, est une large tache vert pâle ou vert d'eau, placée derrière l'oreille, et encadrée dans du noir qui couvre le derrière de la tête et du cou. La face et la gorge sont blanches; le bas du cou, jusque sur la poitrine, est joliment ouvragé de petits lisérés bruns dans du roux et du blanc. Cette dernière couleur est celle du devant du corps. Le dos et la queue sont teints et lustrés de vert sur fond noir ou noirâtre. Cette sarcelle nous a été envoyée de Madagascar.

LA SARCELLE DE COROMANDEL.

Sixième espèce.

Les n°. 949 et 950 des planches enluminées représentent le mâle et la femelle de ces jolies sarcelles, qui nous ont été envoyées de la côte de Coromandel. Elles sont plus petites au moins d'un quart que nos sarcelles communes (*première espèce*). Leur plumage est composé de blanc et de brun noirâtre : le blanc règne sur le devant du corps ; il est pur dans le mâle, et mêlé de gris dans la femelle ; le brun noirâtre forme une calotte sur la tête, colore tout le manteau, et se marque sur le cou du mâle par taches et mouchetures, et par petites ondes transversales au bas de celui de la femelle ; de plus, l'aile du mâle brille, sur sa teinte noirâtre, d'un reflet vert ou rougeâtre.

LA SARCELLE DE JAVA.

Septième espèce.

Le plumage de cette sarcelle, n°. 930, sur le devant du corps ; le haut du dos, et sur le cou, est richement ouvragé de festons noirs et blancs ; le manteau est brun ; la gorge est blanche ; la tête est coiffée d'un beau violet pourpré, avec un reflet vert aux plumes de l'occiput, lesquelles avancent sur la nuque, et semblent s'en détacher en forme de panaches ; la teinte violette reprend au bas de cette petite touffe, et forme une large tache sur les côtés du cou : elle en marque une semblable, accompagnée de deux taches blanches, sur les plumes de l'aile les plus voisines du corps. Cette sarcelle, qui nous est venue de l'île de Java, est de la taille de la sarcelle commune (*première espèce*).

LA SARCELLE DE LA CHINE.

Huitième espèce.

Cette belle sarcelle, n°. 805 le mâle, est très-remarquable par la richesse et la singularité de son plumage. Il est peint des plus vives couleurs, et relevé sur la tête par un magnifique panache vert et pourpre, qui s'étend jusqu'au-delà de la nuque ; le cou et les côtés de la face sont garnis de plumes étroites et pointues, d'un rouge orangé ; la gorge est blanche, ainsi que le dessus des yeux ; la poitrine est d'un roux pourpré ou vineux ; les flancs sont agréablement ouvragés de petits liserés noirs, et les pennes des ailes élégamment bordées de traits blancs. Ajoutez à toutes ces beautés une singularité remarquable ; ce sont deux plumes, une de chaque côté, entre celles de l'aile les plus près du corps, qui, du côté extérieur de leur tige, portent des barbes d'une longueur extraordinaire, d'un beau roux orangé, liséré de blanc et de noir sur les bords, et qui forment comme deux éventails ou deux larges ailes de papillon relevées au-dessus du dos. Ces deux plumes singulières distinguent suffisamment cette sarcelle de toutes les autres, indépendamment de la belle aigrette qu'elle porte ordinairement flottante sur sa tête, et qu'elle peut relever. Les belles couleurs de ces oiseaux ont frappé les yeux des Chinois ; ils les ont représentés sur leurs porcelaines et sur leurs plus beaux papiers. La femelle, qu'ils y représentent aussi, y paroît toujours toute brune, et c'est en effet sa couleur, avec quelque mélange de blanc, comme on peut le voir au n°. 806 des planches enluminées. Tous deux ont également le bec et les pieds rouges.

Cette belle sarcelle se trouve au Japon comme à la Chine ; car on la reconnoît dans l'oiseau *kimnodsui*, de la beauté duquel Kæmpfer parle avec admiration ; et Aldrovande raconte que les envoyés du Japon, qui de son temps vinrent à Rome, apportèrent, entre autres raretés de leur pays, des figures de cet oiseau.

LA SARCELLE DE FÉROÉ.

Neuvième espèce.

Cette sarcelle, n°. 999, qui est un peu moins grande que notre sarcelle commune (*première espèce*), a tout le plumage d'un gris blanc uniforme sur le devant du corps, du cou et de la tête; seulement il est légèrement taché de noirâtre derrière les yeux, ainsi que sur la gorge et aux côtés de la poitrine; tout le manteau, avec le dessus de la tête et du cou, est d'un noirâtre mat et sans reflets. Ce sont là les seules et tristes couleurs de cet oiseau du Nord, et qui se trouve à l'île Féroé.

Toutes les espèces précédentes de sarcelles sont de l'ancien continent : celles dont nous allons parler appartiennent au nouveau; et quoique les mêmes espèces des oiseaux aquatiques soient souvent communes aux deux mondes, néanmoins chacune de ces espèces de sarcelles paroît propre et particulière à un continent ou à l'autre; et à l'exception de notre grande et de notre petite sarcelle (*première et seconde espèce*), aucune autre ne paroit se trouver dans tous deux.

LA SARCELLE SOUCROUROU.

Dixième espèce.

Pour désigner cette sarcelle, n°. 966, nous adopterons le nom de *soucrourou* qu'on lui donne à Cayenne, où l'espèce en est commune. Elle est à peu près de la taille de notre sarcelle (*première espèce*). Le mâle a le dos richement festonné et ondé; le cou, la poitrine et tout le devant du corps sont mouchetés de noirâtre sur un fond brun roussâtre; au haut de l'aile est une belle plaque d'un bleu clair, au-dessous de laquelle est un trait blanc, et ensuite un miroir vert; il y a aussi un large trait de blanc sur les

joues ; le dessus de la tête est noirâtre, avec des reflets verts et pourprés. La femelle est toute brune.

Ces oiseaux se trouvent aussi à la Caroline, et vraisemblablement en beaucoup d'autres endroits de l'Amérique. Leur chair, au rapport de Barrère, est délicate et de bon goût.

LA SARCELLE SOUCROURETTE.

Onzième espèce.

Quoique la sarcelle de Cayenne, représentée n°. 403 des planches enluminées, soit de moindre taille que celle que M. Brisson donne, d'après Catesby, sous le nom de *sarcelle de Virginie*, la grande ressemblance dans les couleurs du plumage nous fait regarder ces deux oiseaux comme de la même espèce; et nous sommes encore fort portés à les rapprocher de celle de la sarcelle soucrourou de Cayenne, dont nous venons de parler. C'est par cette raison que nous lui avons donné un nom qui indique ce rapport. En effet, la soucrourette a sur l'épaule la plaque bleue avec la zone blanche au-dessous, et ensuite le miroir vert, tout comme le soucrourou; le reste du corps et la tête sont couverts de taches d'un gris brun ondé de gris blanc, dont la figure de Catesby ne rend pas le mélange, ne présentant que du brun étendu trop uniformément; ce qui conviendroit à la femelle, qui, selon lui, est toute brune. Il ajoute que ces sarcelles viennent en grand nombre à la Caroline au mois d'août, et y demeurent jusqu'au milieu d'octobre, temps auquel on ramasse dans les champs le riz dont elles sont avides; et il ajoute qu'en Virginie, où il n'y a point de riz, elles mangent une espèce d'avoine sauvage qui croît dans les marécages; qu'enfin elles s'engraissent extrêmement par l'une et l'autre de ces nourritures, qui donnent à leur chair un goût exquis.

LA SARCELLE A QUEUE ÉPINEUSE.

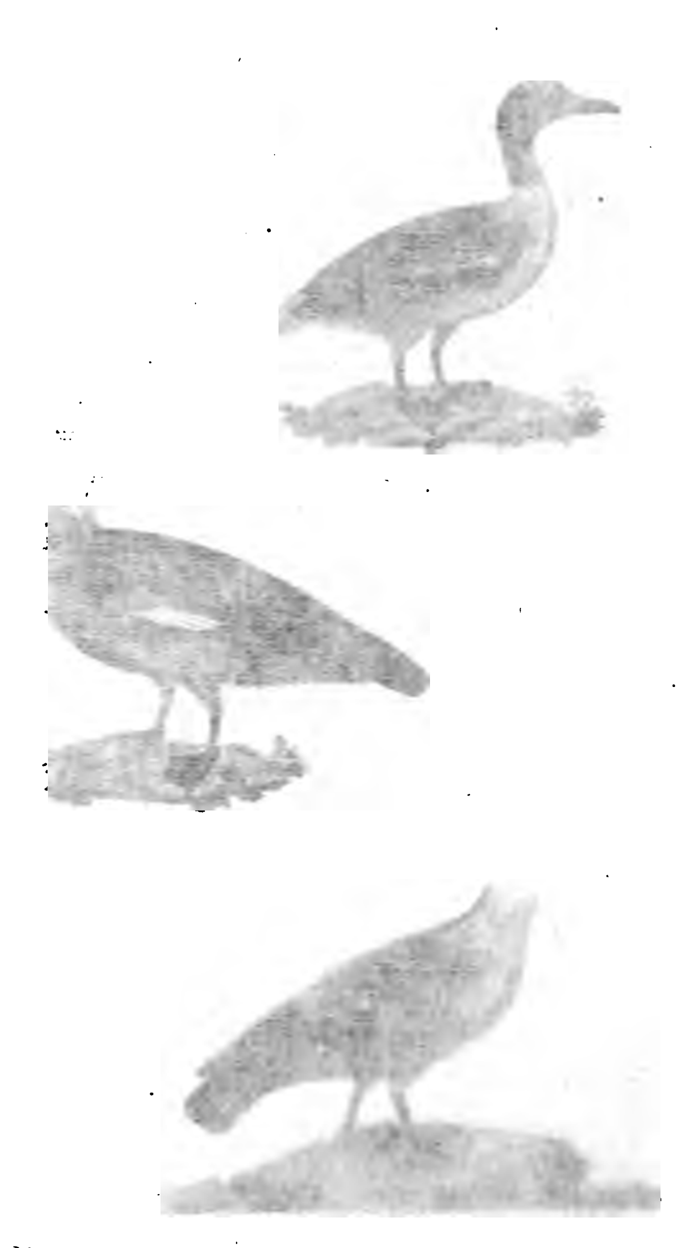
Douzième espèce.

Cette espèce de sarcelle, n°. 967, naturelle à la Guiane, se distingue de toutes les autres par les plumes de sa queue, qui sont longues et terminées par un petit filet roide comme une épine, et formé par la pointe de la côte, prolongée d'une ligne ou deux au-delà des barbes de ces plumes, qui sont d'un brun noirâtre. Le plumage du corps est assez monotone, n'étant composé que d'ondes ou taches noirâtres, plus foncées au-dessus du corps, plus claires en dessous, et festonnées de gris blanc dans un fond gris roussâtre ou jaunâtre; le haut de la tête est noirâtre, et deux traits de la même couleur, séparés par deux traits blancs, passent, l'un à la hauteur de l'œil, l'autre plus bas sur la joue; les pennes de l'aile sont également noirâtres. Cette sarcelle n'a guère que onze ou douze pouces de longueur.

LA SARCELLE ROUSSE A LONGUE QUEUE.

Treizième espèce.

Celle-ci est un peu plus grande que la précédente, et en diffère beaucoup par les couleurs; mais elle s'en rapproche par le caractère de la queue longue et de ses pennes terminées en pointe, sans cependant avoir le brin effilé aussi nettement prononcé. Ainsi, sans prétendre réunir ces deux espèces, nous croyons néanmoins les devoir rapprocher. Celle-ci a le dessus de la tête, la face et la queue noirâtres; l'aile est de la même couleur, avec quelques reflets bleus et verts, et porte une tache blanche; le cou est d'un beau roux marron; les flancs sont teints de cette même couleur, et le dessus du corps en est ondé sur du noirâtre.



La Sar...
La Sarcelle blanche et noire... 499



pinx. Plée père Sc.

Cette sarcelle, n°. 968, nous a été envoyée de la Guadeloupe ; M. Brisson l'a reçue de Saint-Domingue, et il lui rapporte, avec toute apparence de raison, le *chilcanauhtli*, sarcelle de la Nouvelle-Espagne de Fernandès, qui semble désigner la femelle de cette espèce par le nom de *colcanauhtli*.

LA SARCELLE BLANCHE ET NOIRE,

OU LA RELIGIEUSE.

Quatorzième espèce.

Une robe blanche, un bandeau blanc, avec coiffe et manteau noirs, ont fait donner le surnom de *religieuse* à cette sarcelle de la Louisiane, n°. 948, dont la taille est à peu près celle de notre sarcelle (*première espèce*). Le noir de sa tête est relevé d'un lustre de vert et de pourpre, et le bandeau blanc l'entoure par-derrière depuis les yeux. « Les pêcheurs de Terre-Neuve, dit Edwards, « appellent cet oiseau *l'esprit*, je ne sais par quelle raison, si ce « n'est qu'étant très-vif plongeur, il peut reparoître, l'instant « après avoir plongé, à une très-grande distance ; faculté qui a « pu réveiller dans l'imagination du vulgaire les idées fantastiques « sur les apparitions des esprits. »

LA SARCELLE DU MEXIQUE.

Quinzième espèce.

Fernandès donne à cette sarcelle un nom mexicain (*metzcanauhtli*), qu'il dit signifier *oiseau de lune*, et qui vient de ce que la chasse s'en fait la nuit au clair de la lune. C'est, dit-il, une des plus belles espèces de ce genre : presque tout son plumage est blanc pointillé de noir, surtout à la poitrine ; les ailes offrent un mélange de bleu, de vert, de fauve, de noir et de blanc ; la tête

est d'un brun noirâtre, avec des reflets de couleurs changeantes; la queue, bleue en dessous, noirâtre en dessus, est terminée de blanc; il y a une tache noire entre les yeux et le bec, qui est noir en dessous, et bleu dans sa partie supérieure.

La femelle, comme dans toutes les espèces de ce genre, diffère du mâle par ses couleurs, qui sont moins nettes et moins vives; et l'épithète que lui donne Fernandès (*avis stertrix junceti*) semble dire qu'elle sait abattre et couper les joncs pour en former ou y poser son nid.

LA SARCELLE DE LA CAROLINE.

Seizième espèce.

Cette sarcelle se trouve à la Caroline, vers l'embouchure des rivières à la mer, où l'eau commence à être salée. Le mâle a le plumage coupé de noir et de blanc, comme une pie; et la femelle, que Catesby décrit plus en détail, a la poitrine et le ventre d'un gris clair; tout le dessus du corps et les ailes sont d'un brun foncé; il y a une tache blanche de chaque côté de la tête, derrière l'œil, et une autre au bas de l'aile. Il est clair que c'est d'après cette livrée de la femelle que Catesby a donné le nom de *petit canard brun* à cette sarcelle, qu'il eût mieux fait d'appeler *sarcelle pie*, ou *sarcelle noire et blanche*. Nous lui laissons la dénomination de *sarcelle de la Caroline*, parce que nous n'avons pas connoissance que cette espèce se trouve en d'autres contrées.

LA SARCELLE BRUNE ET BLANCHE.

Dix-septième espèce.

Cet oiseau, qu'Edwards donne sous le nom de *canard brun et blanc*, doit néanmoins être rangé dans la famille des sarcelles, puisqu'il est à peu près de la taille et de la figure de notre sar-

celle (*première espèce*); mais la couleur du plumage est différente : elle est toute d'un brun noirâtre sur la tête, le cou et les pennes de l'aile; le brun foncé s'éclaircit jusqu'au blanchâtre sur le devant du corps, qui de plus est rayé transversalement de lignes brunes; il y a une tache blanche sur les côtés de la tête, et une semblable au coin du bec. Cette sarcelle ne craint pas la plus grande rigueur du froid, puisqu'elle est du nombre des oiseaux qui habitent le fond de la baie d'Hudson.

ESPÈCES

QUI ONT RAPPORT AUX CANARDS ET AUX SARCELLES.

APRÈS la description et l'histoire des espèces bien reconnues et bien distinctes dans le genre nombreux des canards et des sarcelles, il nous reste à indiquer celles que semblent désigner les notices suivantes, afin de mettre les observateurs et les voyageurs à portée, en complétant ces notices, de reconnoître à laquelle des espèces ci-devant décrites elles peuvent se rapporter, ou si elles en sont en effet différentes, et si elles peuvent indiquer des espèces nouvelles.

I. Nous devons d'abord faire mention de ces canards nommés vulgairement *quatre-ailes*, dont il est parlé dans la *Collection Académique*, en ces termes : « Vers 1680, parut dans le Bolonais « une espèce de canards qui ont les ailes tournées différemment « des autres; les grosses plumes s'écartant du corps et se jetant « au dehors, cela donne lieu au peuple de croire et de dire qu'ils « ont quatre ailes. » (*Collection Académique*, partie étrangère, tome I, page 304). Nous croyons que ce caractère pouvoit n'être qu'accidentel, par la simple comparaison du passage précédent avec le suivant. « M. l'abbé Nollet a vu en Italie une troupe « d'oies, parmi lesquelles il y en avoit plusieurs qui sembloient « avoir quatre ailes; mais cette apparence, qui n'avoit pas lieu « quand l'oiseau voloit, étoit causée par le renversement de l'ai« leron, ou dernière portion de l'aile, qui tenoit les grandes plu-

« mes relevées, au lieu de les coucher le long du corps. Ces oies « étoient venues d'une même couvée, avec d'autres qui portoient « leurs ailes à l'ordinaire, ainsi que la mère ; mais le père avoit « les ailerons repliés. » (*Histoire de l'Académie*, 1750, page 7.)

Ainsi ces canards, comme ces oies à quatre ailes, ne doivent pas être considérés comme des espèces particulières, mais comme des variétés très-accidentelles, et même individuelles, qui peuvent se trouver dans toute espèce d'oiseaux.

II. Le canard ou plutôt la très-petite sarcelle qu'indique Rzaczinski dans le passage suivant : *Lithuana Polesia alit anates innumeras, inter quas..... sunt..... in cavis arborum natæ, molem sturni non excedentes.* (*Hist.* pag. 269.) Si cet auteur est exact au sujet de la taille singulièrement petite qu'il donne à cette espèce, nous avouons qu'elle ne nous est pas connue.

III. Le canard de Barbarie à tête blanche, du docteur Shaw, qui n'est point le même que le canard musqué, et qui doit plutôt se rapporter aux sarcelles, puisqu'il n'est, dit-il, que de la *taille du vanneau* : il a le bec large, épais et bleu, la tête toute blanche et le corps couleur de feu.

IV. L'*anas platyrhinchos* du même docteur Shaw, qu'il appelle mal à propos *pélican de Barbarie*, puisque rien n'est plus éloigné d'un pélican qu'un canard ; celui-ci d'ailleurs est aussi petit que le précédent : il a les pieds rouges ; le bec plat, large, noir et dentelé ; la poitrine, le ventre et la tête de couleur de feu ; le dos est plus foncé, et il y a trois taches, une bleue, une blanche et une verte, sur l'aile.

V. L'espèce que le même voyageur donne également sous la mauvaise dénomination de *pélican de Barbarie à petit bec*. « Celui-ci, dit-il, est un peu plus gros que le précédent : il a le cou « rougeâtre et la tête ornée d'une petite touffe de plumes tan« nées ; son ventre est tout blanc, et son dos bigarré de quantité « de raies blanches et noires ; les plumes de la queue sont poin« tues, et les ailes sont chacune marquées de deux taches conti« guës, l'une noire et l'autre blanche ; l'extrémité du bec est « noire, et les pieds sont d'un bleu plus foncé que ceux du van« neau. » Cette espèce nous paroît très-voisine de la précédente.

VI. Le *turpan* ou *tourpan*, canard de Sibérie, trouvé par M. Gmelin aux environs de Selengensk, et dont il donne une

notice trop courte pour qu'on puisse le reconnoître : cependant il paroît que ce même canard tourpan se retrouve à Kamtschatka, et que même il est commun à Ochotsk, où l'on en fait, à l'embouchure même de la rivière Ochotska, une grande chasse en bateaux, que décrit Kracheninnikow. Nous observerons, au sujet de ce voyageur, qu'il dit avoir rencontré onze espèces de canards ou sarcelles au Kamtschatka, dans lesquelles nous n'avons reconnu que le tourpan et le canard à longue queue de Terre-Neuve : les neuf autres se nomment, selon lui, *selosni*, *tchirki*, *krohali*, *gogoli*, *lutki*, *tcherneti*, *pulonosi*, *suasi* et *canard montagnard*. « Les « quatre premiers, dit-il, passent l'hiver dans les environs des « sources; les autres arrivent au printemps et s'en retournent en « automne comme les oies. » On peut croire que plusieurs de ces espèces se reconnoîtroient dans celles que nous avons décrites, si l'observateur avoit pris soin de nous en dire autre chose que leurs noms.

VII. Le petit canard des Philippines, appelé à Luçon *saloyasir*, et qui n'étant pas, suivant l'expression de Camel, *plus gros que le poing*, doit être regardé comme une espèce de sarcelle.

VIII. Le *woures-feique* ou l'*oiseau cognée* de Madagascar, espèce de canard, « ainsi nommé par ces insulaires, dit Fran- « çois Cauche, parce qu'il a sur le front une excroissance de « chair noire, ronde, et qui va se recourbant un peu sur le bec, « à la manière de leurs cognées. Au reste, ajoute ce voyageur, « cette espèce a la grosseur de nos oisons, et le plumage de nos ca- « nards. » Nous ajouterons qu'il se pourroit que ce n'en fût qu'une variété [1].

IX. Les deux espèces de canards et les deux de sarcelles que M. de Bougainville a vues aux îles Malouines ou Falkland, et dont il dit que les premiers ne diffèrent pas beaucoup de ceux de nos contrées, en ajoutant néanmoins qu'on en tua quelques-uns de tout noirs, et d'autres tout blancs. Quant aux deux sarcelles, l'une est, dit-il, *de la taille du canard*, et a le bec bleu; l'autre

---

[1] Flaccourt nomme trois ou quatre espèces de sarcelles ou *sivire*, qu'il dit se trouver dans cette même île de Madagascar : *tahie*, son cri semble articuler ce nom : elle a les ailes, le bec et les pieds noirs : *halive*, a le bec et les pieds rouges ; *hach*, a le plumage gris, avec les ailes rayées de vert et de blanc ; *tatach*, est une espèce d'halive, mais plus petite.

est beaucoup plus petite, et l'on en vit de ces dernières qui avoient les plumes du ventre *teintes d'incarnat*. Du reste, ces oiseaux sont en grande abondance dans ces îles, et du meilleur goût.

X. Ces canards du détroit de Magellan, qui, suivant quelques voyageurs, construisent leurs nids d'une façon toute particulière, d'un limon pétri et enduit avec la plus grande propreté; si pourtant cette relation est aussi vraie qu'à plusieurs traits elle nous paroît suspecte et peu sûre.

XI. Le *canard peint de la Nouvelle-Zélande*, ainsi nommé dans le *second Voyage du capitaine Cook*, et décrit dans les termes suivans : « Il est de la taille du canard musqué, et les cou-
« leurs de son plumage sont agréablement variées. Le mâle et la
« femelle portent une tache blanche sur chaque aile. La femelle
« est blanche à la tête et au cou; mais toutes les autres plumes,
« ainsi que celles de la tête et du cou du mâle, sont brunes et
« variées. »

XII. Le *canard sifflant à bec mou*, autrement appelé *canard gris bleu de la Nouvelle-Zélande*, remarquable en ce que le bec est d'une substance molle et comme cartilagineuse, de manière qu'il ne peut guère se nourrir qu'en ramassant et, pour ainsi dire, suçant les vers que le flot laisse sur la grève.

XIII. Le *canard à crête rouge*, encore de la Nouvelle-Zélande, mais dont l'espèce n'y est pas commune, et n'a été trouvée que sur la rivière, au fond de la baie Dusky. Ce canard, qui n'est qu'un peu plus gros que la sarcelle, est d'un gris noir très-luisant au-dessus du dos, et d'une couleur de suie grisâtre foncée au ventre; le bec et les pieds sont couleur de plomb; l'iris de l'œil est doré, et il a une crête rouge sur la tête.

XIV. Enfin Fernandès donne dix espèces comme étant du genre du canard, dont nous ne pouvons faire mention, jusqu'à ce que de nouvelles observations ou l'inspection des objets viennent servir à les compléter et à les faire reconnoître.

LES PÉTRELS.

De tous les oiseaux qui fréquentent les hautes mers, les petrels sont les plus marins : du moins ils paroissent être les plus étrangers à la terre, les plus hardis à se porter au loin, à s'écarter et même à s'égarer sur le vaste océan ; car ils se livrent, avec autant de confiance que d'audace, au mouvement des flots, à l'agitation des vents, et paroissent braver les orages. Quelque loin que les navigateurs se soient portés, quelque avant qu'ils aient pénétré, soit du côté des pôles, soit dans les autres zones, ils ont trouvé ces oiseaux qui sembloient les attendre et même les devancer sur les parages les plus lointains et les plus orageux ; partout ils les ont vus se jouer avec sécurité, et même avec gaieté, sur cet élément terrible dans sa fureur, et devant lequel l'homme le plus intrépide est forcé de pâlir, comme si la Nature l'attendoit là pour lui faire avouer combien l'instinct et les forces qu'elle a départis aux êtres qui nous sont inférieurs ne laissent pas d'être au-dessus des puissances combinées de notre raison et de notre art.

Pourvus de longues ailes, munis de pieds palmés, les pétrels ajoutent à l'aisance et à la légèreté du vol, à la facilité de nager, la singulière faculté de courir et de marcher sur l'eau, en effleurant les ondes par le mouvement d'un transport rapide, dans lequel le corps est horizontalement soutenu et balancé par les ailes, et où les pieds frappent alternativement et précipitamment la surface de l'eau. C'est de cette marche sur l'eau que vient le nom *pétrel :* il est formé de *Peter* (Pierre), ou de *Petrill* (Pierrot, ou petit Pierre), que les matelots anglais ont imposé à ces oiseaux, en les voyant courir sur l'eau comme l'apôtre saint Pierre y marchoit.

Les espèces de pétrels sont nombreuses. Ils ont tous les ailes grandes et fortes ; cependant ils ne s'élèvent pas à une grande hauteur, et communément ils rasent l'eau dans leur vol. Ils ont trois doigts unis par une membrane ; les deux doigts latéraux portent un rebord à leur partie extérieure ; le quatrième doigt n'est qu'un petit éperon qui sort immédiatement du talon, sans articulation ni phalange [1].

---

1 Willughby appelle cet éperon ou ergot, un *petit doigt de derrière*, n'ayant pas l'idée d'une pointe sortant immédiatement du talon.

Le bec, comme celui de l'albatross, est articulé et paroît formé de quatre pièces, dont deux, comme des morceaux surajoutés, forment les extrémités des mandibules; il y a de plus le long de la mandibule supérieure, près de la tête, deux petits tuyaux ou rouleaux couchés, dans lesquels sont percées les narines. Par sa conformation totale, ce bec sembleroit être celui d'un oiseau de proie; car il est épais, tranchant et crochu à son extrémité. Au reste, cette figure du bec n'est pas entièrement uniforme dans tous les pétrels; il y a même assez de différence pour qu'on puisse en tirer un caractère qui établit une division dans la famille de ces oiseaux. En effet, dans plusieurs espèces, la seule pointe de la mandibule supérieure est recourbée en croc; la pointe de l'inférieure, au contraire, est creusée en gouttière et comme tronquée en manière de cuiller, et ces espèces sont celles des pétrels simplement dits.

Dans les autres, les pointes de chaque mandibule sont aiguës, recourbées, et font ensemble le crochet. Cette différence de caractère a été observée par M. Brisson, et il nous paroît qu'on ne doit pas la rejeter ou l'omettre, comme le veut M. Forster, et nous nous en servirons pour établir dans la famille des pétrels la seconde division sous laquelle nous rangerons les espèces que nous appellerons *pétrels-puffins.*

Tous ces oiseaux, soit pétrels, soit puffins, paroissent avoir un même instinct et des habitudes communes pour faire leurs nichées. Ils n'habitent la terre que dans ce temps, qui est assez court; et comme s'ils sentoient combien ce séjour leur est étranger, ils se cachent ou plutôt ils s'enfouissent dans des trous sous les rochers au bord de la mer. Ils font entendre du fond de ces trous leur voix désagréable, que l'on prendroit le plus souvent pour le croassement d'un reptile. Leur ponte n'est pas nombreuse. Ils nourrissent et engraissent leurs petits en leur dégorgeant dans le bec la substance à demi digérée et déjà réduite en huile, des poissons dont ils font leur principale et peut-être leur unique nourriture. Mais une particularité dont il est très-bon que les dénicheurs de ces oiseaux soient avertis, c'est que, quand on les attaque, la peur ou l'espoir de se défendre leur fait rendre l'huile dont ils ont l'estomac rempli : ils la lancent au visage et aux yeux du chasseur; et comme leurs nids sont le plus souvent situés sur des côtes escarpées, dans des fentes de rochers, à une grande hauteur, l'ignorance de ce fait a coûté la vie à quelques observateurs.

M. Forster remarque que Linnæus a peu connu les pétrels, puisqu'il n'en compte que six espèces, tandis que, par sa propre observation, M. Forster en a reconnu douze nouvelles espèces dans les seules mers du Sud. Mais nous désirerions que ce savant navigateur nous eût donné les descriptions de toutes ces espèces; et nous ne pouvons, en attendant, que présenter ce que nous en savons d'ailleurs.

LE PÉTREL CENDRÉ[1].

Première espèce.

Ce pétrel, n°. 59, habite dans les mers du Nord. Clusius le compare, pour la grandeur, à une poule moyenne; M. Rolandson Martin, observateur suédois, le dit de la grosseur d'une corneille; et le premier de ces auteurs lui trouve dans le port et dans la figure quelque chose du faucon. Son bec, fortement articulé et très-crochu, est en effet un bec de proie; le croc de la partie supérieure et la gouttière tronquée qui termine l'inférieure sont d'une couleur jaunâtre, et le reste du bec, avec les deux tuyaux des narines, sont noirâtres dans l'individu mort que nous décrivons: mais on assure que le bec est rouge partout, ainsi que les pieds, dans l'oiseau vivant. Le plumage du corps est d'un blanc cendré; le manteau est d'un cendré bleu, et les pennes de l'aile sont d'un bleu plus foncé et presque noir. Les plumes sont très-serrées, très-fournies, et garnies en dessous d'un duvet épais et fin, dont la peau du corps est partout revêtue.

Les observateurs s'accordent à donner le nom de *haff-hert* ou *hav-hest* (cheval de mer) à cet oiseau ; et c'est, selon Pontoppidan, « parce qu'il rend un son semblable au hennissement du « cheval, et que le bruit qu'il fait en nageant, approche du « trot de ce quadrupède. » Mais il n'est pas aisé de concevoir comment un oiseau qui nage fait le bruit d'un cheval qui trotte; et n'est-ce pas plutôt à cause de la course du pétrel sur l'eau,

[1] *Haff-hert*, aux îles Féroé; *hav-hest*, dans Pontoppidan ; *scepferd*, par les Allemands.

qu'on lui aura donné cette dénomination? Le même auteur ajoute que ces oiseaux ne manquent pas de suivre les bateaux qui vont à la pêche des chiens de mer, pour attendre que les pêcheurs jettent les entrailles de ces animaux. Il dit qu'ils s'acharnent aussi sur les baleines mortes ou blessées, dès qu'elles surnagent; que les pêcheurs tuent ces pétrels un à un à coups de bâton, sans que le reste de la troupe désempare. C'est d'après cet acharnement que M. Rolandson Martin leur applique le nom de *mallemucke;* mais, comme nous l'avons dit, ce nom appartient à un goéland.

On trouve ces pétrels cendrés depuis le soixante-deuxième degré de latitude nord, jusque vers le quatre-vingtième. Ils volent entre les glaces de ces parages; et lorsqu'on les voit fuir de la pleine mer pour chercher un abri, c'est, comme dans l'*oiseau de tempête* ou *petit pétrel* [1], un indice pour les navigateurs que l'orage est prochain.

LE PÉTREL BLANC ET NOIR, OU LE DAMIER.

Seconde espèce.

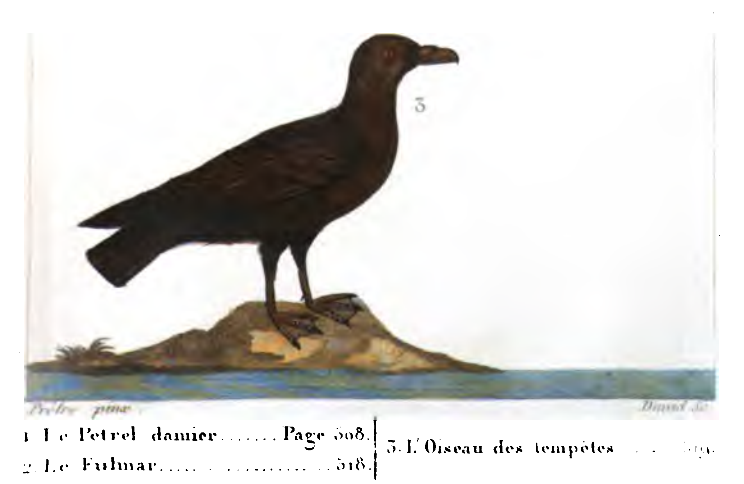
Le plumage de ce pétrel, marqué de blanc et de noir, coupé symétriquement et en manière d'échiquier, l'a fait appeler *damier* par tous nos navigateurs. C'est dans le même sens que les Espagnols l'ont nommé *pardelas*, et les Portugais, *pintado*, nom adopté aussi par les Anglais, mais qui, pouvant faire équivoque avec celui de la *pintade*, ne doit point être admis ici, outre que celui de *damier* exprime et désigne mieux la distribution du blanc et du noir par taches nettes et tranchées dans le plumage de cet oiseau. Il est à peu près de la grosseur d'un pigeon commun; et comme dans son vol il en a l'air et le port, ayant le cou court, la tête ronde, quatorze ou quinze pouces de longueur, et seulement trente-deux ou trente-trois d'envergure, les navigateurs l'ont souvent appelé *pigeon de mer*.

[1] Voyez ci-après l'article de l'*oiseau de tempête*.



2 Le Fulmar........ ....





Prêtre pinx. Dumel sc.

1. Le Petrel damier....... Page 508.
2. Le Fulmar......................... 518.
3. L'Oiseau des tempêtes ...... 519.

Le damier, n°. 964, a le bec et les pieds noirs. Le doigt extérieur est composé de quatre articulations; celui du milieu, de trois, et l'intérieur, de deux seulement; et à la place du petit doigt, est un ergot pointu, dur, long d'une ligne et demie, et dont la pointe se dirige en dedans. Le bec porte au-dessus les deux petits tuyaux ou rouleaux dans lesquels sont percées les narines. La pointe de la mandibule supérieure est courbée: celle de l'inférieure est taillée en gouttière et comme tronquée; et ce caractère place le damier dans la famille des pétrels, et le sépare de celle des puffins. Il a le dessus de la tête noir; les grandes plumes des ailes de la même couleur, avec des taches blanches. La queue est frangée de blanc et de noir; et lorsqu'elle est développée, elle ressemble, dit Frezier, à une écharpe de deuil. Son ventre est blanc, et le manteau est régulièrement comparti par taches de blanc et de noir. Cette description se rapporte parfaitement à celle que Dampier a faite du *pintado*. Au reste, le mâle et la femelle ne diffèrent pas sensiblement l'un de l'autre par le plumage ni par la grosseur.

Le damier, ainsi que plusieurs autres pétrels, est habitant-né des mers antarctiques; et si Dampier le regarde comme appartenant à la zone tempérée australe, c'est que ce voyageur ne pénétroit pas assez avant dans les mers froides de cette région pour y suivre le damier; car il l'eût trouvé jusqu'aux plus hautes latitudes. Le capitaine Cook nous assure que ces pétrels, ainsi que les pétrels bleus, fréquentent chaque portion de l'Océan austral dans les latitudes les plus élevées. Les meilleurs observateurs conviennent même qu'il est très-rare d'en rencontrer avant d'avoir passé le tropique; et il paroît en effet, par plusieurs relations, que les premières plages où l'on commence à trouver ces oiseaux en nombre sont dans les mers voisines du cap de Bonne-Espérance; on les rencontre aussi vers les côtes de l'Amérique, à la latitude correspondante. L'amiral Anson les chercha inutilement à l'île de Juan-Fernandès; néanmoins il y remarqua plusieurs de leurs trous, et il jugea que les chiens sauvages qui sont répandus dans cette île les en avoient chassés ou les avoient détruits: mais peut-être dans une autre saison y eût-il rencontré ces oiseaux, supposé que celle où il les chercha ne fût pas celle de la nichée; car, comme nous l'avons dit, il paroît qu'ils n'habitent la terre que dans ce temps, et qu'ils passent leur vie en pleine mer, se reposant sur l'eau lorsqu'elle est calme, et y séjournant

même quand les flots sont émus ; car on les voit se poser dans l'intervalle qui sépare deux lames d'eau, y rester les ailes ouvertes, et se relever avec le vent.

D'après ces habitudes d'un mouvement presque continuel, leur sommeil ne peut qu'être fort interrompu : aussi les entend-on voler autour des vaisseaux à toutes les heures de la nuit [1]; souvent on les voit se rassembler le soir sous la poupe, nageant avec aisance, s'approchant du navire avec un air familier, et faisant entendre en même temps leur voix aigre et enrouée, dont la finale a quelque chose du cri du goéland [2].

Dans leur vol, ils effleurent la surface de l'eau, et y mouillent de temps en temps leurs pieds qu'ils tiennent pendans. Il paroît qu'ils vivent du frai de poisson qui flotte sur la mer [3]: néanmoins on voit le damier s'acharner, avec la foule des autres oiseaux de mer, sur les cadavres des baleines. On le prend à l'hameçon avec un morceau de chair; quelquefois aussi il s'embarrasse les ailes dans les lignes qu'on laisse flotter à l'arrière du vaisseau. Lorsqu'il est pris et qu'on le met à terre ou sur le pont du navire, il ne fait que sauter sans pouvoir marcher ni prendre son essor au vol; et il en est de même de la plupart de ces oiseaux marins, qui sans cesse volent et nagent au large : ils ne savent pas marcher sur un terrain solide ; et il leur est également impossible de s'élever pour reprendre leur vol; on remarque même que sur l'eau ils attendent, pour s'en séparer, l'instant où la lame et le vent les soulèvent et les lancent.

Quoique les damiers paroissent ordinairement en troupes au milieu des vastes mers qu'ils habitent, et qu'une sorte d'instinct social semble les tenir rassemblés, on assure qu'un attachement plus particulier et très-marqué tient unis le mâle et la femelle; qu'à peine l'un se pose sur l'eau, que l'autre aussitôt vient l'y joindre; qu'ils s'invitent réciproquement à partager la nourriture que le hasard leur fait rencontrer; qu'enfin si l'un des deux est tué, la troupe entière donne, à la vérité, des signes de regret en s'abattant et demeurant quelques instans autour du mort, mais que celui qui survit donne des marques évidentes de tendresse et

---

[1] Observations de M. le vicomte de Qnerhoent.

[2] Ce fait et les suivans sont tirés des mémoires communiqués par le même observateur.

[3] Dans l'estomac de ceux que j'ai ouverts, je n'ai jamais trouvé de poisson, mais un mucilage blanc et épais, que je crois être du frai de poisson.

de douleur : il becquète le corps de son compagnon, comme pour essayer de le ranimer, et il reste encore tristement et long-temps auprès du cadavre, après que la troupe entière s'est éloignée [1].

LE PÉTREL ANTARCTIQUE,

OU DAMIER BRUN.

Troisième espèce.

Ce pétrel ressemble au damier, à l'exception de la couleur de son plumage, dont les taches, au lieu d'être noires, sont brunes sur le fond blanc. La dénomination de *pétrel antarctique* que lui donne le capitaine Cook semble lui convenir parfaitement, parce qu'on ne le rencontre que sous les hautes latitudes australes, et lorsque plusieurs autres espèces de pétrels, communes dans les latitudes inférieures, et en particulier celle du damier noir, ne paroissent plus.

Voici ce que nous lisons dans le second Voyage de ce grand navigateur, sur cette nouvelle espèce de pétrels : « Par soixante-« sept degrés quinze minutes latitude sud, nous aperçûmes plu-« sieurs baleines jouant autour des îles de glace ; deux jours « auparavant nous avions remarqué plusieurs troupes de *pin-« tades* brunes et blanches, que je nommai *pétrels antarctiques*, « parce qu'ils paroissoient indigènes à cette région : ils sont à tous « égards de la forme des *pintades* (damiers), dont ils ne dif-« fèrent que par la couleur; la tête et l'avant du corps de ceux-« ci sont bruns, et l'arrière du dos, la queue et les extrémités des « ailes sont de couleur blanche. » Et dans un autre endroit, il dit : « Tandis qu'on ramassoit de la glace, nous prîmes deux « *pétrels antarctiques*, et en les examinant nous persistâmes à « les croire de la famille des pétrels : ils sont à peu près de la gran-« deur d'un gros pigeon ; les plumes de la tête, du dos, et une « partie du côté supérieur des ailes sont d'un brun léger ; le

[1] Suite des observations faites par M. le vicomte de Querhoent dans ses navigations, et qu'il a eu la bonté de nous communiquer.

« ventre et le dessous des ailes sont blancs; les plumes de la queue « sont blanches aussi, mais brunes à la pointe. Je remarquai que « ces oiseaux avoient plus de plumes que ceux que nous avions « vus, tant la Nature a pris soin de les vêtir suivant le climat « qu'ils habitent. Nous n'avons trouvé ces pétrels que parmi les « glaces. »

Néanmoins ces pétrels si fréquens entre les îles de glace flottantes disparoissent, ainsi que tous les autres oiseaux, quand on approche de cette glace fixe, dont la formidable couche s'étend déjà bien loin dans les régions polaires du continent austral: c'est ce que nous apprend ce grand navigateur, le premier et le dernier peut-être des mortels qui ait osé affronter les confins de cette barrière de glace que pose lentement la Nature à mesure que notre globe se refroidit. « Depuis notre arrivée au milieu des « glaces, dit-il, aucun pétrel antarctique ne frappa plus nos « regards. »

LE PÉTREL BLANC, OU PÉTREL DE NEIGE.

Quatrième espèce.

CE pétrel est bien désigné par la dénomination de *pétrel de neige*, non-seulement à cause de la blancheur de son plumage, mais parce qu'on le rencontre toujours dans le voisinage des glaces, et qu'il en est, pour ainsi dire, le triste avant-coureur dans les mers australes. Avant d'avoir vu de près ces oiseaux, M. Cook ne les désigna d'abord que sous le nom d'*oiseaux blancs*; mais ensuite il les reconnut à la conformation de leur bec pour être du genre des pétrels. Leur grosseur est celle d'un pigeon; le bec est d'un noir bleuâtre; les pieds sont bleus, et il paroît que le plumage est entièrement blanc.

« Quand nous approchions d'une large traînée de glace solide, « dit M. Forster, savant et laborieux compagnon de l'illustre Cook, « nous observions à l'horizon une réflexion blanche qu'on ap- « pelle, sur les vaisseaux du Groenland, le *clignotement de la* « *glace*, de sorte qu'à l'apparition de ce phénomène nous étions « sûrs de rencontrer les glaces à peu de lieues; et c'étoit alors

« aussi que nous apercevions communément des volées de pé-
« trels blancs de la grosseur des pigeons, que nous avons appelés
« *pétrels de neige*, et qui sont les avant-coureurs de la glace. »

Ces pétrels blancs, mêlés aux pétrels antarctiques, paroissent avoir constamment accompagné ces courageux navigateurs dans toutes leurs traversées et dans leurs routes croisées au milieu des îles de glace, et jusqu'au voisinage de l'immense glacière de ce pôle. Le vol de ces oiseaux sur les flots, et le mouvement de quelques cétacés dans cette onde glaciale, sont les derniers et les seuls objets qui répandent un reste de vie sur la scène de la Nature expirante dans ces affreux parages.

LE PÉTREL BLEU.

Cinquième espèce.

Le pétrel bleu, ainsi nommé parce qu'il a le plumage gris bleu, aussi-bien que le bec et les pieds, ne se rencontre non plus que dans les mers australes, depuis les vingt-huit ou trente degrés et au-delà, dans toutes les latitudes, en allant vers le pôle. M. Cook fut accompagné depuis le cap de Bonne-Espérance jusqu'au quarante-unième degré par des troupes de ces pétrels bleus et par des troupes de damiers, que la grosse mer et les vents sembloient ne rendre que plus nombreuses; ensuite il revit les pétrels bleus par les cinquante-cinquième et jusqu'au cinquante-huitième degré; et sans doute ils se trouvent de même dans tous les points intermédiaires de ces latitudes australes.

Ce qu'on remarque comme chose particulière dans ces pétrels bleus, c'est la grande largeur de leur bec et la forte épaisseur de leur langue : ils sont un peu moins grands que les pétrels blancs. Dans la teinte de gris bleu qui couvre tout le dessus du corps, on voit une bande plus foncée, coupant en travers les ailes et le bas du dos; le bout de la queue est aussi de cette même teinte bleu foncé ou noirâtre; le ventre et le dessous des ailes sont d'un blanc bleuâtre; leur plumage est épais et fourni.

« Les pétrels bleus qu'on voit dans cette mer immense (entre

« l'Amérique et la Nouvelle-Zélande), dit M. Forster, ne sont « pas moins à l'abri du froid que les pinguins. Deux plumes au « lieu d'une sortent de chaque racine; elles sont posées l'une sur « l'autre, et forment une couverture très-chaude. Comme ils « sont continuellement en l'air, leurs ailes sont très-fortes et « très-longues. Nous en avons trouvé entre la Nouvelle-Zélande « et l'Amérique à plus de sept cents lieues de terre; espace qu'il « leur seroit impossible de traverser, si leurs os et leurs muscles « n'étoient pas d'une fermeté prodigieuse, et s'ils n'étoient point « aidés par de longues ailes.

« Ces oiseaux navigateurs, continue M. Forster, vivent peut- « être un temps considérable sans alimens...... Notre expé- « rience démontre et confirme, à quelques égards, cette sup- « position. Lorsque nous blessions quelques-uns de ces pétrels, « ils jetoient à l'instant une grande quantité d'alimens visqueux, « digérés depuis peu, que les autres avaloient sur-le-champ « avec une avidité qui indiquoit un long jeûne. Il est probable « qu'il y a dans ces mers glaciales plusieurs espèces de *mollusca* « qui montent à la surface de l'eau dans un beau temps, et qui « servent de nourriture à ces oiseaux. »

Le même observateur retrouva ces pétrels en très-grand nombre, et rassemblés pour nicher, à la Nouvelle-Zélande. « Les uns « voloient; d'autres étoient au milieu des bois, dans des trous « en terre, sous des racines d'arbres, dans les crevasses des ro- « chers, où on ne pouvoit les prendre, et où sans doute ils font « leurs petits. Le bruit qu'ils faisoient ressembloit au croasse- « ment des grenouilles. Aucun ne se montroit pendant le jour, « mais ils voloient beaucoup pendant la nuit. »

Ces pétrels bleus étoient de l'espèce à large bec que nous venons de décrire; mais M. Cook semble en indiquer une autre dans le passage suivant.

« Nous tuâmes des pétrels : plusieurs étoient de l'espèce bleue ; « mais ils n'avoient pas un large bec comme ceux dont j'ai parlé « plus haut, et les extrémités de leur queue étoient teintes de « blanc, au lieu d'un bleu foncé. Nos naturalistes disputoient « pour savoir si cette forme de bec et cette nuance de couleur « distinguoient seulement le mâle de la femelle. Il n'est pas pro- « bable qu'il y ait une telle différence de conformation dans le « bec entre le mâle et la femelle d'une même espèce; et il pa- « roît que l'on doit admettre ici deux espèces de pétrel bleu :

« la première à large bec, et la seconde à bec étroit, avec la « pointe de la queue blanche. »

LE TRÈS-GRAND PÉTREL,

QUEBRANTAHUESSOS DES ESPAGNOLS.

Sixième espèce.

Quebrantahuessos veut dire *briseur d'os*, et cette dénomination est sans doute relative à la force du bec de ce grand oiseau, que l'on dit approcher en grosseur de l'albatros. Nous ne l'avons pas vu ; mais M. Forster, naturaliste aussi savant qu'exact, indique sa grandeur, et le range sous le genre des pétrels. Dans un autre endroit il dit : « Nous trouvâmes à la terre des Etats des « pétrels gris, de la taille des albatros, et de l'espèce que les Espa- « gnols nomment *quebrantahuessos*, ou briseurs d'os. » Les matelots de l'équipage appeloient cet oiseau *mère carey* ; ils le mangeoient et le trouvoient assez bon. Un trait de naturel qui l'assimile encore aux pétrels, c'est de ne guère paroître près des vaisseaux qu'à l'approche du gros temps. Ceci est rapporté dans l'*Histoire générale des voyages* : on y a joint, au sujet de cet oiseau, quelques détails de description, mais qui nous paroissent trop peu sûrs pour les adopter.

LE PÉTREL-PUFFIN.

Septième espèce.

Le caractère de la branche des puffins, dans la famille des pétrels, est, comme nous l'avons dit, dans le bec, dont la mandibule inférieure a la pointe crochue et recourbée en bas, ainsi que la supérieure ; conformation sans doute très-peu avantageuse à l'oiseau, et qui, dans l'usage de son bec et dans l'action de saisir,

prête très-peu de force et d'appui à la mandibule supérieure sur cette partie fuyante de la mandibule inférieure. Du reste, les deux narines sont percées en forme de petits tuyaux, comme dans tous les pétrels; et la conformation des pieds avec l'ergot au talon, ainsi que toute l'habitude du corps, est la même. Ce pétrel-puffin, n°. 962, a quinze pouces de longueur totale. Il a la poitrine et le ventre blancs; une teinte de gris jetée sur tout le dessus du corps, assez claire sur la tête, et qui devient plus foncée et bleuâtre sur le dos : ce gris bleu devient tout-à-fait noirâtre sur les ailes et la queue, de manière cependant que chaque plume paroît frangée ou festonnée d'une teinte plus claire.

Ces oiseaux appartiennent à nos mers, et paroissent avoir leur rendez-vous aux îles *Sorlingues*, mais plus particulièrement encore à l'îlet ou écueil à la pointe sud de l'île de *Man*, appelé par les Anglais *the Calf of Man* : ils y arrivent en foule au printemps, et commencent par faire la guerre aux lapins, qui en sont les seuls habitans; ils les chassent de leurs trous pour s'y nicher. Leur ponte est de deux œufs, dont l'un, dit-on, reste ordinairement infécond; mais Willughby assure positivement qu'ils ne pondent qu'un seul œuf. Dès que le petit est éclos, la mère le quitte de grand matin pour ne revenir que le soir, et c'est pendant la nuit qu'elle le nourrit, en le gorgeant par intervalles de la substance du poisson qu'elle pêche tout le jour à la mer. L'aliment, à demi digéré dans son estomac, se convertit en une sorte d'huile qu'elle donne à son petit. Cette nourriture le rend extrêmement gras; et dans ce temps, quelques chasseurs vont cabaner sur la petite île, où ils font grande et facile capture de ces jeunes oiseaux en les prenant dans leurs terriers : mais ce gibier, pour devenir mangeable, a besoin d'être mis dans le sel, afin de tempérer en partie le mauvais goût de sa graisse excessive. Willughby, dont nous venons d'emprunter ces faits, ajoute que, comme les chasseurs ont coutume de couper un pied à chacun de ces oiseaux pour faire à la fin le compte total de leurs prises, le peuple s'est persuadé là-dessus qu'ils naissoient avec un seul pied.

Klein prétend que le nom de *puffin* ou *pupin* est formé d'après le cri de l'oiseau. Il remarque que cette espèce a ses temps d'apparition et de disparition; ce qui doit être en effet pour des oiseaux qui ne surgissent guère sur aucune terre que pour le besoin d'y nicher, et qui du reste se portent en mer, tantôt vers une plage et tantôt vers une autre, toujours à la suite des colon-

nes des petits poissons voyageurs, ou des amas de leurs œufs, dont ils se nourrissent également.

Au reste, quoique les observations que nous venons de rapporter aient toutes été faites dans la mer du Nord, il paroît que l'espèce de ce pétrel-puffin n'est pas uniquement attachée au climat de notre pôle, mais qu'elle est commune à toutes les mers; car on peut la reconnoître dans le *friseur d'eau* (shear-water) *de la Jamaïque* de Brown, et dans l'*artenna* d'Aldrovande; en sorte qu'il paroît fréquenter également les différentes plages de l'Océan, et même se porter sur la Méditerranée, et jusqu'au golfe Adriatique et aux îles *Tremiti*, autrefois nommées *îles de Diomède*. Tout ce qu'Aldrovande dit, tant sur la figure que sur les habitudes naturelles de son *artenna*, convient à notre pétrel-puffin. Il assure que le cri de ces oiseaux ressemble, à s'y tromper, aux vagissemens d'un enfant nouveau-né [1]. Enfin il croit les reconnoître pour ces oiseaux de Diomède [2], fameux dans l'antiquité par une fable touchante: c'étoient des Grecs, qui, avec leur vaillant chef, poursuivis par la colère des dieux, s'étoient trouvés, sur ces îles, métamorphosés en oiseaux, et qui, gardant encore quelque chose d'humain et un souvenir de leur ancienne patrie, accouroient au rivage lorsque les Grecs venoient y débarquer, et sembloient, par des accens plaintifs, vouloir exprimer leurs regrets. Or cette intéressante mythologie, dont les fictions, trop blâmées par les esprits froids, répandoient, au gré des âmes sensibles, tant de grâce, de vie et de charme dans la Nature, semble en effet tenir ici à un point d'histoire naturelle, et avoir

---

[1] Il raconte qu'un duc d'Urbin étant allé coucher par plaisir sur ces îles, se crut pendant toute la nuit environné de petits enfans, et n'en put revenir que lorsqu'au jour on lui apporta de ces pleureurs, qu'il vit être revêtus, non de maillots, mais de plumes.

[2] Ovide dit, en parlant de ces oiseaux de Diomède,

Si volucrum quæ sit dubiarum forma requiris,
Ut non cygnorum, sic albis proxima cygnis.
(*Metamorph.* lib. XIV, v. 508.)

Ce qui ne va pas trop à un pétrel; mais ici la poésie et la mythologie sont trop mêlées pour qu'on doive espérer d'y retrouver exactement la Nature. Nous remarquerons de plus, que M. Linnæus ne fait pas un emploi heureux de son érudition, en donnant le nom de *diomedea* à l'albatros, puisque ce grand oiseau, qui ne se trouve que dans les mers australes et orientales, fut nécessairement inconnu des Grecs, et ne peut par conséquent pas être leur oiseau de Diomède.

été imaginée d'après la voix gémissante que ces oiseaux font entendre.

LE FULMAR,

OU

PÉTREL-PUFFIN GRIS BLANC DE L'ILE SAINT-KILDA.

Huitième espèce.

FULMAR est le nom que cet oiseau porte à l'île *Saint-Kilda*. Il nous paroît qu'on peut le regarder comme étant d'une espèce très-voisine de la précédente ; elles ne diffèrent entre elles qu'en ce que ce pétrel fulmar a le plumage d'un gris blanc sur le dessus du corps, au lieu que l'autre l'a d'un gris bleuâtre.

« Le fulmar, dit le docteur Martin, prend sa nourriture sur « le dos des baleines vivantes ; son éperon lui sert à se tenir « ferme et à s'ancrer sur leur peau glissante, sans quoi il cour- « roit risque d'être emporté par le vent, toujours violent dans ces « mers orageuses..... Si l'on veut saisir ou même toucher le petit « fumar dans son nid, il jette par le bec une quantité d'huile, « et la lance au visage de celui qui l'attaque. »

LE PÉTREL-PUFFIN BRUN.

Neuvième espèce.

EDWARDS, qui a décrit cet oiseau sous le nom de *grand pétrel noir,* remarque néanmoins que la couleur uniforme de son plumage est plutôt un brun noirâtre qu'un noir décidé. Il le compare, pour la grandeur, au corbeau, et décrit très-bien la conformation de bec, qui, caractérisant ce pétrel, place en même temps cette espèce parmi les pétrels-puffins. « Les narines, dit- « il, semblent avoir été allongées en deux tubes joints ensemble,

« qui, sortant du devant de la tête, s'avancent environ au tiers « de la longueur du bec, dont les pointes, toutes deux recour- « bées en croc en bas, semblent être deux pièces ajoutées et « soudées. »

Edwards donne cette espèce comme naturelle aux mers voisines du cap de Bonne-Espérance ; mais c'est une simple conjecture qui n'est peut-être pas assez fondée.

L'OISEAU DE TEMPÊTE.

Dixième espèce.

Quoique ce nom puisse convenir plus ou moins à tous les pétrels, c'est à celui-ci qu'il paroît avoir été donné de préférence et spécialement par tous les navigateurs. Ce pétrel est le dernier du genre en ordre de grandeur : il n'est pas plus gros qu'un pinson, et c'est de là que vient le nom de *storm-finch* [1] que lui donne Catesby. C'est le plus petit de tous les oiseaux palmipèdes, et on peut être surpris qu'un aussi petit oiseau s'expose dans les hautes mers à toute distance de terre. Il semble, à la vérité, conserver dans son audace le sentiment de sa foiblesse ; car il est des premiers à chercher un abri contre la tempête prochaine : il semble la pressentir par des effets de nature sensibles pour l'instinct, quoique nuls pour nos sens, et ses mouvemens et son approche l'annoncent toujours aux navigateurs.

Lorsqu'en effet on voit, dans un temps calme, arriver une troupe de ces petits pétrels à l'arrière du vaisseau, voler en même temps dans le sillage, et paroître chercher un abri sous la poupe, les matelots se hâtent de serrer les manœuvres et se préparent à l'orage, qui ne manque pas de se former quelques heures après. Ainsi l'apparition de ces oiseaux en mer est à la fois un signe d'alarme et de salut, et il semble que ce soit pour porter cet avertissement salutaire que la Nature les a envoyés sur toutes les mers ; car l'espèce de cet oiseau de tempête paroît être universellement répandue. « On la trouve, dit M. Forster, également

[1] Pinson de tempête.

« dans les mers du Nord et dans celles du Sud, et presque sous « toutes les latitudes. » Plusieurs marins nous ont assuré avoir rencontré ces oiseaux dans toutes les routes de leurs navigations. Ils n'en sont pas pour cela plus faciles à prendre, et même ils ont échappé long-temps à la recherche des observateurs, parce que, lorsqu'on parvient à les tuer, on les perd presque toujours dans le flot du sillage, au milieu duquel leur petit corps est englouti [1].

Cet oiseau de tempête, n°. 993, vole avec une singulière vitesse, au moyen de ses longues ailes, qui sont assez semblables à celles de l'hirondelle, et il sait trouver des points de repos au milieu des flots tumultueux et des vagues bondissantes; on le voit se mettre à couvert dans le creux profond que forment entre elles deux hautes lames de la mer agitée, et s'y tenir quelques instans, quoique la vague y roule avec une extrême rapidité. Dans ces sillons mobiles de flots, il court comme l'alouette dans les sillons des champs; et ce n'est pas par le vol qu'il se soutient et se meut, mais par une course, dans laquelle, balancé sur ses ailes, il effleure et frappe de ses pieds, avec une extrême vitesse, la surface de l'eau.

La couleur du plumage de cet oiseau est d'un brun noirâtre ou d'un noir enfumé, avec des reflets pourprés sur le devant du cou et sur les couvertures des ailes, et d'autres reflets bleuâtres sur leurs grandes pennes; le croupion est blanc. La pointe de ses ailes pliées et croisées dépasse la queue; ses pieds sont assez hauts. Il a, comme les pétrels, un éperon à la place du doigt postérieur; et par la conformation de son bec, dont les deux mandibules ont la pointe recourbée en bas, il appartient à la famille des pétrels-puffins.

Il paroît qu'il y a variété dans cette espèce. Le petit pétrel de Kamtschatka a la pointe des ailes blanche; celui des mers d'Italie, sur la description duquel M. Salerne s'étend, et qu'il sépare en même temps de notre oiseau de tempête, a, suivant cet ornithologiste, des couleurs bleues, violettes et pourprées : mais nous pensons que ces couleurs ne sont autre chose que des reflets dont le fond sombre de son plumage est lustré; et quant aux mouchetures blanches ou blanchâtres aux couvertures de l'aile,

---

[1] Un de ces oiseaux, dit M. Linnæus, avoit été tiré au vol et manqué : le bruit ne l'effraya point; ayant aperçu la bourre, il se jeta dessus, croyant que c'étoit un aliment, et on le prit avec les mains.

dont Linnæus fait mention dans sa description du petit pétrel de Suède, qui est le même que le nôtre, cette légère différence ne tient sans doute qu'à l'âge.

Nous rapporterons à ce petit pétrel le *rotje* de Groenland et de Spitzberg, dont parlent nos navigateurs hollandais; car quoique leurs notices présentent des traits mal assortis, il en reste d'assez caractérisés pour qu'on puisse juger de la ressemblance de ce rotje avec notre oiseau de tempête. « Le rotje, selon ces voyageurs, « a le bec crochu..... Il n'a que trois doigts, lesquels se tiennent « par une membrane..... Il est presque noir par tout le corps, « excepté qu'il a le ventre blanc; on en trouve aussi quelques- « uns qui ont les ailes tachetées de noir et de blanc..... Du reste « il ressemble fort à une hirondelle. » Anderson dit que *rotje* veut dire *petit rat*, et que « cet oiseau a en effet la couleur noire, « la petitesse et le cri d'un rat. » Il paroît que ces oiseaux n'abordent aux terres de Spitzberg et de Groenland que pour y faire leurs petits. Ils placent leurs nids, à la manière de tous les pétrels, dans des creux étroits et profonds, sous les débris des rocs écroulés, sur les côtes et tout près de la mer. Dès que les petits sont en état de sortir du nid, les père et mère partent avec eux, et se glissent du fond de leurs trous jusqu'à la mer, et ils ne reviennent plus à terre.

Quant au *petit pétrel plongeur* de MM. Cook et Forster, nous le rapporterions aussi à notre oiseau de tempête si ces voyageurs n'indiquoient pas par cette épithète que ce petit pétrel a une habitude que nous ne connoissons pas à notre oiseau de tempête, qui est celle de plonger.

Enfin nous croyons devoir rapporter, non pas à l'oiseau de tempête, mais à la famille des pétrels en général, les espèces indiquées dans les notices suivantes.

I. Le pétrel que les matelots du capitaine Carteret appeloient *poulet de la mère Carey*, « qui semble, dit-il, se promener sur « l'eau, et dont nous vîmes plusieurs depuis notre débouque- « ment du détroit (de Magellan), le long de la côte du Chili. » Ce pétrel est vraisemblablement l'un de ceux que nous avons décrits, et peut-être le *quebrantahuessos*, appelé *mère Carey* par les matelots de Cook. Un mot sur la grandeur de cet oiseau eût décidé la question.

II. Les *oiseaux diables* du P. Labat, dont on ne peut guère

aussi déterminer l'espèce, malgré tout ce qu'en dit ce prolixe conteur de voyages. Voici son récit, que nous abrégerons beaucoup. « Les *diables* ou *diablotins* commencent, dit-il, à paroître à la « Guadeloupe et à Saint-Domingue vers la fin du mois de sep- « tembre : on les trouve alors deux à deux dans chaque trou ; ils « disparoissent en novembre, reparoissent de nouveau en mars ; « et alors on trouve la mère dans son trou avec deux petits qui « sont couverts d'un duvet épais et jaune, et sont des pelotons « de graisse : on leur donne alors le nom de *cottons*. Ils sont en « état de voler, et partent vers la fin de mai : durant ce mois on « en fait de très-grandes captures, et les nègres ne vivent d'autre « chose..... La grande montagne de la *Soufrière* à la Guadeloupe « est toute percée, comme une garenne, de trous que creusent « ces diables ; mais comme ils se placent dans les endroits les plus « escarpés, leur chasse est très-périlleuse..... Toute la nuit que « nous passâmes à la Soufrière, nous entendîmes le grand bruit « qu'ils faisoient en sortant et rentrant, criant comme pour s'en- « tr'appeler et se répondre les uns les autres..... A force de nous « aider, en nous tirant avec des lianes, aussi-bien que nos chiens, « nous parvînmes enfin aux lieux peuplés de ces oiseaux. En « trois heures, nos quatre nègres avoient tiré de leurs trous cent « trente-huit diables, et moi, dix-sept.... C'est un mets délicieux « qu'un jeune diable mangé au sortir de la broche..... L'oiseau « diable adulte est à peu près de la grosseur d'une *poule à fleur* : « c'est ainsi qu'on appelle aux îles les jeunes poules qui doivent « pondre bientôt. Son plumage est noir : il a les ailes longues et « fortes ; les jambes assez courtes ; les doigts garnis de fortes et « longues griffes ; le bec dur et fort courbé, pointu, long d'un « bon pouce et demi. Il a de grands yeux à fleur de tête, qui lui « servent admirablement bien pendant la nuit, mais qui lui sont « tellement inutiles pendant le jour, qu'il ne peut supporter la « lumière ni discerner les objets ; de sorte que quand il est sur- « pris par le jour hors de sa retraite, il heurte contre tout ce qu'il « rencontre, et enfin tombe à terre :.... aussi ne va-t-il à la mer « que la nuit. »

Ce que le P. du Tertre dit de l'*oiseau diable* ne sert pas plus à le faire reconnoître : il n'en parle que sur le rapport des chasseurs ; et tout ce qu'on peut inférer des habitudes naturelles de cet oiseau, c'est que ce doit être un pétrel.

III. L'*alma de maestro* des Espagnols, qui paroit être un pé-



1. L'Albalos .... Page 523.
2. Le Guillemot .... 526.
3. Le petit Guillemot 528

[illegible]

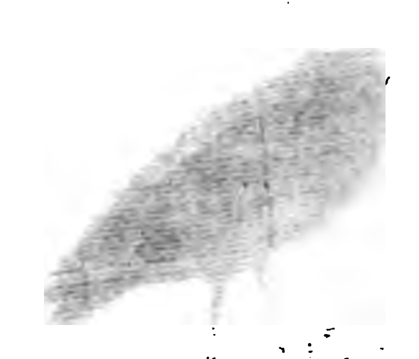
[illegible] avec cel[illegible]

On le voit en [illegible] *vers l'embou[illegible]* [illegible]

[illegible]

[illegible]

guerre, [illegible]



Le petit Guillemot 528

.... 526.

trel, et que l'on pourroit même rapporter au damier, si la notice où nous le trouvons désigné étoit un peu plus précise, et ne commençoit pas par une erreur, en appliquant le nom de *pardelas*, qui constamment appartient au damier, à deux pètrels, l'un gris, l'autre noir, auxquels il ne convient pas.

IV. Le *majagué* des Brasiliens, que Pison décrit comme il suit : « Il est, dit-il, de la taille de l'oie ; mais son bec à pointe cro- « chue lui sert à faire capture de poissons : il a la tête arrondie, « l'œil brillant ; son cou se courbe avec grâce comme celui du « cygne ; les plumes du devant de cette partie sont jaunâtres ; le « reste du plumage est d'un brun noirâtre. Cet oiseau nage et « plonge avec célérité, et se dérobe ainsi facilement aux embû- « ches. On le voit en mer *vers l'embouchure des fleuves.* » Cette dernière circonstance, si elle étoit constante, feroit douter que cet oiseau fût du nombre des pétrels, qui tous affectent de s'éloigner des côtes et de se porter en haute mer.

L'ALBATROS [1].

VOICI le plus gros des oiseaux d'eau, sans même en excepter le cygne ; et quoique moins grand que le pélican ou le flammant, il a le corps bien plus épais, le cou et les jambes moins allongés et mieux proportionnés. Indépendamment de sa très-forte taille, l'albatros, n°. 237, est encore remarquable par plusieurs autres attributs qui le distinguent de toutes les autres espèces d'oiseaux : il n'habite que les mers australes, et se trouve dans toute leur étendue, depuis la pointe de l'Afrique à celles de l'Amérique et de la Nouvelle-Hollande. On ne l'a jamais vu dans les mers de l'hémisphère boréal, non plus que les manchots, et quelques autres qui paroissent être attachés à cette partie maritime du globe, où l'homme ne peut guère les inquiéter, où même ils sont demeurés très-long-temps inconnus ; c'est au-delà du cap de Bonne-Espérance, vers le sud, qu'on a vu les premiers alba-

[1] Est nommé le *mouton* ou le *mouton du Cap* par nos navigateurs ; *jean de Jenten*, par les Hollandais du voyage de Lemaire et Schouten. C'est mal à propos, suivant la remarque d'Edwards, que quelques-uns l'ont nommé *le vaisseau de guerre*, ce nom étant approprié à la frégate.

tros, et ce n'est que de nos jours qu'on les a reconnus assez distinctement pour en indiquer les variétés, qui, dans cette grosse espèce, semblent être plus nombreuses que dans les autres espèces majeures des oiseaux et de tous les animaux.

La très-forte corpulence de l'albatros lui a fait donner le nom de *mouton du Cap*, parce qu'en effet il est presque de la grosseur d'un mouton. Le fond de son plumage est d'un blanc gris brun sur le manteau, avec de petites hachures noires au dos et sur les ailes, où ces hachures se multiplient et s'épaississent en mouchetures : une partie des grandes pennes de l'aile et l'extrémité de la queue sont noires. La tête est grosse et de forme arrondie. Le bec est d'une structure semblable à celle du bec de la frégate, du fou et du cormoran; il est de même composé de plusieurs pièces qui semblent articulées et jointes par des sutures, avec un croc surajouté, et le bout de la partie inférieure ouvert en gouttière et comme tronqué : ce que ce bec, très-grand et très-fort, a encore de remarquable, et en quoi il se rapproche de celui des pétrels, c'est que les narines en sont ouvertes en forme de petits rouleaux ou étuis, couchés vers la racine du bec, dans une rainure qui de chaque côté le sillonne dans toute sa longueur; il est d'un blanc jaunâtre, du moins dans l'oiseau mort. Les pieds, qui sont épais et robustes, ne portent que trois doigts engagés par une large membrane, qui borde encore le dehors de chaque doigt externe. La longueur du corps est de près de trois pieds, l'envergure au moins de dix; et suivant la remarque d'Edwards, la longueur du premier os de l'aile est égale à la longueur du corps entier.

Avec cette force de corps et ces armes, l'albatros sembleroit devoir être un oiseau guerrier : cependant on ne nous dit pas qu'il attaque les autres oiseaux qui croisent avec lui sur ces vastes mers; il paroît même n'être que sur la défensive avec les mouettes, qui, toujours hargueuses et voraces, l'inquiètent et le harcèlent; il n'attaque pas même les grands poissons; et, selon M. Forster, il ne vit guère que de petits animaux marins, et surtout de poissons mous et de zoophytes mucilagineux, qui flottent en quantité sur ces mers australes : il se repaît aussi d'œufs et de frai de poissons que les courans charrient, et dont il y a quelquefois des amas d'une grande étendue. M. le vicomte de Querhoent, observateur exact et judicieux, nous assure n'avoir jamais trouvé dans l'estomac de ceux de ces oiseaux qu'il a ouverts, qu'un mucilage épais, et point du tout de débris de poissons.

Les gens de l'équipage du capitaine Cook prenoient les albatros, qui souvent environnoient le vaisseau, en leur jetant un hameçon amorcé grossièrement d'un morceau de peau de mouton. C'étoit pour ces navigateurs une capture d'autant plus agréable, qu'elle venoit s'offrir à eux au milieu des plus hautes mers, et lorsqu'ils avoient laissé toutes terres bien loin derrière eux; car il paroît que ces gros oiseaux se sont trouvés dans toutes les longitudes et sur toute l'étendue de l'Océan austral, du moins sous les latitudes élevées, et qu'ils fréquentent les petites portions de terres qui sont jetées dans ces vastes mers antarctiques, aussi-bien que la pointe de l'Amérique et celle de l'Afrique.

Ces oiseaux, comme la plupart de ceux des mers australes, dit M. de Querhoent, effleurent en volant la surface de la mer, et ne prennent un vol plus élevé que dans le gros temps et par la force du vent: il faut bien même que, lorsqu'ils se trouvent portés à de grandes distances des terres, ils se reposent sur l'eau. En effet, l'albatros non-seulement se repose sur l'eau, mais y dort; et les voyageurs Lemaire et Schouten sont les seuls qui disent avoir vu ces oiseaux venir se poser sur les navires.

Le célèbre Cook a rencontré des albatros assez différens les uns des autres, pour qu'il les ait regardés comme des espèces diverses; mais, d'après ses propres indications, il nous paroît que ce sont plutôt de simples variétés. Il en indique distinctement trois: l'albatros *gris*, qui paroît être la grande espèce dont nous venons de parler; l'albatros d'un *brun foncé*, ou *couleur de chocolat;* et l'albatros *à plumage gris brun*, et qu'à cause de cette couleur les matelots nommoient l'*oiseau quaker.* Or cet albatros nous paroît être celui qui est représenté dans les planches enluminées n°. 963, sous la dénomination d'*albatros de la Chine.* Il est un peu moins grand que le premier; son bec ne paroît pas avoir les sutures aussi fortement prononcées: sur quoi nous devons observer que ce dernier albatros, moins grand que les premiers, et dont les stutures du bec n'étoient pas aussi fortement exprimées, pourroit bien être un oiseau jeune, qui différoit aussi des adultes par les teintes de son plumage. Il se pourroit de même que des deux premiers albatros, l'un gris moucheté et l'autre brun, celui-ci fût le mâle et l'autre la femelle; et ce qui nous fait insister sur ces présomptions, c'est que toutes les premières et très-grandes espèces, tant dans les animaux quadrupèdes que dans les oiseaux, sont toujours uniques, isolées, et n'ont que rarement des espèces voisi-

nes ; en sorte que nous ne compterons qu'une espèce d'albatros, jusqu'à ce que nous soyons mieux informés.

Ces oiseaux ne se rencontrent nulle part en plus grand nombre qu'entre les îles de glace des mers australes, depuis le quarantième degré jusqu'aux glaces solides qui bornent ces mers sous le soixante-cinquième ou le soixante-sixième degré. M. Forster a tué un albatros à plumage brun vers le soixante-quatrième degré douze minutes; et dès le cinquante-troisième, ce même navigateur en avoit vu plusieurs de différentes couleurs; il en avoit même trouvé au quarante-huitième degré. D'autres voyageurs en ont rencontré à quelque distance du cap de Bonne-Espérance. Il semble même que ces oiseaux s'avancent quelquefois encore plus près du tropique austral, qui paroît être leur barrière dans l'Océan atlantique; mais ils l'ont franchie, et même ont traversé la zone torride dans la partie occidentale de la mer Pacifique, si le passage suivant de la relation du troisième voyage du capitaine Cook est exact : les vaisseaux partoient de la hauteur du Japon, et marchoient au sud : « Nous approchions, dit ce rela-« teur, des parrages où l'on rencontre les albatros avec les bo-« nites, les dauphins et les poissons volans. »

LE GUILLEMOT [1].

Le guillemot, n°. 903, nous présente les traits par lesquels la Nature se prépare à terminer la suite nombreuse des formes variées du genre entier des oiseaux. Ses ailes sont si étroites et si courtes, qu'à peine peut-il fournir un vol foible au-dessus de la surface de la mer, et que, pour atteindre à son nid posé sur les rochers, il ne peut que voleter ou plutôt sauter de pointe en pointe sur la roche, en prenant à chaque fois un instant de repos; et cette habitude, ou plutôt cette nécessité, lui est commune avec le macareux, le pinguin et autres oiseaux à courtes ailes, dont les espèces, presque bannies des contrées tempérées de l'Europe, se sont réfugiées à la pointe de l'Ecosse et sur les côtes de la Nor-

[1] Le nom de *guillemot* en anglais signifie un oiseau niais, et qui se laisse leurrer aisément.

wége, de l'Islande et des îles de Féroé, dernières terres des habitans de notre nord, où ces oiseaux semblent lutter contre le progrès et l'envahissement des glaces : il est même impossible qu'ils occupent ces parages en hiver. Ils sont, à la vérité, assez accoutumés aux plus grandes rigueurs du froid, et se tiennent volontiers sur les glaçons flottans; mais ils ne peuvent trouver leur subsistance que dans une mer ouverte, et ils sont forcés de la quitter dès qu'elle se glace en entier.

C'est dans cette migration, ou plutôt dans cette dispersion pendant l'hiver, et après avoir quitté leur séjour dans la région de notre nord, qu'ils descendent le long des côtes d'Angleterre, et que même quelques familles y restent et s'établissent sur des écueils et des îlets déserts, et notamment dans une petite île inhabitée faute d'eau, qui est en face de l'ile d'Anglesey. Ils y nichent sur les rebords saillans des rochers, au sommet desquels ils se portent tout le plus haut qu'ils peuvent. Leurs œufs sont de couleur bleuâtre, et plus ou moins brouillés de maculatures noires. Ils sont fort pointus par un bout, et très-gros pour la grandeur de l'oiseau, qui est à peu près celle du morillon. Il a le corps court, rond et ramassé; le bec droit, pointu, long de trois doigts, et noir dans toute sa longueur; la mandibule supérieure présente à sa pointe deux petits prolongemens qui débordent de chaque côté sur l'inférieure. Ce bec est en grande partie couvert d'un duvet ras, du même cendré brun ou noir enfumé qui couvre toute la tête, le cou, le dos et les ailes; tout le devant du corps est d'un blanc de neige. Les pieds n'ont que trois doigts, et sont placés tout à l'arrière du corps, situation qui rend cet oiseau aussi bon nageur et plongeur qu'il est mauvais marcheur et foible pour le vol : aussi sa seule retraite, lorsqu'il est poursuivi ou qu'il se sent blessé, est-elle sous l'eau et même sous la glace : mais il faut pour cela que le danger soit pressant, car cet oiseau est très-peu défiant; il se laisse approcher et prendre avec une grande facilité; et c'est de cette apparence de stupidité que vient l'étymologie anglaise de son nom *guillemot*.

LE PETIT GUILLEMOT,

IMPROPREMENT NOMMÉ

COLOMBE DE GROENLAND[1].

DANS ces contrées glacées où l'aquilon seul règne, où l'haleine du zéphyr ne se fait jamais sentir, les doux gémissemens de la tendre colombe ne se font plus entendre : elle fuit toute terre trop froide pour l'amour; et cette prétendue colombe de Groenland, n°. 917, n'est qu'un triste oiseau d'eau qui ne sait que nager et plonger, en criant sans cesse, d'un ton sec et redoublé, *rotetet, tet, tet, tet.* Il n'a de rapport avec notre colombe que par sa grosseur, qui est à peu près la même. C'est un véritable guillemot, plus petit que le précédent, et dont les ailes sont aussi plus courtes à proportion. Il a les jambes placées de même dans l'abdomen; la démarche également foible et chancelante : seulement le bec est un peu plus court, plus renflé et moins pointu. Ses plumes toutes effilées ne semblent être qu'un chevelu soyeux. Ses couleurs ne sont que du noir enfumé, avec une tache blanche sur chaque aile, et plus ou moins de blanc sur le devant du cou et du corps; et ce dernier caractère varie au point que certains individus sont tout noirs, et d'autres presque tout blancs. C'est en hiver, dit Villughby, qu'il s'en trouve d'entièrement blancs; et comme, dans le passage d'une de ces livrées à l'autre, il doit nécessairement y en avoir de plus ou moins mélangés ou variés de noir et blanc, l'on ne doit faire qu'une seule et même espèce de la *colombe tachetée du Groenland* de M. Edwards, et des deux oiseaux représentés dans sa planche 91, parce qu'ils n'offrent, entre eux et avec les précédens, d'autres différences que celles du plus ou moins de noir ou de blanc dans le plumage. Nous devons donc également réduire à une seule les trois espèces de petits guillemots données par M. Brisson.

Ces oiseaux volent ordinairement par couples, et en rasant de

[1] En anglais, *Groenland dove*, *sea turtle*.



Prêtre pinx.t

1. Le Macareux . . . . Page 529.
2. Le Macareux de Kamtschatka . . 533.
3. Le Pingouin . . . .

[illegible] guillemot, avec





...macareux de Kamtschatka..533. | 3. Le Pingouin...............

près la surface de la mer, comme fait le grand guillemot, avec un battement vif de leurs petites ailes. Ils posent leurs nids dans des crevasses de rochers peu élevés, d'où les petits peuvent se jeter à l'eau, et éviter de devenir la proie des renards, qui ne cessent de les guetter. Ces oiseaux ne pondent que deux œufs: on en trouve quelques nids sur les côtes du pays de Galles et d'Ecosse, ainsi qu'en Suède dans la province de Gothland; mais le grand nombre des nichées se fait sur des terres bien plus septentrionales, au Spitzberg et en Groenland, où se tient le gros de l'espèce tant du grand que du petit guillemot.

Nous croyons devoir rapporter à cette dernière espèce le *kaiover* ou *kaior* de Kamtschatka, puisque Krach··ninnikow lui applique, d'après Steller, la dénomination de *columba Groenlandica Batavorum*. Il a, dit-il, le bec et les pieds rouges; il construit son nid au haut des rochers dont la mer baigne le pied, et crie ou siffle fort haut, d'où vient que les Cosaques l'ont surnommé *ivoskik* ou *le postillon*.

LE MACAREUX.

Le bec, cet organe principal des oiseaux, et duquel dépend l'exercice de leurs forces, de leur industrie et de la plupart de leurs facultés; le bec, qui est à la fois pour eux la bouche et la main, l'arme pour attaquer, l'instrument pour saisir, doit par conséquent être la partie de leur corps dont la conformation influe le plus sur leur instinct, et décide la nécessité de la plupart de leurs habitudes; et si ces habitudes sont infiniment variées dans les innombrables peuplades du genre volatile, si leurs différentes inclinations les dispersent dans l'air, sur la terre et les eaux, c'est que la Nature a de même varié à l'infini, et dessiné sous tous les contours possibles, le trait du bec. Un croc aigu et déchirant arme la tête des fiers oiseaux de proie; l'appétit de la chair et la soif du sang, joints aux moyens d'y satisfaire, font qu'ils se précipitent du haut des airs sur tous les autres oiseaux, et même sur tous les animaux foibles ou craintifs, dont ils font également des victimes. Un bec en forme de cuiller large et plate détermine l'instinct d'un autre genre d'oiseaux, et les oblige à

chercher et ramasser leur subsistance au fond des eaux; tandis qu'un bec en cône, court et tronqué, en donnant à nos oiseaux gallinacés la facilité de ramasser les graines sur la terre, les disposoit de loin à se rassembler autour de nous, et sembloit les inviter à recevoir cette nourriture de notre main. Le bec en forme de sonde grêle et ployante, qui allonge la face du courlis, de la bécasse, de la barge et de la plupart des autres oiseaux de rivage et de marais, les oblige à se porter sur les terres marécageuses pour y fouiller la vase molle et le limon humide; le bec tranchant et acéré des pics fait qu'ils s'attachent au tronc des arbres pour en percer le bois; et enfin le petit bec en alène de la plupart des oiseaux des champs ne leur permet que de saisir les moucherons ou d'autres menus insectes, et leur interdit toute autre nourriture. Ainsi la différente forme du bec modifie l'instinct et nécessite la plupart des habitudes de l'oiseau; et cette forme du bec se trouve être infiniment variée, non-seulement par nuances, comme tous les autres ouvrages de la Nature, mais encore par degrés et par sauts assez brusques. L'énorme grandeur du bec du toucan, la monstrueuse enflure de celui du calao, la difformité de celui du flammant, la figure bizarre du bec de la spatule, la courbure à contre-sens de celui de l'avocette, etc., nous démontrent assez que toutes les figures possibles ont été tracées, et toutes les formes remplies; et pour que dans cette suite il ne reste rien à désirer ni même à imaginer, l'extrême de toutes ces formes s'offre dans le bec en lame verticale de l'oiseau dont il est ici question. Qu'on se figure deux lames de couteau très-courtes, appliquées l'une contre l'autre par le tranchant, c'est le bec du macareux. La pointe de ce bec est rouge et cannelée transversalement par trois ou quatre petits sillons, tandis que l'espace près de la tête est lisse et teint de bleu. Les deux mandibules étant réunies sont presque aussi hautes que longues, et forment un triangle à peu près isocèle : le contour de la supérieure est bordé près de la tête, et comme ourlé d'un rebord de substance membraneuse ou calleuse, criblée de petits trous, et dont l'épanouissement forme une rosette à chaque angle du bec [1].

---

1 M. Geoffroy de Valognes, qui me paroît être bon observateur, a bien voulu m'envoyer la note suivante au sujet du macareux.

« On m'a apporté, dit-il, un macareux qui a été pris dans les premiers jours » de ce mois (de mai) à son passage sur nos côtes. Cet oiseau a été vu avec éton-

Ce rapport imparfait avec le bec du perroquet, qui est aussi bordé d'une membrane à sa base, et le rapport non moins éloigné du cou raccourci et de la taille arrondie, ont suffi pour faire donner au macareux, n°. 275, le nom de *perroquet de mer*, dénomination aussi impropre que celle de *colombe* pour le petit guillemot.

Le macareux n'a pas plus d'ailes que ce guillemot, et, dans ses petits vols courts et rasans, il s'aide du mouvement rapide de ses pieds, avec lesquels il ne fait qu'effleurer la surface de l'eau : c'est ce qui a fait dire que pour se soutenir il la frappoit sans cesse de ses ailes. Les pennes en sont très-courtes, ainsi que celles de la queue [1]; et le plumage de tout le corps est plutôt un duvet

---

« nement, même par les personnes qui fréquentent le plus souvent les rivages de « la mer; ce qui me fait croire qu'il est étranger à notre pays.

« La position des pieds du macareux près de l'anus me fait présumer qu'il ne « peut marcher qu'avec peine, et qu'il est plus fait pour nager sur l'eau. Le cen- « dré, le noir et le blanc contrastent sensiblement dans son plumage : la pre- « mière de ces couleurs distingue les joues, les côtés de la tête, le dessous de la « gorge, où elle prend une nuance un peu plus forte; la seconde domine sur la « tête, le cou, le dos, les ailes, la queue, et s'étend à la gorge pour former un « large collier, qui sépare à cet endroit le gris du blanc qu'on aperçoit seul au- « dessous du corps, dont les plumes dérobent à la vue un duvet gris et épais qui « garnit le ventre; le noir du dessus de la tête s'éclaircit un peu vers la naissance « du cou, sur les pennes des ailes, et à la terminaison des plumes qui couvrent le « dos. Au haut des ailes règne une bordure blanche, qui n'est bien apparente que « lorsqu'elles sont ouvertes.

« Le bec a moins de longueur que de largeur, si on le mesure à sa naissance. « Sa forme est presque triangulaire; les deux pièces en sont mobiles; le gris-de- « fer dont il est peint en partie est comme séparé, par un demi-cercle blanc, « d'un rouge vif qui en couvre la pointe et qui achève de l'embellir. La pièce su- « périeure présente quatre stries; l'inférieure trois, qui correspondent aux trois « dernières de la pièce supérieure : toutes ces stries forment des espèces de demi- « cercles. La pièce du dessus est munie à sa base d'un bourlet blanchâtre, sur « lequel on aperçoit de petits trous disposés irrégulièrement : il sort de quelques- « uns de ces trous de fort petites plumes. Les narines sont placées sur les bords « du bec supérieur, et sont allongées de trois lignes dans le sens de la longueur « du bec. J'ai aperçu dans le palais de l'oiseau plusieurs rangées de pointes char- « nues, dirigées vers l'entrée du gosier, dont l'extrémité transparente et luisante « m'a paru un peu plus dure que le reste. Les yeux, bordés d'un rouge vermillon, « ont de particulier qu'ils occupent le centre d'une excroissance triangulaire et de « couleur grise. Les jambes courtes sont d'un orangé vif ainsi que les pieds. Les « ongles sont noirs et luisans; celui du doigt du milieu est le plus long et le plus « large. »

[1] On y en compte douze, quoique M. Edwards dise en avoir compté seize à un individu de cette espèce.

qu'une véritable plume. Quant à ses couleurs, qu'on se figure, dit Gesner, un oiseau habillé d'une robe blanche avec un froc ou manteau noir, et un capuchon de cette même couleur, comme le sont certains moines, et l'on aura le portrait du macareux, que par cette raison, ajoute-t-il, j'ai surnommé le petit moine, *fratercula*.

Ce petit moine marin vit de langoustes, de chevrettes, d'étoiles et d'araignées de mer, et de divers petits poissons et coquillages, qu'il saisit en plongeant dans l'eau, sous laquelle il se retire volontiers, et qui lui sert d'abri dans le danger : on prétend même qu'il entraîne le corbeau, son ennemi, sous l'eau ; et cet acte de force ou d'adresse paroît être au-dessus des forces de son corps, dont la grosseur n'est tout au plus qu'égale à celle d'un pigeon [1]. On ne peut attribuer cet effort qu'à la puissance de ses armes ; et en effet son bec est très-offensif par le tranchant de ses lames et par le croc qui le termine.

Les narines sont assez près de la tranche du bec, et ne paroissent que comme deux fentes oblongues. Les paupières sont rouges, et on voit à celles d'en haut une petite excroissance de forme triangulaire : il y a aussi une semblable caroncule, mais de figure oblongue, à la paupière inférieure. Les pieds sont orangés, garnis d'une membrane de même couleur entre les doigts. Le macareux, non plus que le guillemot, n'a point de doigt postérieur : ses ongles sont forts et crochus. Ses jambes courtes, cachées dans l'abdomen, l'obligent à se tenir absolument debout, et font que, dans sa marche chancelante, il semble se bercer : aussi ne le trouve-t-on sur terre que retiré dans les cavernes ou dans les trous creusés sous les rivages, et toujours à portée de se jeter à l'eau lorsque le calme des flots l'invite à y retourner ; car on a remarqué que ces oiseaux ne peuvent tenir la mer ni pêcher que quand elle est tranquille, et que si la tempête les surprend au large, soit dans leur départ en automne, soit dans leur retour au printemps, ils périssent en grand nombre. Les vents amènent ces macareux morts au rivage, quelquefois même jusque sur nos côtes, où ces oiseaux ne paroissent que rarement.

Ils occupent habituellement les îles et les pointes les plus septentrionales de l'Europe et de l'Asie, et vraisemblablement aussi

---

[1] Un pied de la pointe du bec au bout de la queue ; treize pouces du bec aux ongles.

celles de l'Amérique, puisqu'on les trouve en Groenland ainsi qu'au Kamtschatka. Leur départ des Orcades et autres îles voisines de l'Ecosse se fait régulièrement au mois d'août, et l'on prétend que, dès les premiers jours d'avril, on en voit reparoître quelques-uns qui semblent venir reconnoître les lieux, et qui disparoissent après deux ou trois jours pour aller chercher la grande troupe, qu'ils ramènent au commencement de mai.

Ces oiseaux ne font point de nid; la femelle pond sur la terre nue, et dans des trous qu'ils savent creuser et agrandir. La ponte n'est jamais, dit-on, que d'un seul œuf très-gros, fort pointu par un bout, et de couleur grise ou roussâtre. Les petits qui ne sont point assez forts pour suivre la troupe au départ d'automne sont abandonnés, et peut-être périssent-ils. Cependant ces oiseaux, à leur retour au printemps, ne remontent pas absolument tous jusqu'aux pointes les plus avancées vers le Nord; de petites troupes s'arrêtent en différentes îles ou îlets le long des côtes de l'Angleterre; et l'on en trouve avec des guillemots et des pingouins sur ces rochers nommés par les Anglais *the Needles* (les Aiguilles) à la pointe occidentale de l'île de Wight. M. Edwards passa plusieurs jours aux environs de ces rochers, pour observer et décrire ces oiseaux.

LE MACAREUX DE KAMTSCHATKA.

Les femmes kamtschadales, dit Steller, se font avec la peau de goulu un ornement de tête taillé en croissant, allongé de deux oreilles ou barbes blanches, et disent qu'avec cette parure elles ressemblent au *mitchagatchi*, c'est-à-dire, à un oiseau tout noir et coiffé de deux aigrettes tombantes ou touffes de filés blancs, qui forment comme deux tresses de cheveux sur les côtés du cou. A ces traits non équivoques, on reconnoît le macareux de Kamtschatka, donné, dans les planches enluminées, n°. 761, sous le nom de *mitchagatchi* [1], qu'il porte dans cette contrée. Cepen-

[1] Ou *monichagatka*, car c'est ainsi que ce mot est écrit, p. 270 du tome XIX de l'*Histoire générale des Voyages*; tandis que, page 253 du même tome, il est écrit *mitchagatchi*.

dant cette terre, qui fait la pointe du nord-est de l'Asie, n'est peut-être pas la seule où se trouve cette seconde espèce de macareux ; car le *kallingak* des Groenlandais nous paroît être le même oiseau : il a, comme celui-ci, les deux tresses et les joues blanches, et le reste du plumage noir ou noirâtre, avec une teinte de bleu foncé sur le dos, et de brun obscur sur le ventre ; son bec est sillonné sur la lame supérieure, et les narines sont posées près de la tranche ; enfin il y a de petites rosettes aux angles de ce bec, comme sur celui de notre macareux : seulement la taille du kallingak, ou macareux à aigrettes du Groenland, est un peu moins forte que celle du macareux de Kamtschatka.

LES PINGOUINS ET LES MANCHOTS,

OU LES OISEAUX SANS AILES.

L'OISEAU sans ailes est sans doute le moins oiseau qu'il soit possible; l'imagination ne sépare pas volontiers l'idée du vol du nom d'oiseau : néanmoins le vol n'est qu'un attribut et non pas une propriété essentielle, puisqu'il existe des quadrupèdes avec des ailes, et des oiseaux qui n'en ont point. Il semble donc qu'en ôtant les ailes à l'oiseau, c'est en faire une espèce de monstre produit par une erreur ou un oubli de la Nature ; mais ce qui nous paroît être un dérangement dans ses plans ou une interruption dans sa marche, en est pour elle l'ordre et la suite, et sert à remplir ses vues dans toute leur étendue : comme elle prive le quadrupède de pieds, elle prive l'oiseau d'ailes ; et, ce qu'il y a de remarquable, elle paroît avoir commencé dans les oiseaux de terre, comme elle finit dans les oiseaux d'eau, par cette même défectuosité. L'autruche est, pour ainsi dire, sans ailes ; le casoar en est absolument privé, il est couvert de poils et non de plumes ; et ces deux grands oiseaux semblent, à plusieurs égards, s'approcher des animaux terrestres ; tandis que les pingouins et les manchots paroissent faire la nuance entre les oiseaux et les poissons. En effet, ils ont, au lieu d'ailes, de petits ailerons, que l'on diroit couverts d'écailles plutôt que de plumes, et qui leur

servent de nageoires, avec un gros corps uni et cylindrique, à l'arrière duquel sont attachées deux larges rames, plutôt que deux pieds : l'impossibilité d'avancer loin sur terre, la fatigue même de s'y tenir autrement que couchés[1], le besoin, l'habitude d'être presque toujours en mer, tout semble rappeler au genre de vie des animaux aquatiques ces oiseaux informes, étrangers aux régions de l'air qu'ils ne peuvent fréquenter, presque également bannis de celles de la terre, et qui paroissent uniquement appartenir à l'élément des eaux.

Ainsi entre chacune de ces grandes familles, entre les quadrupèdes, les oiseaux, les poissons, la Nature a ménagé des points d'union, des lignes de prolongement, par lesquelles tout s'approche, tout se lie, tout se tient; elle envoie la chauve-souris voleter parmi les oiseaux, tandis qu'elle emprisonne le tatou sous le têt d'un crustacé; elle a construit le moule du cétacé sur le modèle du quadrupède, dont elle a seulement tronqué la forme dans le morse, le phoque, qui, de la terre où ils naissent, se plongeant dans l'onde, vont se rejoindre à ces mêmes cétacés, comme pour démontrer la parenté universelle de toutes les générations sorties du sein de la mère commune. Enfin elle a produit des oiseaux qui, moins oiseaux par le vol que le poisson volant, sont aussi poissons que lui par l'instinct et par la manière de vivre : telles sont les deux familles des pingouins et des manchots, qu'on doit néanmoins séparer l'une de l'autre, comme elles le sont en effet dans la Nature, non-seulement par la conformation, mais par la différence des climats.

On a donné indistinctement le nom de *pingouin* ou *pinguin* à toutes les espèces de ces deux familles, et c'est ce qui les a fait confondre. On peut voir dans le *Synopsis* de Ray (pages 118 et 119) quel étoit l'embarras des ornithologistes pour concilier les caractères attribués par Clusius à son pingouin magellanique, avec les caractères qu'offroient les pingouins du Nord. Edwards a cherché le premier à concilier ces contradictions : il dit avec raison que, loin de croire, comme Willughby, le pingouin du Nord de la même espèce que le pingouin du Sud, on seroit bien plutôt porté à les ranger dans deux classes différentes, ce dernier ayant quatre doigts, et le premier n'ayant pas même de vestige du doigt postérieur, et *n'ayant les ailes couvertes de rien qui puisse être*

---

[1] Voyez ci-après les détails et les preuves dans la description des manchots.

appelé plumes ; au lieu que le pingouin du Nord a de très-petites ailes couvertes de véritables pennes.

A ces différences nous en ajoutons une autre encore plus essentielle, c'est que dans les espèces de ces oiseaux du Nord le bec est aplati, sillonné de cannelures par les côtés, et relevé en lame verticale, au lieu que dans celles du Sud il est cylindrique, effilé et pointu. Ainsi tous les *pingouins* des voyageurs au Sud sont des *manchots,* qui sont réellement séparés des véritables *pingouins* du Nord autant par des différences essentielles de conformation que par la distance des climats.

Nous allons le prouver par la comparaison des témoignages des voyageurs, et par l'examen des passages dans lesquels nos manchots sont indiqués sous le nom de *pingouins*. Tous les navigateurs au Sud, depuis Narborough, l'amiral Anson, le commodore Byron, M. de Bougainville, MM. Cook et Forster, s'accordent pour décrire ces manchots sous les mêmes traits, et tous différens de ceux des pingouins du Septentrion.

« Le genre des *pingouins* (manchots), dit M. Forster, a été « mal à propos confondu avec celui des *diomedea* (albatros), « et des *phaëtons* (paille-en-queue) : quoique l'épaisseur du bec « varie, il a cependant le même caractère dans tous (cylin- « drique et pointu), excepté que, dans quelques espèces, la « pointe de la partie inférieure est tronquée. Les narines sont « toujours des ouvertures linéaires ; ce qui prouve de nouveau « qu'ils sont distingués des *diomedea* [1]. Ils ont tous les pieds « exactement de la même forme (trois doigts en avant, sans « vestige de doigt postérieur) ; les moignons des ailes étendus « en nageoires par une membrane, et couverts de *plumules* pla- « cées si près les unes des autres, qu'elles ressemblent à des « écailles ; et par ce caractère, ainsi que par la forme du bec et « des pieds, ils sont distingués du genre des *alcæ* (vrais pin- « gouins), qui sont incapables de voler, non qu'ils manquent « absolument de plumes aux ailes, mais parce que ces plumes « sont trop courtes. »

C'est donc au manchot qu'on peut spécialement donner le nom d'*oiseau sans ailes ;* et même, s'en tenant au premier coup d'œil,

---

[1] M. Forster prodigue ici les preuves, et il n'en faut pas tant pour voir qu'un oiseau qui n'a que des moignons au lieu d'ailes n'est pas du genre des oiseaux à grande envergure et à grand vol, tels que l'albatros ou le paille-en-queue.

on pourroit aussi l'appeler l'*oiseau sans plumes*. En effet, non-seulement ses ailerons pendans semblent couverts d'écailles, mais tout son corps n'est revêtu que d'un duvet pressé, offrant toute l'apparence d'un poil serré et ras, sortant par pinceaux courts de petits tuyaux luisans, et qui forment comme une cotte de mailles impénétrable à l'eau.

Néanmoins, en y regardant de très-près, on reconnoît dans ces *plumules*, et même dans les écailles des ailerons, la structure de la plume, c'est-à-dire, une tige et des barbes ; d'où Feuillée a raison de reprendre Frézier, d'avoir dit, sans modification, que les manchots étoient couverts d'*un poil tout semblable au poil des loups marins*.

Au contraire, le pingouin du Nord a le corps revêtu de véritables plumes, courtes, à la vérité, et surtout infiniment courtes aux ailes, mais qui offrent sans équivoque l'apparence de la plume, et non celle de poil, de duvet, ni d'écaille.

Voilà donc une distinction bien établie et fondée sur des différences essentielles dans la conformation extérieure du bec et du plumage entre les manchots ou prétendus pingouins du Sud et les vrais pingouins du Nord ; et de même que ceux-ci occupent les plages des mers les plus septentrionales, sans s'avancer que fort peu dans la zone tempérée, les manchots remplissent de même les vastes mers australes, se trouvent sur la plupart des portions de terre semées dans cette mer immense, et s'établissent, comme pour dernier asile, le long de ces formidables glaces qui, après avoir envahi toute la région du pôle du Sud, s'avancent déjà jusque sous le soixantième et le cinquantième degré.

« Le corps des manchots [1], dit M. Forster, est entièrement
« couvert de *plumules* oblongues, épaisses, dures et luisantes....,
« placées aussi près l'une de l'autre que les écailles des poissons... :
« cette cuirasse leur est nécessaire, aussi-bien que l'épaisseur de
« graisse dont ils sont enveloppés, pour les mettre en état de
« résister au froid ; car ils vivent continuellement dans la mer,
« et sont confinés spécialement aux zones froides et tempérées :
« du moins je n'en connois point entre les tropiques. »

Et en suivant cet observateur et l'illustre Cook au milieu des glaces australes, où ils ont pénétré avec plus d'audace et plus

[1] L'anglais dit toujours *pinguin* (qui se prononce *pingouin*), mais qui doit partout se traduire *manchot*.

loin qu'aucun navigateur avant eux, nous trouvons partout les manchots, et en d'autant plus grand nombre, que la latitude est plus élevée et le climat plus glacial, jusque sous le cercle antarctique, aux bords de la glace fixe, au milieu des glaces flottantes, à la *terre des États*, à celle de *Sandwich*, terres désolées, désertes, sans verdure, ensevelies sous une neige éternelle; nous les voyons, avec quelques pétrels, habiter ces plages devenues inaccessibles à toutes les autres espèces d'animaux, et où ces seuls oiseaux semblent réclamer contre la destruction et l'anéantissement, dans ces lieux où toute la Nature vivante a déjà trouvé son tombeau. *Pars mundi damnata à rerum natura, æternâ mersa caligine* (Pline).

Lorsque les glaces sur lesquelles les manchots sont gîtés viennent à flotter, ils voyagent avec elles, sont transportés à d'immenses distances de toute terre. « Nous vîmes, dit M. Cook, au « sommet de l'île de glace qui passoit près de nous, quatre-vingt-« six *pingouins* (manchots) : ce banc étoit d'environ un demi-« mille de circuit, et de cent pieds et plus de hauteur; car il *nous* « *mangea le vent* pendant quelques minutes, malgré toutes nos « voiles. Le côté qu'occupoient les pingouins s'élevoit en pente « de la mer, de manière qu'ils grimpoient par là : » d'où ce grand navigateur conclut, avec raison, que la rencontre des manchots en mer n'est point un indice certain, comme on le croit, de la proximité des terres, si ce n'est dans les parages où il n'y a point de glaces flottantes.

Encore paroît-il qu'ils peuvent aller très-loin à la nage, et passer les nuits ainsi que les jours en mer; car l'élément de l'eau convient mieux que celui de la terre à leur naturel et à leur structure. A terre leur marche est lourde et lente: pour avancer et se soutenir sur leurs pieds courts et posés tout à l'arrière du ventre, il faut qu'ils se tiennent debout, leur gros corps redressé en ligne perpendiculaire avec le cou et la tête. Dans cette attitude, dit Narborough, *on les prendroit de loin pour de petits enfans avec des tabliers blancs*.

Mais autant ils sont pesans et gauches à terre, autant ils sont vifs et prestes dans l'eau. « Ils plongent, et restent long-temps « plongés, dit M. Forster; et quand ils se remontent, ils s'élan-« cent en ligne droite à la surface de l'eau, avec une vitesse si « prodigieuse, qu'il est difficile de les tirer. » Outre que l'espèce de cuirasse ou de cotte de mailles dure, luisante et comme écail-

leuse, dont ils sont revêtus, et leur peau très-forte, les font souvent résister aux coups de feu.

Quoique la ponte des manchots ne soit que de deux ou trois oeufs au plus, ou même d'un seul, cependant, comme ils ne sont jamais troublés sur les terres inhabitées où ils se rassemblent, et dont ils sont les seuls et paisibles possesseurs, l'espèce, ou plutôt les espèces de ces demi-oiseaux, ne laissent pas d'être fort nombreuses. « On descendit dans une île, dit Narborough, où l'on « prit trois cents *pingouins* (manchots) dans l'espace d'un quart « d'heure : on en auroit pris aussi facilement trois mille, si la « chaloupe avoit pu les contenir : on les chassoit en troupeaux « devant soi, et on les tuoit d'un coup de bâton sur la tête. »

« Ces *pingouins* (manchots), dit Wood, qu'on place mal à « propos au rang des oiseaux, puisqu'ils n'ont ni plumes ni ailes, « couvent leurs oeufs, comme l'on m'assura, vers la fin de sep- « tembre ou le commencement d'octobre : c'est alors qu'on en « pourroit prendre assez pour ravitailler une flotte...... A notre « retour au Port-Désiré, nous ramassâmes environ cent mille « de ces oeufs, dont quelques-uns furent gardés à bord près de « quatre mois sans qu'ils se gâtassent. »

« Le 15 de janvier, dit le rédacteur des navigations aux terres « australes, le vaisseau s'avança vers la grande *île des Pingouins*, « afin d'y prendre de ces oiseaux : en effet on y en trouva une « si prodigieuse quantité, qu'il y auroit eu de quoi en pourvoir « plus de vingt-cinq navires, et l'on en prit neuf cents en deux « heures. »

Aucun navigateur ne manque l'occasion de s'approvisionner de ces oeufs, qu'on dit fort bons, et de la chair même de ces oiseaux, qui ne doit pas être excellente, mais qui s'offre comme une ressource sur ces côtes dénuées de tout autre rafraîchissement. Leur chair, dit-on, ne sent pas le poisson, quoique, suivant toute apparence, ils ne vivent que de pêche, et si on les voit fréquenter dans les touffes du gramen, l'unique et dernier reste de végétation qui subsiste sur leurs terres glacées, c'est moins, comme on l'a cru, pour en faire leur nourriture, que pour y trouver un abri.

M. Forster nous décrit leur établissement dans cette espèce d'asile, qu'ils partagent avec les phoques. Pour nicher, dit-il, ils se creusent des trous ou des terriers, et choisissent à cet effet une dune ou plage de sable : le terrain en est partout si criblé, que

souvent en marchant on y enfonce jusqu'aux genoux; et si le manchot se trouve dans son trou, il se venge du passant en le saisissant aux jambes, qu'il pince bien serré.

Les manchots se rencontrent non-seulement dans toutes les plages australes de la grande mer Pacifique, et sur toutes les terres qui y sont éparses; mais on les voit aussi dans l'Océan atlantique, et, à ce qu'il paroît, à de moins hautes latitudes. Il y en a de grandes peuplades vers le cap de Bonne-Espérance, et même plus au nord. Il nous paroît que les *plongeons* rencontrés par les vaisseaux *l'Aigle* et *la Marie*, par le quarante-huitième degré cinquante minutes latitude australe, avec les premières glaces flottantes, étoient des manchots: et il faut qu'ils se soient portés jusque dans les mers de l'Inde, si Pyrard est exact en les plaçant dans les *atollons* des Maldives, et si M. Sonnerat les a en effet trouvés à la Nouvelle-Guinée. Mais, excepté ces points avancés, on peut dire, avec M. Forster, qu'en général le tropique est la limite que les manchots n'ont guère franchie, et que le gros de leurs espèces affecte les hautes et froides latitudes des terres et des mers australes.

De même les vrais pingouins, nos pingouins du Nord paroissent habiter de préférence la mer Glaciale, quoiqu'ils en descendent pour nicher jusqu'à l'île de Wight; néanmoins les îles Féroé et les côtes de Norwége paroissent être leur terre natale dans l'ancien continent, ainsi que le Groenland, le Labrador et Terre-Neuve dans le nouveau. Ils sont, comme les manchots, entièrement privés de la faculté de voler, n'ayant que de petits bouts d'ailes, garnie, à la vérité, de pennes, mais si courtes qu'elles ne peuvent servir qu'à voleter.

Les pingouins, comme les manchots, se tiennent presque continuellement à la mer, et ne viennent guère à terre que pour nicher ou se reposer en se couchant à plat, la marche et même la position debout leur étant également pénibles, quoique leurs pieds soient un peu plus élevés et placés un peu moins à l'arrière du corps que dans les manchots.

Enfin les rapports dans le naturel, le genre de vie et la conformation mutilée et tronquée, sont tels entre ces deux familles, malgré les différences caractéristiques qui les séparent, qu'on voit suffisamment que la Nature, en les produisant, paroît avoir voulu rejeter aux deux extrémités du globe les deux extrêmes des formes du genre volatile, de même qu'elle y reléguoit ces

grands amphibies, extrêmes du genre des quadrupèdes, les phoques et les morses; formes imparfaites et tronquées, incapables de figurer avec des modèles plus parfaits au milieu du tableau, et rejetées dans le lointain sur les confins du monde.

Nous allons présenter l'énumération et la description de chacune des espèces de ces deux genres d'oiseaux sans ailes, les pingouins et le manchots.

LE PINGOUIN.

Première espèce.

Quoique l'aile du pingouin de cette première espèce, n°. 1003, ait encore quelque longueur, et qu'elle soit garnie de plusieurs petites pennes, néanmoins on assure qu'il ne peut point voler, même assez pour se dégager de l'eau. Il a la tête, le cou et tout le dessus du corps noirs : mais la partie inférieure, plongée dans l'eau quand il nage, est entièrement blanche; un petit trait de blanc se trace du bec à l'œil, et un autre semblable trait traverse obliquement l'aile.

Nous avons dit que les pieds du pingouin n'ont que trois doigts, et que cette conformation, ainsi que celle du bec, le distingue bien sensiblement du manchot. Le bec de ce premier pingouin est noir, tranchant par les bords, très-aplati par les côtés, qui sont cannelés de trois sillons, dont celui du milieu est blanc ; tout à côté de son ouverture et sous le voloute qui revêt la base du bec, les narines sont ouvertes en fentes longues. La femelle n'a pas le petit trait blanc entre le bec et l'œil, mais sa gorge est blanche.

Ce pingouin, dit Edwards, se trouve également dans les parties septentrionnales de l'Amérique et de l'Europe. Il vient nicher aux îles Féroé, le long de la côte occidentale d'Angleterre, et jusqu'à l'île de Wight, où il grossit la foule des oiseaux de mer qui peuplent ces grands rochers que les Anglais ont appelés les Aiguilles (*the Needles*). On assure que cet oiseau ne pond qu'un œuf très-gros par rapport à sa taille.

On ignore encore dans quel asile les pingouins, et particulièment celui-ci, passent l'hiver. Comme ils ne peuvent tenir la mer dans le fort de cette saison, que néanmoins ils ne paroissent point alors à la côte, et que d'ailleurs il est constant qu'ils ne se retirent pas vers les terres du Midi, Edwards imagine qu'ils passent l'hiver dans des cavernes de rochers, dont l'ouverture est submergée, mais dont l'intérieur s'élève assez au-dessus des flots pour leur fournir une retraite où ils restent dans un état de torpeur, et sustentés par la graisse dont ils sont abondamment chargés.

Nous ajouterions, d'après Pontoppidan, quelques particularités à ce que nous venons de dire de cette première espèce de pingouin, qu'il est grand pêcheur de harengs, qu'il se prend aux hameçons amorcés de ces poissons, etc., si le récit de cet écrivain n'offroit ici les mêmes disparates qui se trouvent ordinairement dans ses autres narrations, comme quand il dit « que ces oiseaux, « en sortant tout à la fois des grottes où ils s'abritent et où ils ni- « chent, obscurcissent le soleil par leur nombre, et font de leurs « ailes un bruit semblable à celui d'un orage. » Tout ceci ne convient point à des pingouins, qui tout au plus ne peuvent que voleter.

Nous reconnoissons plus distinctement le pingouin dans l'*esarokitsok* ou *petite aile* des Groenlandais, « espèce de plongeon, dit « le relateur, qui a les ailes d'un demi-pied de long tout au plus, « si peu fournies de plumes, qu'il ne peut voler, et dont les « pieds sont d'ailleurs si loin de l'avant-corps, et si portés en ar- « rière, qu'on ne conçoit pas comment il peut se tenir debout « et marcher. » En effet, l'attitude droite est pénible pour le pingouin; il a la marche lourde et lente, et sa position ordinaire est de nager et de flotter sur l'eau, ou d'être couché en repos sur les rochers ou sur les glaces.



1. Le Grand Pingouin......Page 543. | 2. Le Grand Manchot........545.

LE GRAND PINGOUIN [1].

Seconde espèce.

Willughby dit que la taille de ce pingouin, n°. 367, approche de celle de l'oie ; ce qu'il faut entendre de la hauteur à laquelle il porte sa tête, et non de la grosseur et du volume du corps, qui a beaucoup moins d'épaisseur. Il a la tête, le cou et tout le manteau d'un beau noir, en petites plumes courtes, mais douces et lustrées comme du satin ; une grande tache blanche ovale se marque entre le bec et l'oeil, et le rebord de cette tache s'élève comme en bourlet de chaque côté du sommet de la tête, qui est fort aplatie ; le bec, dont la coupe ressemble, suivant la comparaison d'Edwards, au bout d'un large coutelas, a ses côtés aplatis et creusés d'entaillures. Les plus grandes pennes des ailes n'ont pas trois pouces de longueur : on juge aisément que, dans cette proportion avec la masse du corps, elles ne peuvent lui servir pour s'élever en l'air. Il ne marche guère plus qu'il ne vole, et il demeure toujours sur l'eau, à l'exception du temps de la ponte et de la nichée.

L'espèce en paroît peu nombreuse ; du moins ces grands pingouins ne se montrent que rarement sur les côtes de Norwége. Ils ne viennent pas tous les ans visiter les îles de Féroé, et ne descendent guère plus au sud dans nos mers d'Europe : celui qu'Edwards décrit avoit été pris par les pêcheurs sur le banc de Terre-Neuve. Du reste, on ignore dans quelle plage ils se retirent pour nicher.

L'*akpa* des Groenlandais, oiseau grand comme le canard, avec le dos noir et le ventre blanc, et qui ne peut ni courir ni voler, paroît devoir se rapporter à notre grand pingouin. Pour les prétendus pingouins décrits dans le Voyage de la Martinière, ce sont évidemment des pélicans.

---

[1] Par les Anglais, *northern penguin*.

LE PETIT PINGOUIN,

OU LE PLONGEON DE MER DE BELON.

Cet oiseau est indiqué dans Belon sous le nom de *plongeon de mer*, et par M. Brisson, sous celui de *petit pingouin*. Néanmoins il nous reste un doute très-fondé sur cette dernière dénomination; car, en examinant la figure donnée par cet ornithologiste, on voit qu'il a beaucoup de ressemblance avec le petit guillemot, n°. 917 de la planche enluminée, et tout au moins il est certain que son bec n'est pas celui d'un pingouin : et en même temps la plage où Belon dit avoir observé cet oiseau, savoir, la mer de Crète, est un nouveau sujet de douter qu'il appartienne en effet au genre des pingouins, qui ne paroît pas s'être porté dans la Méditerranée, et que tout nous représente comme indigène aux mers du Nord; en sorte que si nous osions soupçonner ici de peu de justesse un observateur d'ailleurs aussi instruit et toujours aussi exact que l'est Belon, nous croirions, malgré ce qu'il dit de la conformation des pieds de son *vuttamaria* de Crète, qu'il appartient plutôt à quelque espèce de plongeon ou de castagneux qu'à la famille des pingouins. Quoi qu'il en soit, il faut rapporter ce que dit notre vieux et docte naturaliste, de cet oiseau, dont lui seul a parlé, Dapper et Aldrovande n'en ayant fait mention que d'après lui.

« Il y a, dit-il, en Crète une particulière espèce de plongeon « de mer, nageant entre deux eaux, différente au cormoran et « aux autres plongeons nommés *mergi*, et que j'estime être celui « qu'Aristote a nommé *ethia*. Les habitans du rivage de Crète « l'appellent *vuttamaria* et *calicatezu*. Il est de la grosseur d'une « sarcelle, blanc par-dessous le ventre, et noir par tout le dessus « du corps. Il n'a nul ergot derrière : aussi est-il seul entre tous « oiseaux ayant le pied plat, à qui cela convienne. Son bec est « moult tranchant par les bords, noir dessus, blanc dessous, « creux et quasi plat, et couvert de duvet jusque bien avant..... « qui provient d'un toffet de plumes noires qui lui croît sur quel- « que chose qu'il a sur le bec joignant la tête, eslevé gros comme

« comme une demi-noix.... Il a le sommet de la tête large, mais « la queue si courte, qu'il semble quasi qu'il n'en ait point. Il « est tout couvert de fin duvet, qui tient si fort à la peau, qu'on « jugeroit proprement que c'est du poil, et qui se montre aussi « fin que velours, tellement que si on l'escorche, on lui trouvera « la peau bien épaisse; et si on la fait courroyer, semblera une « peau de quelque animal terrestre. »

LE GRAND MANCHOT.

Première espèce.

Clusius semble rapporter la première connoissance des manchots à la navigation des Hollandais dans la mer du Sud en 1598. Ces navigateurs, dit-il, étant parvenus à certaines îles voisines du Port-Désiré, les trouvèrent remplies d'une sorte d'oiseaux inconnus, qui y venoient faire leur ponte. Ils nommèrent ces oiseaux *pingouins* (*à pinguedine*), à raison de la quantité de leur graisse, et ils imposèrent à ces îles le nom d'*îles des Pingouins*.

« Ces singuliers oiseaux, ajoute Clusius, sont sans ailes, et « n'ont à la place que deux espèces de membranes qui leur tombent de chaque côté comme de petits bras; leur cou est gros et « court, leur peau dure et épaisse comme le cuir du cochon. On « les trouvoit trois ou quatre dans un trou. Les jeunes étoient « du poids de dix à douze livres; mais les vieux en pesoient « jusqu'à seize, et en général ils étoient de la taille de l'oie. »

A ces proportions, il est aisé de reconnoitre le manchot représenté dans les planches enluminées, sous le nom de *manchot des îles Malouines*, et qui se trouve non-seulement dans tout le détroit de Magellan et les îles voisines, mais encore à la Nouvelle-Hollande, et qui de là a gagné jusqu'à la Nouvelle-Guinée. C'est en effet l'espèce la plus grande du genre des manchots : l'individu que nous avons fait représenter a vingt-trois pouces de hauteur, et ces manchots parviennent à un beaucoup plus grand accroissement, puisque M. Forster en a mesuré plusieurs de trente-neuf pouces (anglais), et qui pesoient jusqu'à trente livres.

« Diverses troupes de ces pingouins, les plus gros que j'aie « jamais vus, dit-il, erroient sur la côte (à la Nouvelle-Georgie). « Leur ventre étoit d'une grosseur énorme, et couvert d'une « grande quantité de graisse. Ils portent de chaque côté de la tête « une tache d'un jaune brillant ou couleur orangée, bordée de « noir; tout le dos est d'un gris noirâtre; le ventre, le dessous « des nageoires et l'avant du corps sont blancs. Ils étoient si stu- « pides qu'ils ne fuyoient point, et nous les tuâmes à coups de « bâtons..... Ce sont, je pense, ceux que nos Anglais ont nom- « més aux îles Falkland, *pingouins jaunes* ou *pingouins rois*. »

Cette description de M. Forster convient parfaitement à notre grand manchot, n°. 975, en observant qu'une teinte bleuâtre est répandue sur son manteau cendré, et que le jaune de la gorge est plutôt citron ou couleur de paille qu'orangé. Nos Français l'ont en effet trouvé aux îles Falkland ou Malouines, et M. de Bougainville en parle dans les termes suivans: « Il aime la soli- « tude et les endroits écartés; son bec est plus long et plus délié « que celui des autres espèces de manchots, et il a le dos d'un bleu « plus clair; son ventre est d'une blancheur éblouissante; une « palatine jonquille, qui, partant de la tête, coupe ces masses « de blanc et de bleu (gris bleu), et va se terminer sur l'estomac, « lui donne un grand air de magnificence. Quand il lui plaît de « chanter, il allonge le cou..... On espéra de pouvoir le trans- « porter en Europe, et d'abord il s'apprivoisa jusqu'à connoître « et suivre la personne qui étoit chargée de le nourrir, mangeant « indifféremment le pain, la viande et le poisson; mais on « s'aperçut que cette nourriture ne lui suffisoit pas, et qu'il « absorboit sa graisse. Quand il fut amaigri à un certain point, « il mourut. »

LE MANCHOT MOYEN.

Seconde espèce.

De tous les caractères d'après lesquels on pourroit dénommer cette seconde espèce de manchots, n°. 382, nous n'avons cru pouvoir énoncer que la grandeur, parce que les autres caractères,

quoique sensibles, ne sont peut-être pas constans, ou ne sont pas exclusifs. Ce sont ces manchots qu'Edwards appelle *pingouins aux pieds noirs*; mais les pieds du grand manchot sont noirs aussi. On les trouve indiqués sous le nom de *manchots du cap de Bonne-Espérance* ou *des Hottentots* dans les planches enluminées : mais l'espèce s'en trouve bien ailleurs qu'au Cap, et paroît se rencontrer également aux terres Magellaniques. Nous avions pensé à l'appeler *manchot à collier;* en effet, le manteau noir du dos embrasse le devant du cou par un collier, et laisse tomber sur les flancs deux longues bandes en manière de scapulaire : mais cette livrée ne paroît bien constante que dans le mâle; et la femelle, telle que nous la croyons représentée n°. 1005 des planches enluminées, porte à peine quelque trace obscure de collier. Tous deux ont le bec coloré, vers le bout, d'une bandelette jaune; mais peut-être ce trait ne se marque-t-il qu'avec l'âge. Ainsi nous sommes réduits à les indiquer par leur taille, qui est en effet moyenne dans ce genre, et ne s'élève guère au-dessus d'un pied et demi.

Du reste, tout le dessus du corps est ardoisé, c'est-à-dire, d'un cendré noirâtre, et le devant avec les côtés du corps sont d'un beau blanc, excepté le collier et le scapulaire; le bout de la mandibule inférieure du bec paroît un peu tronqué; et le quatrième doigt, quoique libre et non engagé dans la membrane, est néanmoins tourné plus en devant qu'en arrière; l'aileron est tout plat, et semble recouvert d'une peau de chagrin, tant les pinceaux de plumes qui le revêtent sont petits, roides et pressés : les plus grandes de ces plumules n'ont pas six lignes de longueur; et, suivant la remarque d'Edwards, on en peut compter plus de cent à la première rangée de l'aile.

Ces manchots sont très-nombreux au cap de Bonne-Espérance et dans les parages voisins. M. le vicomte de Querhoent, qui les a observés à la rade du Cap, nous a communiqué la notice suivante. « Les pingouins (manchots) du Cap sont noirs et blancs, « et de la grosseur d'un canard. Leurs œufs sont blancs; ils n'en « font que deux à chaque ponte, et défendent courageusement « leur nichée. Ils la font sur les petites îles le long de la côte; et « un observateur digne de foi m'a assuré que dans une de ces « petites îles étoit un monticule élevé, où ces oiseaux nichoient « de préférence, quoique éloigné de plus d'une demi-lieue de la « mer. Comme ils marchent fort lentement, il jugea qu'il n'étoit

« pas possible qu'ils allassent tous les jours chercher à manger à « la mer : il en prit donc quelques-uns pour voir combien de « temps ils supporteroient la diète; ils les garda quatorze jours « sans boire ni manger, et au bout de ce temps ils étoient encore « vivans et assez forts pour pincer vigoureusement. »

M. de Pagès, dans la relation manuscrite de son voyage au pôle austral, s'accorde sur les mêmes faits. « La grosseur des « manchots du Cap, dit-il, est pareille à celle de nos plus gros « canards. Ils ont deux cravates oblongues de couleur noire, « l'une à l'estomac, l'autre au cou. Nous trouvions ordinaire- « ment dans chaque nid deux œufs ou deux petits, rangés tête « à queue, et l'un toujours au moins d'un quart plus gros que « l'autre. Les vieux n'étoient pas moins aisés à prendre que les « jeunes; ils ne pouvoient marcher que lentement, et cher- « choient à se tapir contre les rochers. »

Un fait qu'ajoute le même voyageur, c'est que les ailerons des manchots leur servent de temps en temps de pattes de devant, et qu'alors, marchant comme à quatre, ils vont plus vite; mais, suivant toute apparence, cela n'arrive que lorsqu'ils culbutent, et ce n'est point une véritable marche.

Du reste, nous croyons reconnoître ce même manchot d'espèce moyenne dans la seconde de celles que M. de Bougainville décrit aux îles Malouines; car il la dit la même que celle de l'amiral Anson, laquelle est aussi celle de Narborough. Or, au poids et aux couleurs que Narborough attribue à son manchot, on peut le regarder comme de l'espèce dont nous parlons; et nous croyons encore que cette espèce est celle que M. Forster désigne comme la plus commune au détroit de Magellan, laquelle, dit-il, est de la grosseur d'une petite oie, et surnommée par les Anglais, aux îles Falkland ou Malouines, *jumping jacks*.

M. Forster observa ces manchots sur la terre des Etats, où ils lui offrirent une petite scène. « Ils étoient endormis, dit-il, et « leur sommeil est très-profond; car le docteur Sparman tomba « sur un, qu'il roula à plusieurs verges sans l'éveiller. Pour le « tirer de son assoupissement, on fut obligé de le secouer à dif- « férentes reprises. Enfin ils se levèrent en troupes; et quand ils « virent que nous les entourions, ils prirent du courage; ils se « précipitèrent avec violence sur nous et mordirent nos jambes « et nos habits. Après en avoir laissé un grand nombre sur le « champ de bataille qui paroissoient morts, nous poursuivîmes

« les autres; mais les premiers se relevèrent tout d'un coup, et « piétonnèrent gravement derrière nous. »

LE MANCHOT SAUTEUR.

Troisième espèce.

Ce manchot, n°. 984, n'a guère u'qun pied et demi de hauteur du bec aux pieds, et à peu près autant quand, la tête et le corps droits, il est posé et comme assis sur le croupion; ce qui est son attitude de nécessité à terre. Il a le bec rouge, ainsi que l'iris de l'œil, sur lequel passe une ligne d'un blanc teint de jaune, qui se dilate et s'épanouit en arrière en deux petites touffes de filets hérissés, lesquels se relèvent sur les deux côtés du sommet de la tête. Cette partie est noire ou d'un cendré noirâtre très-foncé, ainsi que la gorge, la face, le dessus du cou, du dos et des ailerons; le reste, c'est-à-dire, tout le devant du corps, est d'un blanc de neige.

Les planches enluminées ont indiqué cet oiseau sous le nom de *manchot de Sibérie*. Nous n'adoptons pas aujourd'hui cette dénomination, vu la grande division que paroît avoir faite la Nature, des pingouins au Nord, et des manchots au Sud; et M. de Bougainville l'ayant reconnu sur les terres Magellaniques, nous pensons qu'il ne se trouve pas en Sibérie, mais seulement dans les îles australes, où le même navigateur l'a décrit sous le nom de *pingouin sauteur*..... « La troisième espèce de ces demi-oiseaux, « dit-il, habite par familles, comme la seconde, sur de hauts « rochers, où ils pondent. Les caractères qui distinguent ceux-« ci des deux autres, sont leur petitesse, leur couleur fauve, « un toupet de plumes de couleur d'or, plus courtes que celles « des aigrettes, et qu'ils relèvent lorsqu'ils sont irrités, et enfin « d'autres petites plumes de même couleur qui leur servent de « sourcils. On les nomma *pinguoins sauteurs* : en effet ils ne se « transportent que par sauts et par bonds. Cette espèce a dans « sa contenance plus de vivacité que les deux autres. »

C'est, suivant toute apparence, ce même manchot sauteur à aigrette et à bec rouge que le capitaine Cook indique dans le pas-

sage suivant..... « Jusqu'ici (cinquante-trois degrés cinquante-
« sept minutes latitude sud) nous avions eu continuellement
« autour du vaisseau un grand nombre de pingouins, qui sem-
« bloient être différens de ceux que nous vîmes près de la glace;
« ils étoient plus petits, avec des becs rougeâtres et des têtes bru-
« nes. La rencontre d'un si grand nombre de ces oiseaux me
« donnoit quelque espérance de trouver terre..... » Et dans un
autre endroit..... « Le 2 décembre, par quarante-huit degrés
« vingt-trois minutes latitude sud, et cent soixante-dix-neuf de-
« grés seize minutes de longitude, nous aperçûmes plusieurs
« pingouins au bec rouge, qui demeurèrent autour de nous le
« lendemain. »

LE MANCHOT A BEC TRONQUÉ.

Quatrième espèce.

LE bec des manchots se termine généralement en pointe : dans cette espèce, l'extrémité de la mandibule inférieure est tronquée. Ce caractère a suffi à M. Brisson pour faire de ce manchot un genre à part, sous le nom de *gorfou;* de quoi il étoit fort le maître, suivant l'ordre hypothétique et systématique de ses divisions : mais ce qui n'étoit pas également arbitraire, c'est l'application qu'il a faite à ce même manchot, du nom de *catarractes* ou *catarracta,* par lequel Aristote a désigné un oiseau de proie aquatique, qui n'est certainement pas un manchot, genre duquel Aristote ne connut aucune espèce.

Quoi qu'il en soit, Edwards, qui nous a fait connoître cette espèce de manchot, lui applique ce passage du chevalier Roë dans son Voyage aux Indes. « Dans l'*île Pinguin* (au cap de « Bonne-Espérance), il y a un oiseau de ce nom qui marche tout « droit; les ailes sont sans plumes, pendantes comme des manches, « avec le plastron blanc : ces oiseaux ne volent point, mais se « promènent en petites troupes, chacune gardant régulièrement « son quartier. »

Cependant M. Edwards n'assure pas que ce manchot soit du Cap plutôt que du détroit de Magellan. Il étoit, dit-il, *gros comme*

une oie, et avoit le bec ouvert jusque sous les yeux, et rouge ainsi que les pieds; la face d'un brun obscur; tout le devant du corps blanc; le derrière de la tête, le haut du cou et le dos, d'un pourpre terne, et couvert de très-petites plumes roides et serrées. « Ces plumes, ajoute Edwards, ressemblent plus à des écailles de « serpent qu'à des plumes. Les ailes, continue-t-il, sont petites « et plates comme des planchettes brunes, et couvertes de plu- « mes si petites et si roides, qu'on les prendroit de quelque dis- « tance pour du chagrin. Il n'y a d'apparence de queue que « quelques soies courtes et noires au croupion. »

Telles sont les quatre espèces de manchots que nous pouvons présenter comme connues et bien décrites. Si ce genre est plus nombreux, ainsi que paroît l'insinuer M. Forster, chaque espèce nouvelle viendra naturellement prendre ici sa place. En attendant, il nous semble en voir quelques-unes d'indiquées, mais imparfaitement et confusément dans les notices suivantes.

I. « Entre les îles Maldives, dit un de nos anciens voyageurs[1], « il y en a une infinité qui sont entièrement inhabitées......, et « toutes couvertes de gros crabes, d'une quantité d'oiseaux nom- « més *pingui*, qui font là leurs œufs et leurs petits; et il y en a « une multitude si prodigieuse, qu'on ne sauroit mettre le pied « en quelque endroit que ce soit sans toucher leurs œufs et leurs « petits, ou les oiseaux mêmes. Les insulaires n'en mangent point, « et toutefois ils sont bons à manger, *et sont gros comme pigeons*, « de plumage blanc et noir. »

Nous ne connoissons pas d'espèce de manchot aussi petite qu'un pigeon; et néanmoins une semblable petite espèce d'oiseau sans ailes, sous le nom de *calcamar*, se retrouve à la côte du Brésil. « Le calcamar est de la grosseur d'un pigeon; ses ailes ne lui ser- « vent point à voler, mais à nager fort légèrement: il ne quitte « point les flots; les Brésiliens assurent même qu'il y dépose ses « œufs, mais sans expliquer comment ils y pourroient éclore[2]. »

II. Les *aponars* ou *aponats* de Thevet, « lesquels, dit-il, ont « petites ailes, pourquoi ils ne peuvent voler; ont le ventre « blanc, le dos noir, le bec semblable à celui d'un cormoran ou « autre corbeau, et quand on les tue, crient ainsi que pour-

[1] François Pyrard.
[2] *Histoire générale des Voyages*, tome XIV, page 303.

« ceaux. » Ce sont, suivant toute apparence, des manchots. Thevet les trouva à l'île de l'Ascension ; mais il fait sous le nom d'*aponar* la même confusion que l'on a faite sous celui de *pingouin*, lorsqu'il parle des *aponars que rencontrent les navires allant de France en Canada*. Ces derniers aponars sont des pingouins.

III. L'oiseau des mers Magellaniques, que les matelots de l'équipage du capitaine Wallis, et ensuite ceux de Cook, appelèrent *race-horse* ou *cheval de course*, parce qu'il couroit sur l'eau avec une extrême vitesse, en frappant les flots de ses pieds et de ses ailes, trop petites pour qu'elles pussent lui servir à voler. Cet oiseau sembleroit, à ces caractères, être un manchot : néanmoins M. Forster lui donne le nom de *canard*, en le rapportant au *logger-head duck* des *Transactions philosophiques* (vol. LXVI, partie 1). Voici comme il en parle : « Il ressembloit, dit-il, au « canard, excepté l'extrême briéveté de ses ailes, et sa grosseur, « qui étoit celle d'une oie. Il avoit le plumage gris, et un petit « nombre de plumes blanches ; le bec et les pieds jaunes, et deux « grandes bosses calleuses nues, de la même couleur, à la join- « ture de chaque aile. Nos matelots l'appelèrent *race-horse* (che- « val de course) à cause de sa vitesse ; mais aux îles Falkland, les « Anglais lui ont donné le nom de *canard lourdaud*. »

IV. Enfin, selon d'autres voyageurs [1], on trouve sur les îles de la côte du Chili, après avoir passé Chiloé, et en approchant du détroit de Magellan, « une espèce d'oie qui ne vole point, mais « qui court sur les eaux aussi vite que les autres volent. Cet oi- « seau a un duvet très-fin, que les femmes américaines filent, « et dont elles font des couvertures, qu'elles vendent aux Espa- « gnols. » Si ces particularités sont exactes, elles indiquent dans ce genre une espèce moyenne entre les oiseaux à grandes plumes et les manchots à plumules écailleuses, qui ressemblent peu à un duvet, et ne paroissent pas susceptibles d'être filées.

---

[1] *Voyage à la mer du Sud* par l'équipage du *Wager*, à la suite du *Voyage de l'amiral Anson*.

NOTICES ET INDICATIONS

DE QUELQUES ESPÈCES D'OISEAUX

INCERTAINES OU INCONNUES.

QUELQUE attention que nous ayons eue, dans tout le cours de cet ouvrage, de discuter, d'éclaircir et de rapporter à leurs véritables objets les notices imparfaites ou confuses des voyageurs ou des naturalistes sur les différentes espèces réelles ou nominales des oiseaux, quelque étendues et même quelque heureuses qu'aient été nos recherches, nous devons néanmoins avouer qu'il reste encore un certain nombre d'espèces que nous n'avons pu reconnoître avec certitude, parce qu'elles ne sont indiquées que par des noms que rien ne rappelle aux noms connus, ou qu'elles sont désignées par des traits obscurs ou vagues, et qui ne cadrent exactement avec aucun objet réel. Ce sont ces noms mêmes et ces traits, tout confus qu'ils peuvent être, que nous recueillons ici, non-seulement pour ne rien négliger, mais encore pour empêcher qu'on ne regarde comme certaines ces notices douteuses, et surtout pour mettre les observateurs à portée de les vérifier ou de les éclaircir.

Nous suivrons dans cette exposition sommaire la marche de l'ouvrage, commençant par les oiseaux de terre, passant à ceux de rivage et finissant par les oiseaux d'eau.

I. Le *grand oiseau du Port-Désiré* aux terres Magellaniques, lequel est bien certainement un oiseau de proie, et dont la notice, telle que la donne le commodore Byron, paroît indiquer un *vautour*. « Sa tête, dit-il, seroit parfaitement ressemblante à celle « de l'aigle, si l'espèce de huppe dont elle est ornée étoit un peu « moins touffue. Un cercle de plumes d'une blancheur éclatante « forme autour de son cou un collier naturel de la plus grande « beauté; sur le dos son plumage est d'un noir de jais, et non « moins brillant que ce minéral que l'art a su polir. Ses jambes « sont remarquables par leur grosseur et leur force; mais les

« serres en sont moins acérées que celles de l'aigle. Cet oiseau a « près de douze pieds d'envergure [1]. »

II. L'*oiseau de la Nouvelle-Calédonie*, indiqué dans la relation du second voyage de Cook comme une *espèce de corbeau*, quoiqu'il soit dit en même temps *qu'il est de moitié plus petit que le corbeau, et que ses plumes sont nuancées de bleu*. Au reste, cette terre nouvelle n'a offert aux navigateurs qui l'ont découverte que peu d'oiseaux, entre lesquels étoient de *belles tourterelles et plusieurs petits oiseaux inconnus* [2].

III. L'*avis venatica* de Belon, le seul peut-être que ce judicieux naturaliste n'ait pas rendu reconnoissable dans ses nombreuses observations. « Nous veimes aussi (vers Gaza) un oiseau « qui, à notre advis, passe tous les autres en plaisant chant ramage, et croyons qu'il a été nommé par les anciens *venatica* « *avis*. Il est un peu plus gros qu'un estourneau. Son plumage « est blanc par-dessous le ventre, et est cendré dessus le dos, « comme celui de l'oiseau *molliceps*, qu'on appelle en françois un « *gros-bec*; la queue noire, qui lui passe les ailes, comme à une « pie. Il vole à la façon d'un pic-vert [3]. »

A la taille, aux couleurs, au nom d'*avis venatica*, on pourroit prendre cet oiseau pour une espèce de pie-grièche; mais le *plaisant ramage* est un attribut qui paroît ne convenir à aucune de ces espèces méchantes et cruelles.

IV. Le *moineau de mer*, « que les habitans de Terre-Neuve « nomment, dit-on, l'*oiseau des glaces*, parce qu'il y habite « toujours : il n'est pas plus grand qu'une grive; il ressemble « au moineau par le bec, et a le plumage blanc et noir [4]. »

Malgré le nom de *moineau de mer*, on juge par la conformation du bec, qu'il s'agit ici d'un oiseau de terre, dont l'espèce nous paroît voisine de celle de l'ortolan de neige.

V. Le petit *oiseau jaune*, appelé ainsi au cap de Bonne-Espérance, et que le capitaine Cook a retrouvé à la Nouvelle-Geor-

---

[1] *Voyage du commodore Byron*, tome I du premier Voyage de Cook, page 19.

[2] Cook, second Voyage, tome III, page 300.

[3] *Observations* de Belon, page 139.

[4] *Histoire générale des Voyages*, tome XIX, page 46.

gie[1]. Il est peut-être connu des ornithologistes, mais il ne l'est pas sous ce nom, et quant aux *petits oiseaux à joli plumage*, que ce même navigateur a trouvés à *Tanna*, l'une des nouvelles Hébrides, nous croyons aisément avec lui, que sur une terre aussi isolée et aussi lointaine, leurs espèces sont absolument nouvelles.

VI. L'oiseau auquel les observateurs embarqués pour le premier voyage du capitaine Cook donnèrent le nom de *motacilla velificans*, en le voyant venir se poser sur les agrès du vaisseau en pleine mer, à dix lieues du cap Finistère[2], et que l'on sauroit certainement être une bergeronnette, si Linnæus, d'après lequel parloient ces observateurs, n'avoit appliqué, comme générique, le surnom de *motacilla* à des oiseaux tout différens les uns des autres, et à tous ceux en général qui ont un mouvement de secousse ou de balancement dans la queue.

VII. L'*ococolin* de Fernandès, que nous aurions dû placer avec les pics; car il dit expressément que *c'est un pic de la taille de l'étourneau, et dont le plumage est agréablement varié de noir et de jaune*[3].

VIII. Les *oiseaux vus par Dampier à Céram*, et qui, à la forme et à la grosseur de leur bec, paroissent être des *calaos*. Il les décrit en ces termes : « Ils avoient le corps noir et la queue blan« che; leur grosseur étoit celle d'une corneille; ils avoient le cou « assez long et couleur de safran; leur bec ressembloit à la corne « d'un belier; ils avoient la jambe courte et forte, les pieds de « pigeon, et les ailes d'une longueur ordinaire, quoiqu'elles fis« sent beaucoup de bruit dans leur vol : ils se nourrissent de « baies sauvages, et se perchent sur les plus grands arbres. Dam« pier trouva leur chair de si bon goût, qu'il parut regretter de « n'avoir vu de ces oiseaux qu'à Céram et à la Nouvelle-Guinée[4]. »

IX. Le *hoitzitzillin de Tepuscullula* de Fernandès, et le *nexhoitzillin* du même auteur, que l'on reconnoît pour être des colibris, vivant, dit-il, du miel des fleurs qu'ils sucent de leur petit

---

[1] *Second Voyage de Cook*, tome IV, pages 86 et 87.
[2] *Premier Voyage de Cook*, tome II, page 117.
[3] Fernandès, *Hist. avium nov. Hisp.* pag. 54, cap. 202.
[4] *Histoire générale des Voyages*, tome II, page 244.

bec courbé, presque aussi long que le corps, et des plumes brillantes desquels des mains adroites composent de petits tableaux précieux [1].

Quant à l'*hoitzitzil-papalotl* du même naturaliste espagnol [2], quoiqu'il le compare à l'*hoitzitzillin*, il dit néanmoins expressément que c'est une sorte de papillon.

X. Le *quauchichil* ou *petit oiseau à tête rouge*, encore de Fernandès [3], qu'il dit n'être qu'un peu plus grand que le *hoitzitzillin*, et qui néanmoins ne paroît pas être un colibri ni un oiseau-mouche : *car il se trouve aussi dans les régions froides ; il vit et chante en cage;* caractères qui ne conviennent pas à ces deux genres d'oiseaux.

XI. L'oiseau demi-aquatique décrit par M. Forster, et qu'il dit être d'un *nouveau genre*. « Cet oiseau, que nous rencontrâmes « dans notre excursion, étoit de la grosseur d'un pigeon, et parfaitement blanc : il appartient à la classe des oiseaux aquatiques « qui marchent *à gué*. Il avoit les pieds à demi palmés, et ses « yeux ainsi que la base du bec entourés de petites glandes ou « verrues blanches ; il exhaloit une odeur si insupportable, que « nous ne pûmes en manger la chair, quoique alors les plus mauvais alimens ne nous causassent pas aisément du dégoût (c'étoit « sur la terre des Etats) [4]. »

XII. Le *corbijeau* de le Page du Pratz [5], lequel n'est pas autre que le *courlis*, et dont nous ne rapportons ici le nom que pour compléter le système entier de dénominations relatives à cet oiseau et à l'ornithologie en général.

XIII Le *ohochopitli* de Fernandès [6], *oiseau*, dit ce naturaliste, *du genre de celui que les Espagnols appellent* chorlito (qui est le courlis), et dans lequel on reconnoît notre *grand courlis blanc et brun de Cayenne*, espèce nouvelle, donnée n°. 976 des planches enluminées. Cet oiseau, ajoute Fernandès, est de pas-

---

1 Fernandès, page 47, chap. 174 ; et page 31, chap. 82.
2 *Ibid.* chap. 55, page 25.
3 *Ibid.* chap. 17, page 18.
4 Forster, *second Voyage de Cook*, tome IV, page 59.
5 *Histoire de la Louisiane*, tome II, page 128.
6 Page 19, chap. 23.

sage sur le lac de Mexique, et sa chair a un mauvais goût de poisson.

XIV. L'*ayaca*, qui, tant par le rapport de son nom avec celui d'*ayaia* que porte la spatule au Brésil, que par la ressemblance des traits, à l'altération près que souffrent toujours les objets en passant par les mains des rédacteurs de voyages, paroît être en effet une spatule. Quoi qu'il en soit, voici ce qui est dit de l'*ayaca*. « Cet oiseau du Brésil est d'une industrie singulière à prendre les « petits poissons; jamais on ne le voit fondre inutilement sur « l'eau : sa grosseur est celle d'une pie; il a le plumage blanc, « marqueté de taches rouges, et le bec fait en cuiller[1]. »

L'aboukerdan de Monconys[2] est aussi notre spatule.

XV. L'*acacahoactli* ou *l'oiseau du lac de Mexique à voix rauque* de Fernandès, qu'il dit être une espèce d'alcyon ou de martin-pêcheur, mais qui, suivant la remarque de M. Adanson, est plutôt une espèce de héron ou de butor, puisqu'il *a un très-long cou, qu'il plie souvent en le ramenant entre ses épaules* : sa taille est un peu moindre que celle du canard sauvage; son bec est long de trois doigts, pointu et acéré; le fond de son plumage est blanc tacheté de brun, plus brun en-dessus, plus blanc en-dessous du corps; les ailes sont d'un fauve vif et rougeâtre, avec la pointe noire. On peut, suivant Fernandès, apprivoiser cet oiseau en le nourrissant de poisson et même de chair; et ce qui pourtant s'accorde peu avec une voix rauque, *son chant,* dit-il, *n'est pas désagréable*[3]. C'est le même que l'*avis aquatica raucum sonans* de Nieremberg[4].

XVI. L'*atototl*, petit oiseau du même lac de Mexico, de la forme et de la taille du moineau, avec le plumage blanc dessous le corps, varié en-dessus de blanc, de fauve et de noir, qui niche dans les joncs, et qui, du matin au soir, y fait entendre un petit cri pareil au cri aigu du rat. On mange la chair de ce petit oiseau[5].

Il est difficile de dire si cet *atototl* est vraiment un oiseau de

---

[1] *Histoire générale des Voyages*, tome IV, page 303.
[2] Première partie, page 198.
[3] Fernandès, chap. 2, page 16.
[4] Liv. X, chap. 236.
[5] Fernandès, chap. 8, page 15.

rivage, ou seulement un habitant des marais, comme le sont la rousserolle et la fauvette de roseaux. Quoi qu'il en soit, il est fort différent d'un autre *atototl* donné par Faber à la suite de Hernandès (page 672), et qui est l'*alcatraz* ou *pélican du Mexique*.

XVII. L'*ementavaza* de Madagascar, « oiseau à bec crochu, grand « comme une perdrix, qui fréquente les bords de la mer », et dont le voyageur Flaccourt ne dit rien davantage [1].

XVIII. Le *chungar* des Turcs, *kratshot* des Russes, au sujet duquel nous ne pouvons que rapporter la narration de l'historien des voyages, sans néanmoins adopter ses conjectures. « Les plaines « de la grande Tartarie, dit-il, produisent quantité d'oiseaux « d'une beauté rare. Celui dont on trouve la description dans « Abulghazi-khan est apparemment une espèce de héron qui « fréquente cette partie du Mogol qui touche à la Chine. Il est « tout-à-fait blanc, excepté par le bec, les ailes et la queue, qu'il « a d'un beau rouge. Sa chair est délicate, et tire pour le goût « sur celle de la gélinotte. Cependant, comme l'auteur dit qu'il « est fort rare, on peut croire que c'est le butor, qui est en effet « très-rare dans la Russie, la Sibérie et la grande Tartarie, mais « qui se trouve quelquefois dans le pays des Mogols, vers la « Chine, et qui est presque toujours blanc. Abulghazi-khan dit « que ses yeux, ses pieds et son bec sont rouges (page 37), et « il ajoute (page 86) que la tête est de la même couleur. Il dit « que cet oiseau s'appelle *chungar* en langue turque, et que les « Russiens le nomment *kratzhot;* ce qui fait conjecturer au traducteur anglais que c'est le même qui porte le nom de *chonkui* dans l'Histoire de Timur-Bek, et qui fut présenté à Jenghiz-khan par les ambassadeurs de Kadjak [2]. »

XIX. L'*okeitsok* ou la *courte-langue*, qui, dit-on, « est une « poule de mer de Groenland, laquelle, n'ayant presque point « de langue, garde un silence éternel, mais qui, en revanche, « a le bec et la jambe si longs, qu'on pourroit l'appeler la *cigogne de mer*. Cet oiseau glouton dévore un nombre incroyable « de poissons qu'il va pêcher à vingt ou trente brasses de pro- « fondeur, et qu'il avale tout entiers, quoique très-gros. On ne

---

[1] *Voyage à Madagascar*; Paris, 1661; p. 165.
[2] *Histoire générale des Voyages*, tome VI, page 604.

« le tue ordinairement que lorsqu'il est occupé à faire sa pêche ; « car il a, pour veiller à sa sûreté, de grands yeux saillans et « très-vifs, couronnés d'un cercle jaune et rouge [1]. »

XX. Le *tornoviarsuk* des mêmes mers glaciales en Groenland, qui est un oiseau maritime de la taille d'un pigeon, et approchant du genre du canard. Il paroît difficile de déterminer la famille de cet oiseau, dont Eggède ne dit rien davantage [2].

XXI. Outre les oiseaux de Pologne connus des naturalistes, et dont Rzaczynski fait l'énumération, il en nomme quelques-uns, « qu'il ne connoît, dit-il, que par un nom vulgaire, et « qu'il ne rapporte à aucune espèce connue. Il y en a particulièrement trois qui, à leurs habitudes naturelles, paroissent être « de la tribu des aquatiques fissipèdes. »

Le *derkacz*, « ainsi nommé de son cri, *der, der*, fréquemment répété. Il habite les prés bas et aquatiques. Sa taille est « approchante de celle de la perdrix; il a les pieds hauts et le « bec long (ce pourroît être un râle). »

Le *haystra*, « qui est d'assez grande taille, de couleur rembrunie, avec un gros et long bec. Il pêche dans les rivières, « à la manière du héron, et niche sur les arbres. »

Le troisième est le *hrzycska*, « qui pond des oeufs tachetés dans « les joncs des marais. »

XXII. L'*arau* ou *kara* des mers du Nord. « C'est un oiseau « plus gros que le canard; ses oeufs sont très-bons à manger, et « sa peau sert à faire des fourrures. Il a la tête, le cou et le dos « noirs, le ventre bleu, le bec long, droit, noir et pointu [3]. A « ces traits, l'*arau* ou *kara* doit être une espèce de plongeon. »

XXIII. Le *jean-van-Ghent* ou *jean-de-Gand*, des navigateurs hollandais au Spitzberg [4], « lequel est, disent-ils, au moins aussi gros « qu'une cigogne, et en a la figure. Ses plumes sont blanches et « noires ; il fend l'air sans remuer presque les ailes; et dès qu'il « approche des glaces, il rebrousse chemin. C'est une espèce d'oi- « seau de fauconnerie; il se jette tout d'un coup et de fort haut

---

1 *Histoire générale des Voyages*, tome XIX, page 45.
2 *Diction. Groenl.* Hafniæ, 1750.
3 *Histoire générale des Voyages*, tome XIX, page 270.
4 *Recueil des Voyages du Nord*, tome II, page 110.

« dans l'eau, et cela fait croire qu'il a la vue fort perçante. On « voit de ces mêmes oiseaux dans la mer d'Espagne, et presque « partout dans la mer du Nord, mais principalement dans les « endroits où l'on pêche le hareng. »

Ce *jean-de-Gand* pourroit bien être la grande mouette ou grand goéland, que nous avons surnommé le *manteau noir*.

XXIV. Le *hav-sule*, que les Écossais, dit Pontoppidan, appellent *gentilhomme*, et qui nous paroît être aussi une espèce de mouette ou de goéland, peut-être la même que le *ratzher* ou *conseiller* des Hollandais. Quoi qu'il en soit, nous transcrivons ce que dit Pontoppidan de son oiseau gentilhomme, mais avec le peu de confiance qu'inspire cet évêque norwégien, toujours près du merveilleux dans ses anecdotes, et loin de l'exactitude dans ses descriptions. « Cet oiseau, dit-il, sert de signal aux pê« cheurs du hareng. Il paroît en Norwége à la fin de janvier, « lorsque les harengs commencent à entrer dans les golfes; il « les suit à la distance d'une lieue de la côte. Il est tellement « avide de ce poisson, que les pêcheurs n'ont qu'à mettre des « harengs sur le bord de leurs bateaux pour prendre des gen« tilhommes. Cet oiseau ressemble à l'oie; il a la tête et le cou « comme la cigogne, le bec plus court et plus gros; les plumes du « dos et du dessous des ailes, d'un blanc clair; une crête rouge; « la tête verdâtre et noire; le cou et la poitrine blancs [1]. »

XXV. Les *pipelines*, dont je ne trouve le nom que dans Frésier (page 74), et qui ont, dit-il, de la ressemblance avec l'oiseau de mer appelé *mauve* : la mauve est la mouette. Mais il ajoute que les pipelines sont de très-bon goût; ce qui ne ressemble plus aux mouettes, dont la chair est très-mauvaise.

XXVI. Les *margaux*, dont le nom, usité parmi les marins, paroît désigner des fous ou des cormorans, ou peut-être les uns et les autres. « Le vent n'étant pas propre pour sortir de la baie « de Saldana, dit Flaccourt, on envoya deux fois à l'îlet *aux* « *margaux*, et à chaque voyage on emplit le bateau de ces oi« seaux et de leurs œufs. Ces oiseaux, gros comme une oie, y « sont en si grande quantité, qu'étant à terre, il est impossible

---

[1] *Histoire naturelle de Norwége*, par Pontoppidan; *Journal étranger*, février 1757.

« qu'on ne marche sur eux. Quand ils veulent s'envoler, ils s'em-
« pêchent les uns les autres ; on les assomme en l'air à coups de
« bâton lorsqu'ils s'élèvent [1]. »

« Il y avoit en la même île (*des oiseaux*, près du cap de Bonne-
« Espérance), dit François Cauche, des margots plus gros qu'un
« oison, ayant les plumes grises, le bec rabattu par le bout
« comme un épervier, le pied petit et plat, avec pellicule entre
« les ergots. Ils se reposent sur mer. Ils ont une grande croisée
« d'ailes, font leurs nids au milieu de l'île, sur l'herbe, dans les-
« quels on ne trouve jamais que deux œufs [2]. »

« En un canton de l'île (*aux oiseaux*, route de Canada), dit
« Sagar Théodat, étoient des oiseaux se tenant séparés des autres
« et très-difficiles à prendre, pour ce qu'ils mordoient comme
« chiens, et les appeloit-on *margaux* [3]. »

A ces traits, nous prendrions volontiers le margau pour le *shagg* ou *nigaud*, petit cormoran dont nous avons donné la description.

XXVII. Ces mêmes *nigauds* ou *petits cormorans* nous paroissent encore indiqués dans plusieurs voyageurs sous le nom d'*alcatraz*, bien différent du véritable et grand alcatraz du Mexique, qui est un pélican [4].

XXVIII. Les *fauchets*, que nous rapporterons à la famille des hirondelles de mer. « Le désordre des élémens (dans une grande
« tempête), dit M. Forster, n'écarta pas de nous tous les oi-
« seaux ; de temps en temps un fauchet noir voltigeoit sur la
« surface agitée de la mer, et rompoit la force des lames en s'ex-
« posant à leur action. L'aspect de l'Océan étoit alors superbe
« et terrible [5]. — Nous apercevions de hautes terres hachées
« (à l'entrée ouest du détroit de Magellan), et couvertes de
« neige presque jusqu'au bord de l'eau : mais de grosses troupes
« de fauchets nous faisoient espérer de prendre des rafraîchisse-
« mens si nous pouvions trouver un havre [6]. » — Fauchets par

---

1 *Voyage à Madagascar*, par Flaccourt ; Paris, 1661 ; page 250.
2 *Voyage à Madagascar* ; Paris, 1651 ; page 135.
3 *Voyage au pays des Hurons* ; Paris, 1632 ; page 37.
4 Voyez l'article du *pélican* dans le tome XII, page 284.
5 *Second Voyage de Cook*, tome II, page 91.
6 *Idem*, tome IV, page 13.

les 27 degrés 4 minutes de latitude sud, et 103 degrés 56 minutes longitude ouest, les premiers jours de mars [1].

XXIX. Le *backer* ou *becqueteur* des habitans d'Oéland et de Gothland, que nous reconnoissons plus sûrement pour une hirondelle de mer, aux particularités qu'on nous apprend de son instinct. « Si quelqu'un va dans l'endroit où ces oiseaux ont leurs nids, ils lui volent autour de la tête, et semblent vouloir le becqueter ou le mordre; ils jettent en même temps un cri, *tirr*, « *tirr*, sans cesse répété. Le backer vient tous les printemps en « Oélande, y passe l'été, et quitte ce pays en automne. Son nid « lui coûte moins de peine que celui des hirondelles ordinaires. « Il pond deux œufs, et les met à plate terre dans le premier endroit où il se trouve; cependant il a l'instinct de ne jamais les « déposer au milieu des herbes hautes. S'il pond sur un terrain « sablonneux, il y fait seulement un petit creux de peu de profondeur. Ses œufs ont la grosseur de ceux de pigeon, grisâtres et tachés de noir. Cet oiseau couve pendant quatre semaines. Si on met sous lui de petits œufs de poule, il les fait « éclore en trois semaines, et les poulets nés ainsi sont très-méchans, surtout les mâles. Le vent, même le plus fort, ne peut « l'empêcher de se tenir immobile en l'air; et quand il a miré sa « proie, il tombe plus vite qu'un trait, et accélère ou ralentit « son mouvement, selon la profondeur à laquelle il voit le poisson dans l'eau : quelquefois il n'y enfonce que le bec; quelquefois aussi il s'y plonge tellement, que l'on ne voit plus audessus de l'eau que la pointe de ses ailes et une partie de sa « queue. Il a le plumage gris, toute la moitié supérieure de la « tête d'un noir de poix; le bec et les pieds couleur de feu; la « queue semblable à celle de l'hirondelle. Plumé, il n'est guère « plus gros qu'une grive [2] »

XXX. Le *vourousambé* de Madagascar, ou *griset* du voyageur Flaccourt (page 165), est vraisemblablement aussi une hirondelle de mer.

XXXI. Le *ferret* des îles Rodrigue et Maurice, dont Leguat

[1] *Second Voyage de Cook*, tome II, page 179.

[2] Description d'un oiseau aquatique de l'île de Gothland; *Journal étranger*, février 1758.

fait mention en deux endroits de ses Voyages. « Ces oiseaux, « dit-il, sont de la grosseur et à peu près de la figure d'un pi- « geon. Leur rendez-vous général étoit le soir dans un petit îlot « entièrement découvert; on y trouvoit leurs œufs pondus sur « le sable, et tout proche les uns des autres; néanmoins ils ne « font qu'un œuf à chaque ponte... Nous emportâmes trois ou « quatre douzaines de petits; et comme ils étoient fort gras, « nous les fîmes rôtir. Nous leur trouvâmes à peu près le goût « de la bécassine; mais ils nous firent beaucoup de mal, et nous ne « fûmes jamais depuis tentés d'en goûter..... Étant retournés quel- « ques jours après sur l'île, nous trouvâmes que les ferrets avoient « abandonné leurs œufs et leurs petits dans tout le canton où « nous avions fait notre capture..... Au reste, la bonté des œufs « nous dédommagea de la mauvaise qualité de la chair des pe- « tits. Pendant notre séjour, nous mangeâmes plusieurs milliers « de ces œufs. Ils sont tachetés de gris, et plus gros que des œufs « de pigeon [1]. »

Ces ferrets paroissent être des hirondelles de mer, et il seroit doublement intéressant d'en reconnoître l'espèce, par rapport à la bonté de leurs œufs et à la mauvaise qualité de leur chair.

XXXII. Le *charbonnier*, ainsi nommé par M. de Bougainville, et qu'aux premiers traits on prendroit pour une hirondelle de mer, mais qui, aux derniers, s'ils sont exacts, en paroît différent. « Le charbonnier, dit M. de Bougainville [2], est de la « grosseur d'un pigeon : il a le plumage d'un gris foncé, avec le « dessus de la tête blanc, entouré d'un cordon d'un gris plus « noir que le reste du corps; le bec effilé, long de deux pouces, « et un peu recourbé par le bout; les yeux vifs; les pattes jaunes, « semblables à celles des canards; la queue très-fournie de « plumes arrondies par le bout; les ailes fort découpées, et cha- « cune d'environ huit à neuf pouces d'étendue. Les jours sui- « vans, nous vîmes beaucoup de ces oiseaux (c'étoit au mois « de janvier, et avant d'arriver à la rivière de la Plata). »

XXXIII. Les *manches de velours*, *mangas de velado* des Portugais, qui, suivant les dimensions et les caractères que lui

---

[1] *Voyage de François Leguat*; Amsterdam, 1708; tome I, p. 104; et tome II, pages 43 et 44.

[2] *Voyage autour du monde*, tome I, in-8°., pages 21 et 22.

donnent les uns, sembleroient être des pélicans, et, suivant d'autres indications, offrent plus de rapport avec le cormoran. C'est à l'anse du cap de Bonne-Espérance que paroissent les manches de velours. On leur donne ce nom, ou parce que leur plumage est uni comme du velours [1], ou parce que la pointe de leurs ailes est d'un noir velouté [2], et qu'en volant leurs ailes paroissent pliées comme nous plions le coude [3]. Suivant les uns, ils sont tout blancs, excepté le bout de l'aile qui est noir; ils sont gros comme le cygne, ou, plus exactement, comme l'oie [4]. Selon d'autres, ils sont noirâtres en-dessus, et blancs en-dessous (Tachard).

M. de Querhoent dit qu'ils volent pesamment, et ne quittent presque jamais le haut-fond. Il les croit du même genre que les margaux d'Ouessant [5]. Or ces margaux, comme nous l'avons dit, doivent être des cormorans.

XXXIV. Les *stariki* et *gloupichi* de Steller, qu'il dit être « des oiseaux de mauvais augure sur mer. Les premiers sont de « la grosseur d'un pigeon ; ils ont le ventre blanc, et le reste de « leur plumage est d'un noir quelquefois tirant sur le bleu. Il y « en a qui sont entièrement noirs, avec un bec d'un rouge de « vermillon, et une huppe blanche sur la tête.

« Les derniers, qui tirent leur nom de leur stupidité, sont « gros comme une hirondelle de rivière. Les îles ou les rochers « situés dans le détroit qui sépare le Kamtschatka de l'Amérique « en sont tout couverts. On dit qu'ils sont noirs comme de la « terre d'ombre qui sert à la peinture, avec des taches blanches « par tout le corps. Les Kamtschadales, pour les prendre, n'ont » qu'à s'asseoir près de leur retraite, vêtus d'une pelisse à manches « pendantes. Quand ces oiseaux viennent le soir se retirer dans « des trous, ils se fourrent d'eux-mêmes dans la pelisse du chas- « seur, qui les attrape sans peine.

« Dans l'espèce des *stariki* et des *gloupichi*, ajoute Steller, on « compte le *kaiover* ou *kaior*, qu'on dit être fort rusé. C'est un

---

[1] *Histoire générale des Voyages*, tome I, page 248.

[2] Tachard, page 58.

[3] *Histoire générale des Voyages*, tome I, page 248.

[4] Mérolla, dans l'*Histoire générale des Voyages*, tome IV, page 534.

[5] Remarques faites, à bord du vaisseau du roi *la Victoire*, par M. le vicomte de Querhoent.

« oiseau noir, avec le bec et les pattes rouges; les Cosaques l'ap-
« pellent *iswoschiki*, parce qu'il siffle comme les conducteurs de
« chevaux [1]. »

Ni ces traits ni ces particularités, dont une partie même sent la fable, ne rendent ces oiseaux reconnoissables.

XXXV. Le *tavon* des Philippines, dont le nom *tavon* signifie, dit-on, *couvrir de terre*, parce que cet oiseau, qui pond un grand nombre d'œufs, les dépose dans le sable et les en couvre. Du reste, sa description et son histoire, dont Gemelli Carreri est le premier auteur [2], sont remplies de tant de disparates, que nous ne croyons pas pouvoir les rapporter ici.

XXXVI. Le *parginie*, nom que les Portugais donnent, suivant Kæmpfer, à une sorte d'oiseau que le Japonais *Kanjemon* trouva sur une île en allant de Siam à Manille. Les œufs de ces oiseaux sont presque aussi gros que des œufs de poule; on en trouve pendant toute l'année sur cette île, et ils furent d'une grande ressource pour la subsistance de l'équipage de ce voyageur japonais [3]. On voit que l'on peut reconnoître, sur cette seule indication, le *parginie* des Portugais.

XXXVII. Le *misago* ou *bisago*, que le même Kæmpfer compare à un épervier (tome I, page 113). Il n'est guère plus reconnoissable que le précédent; mais nous croyons néanmoins devoir le ranger parmi les oiseaux aquatiques, puisqu'il se nourrit de poisson. « Le *misago*, dit-il, vit principalement de poisson : il
« fait un trou dans quelque rocher sur les côtes, et y met sa proie
« ou sa provision, et l'on a remarqué qu'elle se conserve aussi
« parfaitement que le poisson mariné ou l'*altiar*; et c'est la rai-
« son pourquoi on l'appelle *bisagonohusi* ou l'*altiar de Bisago*.
« Elle a le goût extrêmement salé, et se vend fort cher. Ceux
« qui découvrent cette espèce de garde-manger en peuvent tirer
« un grand profit, pourvu qu'ils n'en prennent pas trop à la
« fois. »

XXXVIII. Enfin les *açores*, sur lesquels nous n'avons point

---

[1] *Histoire générale des Voyages*, tome XIX, page 271.
[2] *Voyage autour du Monde*; Paris, 1719; tome V, page 266.
[3] Kæmpfer, *Histoire naturelle du Japon*, tome I, pages 9 et 10.

d'autre renseignement que celui-ci. « Le nom d'*açores* fut donné « aux îles qui le portent, à cause du grand nombre d'oiseaux de « cette espèce qu'on y aperçut en les découvrant[1]. »

Ces oiseaux açores ne sont pas sans doute d'une espèce inconnue; mais il n'est pas possible de les reconnoître sous ce nom, que nous ne trouvons indiqué nulle autre part.

---

[1] *Histoire générale des Voyages*, tome I, page 12.

FIN DU DOUZIÈME ET DERNIER VOLUME DES ŒUVRES COMPLÈTES DE BUFFON.

Nota. Le Discours de M. le Comte DE LACEPÈDE qui devoit ici trouver sa place, se trouvant très-étendu formera un volume que nous délivrerons *gratis* à MM. nos Souscripteurs, un mois après la mise en vente de ce douzième volume.

TABLE

DES ARTICLES CONTENUS DANS CE VOLUME.

FIN DE LA TABLE.

TABLE GÉNÉRALE
DES MATIÈRES
CONTENUES DANS LES DOUZE VOLUMES
DE L'HISTOIRE NATURELLE DE BUFFON.

Nota. Les chiffres romains indiquent le tome, et les chiffres arabes indiquent la page.

A.

B.

C.

D.

E.

F.

G.

H.

I.

J.

K.

L.

M.

N.

O.

P.

Q.

R.

S.

T.

U.

V.

X.

Y.

Z.

W.

FIN DE LA TABLE GÉNÉRALE.





